This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

LIBRAIRIE
ANCIENNE ET MODERNE
E. DESBOIS
36. RUE LAFAURIE DE MONBADON
BORDEAUX

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DP
197
.M7
A2

Digitized by Google

30139 - 355

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Pinx. 1746. P. Tanjé sculp. 1748

Digitized by Google

MEMOIRES

DE MONSIEUR L'ABBÉ

DE MONTGON,

PUBLIEZ PAR LUI-MEME.

Contenant les differentes *Négociations* dont il a été chargé dans les Cours de FRANCE, d'ESPAGNE, & de PORTUGAL; & divers événemens qui sont arrivés depuis l'année 1725. jusques à présent.

TOME PREMIER.

Années 1725. & 1726.

Tacere ultrà non oportet, ne jam non verecundiæ sed diffidentiæ esse incipiat, quod facimus; & dum criminationes falsas contemnimus refutare, videamur crimen agnoscere.

CYPRIAN. *ad* DEMETR.

MDCCXLVIII.

Digitized by Google

Bates
Picard
3-6-26
12700
9v.

Digitized by Google

PREFACE.

CE n'eſt ni l'impoſſibilité de juſtifier ma conduite, ni celle de faire connoître l'injuſtice de la longue perſécution que je ſouffre, qui m'a fait garder pendant près de dix-huit ans le ſilence. Un motif bien different a été, à cet égard, le principe de ma patience; j'ai voulu donner à mes ennemis tout le tems néceſſaire de calmer leur animoſité contre moi; j'ai cherché à ménager pour cela leurs intérêts aux dépens des miens; & je n'ai rien tant deſiré que de les forcer, s'il étoit poſſible, par une (1) modera-

† tion

(1) Si fieri poteſt cum hominibus omnibus pacem habentes, non voſmet ipſos defendentes chariſſimi, ſed date locum iræ. *Rom.* 12. ✝. 18. & 19.

G11-17-26 Ti x.x.
9-20-34 HAW

tion dont ils ne pouvoient ignorer le prix, à me rendre leur amitié, & à dissiper ainsi les funestes préjugés, que la rigueur du traitement qu'ils m'ont fait souffrir, a établis dans le public contre moi.

Quelqu'inutiles qu'ayent été les moyens pleins de douceur que j'ai pris, comme on le verra, pour parvenir à ce but, je ne me repens cependant point de ma constance à les préferer à tout autre : au contraire, j'en renouvellerois encore l'usage (2) avec plaisir, si je pouvois me flatter de calmer à ce prix, la tempête dont je suis agité ; & rien ne doit mieux prouver la sincerité de ma maniere de penser sur cet article, que le parti que j'ai pris, de dissimuler si long-tems la

Vincar injuriis, vincam obsequiis, invitis præstabo, ingratis adjiciam, honorabo & contemnentes me *Seneca.*

(2) Quæ pacis sunt sectemur, & quæ ædificationis sunt, in invicem custodiamus. *Rom. cap.* 14. ℣. 19.

la dureté qu'on a eue pour moi ; & pendant même qu'il m'étoit encore plus aisé qu'aujourd'hui ; d'en faire sentir l'injustice.

La facilité avec laquelle la plûpart des hommes croyent le mal qu'ils entendent dire, procede le plus souvent du peu d'intérêt qu'ils ont à démêler *la* vérité d'avec l'artifice. Il est donc juste (3), que pour ce qui me regarde, j'épargne au public un travail, qu'il peut penser que je ne mérite point ; & que je mette en état (4) ceux qui n'ont jugé jusqu'à présent de ma conduite, que selon la rigueur qu'ils ont vu qu'on exerçoit envers moi, de découvrir les

(3) Periculosum opus certe, & obtrectatorum meorum latratibus patens. *S. Hieronym. in pentat.*

(4) Curam habe de bono nomine, hoc enim magis permanebit tibi, quam mille thesauri pretiosi & magni : bonæ vitæ numerus dierum ; bonum autem nomen permanebit in ævum. *Eccl. cap.* 41. ✝. 15. & 16.

Digitized by Google

principes & l'injustice de cette rigueur; de revenir de leurs préjugés, & de me rendre ensuite dans leur estime, la part que mes ennemis ont cherché à me ravir avec si peu de ménagement.

Depuis l'instant que, par un enchaînement de circonstances extraordinaires, la Providence a permis que je fusse chargé de plusieurs Négociations, aussi difficiles qu'importantes; j'ai toujours eu à combattre dans un Ministre tout-puissant (le Cardinal de FLEURY) non seulement les dispositions les moins favorables pour moi, mais même la passion la plus marquée & la plus vive. La resistance que j'ai opposée dans le commencement, au desir qu'on lui a connu de voir tout assujetti sous sa puissance, l'ayant bient-tôt déterminé à l'employer toute entiere à m'opprimer; on verra dans ces MEMOIRES, que (1) les exils,

(1) Dives injuste egit, & fremet; pauper autem læsus tacebit.... Si necessarius illi fuerit,

exils, les menaces de banniſſement, les lettres ſur mon ſujet les plus injurieuſes, l'enlevement des preuves de ſervices que j'avois rendus, & une infinité d'autres moyens pour m'accabler de toutes les humiliations qu'entraînent ordinairement les diſgraces; *m'ont* fait ſentir tour à tour, tout le poids de ſon autorité, & les peines les plus ſenſibles: & quoique je fuſſe bien en état de convaincre ce Miniſtre par les propres écrits (2) dont il s'étoit emparé, d'avoir violé à mon égard, les devoirs même de la ſimple humanité; bien loin d'écouter là-deſſus mon reſſentiment (3) on verra dans

† 3 ces

rit, ſupplantabit te, & ſubridens ſpem dabit, narrans tibi bona; & dicet: quid opus eſt tibi.... immitis animus illius conſervabit verba tua: & non parcet de malitiâ & de vinculis. *Eccleſ. cap.* 13. ℣. 4. 7. & 15.

(2) Reſponſio mollis frangit iram. *Prov. cap.* 15. ℣. 1.

Id enim veritatis maximum eſt argumentum, cum quis inimicos in teſtimonium adducit. S. *Chryſoſt. hom. in Ev. Joann.* 18.

(3) Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes. *Epiſt. ad Galat. c.* 5. ℣. 26.

Digitized by Google

ces Mémoires, que je ne me ſuis occupé au contraire, que du ſoin de calmer (1) celui qu'il paroiſſoit avoir des plaintes trop vives que j'avois fait de ſa dureté ; en renouvellant pendant onze ans, d'année en année, toutes les excuſes (2) & les ſatisfactions * qui me paroiſſoient les plus propres à produire cet effet, ſans que jamais elles m'ayent attiré de ſa part la réponſe la plus indifferente.

Privé par ſa mort, & encore plus par ma patience, de la reſſource ſinguliere & éclatante, de faire ſortir ma juſtification des propres mains de celui qui m'avoit été le plus contraire;

(1) Prout vultis ut faciant vobis homines, & vos facite illis ſimiliter.... dimitte & dimittemini. *Luc.* ℣. 31. *&* 37. *cap.* 6.

(2) Nullo modo metuere debet Chriſtianus, quandocunque in aliquo periculo conſtitutus ſit, aut opem divinam deſperare; ſed confidere potius tanquam præſente Domino, & rebus ipſius omnibus conſulente. *Baſil. Reg.* 63.

* *La derniere Lettre que j'ai écrite à ce ſujet au Card. de Fleury eſt du* 24. *Decembre* 1742.

Digitized by Google

re; il femble que je devrois m'enfevelir à prefent pour jamais dans la confufion que je fouffre depuis tant d'années; & me refoudre à paffer le refte de mes jours dans une fituation fi trifte. Mais comme la fageffe & la bonté de Dieu, favent toujours temperer les maux de cette vie, par quelque adouciffement qui aide à les fupporter; & à procurer même quelquefois les moyens de les faire ceffer; je ne defefpere point d'éprouver enfin le même fecours (3): Et fi pour l'attirer, en faifant connoître le fuccès qu'ont eu toutes les Négociations qu'on a confiées à mes foins, & l'étrange perfécution qui cependant en a été la fuite, les écrits qui m'ont été ravis, & qui fervent de preuves de ce que j'avance, ne font plus en mon pouvoir; le grand nombre de faits que je citerai dans ces Mémoires,

(3) Occultari poteft veritas: vinci non poteft. *S. Aug. in Pfalm.* 61.

moires, & dont tant de personnes vivantes sont témoins, suppléera abondamment à ce qui pourra manquer de la part des premiers; & le refus opiniâtre qu'on a constamment fait de me les rendre, servira même à faire connoître, combien mes ennemis en ont apparamment toujours redouté la manifestation & la force.

Une longue & triste expérience, faisant remarquer dans tous les tems, que presque tous les Ministres qui sont parvenus à une grande puissance, (1) sont si remplis de l'idée de leur propre Excellence, qu'ils ne séparent jamais leur intérêt particulier de celui de l'Etat; il s'ensuit comme nécessairement d'un préjugé si mal fondé, que ceux qui ont le malheur de leur déplaire, quelqu'innocens qu'ils puissent être, doivent toujours s'attendre à paroître coupables : la prévention est ordinai-

(1) Tanta est enim vetustatis consuetudo, ut etiam confessa plerisque vitia placeant. *S. Hier.*

Digitized by Google

ordinairement contre celui qu'on punit; & cette opinion (2) se convertit facilement en conviction, quand le Ministre d'où part le châtiment, a su donner une idée avantageuse de sa modération & de sa justice. J'ai peut-être ce préjugé à combattre, & ma situation n'en devient que plus triste; mais quelque fort que puisse être le premier, & quelque découragement que l'autre soit capable de donner; la vérité (3), (quand on se sent en état de la manifester) ranime autant le courage, qu'elle offre de moyens puissans, pour dissiper les ténebres qui la cachent; & plus ces dernieres ont

 duré

(2) Non trahantur authoritate cujusquam, sed potius veritati & faveant ac cedant. *Lact. lib. 3. Institutionum adv. Gent. c. 13.*

(3) Veritas manet & invalescit in æternum, non est apud eam accipere personarum differentias; sed quæ justa sunt facit omnibus injustis ac malignis ..... & non est in judicio ejus iniquum, sed fortitudo & regnum & potestas & majestas omnium, benedictus Deus veritatis. *Esdr. lib. 3. c. 4.*

Digitized by Google

duré long-tems, plus elles ont été épaisses; & plus la lumiere enfin qui les fait disparoître, rend les nouveaux objets qu'elle présente intéressants.

Les passions & les préventions sont inséparables en ce monde de l'humanité, & il n'y a personne qui ne sache & qui n'éprouve, combien il est difficile de les vaincre. Or si les hommes dans un genre de vie ordinaire, & obligés d'avoir les uns pour les autres tant de ménagement, se défendent cependant si difficilement de leurs impressions; quelles forces (1) n'ont-elles point dans les Grands (2), que ces

(1) Humana mens plerumque extollitur, & jam cum nulla poteſtate fulcitur, quanto magis in altum ſe erigit, cùm ſe etiam poteſtas adjungit..... ſubtiliſſima namque ars vivendi eſt: culmen tenere, gloriam premere, eſſe quidem in potentia, ſed potentem eſſe neſcire, ad largienda bona potentem ſe cognoſcere, ad repetenda noxia omne quod potenter valet ignorare. *S. Greg. lib. 26. mor. Expoſ. in B. Job. c. 19.*

(2) Secundum ligna ſilvæ, ſic ignis exardeſcit; & ſecundum virtutem hominis, ſic iracundia illius erit; & ſecundum ſubſtantiam ſuam exaltabit iram ſuam. *Eccl. cap. 28. ✝. 12.*

Digitized by Google

ces barrieres n'arrêtent point ; qui ſont au contraire environnés de flatteurs ſerviles ou lâches, qui juſtifient ſans ceſſe leurs démarches ; & à qui enfin, l'amour propre & la vanité, permettent ſi rarement de remporter ſur eux, la victoire de convenir de leurs erreurs.

C'étoit pour ménager à cet égard la délicateſſe du Cardinal de FLEURY, & pour lui donner même la gloire aux dépens de la mienne, de paroître m'avoir pardonné (3) & relevé généreuſement, après m'avoir abbattu ; que ſans ſonger en aucune façon à me juſtifier, ni à reveler pour cela tous les myſteres d'iniquité qu'on trouvera dans ces Mémoires, j'ai toujours travaillé à l'engager de me ren-

(3) Sicut magni animi eſt, non qui de alieno liberalis eſt, ſed qui quod alteri donat detrahit ſibi : ita clementem vocabo, non in alieno dolore facilem, ſed eum qui cum ſuis ſtimulis agitetur non proſilit ; qui intelligit magni animi eſſe etiam in ſummâ potentiâ pati. *Senec.*

Digitized by Google

dre ſon amitié (1); & non content de lui écrire dans les termes les plus propres à produire cet effet, je me ſuis encore adreſſé dans la même intention à divers particuliers, tant Seculiers qu'Ecléſiaſtiques, qui paſſoient pour avoir beaucoup de part dans la confiance de cette Eminence, & être à portée par conſéquent de lui parler en ma faveur; mais tout a été ſourd à ma voix (2): mes repréſentations ſoutenues d'une patience de tant d'années, ont été traitées d'inquietude: la moindre grace que j'ai demandée, qualifiée de témérité; & quant aux bons offices de ceux à qui j'ai eu recours, la prudence (3) des uns a pré-

(1) Peccaſti in fratrem? fac ſatis, & lucratus es: cito feciſti mortiferam rem, ſed remedium inveniſti. *Serm.* 16. *S. Aug. de verbis Dom.* 10. *post initium.*

(2) Vidi calumnias, quæ ſub ſole geruntur, & lacrimas innocentium, & neminem conſolatorem, nec poſſe reſiſtere eorum violentiæ cunctorum auxiliis deſtitutos. *Eccl. c.* 4. *v.* 1.

(3) Falſus amicus cum fortuna ut venit, ita & cum eadem recedit. *Seneca.*

Digitized by Google

prévalu ſur nos anciennes liaiſons ; elle a même été pouſſée ſi loin, qu'elle m'a privé d'en recevoir aucune réponſe ; & à l'égard des autres dans l'état Eccléſiaſtique, à qui j'avois également écrit, quoique leur pieté ſoit fort renommée, (l'affranchiſſement de *toute* foibleſſe étant reſervée pour la vie future,) ils ont montré la même timidité & gardé le même ſilence que les premiers.

On eſt vertueux, on eſt devot ; mais cependant on aime les honneurs & le crédit qui les procure ; & avec une pareille diſpoſition (4), celui qui diſtribue les graces paroît facilement

(4) Dives commotus confirmatur ab inimicis ſuis : humilis autem cum ceciderit, expelletur, & à notis. Diviti decepto multi recuperatores : locutus eſt ſuperba, & juſtificaverunt illum. Humilis deceptus eſt inſuper, & arguitur : locutus eſt ſenſatè & non eſt ei datus locus. Dives locutus eſt, omnes tacuerunt, & verbum illius uſque ad nubes perducent : pauper locutus eſt, & dicunt quis eſt hic ? & ſi offenderit, ſubvertent illum. *Eccl. cap.* 13. ℣. 25. 26. 27. 28. & 29.

Digitized by Google

ment juste; pendant qu'on remet chrétiennement à la Providence, le soin de délivrer celui qu'on voit dans l'oppression. Ne pouvant donc parvenir à fléchir le Cardinal de Fleury par mes lettres, ni à faire surmonter aux personnes dont j'avois imploré les bons offices, la terreur panique que la vivacité des sentimens du Cardinal, sur ce qui avoit le plus leger rapport à moi, leur causoit: Pleinement désabusé, de réïterer d'avantage des démarches aussi inutiles pour moi, qu'elles étoient embarrassantes pour d'autres; j'avois enfin pris la resolution de * publier ces Mémoires; de forcer s'il étoit possible le Cardinal de Fleury à rompre le silence, & à montrer dans les propres écrits qu'il m'avoit fait enlever, & que je reclame encore, les services que j'ai rendus à deux grands Rois, à ma patrie & à lui-même; lorsque

* *Ils avoient été envoyés pour cela à l'Imprimeur depuis le mois de Septembre 1742.*

Digitized by Google

lorſque la maladie qui a terminé ſes jours ſurvint. Quelque fâcheuſe que dût me paroître cette circonſtance, qui ne me permettoit plus d'exécuter mon projet; bien loin cependant d'en reſſentir aucune peine, j'eus au contraire une ſecrette joye (1), de penſer que des moyens plus doux, pourroient peut-être me délivrer de la ſituation où je ſuis; & que dans un tems où le Cardinal de Fleury alloit avoir, comme tous les hommes, un ſi preſſant beſoin (2) d'implorer la miſericorde de Dieu; il ne me refuſeroit pas de me rendre enfin ſon amitié, & de me faire remettre en même tems les papiers qu'il m'avoit fait enle-

(1) Doctrina viri per patientiam noſcitur: & gloria ejus eſt, iniqua prætergredi. *Proverb. cap.* 19. ℣. 11.

(2) Eſtote miſericordes, ſicut & pater veſter miſericors eſt, nolite condemnare & non condemnabimini, dimittite & dimittemini, date & dabitur vobis.... Eadem quippe menſurâ, quâ menſi fueritis, remetietur vobis. *Luc. c.* 6. ℣. 36. 37. & 38.

Digitized by Google

enlever. Ne pouvant donc, dans l'extrémité où j'apprenois qu'il étoit reduit, m'adresser à lui directement, pour obtenir ces deux graces; ce fut à l'Abbé COUTURIER, qui ne le quittoit point, disoit-on, pendant sa maladie, que j'écrivis le 21. Janvier 1743, pour le prier de s'acquitter d'une commission si conforme à l'idée que j'ai de sa vertu. Mais cette derniere tentative (1) pour profiter d'une circonstance si propre à calmer sa conscience & la mienne, sur tout ce qui s'étoit passé, a été aussi inutile que toutes les autres; puisqu'on voit par la réponse * de l'Abbé Couturier, qu'il ne lui a pas été possible, dit-il, de s'acquitter de ma commission; & qu'il ne s'est point vû à portée de faire ce que je desirois de lui. Est-ce par ménage-

(1) Fatigetur improbitas patientiâ tuâ.. *Tertul. de patient. cap.* 8.

* On trouvera cette réponse & ma lettre, à la fin de ce Volume *Pieces Justificat.* *N°. XIV.* & *XV.*

Digitized by Google

ménagement pour le malade, que ce pieux Abbé n'a pas jugé qu'il fût à propos de lui rappeller le souvenir d'un homme qui lui étoit odieux? Le Cardinal n'auroit-il donc pû (2), dans les derniers instans de sa vie, surmonter son ancienne repugnance, à écouter ce qui lui seroit revenu de ma part? ou s'est-il persuadé enfin, qu'une reconciliation mentale suffisoit pour mourir tranquille? Dieu seul peut connoître ce qui s'est passé dans son cœur à cet égard; mais ce que je ne saurois certainement ignorer, est, que l'animosité qu'il a montrée contre moi pendant près de 17. ans, n'a pû se terminer qu'avec sa vie.

Caché (3) desormais dans ces redouta-

(2) Homo homini reservat iram, & à Deo quærit medelam: in hominem similem sibi non habet misericordiam, & de peccatis suis deprecatur? ipse, cum caro sit, reservat iram & propitiationem petit à Deo? *Ecc. cap.* 28. ℣. 3. 4. & 5.

(3) Ibit homo in domum æternitatis suæ, & circuibunt in platea plangentes. *Eccl. c.* 12. ℣. 5.

Digitized by Google

doutables tenebres de l'Eternité, où il n'appartient qu'à Dieu ſeul de pénétrer; je garderois volontiers pour ſa mémoire, les mêmes ménagemens que j'ai eus pour ſa perſonne ; ſi on avoit voulu avoir le moindre égard à la patience avec laquelle j'ai ſouffert une ſi longue humiliation; & aux moyens que j'ai offert de m'en délivrer, ſans qu'il en rejaillit rien ſur mes Ennemis. Mais puiſque mes repréſentations là-deſſus ſont rejettées, & qu'il paroit clairement aujourd'hui qu'on voudroit, en violant à mon égard l'équité naturelle, que je ſouſcriviſſe en quelque façon à ma propre condamnation, afin que l'abus manifeſte que le Cardinal de Fleury a fait envers moi de ſon autorité, eût tout le prix & le mérite de la juſtice (1); à Dieu ne plaiſe que

· Et qui eum viderant, dicent ubi eſt. *Job. c.* 20. ℣. 7.

(1) Abſit iſtam rem facere. *I. Macch. c.* 9. ℣. 10.

que je trahiſſe (2) ſi indignement les intérêts de ma réputation; ni que jamais il ſoit dit, que j'aye achetté, par une lâcheté ſi mépriſable, le frivole avantage de voir finir mon exil, & peut-être le droit de rechercher à titre d'indulgence & de pardon, des graces, dont mes ſervices & mes ſouffrances pourront, j'eſpere, faire voir que je n'étois point indigne.

Ce n'eſt point en abbattant (3) le courage, par l'impunité (4) qu'on accorde aux grands, en opprimant les petits, ni en forçant ceux-ci à ſe dégrader eux-mêmes, qu'on parvient à former des ſujets capables de ſoutenir la gloire des Empires; mais c'eſt au con-

(2) Donec deficiam non recedam ab innocentiâ meâ. *Job. cap* 27. ℣. 5.

(3) Rectos ac vividos animos, non ut alii confundis ac deprimis, ſed foves & attollis. *Theophil. inſtit. reg. ad Conſtantin.*

(4) Quod juſtum eſt judicate; ſive civis ſit ille, ſive peregrinus, nulla erit diſtantia perſonarum, ita parvum audietis ut magnum; nec accipietis cujuſquam perſonam quia Dei judicium eſt. *Deuter. cap.* 14. ℣. 16. & 17.

Digitized by Google

contraire en profcrivant (1) avec indignation de femblables maximes : & les Souverains doivent être perfuadés, que les hommes qui font profeffion de ne fuivre que celles de la probité & de l'honneur, auront toujours autant d'horreur pour ce qui pourroit donner quelque atteinte à leur fidelité, qu'ils en reffentent pour ce qui les expofe à l'ignominie. Mais par malheur, ce n'eft guere dans les Cours qu'il eft permis de débiter une femblable doctrine : comme elle eft peu favorable aux vues ambitieufes des Miniftres (2), ils en affoibliffent autant qu'ils

(1) Hæc dicit Dominus judicate mane judicium, & exuite vi oppreffum de manu calumniantis, ne forte egrediatur ut ignis indignatio mea, & non fit qui extinguat propter malitiam ftudiorum veftrorum. *Jerem. cap.* 21.

Regnum à gente in gentem transfertur propter injuftitias, & injurias, & contumelias, & diverfos dolos. *Eccl. cap.* 10. ℣. 8.

(2) Colligunt fe quatuor vel quinque, atque unum confilium ad decipiendum Imperatorem capiunt; dicunt quid probandum fit : Imperator

Digitized by Google

qu'ils peuvent la force & l'estime, dans l'esprit des Rois; la fermeté & une certaine élevation de sentimens dans les particuliers leur déplait presque toujours, parce qu'elle leur semble incompatible avec l'envie qu'ils ont de dominer despotiquement; & par conséquent, il ne faut pas s'étonner, s'ils prennent un si grand soin de bannir l'une & l'autre des Cours où ils sont les maîtres, & de n'y favoriser que ce que l'ambition la plus rampante (1), est capable d'inspirer. Applaudisse (2) qui voudra à une façon

tor qui domi clausus est, vera non novit: cogitur hoc tantum scire, quod illi loquuntur: facit judices, quos fieri non oportet: amovet à Republica quos debebat obtinere. Quid multa? ut Diocletianus ipse dicebat, bonus, cautus, optimus venditur Imperator. *Vopisc. in vit. Aurel. Imp.*

(1) Est qui nequiter humiliat se, & interiora ejus plena sunt dolo.... & si ab imbecillitate virium vetetur peccare, si invenerit tempus malefaciendi, malefaciet. *Eccl. cap.* 19 ℣. 23 & 25.

(2) Nonne honor major est hujusmodi honore in honorem esse malle, ac suis magis moribus, quam promiscuis honoribus æstimari? *Euch. de contemptu mundi.*

façon de penſer, ſi capable d'effacer de l'eſprit & du cœur, toute idée de courage & de généroſité; je n'y conformerai jamais la mienne: & à quoi me ſerviroit d'ailleurs, dans la circonſtance où je ſuis, une pareille foibleſſe? à voir enſevelis pour jamais dans l'oubli, les ſervices que j'ai rendus; à voir ſubſiſter pour toujours dans le public, l'idée deſavantageuſe que la maniere pleine de dureté dont j'ai été traité, doit avoir donné de mes démarches; & à paſſer ainſi le reſte de mes jours avec le ſenſible deſagrément de paroître coupable ſans l'être, ou peut-être recompenſé ſans l'avoir mérité. Le Courtiſan le plus ſervile, oſeroit-il, en bonne foi, me conſeiller de ſacrifier ainſi, avec ſi peu de ménagement, ma propre réputation; & de ne devoir qu'à un ſilence encore plus honteux que timide, les avantages que la connoiſſance de la vérité peut me procurer?

Qu'on

Digitized by Google

Qu'on ne ſoit donc plus ſurpris, ſi, conformement au droit naturel, je romps aujourd'hui le ſilence, pour faire ſentir l'injuſtice de l'oppreſſion que je ſouffre. Les ſervices qu'on rend aux Rois, ſont comme les habits, qui s'uſent en vieilliſſant, & qui n'étant plus à la mode, expoſent alors à la riſée ceux qu'on en voit revêtus; & puiſque c'eſt l'idée que mes ennemis ont toujours tâché d'établir de ceux que j'ai rendus, il eſt bien tems de faire tomber des bruits (3) ſi injurieux; & que la malignité (4) de ceux qui les ont répandus ſoit pleinement connue.

(3) Beatus qui tectus eſt à lingua nequam, qui in iracundiam illius non tranſivit, & qui non attraxit jugum illius, & in vinculis illius non eſt ligatus; jugum enim illius jugum ferreum eſt, & vinculum illius vinculum æreum eſt, mors illius mors nequiſſima: & utilis potius infernus quam illa. *Eccl. cap.* 28. ✝. 23. 24. & 25.

(4) Laborant homines ut loquantur mendacium, nam veritatem tota felicitate loquerentur. *S. Auguſtinus.*

Digitized by Google

J'aurois souhaité que les moyens dont je suis obligé de me servir pour cet effet, eussent pû compatir avec mon séjour dans ma patrie, & dans la tranquille solitude où j'ai habité pendant plus d'onze ans; mais il n'est point possible de les allier avec cette situation, & quelque peu digne d'envie qu'elle paroisse, la paix que je m'y étois procurée, contre l'attente de mes ennemis, se changeroit bien-tôt, comme on va le remarquer, en de nouveaux troubles, si dans la circonstance où je me trouve, je prétendois la soutenir.

Tout le détail de ma conduite & du succès des Négociations dont j'ai été chargé, se trouvant renfermé dans les differens papiers (5), dont on s'empara à Douai, lorsqu'on m'y arrêta en 1732. par ordre du Cardinal de Fleury, à qui ils furent ensuite envoyés;

(5) Ex verbis enim tuis justificaberis, & ex verbis tuis condemnaberis. *Matth. c.* 12. ℣ 37.

Digitized by Google

envoyés ; j'ai crû, conformement à ce que la raiſon, l'humanité & la juſtice preſcrivent, qu'au moins après la mort de ce Cardinal, on ne me refuſeroit point la grace d'examiner (6) ces Preuves des ſervices que j'ai rendus, ou des fautes que l'on m'impute : & que, ſur le rapport (7) de *celui* qui ſeroit nommé pour faire cet examen, on rétabliroit ma réputation fletrie, tant par l'arrêt de ma perſonne & de mes papiers, que par le long exil que j'ai ſouffert, ſi on appercevoit, comme je m'en flatte, l'énorme injuſtice d'un pareil traitement ; ou qu'au contraire, on me puniroit de ma témérité, ſi on voyoit

†† 3 que

(6) Omnis qui male agit, odit lucem, & non venit ad lucem ; ut non arguantur opera ejus : qui autem facit veritatem, venit ad lucem ; ut manifeſtentur opera ejus. *Joan. cap.* 3. ℣. 20. & 21.

(7) Si enim nocui, aut dignum morte aliquid feci, non recuſo mori ; ſi vero nihil eſt eorum, quorum hi accuſant me, nemo poteſt me illis donare. *Act. Apoſt. cap.* 25. ℣. 16.

Digitized by Google

que je l'eusse poussée jusqu'à l'excès de prétendre me faire un mérite, de l'imprudence ou du peu de zele que j'aurois fait paroître pour le service du Roi. Afin donc d'offrir des moyens assurés d'user envers moi d'une regle si équitable, & qui tendoit d'ailleurs à me procurer la justification que je recherche, sans rien dévoiler au public, d'injurieux à mes ennemis; j'écrivis *, après que j'eus appris la mort du Cardinal de Fleury, au Comte de MAUREPAS, pour le supplier de m'obtenir l'examen dont il s'agissoit; & pour en faciliter l'exécution, je lui adressai la copie (8) du Procès verbal des papiers qu'on m'a enlevés, fait en présence de Mr. de la GRANDVILLE, alors Intendant de Flandres, qui

* *Cette lettre se trouvera placée en son lieu dans les Mémoires.*

(8) Non est Romanis consuetudo damnare aliquem hominem, priusquam is qui accusatur præsentes habeat accusatores, locumque defendi accipiat ad abluenda crimina. *Act. Apost. cap. 25. ℣. 16.*

Digitized by Google

qui avoit reçu l'ordre de s'en saisir; & j'ajoutai, que j'étois prêt (1) de présenter aussi la liste de ces mêmes papiers, écrite par le Secretaire de la Ville de Douai conjointement avec moi; afin qu'aucun n'échapât à la recherche & à la vérification qui en seroit faite.

Une représentation si moderée, faite au bout d'onze ans d'exil & d'humiliation (2), dont le contenu est si

†† 4 à

(1) Parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea, quæ in vobis est, spe, sed cum modestia & timore conscientiam habentes bonam, ut in eo quod detrahunt vobis, confundantur. *Epist.* 1. *B. Petri cap.* 3. ℣. 15. & 16.

(2) Si quis est [*dit Constantin*] qui se in quemcunque judicum, comitum, amicorum, vel palatinorum meorum aliquid veraciter probare posse contendit, quod non integre atque juste gessisse videatur; intrepidus, & securus accedat; ipse audiam omnia, ipse cognoscam; & si fuerit comprobatum, ipse me vindicabo de eo, qui me usque ad hoc tempus simulata integritate deceperit: illum autem qui hoc prodiderit & comprobaverit, & dignitatibus & rebus augebo. Ita mihi summa divinitas propitia sit. *Cod. Theodos.*

Digitized by Google

à l'abri de tout ſoupçon d'artifice, devoit-elle être rejettée ; & ne devoit-elle pas m'attirer une réponſe, qui me donnât au moins quelque légere eſperance qu'on y auroit égard ? C'eſt ce que je ſoumets avec joye au jugement du public ; & s'il eſt ſurpris d'apprendre qu'on m'ait refuſé cette conſolation (3), il ne le ſera peut-être pas moins de ce qui en eſt le principe.

L'autorité que s'étoit attribuée le Cardinal de Fleury en France, étoit montée, comme chacun l'a vû, à un tel point de deſpoticité, qu'il n'y avoit aucun particulier, à quelque degré d'élevation qu'il fût parvenu, qui crût lui être permis, ni même poſſible, de reclamer contr'elle. Ce Cardinal diſpoſoit à ſon gré du ſort des grands comme des petits ; ainſi, heureux étoient ceux qui, ſervilement aſſujetis à toutes ſes volontés, en fai-
ſoient

(3) Nonne diſſimulavi ? nonne ſilui ? nonne quievi ? & venit ſuper me indignatio. *Job. cap.* 3. ℣. 26.

ſoient la regle ſuprême de la leur; & malheureux au contraire ceux qui, moins dociles, s'écartoient tant ſoit peu de cette dépendance, & que ce Miniſtre pouvoit ſoupçonner de pénétrer au travers de ſon extérieur moderé & tranquille, l'ambition & la vanité dont il étoit agité. Les Partiſans & les Créatures de ce Cardinal, par un attachement pour ſa mémoire qu'ils pouſſent à l'excès, voulant, (apparamment pour juſtifier leur zele ou leur diſcernement,) perpétuer au-delà des bornes de ſa vie, la crainte qu'imprimoit ſon pouvoir, & canoniſer toutes ſes démarches, en le faiſant regarder comme un homme inacceſſible aux paſſions; prétendent encore faire un crime irremiſſible à ceux qui combattent cette opinion; & tâchent d'établir par conſéquent pour regle (4), que quiconque la contredira, ſe rendra,

(4) Non recte judicatis, nec cuſtoditis legem juſtitiæ, Sap. cap. 6.

par cela même, indigne d'être écouté. Or m'étant un peu écarté de leurs préventions, dans le simple exposé que j'ai eu l'honneur de faire à Monsieur le Comte de Maurepas, d'une petite partie des choses qui se sont passées entre le Cardinal de Fleury & moi; & paroissant même que j'ébranle, non seulement le nouvel article de foi que ces personnes veulent introduire; mais qu'il pourroit peut-être aussi arriver, si on me laissoit la liberté de parler, qu'au moins pour ce qui me concerne, je le renverserois totalement; ce Ministre n'a point voulu par une réponse, ni favoriser mes sentimens, en s'écartant de ceux qu'on affecte de suivre dans le lieu où il habite, ni combattre aussi les faits que j'avance, parce que les preuves en sont incontestables; & bien loin de me plaindre de son silence, je ne saurois qu'en approuver la sagesse, & que lui savoir tout le gré possible, d'avoir

d'avoir eu au moins la politesse de m'épargner le refus altier & sec de m'écouter, qu'employent volontiers ceux qui, dans des places semblables à la sienne, mais qui n'y portent point les mêmes lumieres & la même délicatesse de sentimens que lui, prétendent se débarrasser par là des représentations qu'on leur fait, quand elles leur semblent trop pressantes.

En donnant à la prudence de Mr. le Comte de Maurepas les éloges qu'elle mérite, à Dieu ne plaise que j'excuse également la singuliere prévention des Partisans du Cardinal de Fleury; & je crois pouvoir au contraire assurer ceux-ci, qu'elle est plus nuisible à la mémoire de leur Héros, que l'esprit d'équité (1) qui les porteroit, en exaltant ce que ce Cardinal

(1) *Statera justa & aequa sint pondera. Levit. cap. 19. ℣. 36.*

Pondus & pondus, mensura & mensura utrumque abominabile est apud Deum.

a fait de juste & de bon, à condamner avec une égale bonne foi, ce qui porte dans ses actions un caractere visible de passion & d'animosité. Une réputation, qui ne peut se soutenir que par la crainte, doit être, avec leur permission, bien delabrée, puisque ce qui est en soi estimable, n'a pas besoin d'un tel secours pour s'attirer nos applaudissemens & nos suffrages.

L'autorité (1) où sont les personnes dont je parle, étant jointe à leur disposition, de faire un crime à ceux, qui, ayant de justes sujets de se plaindre du Cardinal de Fleury, se trouvent obligés pour leur justification, de les manifester & de les soutenir par des preuves; il n'est pas difficile de comprendre les raisons qui m'ont engagé à quitter ma patrie, &

(1) Mala potestas, posse quod non liceat; potestas ista tenebrarum est, verum non videre, sed spernere. *Ambros. in Psalm.* 118.

Digitized by Google

& à chercher un asyle, où il me fut permis d'exposer la vérité. Foible, sans appui, objet des préjugés des uns, après l'avoir été de l'envie & de la calomnie des autres, il eut été facile à mes ennemis, si j'étois resté en France, d'attenter peut-être à ma liberté; & de me rendre suspect au Roi, en accusant malignement de témérité, la condamnation indirecte que je prétendrois faire de la confiance dont Sa Majesté honoroit le Cardinal de Fleury. L'injustice (1) d'un pareil procedé seroit cependant palpable, puisqu'une idée aussi extravagante n'a certainement rien de commun avec ce que le droit naturel autorise de faire pour sa défense; on peut suivre ce qu'il dicte sans rien entreprendre d'imprudent ou d'indiscret: je me flatte aussi qu'un Monar-

(1) Ego igitur admiratione prodigioque calumniæ perculsus, hæsito quid oporteat respondere; meque in mille mortes condemno, si vel suspicio talis de me uspiam fuerit. *Athan. ad Imp. Const. apologia.*

Digitized by Google

Monarque (1) tel que le Roi, rempli de justice & de lumiere, ne sauroit desaprouver que je revele, pour ma justification, l'abus qu'a fait de son autorité, envers moi, le Ministre qui en a été pendant long-tems le seul dépositaire. Cependant les avenues du Trône étant toujours difficiles à un particulier pour plaider lui-même sa cause; & ceux qui ont intérêt de les lui fermer, trouvant aisément les moyens de lui opposer des barrieres insurmontables, qu'il ne sauroit franchir, je me suis vû dans la nécessité, ou de passer le reste de mes jours dans l'opprobre, ou de me retirer dans un lieu qui me mit à l'abri de la puissance & de la malignité de mes ennemis, pour faire connoître (2) enfin toute l'injustice de l'oppression que je souffre.

(1) Novi te pium, clementem, mitem atque tranquillum, fidem ac timorem Domini cordi habentem; sed plerumque aliqua nos fallunt. *Epist. XL. S. Ambr. ad Imp. Theodos.*

(2) Sollicite cura te ipsum probabilem exhibere Deo operarium inconfusibilem, recte tractantem verbum veritatis. *Epist. II. ad Tim. cap. 2. ♈. 15.*

Digitized by Google

Quelques forts que soyent les préjugés que cette longue oppression a établi contre moi, j'espere qu'ils n'empêcheront cependant point de remarquer dans ces Mémoires, que je n'ai pris la resolution de sortir du Royaume (1), qu'après une persécution de plus de 18. ans, qui dure encore; qu'après que l'on m'a refusé diverses fois jusqu'à la simple grace d'examiner (2) par les propres papiers qu'on m'a enlevés, & par ceux que j'ai offert de présen-

(1) Si malum est fugere, multo deterius est persequi; si ergo fugam pro re pudenda, objiciunt, pudeat eos quod sint persecutores: si enim quiescerent insidiatores, quiescerent & fugientes.... nemo enim mansuetum & humanum, sed efferum fugitat: quanto enim clarior fuga, tanto etiam inclariore fama est per insidias tentata cædes.... sive in exilium miserint unà cum relegatis monumenta suorum scelerum ad exteros emittunt. Si igitur integræ mentis essent, viderent sese istis rebus illaqueari, suasque sibi rationes officere. *Ath. de fuga sua, Apologia.*

(2) Si damnas, cur non & inquiris? si non inquiris, cur non & absolvis? *Tertul. Apolog. cap.* 1.

Digitized by Google

présenter, si je mérite d'être traité avec une rigueur si extraordinaire ; & qu'après en un mot, qu'il n'est plus permis de douter qu'on veut, en perpétuant toutes les humiliations que je souffre, ou que je n'en obtienne la délivrance que par celle, encore plus honteuse, d'avouer moi-même que je les ai méritées ; ou qu'au moins, leur prolongation au-delà de la vie du Cardinal de Fleury, confirme à l'avantage de sa mémoire, une opinion de moi si desavantageuse.

C'est à ceux qui estiment une fermeté de courage non présomptueuse ou téméraire (car à Dieu ne plaise qu'il en soit ici question) mais généreuse, & qui n'admet aucune bassesse d'ame, & dont je cherche à mériter l'approbation ; c'est à ces personnes, dis-je, à examiner à présent, si j'ai pû me dispenser de prendre un parti qui me facilitât le moyen de terminer une si longue persécution ; & si on peut

me condamner (1) de m'éloigner d'un Païs, où l'on me refuse jusqu'au droit acquis à tous les hommes, de se justifier, pour chercher ailleurs un azyle (2), conformément aux conseils que notre Seigneur a bien voulu nous donner, & qu'il a daigné autoriser par son propre exemple (3), en se déro-

(1) Qui mihi id jure vitio vertendum est, quod non ultrà me in manus quærentium injecerim, id enim esset se plane ingratum Deo præstare, & præter ejus mandatum agere, & cum actis sanctorum pugnare. *Athan. de fuga sua, Apologia.*

(2) Cum Deus nonnullis præcepta fugiendi dederit, & à sanctis ita actum sit, dicant mihi quæso, qui nihil quod dignum est audiunt, unde ipsi didicerunt persecutiones instituendas esse? Certè à Sanctis id non habent; superest igitur, ut ab illo acceperint, qui dixit: persequar & comprehendam. Fugere siquidem Deus injunxit, & sancti factitarunt; persequi autem diaboli inventum est, qui omnibus infestus ubique votum concipit. Quibus igitur adhærescendum? Domini verbis, aut ipsorum fabulis? Quorumve acta imitanda sunt? Sanctorumne, an istorum mendacia? *Athan. de fuga sua, Apologia.*

(3) *Matth. cap.* 12. ℣. 14. *&* 15. *Marc. c.* 3. ℣. 6. *&* 7. *Luc. c.* 4. ℣. 29. *&* 30. *Joan. c.* 7. 8. *&* 11.

Digitized by Google

dérobant souvent à la fureur de ceux qui s'étoient déclarés ses ennemis.

Que les miens se félicitent (1) donc, s'ils veulent, d'avoir impunément violé à mon égard les loix de la Societé humaine; puni en moi ce qui méritoit d'être recompensé; & trouvé le secret de justifier jusqu'à présent les traits les plus marqués de leur mauvaise foi & de leur passion : Rien de tout cela ne doit surprendre, & dans tous les tems, ceux qui ont été revêtus d'une grande Puissance, ont facilement opprimé les petits (2), & sauvé leur réputation aux dépens de celle de leurs inferieurs; mais tôt ou tard enfin la vérité

(1) Damnate & atterite nos; probatio est enim innocentiæ nostræ, iniquitas vestra. *Tertul. in apolog. adv. gent. cap.* 50.

Uva in vite pressuram non sentit; sed nihil inde manat : mittitur in torculari, calcatur, premitur: injuria videtur fieri uvæ, sed ista injuria sterilis non est; imo si nulla injuria accederet, sterilis maneret. *August in Psalm.* 54.

(2) Nonne divites per potentiam opprimunt vos, & ipsi trahunt ad judicia. *Jacob. cap.* 2. ℣. 6.

Digitized by Google

vérité paroît, & s'élevant contre ces hommes également vains & injuſtes, elle convertit en confuſion la fauſſe gloire dont ils jouïſſent; en leur faiſant ſentir alors malgré eux, *que la ſageſſe*, comme dit le Saint Eſprit (1), *n'eſt point l'art de faire le mal avec adreſſe, & que la conduite des méchans ne ſauroit paſſer pour prudence.*

C'eſt en mettant donc toute ma confiance dans une maxime ſi ſainte, que je viens aujourd'hui plaider ma cauſe devant le tribunal du Public, & que j'attens de ſon équité, la juſtice que j'ai vainement tâché d'obtenir de ceux de qui je devois l'attendre. Si après cela, les armes que mes ennemis m'ont données eux-mêmes pour les combattre, leur porte (2) malgré moi, quelques bleſſures mortelles, c'eſt à eux ſeuls qu'ils

(1) Non eſt ſapientia nequitiæ diſciplina: & non eſt cogitatus peccatorum prudentia. *Eccl. cap.* 19. *ỳ.* 19.

(2) Factus ſum inſipiens, vos me coegitis. *Epiſt.* 2. *ad Corinth. cap.* 12. *ỳ.* 11.

Digitized by Google

qu'ils devront s'en prendre ; puiſqu'il n'a tenu qu'à eux que je n'en fiſſe aucun uſage ; & que bien loin même de m'en prévaloir, j'ai fait au contraire tout mon poſſible, pour leur épargner auſſi bien qu'à moi, le chagrin de m'en ſervir : la dureté inflexible qu'ils montrent achevera, j'eſpere, de juſtifier des demarches que je ne fais qu'avec regret ; & ſi je ſuis aſſez heureux, pour que la narration fidele (1) que je vais faire de ma conduite, & du ſuccès qu'ont eu toutes les Négociations dont j'ai été chargé, rétabliſſe ma réputation dans l'eſprit de ceux qui ont jugé ſi deſavantageuſement de moi, je finirai mes jours en paix, & je pourrai adreſſer au Seigneur, après une ſi longue tempête, ces paroles du Roi Prophête : *Lætati ſumus pro diebus, quibus nos humiliaſti annis, quibus vidimus mala.* PSALM. 89.

(1) Beatus.... qui enarrat juſtitiam auri audienti, *Eccl. cap.* 25. ℣. 12.

AVERTIS-

Digitized by Google

AVERTISSEMENT
DE
L'AUTEUR.

Dans le tems que je croyois ne pouvoir plus me dispenser de publier ces MEMOIRES, *le Cardinal* DE FLEURY *vivoit encore; & la crainte qu'inspiroit son pouvoir, ne me laissoit point la liberté de choisir un Imprimeur en France: Reduit à profiter de la bonne volonté d'un Libraire qui m'étoit inconnu, & l'impossibilité de me transporter dans le lieu de sa residence, m'obligea d'y envoyer une personne à laquelle je remis ce que je me proposois de rendre d'abord public. Quand cette personne fut arrivée où demeuroit le Libraire, elle s'acquitta aussi mal de ma commission que du soin de diriger l'édition. La méfiance se glissa entre le libraire & lui: ils se brouillerent ensemble, & de leur mésintelligence devoit resulter la découverte de mon dessein, & par consequent le ressentiment le plus vif du Cardinal de Fleury. Heureusement la Divine Providence me*

mit

Digitized by Google

mit à l'abri de ce danger ; j'appris ce qui s'étoit passé entre ces deux hommes, mais il n'étoit presque plus tems de prendre d'autres mesures ; le Libraire avoit déja remis mes cahiers à l'Imprimeur ; les démarches que j'aurois faites pour les ravoir, auroient été à coup sûr aussi inutiles, qu'elles pouvoient devenir perilleuses ; ainsi je crus devoir les laisser. Le Cardinal de Fleury mourut dans ces entrefaites ; & cet événement changeant mes projets, j'exigeai du Libraire que l'Imprimeur qui avoit déja avancé son travail, ne distribueroit rien sans ma permission. Il s'y engagea par écrit, & même de me remettre tous les exemplaires ; mais lors que je m'y attendois le moins, j'appris qu'on avoit débité à Francfort & même dans l'armée Françoise, qui étoit alors au voisinage de cette ville-là, deux Tomes de mes Memoires, & qu'on en avoit envoyé un ballot à Lion.

Que faire dans une telle circonstance ? Mes plaintes & mes reproches n'auroient point arrêté les Exemplaires qu'on repandoit : Pour n'avoir cependant rien à me reprocher ; & empêcher, autant qu'il me seroit possible, le debit d'un ouvrage dont j'avois interêt d'arrêter la publication tant

que

que je ferois en France; j'écrivis à trois fameux Libraires, pour leur apprendre le sort de celui-ci, & les prier d'en avertir leurs correspondans: Ils parurent tous trois, dans les reponses qu'ils me firent, sensibles à ma peine: Ils me promirent également leurs bons offices, mais ils ne me dissimulerent point qu'ils seroient très inutiles.

Ces obstacles qui se presentoient de toute part, pour arrêter le débit d'une édition si imparfaite, ne me rebuterent point. Je m'adressai à un Imprimeur, qui me fit esperer de parvenir à ce but, par une nouvelle Edition plus correcte de mes Memoires: J'acceptai sa proposition, mais bien loin de remplir mon attente, je trouvai dans les exemplaires qu'il me fit tenir, le sens des phrases souvent alteré ou devenu inintelligible, par le défaut de ponctuation: un très grand nombre de fautes d'ortographe; plusieurs des corrections que j'avois faites, omises; presque tous les noms propres, défigurés; & en un mot, cette seconde Edition aussi defectueuse que la prémiere.

Convaincu alors, que le seul moyen de remedier à de semblables inconveniens, étoit d'attendre que je pusse faire travailler dans les Païs étrangers & sous mes yeux, à une

édition

édition exacte & fidele; je suspendis l'exécution de mon dessein, jusques au tems où la Paix la rendroit moins suspecte & plus facile. Mais avant de sortir du Royaume de France, & pendant que je continuois dans le lieu de mon sejour ordinaire, à preparer ce qui devoit servir à ma justification; un nouvel orage se forma contre moi, encore plus violent que tous ceux dont j'avois été agité: je fus averti que des ennemis dangereux & puissans, instruits que le commencement de mes Memoires avoit paru, sollicitoient vivement qu'on me mit hors d'état le reste de mes jours de les finir.

*Cet avis qui me parvint de la maniere du monde la plus * singuliere, étant bien fondé; le desir, aussi naturel que permis, de conserver ma liberté, me détermina à me transporter dans un Païs où elle n'eut rien à craindre, en attendant que je pusse me rendre à Rome.*

*La Divine Providence ** ayant permis que j'exécutasse mon projet avec une entiere facilité*

* Impulsus eversus sum ut caderem: & dominus suscepit me. Fortitudo mea, & laus mea dominus, & factus est mihi in salutem. *Psalm.* 117.

** Astitit à dextris pauperis, ut salvam faceret à persequentibus animam meam. *Psalm.* 108.

Digitized by Google

facilité ; c'est dans un Païs tranquile, que je continue à travailler & à rendre complets mes MEMOIRES.

On verra par les III. premiers Tomes, que j'ai jugé à propos de faire paroitre à présent, qu'on a pris un soin particulier de cette Edition.

Ce qui me reste à dire pourra peut-être contenir III. autres Tomes de la grosseur de ceux-ci, & je suis assuré que mon Libraire remplira la promesse qu'il m'a faite, de n'en point suspendre l'impression, & de les publier le plûtôt qu'il sera possible.

En achevant cet Avertissement, je crois pouvoir déclarer que je suis très éloigné de vouloir rien cacher de ce que la prudence & la modération permettent de dire ; bien loin de là, j'ai un intérêt pressant à ne rien taire ; & principalement à mettre dans tout leur jour, les chimeriques suppositions, que certains personnages de la Province où je résidois, se sont empressés depuis peu de répandre, avec aussi peu de vérité que de ménagement. Si, pour faire valoir leur zele, comme il y a toute apparence, & piqués que j'aye rendu leur vigilance inutile, ils se sont crus en droit de me faire paroitre sur la scene, & de l'égayer à mes dépens ; ils trouveront bon que je les y fasse venir

bien tôt à mon tour : Cependant le mauvais exemple ne devant point séduire, je ne les imiterai pas par des réfléxions satyriques, ni des épisodes malignes; l'avantage frivole de faire rire par des traits que dicte la médisance, ne me touche point; & l'abandonnant sans peine à qui le recherche, je tâcherai seulement de mettre le public en état de donner à mes ennemis ou à moi, la place qu'il jugera que nous méritons dans son estime.

J'attends ce discernement avec la confiance que donne ce qui est fondé sur la vérité; & mes vœux seront remplis, si, au lieu d'employer pour être écouté quelques plaisanteries souvent insipides, & presque toujours indécentes, une relation exacte & modeste m'acquiert le droit de dire un jour à ceux qui liront mes Mémoires; Gavisus sum autem in Domino vehementer, quoniam tandem aliquando refloruistis pro me sentire, sicut & sentiebatis; occupati autem eratis. *Epist. ad* PHILIPP. *cap. IV.*

MEMOI-

MEMOIRES
DE MONSIEUR L'ABBÉ
DE MONTGON,
Publiés par lui-même.

SI l'usage le plus légitime de l'autorité dans un Ministre, consiste principalement à exciter dans les Sujets d'un Etat, le louable desir de se rendre utiles à leur Patrie, par les récompenses qu'il procure à ceux qui l'ont servie; il s'ensuit que de les frustrer de ce qui doit être le prix du mérite & l'objet de l'émulation, devient un abus manifeste de cette autorité; & que de convertir, outre cela, ce qu'ils ont fait de bien, en moyens de flétrir leur réputation, & de leur ravir toute estime, est le comble de l'injustice. Un semblable dessein, dès qu'il est apperçu,

Digitized by Google

inſpire toujours des ſentimens d'indignation dont on n'eſt point le maître. Tel eſt cependant celui que le Cardinal de Fleury avoit formé contre moi, dont il ne s'eſt jamais départi, & dont les ſuites durent encore : c'eſt ce que je me propoſe de faire voir dans ces Memoires.

La vérité, je le ſai, paroît aiſément ſuſpecte dans la bouche d'un homme qu'on eſt accoutumé de voir dans la diſgrace ; & les bleſſures de la calomnie, quoiqu'elles ſe gueriſſent avec le tems, laiſſent cependant après elles, des cicatrices qu'il eſt bien difficile de faire entierement diſparoître. Mais quoique ces réflexions duſſent m'allarmer, elles ne m'ôtent pourtant point l'eſperance de diſſiper les préventions de ceux, qui, depuis tant d'années, prennent ſur ce qui me regarde, les apparences les plus légeres pour des réalités. Je me flatte de les convaincre : Que de ſouffrir une rigueur ſans adouciſſement, n'eſt pas toujours une preuve qu'on eſt coupable.

Je conviens volontiers, que pour combattre des préjugés contre moi ſi forts & ſi anciens, il faut des Faits prouvés ſi clairement, qu'ils ne laiſſent à la malignité aucune reſſource pour les détruire ; & c'eſt auſſi ce que je me propoſe de

faire

Digitized by Google

faire dans cet Ouvrage, en n'employant même le plus souvent, pour ma défense, que les seules armes que me fourniront la passion ou la mauvaise foi de mes ennemis. Si après cela il paroit que je ne fais point assez valoir un pareil avantage, leur animosité contre moi, poussée souvent jusqu'à la petitesse, en deviendra-t-elle plus excusable? Et mes démarches pour calmer cette animosité, ou ma patience à la souffrir, ne seront-elles d'aucun prix? L'équité permettra-t-elle de juger de ma conduite sur le seul témoignage de ceux qui ont toujours travaillé à m'opprimer? Me condamnera-t-on sans m'entendre, parce qu'ils ont été puissants? Et enfin, croira-t-on que je suis tombé dans un espece de délire, en me persuadant que l'envie, le caprice, ou la passion d'un Ministre, n'ont jamais servi à distinguer le mensonge de la vérité, & le crime de l'innocence? Non, non, il n'y a que de vils esclaves de la faveur, accoutumés à regarder la fermeté & la droiture comme inutiles ou chimeriques, qui puissent suivre des maximes si fausses; & le Public, à qui on ne pourra jamais persuader de les admettre, verra toujours avec plaisir, les

Digitized by Google

malheurs soutenus avec constance, & les sentimens du cœur superieurs à l'adversité.

La nuit ne dure pas toujours *, & si ses ténebres empêchent quelquefois le voyageur de distinguer les objets d'une campagne, & les défigurent à ses yeux, il n'a que plus de plaisir de remarquer son erreur au retour de l'aurore. La lumiere de la vérité, quand elle est apperçue, ne cause pas moins de satisfaction; & si malgré tous les efforts qui ont été faits pour l'éteindre sur ce qui me regarde, je suis cependant assez heureux pour en faire appercevoir l'éclat dans ces Mémoires, ce ne sera pas une médiocre preuve assurement, que la fausseté ni la malignité du cœur humain ne sauroit prévaloir sur elle.

L'extrême disproportion d'âge qui se trouvoit entre le Roi Très-Chrétien & l'Infante † d'Espagne; les vives allarmes qu'une

* *Mendacia non diù fallunt, noctem tamdiù esse, quamdiù illucescat dies, clarificato autem die & sole oborto, luci tenebras, & caliginem cedere, & quæ grassabantur per noctem latrocinia cessare.*

Epist. 55. Sti. Cypriani.

† MARIE ANNE VICTOIRE DE BOURBON, à présent Princesse du Brezil.

qu'une maladie dangereuse, que ce Prince avoit eue dans le commencement de l'année 1725., excita dans sa Cour & dans tout son Royaume ; & le desir ardent que tous ses Sujets témoignoient de voir ce jeune Monarque épouser une Princesse, qui fut en état de lui donner des successeurs, l'ayant comme forcé de préferer le bien & le repos de ses Etats aux sentimens de tendresse qu'il pouvoit ressentir pour l'Infante d'Espagne, en qui il ne manquoit que quelques années de plus pour remplir les vœux de toute la Nation Françoise : il crut devoir se déterminer à rompre les engagemens que le feu Duc d'Orleans lui avoit fait prendre pour son mariage avec cette jeune Princesse, & la faire reconduire dans les Etats du Roi son Pere.

Cependant ceux que S. M. T. C. avoit honorés de sa confiance, & qui étoient encore les dépositaires de son autorité, sentoient assez qu'une semblable résolution, prise dans des circonstances, où il avoit paru qu'on n'avoit rien négligé pour dissiper de l'esprit du Roi * & de

* Le Maréchal de TESSE' qui étoit alors en Espagne, avoit reçu ordre d'assurer leurs Maj. Catholiques, que dès que l'Infante auroit atteint sa septieme année, on célébreroit les fiançailles de cette Princesse avec le Roi Très-Chrétien.

Digitized by Google

de la Reine d'Espagne tout soupçon qu'on l'eût formée, entraineroit des suites fort fâcheuses : on se trouvoit fort embarrassé à la Cour de France, dans le choix des moyens dont on pouvoit faire usage pour justifier le subit changement qui alloit arriver, & pour calmer en même tems le vif ressentiment qu'il ne pouvoit manquer d'exciter dans le cœur de leurs Maj. Cath. Tous ceux, il est vrai, qui par leur rang ou par leurs lumieres étoient à portée d'être consultés, & de donner leur avis sur une affaire si délicate, convenoient également de la nécessité indispensable qu'il y avoit de marier le Roi Très-Chrétien avec une Princesse d'un âge proportionné au sien ; mais en même tems ils étoient fort divisés entr'eux, sur la conduite qu'on devoit tenir dans une occasion où ils appercevoient, que dans l'exposition qu'ils feroient de leurs sentimens, & dans le choix des moyens qu'ils proposeroient, ils avoient tout à la fois à ménager les intérêts de leur Souverain avec ceux de la gloire d'un Monarque, qui pouvoit, par le moindre événement facheux, devenir peut-être le leur un jour. Une pareille perspective rend toujours les Courtisans timides ; & elle paroissoit aussi

Digitized by Google

un motif bien fort à ceux dont je parle, de s'expliquer sur l'affaire dont il s'agissoit, avec ambiguité ; afin de se procurer dans la suite, la facilité de donner à leurs sentimens le tour que les occasions & les circonstances qui pouvoient naître, leur feroient juger être susceptibles d'une interprétation favorable, & ne mettre aucun obstacle à leurs desseins ou à leur fortune.

Si cette maniere obscure & artificieuse de parler sur l'affaire dont il s'agissoit, étoit avantageuse aux personnes de la Cour de France, qui en faisoient usage, elle n'étoit pas moins contraire aux vues de ceux qui étoient alors en place ; puisqu'elle les exposoit à porter tout le poids de l'indignation de leurs Maj. Cath. en passant pour les seuls auteurs du renvoi de l'Infante. S'apperçevant donc, que pour justifier & autoriser en même tems la résolution qu'ils étoient sur le point de conseiller au Roi Très-Chrétien de prendre, de faire partir la jeune Princesse, il étoit important de la faire approuver d'une maniere plus claire & plus authentique, par le suffrage des personnes, qui, par leurs emplois & leurs dignités, tenoient en France le premier rang ;

Digitized by Google

Mr. le Duc de BOURBON, alors premier Ministre, en assembla plusieurs chez lui pour les consulter; & dans cet espece de conseil, composé de Cardinaux, de Marêchaux de France & de quelques Ducs & Pairs, ce Prince, après leur avoir rappellé en peu de mots le souvenir des justes allarmes, que leur avoit causé la dangereuse maladie dont le Roi étoit à peine délivré, & exposé en même tems les suites funestes que pouvoit entraîner la mort de ce Monarque sans laisser des successeurs; exhorta tous ceux qui composoient cette assemblée, par le zele dont il ne doutoit nullement, ajouta-t-il, qu'ils ne fussent tous animés pour la gloire du Roi & pour le bien de l'Etat, de lui dire librement leur avis sur le dessein qu'on avoit de renvoyer l'Infante, afin de marier le Roi Très-Chrétien à une Princesse, dont l'âge proportionné au sien, pût faire esperer de prévenir par une prompte succession, les malheurs que le bas âge de l'Infante laisseroit entrevoir pendant long-tems, & pouvoit peut-être causer. Son Altesse ajouta encore, que s'agissant dans l'affaire dont il étoit question, de veiller à conserver la tranquillité dans le Royaume,

me,

Digitized by Google

me, en mariant promptement le Roi, & de chercher en même tems des moyens capables de faire goûter à leurs Maj. Cath. les raisons importantes qu'on avoit de prendre ce parti ; elle esperoit qu'ils l'aideroient de leurs lumieres & de leurs conseils pour remplir deux devoirs si essentiels, & pour montrer enfin à la France, à l'Espagne & à toute l'Europe, que le seul bien de l'Etat, dont le repos ne pouvoit être troublé sans que celui des autres Monarques ne le fût également, étoit l'unique motif de la détermination qu'on alloit prendre.

Ce discours du Duc de Bourbon, & l'obligation indispensable où ceux qui formoient cette assemblée se trouvoient de s'expliquer, & de sortir de la reserve dans laquelle ils tâchoient ailleurs de se renfermer, les ayant mis dans la nécessité d'exposer leurs sentimens ; plusieurs d'entr'eux furent d'avis, qu'avant de rien déterminer, ni de rendre publique la résolution qu'on se proposoit de prendre, on essayât de disposer l'esprit du Roi d'Espagne à l'approuver, en soumettant à son jugement, par la voye de la Négociation, les motifs essentiels sur lesquels elle étoit fondée, & qui en prouvoient

voient la néceſſité. Ils eſtimoient auſſi qu'il ſeroit à propos d'attendre enſuite, que les réflexions que la pieté de ce Prince lui ſuggereroit de faire ſur ce qu'on lui auroit expoſé, étant ſoutenues de l'intérêt qu'on ne pouvoit douter qu'il ne prît au bonheur & à la tranquillité de la Nation Françoiſe, dans le ſein de laquelle il étoit né, calmaſſent les premiers mouvemens que le chagrin de voir l'Infante ſa fille privée de monter ſur le Trône d'une ſi floriſſante Monarchie, pouvoit exciter en lui. Et ces mêmes perſonnes ajoutoient, que ſi après avoir ſatisfait par une conduite auſſi moderée & auſſi remplie de bonne foi, aux juſtes égards qu'on ne pouvoit ſelon eux, ſe diſpenſer d'avoir dans le cas dont il s'agiſſoit, pour un Monarque que ſa puiſſance & le ſang dont il ſortoit rendoient ſi reſpectable, en l'établiſſant en quelque façon l'arbitre du bonheur & de la tranquillité du Royaume de France, ſi, dis-je, il refuſoit cependant après cela de ſe prêter aux inſtances du Roi ſon Neveu, & aux vœux de toute la Nation Françoiſe, on ne pourroit imputer alors qu'à lui ſeul, la guerre, ou les autres malheurs, qui pourroient être les ſuites de ſa réſiſtance, ni deſaprouver

ver par conséquent, que Sa Maj. T. C. voyant rejettées les justes représentations qu'Elle auroit faite, ne préferât ce qu'Elle devoit à son Etat, à toute autre consideration, en faisant alors partir l'Infante.

Cet avis, quoique sage & moderé, ne prévalut pas néanmoins sur le sentiment de ceux qui y furent contraires. Ces derniers, revenus à peine de l'inquietude que la dangereuse maladie du Roi leur avoit causée, craignoient que quelque accident semblable ne replongeât encore de nouveau tout le Royaume dans la crainte de se voir la proye des differens partis, que la mort de ce Prince ne pouvoit manquer, selon eux, d'y former; & par conséquent d'une cruelle & sanglante guerre civile. La voye d'une Négociation, dont on proposoit de faire usage, pour engager le Roi d'Espagne à consentir au renvoi de la Princesse sa fille, leur sembloit d'ailleurs pouvoir, par plus d'une raison, devenir fort longue, & par conséquent ou inutile, ou périlleuse; & enfin les motifs qui obligeoient, à leur avis, le Roi à se marier promptement, étoient supérieurs à toute autre consideration, & outre cela si pressans, que

 tout

Digitized by Google

tout ce qui tendoit à éloigner l'accomplissement d'une affaire si desirable, ne pouvoit jamais mériter la moindre attention; ni les suites du départ de l'Infante, pour si grandes qu'elles pussent devenir, être mises en comparaison avec celles qu'entraineroit la mort du Roi Très-Chrétien sans successeur.

Le zele que les personnes dont je viens de parler, manifestoient pour maintenir la tranquillité dans l'Etat, quelque sincere qu'il pût être, ne laissoit pas aussi de recevoir dans quelques-unes d'entr'elles une secrette activité, par l'influence d'une intrigue de Cour, que le ressentiment du refus qu'on avoit fait en Espagne d'accorder une certaine grace avoit causé, & qui avoit ensuite donné lieu à des projets, dont l'exécution devenoit impossible si l'Infante restoit en France.

On prend peu de résolutions dans les Cours, où l'intérêt particulier & personnel de ceux qui y jouent le principal rolle, & à qui tous les autres veulent plaire, ou dont au moins ils redoutent servilement le couroux, ne soit mêlé, & ne prévale même assez souvent sur l'utilité publique; & cette occasion n'est pas la premiere, où Dieu a permis, pour faire

Digitized by Google

mieux ſentir le néant de la puiſſance & de la grandeur humaine, que le ſort des plus grands Princes dépendît quelquefois du caprice des plus petits particuliers. Mais comme la réſerve que je dois obſerver dans cet écrit, ſur ce qui peut intéreſſer des perſonnes conſiderables, ne me permet pas de dévoiler les ſecrets reſſorts qu'on fit jouer à la Cour de France dans la circonſtance dont je viens de parler, il me ſuffit de rapporter ſimplement, que le réſultat de l'aſſemblée qui ſe tint chez le Duc de Bourbon, fut : qu'il étoit à propos de faire partir inceſſamment l'Infante ; que le Roi auſſi bien que Son Alteſſe écriroient à leurs Maj. Cath. ſur ce ſujet, dans les termes les plus capables de calmer leur juſte reſſentiment ; & qu'indépendamment de cela, on mettroit tout en uſage pour parvenir au même but, & pour faire ſentir au Roi d'Eſpagne, que l'extrème néceſſité qu'il y avoit de marier le Roi ſon neveu, étoit l'unique raiſon qui avoit obligé, & comme forcé ce jeune Monarque, de ceder aux continuelles & preſſantes inſtances que ſes Sujets lui faiſoient, d'aſſurer par une prompte ſucceſſion leur tranquillité & leur bonheur.

La

Digitized by Google

La commiſſion d'annoncer à leurs Maj. Cath. la rupture des engagemens qui avoient été pris pour le mariage du Roi Très-Chrétien avec l'Infante, & le prochain départ de cette Princeſſe de la Cour de France, étoit trop deſagréable pour en charger un Seigneur comme le Marêchal de Teſſé, également vénérable par ſon âge, & par les dignités dont il étoit revêtu. Ainſi comme il y avoit déja du tems qu'il ſollicitoit d'être rappellé, on lui écrivit de partir promptement de la Cour d'Eſpagne, afin de lui épargner le chagrin de s'y trouver à l'arrivée du courier, qui devoit y être dépêché. La diligence avec laquelle il exécuta cet ordre, jointe à la reſiſtance qu'il oppoſa aux ſollicitations que lui firent leurs Maj. Cath. de prolonger ſon ſéjour à Madrid de quelques jours, afin de l'y retrouver encore au retour d'un petit voyage qu'Elles devoient faire au Palais de S. Ildephonſe, donna une grande vraiſemblance aux ſoupçons qu'elles conçurent enſuite, auſſi bien que tous leurs Sujets, qu'il étoit déja informé, avant que de partir, de l'événement qui devoit arriver. Il s'en eſt cependant extrêmement défendu dans les lettres qu'il écrivit alors, & dans les dif-

Digitized by Google

férentes occasions où on lui en a parlé ; & la sensibilité qu'il a montré jusqu'à la fin de sa vie, à l'injure qu'il prétendoit que lui faisoient ceux qui doutoient de sa bonne foi sur cet article, peut ce me semble faire présumer en sa faveur qu'elle étoit entiere.

Le courier qui étoit chargé de porter à Madrid la nouvelle triste & peu attendue du départ de l'Infante, y trouva l'Abbé de Livry. Ce Ministre y étoit arrivé depuis peu de la Cour de Portugal, où il avoit été auparavant nommé Ambassadeur de France : & fort satisfait que les brouilleries auxquelles il avoit assez imprudemment donné lieu entre leurs Maj. Très-Chrétienne & Portugaise, l'eussent conduit cependant à succeder au Maréchal de Tessé dans l'emploi de confiance qu'il occupoit à la Cour d'Espagne ; il se proposoit de recueillir de cette nouvelle commission, pour lui & pour sa famille, tous les avantages que l'union & la parfaite correspondance qui paroissoient devoir naturellement régner entre les deux Couronnes, ne pouvoient manquer de procurer à celui qui en seroit l'instrument.

La lecture des lettres qui lui furent remises, répandit une étrange amertume,

comme

comme il est aisé de s'imaginer, sur les projets pleins de douceurs & d'agrémens qu'il avoit formés. Rien ne fut égal à la surprise que lui causa la prompte résolution qu'il voyoit qu'on avoit prise en France de renvoyer l'Infante; & on doit sans doute attribuer au chagrin qu'il ressentit de se voir obligé d'annoncer à leurs Maj. Cath. une nouvelle si desagréable, & à l'agitation où le mit la situation où il se trouva, l'imprudence avec laquelle il voulut, dans l'audience qu'il eut du Roi & de la Reine d'Espagne, essayer avant de leur présenter les lettres du Roi Très-Chrét. & du Duc de Bourbon, de justifier à leurs yeux par une éloquence fort hors de propos en pareil cas, & encore moins persuasive, l'événement qu'il venoit leur apprendre.

Pour l'intelligence de cè Fait, il est à propos de rapporter ici, que le renvoi de l'Infante ayant été déterminé avant qu'on eût obtenu de Sa Maj. Cath. d'y consentir par la voye d'une Négociation, qui avoit été proposée, comme je l'ai dit plus haut, mais en même tems rejettée sur ce qu'on en craignoit autant la longueur que l'inutilité; on chargea le courier qui fut dépêché à l'Abbé de Livry, d'une

d'une inſtruction particuliere pour ce Miniſtre, par laquelle on lui preſcrivoit la conduite qu'il devoit obſerver dans la conjoncture critique & délicate où il alloit ſe trouver. L'article de cet écrit ſur lequel on l'exhortoit de faire le plus d'attention, & à l'obſervation duquel il fut cependant le moins fidele, lui enjoignoit: *Que quand il ſeroit admis à l'audience de leurs Maj. Cath., il ſe contentât de leur préſenter d'abord les lettres du Roi Très-Chrét. & du Duc de Bourbon, ſans leur en laiſſer entrevoir d'avance le contenu.* On vouloit que ces lettres fuſſent lues, & on ſe flatoit avec raiſon, que le ſens dans lequel elles avoient été écrites après une mure déliberation, joint aux expreſſions de tendreſſe & d'égards dont elles étoient remplies, feroient plus propres à calmer les premiers mouvemens du reſſentiment du Roi d'Eſpagne, que tous les raiſonnemens que pourroit faire l'Abbé de Livry, dans une conjoncture où la préſence d'un Monarque irrité devoit naturellement le troubler, & peut-être l'interdire. Mais quelque ſages que fuſſent ces précautions, elles devinrent inutiles. Tous les hommes ne ſont pas capables d'une certaine fermeté d'ame, ſupérieure

aux

aux événemens ; & dans la situation où se trouvoit l'Abbé de Livry, les réflexions n'avoient plus lieu, ou se confondoient l'une dans l'autre par les différens desagrémens qu'elles lui faisoient envisager. A peine donc ce Ministre eut-il commencé à déployer sa timide éloquence, que leurs Maj. Cath. qui avoient déja reçu plusieurs avis de ce qui se passoit en France, comprirent aisément où devoient aboutir ses périodes entortillées & embarassées. L'air austere & animé avec lequel elles l'interrompirent pour se plaindre en peu de mots de l'injure qu'on leur faisoit, joint au refus, non seulement de lire les lettres qu'il voulut leur présenter, mais même de les recevoir, terminerent promptement une audience également pénible à soutenir de part & d'autre, & furent comme les premiers éclairs qui annonçoient l'orage qui alloit se former.

Il commença en effet bientôt après à éclater, par l'ordre qu'on envoya à l'Abbé de Livry, & à tous ceux qui avoient quelque part aux affaires de la Cour de France, de sortir de Madrid en vingt-quatre heures ; & par la résolution que leurs Maj. Cath. prirent de faire partir Mademoiselle de Beaujolois, fille du

feu

Digitized by Google

feu Duc d'Orleans Régent de France, qui avoit été conduite à leur Cour pour y épouser l'Infant Dom Carlos. Il retomba ensuite sur tous les Consuls François, qui étoient répandus dans les différentes villes d'Espagne, d'où on leur fit signifier de se retirer ; & il se fit ressentir enfin jusqu'aux simples particuliers de la Nation Françoise, par les insultes & les outrages auxquels ils furent exposés, & qui ne purent être arrêtés que par l'autorité Royale.

La nouvelle de toutes ces révolutions parvint bientôt en France, & chaque ordinaire ajoutoit toujours quelque facheuse particularité à celles que le précédent avoit apporté.

On apprenoit par l'un, que le ressentiment que leurs M. Cath., & à leur exemple, toute la Nation Espagnole témoignoient de l'outrage qu'elles prétendoient leur avoir été fait par le renvoi de l'Infante, bien loin de se calmer augmentoit au contraire chaque jour, & paroissoit devoir aboutir à leur inspirer d'en tirer une vengeance éclatante. On savoit par l'autre, que l'ordre avoit été expédié à Dom PATRICIO LAWLES, Ambassadeur d'Espagne en France, & au Mar-

quis

Digitized by Google

quis de MONTELEON Miniſtre de la même Couronne, de ſortir promptement de Paris, & de conduire avec eux l'Infante; & on ajoutoit enfin, que Dona Maria de las Nieves, & le Marquis de Santa Crux Mayordome Mayor de la Reine d'Eſpagne, devoient inceſſamment ſe mettre en chemin pour aller au-devant de la jeune Princeſſe avec un grand cortege: comme ſi la Cour d'Eſpagne eût voulu faire entendre par cette démarche, ou quelle doutoit que le Roi Très-Chrétien fit reconduire l'Infante d'une maniere convenable à la grandeur de ſon rang; ou qu'elle cherchât, en lui en ôtant tous les moyens, à s'épargner le chagrin d'être obligée de le trouver dans cette occaſion moins coupable.

C'eſt ainſi que tout ſembloit annoncer une prochaine rupture entre les deux Couronnes, & le renouvellement de l'ancienne antipathie, qui les avoit rendues ennemies l'une de l'autre pendant ſi long-temps.

Quelques fortes que fuſſent, comme l'on vient de voir, les preuves que leurs Maj. Cath. donnoient de leur courroux, le motif qui l'excitoit étoit ſi naturel & ſi juſte, que quoiqu'on eût en France

tout

Digitized by Google

tout lieu de croire que la guerre étoit ſur le point de s'allumer, rien cependant ne fut capable d'inſpirer au Duc de Bourbon, qui étoit alors, comme je l'ai dit, premier Miniſtre, de prendre aucune réſolution qui ne tendît à conſerver la tranquillité, dont les deux Royaumes avoient un égal beſoin. Pour parvenir donc à un but ſi ſalutaire, ce Prince commença par diſſimuler tout ce qui lui revenoit qui s'étoit paſſé à la Cour d'Eſpagne, dans les premiers mouvemens que la nouvelle du renvoi de l'Infante y avoit cauſé; & il jugea ſagement, que ni les imprudens diſcours de quelques particuliers, ni les excès ridicules auxquels le peuple ſe laiſſe entrainer dans certaines occaſions, ne pouvant porter aucune atteinte à la gloire du Roi Très-Chrétien, ni à celle de la Nation Françoiſe, il étoit hors de propos de paroître offenſé de pareilles bagatelles, plus dignes de mépris que de la moindre attention. A cette moderation, d'autant plus louable dans le Duc de Bourbon, qu'il n'ignoroit pas la liberté qu'on ſe donnoit en Eſpagne, de parler de ſon caractere & de ſa conduite ſans beaucoup de ménagement, il joignit dans toutes les démarches qui ſuivirent

Digitized by Google

virent la détermination qu'on avoit prise de renvoyer l'Infante, une conduite si sage & si mesurée, qu'elle ôta aux Espagnols jusqu'au moindre prétexte de plainte, & contribua infiniment à empêcher que l'aigreur qui s'étoit emparée des esprits, ne donnât lieu à une rupture.

La Duchesse de TALLARD fut destinée à reconduire l'Infante sur les frontieres d'Espagne, avec un détachement des gardes du Corps & des Officiers de la maison du Roi Très-Chrétien; & on rendit dans cette occasion à cette Princesse tous les honneurs qui lui étoient si légitimément dûs.

Pour suppléer à la faute qu'avoit commise l'Abbé de Livry, & pour faire en sorte que leurs Maj. Cath. lussent les lettres du Roi leur Neveu & du Duc de Bourbon, dont ce Ministre avoit été chargé pour Elles, mais qu'Elles ne voulurent pas recevoir, comme je l'ai rapporté ci-dessus, on engagea le P. de LIGNIERES, Confesseur de S. M. T. C. d'écrire au P. BERMUDEZ qui l'étoit du Roi d'Espagne, & de joindre une copie de ces deux lettres à la sienne; afin que si ce dernier, touché des raisons solides dont le Pere de Lignieres se servoit pour jus-

tifier les motifs qu'on avoit de vouloir marier le Roi, concevoit de son côté le louable dessein de travailler à les faire goûter à Sa Maj. Cath., il pût, quand il en trouveroit l'occasion favorable, lui manifester les sentimens, que le Roi son Neveu & le Duc de Bourbon avoient exprimés dans leurs lettres.

Dans ce même esprit de paix, le Duc de Bourbon en écrivit encore une au Marquis de Monteleon, qui étoit parti de Paris conformément à l'ordre qu'il en avoit reçu; dans laquelle ce Prince lui renouvellant tout ce qu'il lui avoit dit avant son départ, de l'extrême chagrin que lui causoit le refus constant que leurs Maj. Cath. faisoient d'écouter les raisons essentielles, qui avoient obligé le Roi de prendre la résolution de se marier, il prioit ce Ministre de tâcher, quand il seroit auprès d'Elles, de les leur représenter, & de ne leur point laisser ignorer en même tems, que L. M. pouvoient être certaines, qu'il ne se serviroit du pouvoir que S. M. T. C. lui avoit confié, que pour contribuer en tout ce qu'il pourroit, à maintenir la plus sincere union entre ce Monarque & Elles.

Son Altesse ajoutoit ensuite, que si le Roi

Digitized by Google

Roi d'Espagne vouloit faire usage du zele qu'elle ressentoit pour ses intérêts, elle seroit toujours prête d'entrer dans tous ses desseins, dès qu'ils lui seroient connus; & elle terminoit cette lettre en disant, qu'elle se flatoit que le tems donnant lieu à S. M. C. d'examiner avec moins de prévention sa conduite, ce Monarque remarqueroit aisément, que dans la situation où elle se trouvoit, de ne pouvoir sans crime se dispenser de préferer les intérêts de l'Etat à toute autre consideration, elle devoit sans doute lui paroître plus à plaindre que coupable.

En employant, pour calmer le ressentiment de leurs Majest. Cath., toutes les voyes de Négociations, dont les circonstances, où l'on étoit alors, permettoient de faire usage; le Duc de Bourbon crut devoir aussi faire connoître à la Nation Espagnole le desir sincere qu'on ressentoit de conserver avec elle une parfaite intelligence. Dans cette vue, quoique quelques Commandans des Places situées sur la frontiere d'Espagne se fussent plaints, que des détachemens des Troupes Espagnoles avoient fait des courses sur les terres de France, où ils avoient commis des desordres, qui ressembloient fort à des com-

Digitized by Google

commencemens d'hoſtilités ; ce Prince leur défendit d'uſer de repréſailles, & leur ordonna ſimplement de ſe plaindre aux Officiers du Roi d'Eſpagne, de ce qui s'étoit paſſé, afin qu'ils y remédiaſſent dans la ſuite ; & au ſurplus, de ſe conduire de telle ſorte avec leurs voiſins, qu'il leur parût combien on étoit éloigné en France de ſonger à troubler leur tranquillité, & à interrompre le commerce qui étoit entre les deux Nations.

Quelque ſages que fuſſent les précautions que le Duc de Bourbon prenoit pour éviter une rupture avec l'Eſpagne, elles auroient cependant eu peu de fruit, ſi cette Monarchie, deſtituée d'Alliés & épuiſée par la longue guerre qu'elle avoit eu à ſoutenir, ne ſe fût trouvée dans une entiere impoſſibilité d'en entreprendre une nouvelle. Sa foibleſſe fut ſeule capable de mettre des bornes à la vengeance, qu'elle eût d'abord cherché, ſans cela, de tirer du renvoi de l'Infante. Mais quoiqu'elle s'abſtint de prendre les armes, elle ne rabattit cependant rien de ſa fierté. Toute propoſition de réconciliation avec la France fut rejettée ; on déclara même à la Cour de Madrid qu'on n'en écouteroit au-

Digitized by Google

cune, tant que le Duc de Bourbon auroit l'adminiſtration des affaires. On y exigeoit ſa deſtitution du premier Miniſtere, pour préliminaire du raccommodement; & à cette premiere condition ſi dure, on en ajoutoit une ſeconde qui ne l'étoit pas moins: on exigeoit que ce Prince vînt en perſonne faire ſatisfaction au Roi & à la Reine d'Eſpagne, de l'outrage que leurs Maj. Cath. prétendoient en avoir reçu. Outre cela, une réponſe fort laconique du Pere Confeſſeur du Roi d'Eſpagne au Pere de Lignieres, jointe au renvoi de la copie des lettres qui lui avoient été communiquées, ſans pouvoir, diſoit-il, en faire aucun uſage: le Marquis de Monteleon, & ceux qui comme lui avoient cherché à juſtifier à Madrid la conduite du Duc de Bourbon, diſgraciés, ou hors de portée d'être écoutés: les conferences qui s'étoient tenues en Catalogne entre le Marquis de Fimarcon, qui commandoit en Rouſſillon, & le Baron d'Huart Gouverneur de Girone, ſur la maniere dont on ſe conduiroit de part & d'autre pour la reſtitution des Deſerteurs, devenues inutiles; quoique la Cour de France eût prétexté ces conferences pour faire paſ-

ſer

ſer à celle de Madrid quelques propoſitions d'accommodement : enfin une interruption totale & univerſelle de toute relation entre les deux Cours, faiſoient en quelque façon paroître inſurmontables les obſtacles qui s'oppoſoient au rétabliſſement de leur union.

C'eſt dans cette conjoncture ſi délicate, & pour travailler au milieu de tant de difficultés à l'ouvrage auſſi utile que Chrétien, de reconcilier deux des plus grands Rois de l'Europe, qu'il plut alors à la Divine Providence de me conduire contre toute apparence, & par une ſuite d'événemens ſinguliers, à devenir en France le ſeul ſur qui le Duc de Bourbon pût jetter les yeux, pour entrer à cet égard dans ſes vues, & ſervir d'inſtrument à ſes deſſeins ; & c'eſt après avoir terminé heureuſement une Négociation ſi difficile & ſi importante, que cette même Providence a permis que j'aye été expoſé à la perſécution la plus vive & la plus odieuſe, dont peut-être aucune Hiſtoire nous ait tranſmis le ſouvenir.

L'Eſpagne qui avoit ſervi de théatre à la longue & ſanglante guerre, que les intérêts de deux Princes qui s'en diſputoient la ſucceſſion, avoient excité dans ſon ſein,

Digitized by Google

& pendant le cours de laquelle on les avoit vûs monter alternativement sur le Trône, & en descendre ensuite, selon le bon ou le mauvais succès de leurs armes, commençoit à jouïr du repos, que la paix signée à Utrecht lui avoit procurée; lorsque le Roi PHILIPPE V. qui en étoit enfin devenu le paisible possesseur, ayant pris la résolution d'abdiquer cette Couronne en faveur du Prince des Asturies son Fils †, donna lieu à une nouvelle révolution dans cette Monarchie.

Les motifs qui déterminerent ce Monarque à se dépouiller ainsi, dans la fleur de son âge, de la souveraine puissance, pour laquelle presque tous les hommes conservent quelquefois jusqu'au dernier instant de leur vie une si forte passion, sont exprimés d'une maniere si Chrétienne & si édifiante dans la lettre qu'il écrivit alors au jeune Prince, entre les mains duquel il la remettoit, qu'il m'a paru convenable de placer ici cette Piece, de même que la Réponse du Roi son Fils.

† Connu sous le nom de LOUIS I. pendant le court espace de son regne.

LETTRE

De PHILIPPE V. Roi d'Espagne au Prince des ASTURIES son Fils, en lui remettant la Couronne.

D'*Autant qu'il a plu, mon très cher Fils, à la Majesté Divine, par sa miséricorde infinie, de me faire connoître depuis quelques années la vicissitude des choses de ce monde, & le néant de ses grandeurs; & de m'inspirer en même tems un desir ardent pour les biens célestes, infiniment plus estimables que ceux de la terre, qui ne nous sont accordés que pour nous conduire aux autres: j'ai cru que je ne pourrois mieux répondre à la grace d'un si bon Pere qui m'appelle à son service; & qui pendant le cours de ma vie m'a donné tant de marques d'une protection visible, en me délivrant de mes ennemis & des calamités dont il lui avoit plû de me visiter, en me secourant dans la pesante administration de ma Régence, & en me conservant enfin la Couronne, nonobstant les efforts de tant de Puissances alliées, qui vouloient me l'enlever: Je ne puis, dis-je, en mieux témoigner ma reconnoissance, qu'en remettant cette Cou-*

Digitized by Google

ronne à ses pieds, pour être d'autant mieux en état de le servir, de pleurer mes péchés, & me rendre moins indigne de paroître en sa présence, lorsqu'il lui plaira de m'appeller devant son Tribunal, qui sera beaucoup plus redoutable pour les Rois que pour les autres Créatures.

J'ai pris cette résolution avec d'autant plus d'ardeur & de joye, que j'ai vu pour mon bonheur, que la Reine que Dieu m'a donné pour Femme, étant aussi dans les mêmes sentimens que moi, de fouler aux pieds la vaine gloire de ce monde, nous avions résolu de concert, il y a quelques années, moyennant le secours de la sainte Vierge, d'exécuter ce dessein. Je m'en acquitte à présent avec d'autant plus de satisfaction, que je remets la Couronne à un Fils que j'aime tendrement, qui est digne de la porter, & dont les qualités m'assurent qu'il remplira les devoirs de cette dignité, qui sont beaucoup plus pénibles que je ne puis l'exprimer. Ainsi, mon cher Fils, connoissez bien le poids de ces obligations, & ayez soin de vous acquitter de tous vos engagemens, sans vous laisser détourner par la splendeur éblouissante qui va vous environner. Pensez que vous n'êtes Roi que pour faire glorifier Dieu & rendre votre Peuple heureux,

heureux, & rappellez-vous que vous avez au dessus de vous un Seigneur qui est votre Créateur & votre Redempteur, & à qui vous devez rapporter tout ce que vous possedez, même votre personne. Empressez-vous donc à travailler pour sa gloire, & employez votre pouvoir à contribuer à tout ce qui peut tendre à l'augmenter : défendez-la & sa sainte Religion de tout votre pouvoir, aux dépens de votre Couronne & même de votre vie, s'il est nécessaire, & n'épargnez rien de tout ce qui peut contribuer à l'étendre jusqu'aux extrêmités de la terre ; ayant pour principe que de faire connoître & servir Dieu, est un bonheur plus véritable & plus grand, que d'étendre votre domination dans ces Pays-là.

Evitez autant qu'il est possible que Dieu soit offensé dans tous vos Royaumes, & employez toute votre puissance pour qu'il soit servi, honoré & respecté dans toute l'étendue de votre Domination. Conservez toujours une grande vénération pour la très sainte Vierge, & mettez, vous & vos Royaumes sous sa protection ; puisqu'il n'y a pas de moyen plus efficace pour obtenir & pour vous & pour eux, tout ce qui vous sera nécessaire. Soyez toujours, comme vous devez l'être, obéïssant au saint Siege & au

Digitized by Google

Pape, comme Vicaire de JESUS-CHRIST. *Protegez & soutenez toujours le Tribunal de l'Inquisition que l'on peut nommer le bouclier de la Foi, & à qui l'on est redevable de sa pureté dans les Pays Espagnols; ensorte que les héresies qui ont causé tant de tristes & d'effroyables ravages dans les autres Etats de la Chrêtienté, n'ont pu s'introduire en Espagne.*

Respectez toujours la Reine, la considerant comme votre Mere, non seulement pendant que Dieu me conservera la vie, mais aussi après ma mort, au cas que sa volonté soit de me retirer le premier de ce monde: répondez suivant votre devoir à la tendre amitié qu'elle vous a toujours témoignée: ayez soin qu'il ne lui manque rien, & que vos Sujets ayent pour elle les égards qui lui sont dûs. Aimez vos Freres & regardez-les comme si vous étiez leur Pere, vous établissant à ma place; & faites leur donner une éducation convenable à des Princes Chrétiens. Faites droit à tous vos Sujets, tant Grands que petits, sans acception de personnes: protegez les moindres contre les violences qu'on voudroit leur faire: remédiez aux concussions dans les Indes Occidentales: soulagez vos Sujets autant

que

que vous pourrez ; & suppléez à cet égard à tout ce que la misere des tems, pendant mon regne, ne m'a pas permis de faire, comme je l'aurois souhaité, en reconnoissance du zele & de l'affection qu'ils m'ont toujours témoigné, dont aussi le souvenir restera toujours gravé dans mon cœur, & à quoi vous devez continuellement faire attention.

Enfin ayez toujours devant les yeux deux saints Rois, qui font la gloire de l'Espagne & de la France ; savoir, St. FERDINAND *& St.* LOUIS *: je vous les propose pour modeles, afin de suivre leurs traces ; à quoi vous êtes d'autant plus obligé que vous avez l'honneur d'être de leur sang. Ils ont été également de grands Rois & de grands Saints : imitez-les dans l'une & dans l'autre vertu ; mais sur tout dans la seconde qui est la plus éclatante. Je prie Dieu, mon très cher Fils, qu'il vous fasse cette grace, & qu'il vous accorde tout ce qui vous est nécessaire pour votre Régence, afin que j'aye la consolation d'entendre dire dans ma retraite que vous êtes un grand Roi & un grand Saint. Quelle satisfaction cela ne donnera-t-il pas à un Pere qui vous cherit, qui ne cessera de vous aimer tendre-*

Digitized by Google

ment, & qui espere que vous conserverez toujours les mêmes sentimens qu'il a reconnus en vous jusqu'à présent!

A St. Ildephonse le 14. Janvier 1724.

MOI LE ROI.

REPONSE

Du Roi Dom LOUIS I. à la Lettre du Roi son Pere.

MONSIEUR,

Après avoir admiré avec toute l'Espagne, cette action héroique dont tout le monde est ravi d'étonnement, & l'effort magnanime que vous avez fait sur vous-même, pour fouler aux pieds les grandeurs de la terre, & renoncer à tout ce que l'ambition a de plus doux & de plus éclatant; je ne sais, quand je viens à réflechir sur les raisons qui vous y ont engagé, si j'ai plus lieu de me réjouïr que de craindre. Je n'ignore pas que rien n'est plus glorieux que de regner sur des peuples innombrables; mais je ne sais pas moins les obligations que m'im-

Digitized by Google

*m'impose ce rang suprême, auquel tant de devoirs indispensables sont attachés. Toutes les fois que je viens à faire attention aux pieux motifs qui vous ont porté à vous décharger du pesant fardeau de la Royauté, je tremble de me voir exposé dans un âge si tendre *, & sans experience, sur une Mer aussi orageuse que celle où je me trouve embarqué.*

Bien loin de me laisser éblouïr par l'éclat fastueux d'une Couronne, j'en sens le poids & j'en connois toutes les obligations. Je sais que Dieu, en nous mettant au dessus des autres hommes, nous remet le pouvoir suprême entre les mains, moins pour leur commander que pour les défendre en cas de besoin & les proteger; nous ne sommes pas moins leur Pere que leur Souverain; nous devons les regarder moins comme nos Sujets que comme nos Enfans, & nous devons plutôt songer à regner sur eux par l'amour que par la crainte, puisque la véritable gloire des Rois consiste à être aimés de leurs Sujets, & qu'ils ne sauroient élever de Trophées plus magnifiques que dans leurs cœurs.

Je vais donc employer tous mes soins à marcher sur vos augustes traces, & à vous imiter

* Ce Prince n'avoit pas encore 17. ans.

Digitized by Google

imiter autant que je le pourrai, non seulement en ce qui concerne le gouvernement de ces vastes Etats, dont vous m'avez laissé la conduite; mais encore pour ce qui regarde cette Majesté suprême pour qui vous avez tout quitté, & qui mériteroit seule nos soins & nos attentions.

Je ferai tous mes efforts pour me rendre digne du nom que je porte, & pour ne point démentir ces pieux sentimens que vous m'avez toujours inspiré. Je sais que le premier & le plus grand des devoirs d'un Roi, est la Religion, qu'il doit professer, non seulement ouvertement, mais encore proteger & étendre autant qu'il est en son pouvoir. J'aurai continuellement devant les yeux les exemples de ces grands Rois, nos ayeux, dont vous m'avez si souvent parlé: leur conduite servira de regle à mes actions: je me conformerai autant que je pourrai à ces illustres modeles; & leur zele pour notre sainte Religion sera pour moi un miroir fidele sur lequel j'aurai toujours soin de me conformer.

Persuadé que les Rois sont responsables devant Dieu, des crimes que commettent leurs Sujets, par les mauvais exemples qu'ils leur donnent, & qu'étant plus élevés que les autres hommes, ils ont plus de compte

à

Digitized by Google

à rendre à la Majesté Divine ; j'ai encore besoin de toute votre sagesse pour me conduire dans une carriere si difficile : je ne suis point assez aveuglé par l'amour-propre, pour me croire assez ferme pour ne point broncher dans un sentier aussi épineux, où à peine l'experience la plus consommée peut suffire. J'attends toute ma gloire & tout mon lustre de la prudence de vos conseils & de ceux de cette illustre Princesse, qui, après avoir partagé avec vous le poids de la Couronne, a voulu être la compagne de votre retraite : je la regarderai toute ma vie, comme ma véritable Mere, & j'aurai pour elle les mêmes sentimens & la même vénération que si j'en avois reçu la naissance.

Je n'aurai pas moins d'égards pour les Princes mes Freres : je sais à quoi l'honneur & la nature m'engagent à leur sujet. Si vos bontés & le droit de ma naissance ont mis quelque différence entre eux & moi, la tendresse que j'ai toujours eue pour eux me les fera regarder en frere plutôt qu'en Roi : cette même union qui a été jusques ici entre nous regnera toujours.

Si, après toutes les bontés que vous avez eu pour moi, & les marques éclatantes que vous m'en avez données, il me reste encore des vœux à faire pour le bonheur

de

Digitized by Google

de mes Sujets, & pour ma propre satisfaction, c'est d'avoir la consolation de vous posseder long-tems, & de vous entendre dire un jour que vous ne vous repentez point d'avoir cedé un Sceptre à un Fils que vos soins avoient rendu digne de le porter. Quelle joye ne seroit-ce point pour ce Fils, qui, après Dieu, n'aime que vous; qui vous voyoit sans envie porter une Couronne, à laquelle il n'auroit voulu succeder qu'après plusieurs siecles, & dont les souhaits les plus ardents, ne tendent qu'à mériter de plus en plus cette tendresse dont vous lui avez donné la marque la plus éclatante!

Plut au Ciel! qu'après avoir marché quelque tems sur vos traces, détrompé comme vous des vaines grandeurs de la terre, & pénétré de leur néant, je puisse vous imiter jusques dans votre retraite, & préferer des biens réels & solides à des honneurs passagers & périssables.

A Madrid le 22. Fevrier 1724.

Signé LOUIS.

Le Roi Philippe V. ayant exécuté le pieux dessein qu'il avoit secretement formé quelques années auparavant, comme il paroit

par

par sa lettre, de se soulager du pesant fardeau du Gouvernement, il se retira dans le Palais de St. Ildephonse, qu'il avoit fait bâtir pour lui servir de retraite; & qui, situé dans un lieu solitaire, au pied des montagnes qui séparent la vieille Castille de la nouvelle, paroissoit propre à devenir le séjour de la pieté & de la paix.

Cet événement qui causa autant d'édification aux uns, que de surprise aux autres, arriva au mois de Janvier 1724. Le mois suivant, & par conséquent dans le tems où je ne pouvois prévoir les suites extraordinaires qu'il a eu, j'écrivis au Pere Bermudez, Confesseur du Roi Philippe, (c'est ainsi qu'on appelloit ce Prince pendant le tems de son abdication) que Dieu m'ayant fait la grace, en embrassant l'Etat Ecclésiastique, de me dépouiller des biens qui devoient me revenir un jour, & de ne desirer en aucune façon ni les dignités de l'Eglise, ni d'accroître le modique revenu que je m'étois reservé pour subsister; la situation où je me trouvois, jointe à l'admiration qu'excitoit en moi le sacrifice héroïque que S. M. C. avoit fait de tant de Couronnes, m'avoit inspiré la pensée d'offrir

par

par ſon moyen à ce Prince, de m'attacher à ſon ſervice le reſte de mes jours, ſans autre vue, que celle d'être de plus près le témoin de ſes vertus, & de trouver, par ſon exemple, un moyen de me ſoutenir dans les bonnes réſolutions que j'avois priſes. J'ajoutois à cela, pour donner quelque autorité à mes paroles, que je me flatois, quoique je n'euſſe pas l'honneur d'être connu perſonnellement de ce religieux Prince; que ma famille pourroit avoir cet avantage; ma Mere ayant eu l'honneur d'être Dame du Palais de Mad. la Dauphine ſa belle-ſœur, dans le tems qu'il étoit en France, & mon Pere ayant ſervi ſous ſes ordres en Italie, depuis ſon avénement à la Couronne, en qualité de Lieutenant Général, & de Directeur Général de la Cavalerie & des Dragons.

Cette lettre étant parvenue au Pere Bermudez, il la communiqua au Roi Philippe. Sa Majeſté, après avoir reçu favorablement les témoignages de mon attachement & de ma bonne volonté, jugea cependant, avant de prendre aucune réſolution ſur ce que je demandois, qu'il étoit à propos d'aprofondir la vérité de tout ce que j'avois avancé dans

Digitized by Google

dans ma lettre ; & dans cette vue, elle ordonna à ſon Confeſſeur, de differer de me répondre, juſqu'à ce qu'il ſe fût informé de celui du Roi Très-Chrétien, ſi toutes les preuves que j'avois expoſées de ma vocation & de ma naiſſance, ſe trouvoient véritables, ſans néanmoins s'expliquer ſur les motifs qui lui donnoient lieu de faire cette recherche.

Perſonne n'étoit plus en état de donner les éclairciſſemens qu'on demandoit, que le R. Pere de Lignieres, de qui j'étois particulierement connu depuis pluſieurs années ; puiſqu'il avoit été le témoin de tout ce qui s'étoit paſſé lorſque j'avois changé d'état, & que je faiſois profeſſion d'avoir pour ſon aimable candeur & ſa modeſtie, les ſentimens de vénération que de telles vertus inſpirent. Sa réponſe au Confeſſeur du Roi Philippe, jointe à une lettre qu'un autre Pere de la Societé nommé d'Hualde, écrivit ſur mon ſujet à un de ſes amis en Eſpagne, & qui fut par hazard communiquée au Pere Bermudez, ne laiſſerent aucun doute ſur la vérité de tout ce que je lui avois expoſé. Et c'eſt cette parfaite conformité de notions differentes qui revinrent au Jeſuite Eſpagnol, de mes démar-

Digitized by Google

démarches & de ma conduite, avec ce que je lui en avois appris, qui établit entre nous la confiance, & satisfit en même tems la juste curiosité du Roi Philippe sur ce qui me concernoit; puisque je reçus, après le tems assez long qui s'écoula à faire l'examen que je viens de rapporter, la réponse suivante du Pere Bermudez.

MONSIEUR,

*Il m'a falu parler au Roi *, à l'occasion de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Sa Majesté conserve bien le souvenir de votre famille, & de la place que Mad. votre Mere avoit dans la Maison de Mr. le Dauphin son frere; mais elle a été bien charmée de voir combien vous êtes détaché du monde, & l'esprit par lequel vous avez renoncé aux avantages que votre naissance & vos qualités vous promettoient. Et comme son esprit de détachement de tous les biens périssables, lui inspire une estime inconcevable des personnes qui sont entrées dans ces mêmes pensées, elle m'ordonne de vous dire que vous lui ferez*

* L'original de cette Lettre est dans les papiers qui m'ont été enlevés par le Card. de FLEURY.

rez bien plaisir, si vous pouvez vous débarasser pour quelque tems de vos affaires domestiques, pour faire un voyage à St. Ildephonse. Je ne puis me dispenser d'obéïr à Sa Majesté, en croyant même que vous ne pourrez vous dispenser de faire ce plaisir à un Roi, qui par là, marque l'estime qu'il vous porte. Et d'ailleurs vous n'y trouverez que de nouveaux sujets pour vous affermir dans vos saintes résolutions. Je serai bien aise de vous voir, & d'avoir l'honneur de vous entretenir, comme je l'ai d'être toujours avec tout le respect possible,

MONSIEUR,

A St. Ildephonse,
le 29. Juillet 1724.

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur,

Signé, BERMUDEZ.

Les expressions de cette lettre, jointes à la permission qu'on me donnoit de passer à St. Ildephonse, me causerent une joye proportionnée au véritable attachement que je ressentois pour le Monarque qui y avoit fixé son séjour. Je m'estimois

mois heureux, avec raison, d'être à portée de le servir ; & je n'étois pas moins satisfait de me délivrer en même tems, par l'honneur qu'il me faisoit de m'appeller auprès de lui, des importunes sollicitations de certaines personnes, qui vouloient sans cesse alors, ou me mettre en situation de parvenir à l'Episcopat, ou chercher par elles-mêmes à m'y élever †. Convaincu de l'éminente sainteté, de la science & des autres qualités que demande cet état, je n'ai jamais desiré d'y être, ni fait, graces au Seigneur, depuis que je suis honoré du Sacerdoce, aucune démarche pour y tendre. J'avois eu sujet

† *Cum Episcopatum cogitas, ne referas animum ad hæc tempora, quibus Episcopi nihil minus norunt quam illas partes quæ illis à Paulo assignantur, nec quidquam aliud nunc intelligitur appellatione Episcopi, quam fructus, & vectigalia, & immanes honores : sed tempora illa ante oculos propone, cum Paulus ipse qui alios instruebat Episcopos, peragrabat orbem terrarum in fame & siti, in frigore & nuditate, in verberibus & plagis, in carceribus atque quotidianis mortibus. Eo igitur tempore optare Episcopatum, nihil omnino aliud erat, quàm optare quotidie millies pro Christo mori.* S. GAUDENT. in scoliis ad hunc locum Apost.

ſujet d'expoſer très-clairement mes ſentimens ſur cela au P. Bermudez : & je voyois avec plaiſir, que ſi dans la ſuite des tems quelque idée d'ambition, affoibliſſant peu à peu la juſte opinion que je devois avoir de la médiocrité de mes talens, m'inſpiroit celle de prétendre être élevé à cette dignité, je pourrois joindre en ce cas là aux ſecours que la pieté préſente toujours pour la combattre, ceux auſſi que la honte de démentir les ſentimens de modeſtie, que j'aurois manifeſté à cet égard, ne pouvoit manquer de me procurer.

La lettre qu'on vient de voir que m'écrivoit le Pere Bermudez, m'apprenant que la permiſſion de paſſer en Eſpagne m'étoit accordée; & par la diſpoſition que j'avois faite de mes biens, n'ayant rien qui me retint en France, je ſongeai tout de bon à entreprendre alors mon voyage. Mais avant de me mettre en chemin, il falloit en demander l'agrément de S. M. T. C. Je crus donc que je ne pouvois rien faire de plus convenable pour obtenir cette grace; que de m'adreſſer à l'Evêque de Frejus, depuis Cardinal de Fleury. J'écrivis pour cela à ce Prélat, & je lui rendis compte en même

Digitized by Google

même tems de ce qui avoit donné lieu à la relation qui s'étoit formée entre le Pere Bermudez & moi. Je lui envoyai même, pour preuve de ma bonne foi, l'original de la lettre que j'en avois reçu; & je finissois la mienne par l'assurer de la soumission & de la fidelité avec laquelle je me conformerois à ce qu'il plairoit au Roi & à Mr. le Duc de Bourbon, de m'ordonner sur ce que je le suppliois de leur représenter.

Ceci se passa vers la fin de Juillet 1724. Je reçus dans les premiers jours du mois suivant, la réponse de l'Evêque de Frejus. Il m'y disoit, qu'on avoit d'abord trouvé quelques petits inconvéniens (ce sont ses propres termes) à consentir que je fisse le voyage que je méditois; que néanmoins après cela on s'étoit déterminé, sur sa représentation, à me donner la permission de l'exécuter; & qu'on desiroit seulement qu'avant de prendre la route d'Espagne, je vinsse faire un tour à la Cour, où l'on seroit bien aise de me parler.

Nulle idée de ma part d'entrer dans les affaires d'Etat, ni par conséquent de me mêler de Négociations, n'avoit été le principe du commerce de let-

tres,

Digitized by Google

tres, que les circonſtances dont j'ai fait mention, avoient inſenſiblement formé entre le Pere Bermudez & moi. D'ailleurs je croyois avec le Public, qu'une grande exactitude à ſuivre differens exercices ſpirituels, étoit ce qui occupoit uniquement la Cour ſolitaire de St. Ildephonſe; & il me ſembloit que ſi j'y allois porter d'autres diſpoſitions, c'étoit m'expoſer à y donner d'abord une idée bien odieuſe de ma bonne foi. Ce ne fut donc pas ſans peine, que je crus remarquer dans l'ordre que je recevois de venir à la Cour, un ſecret deſſein de faire de moi un uſage contraire aux vues qui me conduiſoient en Eſpagne, & dont j'avois informé avec autant de ſimplicité que de vérité, le Confeſſeur du Roi Philippe. Réfléchiſſant néanmoins enſuite, que ſi je cherchois à m'excuſer de ſuivre ce qui m'étoit preſcrit, on pourroit interpreter malignement mes intentions, ou me ſoupçonner même d'avoir conçu quelque projet, que je n'étois pas bien aiſe de voir approfondir; j'écrivis une ſeconde fois à l'Evêque de Frejus, que je ne manquerois point de me conformer à ce qu'il m'avoit mandé. Ainſi après avoir paſſé le reſte

reſte du mois d'Août avec ma famille, dont j'allois me ſéparer, ſuivant les apparences, pour bien long-tems, & peut-être pour toujours; je pris dans les commencemens du mois de Septembre la route de Fontainebleau, où la Cour de France ſe trouvoit alors.

J'appris en y arrivant, qu'une nouvelle révolution auſſi extraordinaire que l'avoit été celle de l'abdication, étoit arrivée en Eſpagne. Le jeune Roi Dom Louis étoit mort de la petite verole, à Madrid, le 31. Août 1724.; & le Roi ſon Pere, preſſé par les repréſentations & les inſtances de ſes Sujets, s'étoit déterminé à reprendre la Couronne.

Cet événement ſingulier, faiſant deſormais de la retraite de St. Ildephonſe le ſéjour d'une Cour, & par conſéquent celui de l'ambition & des intrigues; l'état que j'avois embraſſé pour les fuir, compatiſſoit mal avec le projet d'un voyage, dont le terme devenoit ſi different de celui qui m'avoit fait deſirer de l'entreprendre. Cependant, dans la ſituation & le lieu où je me trouvois, ma réſolution ſur la conduite que j'avois à obſerver devoit abſolument dépendre de ce que ceux qui m'avoient appellé

jugeroient à propos de me prescrire. Je me rendis donc le lendemain de mon arrivée à Fontainebleau dans l'appartement de l'Evêque de Frejus, afin de régler mes démarches sur les conseils qu'il me donneroit, & d'être instruit par lui de ma destinée.

Ce Prélat me fit une réception assez froide, à laquelle je crus remarquer qu'il joignoit même, je ne sai quelle affectation d'indifference, qui ressembloit fort au mépris. Un tel procedé ne pouvant ce me sembloit, être fondé sur aucun motif que je lui eusse donné d'être mécontent de moi, me surprit fort, & mit en même tems des bornes assez étroites à la confiance que je m'étois proposé de lui marquer en l'abordant. Elevé dès mon enfance à la Cour, je ne l'avois pas assez long-tems perdue de vue, pour ignorer que la plûpart des hommes qui sont en place, enivrés par l'élévation & par la faveur dont ils jouissent, & séduits par la servile & basse complaisance de ceux qui les environnent, en exigent volontiers jusqu'à l'hommage d'admirer même leurs caprices, & de les croire mysterieux. Mais comme l'opinion que j'avois alors du caractere de l'Evêque de Frejus, ne

me permettoit point de lui attribuer une si grande foiblesse, je cherchois à donner à sa maniere d'agir avec moi un principe bien different; & j'attendois avec impatience que cette énigme, dont je m'occupois vainement à trouver l'explication, se dévoilât à mes yeux. Mes esperances à cet égard se prolongerent, à ce qu'il me parut, aussi inutilement que mes desirs. Je voyois la journée prête à finir, sans que le Prélat m'eût dit un mot qui eût le moindre rapport à ce qu'il savoit cependant être l'unique motif de mon voyage, & de la visite que je lui faisois; & j'allois en terminer l'ennuyeuse durée, & me retirer, lorsque s'étant aperçu de mon dessein par quelque démarche que je fis qui en étoit un signe, & jugeant apparemment qu'il étoit tems de sortir du silence qu'il avoit observé avec moi, il me dit de passer dans son cabinet, où il vint un moment après me joindre.

La scene parut changer entre nous dans cet endroit-là, & l'Evèque de Frejus y prendre avec moi une maniere plus ouverte & plus libre. Il débuta, dans la conversation que nous eumes ensemble, par me faire plusieurs questions sur tout ce qui s'étoit passé entre le Pere Bermu-

dez & moi ; & il lui fut facile de remarquer par mes réponſes, & par les lettres originales que je lui préſentai, que rien n'étoit entré dans ce commerce, qui, bien loin d'avoir le moindre rapport à des nouvelles ſuſpectes, ou à une ſecrette démangeaiſon en moi de me mêler d'affaires d'Etat, n'y fût préciſément contraire. Perſuadé, (au moins à ce qu'il parut,) de ma bonne foi, il commença enſuite à me parler en homme peu diſpoſé en faveur du Pere Bermudez. C'étoit à lui, me dit-il, qu'on attribuoit la réſiſtance longue & opiniâtre, que le Roi Philippe avoit fait pendant quelques jours de ſe déterminer à reprendre la Couronne. Ce Religieux outre cela étoit, à l'en croire, ennemi ſecret de la Nation Françoiſe. Enfin, l'Evêque de Frejus me fit un portrait aſſurément peu flateur de ſon caractere & de ſes ſentimens. Pour preuve de la vérité de tout ce qu'il m'apprenoit, il me donna quelques lettres à lire de pluſieurs Particuliers François qui étoient à Madrid. Ils y déchiroient auſſi fauſſement qu'injuſtement, (comme il parut évidemment depuis,) la réputation du Pere Bermudez; & raiſonnoient ſur ce qui s'étoit paſſé

à la Cour d'Eſpagne, comme font tous ceux qui ramaſſent dans les Antichambres des Princes ou des Miniſtres, dequoi compoſer leurs longues lettres; ſe prenant d'averſion ou d'amitié pour les perſonnes qui ſont en place, ſans trop examiner ce qui les rend dignes de l'une ou de l'autre, ils débitent ſouvent ſur leur ſujet des hiſtoires & des chimeres, qui ont néanmoins quelquefois de funeſtes ſuites. Je ne connoiſſois le Pere Bermudez, (à la ſageſſe & à la vertu duquel l'Evêque de Frejus rendit enſuite une entiere juſtice) que par la foible relation qui s'étoit formée entre nous; & je n'avois garde, dans le déchainement où ces Ecrivains avoient mis toute la Cour de France contre lui, de m'ériger ſon défenſeur. Ne ſachant même ſi ce détail, dans lequel l'Evêque de Frejus entroit avec moi ſur ce qu'on lui imputoit, ne devoit point paſſer pour un ſigne que ſon intention étoit de m'inſinuer de rompre tout commerce avec lui; j'allai au devant de ce que j'imaginai être ſa penſée; & je lui offris de ceſſer dès lors & pour toujours d'écrire au Pere Bermudez, & de regarder tout ce qui avoit donné lieu

Digitized by Google

à notre relation, comme enſeveli dans un éternel oubli. Le Prélat me répondit à cela, que le Roi Philippe ayant repris la Couronne, cette circonſtance ne me permettoit point, ſans doute, de continuer mon voyage. „Vous vouliez „le faire, *ajouta-t-il*, dans le deſſein de „vous attacher à un Prince qui vivoit „dans la retraite; & c'étoit avant qu'il „ſe vit obligé de ſe charger de nouveau „du poids du Gouvernement, qu'il y „avoit conſenti. Il eſt fort vraiſembla- „ble, qu'en changeant de ſituation, il „aura auſſi changé de ſentiment à votre „égard: par conſéquent, l'unique parti „que vous avez à prendre dans la cir- „conſtance où vous êtes, *ajouta encore* „*l'Evêque de Frejus*, eſt d'écrire au Pere „Bermudez, qu'ayant appris, lorſque „vous étiez en chemin, l'événement qui „eſt arrivé en Eſpagne, vous avez cru „devoir ſuſpendre votre voyage, juſqu'à „ce que vous fuſſiez inſtruit par lui, „ſi c'eſt l'intention du Roi d'Eſpagne „que vous le continuiez, ou ſi Sa Maj. „Cath. croit à préſent qu'il eſt plus à „propos que vous reſtiez en France."

Le conſeil que l'Evêque de Frejus me donnoit, me parut à tous égards celui

Digitized by Google

qu'il me convenoit le plus de ſuivre, & ne ſe point reſſentir des ſentimens de méfiance, que ſa froide réception m'avoit donné ſujet de croire qu'il pouvoit avoir conçu contre moi. Je lui repliquai, après l'avoir remercié des bontés qu'il venoit de me témoigner, que je ne manquerois point d'écrire au Pere Bermudez, dans le ſens qu'il venoit de me preſcrire; & je pris enſuite congé de lui, pour me rendre à Paris; où nous étions convenus que j'attendrois la réponſe de la lettre que je me propoſois d'écrire en Eſpagne.

L'indiſpoſition où j'avois remarqué qu'étoient les eſprits à la Cour de France contre le Pere Bermudez, fut pour moi une leçon bien efficace ſur la bonne foi que je devois obſerver dans la relation, quoique permiſe, que j'allois continuer d'avoir avec lui. Pour montrer à ce ſujet cette bonne foi toute entiere, & pour avoir un témoin qui pût en certifier s'il le faloit, la ſcrupuleuſe exactitude; je crus devoir envoyer à l'Evêque de Frejus, la lettre en original que j'écrivois à ce Pere. Ainſi ce ne fut qu'après que j'eus vu par ſa réponſe, qu'il l'avoit

l'avoit entierement approuvée, que je me déterminai à la faire partir.

Presque tout le mois d'Octobre s'écoula, avant que je pusse recevoir des nouvelles du Pere Bermudez. On m'avoit bien envoyé d'Auvergne une lettre qu'il m'y avoit adressée; mais elle ne contenoit qu'un court récit de la mort du Roi Dom Louis, & de la résolution que le Roi son pere avoit été obligé de prendre, de se charger une seconde fois du Gouvernement de la Monarchie d'Espagne, sans m'instruire de ce qu'il convenoit que je fisse dans une telle conjoncture. L'incertitude où cette lettre me laissoit à cet égard, augmenta l'empressement que j'avois d'en sortir. J'attendois avec une extrême impatience la décision de ma destinée; lorsque j'appris quelques jours après la Toussaints, par la réponse que le Pere Bermudez faisoit à ma lettre, que les grandes occupations que le Roi d'Espagne avoit eues depuis qu'il étoit remonté sur le Trône, ne lui avoient pas permis de parler à Sa Majesté de ce qui me regardoit, ni par conséquent de recevoir sur cela ses ordres; & qu'il ne pouvoit me donner les éclaircissemens que je lui avois demandés, sur la conduite

Digitized by Google

que je devois obſerver dans la circonſtance où je me trouvois : qu'il eſperoit néanmoins, que l'occaſion ſe préſenteroit bientôt de ſavoir les intentions du Roi Cath. : que je pouvois enfin être certain, que j'en ſerois informé auſſi-tôt après. Il tarda cependant encore quelque tems à me tirer d'inquiétude. Le mois de Novembre ſe paſſa, ſans que j'en puſſe ſortir ; & ce ne fut même que vers le 15. de Decembre que je reçus de lui une ſeconde lettre. Elle m'apprenoit que le changement qui étoit arrivé en Eſpagne, n'en avoit apporté aucun aux favorables diſpoſitions où Sa Maj. Cath. étoit pour moi : que je pouvois quand je jugerois à propos me mettre en chemin pour venir dans ſes Etats, & qu'il auroit ſoin de me faire diſpoſer un appartement, ou à l'Eſcurial, ou à Segovie, dans un Couvent d'Hieronimites, où il avoit été d'abord réſolu que j'habiterois.

Dans la conference que j'avois eue avec l'Evêque de Frejus à Fontainebleau, j'étois convenu avec lui, de l'informer de ce que le Pere Bermudez répondroit à la lettre que je lui avois écrite, & que j'avois communiquée à ce Prélat. Pour ſuivre

ſuivre ſur cet article la même bonne foi que j'avois montré ſur tous les autres, je lui envoyai la nouvelle lettre que je venois de recevoir; & je le priois dans la mienne, de vouloir bien m'aider de ſes conſeils, & m'inſtruire en même tems des intentions du Roi: afin de faire des uns & des autres la regle de ma conduite dans la conjoncture où j'étois.

Dieu ſeul pénetre les ſecrets replis du cœur humain, & l'Evêque de Frejus n'ayant jamais fait clairement connoître les motifs qui l'ont déterminé à s'oppoſer en ſecret au voyage que je me propoſois d'entreprendre, il eſt bien difficile de les dévoiler: il ne l'eſt pas moins de comprendre en quoi il pouvoit imaginer qu'il auroit des ſuites fâcheuſes pour lui, ni pourquoi il étoit de ſon intérèt de le détourner. Elevé d'une condition commune, à l'honneur de tenir auprès de la Perſonne du Roi un Emploi de confiance, qui lui attiroit une grande conſideration à la Cour & dans tout le Royaume, l'Evêque de Frejus ne voyoit au deſſus de lui que le ſeul Duc de Bourbon, alors premier Miniſtre; & celui-ci pour ſe ſoutenir dans la place où il étoit, ſe trouvoit lui-même obligé d'avoir pour

lui tous les ménagemens & les égards possibles. Instruit, comme je l'étois, du crédit de ce Prélat, prévenu alors infiniment en sa faveur, & ne desirant pas moins de mériter son amitié, pouvois-je concevoir sans sujet, & par le renversement le plus complet de jugement & de raison, l'extravagante pensée de chercher à contrarier ses vues, & de mettre obstacle à ses desseins, par un voyage où il n'étoit nullement question de Négociations; dont l'Evêque de Frejus avoit lui-même approfondi les motifs; & dont je l'avois prié de ménager l'exécution? Pouvois-je me flatter de mériter par une telle noirceur l'estime du Roi d'Espagne, & celle de la nation Espagnole, dont la délicatesse sur les sentimens est avec justice si vantée? J'avois été élevé, il est vrai, dans ceux d'un véritable attachement pour Mr. le Duc de Bourbon; ils s'étoient depuis fortifiés par ses bontés; & tout récemment, dans le tems dont je parle, par la reconnoissance que je devois avoir, d'une pension qu'il avoit fait donner, à ma priere, à la Comtesse de MONTGON & à sa fille. Mais il faut convenir que l'Evêque de Frejus cachoit dès lors, sous la singu-

ſinguliere modeſtie qu'il affectoit, le ſecret deſſein qui n'y eſt guere conforme, de réünir peu à peu en lui ſeul toute la puiſſance & toute l'autorité Royale, qui étoit comme partagée entre le Duc de Bourbon & lui ; & qu'il ſe figuroit par une prévoyance aſſurément bien raffinée, que quand je ſerois en Eſpagne, j'y travaillerois peut-être, quand l'occaſion s'en préſenteroit, à rendre leurs Maj. Cath. peu diſpoſées à concourir à l'exécution de ſon projet. Car que pouvoit-il trouver qui le bleſſât, dans celui que j'avois formé de m'attacher au ſervice du Roi d'Eſpagne ; & dans les ſentimens de reconnoiſſance qu'il remarquoit en moi pour ce Monarque & pour Mr. le Duc de Bourbon ? Comment enfin, mon départ pour la Cour de Madrid, ſans miſſion, ſans emploi & ſans caractere, lui pouvoit-il paroître dangereux ou ſuſpect ? Quelles qu'ayent été à cet égard ſes allarmes ou ſes vues, c'eſt à ceux qui liront ces Mémoires d'en faire l'examen s'ils veulent, & de juger par la ſuite des faits que je vais continuer de préſenter à leurs yeux, ſi on doit attribuer les obſtacles que l'Evèque de Frejus eſſaya d'oppoſer à mon voyage, ou

C 6 au

au desir secret qu'il pouvoit avoir d'empêcher que le Duc de Bourbon n'eût auprès de leurs Maj. Cath. un serviteur sur lequel il pût compter ; ou au vif ressentiment qu'il conçut de ce que m'ayant laissé entrevoir à cet égard sa repugnance, je ne crus point, la voyant sans fondement, devoir aveuglément souscrire à la loi qu'il vouloit m'imposer.

Après avoir obtenu du Pere Bermudez, par la nouvelle permission qu'il m'envoyoit de passer en Espagne, l'explication à cet égard des sentimens du Roi Cath., que l'Evêque de Frejus m'avoit conseillé de demander ; il ne me restoit plus pour me mettre en chemin, que d'être instruit par la réponse que ce Prélat feroit à la lettre que je lui avois écrite, s'il n'y avoit rien de changé dans le consentement que j'avois su par lui, qu'on avoit d'abord donné à mon voyage. J'avois d'autant plus lieu de croire que ses dispositions sur une chose si indifferente seroient toujours les mêmes, que l'Evêque de Frejus, à qui je m'adressois pour le savoir, avoit éclairé toutes mes démarches, & étoit de plus celui à qui j'étois redevable, (au moins à ce qu'il m'avoit mandé,) d'avoir surmon-

ſurmonté les difficultés qu'on avoit d'abord fait, de m'accorder le paſſeport qui m'étoit néceſſaire pour partir. Mais ce n'étoit pas l'intention de ce Prélat, que les obſtacles dont je parle s'applaniſſent ſi facilement : ſoit que les diſpoſitions aſſez favorables à mon deſſein, où il m'avoit paru être à Fontainebleau, euſſent changé ; ou qu'en diſſimulant toujours ſes véritables ſentimens, il ne m'eût parlé comme il avoit fait dans ce lieu-là, que dans l'eſperance que le changement qui étoit arrivé en Eſpagne, anéantiroit ſurement le projet que j'avois formé ſans que ſes vues particulieres puſſent être pénétrées. Quand il vit que, contre ſon attente, une nouvelle permiſſion m'étoit accordée, & qu'il ſentit intérieurement qu'il ne trouveroit aucune répugnance dans le Duc de Bourbon, à trouver bon que j'en profitaſſe ; il eut recours alors à pluſieurs démarches entortillées & ambigues : reſſources dont il n'a jamais manqué avec moi. Il eſſaya de ſe conduire de façon, à me donner ſuffiſamment à entendre ce qu'il ne vouloit pourtant point trop clairement m'expliquer ; je veux dire, que le voyage que je me propoſois de faire n'étoit point de ſon goût :
ſe

Digitized by Google

se flattant que la crainte de lui déplaire me détermineroit à lui faire en cette occasion un sacrifice du mien, & qu'ainsi paroissant peu disposé à passer dans un pays étranger, il me reduiroit à lui offrir de moi-même un moyen facile & naturel de dire au Duc de Bourbon, si cela devenoit nécessaire, que la résolution que j'avois prise de rester dans ma patrie, étoit le pur effet de mon choix, & non celui de la déference intérieure, qu'il ne doutoit pas que je n'eusse pour les sentimens qu'il me laissoit entrevoir.

Afin donc de reduire en pratique ce projet si simple & si rempli de bonne foi, l'Evêque de Frejus jugea à propos de laisser écouler près d'un mois sans répondre à la lettre que je lui avois écrite en lui envoyant celle du Pere Bermudez. Les Grands se persuadent aisément que le commun des hommes, uniquement occupé du soin de leur plaire, sont trop heureux de pouvoir étudier dans leurs plus petites actions, quel est leur goût, & s'il se peut même, quelles sont leurs pensées. L'Evêque de Frejus ne connoissant point alors le souverain mépris que j'ai toujours eu pour une complaisance si basse & si servile, crut apparemment,

que

que le long silence qu'il gardoit sur une affaire d'aussi petite importance qu'étoit celle de décider si je devois partir ou rester, me paroitroit un signe suffisant du peu de disposition où l'on étoit d'approuver mon dessein : que je me dégouterois insensiblement de le suivre ; & que suivant toute apparence, je m'en désisterois entierement.

Mais ses conjectures étoient mal fondées, & je n'étois pas disposé à m'allarmer si aisément. La seconde lettre qu'il reçut de moi, & par laquelle je lui réiterois la priere que je lui avois déja faite, de vouloir bien me faire connoître les intentions du Roi & les siennes sur ce que je lui avois proposé, lui prouvant qu'il ne recueilloit point de son silence affecté le fruit qu'il en avoit esperé, il m'écrivit de venir à la Cour, où il vouloit, ajoutoit-il, m'entretenir.

Comme l'incertitude dans laquelle j'étois depuis près de six mois sur le parti que je devrois prendre, me paroissoit aussi desagréable qu'elle étoit longue, ce fut avec plaisir que je crus voir par la lettre de l'Evêque de Frejus, que le moment approchoit de la finir ; & étant allé dans cette espérance à Versailles, je me rendis

dans

dans l'appartement de ce Prélat, à l'heure qu'il m'avoit prefcrite. J'y arrivai lors qu'il finiffoit de s'habiller. Sans vouloir égayer ici la fcene par une defcription ironique, un certain fourire de protection, deftitué de tout autre témoignage de politeffe, fut le début de la réception dont ce Prélat jugea à propos de m'honorer; & fuivant toute apparence, un nouvel effet du projet que j'ai dit plus haut qu'il avoit formé. Me flattant cependant que la fuite d'un prélude fi fingulier pourroit devenir un peu plus favorable, j'attendois le moment de l'éprouver, comme je l'avois déja fait en pareille occafion à Fontainebleau, & que les domeftiques, & quelques autres particuliers qui étoient dans fa chambre, venant à en fortir, le laiffaffent en liberté de me parler. Mais ni leur éloignement, ni ma patience ne changerent rien à la froideur qu'il affecta de me montrer. Sept ou huit queftions de fa part fur des chofes indifferentes, & qui n'avoient affurément nul rapport au motif de mon voyage, firent toute la matiere de notre converfation. Il n'y fut pas dit un mot, ni de la lettre du Pere Bermudez, ni de la réponfe que j'y devois faire; & la termi-

Digitized by Google

terminant ensuite assez promptement, pour passer chez le Roi, tout ce que je pus recueillir de cette visite fut : que m'étant déterminé à lui demander enfin, comme il sortoit, ce que je devois écrire en Espagne, il me répondit avec un sérieux affecté, qu'il n'avoit pas le tems de me parler de cette affaire, & qu'il me feroit avertir quand il faudroit que je vinsse le trouver.

Le rang que le crédit donne, quand rien ne le releve que la vanité de celui qui le possede, ne m'en a jamais beaucoup imposé. Je remarquois bien le premier dans l'Evêque de Frejus, mais je ne pouvois encore dans ce tems-là me résoudre à y voir l'autre. Les devoirs qu'on rend dans le monde aux personnes qui sont en place, ne font connoître qu'imparfaitement leur caractere ; & ce n'est que par des relations plus particulieres avec elles, qu'on parvient à l'approfondir. Je m'étois fait de celui de l'Evêque de Frejus, l'idée la plus avantageuse, & comme uniquement composé de cette douceur, de cette égalité, & sur tout de cette délicatesse sur la probité, sans laquelle il n'y a jamais de solide vertu. A la vérité il s'étoit tenu certains discours

à

Digitized by Google

à son désavantage, sur son départ précipité de Versailles, quand le Duc d'Orléans y fit arrèter le Marêchal de Villeroy : mais ils n'avoient fait aucune impression sur mon esprit ; & je les avois regardé comme l'effet de l'envie ou de la malignité. Je ne savois donc à quoi attribuer, ce que j'appercevois cependant d'artifice, dans ce qui venoit de se passer entre lui & moi. Je n'osois, après les démarches que j'avois faites, ni m'adresser directement à Mr. le Duc de Bourbon, ni encore moins donner au Prélat le moindre sujet de penser, que je commençois à le pénétrer & à me méfier de sa bonne volonté. Je voyois avec une extrême peine la décision dont j'avois besoin dans la situation où j'étois, se prolonger avec mes doutes ; & je retournai à Paris, l'esprit dans une assiette peu tranquille, & fort occupé à chercher quelque expédient pour les terminer.

La Providence, qui par ce petit commencement de tribulation sembloit me disposer à essuyer celles de toute espece qu'elle me préparoit en Espagne, ne tarda point à me tirer de l'embarras où j'étois. Je reçus dans les premiers jours du mois de Fevrier, une lettre du Pere Bermudez, par

Digitized by Google

par laquelle il m'apprenoit que l'intention de Sa Maj. Cath. étoit de me donner l'emploi de *Sumiller de Cortina* de la Chapelle Royale, (qui correſpond à celui d'Aumônier du Roi en France,) quand j'arriverois à ſa Coûr; & il ajoutoit à cela une nouvelle invitation de venir profiter de la bonté du Roi d'Eſpagne, dès que la ſaiſon me permettroit de me mettre en chemin.

Perſuadé que je devois avoir pour ce qu'il plairoit au Roi Très-Chrétien de me preſcrire à ce ſujet, la même déférence que j'avois déja montré pour obtenir la permiſſion de paſſer en Eſpagne; je retournai à Verſailles, pour faire part à l'Evêque de Frejus de la nouvelle que je venois de recevoir. Ce fut préciſément dans cette circonſtance, comme je l'ai ſu depuis, que ceux qui avoient part au Gouvernement, & qui étoient honorés de la confiance du Roi, allarmés de la dangereuſe maladie que ce Monarque avoit eue dans le cours de cet hyver-là, crurent devoir lui inſpirer le deſſein de renvoyer l'Infante, & de donner à tout ſon Royaume la conſolation de le voir marier à une Princeſſe qui fût d'un âge proportionné au ſien.

La

Digitized by Google

La fidélité avec laquelle j'avois perseveré jusqu'alors à rendre un compte exact à l'Evêque de Frejus de ce qui se passoit entre le Pere Bermudez & moi, devoit lui servir de preuve de la confiance que j'avois en lui ; & l'engager d'y correspondre, & d'entrer avec amitié dans ce qui me regardoit : mais rien ne fut capable de changer les dispositions entierement contraires où il étoit à cet égard. Un homme qui croit avoir intérêt de cacher ses desseins, est mal à son aise lorsqu'il trouve trop de bonne foi dans ceux avec qui il est obligé de traiter. Plus celle-ci se dévelope, plus elle lui est incommode : elle lui fait voir la contradiction qu'il y a entre la noble simplicité que la vérité inspire, & cette ambiguité dans les paroles & dans les démarches où la dissimulation conduit ; & l'effet ordinaire d'une vue si humiliante, est de le blesser intérieurement & de l'aigrir. Si la situation où se trouva l'Evêque de Frejus, après que je lui eus appris la grace que le Roi d'Espagne avoit dessein de m'accorder, n'étoit pas entierement semblable à celle que je viens de dépeindre, il faut au moins convenir qu'elle y avoit bien du rapport.

En

Digitized by Google

En effet, ce Prélat fut bien éloigné de me donner à cette occasion, les foibles marques de politesse que l'usage établit en pareil cas, entre les personnes les plus indifferentes. Encore moins m'offrit-il d'autoriser auprès du Roi Cath. par les plus legers offices, l'opinion avantageuse que ce Monarque daignoit avoir conçue de moi. Il parut ajouter au contraire un nouveau degré de froideur, aux sentimens que j'avois déja remarqué qu'il affectoit de me montrer toutes les fois qu'il s'agissoit de lui parler de mon départ. Il me questionna d'un air ironique sur les fonctions de l'emploi qu'on me destinoit, sur les avantages que je pouvois esperer d'en retirer, sur les differentes mesures que je prenois pour faire mon voyage. En un mot, presque à chaque parole qu'il proferoit, il me dévoiloit malgré toute sa dissimulation, l'amertume secrette qu'il cachoit dans son cœur, & tous les jugemens desavantageux que cette disposition lui faisoit former de mes vues, & sur tout, de la vaste ambition à laquelle il me croyoit entierement livré. De mon côté, répondant à toutes ses questions avec une extrême indifference, & sans

lui

Digitized by Google

lui donner à entendre en aucune façon que je m'apperçusse de l'agitation intérieure qu'il ressentoit, je continuois tranquilement tantôt à le prier de vouloir bien m'obtenir la permission du Roi qui m'étoit nécessaire pour partir, tantôt à l'entretenir de la route que je me proposois de prendre, & en un mot, de tout ce qui concernoit mon voyage. La nécessité où je le mettois par là de se dévoiler lui-même, ou de contribuer malgré lui à l'accomplissement d'un projet qui lui étoit desagréable, blessa sensiblement sa vanité; je crois devoir attribuer aux mouvemens violens de dépit, que la situation où il se trouva alors lui fit éprouver, & auxquels il se livra sans reserve, le dessein qu'il forma dès lors de me faire ressentir tout le poids de son autorité: & l'on verra avec étonnement, que ni le tems qui adoucit tout, ni les services essentiels que je lui ai rendus, n'ont pu le déterminer à s'en départir.

Pour commencer donc à exécuter ce que sa mauvaise volonté lui inspiroit de faire contre moi, & pour l'exécuter cependant avec art & d'une maniere, qui, bien loin de manifester aucune malignité, parût au contraire le pur effet de l'inté-

Digitized by Google

l'intérêt qu'il prenoit à ce qui me regardoit ; il jugea à propos, quoiqu'il m'eût expressément recommandé & positivement promis, de ne rien dire du voyage que je devois faire en Espagne, ni encore moins de la grace qui m'y étoit offerte, (deux articles sur lesquels il avoit vû que le Pere Bermudez exigeoit avec raison un profond silence de ma part ;) il jugea, dis-je, à propos de faire confidence de l'un & de l'autre à quelques Dames de ses amies & des miennes ; & sans porter d'abord un jugement desavantageux des motifs qui me déterminoient à vouloir passer en Espagne, (car c'eût été se dévoiler,) il leur laissa suffisamment entrevoir dans la conversation qu'il eut avec elles sur ce sujet, qu'il étoit aussi surpris que fâché de s'appercevoir, que le détachement que j'avois montré pour les richesses & pour les dignités, en prenant l'état Ecclésiastique, n'avoit pu subsister long-tems : & à la suite de ces pieuses réflexions sur l'instabilité du cœur humain, dont il sut faire une application fort charitable aux sentimens qu'il m'attribuoit, il jugea à propos de me dépeindre comme un homme qui avoit fait promptement

tement ſucceder à une moderation équivoque, des projets d'une vaſte ambition. Son deſſein dans cette conference ſi pieuſe, étoit bien moins, comme on le vit enſuite, d'inſpirer à ces Dames, pour la vertu & le rang deſquelles il ſavoit que j'ai toujours eu une grande vénération, le ſalutaire deſir de travailler à me guerir de l'exceſſive ambition dont il cherchoit à leur perſuader que j'étois agité; que de trouver un moyen de faire répandre dans le public, par elles ou par les autres perſonnes qui en pourroient avoir peu à peu connoiſſance, la nouvelle de mon voyage, & du terme où il devoit aboutir.

L'Evêque de Frejus, parfaitement inſtruit de toutes les ruſes & de tous les artifices dont l'uſage eſt ſi commun dans les Cours, jugeoit qu'un tel bruit ſeroit infailliblement imputé à une eſpece d'indiſcretion de ma part, aſſez ordinaire aux hommes, qui, ſe livrant, comme il ne doutoit pas que je ne le fiſſe, à de flateuſes eſperances, ne peuvent les renfermer en eux-mêmes, & cherchent avidement à ſe procurer d'avance la conſideration qu'elles attirent, quand on a lieu de croire qu'elles ont

un

Digitized by Google

un légitime fondement. Ses vues cependant ne se bornoient pas là; il leur donnoit plus d'étendue. Il se flattoit que le public me regarderoit comme un homme qui avoit voulu faire servir une apparente dévotion, de moyen à satisfaire une ambition très-vaste & très-réelle: que Mr. le Duc de Bourbon & le Pere Bermudez, apprenant ce qui se répandoit dans le monde sur mon sujet, & m'en attribuant la faute, comme il étoit naturel de le faire en pareil cas, seroient justement offensés; le premier de ce que sans avoir reçu le consentement du Roi & le sien, sur la démarche que je me proposois de faire, je l'annonçasse néanmoins dans le monde comme certaine; & le Pere Bermudez, du peu de respect que j'aurois montré pour l'ordre qu'il m'avoit donné de la part du Roi d'Espagne, de garder le silence sur la grace que ce Prince vouloit m'accorder; & qu'ainsi me soupçonnant tous deux d'imprudence, & même de témérité, ils pourroient se déterminer également à me défendre de songer davantage à faire mon voyage. Enfin l'Evêque de Frejus envisageoit outre cela, que le prétendu air de Négociateur qu'il paroîtroit dans le monde

Digitized by Google

que je me ferois donné, convenant peu à un homme comme moi qui vivoit retiré à Paris dans la maison du Noviciat des Jesuites, donneroit lieu à des plaisanteries si piquantes, qu'elles seules suffiroient peut-être pour me détacher de l'exécution d'un projet que je sentirois m'y avoir uniquement exposé.

Des mesures prises avec tant de prudence, devoient naturellement produire l'effet que l'Evêque de Frejus en attendoit; & ses esperances à cet égard paroissoient d'autant mieux fondées, que ne me répondant point sur le sujet de la permission que je l'avois prié de m'obtenir, je devois, par l'impossibilité où son silence me mettoit de prendre aucun parti, tomber dans quelqu'un des pieges qu'il avoit travaillé à me tendre. Mais la Providence qui fait arrêter facilement quand elle veut, les funestes suites que les passions d'un homme puissant, peuvent entraîner quand il s'y livre sans mesure, & qui s'arme toujours tôt ou tard en faveur des foibles qu'on veut opprimer, ne permit point que les desseins de l'Evêque de Frejus s'exécutassent. Elle me suscita au contraire tous les moyens que je pouvois desirer pour en pénétrer la malignité ca-

chée,

Digitized by Google

chée, & pour ſurmonter enſuite preſque ſans peine, les differens obſtacles que ce Prélat artificieux tâchoit d'oppoſer à l'accompliſſement de mon projet.

Une de ces Dames * auxquelles l'Evêque de Frejus avoit jugé à propos de faire confidence de ce qui ſe paſſoit entre le Pere Bermudez & moi, & dont la vertu étoit auſſi reſpectable que le rang; deſirant, par une ſuite des bontés qu'elle m'avoit toujours témoignées, d'être inſtruite d'une maniere plus certaine & plus particuliere, des relations qu'elle avoit appris par l'Evêque de Frejus que j'avois avec le Confeſſeur du Roi d'Eſpagne, m'envoya chercher un matin pour me prier de paſſer chez elle. Je m'y rendis à l'heure qu'elle m'avoit preſcrite, & j'appris bientôt avec un étonnement ſingulier, par les differentes queſtions qu'elle me fit, le peu de fidélité que l'Evêque de Frejus avoit eu à garder un ſecret, de l'obſervation duquel il m'avoit fait un ſi rigoureux précepte. A quelques jours de là, & dans le tems préciſément que certains bruits ſourds commençoient à ſe répandre dans Paris, qu'on

 ſon-

* Mad. la Ducheſſe de CHEVREUSE, grand' mere du Duc de LUYNES.

Digitized by Google

ſongeoit à renvoyer l'Infante, le Comte de JONZAC ayant entendu dire dans une maiſon, qu'on m'envoyoit en Eſpagne pour tâcher de diſpoſer leurs Majeſt. Cath. à conſentir au départ de la Princeſſe leur fille, m'écrivit pour me demander ſi cette nouvelle avoit quelque fondement. Je reçus auſſi alors une viſite du Marquis de BEAUFREMONT, qui, perſuadé que mon départ étoit fort prochain, venoit me charger de quelques commiſſions pour Madrid. J'apperçus enfin par tout ce qui me revenoit chaque jour, que le public m'envoyoit en Eſpagne ; pendant que de mon côté je n'avois pas la moindre notion, que le Roi m'eût accordé ſon agrément pour faire ce voyage.

Comme je ne m'étois ouvert à perſonne, qu'à l'Evêque de Frejus, ſur ce qui me donnoit lieu de demander cette grace à S. M. T. C., il ne me fut pas difficile de remarquer qu'il étoit le ſeul auteur des bruits qui ſe répandoient de mon départ. Cette facilité que je lui voyois, de parler à d'autres d'une affaire ſur laquelle il me gardoit un ſi profond ſilence, quoique j'y fuſſe cependant plus intéreſſé que perſonne; & toutes les routes circonfle-

xes

xes par lesquelles je me rappellois encore que ce Prélat n'avoit pas cessé un moment de marcher, depuis la premiere fois que je l'avois entretenu de mon dessein, m'ouvrirent tout-à fait les yeux sur ses vues & sur son caractere. Je crus entrevoir, que les premieres tendoient à me donner la réputation d'ambitieux, ou d'intriguant; & que peu de délicatesse sur la fidélité au secret, ou au moins une forte pente à user de restrictions mentales quand il les croyoit utiles à ses desseins, composoient une partie de l'autre. Renfermant néanmoins en moi-même le juste ressentiment que je conçus alors de son procedé, je me contentai de prendre la résolution de prévenir promptement les effets de sa mauvaise volonté, & de m'adresser desormais directement au Duc de Bourbon, pour obtenir une décision qu'on me faisoit attendre inutilement depuis si long-tems. Dans cette vue, je suppliai le Cardinal de Bissy de vouloir bien me rendre ce bon office auprès de Son Altesse; & de tâcher en même tems de pénétrer quelles étoient les intentions de l'Evêque de Frejus, & quand il souhaittoit enfin que j'allasse à Versailles pour en être instruit.

Cette Eminence s'acquita avec une exactitude, digne de sa probité & de l'amitié dont elle m'honoroit depuis long-tems, de la petite Négociation dont elle m'avoit si obligeamment permis de la charger. Au retour d'un voyage qu'elle alla faire alors à Versailles, elle m'apprit bientôt, que non seulement le Duc de Bourbon ne s'opposoit point à mon départ, ni à ce que j'acceptasse la grace que le Roi d'Espagne vouloit m'accorder; mais que ce Prince étoit bien aise au contraire de me voir attaché au service de Sa Majesté Catholique: qu'ainsi je pouvois me mettre en chemin quand je le jugerois à propos. A l'égard de l'Evêque de Frejus, Mr. le Cardinal de Bissy me rapporta que ce Prélat, qui savoit mieux que personne que la permission que j'avois demandée de passer en Espagne étoit accordée depuis long-tems, lui avoit témoigné seulement, que bien loin de mettre aucun obstacle à mon départ, il souhaittoit seulement de m'entretenir avant qu'il s'exécutât; & qu'il étoit convenu avec lui de me faire savoir par son moyen, quel jour je devois l'aller trouver à Versailles. Il ne tarda point en effet cette fois-là, comme il avoit fait

les

Digitized by Google

les autres, à tenir parole. Ce que je viens de rapporter s'étoit paſſé vers le 20. de Fevrier. Peu de jours après, Mr. le Card. de Biſſy reçut un billet de l'Evêque de Frejus, par lequel il le prioit de m'avertir d'aller à Verſailles, où je me rendis dans les prémiers jours du mois de Mars.

A juger par l'empreſſement que l'Evêque de Frejus témoignoit de me parler, tout autre, moins inſtruit que moi du terme où avoient abouti toutes les conférences précédentes que j'avois déja eues avec ce Prélat, & du peu de ſcrupule qu'il avoit reſſenti en dernier lieu de violer le ſecret que je lui avois confié, après m'en avoir cependant ſi fort recommandé l'importance, tout autre dis-je, ſe ſeroit laiſſé aller à la flateuſe eſperance de partir pour la Cour de Madrid, chargé de quelque importante Négociation. Mais, outre que les circonſtances où celle de France alloit être avec elle, me mettoient fort à l'abri de reſſentir une pareille démangeaiſon; l'expérience que j'avois déja faite des ſingulieres diſpoſitions où l'Evêque de Frejus étoit de me rendre ſervice, me faiſoit aiſément juger que la converſation qu'il vouloit

avoir avec moi ſeroit de la même nature que les précédentes, & ſe paſſeroit ſuivant toute apparence avec une égale cordialité de part & d'autre.

Mes conjectures à cet égard ne furent point fauſſes, & cinq ou ſix minutes de tems furent plus que ſuffiſantes pour épuiſer toutes les matieres que l'Evêque de Frejus vouloit traiter avec moi. Les ouvertures & les confidences qu'il jugea à propos de me faire, ſe réduiſirent donc, à m'exhorter d'abord de montrer un grand deſintéreſſement dans ma conduite, quand je ſerois arrivé en Eſpagne : d'aſſurer enſuite, ſi j'en trouvois l'occaſion, le Marquis de GRIMALDO, alors Secretaire d'Etat de Sa Maj. Cath., auſſi bien que le Pere Bermudez, dont les bonnes intentions dans tout ce qui s'étoit paſſé ci-devant avoient été enfin bien reconnues; que l'on avoit extrêmement déſaprouvé en France tout ce que le Maréchal de Teſſé avoit eſſayé de faire contre eux pendant ſon ſéjour en Eſpagne; & qu'on chercheroit déſormais avec empreſſement, à leur donner des preuves de l'eſtime qu'on faiſoit de leur mérite & de leurs perſonnes.

Le

Le Prélat termina là tout notre entretien ; & ni la moindre offre de service, ni la plus légere marque d'amitié ne mirent de sa part le plus petit degré d'onction dans de si séches confidences. A la vérité je ne cherchai pas à les rendre ni plus considerables, ni plus étendues ; je voyois alors avec le Public, l'orage qui alloit se former entre les deux Cours, & je ne ressentois nulle envie d'y être exposé, ni d'entrer dans aucune affaire qui pût être contraire à la simplicité des premiers motifs qui m'avoient fait desirer de passer en Espagne. Après avoir donc remercié l'Evêque de Frejus du conseil qu'il m'avoit donné, & l'avoir assuré que je rapporterois fidelement aux deux personnes en question tout ce qu'il m'avoit dit à leur avantage, je me séparai de lui en lui promettant de revenir après les Fêtes de Pâques, qui étoit le tems où j'avois fixé mon départ, afin de prendre alors tout à fait congé de lui, & de recevoir encore ses ordres, s'il jugeoit à propos de m'en donner de nouveaux.

Depuis la permission que Mr. le Duc de Bourbon m'avoit donnée de partir quand je voudrois, rien ne m'empêchant

plus d'entreprendre mon voyage, j'écrivis auſſi-tôt après que je fus arrivé à Paris au Pere Bermudez, pour lui rendre compte de ce qui s'étoit paſſé ſur ce ſujet; & pour le prier en même tems de vouloir bien m'envoyer un paſſeport de Sa Maj. Cath. en Auvergne, où je me propoſois d'aller dire adieu à ma famille avant de me rendre en Eſpagne. Bien loin d'enviſager alors les ſuites que devoit avoir mon voyage, ni de faire la moindre démarche pour engager le Duc de Bourbon, ou le Comte de Morville qui étoit dans ce tems-là Miniſtre des affaires étrangeres en France, de me charger de la plus petite commiſſion, je reſervai de rendre mes reſpects au premier, quand je ſerois ſur le point de me mettre en chemin; & n'étant point connu de l'autre, je ne cherchai pas à faire naître l'occaſion de le voir, ni par conſéquent de lui inſinuer, ſous le prétexte du ſéjour que j'allois faire à la Cour de Madrid, de vouloir lier quelque commerce ou quelque relation avec moi.

Il n'y avoit donc rien, comme l'on voit, qui reſſentît la Négociation, dans tout ce qui concernoit mon voyage en Eſpagne. Je n'étois connu d'aucun

Digitized by Google

des Ministres de cette Monarchie. Je n'avois eu précédemment aucun commerce avec eux, ni avec personne à la Cour de Madrid, qui put contribuer à m'y faire appeller. Quand j'avois formé le dessein d'y aller, il paroissoit que Sa Maj. Cath. devoit passer le reste de ses jours dans la retraite ; & rien ne sembloit plus éloigné de toute apparence, que l'événement qui l'en a tiré. Le changement que ce même événement avoit causé dans la Monarchie d'Espagne, n'en avoit apporté aucun au personnage que j'y devois jouer. Les desseins du Pere Bermudez & les miens, ne renfermoient rien d'éclatant, ni rien qui dût exciter l'envie ou faire ombrage à personne ; & nulle intrigue de ma part à la Cour de France n'étoit entrée dans les démarches que j'avois faites auprès du Confesseur du Roi d'Espagne pour le disposer à m'être favorable. Il y avoit près de sept ans que j'avois quitté cette Cour-là, & que je n'entretenois plus aucun commerce de lettres avec ceux qui la composoient. Dans tout cet espace de tems, je n'avois eu l'honneur de voir le Duc de Bourbon que deux fois à Fontainebleau, & uniquement au sujet d'une grace que je lui demandai pour la

Comteſſe de Montgon. Et enfin, retiré dans le Noviciat des Jéſuites, où je louois un appartement, je ſongeois auſſi peu à me mêler d'affaires d'Etat, & j'en étois auſſi peu inſtruit, qu'on étoit éloigné, ſuivant toute apparence, de venir m'y chercher pour m'en charger.

Cette diſpoſition dans ceux qui étoient en place, auſſi bien que dans moi, auroit toujours ſubſiſté, ſans doute; & mon voyage en Eſpagne ſe fût exécuté avec auſſi peu de bruit qu'il avoit été projetté, ſi le renvoi de l'Infante, qui ſe déclara préciſément dans le tems que je me préparois à partir, & encore plus la ſinguliere circonſtance où je me trouvai alors, de paroître être appellé à la Cour de Madrid lorſqu'on en banniſſoit tous les Miniſtres de France, ne m'euſſent rendu le ſeul François par le moyen duquel on pût ſe flatter d'entamer quelque Négociation avec leurs Maj. Cath. Et c'eſt ainſi que la Providence permit, que la pure néceſſité où l'on ſe trouva de ſe ſervir de moi pour cela, déterminât le Duc de Bourbon & le Comte de Morville, à me marquer une confiance, que vraiſemblablement & dans toute autre conjoncture, ils n'euſſent jamais eu la pen-

ſée

Digitized by Google

ſée de m'accorder ; & à laquelle je n'étois pas moins éloigné de prétendre.

On avoit appris à la fin de Mars à Paris, tous les differens événemens que la nouvelle du prochain départ de l'Infante avoit causé à la Cour de Madrid quand elle y étoit arrivée. Je fus informé, avec tout le Public, de l'ordre qui avoit été donné à l'Abbé de Livry d'en ſortir en 24. heures, & à tous les Conſuls & Vice-Conſuls de France qui étoient diſperſés dans les differentes Villes d'Eſpagne, de ſe retirer. Mais comme mon voyage, ni les motifs qui me le faiſoient entreprendre, n'avoient nul rapport aux affaires générales, & que le Pere Bermudez ne m'avoit rien écrit qui put me faire changer de réſolution ; je me diſpoſois toujours à prendre la route d'Auvergne où je l'avois prié de me donner de ſes nouvelles, & enſuite celle de Madrid ; lorſqu'à l'occaſion du paſſeport qu'il falloit que je demandaſſe au Comte de Morville pour ſortir du Royaume, il me fit la réponſe ſuivante.

J'ai

A *Marly* le 2. Avril 1725.

J'*Ai reçu*, Monsieur, *la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29. du mois dernier. Non seulement il n'y a aucun inconvénient au dessein que vous avez d'aller en Espagne; mais Monseigneur le Duc desire au contraire que vous fassiez ce voyage. Si vous voulez avoir la bonté de me venir trouver à Paris Jeudi prochain à l'Hôtel d'Armenonville, j'aurai à vous entretenir un moment; & il seroit nécessaire que ce fût à huit heures du matin, parce que j'employerai le reste de la matinée à l'Audience que je donne ce jour-là à Mrs. les Ambassadeurs & Ministres Etrangers.*

Je vous prie de me croire très parfaitement,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obeïssant serviteur

Signé, DE MORVILLE.

Je

Je me rendis exactement à l'Hôtel d'Armenonville, à l'heure que le Comte de Morville m'avoit prescrite ; & comme je n'avois jamais eu occasion, ainsi que je l'ai dit, ni de le voir, ni de lui parler, notre entrevue fut dans les premiers momens, comme sont celles ordinairement qui se passent entre deux hommes, qui, étant obligés de se parler d'affaires sans s'être auparavant connus, s'observent de part & d'autre, & cherchent mutuellement à se pénétrer avant de s'ouvrir. Ces sortes de préliminaires ne mettent pas fort à leur aise ceux qui sont obligés de s'en servir ; ils sont cependant nécessaires pour former entre des personnes qui n'ont encore eu aucune relation ensemble, celle qu'ils ont dessein d'établir : mais l'air de finesse & de méfiance qui les accompagne quand ils se prolongent trop, n'est gueres propre à faire sortir de la froide reserve dans laquelle chacun croit en pareil cas devoir se renfermer.

Le Comte de Morville s'aperçut aisément de la circonspection avec laquelle je lui parlois : Il ne la prit point en mauvaise part ; il savoit que j'ignorois parfaitement les vues qu'il avoit formées sur moi à l'occasion de mon départ pour l'Espa-

Digitized by Google

l'Espagne, & par conséquent il me convenoit aussi peu de chercher à les deviner, que de lui offrir des services dont il pouvoit peut-être ne faire aucun usage. Il me parut aussi se contenter du compte exact que je lui rendis dans cette premiere conversation, de tout ce qui s'étoit passé entre le Pere Bermudez & moi, sans s'expliquer qu'en termes généraux sur l'utilité qu'on esperoit de retirer du voyage que je me proposois de faire à la Cour de Madrid. Et comme il s'étoit écoulé assez de tems à lui faire la lecture des lettres que j'avois écrites en Espagne, des réponses qu'on y avoit faites, & à lui expliquer ce qui avoit donné lieu à ce commerce, & les suites qu'il avoit eu, l'heure de donner audience aux Ministres étrangers approchant, le Comte de Morville me dit en me congédiant, que le Duc de Bourbon voulant me parler avant mon départ, il étoit à propos que j'allasse faire un petit tour à Versailles; & il ajouta, qu'il esperoit que nous nous reverrions encore dans cet endroit-là.

Je me rendis à Versailles précisément dans le même tems que l'Abbé de Livri, nouvellement arrivé de la Cour de Madrid, y étoit venu rendre compte au Duc

de

de Bourbon de tout ce qui s'étoit passé entre leurs Maj. Cath. & lui, dans l'audience qu'il avoit eue d'Elles, pour leur notifier le prochain départ de l'Infante leur fille. Quoique la relation qu'il en avoit faite, & toutes les autres nouvelles qu'on avoit eues depuis son départ, du vif ressentiment que le Roi & la Reine d'Espagne continuoient de montrer contre une semblable résolution, & des effets qu'il étoit à craindre qu'il ne produisît, eussent dû naturellement aigrir le Duc de Bourbon, & lui faire concevoir le dessein de justifier sa conduite par les armes, puisque tout autre moyen sembloit pour cela lui être interdit; je le trouvai cependant dans une disposition toute différente, & uniquement occupé à mettre tout en usage pour adoucir l'esprit de leurs Maj. Cath., & pour prévenir une rupture entre les deux Couronnes.

Ce Prince, après m'avoir donné dans les premiers momens de notre entretien, toutes sortes de témoignages de bonté, desira que je lui rendisse un fidele compte de toute la relation qui s'étoit formée entre le Pere Bermudez & moi, & des suites qu'elle avoit eues, dont il n'avoit été instruit que par l'Evêque de Frejus.

J'avois

Digitized by Google

J'avois prévu à cet égard sa curiosité, qui étoit aussi naturelle que juste, & j'avois eu l'attention de porter avec moi presque toutes les lettres que j'avois écrites à ce Pere, & celles que j'en avois reçues. Il me fut donc facile de lui manifester la simplicité des motifs qui avoient en premier lieu lié notre commerce, &, depuis qu'il avoit été nécessaire d'en faire part à l'Evêque de Frejus, l'exacte bonne foi avec laquelle j'avois mis ce Prélat en état d'éclairer par lui-même la moindre de mes démarches. Je ne dissimulai point après cela au Duc de Bourbon, que j'avois cependant toujours remarqué dans ce Prélat, je ne sai quelle secrette repugnance à consentir que je profitasse de la bonté que Sa Maj. Cath. daignoit me témoigner : que n'en pouvant pénétrer le principe, (puisque mon voyage en Espagne ne devoit point paroître contraire au service du Roi, ni propre à mettre obstacle aux desseins de personne,) j'avois souvent été tenté de croire que la maniere obscure & ambigue avec laquelle l'Evêque de Frejus s'étoit expliqué avec moi sur cet article, venoit peut-être de ce qu'il avoit connu qu'il n'étoit point du goût de Son Altesse : que c'étoit pour ap-

profon-

profondir la vérité à cet égard, que j'avois cru devoir m'adresser en dernier lieu à Mr. le Cardinal de Bissy : que voyant par la réponse favorable que Son Altesse m'avoit fait rendre par cette Eminence, mes allarmes mal fondées, & que toutes les difficultés qui avoient jusqu'alors retardé mon départ ne pouvoient être imputées qu'aux vues secrettes de l'Evêque de Frejus pour le traverser ; je prenois la liberté de la remercier de la permission qu'elle m'avoit accordée de partir, & celle de l'assurer en même tems, que je n'en ferois d'autre usage que celui qu'il lui plairoit de me prescrire : & qu'enfin, dans tous les pays de l'Univers, elle auroit toujours en moi un serviteur aussi zélé que fidele.

Le Duc de Bourbon, après m'avoir paru également satisfait de ma bonne volonté, & de la droiture qu'il venoit de remarquer dans toutes mes démarches, m'entretint assez long-tems de la peine extrême qu'il ressentoit de s'être vu obligé de faire ceder l'attachement qu'il avoit pour la personne & pour les intérêts du Roi d'Espagne, au bien & à la tranquillité de l'Etat. Il s'étendit fort aussi sur la nécessité où sa situation de premier Ministre

Digitized by Google

nistre l'avoit réduit, de ne pouvoir allier ensemble ces deux differens devoirs, qui lui étoient également chers, & qu'il eût ardemment souhaité de pouvoir remplir. Il employa encore, pour justifier sa conduite, les mêmes raisons qu'on trouve dans la lettre qu'il avoit écrite au Roi d'Espagne.

Vous aurez su, me dit-il ensuite, la faute que l'Abbé de Livri a commise dans l'audience qu'il a eue de leurs Maj. Cath. & qui a empèché non seulement qu'elles ayent lu les lettres que le Roi & moi leur écrivions, mais qui a rendu également inutile celle que je lui avois adressée depuis pour Elles, & que le Marquis de Grimaldo lui a renvoyée toute cachettée. A en juger par de tels commencemens, & par les avis qui me viennent de la frontiere, il semble que nous soyons à la veille de voir arriver la chose du monde qui me causeroit le plus sensible déplaisir, je veux dire une rupture entre les deux Couronnes. Mais, ajouta ce Prince, le Roi d'Espagne peut faire ce qu'il voudra, la guerre ne commencera point de notre côté; nous souffrirons les premiers effets du ressentiment de leurs Maj. Cath. sans user de représailles;

ſailles ; & cernainement, ce ne ſera que quand il ne nous reſtera plus aucune eſperance de le calmer, & que le Roi ſe verra forcé de prendre les armes, que je me déterminerai à lui conſeiller de s'en ſervir.

Je ſai, me dit encore le Duc de Bourbon, que mes ennemis, ici & en Eſpagne, font courir le bruit que des vues particulieres, & qui me ſont perſonnelles, de vouloir marier une de mes ſœurs avec le Roi, ſont les véritables & ſecrets motifs du départ de l'Infante ; & que je cherche à les cacher ſous le ſpécieux prétexte de vouloir conſerver la tranquillité dans l'Etat : mais dans peu, leurs Maj. Cath. & le Public rendront, j'eſpere, plus de juſtice à la pureté de mes intentions ; & le choix de la Princeſſe à laquelle on ſonge actuellement de marier le Roi, la mettra quand elle ſera connue, dans le dernier degré d'évidence. J'avoue, continua-t-il, que je regarde comme un vrai bonheur, & comme la choſe du monde la plus ſinguliere dans la triſte conjoncture où nous ſommes, que le Pere Bermudez ne vous ai point écrit de reſter en France, & que nous puiſſions encore eſperer d'avoir en vous à la Cour

de

de Madrid, quelqu'un sur qui on puisse compter, pour y faire parvenir jusqu'à leurs Maj. Cath., avec la connoissance de tout ce que je viens de vous dire, celle du desir ardent que le Roi ressentira toujours d'employer toute sa puissance à leur procurer, aussi bien qu'aux Princes leurs enfans, les plus solides avantages; & pour prévenir, en un mot, une desunion qui seroit également funeste aux deux Royaumes. Vous ne sauriez donc partir trop tôt, & je suis véritablement fâché que vous ayez prié le Pere Bermudez de vous envoyer votre passeport en Auvergne: Si vous m'aviez consulté avant d'écrire cette lettre, je vous en aurois empêché: vous vous seriez rendu en droiture d'ici à Madrid; & nous n'aurions point perdu un tems dont tous les momens nous deviennent très précieux.

J'avois écouté avec le silence que le respect que je devois au Duc de Bourbon me prescrivoit d'observer, tout ce que je viens de rapporter: mais ce n'étoit cependant pas sans être intérieurement fort embarrassé du personnage que j'entrevoyois qu'il avoit dessein de me faire jouer en Espagne. La délicatesse m'en paroissant extrême, je ne dissimulai point

à

à cet égard ma penſée au Duc de Bourbon. Ce Prince, qui de ſon côté ne pouvoit s'empêcher de remarquer que mes craintes étoient bien fondées, entra auſſi avec bonté dans ce que je lui dis ſur ce ſujet. Il me donna lieu par-là de lui repréſenter encore, que dans mon projet de voyage, celui de me mêler d'affaires d'Etat n'y étant jamais entré, je devois craindre que le Roi d'Eſpagne & le Pere Bermudez, s'appercevant quand je ſerois arrivé à Madrid, que ma conduite ne répondoit point à leur attente & à mes promeſſes, ne conçuſſent de ma bonne foi une opinion peu favorable; & que par conſéquent ils ne fuſſent peu diſpoſés à m'écouter, ni même à permettre que je fuſſe à portée de leur parler. Ce n'eſt point, ſans doute, me répondit ſur le champ le Duc de Bourbon, mon intention, Monſieur, ni de vous compromettre avec le Roi d'Eſpagne, ou avec ſon Confeſſeur; ni d'exiger du zele que je ſuis perſuadé que vous reſſentez pour le ſervice du Roi, de faire quelque démarche qui puiſſe vous expoſer à encourir l'indignation de leurs Maj. Cath.: celles de cette eſpece ſeroient auſſi contraires à nos vues, qu'elles vous ſeroient préjudicia-

Digitized by Google

diciables. Tout ce que je ſouhaite de vous, & tout ce que j'attends auſſi de votre attachement pour le Roi & pour moi, eſt que vous vous appliquiez ſeulement avec ſoin à profiter de toutes les occaſions qui pourront ſe préſenter, ou que vous pourrez faire naître à la Cour d'Eſpagne, pour calmer le reſſentiment de leurs Majeſtés Cath., & pour faire uſage dans cette fin de tout ce que je viens de vous dire.. Si vous ſavez vous conduire prudemment, (comme j'en ſuis perſuadé,) il n'y aura rien en cela qui puiſſe leur déplaire; rien qui ne ſoit conforme aux ſentimens que vous doit inſpirer votre état. Quant aux moyens dont il ſera néceſſaire que vous vous ſerviez pour m'écrire, ou aux autres choſes dont je n'ai pas à préſent le tems de vous entretenir, adreſſez-vous pour en être inſtruit à Mr. de Morville, que vous irez trouver de ma part au ſortir d'ici.

Telle fut la premiere converſation que j'eus l'honneur d'avoir avec le Duc de Bourbon, & dans laquelle il joignit au commencement de confiance qu'il jugea à propos de me marquer, beaucoup de témoignages d'une continuation de la bienveillance qu'il m'avoit montrée dès les

Digitized by Google

les premieres années de ma jeunesse. A la place du sérieux affecté, & de ces demi confidences entortillées que Mr. de Fleury m'avoit fait essuyer, je trouvois dans un Prince de la maison Royale, (plus intéressé que personne, par l'usage qu'il se proposoit de faire de moi, à chercher à me pénétrer, & à mettre mes talens & ma bonne volonté à une longue épreuve,) une conduite toute differente, je veux dire, un abord facile, & cette noble franchise qu'une haute naissance donne assez ordinairement, & qui, quand elle n'admet rien d'indiscret, est sans contredit le moyen le plus certain dont un homme en place puisse se servir, pour s'attirer l'amitié de ceux qu'il veut employer, & pour les engager insensiblement à lui manifester leur capacité. Je crus aussi pouvoir sans crime employer le peu que j'en avois, à seconder des intentions aussi justes & aussi droites que celles que le Duc de Bourbon venoit de me découvrir; & je sentois outre cela une véritable satisfaction, en m'attachant à ce Prince, d'envisager que je ne serois plus occupé du soin aussi ennuyeux que pénible, de travailler à étudier sans cesse quelles pouvoient être les vues de l'Evêque de Frejus, ou à parer les effets ca-

Digitized by Google

chés de sa mauvaise foi & de son peu de bonne volonté pour moi.

Les connoissances & l'amitié que l'on forme dans les premieres années de la vie, & dans cet âge où l'intérêt & l'ambition ne se faisant point encore ressentir, n'en peuvent point corrompre l'aimable candeur, font ordinairement une impression que le tems n'efface gueres. Si quelquefois les circonstances differentes où se trouvent ceux qui ont contracté ces sortes de liaisons, interrompent leur commerce & leur communication; le moindre événement suffit pour les renouveller entr'eux; & plus il s'est écoulé de tems dans l'espece d'oubli où l'on a été, plus il semble qu'on se sent disposé, quand il cesse, à se donner des marques d'une mutuelle confiance.

Elevé à la Cour de France, du même âge que le Duc de Bourbon, & ayant eu l'honneur de lui être attaché dès l'enfance, mon éloignement de sa personne pendant près de sept ans, & mon changement d'état n'avoient apporté aucune alteration aux sentimens de bonté de sa part, & de respect de la mienne, que les amusemens de la jeunesse avoient fait naître. Ainsi quand je me représentai devant ce Prince, ce ne fut point comme

un

un inconnu, dont le zele pour ses intérêts pouvoit paroître aussi douteux que récent: Il n'eut pas besoin, pour approfondir mon caractere, d'avoir recours à des perquisitions souvent infructueuses; ni moi à aucune affectation pour lui plaire & pour m'attirer sa confiance. Cette situation facilita infiniment dans la conversation de Son Altesse avec moi, cette liberté de s'expliquer, si nécessaire pour établir une parfaite intelligence entre deux personnes qui doivent avoir ensemble de fréquentes relations.

Je n'étois cependant pas sans inquietude sur les suites qu'elles alloient avoir. Je craignois que le Comte de Morville, dont à peine étois-je connu, ne crût nécessaire, avant de s'ouvrir à moi, de me faire passer par un espece de Noviciat de Politique, autant épineux que dégoutant; néanmoins mes craintes à cet égard étoient mal fondées: & quand je passai dans son appartement au sortir de celui du Duc de Bourbon, bien loin de trouver dans ce Ministre cet air mystérieux & vain, dont se parent volontiers ceux qui sont dans la place qu'il occupoit alors; je remarquai au contraire en lui une grande politesse, jointe à une maniere de s'ex-

Digitized by Google

pliquer, qui paroiſſoit être remplie de modeſtie & de bonne foi.

Après avoir parlé l'un & l'autre, dans les premiers momens de notre converſation, de choſes aſſez differentes; ce Miniſtre, ſur le récit que je lui fis de l'entretien que je venois d'avoir avec le Duc de Bourbon, & de l'ordre que ce Prince m'avoit donné de le venir trouver, me parut entierement penſer comme Son Alteſſe, ſur les moyens qu'on pouvoit prendre pour éviter une rupture entre les deux Couronnes, & ne deſirer pas moins qu'Elle de prévenir un ſi fâcheux événement. Il ajouta qu'il regardoit comme un vrai bonheur, que les triſtes circonſtances du tems ne m'euſſent point fait confondre dans la diſgrace où tous les François étoient tombés à Madrid; & après m'avoir fort entretenu de la ſatisfaction que je devois reſſentir, d'être le ſeul homme de ma nation ſur qui on pût jetter les yeux, pour travailler à empêcher la diviſion & la meſintelligence qui étoit ſur le point d'éclater entre deux grands Rois; il ne diſſimula point les difficultés extrêmes que je trouverois à réuſſir dans une Négociation ſi délicate. Il entra enſuite avec moi dans un aſſez

grand

Digitized by Google

grand détail ſur cet article, & ſur les expédiens dont je pouvois me ſervir pour les lever ; & je vis bien, par les queſtions qu'il me faiſoit de tems en tems, qu'il tâchoit ſagement de découvrir par mes réponſes, s'il y avoit lieu de ſe flatter qu'on pût tirer quelque fruit de la néceſſité où l'on étoit réduit de ſe ſervir de moi. Perſuadé de mon côté, qu'il y a autant de préſomption & de ridicule à croire tout facile, que de découragement, & même de puſillanimité à s'effrayer facilement des obſtacles qu'on entrevoit qui pourront s'oppoſer à l'heureuſe concluſion des affaires dont on ſe trouve chargé ; je tâchai de garder un juſte milieu entre ces deux differens ſentimens, dans l'entretien que j'eus avec le Comte de Morville. Dans cette vue j'évitai d'entrer avec lui dans un détail affecté & faſtidieux, des moyens que je tâcherois de prendre pour remplir ce qu'on attendoit de mon travail & de mon application, dans l'épineuſe Négociation que je devois entamer quand je ferois à Madrid ; & loin de me répandre en de grands raiſonnemens politiques, qui me paroiſſoient fort hors de place dans un homme comme moi, qui n'en avois jamais étudié, &

Digitized by Google

encore moins pratiqué les finesses où les subtilités : je me contentai simplement de remercier ce Ministre des préjugés avantageux qu'il vouloit bien avoir de ma bonne volonté & de mon zele pour le service du Roi. J'ajoutai que pour lui donner des preuves de l'un & de l'autre, & pour ne point m'égarer en même tems dans la nouvelle route par où il vouloit me faire marcher, je m'offrois de mettre les differentes réflexions que je ferois sur tout ce qu'il venoit de me dire, dans un espece de Mémoire, en y ajoutant à la fin un chiffre qui pût me faciliter le moyen de lui donner en sureté de mes nouvelles, quand je serois arrivé en Espagne, & dont il feroit l'usage qu'il jugeroit à propos, après l'avoir examiné.

Le Comte de Morville, naturellement modeste & reservé, approuva fort ma proposition; & soit qu'il la trouvât conforme à ses secrettes dispositions, ou qu'il la jugeât propre à satisfaire le desir & la curiosité qu'il devoit naturellement ressentir de connoître jusqu'où pouvoit s'étendre ma foible capacité, il me repeta à diverses reprises qu'il approuvoit infiniment mon dessein, & que rien ne convenoit mieux que ce que je venois de

lui

Digitized by Google

lui dire. Nous nous séparames après cela, & je retournai à Paris, afin de travailler au petit Mémoire que je venois de m'engager de lui envoyer incessamment.

J'exécutai fidelement ma promesse, au bout de quelques jours : quoique ce fût à tous égards une matiere bien neuve pour moi, de traiter des differens moyens dont j'imaginois qu'on pouvoit faire usage pour porter peu à peu leurs Maj. Cath. à calmer leur ressentiment, & à consentir d'examiner les raisons essentielles qu'on avoit eues de renvoyer l'Infante ; & que ce fût encore un travail également pénible, de composer un chiffre, ou plutôt une maniere d'écrire, qui, en présentant aux curieux inquisiteurs des lettres, qui se trouvent dans toutes les Cours, un récit également simple & naïf des faits indifferens, cachât cependant sous cette écorce & sous cette apparente ingénuité, la relation des diverses démarches que je ferois pour parvenir au but où il m'étoit prescrit de tendre ; celle des bonnes ou mauvaises dispositions où je m'appercevrois qu'on seroit à la Cour de Madrid de m'écouter ; & enfin celle des différentes mesures qu'on y prendroit pour la réconciliation ou pour la

 guerre.

guerre. Je renfermai cependant assez heureusement dans ce petit ouvrage tout ce que le Comte de Morville m'avoit paru desirer qui en fût l'objet ; & sans sortir des bornes qu'il m'avoit prescrites, & que l'éloignement dans lequel j'avois vécu de tout ce qui avoit rapport à des Négociations avoit rendu fort étroites : je ne m'attachai qu'à rendre mes idées également simples & claires, & qu'à faire connoître à ce Ministre, que j'avois compris & suivi ses vues ; sans prétendre par une vaine ostentation de réflexions & de raisonnemens superflus, chercher à m'attirer de sa part une confiance plus étendue que celle qu'il m'avoit d'abord témoignée.

Au lieu d'aller moi-même présenter ce Mémoire au Comte de Morville, je jugeai qu'il étoit plus à propos de le lui envoyer par la poste, afin de lui laisser une pleine liberté de l'examiner seul, de voir à loisir si j'étois entré dans sa pensée, & si l'on pouvoit concevoir l'esperance flateuse de recueillir avec le tems d'heureux fruits de ce premier essai de ma bonne volonté.

Peu de jours après que le Comte de Morville eut reçu mon Mémoire, il me

fit

fit dire de revenir à Versailles, où Mr. le Duc de Bourbon & lui, vouloient encore me parler; & j'eus la satisfaction de les y trouver l'un & l'autre, aussi contens de ce que contenoit mon Mémoire, que favorablement disposés pour moi. Le Comte de Morville avoit fait seulement quelques additions aux matieres qui étoient renfermées dans le chiffre que j'avois dressé, afin de le rendre plus étendu; & après en avoir entierement approuvé l'usage, il me repeta encore, (comme on le verra dans une de ses lettres) que j'étois parfaitement entré dans les vues qu'on avoit sur moi. Il ajouta ensuite obligeamment, que ces premiers fruits de mon application donnoient tout lieu au Duc de Bourbon & à lui, d'espe-rer que mon voyage en Espagne produiroit d'heureux succès.

Après avoir été quelque tems avec ce Ministre, je me rendis chez le Duc de Bourbon. Ce Prince, après m'avoir témoigné combien il étoit satisfait du Mémoire que j'avois envoyé au Comte de Morville, & avoir même plaisanté avec moi sur l'espece de formulaire des lettres que j'avois composé, m'apprit que les avis qu'il avoit reçus de la Cour de Vien-

ne annonçoient une prochaine union entre l'Empereur & le Roi d'Espagne; & je lui dois rendre ici le témoignage, qu'il porta un jugement du principe de cette union, & des suites qu'elle auroit, qui a été vérifié par l'évenement. Il parut cependant craindre, que d'abord la conclusion d'un tel ouvrage ne fît prendre quelque résolution funeste & trop prompte à la Cour de Madrid; & il m'assura de nouveau, qu'il étoit très-touché qu'on persistât à y rejetter avec aigreur tous les témoignages d'une amitié sincere de la part du Roi, & d'un parfait attachement de la sienne, qu'il tâchoit d'y faire parvenir, & sur lesquels, ajouta-t-il, le Roi d'Espagne devroit compter plus sûrement, que sur ceux d'un Prince dont les intérêts sont si differens des siens. Je ne saurois assez vous exprimer, me dit encore Son Altesse, combien je suis fâché que vous ayez écrit au Pere Bermudez de vous donner de ses nouvelles en Auvergne, & de vous y envoyer votre passeport: car je crains que les circonstances présentes ne vous empèchent à la fin d'aller en Espagne. D'ailleurs, dans le doute où nous sommes si vous ferez ce voyage, ou si le Confesseur de Sa Maj. Cath. ne vous

écrira

Digitized by Google

écrira point à présent de n'y plus songer; vous sentez bien que nous ne pouvons nous ouvrir à vous qu'à demi, & avec la reserve que l'incertitude où nous met votre situation veut que nous observions à votre égard. C'est à celle, lui repartis-je, où j'ai été de vos intentions, Monseigneur, jusqu'au moment que le Card. de Bissy a bien voulu m'en informer, que Votre Altesse doit attribuer la démarche que j'ai faite, & qu'elle condamne: je n'ai jamais pensé que la permission qu'elle m'accordoit de faire un voyage en Espagne, pût me mettre à portée de donner en ce pays-là des preuves de mon zele pour le service du Roi; & vous savez, Monseigneur, que jusqu'à la premiere conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, il n'a jamais été question que Votre Altesse voulût me donner quelque commission pour l'Espagne, ni que de mon côté je fisse quelque démarche pour me l'attirer. Les assurances de la bienveillance de Sa Maj. pour le Pere Bermudez & le Marquis de Grimaldo, dont Mr. l'Evêque de Frejus m'avoit chargé, ne me paroissant pas une commission dont l'exécution fût si pressée, qu'elle ne me permît pas d'aller dire adieu à ma famille,

j'ai ſuivi, en écrivant au Pere Bermudez, le premier projet que j'avois d'abord formé. Je vois avec une peine extrême, Monſeigneur, les obſtacles qu'il met à vos deſſeins, & à l'empreſſement que je reſſens de pouvoir être aſſez heureux pour les ſeconder. Si Mr. l'Evêque de Frejus eût voulu s'expliquer avec moi plus clairement, & ne point me laiſſer entrevoir, comme il a fait chaque fois que je lui ai parlé de mon départ, une ſécrette repugnance à l'approuver, Votre Alteſſe eût pu facilement régler toutes mes démarches; & j'oſe auſſi l'aſſurer, que je me ſuis ſouvent repenti de n'avoir point eu l'honneur de m'adreſſer directement à Elle, dans le tems que le Pere Bermudez me fit la premiere propoſition de me rendre à St. Ildephonſe. Si vous aviez pris ce parti, me dit alors le Duc de Bourbon, vous auriez eu plus promptement la déciſion de votre deſtinée. L'Evêque de Frejus n'a jamais paru fort porté à ce qu'on vous accordât la permiſſion que vous demandiez; & c'eſt lui qui a dit à la Ducheſſe de LEVY que le Roi d'Eſpagne vous deſtinoit l'Emploi de *Sumiller de Cortina*. Mais il eſt inutile de parler à préſent de tout cela: hâtez-vous de

de partir, & de vous rendre en Auvergne; & si vous y recevez des nouvelles du Pere Bermudez, & le passeport de la Cour d'Espagne qui vous est nécessaire, ne manquez point de m'en informer aussitôt, afin que nous puissions vous envoyer l'instruction dont vous aurez besoin pour vous conduire, & servir le Roi utilement en ce pays-là.

Le Duc de Bourbon, après m'avoir parlé de la sorte, me donna encore de nouvelles marques de ses bontés, & de nouvelles assurances du desir qu'il avoit de me faire plaisir. Je pris congé ce jour-là de lui, & ensuite de Mr. de Morville, qui me parla dans le même sens, & me combla aussi d'honnêtetés. Le lendemain matin, avant de retourner à Paris, je fus m'acquitter du même devoir envers l'Evêque de Frejus. Je le trouvai entouré d'une nombreuse Cour, qui avoit assisté à son lever (sa modestie a toujours souffert patiemment ces sortes d'hommages:) & ayant attendu quelque tems avant de l'aborder, pour laisser un peu dissiper la foule, je m'approchai de lui comme il alloit sortir. Dès qu'il m'eut apperçu; „ partez-vous, Monsieur, me dit-il „ assez haut pour être entendu, bien tôt „ pour

„ pour l'Eſpagne?" C'eſt pour recevoir vos ordres pour ce pays-là, que je venois aujourd'hui, lui repliquai-je ſur le même ton; & pour vous demander auſſi la continuation de vos bontés. „ Mais „ quoi! reprit-il, vous rendez-vous en „ droiture à Madrid? ou prenez-vous „ votre route par l'Auvergne, comme il „ me ſemble que vous en aviez le deſ- „ ſein?" Je n'ai rien changé, lui dis-je, Monſeigneur, à mon premier projet. Je compte, ſi je trouve en Auvergne une lettre du Pere Bermudez qui m'apprenne que les circonſtances préſentes n'ont mis aucun obſtacle à mon départ, de paſſer peu de jours dans cette Province, & uniquement pour y dire adieu à ma famille, ou de reſter avec elle ſi mon voyage ne peut s'exécuter. „ Avez-vous vu Mr. le „ Duc, ajouta-t-il encore, & en avez- „ vous auſſi pris congé?" Et ſur ce que je lui repartis que j'avois fait l'un & l'autre, il me dit: „ Je vous ſouhai- „ te, Monſieur, un heureux voyage; „ & je vous prie de ne pas manquer de „ dire au Pere Bermudez, & au Marquis „ de Grimaldo, l'eſtime ſinguliere qu'on „ fait ici de leur mérite." Il ſortit en me diſant cela; & comme en me ſéparant

du

Digitized by Google

du Duc de Bourbon, j'avois oublié de prier ce Prince de vouloir bien ordonner qu'on me payât avant mon départ la pension dont je jouïssois, je m'approchai encore de l'Evêque de Frejus, pour le prier de me rendre ce bon office auprès de Son Altesse. Mais ce Prélat, au premier mot que je lui dis, me répondit d'un air sévere, qu'il n'étoit point tems de faire cette proposition. J'avoue que je fus très-piqué du refus qu'il me faisoit de s'employer pour obtenir une pareille bagatelle, & que je me séparai de lui dans la même disposition de méfiance & de froideur à son égard, que j'avois ressenti toutes les fois que mon voyage m'avoit donné lieu de lui parler.

La crainte d'importuner le Duc de Bourbon pour une chose d'aussi petite importance que l'étoit celle du payement de ma pension, m'avoit déterminé à prier l'Evêque de Frejus de m'obtenir cette petite grace de Son Altesse : mais je vis clairement par sa réponse, que je ne pouvois compter en aucune façon qu'il voulût me rendre le plus leger service. Je pris donc le parti d'écrire au Duc de Bourbon, quand je serois arrivé à Paris, pour lui représenter le besoin que j'avois

du petit ſecours d'argent qui m'étoit dû pour faire mon voyage. Ma propoſition ne parut point à ce Prince, auſſi importante ou auſſi extraordinaire que l'avoit trouvée le difficultueux Evêque de Frejus: car peu de jours après, il me fit donner un ordre pour être payé, & le Comte de Morville me renvoya en même tems le Mémoire que je lui avois laiſſé, en m'écrivant la lettre ſuivante :

A *Verſailles*, ce Mardi après midi.

J*E vous renvoye*, Monſieur, *le Mémoire que vous m'avez remis entre les mains. Plus je l'examine, & plus je trouve qu'il remplit tout l'objet que Monſeigneur le Duc s'eſt propoſé. En vérité*, Monſieur, *cet échantillon de vos talens me fait former d'heureux augures de ce que vous pourrez faire pour le ſervice du Roi, ſi comme je l'eſpere, vous paſſez en Eſpagne. Vous trouverez une petite addition à votre Mémoire, qui concerne quelques articles que j'ai cru aſſez importans pour n'être pas omis : vous en pourrez faire le même uſage que du reſte.*

A l'égard de la maniere d'adreſſer vos lettres, après y avoir bien réfléchi, je trouve qu'il n'y a rien de mieux à faire que de

les

Digitized by Google

les adresser aux personnes que vous proposez. Ayez seulement la bonté de les prévenir avant votre départ, si vous ne l'avez pas déja fait ; & priez-les bien d'être attentifs à reconnoître la marque que vous leur avez donné pour savoir les paquets qu'ils auront à m'envoyer : car je serois bien fâché de perdre aucune de vos lettres. Accusez-moi, je vous supplie, la réception de celle-ci, pour que je sois certain que vous l'avez reçue. Mandez-moi si vous partez demain pour l'Auvergne ; si vous avez fait vos conventions avec ceux à qui vous devez adresser les lettres que vous écrirez ; & lorsque vous aurez reçu vos passeports d'Espagne & que vous partirez pour Madrid, ayez la bonté de m'en informer.

Il ne me reste plus, Monsieur, *qu'à vous demander l'honneur de votre amitié, & à vous marquer la confiance que j'ai dans vos lumieres & vos bonnes intentions. Je puis vous dire qu'elle est infinie, & que personne au monde n'est avec une estime plus parfaite que moi,*

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur

Signé, DE MORVILLE.

Digitized by Google

Et plus bas est ajouté :

Prenez garde, je vous supplie, & tâchez de ne perdre aucune des feuilles de votre Mémoire, & de l'addition que j'y ai faite.

C'est ainsi que la Providence qui sait quand elle veut, convertir facilement en moyens pour l'accomplissement de ses desseins, les choses qui y paroissent les plus contraires, disposa si favorablement pour moi ceux qui en France, dans le tems dont je parle, se trouvoient chargés du soin du Gouvernement, qu'ils m'accorderent non seulement la permission que je leur avois demandée de passer en Espagne, mais de plus les moyens de faire ce voyage; & les mêmes secrets obstacles que l'Evêque de Frejus avoit cherché à mettre à mon départ, me conduisirent insensiblement à un tems, qui le rendirent par les événemens qui survinrent, autant nécessaire & utile, qu'il avoit été indifferent auparavant. J'arrivai en Auvergne dans les premiers jours du mois de Mai; & comme j'avois écrit dès le commencement du mois de Mars au Pere Bermudez, pour l'informer de la permission qui m'avoit

Digitized by Google

voit été accordée de passer en Espagne, & pour le prier de me donner de ses nouvelles dans cette Province, j'y trouvai entre les mains d'un de mes parens la réponse suivante de ce Pere.

MONSIEUR,

J'Ai reçu la lettre du 5. de ce mois, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous aurez déja été instruit de ce qui s'est passé dans votre Cour, & des suites fâcheuses que la résolution qu'on y a prise peut produire. Le Démon, qui ne s'endort point, ne cesse pas de chercher les moyens de renverser tout. J'écris cela avec un extrême déplaisir. Cependant, quoique le Roi mon maître conserve les plus favorables dispositions à votre égard, il lui a paru que dans les conjonctures présentes vous ferez mieux de differer votre voyage, jusqu'à ce que les differends survenus soient terminés. Je vous assure, Monsieur, *que Sa Majesté conserve, comme j'ai dit, la même disposition à votre égard; mais pour cela même, elle ne juge pas que l'occasion vous soit favorable. Il faut,* Monsieur, *prier Dieu de toute votre force, afin qu'il lui plaise d'avoir la bonté de tranquiliser tout,*

&

Digitized by Google

& d'empêcher les suites fâcheuses que cet événement peut produire. J'ai lieu d'esperer que tout réussira à sa plus grande gloire, & que ces nuages seront bientôt dissipés. Alors vous aurez la consolation de venir à bout de vos desseins; & j'aurai l'honneur que j'aî tant souhaité, & que je souhaite, de vous voir en Espagne. Croyez, Monsieur, *que je vous écris cela avec la derniere douleur, & que je suis toujours,*

MONSIEUR,

A *Madrid* le 26. Mars 1725.

Vôtre très-humble & très-obéissant serviteur,

Signé, BERMUDEZ.

Quoique les expressions dont le Pere Bermudez se servoit dans sa lettre fussent remplies d'amitié, & même d'égards pour moi; il me faisoit cependant sentir si clairement combien les esprits étoient aigris à la Cour de Madrid, & à quel point la présence d'un François nouvellement venu y pouvoit être desagréable, que je me persuadai, malgré toute la bonne volonté qu'il me témoignoit, que l'avis qu'il

qu'il me donnoit à cet égard, tendoit à ne plus ſonger à faire mon voyage. Néanmoins comme je lui avois encore écrit le 2. d'Avril, pour lui faire de nouvelles inſtances de m'envoyer le paſſeport qui m'étoit néceſſaire, je crus devoir attendre d'être informé de l'effet qu'auroit produit cette lettre, avant de rendre compte du contenu de la ſienne au Comte de Morville. Peu de jours après être arrivé en Auvergne, je reçus la réponſe qui ſuit :

MONSIEUR,

JE viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2. de ce mois. Je crois que vous avez reçu la derniere lettre, que j'ai eu l'honneur de vous écrire, quoiqu'avec le dernier déplaiſir. Il ne m'eſt pas permis d'ajouter autre choſe à préſent; mais j'eſpere que la tempête qui eſt arrivée à l'occaſion des affaires dont vous ſerez aſſez inſtruit, ſe calmera bientôt. Tandis que les choſes ne changent pas, il faut que vous vous ſouteniez par l'eſperance; & je dois vous aſſurer que les bontés du Roi ſont les mêmes à votre égard, & que vous pouvez

pouvez compter sur moi dans tout ce qu'il me sera permis.

J'ai l'honneur d'être toujours,

MONSIEUR,

A *Aranjuez* le 16. Avril 1725.

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur,

Signé, BERMUDEZ.

Voyant que cette lettre ne faisoit que confirmer la précédente, je les adressai toutes deux à Mr. de Morville, afin qu'il continuât à se convaincre par lui-même, de la bonne foi scrupuleuse que j'observois dans les relations qu'il m'avoit obligé d'avoir avec lui. On verra dans la suite de cet Ouvrage que cette bonne foi, j'ose le dire, s'est soutenue jusques au bout; pendant que le Card. de Fleury & ses Confidens, ont au contraire constamment mis en usage une odieuse duplicité pour parvenir à m'opprimer.

Mr. le Comte de Morville m'écrivit quelque tems après la lettre suivante:

Vous

Digitized by Google

A *Versailles* le 1. Juin 1725.

V*Ous trouverez peut-être*, Monsieur, *ma réponse bien tardive; mais la quantité prodigieuse d'affaires dont je me suis trouvé surchargé dans des conjonctures aussi difficiles que celles-ci, m'ont empêché d'avoir l'honneur de vous écrire plutôt. D'ailleurs, comme les lettres du Pere Bermudez ne vous faisoient pas esperer si-tôt le passeport du Roi d'Espagne, je n'ai pas cru que ma réponse fût absolument pressée. J'ai lu*, Monsieur, *à Son Altesse Sérénissime votre lettre & celles que le Pere Bermudez vous a écrites. Monseigneur le Duc persiste toujours dans le même sentiment, & desire infiniment que vous puissiez vous trouver autorisé à passer à Madrid. Je vous assure*, Monsieur, *qu'il a une confiance entiere dans tout ce que vos bonnes intentions, votre sagesse & vos talens vous mettroient à portée de faire, dans un pays qui nous intéressera toujours plus qu'aucun autre. Pour moi*, Monsieur, *je n'ambitionne rien plus vivement; que de vous voir à Madrid, & auprès de leurs Maj. Cath.: Ainsi*, Monsieur, *l'intention de Son Altesse est, que si-tôt que vous recevrez les passeports du Roi d'Espagne, vous partiez pour vous rendre auprès de*

Digitized by Google

de lui. Vous aurez ſeulement la bonté de m'en informer, afin que s'il y avoit quelque choſe de nouveau à vous mander, on pût le faire, & que vous partiſſiez muni de toutes les connoiſſances qui vous ſont néceſſaires: c'eſt ce que je ferois aiſément par une lettre que vous recevriez de moi avant votre départ.

Je vous renvoye, Monſieur, *les deux lettres du Pere Bermudez, & je vous prie de me croire plus parfaitement que perſonne,*

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

Signé, DE MORVILLE.

Comme j'étois uniquement redevable au Pere Bermudez des marques de bonté que le Roi d'Eſpagne m'avoit données, & tout récemment de celle de me faire inſtruire par ce même Pere ſon Confeſſeur, des raiſons qui l'avoient déterminé à m'ordonner de ſuſpendre mon voyage; j'écrivis à ce dernier, pour le ſupplier de ne point laiſſer ignorer à Sa Maj. Catholique toute l'étendue de ma reſpectueuſe reconnoiſſance, & pour être auſſi convaincu

vaincu en ſon particulier, de celle que je reſſentois pour toutes les obligeantes attentions qu'il avoit eues pour moi, & de ma vénération pour ſa perſonne. Il y répondit, comme il l'avoit fait à toutes les précédentes, dans les termes les plus remplis d'égards & d'amitié, & qui ne me laiſſoient aucun doute qu'il ne deſirât ſincérement de me voir arriver à la Cour d'Eſpagne : mais il continuoit toujours à me conſeiller de ſuſpendre mon départ, juſqu'à-ce que l'agitation violente où étoient les eſprits à Madrid étant un peu calmée, je puiſſe eſperer de n'en point reſſentir, en arrivant, quelque effet deſagréable. Ce nouvel avis de ſa part, joint à tout ce que les nouvelles publiques apprenoient des excès où l'on s'étoit porté contre les François à Madrid, & dans preſque toute l'Eſpagne, me faiſant aiſément comprendre qu'il s'écouleroit peut-être beaucoup de tems avant que je puſſe entreprendre mon voyage, j'envoyai encore au Comte de Morville la lettre du Pere Bermudez; afin que le Duc de Bourbon & lui puſſent remarquer, que je continuois toujours à faire de mon côté tout ce qui pouvoit dépendre de moi pour me met-

Digitized by Google

tre en état de leur obéir, & que le Confesseur du Roi d'Espagne paroissoit être favorablement disposé pour tout ce qui pouvoit contribuer à rétablir une parfaite union entre les deux Couronnes. On va voir par la réponse que le Comte de Morville me fit, que le Duc de Bourbon & lui, rendoient une entiere justice à la droiture des intentions du Pere Bermudez à cet égard.

A *Chantilly* le 11. Juillet 1725.

J'*Ai reçu*, Monsieur, *avec votre lettre du* 21. *du mois passé celle du Pere Bermudez, que vous avez bien voulu me communiquer, & que vous retrouverez ci-jointe. Elle ne contient rien qui fasse entrevoir une réconciliation bien prochaine; mais il y a lieu d'esperer qu'avec le tems qui adoucit les douleurs les plus sensibles, & au moyen des bonnes intentions du Pere Bermudez, on parviendra à une parfaite réünion des esprits & des cœurs. Je dois vous assurer qu'on est ici extrêmement satisfait de sa conduite, & qu'on a toute la reconnoissance possible de la maniere dont il se comporte en cette occasion. Lorsque les choses seront au point où vous puissiez vous mettre*

Digitized by Google

mettre en état de partir, je vous envoyerai un nouveau passeport; & je vous prie au surplus d'être toujours persuadé que je suis très-parfaitement,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

Signé, DE MORVILLE.

Depuis la lettre dont je viens de faire mention que j'écrivis au Pere Bermudez, je cessai de lui en adresser d'autres; & je crus que les circonstances où l'on étoit alors, & dont il m'avoit fait lui-même sentir l'extrême délicatesse, m'obligeoient d'user sobrement du commerce qui s'étoit formé entre nous, afin de ne lui donner aucun lieu de soupçonner, par un empressement de ma part trop marqué de passer en Espagne, que quelques motifs mysterieux, & differens de ceux dont il étoit instruit, m'obligeoient d'entreprendre promptement mon voyage. Il s'écoula près de trois mois avant qu'il eût de mes nouvelles, ou qu'il me donnât des siennes; & je commençois même à croire que ce long silence seroit bien-

Digitized by Google

tôt ſuivi d'un entier oubli, lorſque tout-à-coup, & quand je m'y attendois le moins, je reçus vers le 25. du mois d'Août une lettre du Pere Bermudez, par laquelle il m'apprenoit que le Roi d'Eſpagne lui avoit ordonné de m'écrire, que je pouvois, quand je voudrois, venir à ſa Cour; à quoi le même Pere ajoutoit par une ſeconde que je reçus l'ordinaire ſuivant, que je trouverois le paſſeport dont j'avois beſoin pour entrer dans les Etats de Sa Maj. Cath. entre les mains du Gouverneur de Fontarabie, qui auroit ordre de me le remettre lorſque je ſerois arrivé ſur la frontiere.

J'informai auſſi-tôt le Duc de Bourbon & le Comte de Morville, que la permiſſion de me rendre à Madrid m'étoit enfin accordée; & je leur envoyai, à mon ordinaire, la premiere lettre que le Pere Bermudez m'avoit écrite à ce ſujet. Peu de jours après, je reçus la réponſe ci-jointe du Comte de Morville, avec un nouveau Mémoire, qui contenoit le plan de la conduite que je devois tenir quand je ſerois arrivé à la Cour d'Eſpagne, & que certains articles qui s'y trouvent renfermés m'empêchent de rendre public. Ce Miniſtre m'envoyoit outre cela un

ordre

Digitized by Google

ordre pour recevoir un ſecours d'argent, modique à la vérité, mais tel que le desintéreſſement qu'on verra que j'ai toujours conſtámment pratiqué, m'avoit engagé à lui demander pour m'aider à faire mon voyage. Tous les obſtacles qui avoient juſqu'alors retardé mon départ étant donc entierement levés, & rien ne me retenant plus en Auvergne, je partis de Clermont, qui eſt la Capitale de cette Province, le 21. Octobre 1725. pour prendre la route de Madrid, plus d'un an après que la premiere propoſition de me rendre auprès de Sa Majeſté Cath. m'avoit été faite.

À *Fontainebleau*, le 29. Septemb. 1725.

J'*Ai reçu*, Monſieur, *avec la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 6. de ce mois, celle que vous aviez eue quelques jours auparavant du Pere Bermudez. Non ſeulement Monſeigneur le Duc approuve que vous vous rendiez en Eſpagne, mais même S. A. S. ſouhaite que vous differiez votre voyage le moins qu'il vous ſera poſſible. Elle vous a accordé bien volontiers la petite gratification que vous avez demandée; ainſi il vous ſera remis avec ce paquet* 52.

 louis

louis & demi, qui font la somme de mille livres, dont vous voudrez bien donner un reçu à celui qui vous les présentera. Je joins ici le nouveau passeport du Roi qui vous est nécessaire; la lettre du Pere Bermudez que je vous renvoye; enfin le Mémoire, qui contient tout à la fois le plan de votre conduite, & l'espece de chiffre dont vous vous servirez pour donner des avis. J'ai laissé ce Mémoire dans la forme que vous lui avez donnée; mais j'y ai fait plusieurs additions & quelques changemens, que j'ai crus nécessaires, par rapport, tant à la situation des affaires, differente aujourd'hui de ce qu'elle étoit lorsque vous le dressates, qu'aux endroits où vous pourrez séjourner; attendu que vous ne serez pas toujours à Madrid, mais quelquefois à l'Escurial & à St. Ildephonse. Du reste, Monseigneur le Duc n'a point d'autres instructions à vous donner pour le présent; & il vous remet absolument à ce dont vous étes convenu avec moi. La confiance & l'estime parfaite que lui inspire pour vous la connoissance qu'il a de vos vertus & de vos talens, lui font desirer très-ardemment qu'il y eût bientôt lieu d'exercer votre zele & vos bonnes intentions, autrement que par le soin que vous prendrez de nous donner des avis sous

le

Digitized by Google

le langage convenu par votre Mémoire, auquel il n'y a qu'à vous conformer entierement, tant qu'il ne s'offrira rien de mieux à faire. Je vous prie d'observer deux choses ; l'une qu'il convient que les personnes que vous avez désignées me fassent parvenir uniquement vos lettres, sans se mettre en peine de les remettre ou de les adresser à Monseigneur le Duc, puisque S. A. S. ne pourroit jamais par elle-même les entendre avant que j'en eusse trouvé l'explication par le moyen du Mémoire : l'autre, d'adresser, autant que vous le pourrez, vos lettres à celles d'entre ces mêmes personnes qui résident à Paris, plutôt qu'à celles qui sont en Auvergne ; parce que nous aurons vos avis beaucoup plus frais par le canal des unes, que par le canal des autres.

Je crois, comme vous, que la lettre du Pere Bermudez peut vous servir de passeport pour entrer en Espagne. Cependant, je vous conseille de prendre le parti, en vous mettant en chemin, de lui écrire, que conformément à ce qu'il vous a mandé, vous êtes parti, & que vous le priez de vous faire trouver sur la frontiere le passeport qui vous est nécessaire, tant pour votre personne que pour ce que vous conduirez avec vous. Le Pere Bermudez peut adresser ce passeport

Digitized by Google

au Commandant de la Ville de France par laquelle vous lui marquerez que vous sortirez du Royaume ; & vous le retireriez des mains de ce Commandant à votre passage. Je n'ai plus qu'à vous assurer des vœux que je fais pour le succès de votre voyage à tous égards, & que je suis plus parfaitement que personne du monde, Monsieur, *entierement à vous.*

Signé, DE MORVILLE.

Et plus bas est ajouté :

P. S. *Cette lettre étoit faite,* Monsieur, *lorsque la votre du 22. accompagnant celle du Pere Bermudez du 3. m'est parvenue. J'en ai fait la lecture à Monseigneur le Duc, qui m'a dit de vous exhorter à n'avoir nulle inquietude, & à partir avec autant de confiance en ses préventions & dispositions favorables pour vous, que S. A. S. en a en votre sagesse, votre candeur & votre bon esprit.*

L'Evêque de Frejus n'apprit ce qui s'étoit passé entre le Pere Bermudez & moi depuis mon départ de Paris, que par ce que le Duc de Bourbon & le Comte de Mor-

Digitized by Google

Morville jugerent à propos de lui en dire. Ce Prélat m'avoit laissé voir une opposition si grande à tout ce qui avoit quelque raport à mon voyage ; & les moyens dont il s'étoit servi pour le traverser, ou pour lui faire donner au moins une interprétation maligne, m'avoient paru si indécens & si extraordinaires, que je ne crus point devoir lui faire part de son exécution. Pour éviter cependant les effets de sa mauvaise volonté, je priai le Comte de Morville, en lui envoyant la seconde lettre que j'avois reçue du Pere Bermudez, de vouloir bien me rendre le bon office de prévenir S. A. S. sur les suites fâcheuses que j'avois à craindre de quelques nouveaux & malins artifices de l'Evêque de Frejus ; & comme ce Ministre, par l'apostille qu'on trouve au bas de la lettre, & qui servoit de réponse à la seconde que je lui avois écrite, m'aprenoit que je pouvois être tranquille sur ce sujet, je continuai en partant d'Auvergne à garder avec l'Evêque de Frejus, le silence que l'ambiguité de ses démarches m'avoit fait resoudre d'observer avec lui quand je partis de Paris. Je me déterminai d'autant plus volontiers à prendre ce parti, que les vues d'ambition ou d'intérêt auxquelles ce Prélat me croyoit

 livré,

Digitized by Google

livré, n'étant entrées en rien dans les premiers motifs qui m'avoient fait desirer d'aller en Espagne, & n'influant pas davantage dans ceux que les conjonctures dont j'ai fait mention y avoient joint depuis ; je me flattois que le desintéressement & la moderation que je me proposois de pratiquer à la Cour de Madrid, & d'y pousser même, s'il se pouvoit, jusqu'au dernier période, venant dans la suite à être connus de l'Evêque de Frejus, seroient plus capables de dissiper les faux préjugés de ce Prélat, & de changer en bien les dispositions peu favorables qu'il avoit pour moi, que toutes les lettres que je lui écrirois, & dont je ne pouvois esperer de recueillir plus de fruit que je n'en avois tiré des précédentes qu'il avoit reçues de moi, ou des conversations que j'avois eues avec lui.

Il ressentit cependant très-vivement, comme il a bien paru depuis, l'indifference que je lui marquois. Sa modestie n'étoit qu'apparente, non plus que sa douceur ; & il cachoit autant de vanité sous la premiere, que de disposition à la vengeance sous l'autre. Ces deux passions, auxquelles on verra dans la suite qu'il s'est absolument livré, dans la persécution

Digitized by Google

ſécution qu'il m'a ſuſcitée, étoient également bleſſées de me voir ſurmonter tous les obſtacles qu'elles l'avoient engagé d'oppoſer à l'accompliſſement de mon deſſein. Plus l'effort qu'il faiſoit pour cacher au public les vives impreſſions de ſon dépit, étoit grand; plus celui-ci augmentoit : & plus ſa haine contre moi devenoit forte. Dans une pareille ſituation, on ne voit ordinairement, dans un homme dont on ſe croit offenſé, que les mêmes ſentimens qu'on éprouve ſoi-même; & par conſéquent l'Evêque de Frejus, irrité intérieurement à l'excès, me regardoit comme un ennemi ſecret, qui ne perdroit aucune occaſion en Eſpagne de faire de ſon caractere le portrait le plus deſavantageux. Outre cela, la connoiſſance qu'il avoit des armes qu'il m'avoit données lui-même pour le combattre, & la perſuaſion où il étoit que j'en ferois un mauvais uſage contre lui, donnoit encore un nouveau degré d'activité à ſon reſſentiment : (on verra dans la ſuite de cet Ouvrage l'injuſtice de ce ſoupçon.) Mais ſon autorité n'étant point alors parvenue au point de deſpoticité où ſa rare modeſtie a trouvé enſuite le ſecret de la porter; le reſpect qu'il de-

Digitized by Google

voit au Duc de Bourbon, & cette feinte moderation qu'il affectoit, ne lui permettoient point de faire paroître toute l'étendue de la haine qu'il avoit conçue contre moi. Il feignit donc de regarder mon départ d'un œil indifferent, mais c'étoit afin de mieux cacher la résolution qu'il avoit prise de continuer à lui donner dans les occasions qui se présenteroient, ou qu'il savoit bien qu'il feroit facilement naître, la plus maligne interpretation. Dans cette derniere vue, il eut recours à ces sortes de discours, qui, afin de produire plus surement leur effet, cachent le secret venin dont ils sont remplis, sous les pieuses expressions que dicte toujours en pareil cas une devotion de commande.

A l'exemple de tous les Grands, qui se renfermant de tems en tems dans je ne sai quels sanctuaires sacrés, font du privilege d'y être admis une distinction peu commune, le Cardinal de Fleury alloit presque tous les mois passer quelques jours à Liy, dans une maison de campagne qui appartient à Messieurs du Séminaire de St. Sulpice, où il s'y étoit fait accommoder un appartement; & comme j'y avois demeuré long-tems lorsque j'entrai dans l'état Ecclésiastique, il ne per-

doit

doit gueres d'occasion de gémir avec l'Abbé de St. Aubin * directeur de ce Séminaire, sur le subit changement qui étoit arrivé en moi, & sur cette vaste ambition, où il persistoit toujours d'assurer que je m'étois livré. Les mêmes réflexions entroient souvent dans les conversations qu'il avoit sur mon sujet avec des personnes de ma connoissance, & auxquelles j'ai rapporté plus haut, qu'il fit sans aucun scrupule, confidence de tout ce qui s'étoit passé entre lui & moi avant mon départ : C'étoit cependant à regret, disoit-il, qu'il parloit ainsi d'un homme pour qui il avoit conçu dabord une véritable estime, & qu'il se fût fait un plaisir de servir & d'obliger, s'il eût voulu correspondre à ses desseins. Mais comment s'empêcher de remarquer les vues d'élevation qui m'avoient séduit, & d'en parler innocemment avec des gens vertueux qui s'intéressoient à ce qui me regardoit ! La charité dans un Prélat peut-elle demeurer oisive ? Et quand on supporte une partie du poids du Gouverne-

* Cet Abbé étoit apparemment si bien informé des sentimens de l'Evêque de Frejus, qu'il assura à une personne qui me l'écrivit à Madrid, qu'il ne falloit pas que je me flatasse de parvenir à aucune dignité Ecclésiastique en France.

vernement, le bien de l'Etat n'exige-t-il pas qu'on travaille avec soin, à démêler dans les sujets qui sont à portée d'obtenir des graces, la vraye vertu, d'avec l'hypocrisie?

Par tous ces tours artificieux, l'Evêque de Frejus *Sollicitabat* †, pour me servir des termes de l'Ecriture, *corda virorum Israël*, afin de les indisposer contre moi. Les discours que tient un homme en place, sur tout quand il est revêtu du caractere si vénérable d'Evêque, (auquel l'amour & la défense de la vérité, paroissent même aux plus libertins, devoir être indivisiblement attaché,) font ordinairement impression sur tout le monde, mais principalement sur ceux, ou qui lui sont fort inférieurs, ou que la Religion prévient en faveur de ses sentimens: les personnes à qui ce Prélat jugeoit à propos de s'ouvrir d'une maniere si amiable & si pieuse sur les motifs de mon voyage, étoient dans l'un ou l'autre de ces deux états; & il n'eut pas beaucoup de peine à réussir dans le dessein, un peu moins pieux & moins charitable, qu'il cachoit, d'insinuer insensiblement dans leur esprit, que je m'étois laissé aller

à

† *Lib.* 2. REG. *cap.* 15. *v.* 6.

Digitized by Google

à une ambition démesurée. Mes amis, & ceux qui pouvoient prendre quelque part à ce qui me regardoit, ignoroient tout ce qui avoit donné lieu à mon voyage, aussi-bien que la droiture & la simplicité de mes démarches : ils n'osoient, ni justifier le premier, ni interpréter favorablement les autres, quand l'occasion se présentoit d'en parler ; ils souscrivoient même le plus souvent au jugement désavantageux qu'ils voyoient qu'en portoit le public. Leur amitié & leur estime se refroidirent bientôt à mon égard. J'appris la perte que je faisois de l'une & de l'autre, sans que le secret inviolable que je devois garder sur tout ce qui avoit concouru à me conduire en Espagne, me permît d'y remédier ; & leur ignorance sur cet article, & sur l'utilité qu'il a plu au Seigneur de permettre que les deux Couronnes retirassent de mon voyage, dureroit encore, aussi-bien que leurs préjugés, sans la nécessité où m'a réduit l'Evêque de Frejus, depuis Cardinal de Fleury, de révéler des mysteres d'iniquité que j'ai toujours desiré de pouvoir ensevelir sous un silence éternel : mais que l'oppression qu'il m'a fait souffrir en France & en Espagne, ne me permet pas de dissimuler plus long tems.

La

Digitized by Google

La difficulté de passer les montagnes d'Auvergne que je fus obligé de traverser pour me rendre à Limoges, & de là à Bordeaux, m'ayant retenu assez long-tems en chemin, je n'arrivai que le 5. de Novembre 1725. à Bayonne. Je trouvai dans cette Ville là, entre les mains de Mr. d'*Adoncourt* qui y commandoit pour le Roi, deux lettres que le Comte de Morville lui avoit adressées pour moi. Ce Ministre m'exhortoit dans l'une, de hâter mon arrivée à Madrid le plus qu'il me seroit possible, & de travailler de mon mieux, quand j'y serois, à me mettre en état de pouvoir servir utilement le Roi, dans la conjoncture délicate où je savois que l'on étoit. Il me donnoit dans l'autre quelques nouveaux avis sur la conduite que je devois observer, auxquels il joignoit encore une petite addition au chiffre dont nous étions convenus ensemble que je me servirois, afin qu'il y pût renfermer certaines matieres sur lesquelles je lui devois écrire.

En rapportant dans ces Mémoires les mortifications de toute espece que le Cardinal de Fleury a essayé de me causer, ou de m'attirer, je ne dois pas omettre les consolations qu'il a plû à la Providence

dence d'y entremêler pour en adoucir l'amertume. Une des plus grandes que j'aye ressentie, a été d'avoir l'honneur de me présenter à Bayonne aux pieds de la Reine Douairiere d'Espagne, Marie-Anne de Neubourg. Cette Princesse, bien plus recommandable par sa solide pieté, sa générosité éclatante, & son affabilité, que par son auguste naissance, me reçut avec des témoignages de bonté dont je fus pénetré. Elle n'a cessé depuis de m'en donner de nouvelles marques, dans toutes les occasions qui se sont présentées, & en particulier dans le voyage que j'ai fait en Portugal. † Inutile à tous égards à une si grande Princesse, & hors de portée de pouvoir contribuer à sa gloire; je m'en fais une de ne laisser ignorer ici à personne le respectueux attachement que je lui ai voué, & la reconnoissance que je ressens de la bienveillance dont elle m'a honoré, qui durera autant que ma vie.

On me conseilla à Bayonne de préferer, pour aller à Madrid, la route de Pampelune à celle de Vittoria & de Bur-

gos,

† Cette Princesse vivoit encore quand cette partie de mes Mémoires fut imprimée la premiere fois en 1732.

Digitized by Google

gos, qui m'auroit fait passer par Fontarabie. J'écrivis à ce sujet au Gouverneur Espagnol de cette derniere place, nommé Dom Joseph de EMPARRAN, pour le prier de m'envoyer le passeport, que je savois par le Pere Bermudez qu'on avoit dû lui adresser de la Cour de Madrid pour me le remettre à mon passage. Il eut l'honnêteté de me le faire rendre par Dom Antonio son frère, qui vint exprès me trouver pour cela à Bayonne. Ce début de politesse de la part des Espagnols, qui depuis le renvoi de l'Infante en avoient usé sur cet article fort sobrement avec les François, joint à la lettre que le Pere Bermudez m'écrivoit pour me marquer la joye & l'empressement qu'il avoit de me voir arriver en Espagne, parurent être d'heureux présages de la suite qu'auroit le séjour que j'allois faire à la Cour de Madrid. J'informai de toutes ces particularités le Comte de Morville, avant de partir de Bayonne, afin qu'il pût en instruire le Duc de Bourbon. Ce Prince, sur les bruits qui couroient de quelque mouvement de Troupes du côté de l'Espagne, avoit envoyé le Marquis de COIGNI * sur la fron-

* A présent Maréchal de France.

Digitized by Google

frontiere pour y commander ; & j'étois bien persuadé qu'il apprendroit avec plaisir que les esprits en Espagne paroissoient un peu s'adoucir, & que rien ne donnoit lieu de croire que le refroidissement & la mésintelligence qui étoient entre les deux Cours, dussent être suivis d'une prochaine rupture.

La réception que l'on me fit à Pampelune, ne se ressentit point de la politesse que j'avois éprouvée de la part de Dom Joseph de Emparran. L'Officier de garde qui étoit à la porte de la Ville fit beaucoup de difficultés de me laisser entrer, & il tint à ce sujet un discours avec les gens qui conduisoient ma chaise, & qui me servoient de très-mauvais interprêtes, que je jugeai par sa longueur, (car je n'en entendois pas une parole,) proceder d'une grande curiosité sur mon sujet. Il examina ensuite beaucoup la date de mon passeport, & me fit grand nombre de questions sur le sujet de ma venue, auxquelles je lui répondis en latin (ne sachant point l'Espagnol) que je ne pouvois satisfaire. Je jugeai par certains éclats de rire qu'il faisoit de tems en tems, avec d'autres gens de la Ville qui s'étoient joints à lui, que ma latini-

Digitized by Google

latinité leur paroiſſoit auſſi extraordinaire que l'arrivée d'un François en Eſpagne dans la conjoncture où l'on étoit alors. Admis cependant, après toutes ces formalités dans la place, une troupe de canailles, qui groſſiſſoit à meſure que nous avancions, & qui formoit un cortege paſſablement ridicule, m'accompagna juſqu'à la *Pauzade*, (qui eſt la même choſe que ce que nous appellons en France Hôtellerie,) avec des chanſons & des cris qui ne devoient point aſſurément flatter beaucoup mon amour propre. Au bruit que faiſoit cette honorable eſcorte, il n'y eut ni grands ni petits, dans la *Pauzade* & dans la rue, qui ne s'aſſemblaſſent pour me voir. Mais enfin, le maître de la maiſon, qui entendoit par bonheur quelques mots de François, m'ayant conduit dans une chambre, mit fin au divertiſſement; & après que nous eumes fait connoiſſance enſemble, il me propoſa, le ſoir après ſoupé, d'aller entendre je ne ſai quel concert de guitarre, que quelques gens de la ville de ſes amis faiſoient dans une chambre voiſine de la mienne, & qui me parut ainſi que l'habillement des acteurs, auquel je n'étois point encore accoutumé, auſſi groteſque que l'avoit été mon entrée.

Après

Digitized by Google

Après avoir séjourné un jour à Pampelune, où je ne reçus, cette premiere fois, de la part du Gouverneur ni de personne de la ville, la plus petite marque d'attention, j'en partis pour continuer ma route ; & j'arrivai enfin à Madrid le samedi 24. de Novembre. On y étoit déja informé par differentes lettres, & entr'autres par celle qui y étoit venue de Bayonne, que j'étois en chemin. Mais les circonstances du tems, jointes à l'interruption de tout commerce avec la France, & au silence que le Duc de Bourbon & le Comte de Morville avoient gardé sur mon voyage avec tous les Ministres étrangers, le firent regarder de ces mêmes Ministres étrangers, & de toute la Cour d'Espagne, comme extrêmement mysterieux. Chacun voulut en deviner les motifs ; & quoique la plûpart de ceux qui s'en entretenoient, lui attribuassent principalement celui qui en étoit devenu effectivement le véritable, je veux dire de travailler à l'ouvrage de la réconciliation ; certaines notions cependant assez confuses, qui étoient parvenues à quelques personnes des premiers motifs de ce voyage, les jettoient dans des doutes qui leur faisoient multiplier à

l'infini les differens raisonnemens auxquels ils s'abandonnoient.

A peine fus-je descendu de ma chaise, & entré dans une assez mauvaise Auberge qui étoit tenue par un François, & que je préferai à toute autre, à cause de la langue Espagnole que je n'entendois pas, non plus que mes Domestiques, que plusieurs personnes vinrent s'informer de mon nom, des motifs de mon voyage, & du tems que je me proposois de rester à la Cour d'Espagne. Les curieux furent mal satisfaits des réponses de mes gens, qui étoient sur ce sujet dans une parfaite ignorance. Deux François du nombre de ces curieux pousserent plus loin leurs recherches, en tâchant par des devoirs de civilité & par ma conversation, de former des jugemens sur le sujet de mon arrivée, & de pénétrer mes prétendus mysteres. Mr. de Stalpart, François, & qui avoit été fort attaché au Marèchal de Tessé, & fort en liaison aussi avec les autres Ministres de France qui avoient résidé à Madrid, fut le premier qui vint sur le soir me rendre visite. Je le connoissois déja de réputation, & encore plus par les lettres que j'avois vues de lui à Fontainebleau entre les mains de

l'Evêque de Frejus, lorſqu'on y apprit la mort du Roi Dom Louis, & que le Roi ſon pere avoit repris la Couronne. Il ne me fut pas fort difficile d'appercevoir le ſecret motif qui l'avoit conduit chez moi; & la propoſition qu'il me fit enſuite dans la converſation que nous eumes enſemble, de me procurer la lecture du Traité d'Hanover qui venoit d'être ſigné le 3. de Septembre entre l'Angleterre, la France & le Roi de Pruſſe, ne me laiſſa aucun lieu de douter que ſon intention ne fût de découvrir par ma curioſité, ou par la maniere dont je m'expliquerois avec lui ſur ce Traité, ſi je ne lui ferois point entrevoir quelle part je pouvois prendre aux affaires de la conjoncture préſente.

Il me coute peu de garder le ſilence; & d'ailleurs, dans la circonſtance où je me trouvois, je ſentois parfaitement combien il étoit périlleux pour moi de ſortir des bornes de la reſerve que je m'étois preſcrite. Je reçus donc avec reconnoiſſance, & avec beaucoup de témoignages de politeſſe, les marques que Mr. Stalpart me donnoit de la ſienne; mais je n'allai pas plus loin. Je lui fis remarquer la ſituation où il me trouvoit, dans une aſſez

Digitized by Google

aſſez mauvaiſe chambre, vis-à-vis d'une chandelle & d'un petit brazier, ſans autre ſuite ni autre cortege que deux Domeſtiques; & très ignorant, ajoutai-je, des nouvelles du monde, depuis que mon voyage m'avoit empêché de lire les Gazettes: ce qui me donna ample matiere de rire avec lui, de l'honneur qu'il m'apprenoit que le Public me faiſoit de me revêtir ſi liberalement du caractere de Miniſtre, & de me croire chargé de Négociations importantes. Je l'aſſurai que dans peu mon crédit ſur cet article, courroit riſque de baiſſer beaucoup dans Madrid; & je ne négligeai rien en un mot, dans cette premiere converſation, (que je ſoupçonnois aiſément qui ne tarderoit pas à être ſue,) de tout ce que le badinage, & l'air le plus ſimple & le plus naturel, purent me fournir pour bannir de l'eſprit de Mr. Stalpart, toute idée que mon arrivée à la Cour d'Eſpagne cachât quelque myſtere de politique.

A peine étoit-il ſorti de chez moi, que le Comte de Marſillac, François comme lui, y arriva. Celui-ci connoiſſoit particulierement mon Pere & toute ma famille, & m'avoit vu ſouvent à Paris avant qu'il paſſât en Eſpagne: il ne me

fut

Digitized by Google

fût pas possible d'esquiver la visite qu'il voulut me faire, & que plus d'un motif l'engageoit alors de me rendre. Je la reçus donc comme j'avois fait celle de Mr. Stalpart, c'est-à-dire, en observant la même retenue dans mes paroles, & la même indifference pour tout ce qui concernoit les affaires générales. Je plaisantai avec le Comte de Marsillac, comme j'avois fait avec l'autre, sur les grandes operations dont j'apprenois qu'on me croyoit chargé; & je lui persuadai d'autant plus aisément qu'elles n'avoient d'autre réalité que celle que les faux raisonnemens du public leur donnoient, qu'il desiroit ardemment que la chose fût ainsi, & que personne ne vînt troubler la douceur qu'il goûtoit de passer à la Cour de Madrid, comme possedant entierement la confiance du Duc de Bourbon, & comme honoré du titre de Ministre secret de la France. Ce n'étoit point en effet sans quelque fondement, qu'on le regardoit comme tel. Depuis le départ de l'Abbé de Livry, & de tous ceux qui avoient été chargés des affaires de France, il avoit un commerce de Lettres suivi avec le Comte de Morville, qui l'avoit autorisé de travailler à calmer les esprits, &

Digitized by Google

même à faire quelques propositions d'accommodement entre les deux Cours. Mais l'expérience du Comte de Marsillac dans l'art de négocier n'étant point aussi étendue que sa bonne volonté, il ne s'apperçut pas que les réponses qu'on lui avoit faites, quoiqu'assez positives, cachoient cependant le secret dessein de ne rien conclurre, & d'amuser seulement la France, afin de gagner du tems pour mieux cimenter la nouvelle Alliance qu'on venoit de faire avec l'Empereur. Il voyoit encore moins, que sa démangeaison un peu trop connue, de représenter le personnage de Ministre, après l'avoir exposé aux railleries des uns, aux fausses confidences & à l'envie des autres, formoit encore secrettement à la Cour un orage contre lui, qui éclata peu de tems après mon arrivée, comme je le dirai dans la suite.

Le Comte de Marsillac se trouvant donc dans la disposition que je viens de rapporter, il ne me laissa pas ignorer long-tems, le commerce de lettres qu'il avoit avec le Duc de Bourbon & le Comte de Morville; les démarches qu'il avoit faites en faveur de la réconciliation; & tout

Digitized by Google

tout le bon ſuccès qu'il ſe flattoit qu'elles auroient bientôt. Il ajouta qu'il avoit par avance fort aſſuré tous ceux de ſa connoiſſance, qui lui avoient paru diſpoſés à croire que quelque Négociation ſecrette entre la France & l'Eſpagne étoit le motif de mon voyage & de mon arrivée à Madrid, que leur opinion à cet égard étoit deſtituée de toute vraiſemblance, puiſque la Cour de France ne l'en avoit point inſtruit; & qu'il avoit tenu le même langage à tous les Miniſtres étrangers. Enfin, après m'avoir beaucoup entretenu de ſes liaiſons avec ces derniers; il termina ſa viſite en m'exhortant de garder dans mes diſcours un grand ſilence ſur les affaires de la conjoncture préſente: ce fut, de tous les conſeils qu'il trouva à propos de me donner avec une eſpece de prodigalité dans cette premiere converſation, celui que j'étois bien réſolu de ſuivre fidelement, me l'étant déja donné plus d'une fois à moi-même.

Leurs Maj. Cath. n'étoient point à Madrid lorſque j'y arrivai, Elles ſe trouvoient alors à l'Eſcurial; & le Pere Bermudez, qui étoit le ſeul à qui je pouvois m'adreſſer pour être inſtruit des démar-

Digitized by Google

ches que j'avois à faire, les ſuivoit. Je lui écrivis pour lui faire part de mon arrivée, & pour le prier en même tems de m'apprendre s'il étoit à propos que j'allaſſe le joindre ; ou ſi je devois attendre ſon retour. Il me répondit que celui de leurs Maj. à Madrid étoit fort prochain, puiſqu'elles devoient s'y rendre la veille du premier Dimanche de l'Avent: que je devois ètre fort fatigué du long voyage que je venois de faire ; qu'ainſi, (quoiqu'il n'y eut aucun inconvénient que j'allaſſe à l'Eſcurial, ſi je le trouvois à propos) il me conſeilloit de reſter à Madrid, où il me donnoit rendez-vous au Noviciat des Jeſuites, lieu ordinaire de ſa reſidence, le Jeudi 29. Novembre; en me priant de m'y rendre vers les ſix heures du ſoir à l'entrée de la nuit, qui étoit le tems le plus convenable pour le voir ſans ètre apperçus.

Afin de mettre en état ceux qui liront ces Mémoires, de connoître l'extrême délicateſſe de la Négociation dont j'étois chargé, & de ma ſituation; ſans caractere; ſans la moindre lettre de créance, ou même de ſimple recommandation; dans un pays où je me trouvois autant deſtitué d'amis que de connoiſſances : j'eſtime,

Digitized by Google

time, avant de commencer le détail de ce qui s'eſt paſſé depuis mon arrivée à Madrid, qu'il eſt à propos d'expoſer ici l'état où je trouvai la Cour d'Eſpagne; dans quelle diſpoſition y étoient les eſprits; & quelle fut la conduite que je me preſcrivis de tenir, pour ne donner aucun ſujet à Sa Maj. Cath. de douter de ma bonne foi, & pour exécuter cependant en même tems, les ordres que j'avois reçus du Duc de Bourbon & du Comte de Morville.

La paix qui avoit été concluë à Utrecht entre la France, l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande, & enſuite à Raſtadt & à Bade entre l'Empereur, l'Empire & la France, étoient plutôt l'effet de l'épuiſement où la longue & ſanglante guerre, qui avoit été allumée entre ces differentes Puiſſances depuis la mort du Roi d'Eſpagne Charles II., les avoit réduites, que d'un retour ſincere d'amitié & de bonne intelligence entr'elles: & la tranquillité qu'il ſembloit qu'on devoit eſperer d'en recueillir, étoit ſouvent troublée par de nouvelles agitations, qui s'élevoient de tems en tems, entre divers Potentats; & peut-être encore plus par

une multiplicité de Traités *, qui, (ſurtout depuis la mort du Roi de France Louis XIV.) ſe ſuccederent les uns aux autres, ſous le ſpécieux prétexte de conſerver le repos public. Ces Traités établiſſoient tant de differens ſyſtemes de politique, & étoient remplis d'un ſi grand nombre de contradictions, qu'il étoit aiſé d'appercevoir que leurs auteurs étoient plus occupés de parvenir, par les differentes alliances qu'ils faiſoient, au but particulier où chacun d'entr'eux vouloit tendre, qu'à prévenir par de ſages précautions tout ce qui pouvoit exciter de nouveaux troubles; & qu'ils n'attendoient que quelque événement favorable pour faire valoir leurs prétenſions, & pour exécuter leurs deſſeins ſecrets. On avoit à la vérité formé un Congrès à Cambray, pour régler les premieres, pour moderer les autres, & pour diſcuter en même tems les droits que les deux Monarques qui ſe diſputoient la poſſeſſion de la Couronne d'Eſpagne, ſoutenoient qu'ils avoient également ſur les divers Royaumes dont ils étoient

* On a fait une Généalogie burleſque de tous ces Traités qu'on trouve dans l'*Etat politique de l'Europe*.

Digitized by Google

étoient en possession, ou dont ils s'étoient emparés. Mais cette assemblée se passa en Conferences inutiles; plusieurs des Princes qui y avoient des Ministres, ne chercherent qu'à en prolonger la durée sans vouloir rien conclurre; & la mort du Duc d'Orleans Régent de France, qui, par la supériorité de son génie, pouvoit lui donner quelque activité, étant survenue depuis que cette assemblée avoit été formée, acheva d'en rendre les operations tout-à-fait languissantes. Leurs Maj. Cath. ennuyées de leur lenteur, soupçonnerent qu'on cherchoit plutôt à les amuser qu'à les satisfaire. Elles crurent pouvoir terminer plus promptement par la voye d'une Négociation secrette, les differends qui duroient depuis si long tems entr'Elles & l'Empereur, & trouver un moyen de former outre cela avec ce Prince, une liaison & une intelligence, dont elles pourroient retirer des avantages pour l'Infant Dom Carlos, bien supérieurs à ceux qui leur pouvoient venir des bons offices des Puissances Médiatrices du Congrès de Cambray. Dans cette flatteuse esperance, & sans donner part à la France ni à aucune autre Puissance, du projet qu'elles avoient conçu

de traiter directement avec la Cour de Vienne, elles crurent, (afin d'en mieux dérober la connoissance au public,) devoir jetter les yeux sur le Baron de Riperda, pour l'envoyer à la Cour de l'Empereur entamer la Negotiation dont il s'agissoit †. Celui-ci avoit paru en qualité d'Ambassadeur d'Hollande en Espagne; il y avoit embrassé la Religion Catholique, & s'étoit déterminé à fixer son séjour à Madrid, & à faire succeder aux occupations politiques qu'il avoit eues pendant son Ambassade, celles d'établir des Manufactures en Espagne, & de prendre soin de tout ce qui pouvoit contribuer à leur progrès & à leur perfection.

Ce

† On prétend que la Cour de Vienne, qui ne se prêtoit qu'avec peine aux mesures que la France, l'Espagne & les deux Puissances Maritimes vouloient prendre au Congrès de Cambray, pour assurer la succession des Duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance à l'Infant Dom CARLOS, & qui prévoyoit qu'il ne lui seroit point possible de se défendre d'y intervenir; on prétend dis-je, que la Cour de Vienne sût profiter habilement du mécontentement que celle de Rome témoignoit sur le même article, pour insinuer par son canal à L. M. Cath. d'entamer une Négociation de Cour à Cour & sans l'intervention des Médiateurs; & que ce fut cette ouver-

Digitized by Google

Ce nouveau Ministre d'Espagne partit à la fin du mois d'Octobre 1724. pour se rendre à Vienne, sous le nom emprunté de Baron de Passemberg. Quoiqu'il eût pris grand soin de débiter, avant de se mettre en chemin, que ses affaires particulieres l'obligeoient d'aller faire un tour en Hollande, on découvrit cependant à Madrid, peu de tems après son départ, que celles qui le déterminoient à voyager étoient bien plus importantes, & cachoient quelque mystere. Le lieu où l'on apprit qu'il s'étoit rendu, ne confirma pas peu le jugement que le public avoit porté sur les motifs secrets de son départ. Mr. Van der Meer, Ambassadeur d'Hollande, & Ministre aussi sage qu'éclairé, les

ouverture qui donna lieu à la résolution qu'Elles prirent d'envoyer secrettement à Vienne le Duc de Riperda. Si cela est, comme Mr. le Cardinal Maffei me le fit entendre, il est assez vraisemblable que l'Empereur & le Pape, pour éviter également, quoique par des vues differentes, de souscrire au Reglement qu'on vouloit faire à Cambray, touchant la succession des Etats dont on vient de parler, chercherent à donner le change à la Reine d'Espagne, en la flattant pour le Prince son fils, d'un etablissement bien plus brillant, par son Mariage avec l'Archiduchesse Marie Therese, aujourd'hui imperatrice.

les pénétra des premiers, & fit part au Maréchal de Teſſé, qui étoit alors Miniſtre de France à la Cour d'Eſpagne, de ce que la juſteſſe de ſes conjectures lui avoit fait découvrir ſur ce ſujet. Il eſt aiſé de croire à quel point la connoiſſance que celui-ci eut d'une Négociation ſi myſterieuſe, réveilla ſon attention ſur les ſuites qu'elle auroit; & quel effet elle produiſit en France, & dans pluſieurs autres Cours de l'Europe, après qu'elle y fut parvenue.

Je n'entrerai point dans un détail ſur cet article, qui, quoique peut-être curieux, ſeroit cependant hors de place dans des Mémoires tels que ceux-ci, que j'écris pour juſtifier ma conduite, & non point pour faire l'hiſtoire du tems préſent. Je me contenterai de dire, que ſi l'expérience & les talens du Baron de Ripeida, contribuerent à lui faire ſurmonter les premiers obſtacles qu'il rencontra à Vienne, pour engager les Miniſtres de l'Empereur à entrer dans ſes vues, qui parurent d'abord à quelques uns d'entr'eux plus avantageuſes que ſolides; le vif reſſentiment que Leurs Maj. Cath. conçurent, peu de tems après que la Négociation dont je parle eut été entamée

Digitized by Google

mée, de la résolution qu'on prit en France de renvoyer l'Infante leur fille, & le desir de leur part d'en tirer une vengeance éclatante, applanirent entierement toutes les difficultés qui pouvoient retarder la conclusion de leur alliance avec l'Empereur. L'ordre subit qu'elles envoyerent au Baron de Riperda, de souscrire aveuglément à toutes les conditions que Sa Maj. Impériale voudroit éxiger, épargna sans doute à ce Ministre le travail & l'inquiétude que lui auroit pu causer, une commission aussi délicate que celle qui lui étoit confiée: mais il lui ravit en même tems la gloire de n'en devoir le succès qu'à sa sagesse & à son habileté. L'une & l'autre ne parurent pas avec beaucoup d'éclat dans le Traité de Paix, d'Alliance & de Commerce, entre le Roi d'Espagne & l'Empereur, qu'il signa le 30. Avril 1725. : mais la promptitude de son obéïssance à exécuter l'ordre qu'il avoit reçu de le conclure sans délai, lui tint lieu de tout à la Cour de Madrid, & lui attira même, dans les premiers momens qu'on y apprit la nouvelle de ce qui s'étoit passé à Vienne par son entremise, autant d'applaudissement & de gloire, que s'il eût procuré à leurs Maj. Cath.

Digitized by Google

des avantages aussi réels, que les vastes esperances qu'il leur donna pour faire valoir son ouvrage, étoient dans le fond, frivoles & chimeriques, comme il le savoit fort bien.

Cet événement imprévu réünit tout-à-coup, au grand étonnement de toute l'Europe, deux Monarques dont les intérêts avoient fait verser tant de sang, & n'avoient pu même être réglés par les Traités qui avoient donné lieu à la paix qui s'étoit faite entre les autres. Il mit fin au Congrès de Cambray, dont toutes les operations, pendant l'espace de quatre ans, n'avoient abouti qu'a former un beau réglement pour le cérémonial, & pour maintenir le bon ordre entre les Domestiques. Et enfin, il fit succeder à une mésintelligence de 25. ans, qui avoit régné jusqu'alors entre les Cours de Vienne & de Madrid, une si étroite amitié & une si parfaite & si intime correspondance, que je ne crains point d'exagerer ici, en disant qu'on n'avoit rien vu de pareil, dans les tems mêmes, que les Princes du même sang regnoient dans l'une & dans l'autre.

C'est dans cette disposition que je trouvai la Cour d'Espagne: l'Empereur n'y étoit

Digitized by Google

étoit plus regardé comme un dangereux compétiteur, ou comme un ennemi redoutable; mais au contraire, comme un Allié fidele & puissant, qui, pour mieux resserrer les nœuds de la nouvelle union qui venoit de se former entre leurs Maj. Cath. & lui, n'étoit occupé que du soin de soutenir les intérêts de leur gloire, & qu'à faire passer dans leur Maison Roiale, par le mariage de l'ainée des Archiduchesses ses filles avec l'Infant Dom Carlos, tous les vastes Etats de la Maison d'Autriche. Cette agréable perspective, dont une illusion d'optique ne permettoit point dans les commencemens de bien discerner les ombres & les fuyans, enchantoit de telle sorte la Cour d'Espagne, qu'il étoit aussi dangereux qu'inutile de vouloir les faire connoître. C'étoit presque un article de foi dans Madrid, que la sincerité, la cordialité & la fidelité dans les promesses, ne se trouvoient plus qu'à Vienne: qu'on avoit manqué totalement & indignement à Versailles, à celles qui y avoient été faites; & qu'on ne pouvoit plus se défendre de regarder avec un souverain mépris tout ce qui viendroit d'un pays où régnoit une si insigne duplicité. Paroître attaché dans

Digitized by Google

ce têms-là au Duc de Bourbon, ou honoré de sa confiance, devenoit une exclusion certaine d'être seulement écouté, & même comme une espece d'excommunication politique, qui bannissoit de toute societé. Et enfin, vouloir tenter, non pas de justifier, car la chose alors étoit impossible, mais seulement d'excuser la démarche qu'on avoit été obligé de faire en France de renvoyer l'Infante, c'étoit former une entreprise plus propre à exposer à la risée publique le Négociateur qui en seroit chargé, qu'à lui donner la plus légére esperance de parvenir à faire goûter les raisons qu'il croiroit pouvoir employer.

A ces obstacles presque insurmontables que je trouvois, à parvenir au but où je devois tendre, de balancer & d'affoiblir autant qu'il me seroit possible l'autorité & l'ascendant que la Cour de Vienne prenoit chaque jour sur celle de Madrid, & de disposer peu à peu cette derniere à moderer son ressentiment; à revenir de ses faux préjugés contre la France; & à comprendre enfin, que ses véritables & solides avantages, consistoient à être indivisiblement unie à cette Couronne; à tous ces obstacles, dis-je

dis-je, ſe joignoient auſſi ceux qui naiſſoient de la maniere auſſi fine que délicate dont je devois me comporter avec les Miniſtres d'Angleterre & d'Hollande, pour leur dérober, le plus qu'il me feroit poſſible, l'attention que j'aurois d'éclairer leurs ſecrets deſſeins ; de ſonder adroitement ſi les diſpoſitions qu'ils montroient pour favoriſer la réconciliation des deux Couronnes, n'étoient pas plus ſimulées que véritables ; & pour gagner inſenſiblement quelque part dans leur confiance, afin de mieux parvenir à ce but, ſans leur laiſſer voir dans mes diſcours & dans mes démarches, d'autre empreſſement & d'autre zele, que celui qu'il eſt permis à tout particulier de montrer en pareil cas, pour le ſervice de ſon Roi & de ſa Patrie.

Les ménagemens que je me trouvois obligé d'avoir pour pluſieurs François qui ſe trouvoient à Madrid, n'étoient pas moins embarraſſans ni moins pénibles. La plûpart d'entr'eux, depuis le départ de l'Abbé de Livry, & de tous ceux qui étoient chargés des affaires de France, s'étoient conſtitués Miniſtres de cette Couronne ; & ils ſe diſputoient même aſſez vivement & aſſez aigrement entr'eux,

la

la prééminence sur cet article. Je savois, avant d'entrer en Espagne, que soit par zele, soit par quelques raisons d'intérêt, ou plus vraisemblablement encore, par la démangeaison naturelle que la plûpart des hommes ressentent d'entrer dans les affaires d'Etat, les François dont je parle, avoient essayé à diverses reprises de faire quelques démarches pour contribuer à la réünion des deux Couronnes. Par conséquent, il ne m'étoit pas permis de douter, que s'ils me soupçonnoient d'être venu pour leur ravir la gloire de conduire cet ouvrage à une heureuse fin, ils ne manqueroient point, me voyant sans aucun caractere qui pût leur en imposer, de se prévaloir de la nécessité indispensable où je serois de communiquer avec eux, dans une Cour qui m'étoit entierement inconnue; où je me trouvois isolé de toutes parts, & dont j'entendois à peine quelques mots du langage; pour s'ingerer à me donner des regles de conduite, & des conseils plus dangereux à suivre qu'utiles; & qu'ils me tendroient ainsi à tous momens, par jalousie, des pieges dans lesquels il me seroit presque impossible de ne pas tomber.

L'obli-

Digitized by Google

L'obligation indiſpenſable où j'étois d'informer la Cour de France des diſpoſitions de celle d'Eſpagne, ſoit pour la paix ou pour la guerre, augmentoit encore infiniment mon embarras. Je ne pouvois remplir cette obligation ſans donner quelque ſujet de ſoupçonner que je cherchois à m'attirer une Négociation, dont chacun de ces François s'étoit approprié une parcelle ; & c'étoit aſſez pour exciter leur animoſité, & pour les déterminer peut-être à me donner la réputation d'intriguant & d'eſpion. Pour éviter cet inconvénient je ne pouvois me flatter de dérober aux yeux de gens ſi intéreſſés à m'obſerver, les démarches que je ferois pour m'inſtruire de ce qui ſe paſſeroit à la Cour & à la Ville, & j'avois également à craindre & les mauvais offices qu'ils pouvoient me rendre, & les obſtacles ſecrets que leur malignité leur ſuggereroit d'oppoſer au ſuccès de ma commiſſion.

Par cette étrange complication de difficultés que j'avois à ſurmonter, pour réuſſir dans l'épineuſe & delicate Négociation dont on m'avoit chargé, il eſt aiſé de juger combien ma ſituation au milieu

de

Digitized by Google

de tant d'écueils à éviter ou à craindre, étoit gènante & pénible. Mais la conduite que je devois obſerver à l'égard de leurs Majeſtés Catholiques, me préſentoit encore des obſtacles & des dangers infiniment plus grands que ceux dont j'ai fait mention. En effet, dans le tems même que j'étois indiſpenſablement obligé d'exécuter les ordres que les Miniſtres du Roi m'avoient donnés, de travailler en ſecret, autant qu'il me ſeroit poſſible, à la reconciliation; j'en avois reçu un formel de la part du Roi d'Eſpagne, de ne pas ouvrir la bouche ſur cet article: & même ce Prince, afin que ſon intention à cet égard ne fut point ignorée, s'en étoit encore expliqué très-clairement depuis mon arrivée à Madrid, (à ce qui me revint) avec le Marquis de Grimaldo; qui, ſoit à deſſein de pénétrer s'il n'y avoit point quelque myſtere de politique dans mon voyage, ou peut-être auſſi par un deſir louable de prévenir une rupture entre les deux Couronnes, propoſa alors à Sa Maj. Cath. de ſe ſervir de moi pour parvenir à ce but. Je me voyois donc expoſé, en ſuivant l'inſtruction qui m'avoit été donnée en France, de paſſer dans l'eſprit du Monarque, qui m'avoit fait

fait l'honneur de m'appeller auprès de lui, pour un homme de mauvaise foi. Il pouvoit soupçonner que je ne m'étois servi de la permission qu'il m'avoit accordée d'entrer dans ses Etats, dans le même tems qu'il avoit jugé à propos d'en bannir tous ceux de ma Nation, qu'afin de le mieux tromper, & de me rendre nécessaire aux Ministres de France. D'un autre côté, si j'étois infidele à exécuter ce que cette même instruction me prescrivoit, je courois risque d'être regardé par le Duc de Bourbon & par le Comte de Morville, comme un Sujet indigne, qui n'écoutant que son ambition, sacrifioit à ses intérêts particuliers ceux de son Souverain & de sa Patrie.

Je ne grossis point ici les objets à plaisir, pour me faire par-là un mérite imaginaire. La situation singuliere où je me trouvai en arrivant en Espagne, a eu autant de témoins qu'il y a de personnes à Madrid. Je me persuade donc que ceux qui examineront sans partialité ce que je viens de dire, ne pourront s'empêcher de convenir, que c'étoit pour un novice comme moi en matiere de politique, un ouvrage fort au dessus de mes forces, que celui de me ménager entre

Digitized by Google

entre tant de devoirs, de caracteres & d'intérêts, non seulement differens, mais même contraires les uns aux autres. J'y suis pourtant parvenu.

Veut-on savoir après cela, quelle a été la recompense de mon travail, de ma patience, & si j'ose le dire, de mon desintéressement ? La voici. Un refus constant du Cardinal de Fleury, sous des prétextes étudiés & frivoles, de m'attirer aucune grace du Roi : le dessein bien marqué du même Cardinal, de s'opposer aux bienfaits que Leurs Maj. Cath. vouloient m'accorder, & qui m'avoient été promis : l'envoi en Espagne, pour y servir une passion si vive, de je ne sai quels relais de Ministres de France, à qui, de leur propre aveu, rien n'étoit plus fortement recommandé, que de travailler à me susciter autant d'ennemis que de traverses : l'usage que ce Cardinal a fait sans aucun scrupule, des moyens les plus indécens, pour me perdre dans l'esprit de L.Maj. Cath.; tel que celui entr'autres d'un espece de Libelle diffamatoire : la resolution prise & exécutée de me retrancher, par une basse lezine, la pension que le Roi LOUIS XIV. m'avoit accordée : la menace d'un bannissement : l'enle-

l'enlevement des papiers qui servoient de preuves de mes services, & de toute la rigueur exercée contre moi : un exil interminable : aucune représentation admise : enfin un refus absolu, non seulement de me rendre les papiers que je reclamois, mais même de les faire examiner comme la justice la plus rigoureuse l'exigeoit. Travaillons à présent au tableau, dont je présente ici l'esquisse.

Il est assez ordinaire de voir ceux qui sont chargés de quelque Négociation, ne pas s'embarrasser beaucoup d'employer, pour parvenir à leurs fins, je ne sai quelles especes d'artifices & de ruses qui ressentent fort la fausseté ; & on est même si prévenu dans le monde de l'indispensable nécessité où ils sont d'avoir recours à de semblables moyens, que la plûpart des hommes font volontiers passer une odieuse duplicité, & un tissu de mensonges, pour l'effet d'une rare prudence & d'une grande habileté dans un Ministre. Je n'ai jamais, graces au Seigneur, adopté de telles maximes ; & indépendamment de l'étroite obligation que m'impose mon état, de faire de la vérité la regle de mes discours& de mes démarches, j'ose dire hardiment, & tout ce qu'on verra dans la

suite

Digitized by Google

ſuite de ces Mémoires, en ſera une preuve invincible; que dans les diverſes relations que j'ai eu à ſoutenir avec une infinité de perſonnes de differens caracteres & d'états, & dans les ſituations violentes & preſque inouies où je me ſuis rencontré, rien n'a été capable de me porter à jamais donner la moindre atteinte à la bonne foi: tant j'ai été toujours convaincu, que pour réuſſir dans les affaires les plus difficiles, une droiture invariable, jointe à une grande attention ſur les paroles, & à un juſte diſcernement, ont autant d'avantage ſur la duplicité & les fauſſes fineſſes, que la vertu en a toujours ſur le vice.

C'eſt ſur ce principe que je pris la réſolution, en arrivant en Eſpagne, d'établir tout le ſyſtème de ma conduite. D'un côté rien ne me parut plus important que de me défendre, ſur tout dans les commencemens, de tout ce qui pouvoit me faire ſortir tant ſoit peu de la modeſtie que mon état demandoit de moi: Je ne jugeai pas moins néceſſaire, de l'autre, de montrer aux yeux du Pere Bermudez, avec un déſintéreſſement à toute épreuve, une ſi exacte bonne foi dans la relation que je devois avoir avec lui, qui étoit le ſeul à qui

je

je pouvois m'ouvrir, qu'elle pût lui donner, & à Sa Maj. Cath. par son moyen, une facilité entiere d'éclairer toutes mes actions, & de remarquer l'un & l'autre jusqu'où je m'étois fait une loi de porter à cet égard la délicatesse.

J'ai rapporté plus haut, que le Pere Bermudez qui étoit avec la Cour à l'Escurial lorsque j'arrivai à Madrid, m'avoit écrit de l'attendre dans cette Capitale. Je me rendis donc sur le soir au Noviciat des Jesuites, le jour & à l'heure qu'il m'avoit prescrits. Après les premiers complimens usités en pareil cas, je ne lui dissimulai point que la fâcheuse circonstance où l'on se trouvoit en France, avoit déterminé Mr. le Duc de Bourbon & le Comte de Morville, à se servir de moi pour tâcher de contribuer par mes soins & par mon travail, à prévenir une rupture entre les deux Couronnes: & qu'ainsi mon voyage & mon arrivée à Madrid cessoient d'avoir les mêmes motifs, dont je l'avois informé dans un tems où je ne pouvois prévoir, que l'éloignement de tous les Ministres de France de la Cour d'Espagne m'imposeroit la dure nécessité d'y jouer un personna-

Digitized by Google

ſonnage entierement contraire à celui qu'il ſavoit que j'y devois repréſenter, & aux vues particulieres que j'avois eues en deſirant d'y venir. J'ajoutai que Mr. le Duc de Bourbon m'avoit fait l'honneur de me communiquer dans le mois d'Avril précédent, & par conſéquent avant que je me miſſe en chemin, le deſſein qu'il avoit de faire uſage de mon zele pour le ſervice du Roi mon maître: que j'étois cependant perſuadé que le Pere Bermudez ne pourroit imputer à aucune mauvaiſe foi de ma part, de ne l'avoir point inſtruit alors du changement qui étoit arrivé à mon égard; puiſqu'il étoit évident, que par cette confidence hors de propos, dans la diſpoſition où étoient les eſprits pour lors, & dont je voyois encore d'étranges marques, je me ſerois expoſé à une excluſion entiere d'entrer en Eſpagne; que j'aurois par conſéquent rendu inutiles les vues du Duc de Bourbon ſur moi, violé indignement le ſecret que S. A. S. m'avoit confié, manqué à la fidélité que je devois au Roi mon maître, & mérité en un mot ſon indignation, auſſi-bien que celle d'un Prince qui étoit le dépoſitaire de ſon autorité, en abuſant des ouver-

ouvertures qu'il m'avoit faites, ſous le prétexte d'une fauſſe délicateſſe.

A Dieu ne plaiſe néanmoins, mon Très-Reverend Pere, continuai-je, que mon intention ait jamais été de vous tromper, & de me ſervir de la permiſſion que vous m'avez obtenue de Sa Maj. Cath. d'entrer dans ſes Etats, pour y faire ſecrettement & contre ſa volonté, des démarches qui pourroient lui déplaire, ou lui donner quelque lieu de douter de ma bonne foi. Je veux au contraire, que ce Monarque & vous, en voyiez toute l'étendue, par la maniere pleine de franchiſe avec laquelle je m'ouvre aujourd'hui à vous, ſur la ſituation ſinguliere, où je me trouve; ſur l'ordre qui m'a été donné de travailler autant qu'il me ſeroit poſſible à la réconciliation de deux Rois; & enfin ſur le deſir ſincere que je reſſens, de ne rien faire à cet égard que par vos conſeils, & dans la dépendance la plus abſolue de vos ordres. Ce n'eſt gueres l'uſage, lui dis-je encore, qu'un homme chargé de quelque Négociation, l'entame par manifeſter au Monarque dans la Cour duquel on l'envoye, les lettres qu'il a

reçues, & les instructions qu'on lui a données. Mais, ce qui seroit imprudence en moi sur cet article, si j'avois à traiter avec un Prince étranger, cesse d'avoir ce caractere dans la conjoncture où je me trouve, & où il s'agit plutôt de recevoir les ordres de Sa Maj. Cath. que d'éxécuter ceux qui m'ont été donnés. En effet, Mon Très-Reverend Pere, le Roi mon Maître ne desire rien tant que le retour de son amitié; & le Duc de Bourbon, aussi-bien que toute ma Nation, celui de sa bienveillance. A quelque prix donc qu'il la faille achetter, il sera toujours au-dessous de celui que l'un & l'autre y savent mettre. Quant à moi, c'est avec plaisir, & avec la soumission la plus entiere, que je me conformerai aveuglément à ce qu'il plaira à Sa Maj. d'ordonner sur la conduite que je dois observer ici; & je m'estimerai très-heureux, si, en exécutant les ordres du Roi son neveu, je ne fais aucune démarche qui ne tende à rétablir entr'eux l'amitié, que l'interêt de leur Maison & leurs Royaumes demande qui soient toujours constante.

Après avoir parlé de la sorte au Pere Bermudez, je lui remis en propre original

ginal les lettres que j'avois reçues, en passant à Bayonne, du Comte de Morville. Je lui lus aussi l'instruction que ce Ministre m'avoit envoyée en Auvergne. Je ne me lassai point après cela de lui répéter, qu'ayant satisfait, par la conversation que je venois d'avoir avec lui, aux ordres du Duc de Bourbon, & lui ayant montré à quel point ce Prince desiroit d'éviter une rupture entre les deux Couronnes; j'étois prêt à repartir, si, après la connoissance que Sa Maj. Cath. alloit avoir par son moyen, de ce qui s'étoit passé en France sur mon sujet à l'occasion du départ de l'Infante, ma présence à sa Cour pouvoit lui déplaire.

Les premiers motifs qui m'avoient fait desirer de passer en Espagne, & sur l'exposition desquels le Pere Bermudez s'étoit employé, pour m'en obtenir la permission, étoient directement opposés à ceux que mon voyage avoit eu depuis, par les évenemens qui étoient survenus dans l'espace du tems qui s'étoit écoulé entre le premier projet que j'en avois fait, & son exécution. Mais le Pere Bermudez avoit trop de discernement & de lumieres, pour ne pas remarquer qu'il

m'avoit été impossible de prévoir les sujets de mécontement & de division, qui s'étoient formés entre les deux Rois, ni les suites funestes qu'on craignoit qu'ils n'entraînassent ; & que par conséquent, on ne pouvoit sans injustice m'attribuer d'avoir cherché, sous de faux prétextes, de passer en Espagne, pour y faire le personnage de Ministre ou de Négociateur. Outre cela il sentit aisément, en lisant les papiers que je lui remis, que si quelques sentimens d'estime pour moi de la part du Duc de Bourbon, pouvoient être regardés en quelque façon comme le principe de la confiance qu'il me marquoit, quoique dénué de toute distinction & de toute autorité ; j'en étois encore bien plus redevable à la circonstance singuliere où je m'étois trouvé à la Cour de France, d'avoir obtenu la permission de passer en Espagne, dans le tems précisément qu'on renvoyoit l'Infante, & que toutes les avenues des Etats de Sa Maj. Cath. étoient fermées aux François.

Le Pere Bermudez ne me parut donc que médiocrement surpris, qu'on eût jetté les yeux sur moi en France, pour travailler à détourner l'orage dont on étoit

Digitized by Google

étoit menacé de part & d'autre. La communication que je venois de lui donner des ordres que j'avois reçus à cet égard, acheva de le convaincre que je n'avois d'autre dessein, que celui de concilier, autant qu'il me seroit possible, l'exécution de ce qui m'avoit été prescrit, avec la plus exacte bonne foi. Il m'assura qu'il rendroit un compte exact au Roi d'Espagne de tout ce que je lui avois dit; & en me remerciant de la confiance que je lui avois marquée, il me promit à diverses reprises, que je pouvois être bien certain qu'il n'en abuseroit pas. Il ajouta encore, que quand j'aurois l'honneur de voir Sa Maj. Cath. il falloit que je m'abstinsse entierement de lui rien dire qui eût le moindre rapport aux conjonctures présentes, & encore moins de faire aucune mention des témoignages d'attachement & de respect, dont le Duc de Bourbon m'avoit chargé pour elle; attendu qu'il n'étoit point tems de parler de ces choses-là. Il me dit ensuite, qu'il sentoit plus que personne, combien il étoit important à l'Espagne d'être toujours étroitement unie avec la France; & qu'il ne desiroit pas moins,

Digitized by Google

de voir toujours regner entre ces deux Couronnes une ſincere intelligence : qu'il ne négligeroit jamais d'employer tous les moyens qui pourroient dépendre de lui, pour contribuer à la rétablir & à la rendre durable : qu'il falloit cependant avouer, que depuis la mort du Roi Louis XIV. il paroiſſoit viſiblement, qu'on s'embarraſſoit bien peu en France de favoriſer ou de ſoutenir les interêts de l'Eſpagne : que la maniere, auſſi prompte que peu meſurée, avec laquelle on avoit rompu les engagemens qui avoient été pris pour le mariage du Roi Très-Chret. avec l'Infante, & renvoyé enſuite cette Princeſſe, rendoit comme palpable cette indifférence de la France, & ne pouvoit jamais être juſtifiée ; & que Leurs Maj. Cath. avoient encore bien d'autres ſujets de ſe plaindre des Miniſtres du Roi leur Neveu, & du peu d'égards qu'elles appercevoient depuis long-tems que ces Mrs. avoient pour Elles.

Cette converſation, qu'il y eut entre le Pere Bermudez & moi, & qui dura plus de deux heures, me donna lieu de m'acquitter de la commiſſion dont l'Evêque de Frejus m'avoit chargé pour lui, & pour

le

le Marquis de Grimaldo. Il me parut apprendre avec plaisir, qu'on avoit enfin conçu une meilleure opinion en France, de ses sentimens que par le passé. Il ne me dissimula point aussi, que le Marèchal de Tessé, s'étoit laissé aller trop facilement aux préventions que certaines gens lui avoient donné contre lui, & contre le Ministre que je venois de lui nommer. Il entra après cela dans un assés grand détail de toute la conduite qu'il avoit tenue, dans le tems critique que le Roi d'Espagne s'étoit déterminé à reprendre la Couronne, & des motifs & des raisons dont il s'étoit servi dans cette occasion pour calmer la conscience de ce Prince, & pour dissiper ses scrupules. Passant de là aux sujets de plaintes, qu'il lui étoit revenu qu'on avoit faites en France, de ce qu'il s'étoit excusé de faire aucun usage de la lettre que le Pere de Lignieres, Confesseur du Roi Très-Chr., lui avoit écrite lorsqu'on renvoya l'Infante, & dans laquelle il avoit renfermé la copie de celles de S. M. & du Duc de Bourbon au Roi Cath.; le Pere Bermudez me dit qu'il n'avoit pu se dispenser d'obéir, en cette occasion, à l'ordre positif qui lui avoit été donné

Digitized by Google

d'en user de la sorte ; & qu'il ne pouvoit s'empêcher d'être extrêmement surpris, qu'on eût conclu de là avec tant de facilité en France, qu'oubliant totalement les sentimens de paix que son état & son Ministère lui prescrivoient d'inspirer, il cherchât d'en vouloir donner de contraires au Roi son Maître ; & de l'aigrir contre un Monarque de son sang, en éloignant ce qui pouvoit contribuer à conserver entr'eux une amitié & une intelligence, qui leur étoient, aussi bien qu'à leurs sujets, également utiles & nécessaires. Cette premiere conférence, entre le Pere Bermudez & moi, roulant sur différens points, nous donna lieu à l'un & l'autre d'approfondir plusieurs matieres. L'heure qu'on alloit fermer la porte du Noviciat approchant, je pris congé de lui pour me retirer ; & nous convinmes, avant de nous séparer, que j'éviterois, autant qu'il me seroit possible, de voir beaucoup de monde dans ces premiers jours, & qu'il me feroit avertir de celui où il plairoit au Roi d'Espagne de me donner audience ; se proposant de m'y conduire, & de me présenter à Sa Majesté.

Telle

Digitized by Google

Telle fut, à peu près, la premiere entrevue que j'eus avec le Pere Bermudez. Je me séparai de lui, aussi content des témoignages d'amitié qu'il me donna, que satisfait d'avoir pu conduire peu à peu les choses avec lui jusqu'au point de l'entretenir, de ce qui concernoit la reconciliation des deux Rois, dans un tems où il ne sembloit pas permis d'en proferer même le nom; & d'être parvenu, non seulement à le faire consentir que je suivisse en secret les ordres qui m'avoient été donnés d'y travailler, mais de l'avoir mis de part, en quelque façon, dans la confidence; en obtenant de lui, qu'il rendroit compte au Roi d'Espagne de ce qui venoit de se passer entre nous, ou de ce qui s'y passeroit dans la suite. Enfin je m'estimai très-heureux, que la Providence m'eût procuré un moyen si secret & si assuré, de faire parvenir desormais jusqu'à la connoissance de Leurs Maj. Cath. tout ce qui me viendroit de la part des Ministres de France, & de rendre même ma fidelité à cet égard, la preuve la plus convaincante que je pusse donner de ma bonne foi.

Leurs Maj. Cath. étant arrivés à Ma-

drid la veille du premier Dimanche de l'Avent, qui se trouvoit cette année là le 2. de Décembre, j'eus l'honneur de leur être présenté deux jours après par le Pere Bermudez. La reception qu'elles me firent fut des plus favorables. L'audience cependant qu'Elles m'accorderent fut courte, & ne fut point suivie de ma part d'aucune visite à leurs Ministres, ou aux autres personnes de leur Cour, qui y étoient regardées avec cette espece d'attention & de considération qu'attire toujours le crédit. Ainsi le public, qui s'étoit flaté de pouvoir commencer à dévoiler les mystérieux motifs de ma venue, resta encore à cet égard dans la même incertitude.

Les premieres demarches qu'on fait en arrivant dans une Cour, sont celles qui sont les plus observées ; & ma situation dans celle de Madrid, me faisoit aisément sentir, combien je devois éviter tout ce qui pouvoit m'attirer un peu trop l'attention du public. Je m'étudiai, non seulement dans le petit intervalle de tems qui s'écoula depuis mon arrivée jusqu'à celle de Leurs Maj. Cath. mais encore pendant presque tout celui qu'a duré le premier séjour que j'ai

fait

fait en Espagne, à ne rien faire qui ne parut entiérement indifferent, & qui ne tendit par conséquent à faire tomber les bruits qui s'étoient repandus, que j'étois chargé des affaires les plus importantes. Bien loin de paroître avoir dessein de former une maison considérable en Domestiques ou en Equipages, j'affectai de n'ajoûter au Valet de chambre & au Laquais que j'avois amenés avec moi, qu'un très-petit nombre d'autres Domestiques, dont on voyoit bien qu'il m'étoit impossible de me passer. Je cherchai à louer un appartement dans une Communauté, qui me parut une habitation aussi convenable à mes vues qu'à mon état. N'en trouvant alors aucun qui pût me convenir, je me determinai à prendre une petite maison auprès du Noviciat des Jésuites, par la facilité (affectai-je de dire) que cela me procureroit, de voir plus aisément certains Jesuites François qui y demeuroient; mais dans le fond, pour être plus à portée de conferer, sous ce prétexte, avec le Pere Bermudez, qui y avoit son apartement. Afin d'éviter encore avec l'attention la plus scrupuleuse, tout ce qui pouvoit avoir quelque éclat, ou ressen-

Digitized by Google

tir tant soit peu l'air de Ministre, je me servis d'un carosse de louage. Je m'abstins, les premiers jours de mon arrivée, par les mêmes principes, de chercher à lier quelque commerce avec les personnes les plus considérables de la Cour ou de la Ville; & me bornant simplement à voir celles, en petit nombre, qui passerent chez moi, je ne montrai aucun desir ni aucun empressement d'être connu des autres. J'usai de la même reserve à l'égard des Ministres étrangers, sans cependant paroître vouloir les fuir quand l'occasion se présentoit de me trouver avec eux. Je ne fus voir d'entr'eux, dans ces premiers jours, que le Nonce, à qui mon état m'obligeoit de rendre ce devoir. Enfin, dans le peu de visites que je rendis ou que je fis, sachant bien que la moindre de mes paroles seroit relevée & exposée à la critique, ou tout au moins aux observations de plusieurs Commentateurs; j'eus recours, autant que la bienséance put me le permettre, à la gayeté qui m'est naturelle, pour badiner le premier de tous les projets dont je m'apperçevois, ou dont j'imaginois qu'on pouvoit me croire le plus occupé.

Pour

Pour établir encore plus fortement dans le public, l'opinion de l'indifférence avec laquelle je regardois tout ce qui se passoit, je jugeai à propos d'applaudir quelquefois ; & même avec quelque espece d'indiscretion, jusqu'aux excès du ressentiment qu'on avoit montré, ou qu'on m'apprenoit qu'on continuoit de montrer du renvoi de l'Infante, & de la conduite qu'avoit tenue le Duc de Bourbon dans cette occasion. Ceux qui me parloient, ou qui cherchoient à former quelque liaison avec moi, n'y trouvoient ; au moyen de ces précautions, ni l'extérieur, ni le langage, ni la curiosité du plus petit Ministre ; & la simplicité du personnage que je leurs parus jouer contribua beaucoup, par le récit qu'ils en faisoient à d'autres, à faire tomber, au moins en partie, les raisonnemens politiques auxquels j'avois dabord donné lieu dans le puplic. Chacun revint peu à peu des premiers préjugés qu'il s'étoit formé, sur la conduite que je tiendrois ; & à l'exception d'un très-petit nombre de personnes, que quelques raisons qui leur étoient particulieres, engageoient à m'observer de plus près ; presque toutes les autres s'accoûtume-

tumerent à me regarder comme un homme, qui n'avoit de Négociateur tout au plus que la vaine apparence, dont la singuliere circonstance de mon arrivée m'avoit revêtu, dans la conjoncture où étoient alors les deux Cours.

L'attention cependant, de ces personnes aussi bien que celle des Ministres étrangers sur ce qui me concernoit, se réveilla un peu, & changea en même tems d'objet, lorsque, quelques jours après l'Audience que le Roi & la Reine d'Espagne m'avoient donné, il se répandit dans Madrid, que Leurs Maj. Cath. m'avoient accordé l'emploi de *Sumiller de Cortina*, de la Chapelle Royale. Cette grace, qui m'attachoit au service du Roi d'Espagne, paroissant incompatible avec le Caractere de Ministre secret de France, dont on me croyoit honoré, surprit tout le monde. Il ne fut plus question de me croire chargé d'aucune Négociation entre les deux Cours : on annonça au contraire, que j'aurois dans peu, dans celle d'Espagne, des occupations bien différentes. Les uns me soupçonnerent d'y être venu pour entrer dans le Ministere, ou pour être Confesseur du Roi; les autres, d'y avoir été appellé pour

pour être chargé de l'éducation de quelques-uns des jeunes Princes, ou pour occuper auprès du Roi d'Eſpagne quelque place de confiance ; les raiſonnemens de la Cour & de la Ville, ſur l'eſpece dont ſeroit celle que ce Monarque avoit deſſein de me revêtir, & à laquelle, ſelon ces mêmes raiſonnemens, l'emploi de *Sumiller de Cortina* ne faiſoit que ſervir de prélude, furent auſſi differens, qu'ils l'avoient d'abord été ſur les affaires qui pouvoient avoir donné lieu à mon voyage en Eſpagne.

L'exacte bonne-foi que je me ſuis preſcrit d'obſerver en écrivant ces Mémoires, & la ſatisfaction que je reſſens d'y rendre le compte le plus exact & le plus vrai de ma conduite ; m'engagent à continuer de rapporter ici fidelement, ce qui determina le Roi d'Eſpagne à m'accorder la graee dont je viens de parler ; & en même tems, ce qui me fit prendre la réſolution de ſupplier ce Prince, de me permettre de ne la point accepter.

J'ai dit au commencement, que quelque tems après que le Pere Bermudez m'eut écrit en France, que la permiſſion

Digitized by Google

de passer en Espagne m'étoit donnée, il m'apprit aussi, que Sa Maj. Cath. m'avoit fait la grace de me destiner l'emploi dans sa Chapelle Royale dont il est ici question; & nous convinmes en suite l'un & l'autre, que cette promesse, dont je ne ferois que l'usage que je voudrois, lorsque je serois à la Cour d'Espagne, me serviroit en attendant de prétexte, s'il étoit nécessaire, pour obtenir plus facilement de mon Pere qui vivoit alors, & du reste de ma famille, la permission de les quitter; en substituant aux vues qu'ils pouvoient avoir de m'élever à des dignités Ecclésiastiques, où je ne desirois point de parvenir, celle que le bienfait qui m'étoit offert de la part d'un grand Roi, & qu'ils pouvoient regarder comme une marque certaine de sa faveur, & par conséquent comme un acheminement à une fortune brillante, ne pouvoit manquer de leur présenter. Etant donc arrivé à Madrid, & m'y trouvant dans une situation si singuliere, que quoique secrettement autorisé, de travailler à prévenir une rupture entre les deux Couronnes, je ne pouvois cependant en façon du monde me servir de cette mission, pour justifier aux yeux du public

&

& de ma famille la démarche que j'avois faite d'y venir : je crus qu'il étoit absolument indispensable d'employer pour cela, la connoissance de la grace que le Roi Cath. m'avoit accordée, en le suppliant de la rendre publique ; & de m'abstenir ensuite scrupuleusement d'en profiter, afin de fermer la bouche à ceux qui m'attribuoient injustement, de m'abandonner aux mouvemens d'une ambition effrénée.

Une telle conduite pouvoit me procurer un double avantage, dabord celui de la distinction d'être nommé à l'emploi de *Sumiller de Cortina*, & l'autre encore plus brillant, soit en France soit en Espagne, par le desintereffement que je marquois en m'excusant de l'accepter. J'exposai donc avec une entiere sincerité au Pere Bermudez mes sentimens à cet égard ; & je lui remis en même tems un Mémoire pour être présenté au Roi d'Espagne, dans lequel, bien loin d'user d'aucun artifice pour parvenir plus surement au but que je me proposois, je prenois la liberté de manifester clairement à ce Monarque, les raisons essentielles que je croyois avoir, de desirer que la grace qu'il m'avoit fait offrir

offrir fût rendue publique, & la résolution qu'il me sembloit également que je devois prendre, de ne la point recevoir, & de me contenter seulement de l'effet que cette marque de bienveillance de Sa Maj. produiroit en ma faveur dans sa Cour & dans celle de France.

Quand on traite avec des personnes qui aiment la vérité, & qui estiment les sentimens que la générosité inspire, il est facile de leur faire goûter des propositions qui les ont pour principes. Le Pere Bermudez, joignoit à une solide vertu beaucoup de desintéressement. Il entra avec plaisir dans les differentes raisons que j'avois exposées dans mon Mémoire, & approuva beaucoup les motifs qui me faisoient agir. Le compte qu'il rendit des unes & des autres au Roi d'Espagne, en lui présentant mon Mémoire, fut aussi fidele que favorable pour moi. Sa Maj. Cath. plus disposée que personne, à honorer de son estime ceux en qui elle remarquoit une certaine maniere de penser noble & desinteressée, reçut avec bonté la priere que j'avois pris la liberté de lui faire: Elle déclara qu'Elle m'avoit accordé l'emploi de *Sumiller de Cortina* de sa Chapelle Royale; & Elle dit au

Pere

Digitized by Google

Pere Bermudez, qu'elle me laissoit entierement le maître d'accepter ou de refuser cette grace. Quand je fus donc l'en remercier, Elle ne me sut aucun mauvais gré, de me voir prendre ce dernier parti : il me revint même, que ma maniere de penser & de me conduire dans cette petite occasion, lui avoit plu. C'est ainsi que je parvins, comme je l'avois bien prévu, à imposer silence à mes ennemis en France, & à m'attirer un applaudissement presque universel dans toute l'Espagne.

Le bruit qu'il étoit nécessaire, & que j'avois souhaité que ce petit évenement fit en ma faveur, étant passé, & la Cour autant que la Ville ne voyant rien en moi qui pût exciter l'envie; je commençai à m'appliquer tout de bon à exécuter en secret, les ordres qui m'avoient été donnés, & à informer exactement le Comte de Morville de tout ce qui se passoit à la Cour d'Espagne, d'un peu interessant qui venoit à ma connoissance, ou que je trouvois le moyen de découvrir. Je me servois pour cela du chiffre qu'on a vu que j'avois composé, & dont il avoit approuvé l'usage.

Dans

Dans le même tems que j'entretenois un commerce reglé de lettres avec le Comte de Morville, je continuois aussi de cultiver avec soin celui que le Pere Bermudez m'avoit permis d'avoir avec lui; & comme je ne pouvois ignorer que rien ne contribueroit tant à rendre mes operations utiles que son amitié, j'apportois toute l'attention possible, à éviter ce qui étoit capable de l'affoiblir. Afin même de lui mieux marquer toute l'étendue de la confiance que j'avois en lui, je me fis un devoir de lui communiquer toutes les lettres un peu interessantes, qui m'étoient écrites de la Cour de France; & entr'autres celles que je reçus en grand nombre, dans les commencemens de mon séjour à Madrid, de plusieurs Consuls de ma Nation, qui avoient eu ordre de quitter leur résidence; & qui, sur le bruit général qui s'étoit répandu que j'étois venu en Espagne pour y être chargé des affaires du Roi, s'adressoient à moi pour obtenir leur rappel.

Ce n'étoit pas cependant uniquement, pour ne donner aucun lieu au Pere Bermudez, de douter de la délicatesse de ma bonne foi, que j'en usois de la sorte

avec

avec lui. Mes vues s'étendoient plus loin. J'avois pour objet principal dans cette correſpondance ſi exacte, de me ſervir de toutes ces differentes lettres, pour faire connoitre au Roi d'Eſpagne, par le moyen de ſon Confeſſeur, les véritables ſentimens d'attachement que l'on conſervoit pour lui en France ; à quel point la réconciliation des deux Couronnes y étoit deſirée ; les judicieuſes réflexions que l'on y faiſoit ſur le peu d'avantages que pourroit procurer à Sa Maj. Cath. ſa nouvelle union avec l'Empereur : enfin de ne point lui laiſſer ignorer, les embarras, la dépenſe & les peines, que cauſoit à pluſieurs Conſuls de France, & à d'autres François qui m'écrivoient dans ce tems-là, la rigueur dont on uſoit à leur égard ; & le peu de diſpoſition de differentes villes d'Eſpagne, à leur rendre juſtice dans les affaires qui leur ſurvenoient. Cette maniere tacite de m'expliquer, & de me procurer, à l'abri d'une ingénuité & d'une candeur que la moindre duplicité allarmoit, la liberté d'entrer dans tous les détails les plus circonſtanciés, étoit très-utile à mes deſſeins ; & le devenoit quelquefois à ceux qui avoient recours

à

Digitized by Google

à moi. Elle me donnoit encore la facilité de dévoiler avec une entiere assurance, & sans craindre d'offenser, plusieurs choses sur lesquelles sans ce moyen, & dans les conjonctures où l'on étoit alors, la prudence ne m'auroit jamais permis de parler. Je m'étois fait aussi une loi de prier toujours le Pere Bermudez, de me dire, ou de me faire savoir ce que je devois répondre aux differentes lettres que je lui faisois passer exprès par les mains ; & je tirois, des conseils qu'il me donnoit sur ce sujet, des inductions, presque toujours certaines, des dispositions où se trouvoient Leurs Maj. Cath. pour la réconciliation. Ces mêmes conseils, dont je ne faisois qu'étudier ou commenter les principes, devenoient ensuite la source de tous les avis que je faisois passer au Comte de Morville ; sur-tout quand ce que j'avois observé, & ce qui me revenoit d'ailleurs, me donnoit lieu de croire, que les conjectures que j'en tirois étoient bien fondées.

L'union intime qui regnoit entre les Cours de Vienne & de Madrid, & que je voyois s'accroître & se fortifier tous les jours, me faisoit aisément comprendre

Digitized by Google

dre de quelle importance il étoit pour la France, de ne donner aux nouveaux Alliés qu'elle avoit fait par le Traité d'Hanover, aucun ſujet de ſoupçonner qu'elle cherchoit, par quelque relations ſecrettes dont elle leur faiſoit un myſtere, à renouveller avec l'Eſpagne l'intelligence & la correſpondance qui étoient rompues. Inſtruit outre cela que M. STHANHOPE, qui étoit dans le tems dont je parle, Ambaſſadeur d'Angleterre auprès de Leurs Maj. Cath. étoit chargé également de la part du Roi Très-Chrêt. de travailler par ſes bons offices, & en ſe ſervant de la médiation du Roi ſon Maître, à applanir les difficultés qui s'oppoſoient à la réunion des deux Couronnes; & que c'étoit auſſi par l'intervention de ce Miniſtre, qu'on avoit offert au Roi & à la Reine d'Eſpagne, de leur faire telle reparation qu'ils jugeroient à propos d'exiger, de l'injure qui leur avoit été faite par le renvoi de l'Infante; je cherchois avec empreſſement quelque moyen de faire naître une occaſion de le voir, & de ne lui laiſſer aucun doute qu'on voulût en France ſe ſervir de moi pour former avec la Cour d'Eſpagne, à ſon inſçu, des liaiſons ſuſpectes,

pectes, & encore moins pour y faire passer aucune proposition contraire aux engagemens qu'on avoit pris avec Sa Majesté Britanique. Comme le desir que Mr. Sthanhope avoit de son côté de me connoître & de m'entretenir, n'étoit pas moindre, & que la seule raison qui m'empêchoit de lui faire la premiere visite, ne procedoit que des ménagemens que je devois observer pour ne donner aucun soupçon, que je cherchasse, même indirectement, à lier quelque commerce avec lui; je crus que pour surmonter les obstacles qui s'opposoient à une entrevuë que nous souhaitions également, je ne pouvois rien faire de mieux que de me servir du Sr. Stalpart, qui alloit souvent chez ce Ministre, pour lui suggerer quelque expédient qui pût nous la menager. Mais cependant, afin que ce François ne me soupçonnât pas de ressentir un empressement de voir l'Ambassadeur d'Angleterre, plus grand qu'il ne convenoit au personnage qu'il me voyoit représenter, j'eus grand soin, avant de m'expliquer clairement, de faire entendre au Sr. Stalpart dans plusieurs conversations, & comme par maniere de confidence, que je craignois extrêmement que les ridicules

dicules bruits des prétendues Négociations dont le public à Madrid avoit répandu que j'étois chargé; eussent, non pas persuadé à Mr. Sthanhope que de tels raisonnemens pussent jamais avoir la moindre vraisemblance, puisque je savois bien que personne n'étoit mieux informé que lui de leur fausseté; mais porté peut-être ce Ministre à me regarder comme un homme qui ressentoit une grande démangeaison d'avoir au moins la vaine apparence d'être revêtu de quelque caractere, & à écrire, sur ce ton-là en France; ce qui pouvoit, ajoûtois-je, m'y faire un très-grand tort, & m'exposer d'autant plus facilement à encourir l'indignation du Roi & celle du Duc de Bourbon, que dans la situation, où je me trouvois, il m'étoit presque impossible de parer les mauvais effets que pouvoient produire les puériles discours, ausquels ma présence à la Cour d'Espagne avoit donné lieu.

Mr. Stalpart n'ignoroit pas la curiosité qu'il étoit naturel que Mr. Sthanhope ressentît, pour approfondir un peu le sujet de ma venue en Espagne; & il n'étoit point fâché de trouver dans les feintes allarmes que je lui lais-

fois entrevoir, un moyen de la satisfaire; & de me rendre en même temps le bon office, de travailler à dissiper les préjugés que le Ministre Anglois pouvoit avoir conçus contre moi. Il s'offrit avec plaisir de suppléer à cet égard à ce que je ne pouvois faire moi-même; & de mon côté, après avoir remarqué qu'il agissoit de très-bonne foi; je lui dis un jour que nous étions allés nous promener ensemble, que l'amitié qu'il vouloit bien me témoigner, & à laquelle j'étois très-sensible, ne me permettoit point de lui cacher, que je ne pouvois être tranquille sur ma situation avec l'Ambassadeur d'Angleterre, jusqu'à ce que je pusse m'assurer, que ce Ministre étoit pleinement convaincu de l'éloignement extrême, que je ressentois d'entrer dans rien qui eût le moindre rapport aux affaires; dont le soin & le succès avoient été confiés à sa sagesse & à sa prudence: que je lui aurois donc une singuliere obligation d'insinuer, comme de lui, ou même comme de moi, s'il le croyoit nécessaire, à Mr. Sthanhope, que m'étant absolument impossible, sans me rendre suspect, d'aller le voir le premier; je ne trouvois point de meilleur

Digitized by Google

moyen pour me procurer la satisfaction de l'entretenir, que celui qu'il voulût bien passer à ma porte, comme pour me faire une visite à l'occasion de mon arrivée; attendu que me mettant, par cette démarche, dans la nécessité d'aller chez lui, je pourrois, dans la conversation que nous aurions ensuite ensemble, ne lui laisser aucun doute sur ma bonne foi; & l'engager même d'en rendre compte à la Cour de France, où il m'étoit très important qu'il fût pleinement connu, que j'avois pour l'Ambassadeur d'Angleterre tous les ménagemens possibles.

Mr. Stalpart, après avoir fort approuvé ce dessein, & l'expédient que je voulois prendre pour l'exécuter, se chargea volontiers de faire à Mr. Stanhope la proposition dont il s'agissoit; & il s'acquitta de cette petite commission avec tout le secret que je pouvois desirer. Le Ministre Anglois, qui souhaittoit autant que moi cette entrevue, ne manqua point de passer chez moi, à l'heure dont nous convimmes l'un & l'autre (par le moyen du même Monsieur Stalpart) que je ne m'y trouverois pas; & cette précaution me parut encore nécessaire pour éviter toute apparence d'un concert entre nous

 deux,

deux, qui n'eût pas manqué de donner lieu à beaucoup de ſpéculations inutiles. Cette démarche de ſa part, m'impoſant le devoir d'aller chez lui, je m'y rendis un ſoir, après avoir cependant informé le Pere Bermudez de ce qui s'étoit paſſé; & de la néceſſité où je me trouvois par conſéquent, de rendre à Mr. Sthanhope des devoirs, que le caractere dont il étoit revêtu, joint à ſon mérite perſonnel & aux relations qu'il avoit avec la Cour de France, me rendoient indiſpenſables.

Lorſqu'on m'avoit envoyé en Auvergne l'Inſtruction dont j'ai fait mention, on ne m'avoit donné aucun ordre, ni de la communiquer à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, ni d'entretenir avec lui ou avec celui d'Hollande aucune liaiſon; & je ſavois que la Cour de France ne leur avoit nullement fait part de mon voyage. Comprenant donc aiſément, par le ſilence que l'on gardoit avec eux ſur ce qui m'avoit été preſcrit, & avec moi ſur la conduite que je devois tenir à leur égard, qu'il falloit que je me regardaſſe, (l'aveu n'en eſt pas flatteur,) comme un de ces hommes de la bonne volonté & des

talens

Digitized by Google

talens desquels, les Princes & leurs Ministres se servent, aussi volontiers dans certaines conjonctures délicates pour l'éxécution de leurs desseins, qu'ils les oublient & qu'ils les sacrifient même ensuite, quand ils se persuadent que leurs intérêts éxigent d'en user ainsi; ou que les affaires dont ils les ont chargés ne réussissent pas selon leurs desirs; j'évitai avec grand soin dans la conversation que j'eus avec Mr. Stanhope, de lui tenir aucun discours qui pût me compromettre tant soit peu; & ainsi, me renfermant toujours dans les bornes d'une extrême reserve, je me contentai après les premiers complimens, de l'assurer; que quoique je ne pusse disconvenir, que la Cour de France avoit vû avec joye que l'on m'avoit accordé la permission de venir à celle d'Espagne, dans le même temps qu'on en avoit banni tous les Ministres du Roi mon Maître; le Duc de Bourbon n'avoit cependant voulu faire d'autre usage de mon zele pour le service de ce Monarque, dans les fâcheuses circonstances où l'on se trouvoit, que celui de m'exhorter simplement, d'adoucir autant qu'il me seroit possible le ressentiment

de leurs Maj. Cath., & de mettre à profit dans cette vue toutes les occasions favorables qui pourroient se présenter. J'ajoûtai, que toute ma mission se bornant là, je n'étois pas assez témeraire pour prétendre lui en donner davantage; & pour m'exposer, en jouant faussement le personnage de Ministre, à encourir l'indignation des deux Rois: que tous les bruits par conséquent, qui s'étoient répandus, des grandes Négociations dont j'étois chargé, n'avoient d'autre fondement que celui que leur avoient donné les nouvellistes: que j'étois très-persuadé aussi, que Son Excellence en avoit porté le même jugement; & qu'elle étoit trop bien instruite & trop éclairée, pour n'être pas convaincue que la France la regardoit comme le seul instrument dont elle pouvoit se servir, pour prévenir une rupture avec l'Espagne: & qu'enfin, je la priois en mon particulier de croire, que dans tout ce que j'étois ou que je serois ensuite à portée de faire, pour contribuer à un si grand bien, elle remarqueroit aisément, par le fidele compte que je lui rendrois de toutes mes démarches, toute l'étendue de ma bonne

foi,

Digitized by Google

foi, de ma déférence pour ses ordres, & de ma vénération pour sa personne.

L'Ambassadeur d'Angleterre me parut recevoir avec autant de politesse que d'amitié, ce premier témoignage que je lui donnois des justes égards que je devois avoir pour lui. Il me dit après cela, qu'il avoit été instruit par une certaine * personne, quelque temps avant que je partisse de France, que je devois venir en Espagne, & dans quel temps aussi on m'avoit envoyé mon passeport; mais que la connoissance qu'il avoit eue de mon voyage, ne lui étant pas venue de la part des Ministres de France, il m'avouoit que leur silence avec lui sur ce sujet, n'avoit pas laissé de le surprendre & de lui paroître mysterieux; aussi-bien qu'à l'Ambassadeur d'Hollande, qui, comme je l'avois pu savoir, en avoit marqué son étonnement au Comte de Marsillac. Il ajoûta encore, que quoi que ce Ministre & lui, fussent convaincus l'un & l'autre, que la France agissoit de très-bonne foi, & qu'elle n'entreroit dans aucune Négociation secrette avec l'Espagne sans leur en faire part; il

* Le Marquis de Grimaldo Secretaire d'Etat.

Digitized by Google

il voyoit cependant avec beaucoup de plaisir, les nouvelles preuves que je lui donnois de la droiture des intentions du Duc de Bourbon, sur un point si essentiel. Il approuva fort, au surplus, la circonspection avec laquelle je me proposois de me conduire dans la conjoncture délicate où j'étois; & il ne me cacha point, que c'étoit aussi le parti le plus sage que je pusse prendre: puisqu'independamment du péril où il connoissoit mieux que personne que je m'exposerois en agissant différemment, il étoit instruit depuis peu par les Ministres de France, que mon arrivée à Madrid étoit absolument sans conséquence; & que je n'avois reçu aucun ordre d'entrer avec leurs Maj. Cath. ou avec leurs Ministres, dans aucune Négociation particuliere, ni encore moins de leur faire aucune proposition. La conversation étant tombée en suite sur la disposition où se trouvoient les esprits en Espagne, pour la guerre, ou pour la Reconciliation, je crus m'appercevoir que l'Ambassadeur d'Angleterre cherchoit ingénieusement à pénétrer, s'il ne se passoit rien de particulier, & qui eût quelque rapport à l'une ou à l'autre, entre le Pere

Digitized by Google

Bermudez & moi. Je n'avois garde de lui donner par mes réponses, quelque moyen d'éclairer de trop près les démarches que je jugeois à propos de faire, auprès du Confesseur du Roi d'Espagne; & je ne satisfis sa curiosité, qu'autant que l'attention que je devois avoir de ne lui donner aucun soupçon, parut me le prescrire. Enfin, la visite ayant duré assez long-temps, nous nous séparames. Il m'assura de nouveau, quand je lui dis adieu, de la satisfaction qu'il ressentoit du procedé que je venois d'avoir avec lui, & de la sagesse avec laquelle j'avois menagé notre entrevue.

Cette premiere visite commença à former entre l'Ambassadeur d'Angleterre & moi, la parfaite intelligence, qu'il m'étoit si important d'y établir, pour l'heureuse réussite des affaires dont j'étois chargé, & pour ma propre sûreté. J'eus grand soin de la cultiver dans la suite, & de l'affermir par tous les égards possibles. Je convins pour cela avec lui, qu'afin d'éviter toutes les tracasseries que des esprits brouillons pourroient chercher à exciter entre nous, à l'occasion de toutes les affaires dans lesquelles on vouloit sans cesse à Madrid me mèler, mal-

gré moi ; nous nous avertirions l'un & l'autre de toutes celles qui viendroient à notre connoissance, & qui pourroient troubler notre correspondance ; & au moyen de ces précautions, il ne fut plus possible à ceux qui chercherent ensuite à la traverser, de réussir dans leur projet. On verra en effet dans ces Memoires, qu'elle a duré constamment jusqu'à la fin de mon séjour en Espagne ; & qu'elle n'a pas peu contribué, à me faire surmonter tous les obstacles qui s'opposoient, à l'éxécution des ordres qui m'avoient été donnés.

L'extrême attention avec laquelle je ne pouvois ignorer qu'on observoit toutes mes démarches, me détermina à differer quelque temps, de rendre à l'Ambassadeur d'Hollande, les mêmes devoirs dont je m'étois acquitté envers celui d'Angleterre. C'étoit assez, dans ces commencemens, selon moi, d'avoir pu gagner d'aller quelquefois chez ce dernier, sans me rendre suspect ; & il ne faloit pas qu'une trop grande fréquentation avec les Ministres des deux Puissances, qui passoient à Madrid pour être les moins favorables au traité de Vienne, excitât de nouveau sur mon

sujet

ſujet la curioſité du Public. Cependant il ne me fut pas difficile de ménager une occaſion pour faire une viſite à Mr. VANDER MEER, qui ne parût ni concertée ni étudiée. Je profitai donc de la facilité qui s'offrit d'être avec lui en particulier, pour l'aſſurer dans la converſation que nous eumes enſemble, comme j'avois fait à Mr. Sthanhope, que la Cour de France n'avoit jamais ſongé à me donner aucun caractere, ni public, ni particulier; & que ſi mon ſéjour en Eſpagne pouvoit être utile aux vues qu'elle avoit de porter leurs Maj. Cath., à écouter quelque propoſition d'accommodement, ce ne ſeroit ſans contredit que par les ſimples bons offices, dénués de toute autorité, que les conjonctures favorables qui pourroient naître pour cela, me mettroient à portée de rendre.

Comme l'Ambaſſadeur d'Hollande remarqua dans ce que je lui diſois, une entiere conformité avec le rapport de Mr. Sthanhope, & ce que les lettres qu'il avoit reçues de la Cour de France, lui apprenoient du ſujet de ma venue en Eſpagne; il me parut auſſi content de ma bonne foi, que diſpoſé à me rendre

juſtice dans les occaſions qui pourroient ſe préſenter; & il me donna, avant de nous ſéparer, des marques de ſon eſtime & de ſon amitié, que la ſuite m'a fait voir être auſſi ſinceres, que le ſouvenir m'en ſera toujours précieux.

Après avoir ſatisfait par les deux viſites dont je viens de parler, aux ménagemens que la prudence vouloit que j'euſſe pour les Miniſtres des deux Puiſſances, que la France avoit intérêt de ménager; je continuai de m'appliquer, quoique toujours en affectant la même indifférence, & en obſervant auſſi le même ſecret, à découvrir ce qui ſe paſſoit de plus intereſſant entre les Cours de Vienne & de Madrid; & je tâchois après cela, de faire parvenir au Comte de Morville les connoiſſances que j'avois pu acquérir ſur ce ſujet; ſoit par les entretiens que je continuois d'avoir avec le Pere Bermudez, ou par les converſations particulieres ou publiques, dont je faiſois toujours mon poſſible de tirer adroitement quelques lumieres & quelque fruit.

Il n'y avoit pas encore trois ſemaines que j'étois à Madrid, lorſque le Duc de Ripperda

Digitized by Google

Ripperda y * arriva de Vienne; où, depuis la signature du traité qui y avoit été conclu, il avoit résidé en qualité d'Ambassadeur d'Espagne. Il quitta la Cour Imperiale avec le même mystere qu'il y étoit venu; car après avoir pris congé seulement de leurs Maj. Imperiales, le même jour que le Duc de Richelieu Ambassadeur de France faisoit son entrée à Vienne, il partit le lendemain *incognito* avec un seul valet de chambre, sans avoir vu ni aucun Ministre de l'Empereur, ni ceux des autres Puissances qui résidoient à la Cour de ce Monarque. Cette façon d'agir singuliere du Duc de Ripperda, donna lieu à beaucoup de raisonnemens, & fit repandre certains bruits qui vinrent même jusqu'en Espagne; que ce Ministre avoit été rappellé par leurs Maj. Cath. d'une maniere peu agréable pour lui; mais la façon bien différente dont Elles le reçurent, fit bien-tôt connoître qu'ils étoient mal fondés. L'extrême refroidissement, & même l'interruption de tout commerce entre la France & l'Espagne, ne permettant

* Ce fut le 11. Decembre 1725.

mettant point au Duc de Ripperda de passer par Paris, comme avoit fait le Comte de KÖNIKSEG Ambassadeur de l'Empereur en Espagne; il fut obligé de prendre la route d'Italie, & il s'embarqua à Genes pour passer à Barcelonne. A peine y fut-il débarqué qu'il prit la poste à cheval, comme un simple courier, malgré la fatigue de la navigation, pour se rendre à Madrid: Arrivé dans cette capitale, & après y avoir mis simplement pied à terre dans la maison qu'y occupoit sa femme, & sans quitter même ni son habit ni le reste de l'équipage d'un courier, il vint au Palais sur le soir, & précisement dans le temps que le Roi d'Espagne travailloit avec le Marquis de Grimaldo Secretaire d'Etat. Les courtisans étoient alors retirez, il n'y en avoit que quatre ou cinq dans l'antichambre du Roi, parmi lesquels se trouva le Marquis DE LA ROCHE Secretaire du Cabinet. Et comme on ne s'attendoit point encore à l'arrivée du Duc de Ripperda, quoiqu'on sut qu'il étoit en chemin, personne ne le reconnut, ni ne s'empressa par conséquent de l'aborder. La singularité cependant de son équipage donnant lieu au Mar-

quis

quis de la Roche de le considerer plus attentivement, & de le reconnoître, il s'approcha alors de lui pour lui faire son compliment; & le Duc de Ripperda après y avoir repondu, le pria aussitôt d'avertir le Roi de sa venue, & qu'il attendoit ses ordres pour avoir l'honneur de le saluer & de lui parler. Le Marquis de la Roche ayant repliqué, que Sa Maj. travailloit avec le Marquis de Grimaldo, & que par conséquent il falloit attendre que ce Ministre sortit pour éxécuter ce qu'il desiroit; le Duc de Ripperda ne parut pas beaucoup goûter cete réponse: Il témoigna même par quelques discours de dérision, son impatience & sa surprise, que le travail du Márquis de Grimaldo fût si long; & lorsque ce Ministre sortit, & que le Marquis de la Roche lui demanda, si avant de parler au Roi il ne vouloit point l'entretenir, & lui donner au moins part de son arrivée; il rejetta, avec toute la suffisance d'un homme qui compte de tenir bien-tôt le premier rang, une semblable proposition, & il ne s'empressa nullement à faire la moindre honnêteté au Marquis de Grimaldo, quand il sortit du cabinet

du

du Roi. Celui-ci, qui le reconnût en se retirant, troublé par la vue d'un homme dont il redoutoit fort l'ambition, la présence, & le caractere, passa aussi de son côté, sans donner à connoître aux spectateurs qu'il eût apperçu le Duc de Ripperda; ni encore moins l'indifférence affectée, & piquante qu'il lui marquoit. La retraite de ce Ministre ayant donné lieu au Marquis de la Roche d'avertir leurs Maj. Cath. de l'arrivée du Duc de Ripperda, Elles le firent entrer sur le champ dans leur cabinet. La conférence y fut longue, tout concouroit alors à la rendre agréable à l'auteur du Traité de Vienne, & il parut bien qu'elle avoit été telle pour lui; car il fut aussitôt nommé Ministre & Secretaire d'Etat pour les affaires étrangeres, à la place du Marquis de Grimaldo; de l'affection duquel pour l'Angleterre, aussi-bien que de ses liaisons fort étroites avec l'Ambassadeur de cette Couronne, le Duc de Ripperda donna vraisemblablement, dans cette conference, une très mauvaise opinion à leurs Maj. Cath. Les autres Secretaires d'Etat, & tous les Conseils, eurent ordre de lui communiquer tous les papiers, qu'il jugeroit

roit à propos de leur demander. On lui accorda outre cela toutes les entrées chez le Roi & la Reine, à toute heure, avec un appartement au Palais pour lui & la Duchesse sa femme. Enfin, il parvint à jouir de toute l'autorité qui est attachée à la place de premier Ministre. Possesseur d'un poste si brillant, il épargna aussi peu dans les conversations publiques, la réputation de ceux dont il s'approprioit les dépouilles, que de ceux qui restoient en place; la vanité & la présomption qui ne se séparent guere d'une fortune rapide, se remarquoient souvent dans les discours qu'il tenoit, sans qu'il parut s'embarrasser beaucoup des suites qu'ils pouvoient avoir, ni des ennemis qu'ils lui attiroient.

Une reformation générale dans l'Etat, une prompte & sévere punition de toutes les malversations qui s'y étoient commises, & un changement entier de systême en matiere de politique; étoient les principaux objets dont il annonçoit qu'il étoit occupé, & qu'il avoit fait goûter, ajoûtoit-il, à leurs Maj. Cath. Rien ne l'allarmoit, à l'entendre, ni ne lui paroissoit difficile dans l'éxécution d'un

Digitized by Google

d'un projet si vaste. Enyvré de sa puissance, comme il arrive presque toujours à ceux qui y parviennent aussi subitement qu'il avoit fait, il affectoit publiquement de montrer un souverain mépris pour tous ceux qui seroient tentés dans la suite de vouloir l'ébranler. J'ai, dit-il un jour à ceux qui étoient venus à son audience, six amis, sur la protection desquels je dois compter; & qui me defendront de toutes les intrigues, de ceux qui en cette Cour peuvent m'être contraires: *Le bon Dieu, la Sainte Vierge, l'Empereur, l'Imperatrice & leurs Maj. Cath.*. *Je sai bien*, ajoûta-t-il encore, en parlant dans une certaine occasion à plusieurs personnes qui étoient dans son cabinet, *que les Ministres Espagnols sont irrités contre moi, & qu'ils font de leur mieux pour inspirer le même sentiment à d'autres; mais je m'en moque, la Reine me protégera, je lui ai rendu de tels services, qu'elle ne sauroit m'abandonner*: Et quoique ce premier Ministre dût comprendre aisément, que de semblables propos donnoient de son génie l'opinion la plus singuliere, il paroissoit cependant s'être

tre mis fort au-dessus d'une pareille réflexion.

Le changement de Ministere met les esprits d'une Cour dans un extrême mouvement. Chacun juge de celui qui est placé selon ce que l'intérêt ou l'envie inspire ; & comme ces deux passions font examiner fort attentivement, quoique par des motifs biens differens, les actions & les discours d'un Ministre ; je n'allois dans aucune maison à Madrid, où je n'entendisse parler, tantôt de la liberté avec laquelle le nouveau favori, censuroit tout ce qui avoit précedé son entrée dans le Ministere ; tantôt des changemens presque universels, qu'il se proposoit de faire dans le gouverment ; & enfin des grands avantages que devoit, selon lui, recueillir la Monarchie Espagnole du Traité dont il étoit l'auteur. Cette opinion qu'il avoit grande envie, à ce qu'il paroissoit, d'établir, devoit naturellement produire en lui un éloignement extrême, pour tout ce qui pouvoit rapprocher la Cour d'Espagne de celle de France, & attirer par conséquent à celui qu'il soupçonneroit de vouloir se rendre l'instrument d'un tel ouvrage, quelque prompt effet

de

Digitized by Google

de son indignation. Je jugeai donc que dans la situation délicate & même périlleuse où je me trouvois, je ne pouvois trop éviter de lui donner le moindre ombrage ; & dans ce principe je m'abstins de suivre la foule des courtisans qui alloient chez lui, pour éviter même de lui donner lieu de croire, ou peut-être de dire à leurs Maj. Cath. (car sa légéreté en paroles étoit extrême); que je cherchois, sous le prétexte de le voir, à lier quelque commerce avec lui ; pour observer ensuite de plus près ses actions & pénetrer ses vues. Je ne montrai aucun empressement d'en être connu, à ceux qui vouloient m'introduire chez lui : je leur témoignai même exprès, (sachant bien que cela lui reviendroit), que j'en usois ainsi, pour qu'il vît par lui-même avec combien peu de fondement, on vouloit me faire representer à la Cour d'Espagne, le personnage de Ministre secret de celle de France ; & je crus avec grande raison, sur ce que j'apprenois chaque jour de son caractere, que je ne pouvois trop prendre garde de lui laisser concevoir de moi, une semblable opinion.

Quelque

Digitized by Google

Quelque grande que fût la circonspection que j'obſervois, je continuois d'écrire très régulierement en France au Comte de Morville, tout ce qui pouvoit venir à ma connoiſſance; tant des deſſeins du Duc de Riperda, que de l'éloignement qu'il montroit pour tout ce qui avoit rapport à la reconciliation des deux Couronnes. Ce Miniſtre parloit ſur cet article avec une liberté qui ſurprenoit tout le monde. Il inſiſtoit principalement ſur l'étroite union des Cours de Vienne & de Madrid: Il aſſuroit que la Hollande, & pluſieurs autres Puiſſances, étoient dans la diſpoſition d'accéder au Traité qui avoit formé cette union; & que la France, d'un autre côté, alloit ſe ſeparer des Puiſſances qui avoient ſigné celui d'Hanover: en ſorte que tous ces différens ſujets, donnoient lieu de m'étendre fort au long dans mes relations, que les conjonctures rendoient autant utiles qu'intéreſſantes.

Cependant mon zele à cet égard pour le ſervice du Roi, avoit, j'oſe le dire, plus d'étendue que de prudence. Deſtitué, comme je l'ai dit plus haut de tout caractere à la Cour d'Eſpagne, & réduit par

conſé-

Digitized by Google

conséquent à me servir, pour écrire en France, de la voye du courier ordinaire, dont la sureté est fort équivoque dans toutes les Cours; j'aurois, suivant toute apparence, dans la conjecture où on étoit alors en Espagne, essuyé les désagrémens qu'un semblable commerce ne pouvoit manquer de m'attirer dès qu'il auroit été connu; & peut-être ensuite en France le reproche encore plus sensible, d'avoir agi étourdiment, si pour me mettre à l'abri de ces deux inconvéniens, je n'avois travaillé à donner aux * lettres que j'écrivois au Comte de Morville, un caractere de relations d'affaires particulieres, qui, en lui faisant parfaitement entendre ce que je lui voulois dire, ne pouvoit cependant donner le plus leger soupçon contre moi, à ceux qui les auroient ouvertes.

Pour l'éclaircissement de ce fait, on peut se souvenir, que j'ai dit dans le commencement de ces Mémoires, que j'en avois remis un au Comte de Morville

* Si dans le bureau des affaires étrangeres en France on garde, comme on me l'a assuré, les lettres des personnes qui ont été chargées de quelques commissions dans les pays étrangers, on y trouvera celles dont je parle.

Digitized by Google

ville à Verſailles, à la fin duquel je lui expoſois la maniere dont je me propoſois, quand je ſerois arrivé en Eſpagne, de lui rendre compte de ce qui pouvoit concerner la reconciliation des deux Couronnes ; & ce † chiffre pour nous entendre, qui n'étoit pas fort étendu, ſuppoſoit de ma part des récits indifferens que je devois faire à des perſonnes, ou de ma famille, ou de mes amis de ce que j'aurois vu ; ou de la Cour, ou des Palais & des Jardins du Roi d'Eſpagne ; ou de la ville de Madrid ; qui, compris ſelon le ſens que leur donnoit cette eſpece de chiffre, expliquoient cependant très-clairement, ce que je prevoyois être obligé de dire.

Ces lettres, pour mieux obſerver le ſecret, devoient être adreſſées en France, tantôt au Commandeur de Montgon mon oncle, qui étoit en Auvergne, tantôt au Comte de Montmorin mon beaufrere, & d'autres fois au Marquis de Biſſy, & au Vicomte de Beaune ; & j'étois convenu avec eux, pour éviter quelque mépriſe de leur part, que toutes

† Il ſe trouve dans les papiers qui m'ont été enlevés par l'ordre du Cardinal de Fleury.

Digitized by Google

toutes celles qu'ils trouveroient cachetées de mes armes, seroient remises au Comte de Morville ; & que celles au contraire où ils verroient un chiffre ou quelque tête, seroient uniquement pour eux. Au moyen de cette précaution j'avois fait parvenir au Comte de Morville tout ce qui s'étoit passé à mon arrivée à la Cour d'Espagne, & tout ce que j'y avois remarqué de favorable ou de contraire à la reconciliation des deux Couronnes. Mais comme le chiffre, dont j'étois convenu avec lui de me servir, se renfermoit entierement dans ce qui avoit rapport à cet objet ; & que depuis l'arrivée du Duc de Riperda, il survenoit chaque jour de nouvelles connoissances à donner à ce Ministre, qu'il étoit autant nécessaire de lui faire parvenir, que dangereux pour moi de l'entreprendre ouvertement ; je substituai alors à ce chiffre trop borné, dont on m'avoit simplement permis l'usage, sans doute pour faire plutôt un essai de ma bonne volonté, que pour me marquer une confiance dont on ne savoit point si je me rendrois digne ; je substituai, dis-je, à ce chiffre une maniere d'écrire aux quatres personnes que je viens

de nommer, par laquelle en paroissant les questionner sur un procès qui faisoit dans ce tems-là du bruit à Paris, sur les avocats qui étoient consultés, & sur d'autres incidens qui avoient rapport à cette affaire ; je dévoilois, au moyen de cette espece d'allégorie, au Comte de Morville, tout ce qui se passoit à la Cour d'Espagne, d'une maniere qui merita une entiere approbation de sa part, & de celle du Duc de Bourbon. C'est ainsi que se passerent pendant plusieurs mois les relations que j'avois en France ; mais dans la suite, les liaisons d'amitié qui se formerent entre Mr. Sthanhope, à présent * Milord HARRINGTON, qui étoit Ambassadeur d'Angleterre, & moi ; me faciliterent le moyen de me servir des couriers qu'il dépêchoit assez souvent à sa Cour & à celle de France, pour y écrire d'une maniere moins énigmatique.

Quelque prudentes que puissent être les mesures que prend un particulier dans une Cour étrangere, pour éviter d'y venir suspect ; il est impossible,

* Je ne parlerai plus desormais de lui que sous ce nom.

Digitized by Google

lorsqu'on voit qu'aucune affaire ou aucun emploi ne l'y retient, que le sejour qu'il y fait ne devienne matiere de spéculation à beaucoup de gens. Le mien à Madrid, dans un temps qu'on en avoit interdit l'entrée à tous les François, n'avoit pas manqué de produire cet effet; & il ne se passoit guere de jours, que je ne m'en apperçusse, ou par les discours qu'on me tenoit, ou par ce qui me revenoit des bruits qu'on continuoit de répandre sur mon sujet à la Cour, & dans la Ville. L'intelligence secrette qui regnoit, du consentement du Roi d'Espagne, entre le Pere Bermudez & moi, & dont je me servois pour lui manifester toutes mes démarches, & toutes celles que le public m'attribuoit; m'avoit rassuré infiniment avant la venue du Duc de Ripperda, sur les effets que pouvoient produire à mon desavantage dans l'esprit de leurs Maj. Cath. mais sur-tout dans celui de la Reine, le personnage que les uns par envie, & les autres par legereté, cherchoient toujours à me faire représenter.

Mais depuis l'arrivée de ce premier Ministre, il s'en falloit beaucoup que je ne

fusse

fusse aussi tranquille. En effet je ne pouvois douter, qu'il ne fût bien informé de tout ce qui se débitoit sur mon compte. Quand même sa curiosité ne l'auroit pas porté à s'en instruire, j'étois sûr que d'autres ne manqueroient point de faire valoir leur zele à mes dépens. Les Cours sont remplies, de gens inutiles, qui, pour se rendre nécessaires, & paroître avoir quelque accès auprès d'un Ministre, ou seulement donner à entendre qu'ils ont quelque part dans sa confiance, s'empressent à lui donner des avis ornés de commentaires, aussi faux que malins, sur ce qu'ils imaginent être l'objet de sa curiosité. J'étois donc bien persuadé que le Duc de Ripperda, sur le moindre soupçon qu'on lui donneroit que je travaillois en secret à traverser ses desseins, ne perdroit aucune occasion de donner au Roi & à la Reine d'Espagne, les plus sinistres impressions de ma conduite; & de m'attirer peut-être quelque ordre subit de sortir de leurs Etats. Le secours & les bons offices que pouvoit en ce cas-là me rendre, le Pere Bermudez, ne me paroissoient gueres capables de me rassurer.

Son crédit sur l'esprit de la Reine étoit aussi petit, que celui du Duc de Ripperda dans le temps dont je parle paroissoit grand. Mes liaisons avec ce Pere, bien loin de pouvoir me servir, me devenoient même contraires auprès du premier Ministre ; & n'étoient propres qu'à augmenter sa mauvaise volonté dès qu'il les auroit apperçues : Ce qui venoit tout récemment d'arriver au Marquis de Grimaldo, ami du Pere Bermudez, m'en servoit de preuve suffisante ; & je savois avec tout le public, que dans une visite que le Pere Confesseur avoit rendue au nouveau favori, celui-ci, selon la legereté en parole qui lui étoit naturelle, avoit affecté de lui dire devant tout le monde ; *qu'il lui conseilloit de s'en tenir à donner au Roi, quand il se confessoit, l'absolution de ses péchez, sans se vouloir mêler d'autre chose* : discours sans doute très-imprudent, mais qui servoit à me faire connoître combien celui qui le tenoit, paroissoit sûr de son autorité. Occupé donc à trouver le moyen d'éviter les nouveaux écueils qui m'environnoient sans me briser contre quelqu'un, la providence

dence m'en présenta une occasion qui ne pouvoit être plus favorable.

Parmi le nombre des gentils-hommes de Bretagne, qui avoient passé en Espagne, dans le temps que le Cardinal Alberoni avoit voulu profiter des idées chimériques, que quelques Seigneurs de cette Province avoient conçues, de causer une révolution en France sous la Regence du Duc d'Orleans, & qui coûta la vie à quatre d'entr'eux, étoit le Comte DE LAMBILLI; il avoit, (comme tous ceux qui arrivent à une Cour avec le spécieux prétexte d'avoir tout sacrifié pour la servir) été d'abord bien reçu à celle de Madrid. On lui avoit accordé une pension, & outre cela ce qu'on appelle la clef d'or, marque extérieure, qui donnoit autrefois le privilege de certaines entrées à la Cour d'Espagne, à ceux qui la portoient; mais qui n'est plus d'aucun usage à présent; & à ces bienfaits on avoit aussi joint beaucoup d'esperances, qui, au bout de quelque temps, s'étoient évanouies aussi-bien que le payement de la pension. Le Comte de Lambilli qui croyoit avoir merité un traitement plus favorable, murmuroit souvent

Digitized by Google

contre ceux qui étoient en place en Efpagne, & à qui il attribuoit le peu de fidélité qu'on gardoit à exécuter les promeffes qui lui avoient été faites, fans que ces plaintes ou ces repréfentations fuffent écoutées.

Dans ce même temps le Baron de Ripperda avoit, comme je l'ay dit, embraffé la Religion Cath. & perdu par cette démarche, le caractere d'Ambaffadeur d'Hollande dont il étoit revêtu: Il fouffroit impatiemment que ce facrifice ne lui eut procuré dans une Cour dévote, d'autre avantage que celui d'être le directeur de quelques manufactures, à l'établiffement defquelles il avoit travaillé; & attribuant l'oubli où on le laiffoit, à l'envie & à la mauvaife volonté des Miniftres Efpagnols, il parloit d'eux, quand il en trouvoit l'occafion, & même dans les fréquentes audiences particulieres qu'il demandoit au Roi d'Efpagne, d'une maniere peu conforme à la charité d'un profélyte: La conformité de fentimens, de caractere & de fituation, qui fe trouvoit entre lui & le Comte de Lambilli, ayant formé entr'eux une affez étroite liaifon, ils fe voyoient très-fouvent, & dans

Digitized by Google

dans leurs conversations, dont quelques bouteilles de vin muscat de Funcarral, servoient à égayer un peu la matiere, ils décidoient, disoit-on, librement du merite de ceux qui avoient quelque part au gouvernement en Espagne; épargnoient peu leur capacité & leur désinteressement; & n'approuvoient guere d'avantage, que leurs Maj. Cath. fissent si peu d'usage des dispositions différentes qu'ils croyoient remarquer en eux, & dont ils se faisoient réciproquement l'éloge.

Les circonstances singulieres du temps, ayant tiré tout-à-coup le Baron de Ripperda de l'Etat d'obscurité où il étoit, pour lui faire jouer le rolle brillant de premier Ministre d'Espagne; il n'oublia point dans son élevation l'ancien compagnon de ses peines: il lui conserva la même liberté de le voir & d'être avec lui, qu'il avoit eu dans un temps bien différent; & en un mot le Comte de Lambilli, paroissant avoir grande part dans la confiance du nouveau favori, étoit regardé à la Cour d'Espagne avec l'attention & les égards, qu'une telle situation ne manque jamais d'attirer. Je ne le connoissois alors que très peu, &

ſeulement comme ceux que certains devoirs de bienſéance engagent de viſiter, & ce que j'apprenois chaque jour de ſes longues conférences avec le Duc de Ripperda, & avec quelques Miniſtres étrangers, me tenoit même à ſon égard dans une aſſez grande reſerve.

Un mois ou ſix ſemaines s'étant paſſées, depuis l'arrivée du Duc de Ripperda, ſans que j'euſſe eu occaſion de voir qu'en public le Comte de Lambilli; ce dernier entra un matin dans ma chambre, & après les premiers complimens, la converſation ayant roulé entre lui & deux ou trois perſonnes qui étoient chez moi, ſur les grands changemens, tant pour le politique, que pour le civil, que le premier Miniſtre ſe propoſoit de faire pour l'utilité de la Monarchie d'Eſpagne, qui étoient la nouvelle du temps, & auſquels on donna comme c'eſt l'ordinaire, de grands éloges; ſavez-vous dit-il (avec une eſpece d'affectation, qui nous parut pouvoir bien être concertée entre le Duc de Ripperda & lui) ce qui vient d'arriver à Stalpart; non, lui repliquames-nous; je m'en étonne, dit-il, en s'adreſſant alors à moi, car il vous eſt dit-on fort attaché, eh! bien puiſque

puisque vous l'ignorez, je vous dirai donc que cet homme-là, comme tous nos François qui sont ici, ayant une demangeaison extrême de servir d'espion aux Ministres de la Cour de France, & de s'attribuer dans le public la réputation d'avoir des relations secrettes avec eux; s'est avisé d'écrire fort amplement au Comte de Morville, & à d'autres personnes qui sont à Paris, beaucoup de nouvelles de ce pays ici, qui n'ont pas le moindre fondement; ses lettres ont été interceptées & portées à Mr. le Duc de Ripperda, qui dit hier en pleine audience, pour que personne ne l'ignorat, qu'il savoit que beaucoup de gens à Madrid se mêloient d'écrire des nouvelles, & de faire des commentaires sur les projets qu'ils lui attribuoient; & qu'entr'autres Mr. Stalpart, ne cessoit chaque ordinaire, de debiter toutes sortes de chimeres en France, comme on l'avoit vu par ses propres lettres; mais qu'afin d'épargner désormais à tous ces petits espions, le travail qu'ils se donnoient, il étoit bien aise de les assurer qu'il feroit mettre dans un cachot le premier qu'on trouveroit s'occuper à un pareil exercice.

Ceux qui étoient chez moi jugeant, comme il étoit assez naturel, que le discours du Comte de Lambilli avoit tout l'air d'une leçon qu'il m'étoit venu faire, & n'étant peut-être pas trop fâchez d'en avoir été les témoins, rirent beaucoup avec lui de l'avanture du sieur Stalpart; & je voyois bien qu'ils observoient un peu malignement ce que j'en dirois moi-même; mais sans excuser Stalpart ni encherir sur toutes les plaisanteries que le Comte de Lambilli & les personnes dont je parle, jugerent à propos de faire sur les François, qui véritablement en grand nombre, comme je l'ay rapporté, sembloient se disputer à Madrid l'avantage de posseder le secret de la Cour de France; je me contentai en souriant, de dire au Comte de Lambilli, que j'étois bien étonné que tous les divers petits Ministres dont il parloit, fussent encore assez novices dans leur métier, pour ignorer combien la voye du courier ordinaire étoit suspecte dans tous les pays du monde; & que je croyois qu'ils devoient en corps aller remercier Monsieur le Duc de Ripperda, d'avoir eu la bonté de leur faire apper-

cevoir

cevoir leur indiſcretion & leur imprudence.

Cette façon de m'expliquer qui ne marquoit ni embarras ni inquiétude, ayant terminé la converſation, les perſonnes qui étoient chez moi ſe retirerent. Le Comte de Lambilli, ſe trouvant alors ſeul avec moi, voulut entrer dans de grands raiſonnemens politiques, tant ſur ce qui s'étoit paſſé en France, dans le temps du renvoi de l'Infante, que ſur la néceſſité où la Cour d'Eſpagne s'étoit trouvée de s'unir avec l'Empereur; & ſur l'habileté de celui qui avoit été le ſeul inſtrument d'une alliance ſi importante: mais comme je n'avois nulle envie de diſcuter avec lui cette matiere, trouvant ſeulement que cette ouverture de ſa part, ſoit qu'elle fût concertée entre lui & le Duc de Ripperda pour tâcher de ſonder mes diſpoſitions, ou que ſimplement les conjonctures du temps la fiſſent naître, m'offroit l'occaſion du monde la plus favorable de diſſiper par ſon moyen les préjugés qu'on pouvoit avoir donné au Duc de Ripperda contre moi; ſans repliquer que très-legerement à tous les raiſonnemens politiques que le Comte de Lam-

Digitized by Google

billi avoit faits ; je ſuis ravi lui dis-je que l'honneur que vous me faites aujourd'hui Mr. le Comte, me laiſſe la liberté de faire connoître à Mr. le Duc de Ripperda, par un canal auſſi ſûr que le votre, avec combien peu de raiſon il pourroit me mettre ici dans le catalogue des François dont vous venés de nous apprendre, qu'il à parû ſi mécontent ; comme perſonne ne peut mieux que leurs Majeſtés l'inſtruire de ce qui m'a conduit en cette Cour, puiſque c'eſt par leur ordre que je ſuis venu, j'ay auſſi la ſatisfaction de penſer, que depuis que j'y ſuis, elles ont paru ſatisfaites de ma conduite ; & n'ont rien remarqué en moi, qui pût leur donner lieu de me regarder comme un homme qui auroit voulu par la perfidie la plus indigne, faire ſervir la bonté qu'Elles ont eu de m'appeller auprès d'Elles, dans la conjoncture préſente, pour en abuſer, en exerçant dans leur Cour l'odieux perſonnage d'eſpion. Je vous prie donc d'être perſuadé, que je ſuis très éloigné de me mêler ici en façon du monde de toutes les prétendues Négociations donc le public débite que je ſuis chargé. Je n'ay eu aucune relation,

tion, depuis que je ſuis en cette Cour, avec les Miniſtres du Roi d'Eſpagne; à peine ſuis-je connu des Miniſtres étrangers qui y réſident; & je vous proteſte que je ne ſuis point ni l'apologiſte des raiſons qu'on a eu en France de renvoyer l'Infante, ni de celles qui ont fait conclurre le traité d'Hanover: Les lettres qui me viennent de France paſſent toutes par la voye du courier ordinaire, ainſi que celles que j'écris en ce pays-là ou ailleurs; on les peut ouvrir ſi on le juge à propos, & ſi on prend ce parti comme je le ſouhaitterois de bon cœur, je crois qu'on ſe déſabuſera bien-tôt parfaitement, de l'opinion qu'on a pu avoir de mes relations avec les Miniſtres de France. Je ne vous avance rien, ajoutai-je encore, que de vrai, & pour éviter autant qu'il me ſeroit poſſible de donner la moindre vraiſemblance aux faux raiſonnemens dont je ſuis ſans ceſſe le ſujet en cette Cour, je me ſuis abſtenu de paroître chez Mr. le Duc de Ripperda, & d'y groſſir le nombre de ſes courtiſans. Je vous aurai donc une véritable obligation de faire connoître à ce Miniſtre que cette reſerve de ma part, n'a d'autre principe

pe

pe que celui de me défendre, par une assiduité inutile à lui faire ma cour, de fortifier l'opinion ridicule du public sur le personnage de Ministre secret de la France, qu'il veut bon gré malgré moi me faire ici représenter; & que s'il lui revient sur cela quelque chose qui puisse, ou me rendre suspect ou lui déplaire, je le supplie avant de prendre aucune résolution, & avant d'ajoûter foi à ce qu'on pourra lui débiter sur mon compte, de daigner me faire savoir par votre moyen les prétendues fautes qu'on m'imputera; afin qu'il puisse voir la vérité, me mettre à portée de la lui manifester, & éviter par un moyen aussi facile & aussi sûr, d'être la victime de la malignité de mes ennemis dans cette Cour.

Le Comte de Lambilli m'écouta sans m'interrompre, & je remarquai pendant le temps que dura notre conversation, tant par son attention que par le sourire qu'il faisoit de temps en temps, qu'il s'appercevoit fort bien que je ne regardois pas sa visite comme le pur effet de sa politesse; & que je soupçonnois qu'un peu de curiosité de me dévoiler ou de tirer par mes discours quelques lumieres sur qui me retenoit à Madrid, en

pouvoit

pouvoit bien être le principe. Il ne me dit rien cependant qui confirmat ou dissipat mes soupçons sur cet article, & il m'avoua simplement que quelque circonspecte que fut ma conduite, jamais je ne parviendrois à persuader le public, que je n'avois d'autres amusemens à Madrid ; que celui d'en visiter les Eglises ou les autres choses dignes de curiosité ; mais qu'il me prioit pourtant de croire, puisque je le souhaittois ainsi, qu'il se défendroit d'adhérer entierement sur mon sujet au jugement qu'on portoit de moi ; je dis entiérement, ajoûta-t-il, en riant, car vous offenserez-vous si je me reserve la liberté de penser quelques fois sur ce qui vous regarde, un peu différemment de l'idée que vous voulez me donner de votre indifférence sur les circonstances du temps présent ? Au surplus je ne vous cacherai pas, me dit-il, encore, qu'on n'a point laissé ignorer comme vous le pouvez croire, à Mr. le Duc de Ripperda, tous les bruits qui courent sur votre arrivée, & votre séjour en cette Cour ; & que toutes vos démarches ont été & sont encore fort observées : mais afin de vous tranquilliser sur cet article, je puis vous assurer

rer que Mr. le Duc de Ripperda m'a paru à diverses reprises, un peu surpris à la vérité de ce qui vous retient ici; mais très-satisfait de la maniere dont vous vous comportés: & je suis bien persuadé que cette disposition de sa part, ne peut venir que de ce que leurs Maj. lui auront appris du motif qui vous a conduit dans ce pays. Je ne lui laisserai pas ignorer au surplus tout ce que vous venez de me dire; & je ne doute point, par la parfaite connoissance que j'ai de sa probité, qu'il n'approuve infiniment votre délicatesse sur ce qui pourroit vous rendre suspect auprès de lui, d'être attaqué de la maladie qu'ont presque tous les François qui sont ici, de s'ériger en écrivains & en émissaires secrets de la France: s'il lui revenoit même à cet égard quelque chose qui pût vous compromettre avec lui, dont je sois informé, comptez, je vous prie, sur la bonne foi & la fidélité avec laquelle je vous en rendrai compte, afin de vous faciliter le moyen de lever tous ses doutes, & de lui manifester la droiture de vos démarches.

Nous

Nous nous séparâmes sur cela, le Comte de Lambilli & moi, & soit par ce qu'il jugea à propos de dire au Duc de Ripperda, ou par les précautions que je continuai de prendre pour ne donner à ce dernier aucun sujet de croire que je voulusse en secret traverser ses desseins; je n'essuyai pendant tout le temps, assez court à la vérité, que dura son Ministere; ni aucun reproche, ni à ce qu'il me parut aucun mauvais office de sa part. A l'égard du Comte de Lambilli, il se forma entre lui & moi depuis cette conversation, une liaison & une amitié qui ont duré jusqu'à sa mort. Il continua, malgré toute la faveur où il étoit alors, de me venir voir assez souvent. Je recevois avec d'autant plus de reconnoissance cet effet de sa bonne volonté, qu'elle me procuroit un moyen aussi prompt qu'assuré, de ménager le premier Ministre. Le Comte de Lambilli poussa la confiance qu'il me marquoit, jusqu'à me faire part des vues avantageuses que ce dernier avoit sur lui; & qui lui procurerent effectivement peu de jours avant la chûte du Duc de Ripperda, d'être nommé Ministre d'Espagne à la Cour de

Russie,

Digitized by Google

Russie, & on le fit même partir assez promptement pour s'y rendre avec de grosses remises d'argent; mais il ne fut pas plutôt arrivé à Amsterdam qu'il y apprit la disgrace de son Protecteur, & en même-temps son rappel. De retour en Espagne, & après avoir rendu un compte exact des sommes qui lui avoient été confiées, à peine lui accorda-t-on celle qu'il avoit employée à faire son voyage; & c'est à quoi se termina la lueur de fortune dont il s'étoit flaté, & qu'il méritoit par son désintéressement & par sa droiture.

Il coûte peu quelque fois aux hommes ambitieux de sacrifier à leurs intérêts personnels, ceux des Princes qui les employent, & de faire usage hardiment, quand ils sont parvenus à une certaine élévation, de plusieurs moyens pour augmenter & conserver leur puissance, qui allarmeroient un simple particulier: Le Duc de Ripperda qui n'étoit ni moins susceptible de ces sentimens là, ni plus à labri de s'en défendre, que tant d'autres, sachant bien que le crédit où il étoit parvenu à la Cour d'Espagne, n'avoit d'autre fondement que celui des flateuses espérances

qu'il

Digitized by Google

qu'il avoit donné à la Reine d'Espagne, de voir dans peu l'accomplissement du mariage de l'Infant Dom Carlos avec l'aînée des Archiducheſſes ; ne perdoit aucune occasion d'assurer cette Princesſe, que ce mariage si avantageux, & si desiré de sa part, seroit infailliblement le fruit du Traité de Vienne, & que l'Empereur le desiroit presque avec autant d'empressement qu'elle. Pour soutenir ces assurances, & répandre par leur moyen quelque vernis sur l'ouvrage dont il étoit l'auteur, peu goûté & peu approuvé de la nation Espagnole ; il semoit & faisoit semer avec soin dans le public les mêmes bruits ; mais comme ni les Ministres étrangers, plus interressés que personne à démêler sur cet article la vérité, ni les nouvelles qui venoient en Espagne, ne confirmoient point tout ce que disoit le Duc de Ripperda, & que tous les avis qu'on avoit concouroient au contraire à faire regarder ce mariage comme une pure illusion : il se formoit souvent bien des doutes dans l'esprit de la Reine d'Espagne, sur la solidité & la vérité des promesses de son Ministre, qu'il n'étoit pas fort facile à celui-ci de dissiper. Pressé

une

une fois plus que jamais par cette Princesse de ne lui rien cacher, & fort embarassé apparemment de répondre aux objections qu'elle lui faisoit sur les obstacles qu'elle remarquoit, qui s'opposoient au mariage de l'Infant avec l'Archiduchesse, il eut recours à l'artifice du monde le plus grossier pour mettre à couvert sa mauvaise foi. Le Duc de Ripperda supposa donc, comme un fait certain, à la Reine d'Espagne, qu'une † Dame de la Cour de Vienne, qu'il nomma, & qui avoit l'honneur d'être gouvernante des jeunes Archiduchesses; lui avoit écrit en confidence, qu'on faisoit secrettement à Vienne beaucoup de préparatifs pour conduire l'Archiduchesse en Espagne: qu'elle lui faisoit part, comme à son ami, qu'elle étoit du nombre des Dames qui devoient accompagner cette Princesse; & cette lettre supposée, pour rendre le roman plus complet, circonstancioit beaucoup d'autres petites particularités, qui donnoient une grande vraisemblance, à tous les prétendus faits qu'elle contenoit. Ils étoient si conformes aux desirs de la Reine d'Espagne,

† La Comtesse DE FUCHS.

pagne, qu'elle ne put se défendre d'y ajoûter foi ; & de se persuader que c'étoit aux précautions que prenoit l'Empereur, pour cacher aux Puissances étrangeres le dessein qu'il avoit de conclurre ce mariage, qu'il faloit attribuer l'opinion où elles étoient qu'il ne s'accomplitoit jamais : Et enfin comme le Comte de Kõniksег devoit arriver incessamment à Madrid, & être chargé, selon ce que le Duc de Ripperda promettoit, des plus positives assurances de l'entiere éxécution de tout ce qu'il annonçoit de flateur, Leurs Maj. Cath. suspendirent, jusqu'à l'arrivée de ce Ministre de l'Empereur, les éclaircissemens sans fin, qu'elles demandoient au Duc de Ripperda ; & qui le jettoient souvent, comme on peut aisément se l'imaginer, dans des embarras pour y répondre, qui n'étoient pas médiocres. Mais avant de continuer le détail, de ce qui se passa sur ce sujet, il est bon ce me semble, d'exposer la situation de certaines principales Cours de l'Europe, & les mesures que la subite réunion de celles de Vienne & de Madrid, leurs firent prendre.

L'extrême

Digitized by Google

L'extrême ſatisfaction, que le Roi & la Reine d'Eſpagne témoignoient de leur alliance avec l'Empereur, avoit d'abord, & avant que le Traité de Vienne fût connu, donné lieu de croire, que les avantages qu'il procuroit à leurs Maj. Cath. étoient apparemment ſi conſiderables, qu'ils ſurpaſſoient de beaucoup tous ceux que les Rois de France & d'Angleterre, avoient, en qualité de médiateurs, voulu leur faire obtenir dans le Congrès de Cambray; mais comme on s'apperçût, quand ce Traité devint public, que bien loin de repondre à l'opinion qu'on en avoit eu, il contenoit au contraire différentes conditions auſſi onéreuſes à la Couronne d'Eſpagne, que peu honorables pour elle: Il fut alors regardé dans certaines Cours de l'Europe, moins intereſſées que d'autres à en approfondir les principes & les ſuites, comme le pur effet du reſſentiment de la rupture du mariage du Roi de France avec l'Infante; & on trouva, comme il étoit vrai, que le Duc de Ripperda, dont ce Traité étoit l'ouvrage, étoit beaucoup plus heureux qu'habile. Le public eſt un cenſeur, qui ſoumet à ſon tribunal les actions des

Rois,

Digitized by Google

Rois, comme celles des particuliers. D'ailleurs il est bien aise, en critiquant les premiers, de se dédommager des applaudissemens sans fin qu'ils se croient dûs. Il ne se refusa donc point le plaisir de dire librement son sentiment sur le nouveau Traité de Vienne. Les plaisanteries & les pasquinades ne furent point épargnées : on les poussa en Italie, jusqu'au point d'afficher à la porte du Pere Ascanio, qui residoit à Florence en qualité de Ministre d'Espagne : *celui qui pourra montrer, qu'aucun des articles du traité de paix conclu entre l'Espagne & l'Empereur, est avantageux à leurs Maj. Cath. n'aura qu'à s'adresser au Révérend Pere Ascanio, qui a ordre de lui donner cent pistoles, pour récompense d'une si utile découverte.*

Pendant que certaines Cours badinoient sur ce Traité, qui ne les intéressoit que foiblement, d'autres pensoient bien differemment ; & soupçonnoient qu'ils cachoit des mysteres capables de causer de grandes révolutions en Europe. Les deux puissances, qui parurent alors les plus prevenues de cette opinion, furent la France & l'Angleterre, mieux informées apparemment que les autres,

autres, des vues ſecrettes que la Cour d'Eſpagne avoit eues, de conclurre une ſi étroite alliance avec celle de Vienne. Il s'en faloit bien qu'elles ne l'attribuaſſent uniquement, comme le public, au reſſentiment du renvoi de l'Infante; & elles ſavoient parfaitement que cette union de leurs Maj. Imperiales & Catholiques, étoit de plus ancienne datte; en effet la conduite qu'avoit tenu l'Eſpagne, depuis qu'elle avoit ſecrettement formé le projet de travailler à ſe concilier l'amitié l'Empereur, ſembloit marquer aſſez clairement, ou qu'elle ſe meſfioit des deux Rois d'Angleterre & de France, dont elle avoit † accepté la médiation pour ſa paix avec l'Empereur; ou qu'au moins elle vouloit leur cacher des projets, à l'éxécution deſquels, elle prétendoit faire ſervir ſa ſubite reconciliation avec la Cour de Vienne. Une pareille diſpoſition dans la Cour de Madrid, bleſſoit également leurs Maj. Britannique & Très-Chrêtienne, & donnoit lieu de croire à ces Monarques, qu'il étoit d'une extrême importance pour la tran-

† Dans le Traité de Londres du 2. Août 1718. qui donna lieu enſuite au Congrès de Cambray.

tranquilité, non seulement de leurs Etats, mais même de toute l'Europe, de découvrir quels engagemens secrets, devoient avoir pris l'Empereur, & la Reine d'Espagne; afin de prevenir ce qui, à cet égard, leur paroitroit contraire à leurs intérets. Et c'est sans doute cette attention de leur part à observer toutes les demarches du Duc de Ripperda, qui leur fit connoître avec combien peu de fondement & de vérité, la Cour de Madrid avoit prétendu faire du renvoi de l'Infante, l'unique principe de son alliance avec l'Empereur; puisqu'il étoit évident que plusieurs * mois avant qu'on eut pris en France la résolution de marier le Roi à une Princesse nubile, leurs Maj. Cath. avoient formé & éxécuté le dessein, de traiter immédiatement avec l'Empereur, & avoient envoyé pour cela le Duc de Ripperda à Vienne. Ce

* Le Duc de Ripperda alla à Vienne au mois d'Octobre 1724. & les pleins pouvoirs qui lui furent envoyés pour conclurre le Traité de Vienne, sont datés du 22. Novembre suivant, & ce ne fut qu'au mois de Mars 1725. & après la maladie du Roi Très-Chrét. qu'on prit à Versailles la résolution de renvoyer l'Infante.

Digitized by Google

n'eſt point que la rupture des engagemens qu'on avoit pris pour le mariage du Roi T. C. avec l'Infante, n'eût infiniment contribué à la prompte concluſion du Traité de Vienne; puiſqu'alors leurs Maj. Cath. ſenſiblement offenſées de cette injure, ne parurent occupées, que de trouver les moyens de s'en procurer une ſatisfaction éclatante, & d'attirer ſur la France, conjointement avec l'Empereur, quelque orage qui fit reſſentir à cette Couronne tout le poids de leur indignation. Cependant on ne peut diſconvenir que l'Eſpagne, avant le renvoy de l'Infante, n'eût recherché ſecrettement à s'unir avec l'Empereur, ſans l'intervention des Rois de France & d'Angleterre. C'eſt ce projet qui fut le véritable motif de l'envoi du Duc de Ripperda à Vienne. Après cette petite réflexion ſur les vues & les démarches de la Cour d'Eſpagne, je vais continuer à rapporter l'effet que les unes & les autres produiſirent, dans les principales Cours de l'Europe.

La France, qui, ſans contredit, étoit celle de toutes qui prenoit le plus de part à l'étroite union, qui ſe formoit entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne,

Digitized by Google

ſe trouvoit alors gouvernée par le Duc de Bourbon. Ce Prince reſſentoit d'autant plus d'être tombé dans la diſgrace de Sa Maj. Cath. qu'il ſavoit, combien l'amitié & la protection de ce Monarque lui étoient néceſſaires, pour ſe ſoutenir dans la place qu'il occupoit. Le parti qu'il avoit pris de ſonger à marier le Roi avec une Princeſſe, qui fût en âge de donner des heritiers à la Couronne, ne pouvoit être déſaprouvé ; les conjonctures le rendoient abſolument néceſſaire. Mais en accordant à ce deſſein les louanges qu'il méritoit, il s'en falloit beaucoup qu'on penſât de même, des meſures que le Duc avoit priſes pour le faire reuſſir. On les trouvoit auſſi imprudentes que précipitées. Et comme c'eſt l'ordinaire dans les Cours, preſque tous ceux qui avoient conſeillé au Duc de Bourbon, de s'en ſervir, ou qui au moins avoient paru les regarder d'un œil indifferent, voyant enſuite le public cenſurer la conduite de ce Prince, imitoient en ſecret cet exemple : les uns par le deſir naturel, de ne vouloir point paſſer pour auteurs de ce que la voix générale decrioit ; les autres dans le deſſein de rendre odieux le Miniſtere

du Duc de Bourbon ; & de faire servir la disgrace du Roi d'Espagne, à attirer également à ce Prince celle du Roi Très-Chrétien.

Le Duc de Bourbon se trouvoit donc environné d'ennemis, & en butte à une infinité d'intrigues pour le perdre, qui se fortifioient chaque jour en se couvrant du prétexte specieux des ménagemens qu'on devoit avoir pour l'Espagne. Ce Prince étoit d'ailleurs d'un caractere aussi peu propre à démêler qu'à prevenir, les effets de la mauvaise volonté de ses ennemis. Brouillé d'ailleurs avec la maison d'Orleans & avec les Princes légitimés, contre lesquels il s'étoit déclaré avec vivacité pendant le temps de la Regence ; il ne pouvoit douter, que s'ils ne travailloient point à le priver de l'autorité qu'il possedoit, ils n'en vissent au moins arriver la décadence avec joye. Dans cette disette de partisans & d'amis véritables, à quoi le Duc de Bourbon ne devoit pas être exposé, par les sentimens de droiture qui étoient en lui ; son goût pour une Dame le renfermoit dans la société de certaines personnes, en faveur desquelles le public n'étoit rien moins que prevenu. Quelque

mauvaiſe opinion que l'on eût des lumieres & de la capacité de ces perſonnes-là ; elles ne laiſſerent pas de donner au Duc de Bourbon un conſeil, qui ne pouvoit être meilleur dans la conjoncture délicate où il étoit : ſavoir, de marier le Roi avec une des Princeſſes ſes ſœurs ; ce qui reduiroit ſes ennemis & même la Cour d'Eſpagne, dans la néceſſité de rechercher ſon amitié. Mais quoique l'avis fut bon & l'éxécution alors peu difficile, le Duc de Bourbon par un raffinement de délicateſſe, dont il n'eſt pas toujours fort prudent de ſe piquer, rejetta conſtamment ce projet comme il me le dit, quand j'allai en Eſpagne, pour ſuivre celui qui a placé ſur le Trône de France, une Princeſſe également reſpectable par ſes qualités de ſon cœur & par ſa ſolide vertu.

Le Duc de Bourbon, après avoir aſſuré par là, autant que la prudence humaine le pouvoit faire, le repos & le bonheur de l'Etat ; crut devoir prevenir les ſuites funeſtes du reſſentiment de l'Eſpagne, & ſe ſervit habilement du beſoin que le Roi d'Angleterre avoit, de ménager alors l'amitié de la France ; & des liaiſons, que ce Monarque avoit

Digitized by Google

déja prifes avec le feu Duc d'Orleans, pour former avec Sa Maj. Britannique, & avec le Roi de Pruffe, une ligue bien capable de contrebalancer celle qui s'étoit faite à Vienne; & mettre par conféquent le Royaume de France en état de n'avoir rien à craindre de la part de l'Efpagne. Cette Courronne fe flattoit véritablement avec l'Empereur, de voir la plus grande partie de l'Empire, la Mofcovie & d'autres Puiffances, embraffer fes intérèts; mais le Duc de Bourbon de fon côté, n'avoit pas moins lieu d'efperer d'engager la Republique d'Hollande & la Suede, d'acceder au traité d'Hanover, afin de concourrir avec lui à maintenir la tranquillité de l'Europe. Telle étoit donc la fituation où fe trouvoit la France, dans le temps du Traité de Vienne; & on ne peut refufer ce me femble, au Duc de Bourbon, la jufte louange d'avoir fu parfaitement allier alors, les égards qu'on devoit avoir pour le Roi d'Efpagne, avec les mefures qu'il convenoit de prendre pour arrêter les fuites du reffentiment de ce Monarque.

Si la France, dans l'agitation où le Traité de Vienne avoit mis les principales Puiffances de l'Europe, travailloit à affurer

Digitized by Google

assurer son repos ; l'Angleterre ne paroissoit pas moins occupée du même soin. Le Roi George I. étoit à peine monté sur le trône de la Grande Brétagne, qu'il avoit vu plusieurs Seigneurs * & une partie de ses nouveaux sujets, s'unir & prendre les armes pour lui ôter sa couronne. Ce Monarque, dans la suite, s'étoit concilié l'attachement des Anglois par son caractere affable & plein de bonté : mais il n'ignoroit pas que le Roi Jaques, appellé communément le Prétendant, conservoit encore en Angleterre bien des partisans secrets ; qui travailloient toujours sourdement à exciter quelque révolution en faveur de ce Prince. Afin donc de dissiper de semblables desseins, de les rendre odieux, & d'empècher l'union de ceux qu'on soupçonnoit de les former, en leur inspirant de la défiance les uns des autres ; le Roi George ne cessoit presque à chaque Assemblée du Parlement, de parler des troubles qu'on vouloit exciter dans son Royaume, & des découvertes qu'il faisoit, disoit-il, tous les jours à ce sujet.

* Voyez l'accusation de la Chambre des Communes contre les Pairs, au Tom. II. des *Mémoires du Regne du Roi* GEORGE I.

Digitized by Google

ſujet. Il y avoit de l'exageration, mais pas autant cependant que pluſieurs perſonnes le prétendoient. Si les deux actions de Dumblain & de Preſton avoient extrémement conſterné le Parti du Prétendant, elles ne l'avoient pas anéanti. Quoiqu'en quelque façon diſſipé, il étoit encore conſidérable ; & laiſſoit entrevoir, malgré le ſoin qu'on prenoit pour l'abbattre entierement, qu'il n'attendoit que quelque occaſion favorable pour ſe relever. Cette diſpoſition étoit aſſez généralement reconnue : pluſieurs Irlandois Catholiques au ſervice d'Eſpagne, l'entretenoient autant qu'il leur étoit poſſible : ils écrivoient ſouvent à leurs amis en Angleterre, que l'Alliance qui venoit d'être concluë entre le Roi d'Eſpagne & l'Empereur, deviendroit très avantageuſe au Roi Jaques : pluſieurs de leurs lettres avoient été interceptées : enfin ceux à qui elles étoient adreſſées, flattés de l'eſpérance qu'on leur donnoit, n'avoient pu diſſimuler leur joye.

Le Roi George inſtruit par-là du principal objet de toutes ces relations, crut devoir faire une attention ſérieuſe à ce qu'elles annonçoient. Il lui parut très-vraiſemblable, que le Roi d'Eſpagne uni

par

Digitized by Google

par la Religion, par la parenté, & par l'amitié avec le Prétendant, concevroit le dessein d'engager l'Empereur à soutenir avec lui les intérêts de ce Prince; & que S. Maj. Imp., jalouse de voir un Electeur assez puissant pour lui resister, entreroit (au moins secrettement) dans un projet conforme aux maximes de sa Maison. Afin donc d'éclairer de près les démarches des Cours de Vienne & de Madrid sur un article si délicat, le Roi d'Angleterre ordonna aux Ministres qu'il avoit dans ces deux Gours, de veiller attentivement sur tout ce qui s'y passeroit en faveur du Prétendant. Diverses particularités que je vai rapporter, serviront peut-être de preuve, que l'Empereur & le Roi d'Espagne, sur-tout après la signature du Traité d'Hanovre, n'étoient point éloignés de fomenter une révolution en Angleterre; qui, plaçant le Prétendant sur le trône, l'obligeât, autant pour s'y maintenir que par reconnoissance, d'entrer dans le Traité de Vienne, & de rompre l'Alliance de l'Angleterre avec la France.

Les Souverains, comme les Particuliers, veulent toujours persuader que leurs démarches sont conformes à la bonne

Digitized by Google

foi, quoique souvent les uns & les autres y portent en secret quelque atteinte. La Cour d'Espagne qui pouvoit craindre qu'on ne la soupçonnât de vouloir user du même artifice, se voyant autorisée de rejetter la médiation de la France, & en liberté de traiter immediatement avec l'Empereur; la Cour d'Espagne, dis-je, jugea à propos, jusqu'à-ce que la Négociation qui se passoit à Vienne parvint à une heureuse conclusion, de garder encore certains ménagemens avec le Roi d'Angleterre, dont la Médiation avoit été admise au Congrès de Cambray. Dans cette vue, on prodiguoit les témoignages les plus marqués de confiance & d'amitié à Sa Maj. Britannique, de la part du Roi d'Espagne; pendant que le Duc de Ripperda travailloit avec ardeur à unir L L. M M. Cath. à l'Empereur. Le ressentiment du renvoi de l'Infante étoit alors à son plus haut degré, & les deux Couronnes de France & d'Espagne paroissoient irréconciliables. Les Ministres Espagnols ne cessoient donc d'assurer Mylord Harrington, que LL. MM. Cath. ne pouvant desormais compter sur aucune promesse de la Cour de France, étoient

étoient résolues de remettre entierement le soin de ménager leurs intérêts à S. M. Britannique : de placer en Elle seule toute leur confiance ; & de prendre même avec Elle les engagemens les plus étroits. Toutes ces flatteuses assurances venoient dans une conjoncture, où le Roi de la Grande Bretagne voyoit la Cour d'Espagne fort irritée contre celle de France ; & où il commençoit à soupçonner ce qui se tramoit à Vienne. Aussi firent-elles peu d'impression sur l'esprit de ce Monarque ; il les regarda au contraire comme l'unique effet du ressentiment de leurs Maj. Cath. & plutôt du dessein qu'elles pouvoient avoir de l'engager à embrasser leur querelle contre la France, que d'un desir sincere d'unir leurs intérêts aux siens ; & dans cette opinion, ce Prince, voisin de la France, qui ne ressentoit aucune envie de se brouiller, dans le commencement de son Regne, avec cette Couronne, répondit à tous les témoignages d'affection que la Cour de Madrid lui prodiguoit, par d'autres de même valeur, qui ne l'engageoient à rien.

Le Traité de Vienne, qui annulloit la médiation du Roi d'Angleterre, approchoit cependant de sa perfection ; &

L. Maj. Cath. persistoient toujours, dans le dessein d'éviter que ce Monarque ne se plaignît avec juste raison, que dans le même temps qu'elles paroissoient rechercher avec tant d'empressement son amitié, Elles signoient cependant avec l'Empereur un Traité secret sans sa participation. Elles lui firent donc témoigner, pendant que le Congrès de Cambray subsistoit encore, qu'elles verroient avec beaucoup de satisfaction que Sa Maj. Britannique, voulût bien se charger seul de la médiation qu'elle avoit partagée ci-devant avec le Roi Très-Chrêtien : la bienséance ne leur permettant plus, depuis le renvoi de l'Infante, de faire usage de celle de ce Monarque. Cette proposition, qui tendoit, si le Roi d'Angleterre la rejettoit, à justifier en quelque façon ce qui alloit se passer à Vienne de la part de la Cour d'Espagne ; ou s'il l'acceptoit à offenser le Roi de France, dont elle blessoit l'honneur & la dignité, parut à Sa Maj. Britannique le pur effet des vues artificieuses & mystérieuses de la Cour d'Espagne. Il s'excusa de l'accepter : & par le peu de temps qui s'écoula entre sa réponse, qui arriva à Madrid vers le vingt-quatre

tre

Digitized by Google

tre d'Avril, & la signature du Traité de Vienne le trente du même mois, on s'apperçut aisément, (malgré tous les soins que prenoit la Cour d'Espagne de cacher ses desseins,) que le refus que ce Monarque avoit fait d'accepter seul la médiation dont leurs Maj. Cath. le prioient de se charger au Congrès de Cambray, étoit très-sage; & qu'il ne pouvoit être allegué avec justice de la part du Roi d'Espagne, comme le motif de la conclusion du Traité, auquel le Duc de Ripperda travailloit à Vienne. On se confirma dans cette opinion, lorsque toutes les démarches de ce Ministre devinrent publiques. Chacun applaudit alors à la prudence du Roi d'Angleterre, qui avoit évité de représenter seul, à la face de toute l'Europe, le personnage de médiateur entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, au Congrès de Cambray; dans le moment précisément, où les Ministres qui s'y trouvoient, n'alloient avoir d'autre occupation, que celle de lire dans les gazettes la conclusion du Traité de Vienne.

La Cour d'Espagne prévit avec quelle facilité on alloit percer le nuage, sous lequel, pour sauver sa bonne foi, elle

vouloit

Digitized by Google

vouloit derober au Roi d'Angleterre la connoiſſance de ce qui ſe paſſoit à Vienne ; & elle eut recours à un autre artifice. Pour concilier tout à la fois, s'il étoit poſſible, les ménagemens qu'elle vouloit encore avoir pour ce Prince, avec les liaiſons intimes qu'elle étoit au moment de prendre à ſon inſu avec l'Empereur ; elle lui fit inſinuer, qu'elle ne ſeroit point éloignée de recevoir l'eſpece de ſatisfaction que la France offroit de donner, pour le renvoi de l'Infante, moyennant que cette affaire fût remiſe entre les mains de Sa Maj. Britannique, comme amie des deux parties ; & qui avoit donné ſouvent à l'Eſpagne des marques de ſon amitié : Mais comme toutes ces ſcenes de civilité durerent un peu trop long-temps, les Négociations du Duc de Ripperda avancerent ſi fort à Vienne, que le Traité qu'il ménageoit y fut enfin ſigné. La Cour d'Eſpagne fit alors de grandes excuſes au Roi d'Angleterre, de ne lui avoir point fait part de cette négociation ; ajoûtant à cela les aſſurances, de vouloir toujours conſerver l'amitié & l'intelligence la plus ſincere avec ce Monarque.

Digitized by Google

Les Ministres Espagnols affecterent aussi de déclarer, que le Traité de Vienne n'étoit que défensif & entiérement conforme à celui de Londres : qu'on n'y avoit rien stipulé qui donnât la moindre atteinte aux engagemens que l'Espagne avoit pris avec l'Angleterre, soit séparement de la France, ou conjointément avec elle : que leurs Maj. Cath. conserveroient en tout temps un précieux souvenir, des marques réiterées que le Roi d'Angleterre leur avoit donné, de son zele pour leurs intérêts pendant la durée du Congrès de Cambray : enfin que c'étoit principalement parce qu'elles avoient vû que Sa Maj. Britannique n'avoit point voulu se charger de faire seul l'office de médiateur dans cette assemblée, qu'elles s'étoient déterminées de traiter directement avec l'Empereur ; se flattant que la paix qui venoit heureusement de se conclurre entre ce Monarque & Elles, ne refroidiroit en rien l'amitié que le Roi d'Angleterre leur avoit témoignée, & qu'elles desiroient de cultiver toujours avec soin.

L'union de l'Empereur & de l'Espagne jettant, comme s'en expliqua ensuite le Roi d'Angleterre dans sa harangue à son Parle-

Parlement, les fondemens d'une Puissance formidable ; & les principales Cours de l'Europe dans la surprise que leur causa un semblable événement, n'ayant pu concerter entr'elles les moyens d'en prévenir les suites ; Sa Maj. Britannique ne jugea pas à propos, dans cette conjoncture, de faire paroître son ressentiment sur le personnage indécent que la Cour d'Espagne avoit voulu lui faire jouer à Cambray ; & dissimulant à cet égard ses sentimens, elle déclara simplement, quand le Traité de Vienne lui fut notifié en forme, qu'elle voyoit avec plaisir que deux Monarques, qu'elle n'avoit pu porter pendant la tenue du Congrès de Cambray, à garder l'un envers l'autre certaines bienséances ; eussent cependant trouvé l'heureux moyen, non seulement de surmonter sans Médiateur les difficultés pour leur réconciliation, qui avoient paru jusqu'alors presque insurmontables ; mais encore de se lier entr'eux d'une étroite amitié ; esperant, comme ils l'en assuroient, que les engagemens qu'ils avoient pris, ne seroient jamais capables de troubler la tranquillité de l'Europe. Tel fut le langage que le Roi d'Angleterre tint dans les premiers momens, que la Cour d'Espa-

d'Espagne lui fit part de la conclusion du Traité de Vienne ; mais comme ce que ce Prince apprenoit ensuite chaque jour, de l'étroite union de l'Empereur & du Roi d'Espagne, se joignant à certains bruits sourds, que les deux Monarques formoient de vastes projets, lui donna lieu de soupçonner qu'il y avoit vraisemblablement entr'eux quelque Traité secret, dont les conditions devoient faire pancher la balance du côté de l'Espagne, pour la dédommager des avantages qu'elle faisoit à l'Empereur & à ses Sujets ; il ordonna aux Ministres qu'il avoit à Vienne & à Madrid, de veiller avec grand soin sur tout ce qui se passeroit dans ces deux Cours ; afin de pénétrer, s'il étoit possible, si ses conjectures n'étoient pas bien fondées. Ceux-ci soupçonnants comme leur Maître, qu'il étoit presque impossible, que le Roi & la Reine d'Espagne eussent souscrit à des articles, tels que ceux qu'on lisoit dans le nouveau Traité de Vienne, sans en être amplement recompensés par quelque autre Traité secret, qu'on avoit des raisons d'ensevelir dans les ténébres ; s'appliquerent avec grand soin à exécuter les ordres qu'ils avoient reçus, & ils ne tarderent

derent pas à faire certaines découvertes que je vai rapporter, laissant au lecteur à juger de leur solidité & de leur vérité; les Cours de Vienne & de Madrid ayant egalement affecté de les rendre suspectes.

Le Traité de Vienne unissant étroitement deux Princes, dont l'un par les richesses des Indes qu'il possede, & l'autre par la facilité que ses vastes états lui donnoient, de lever de nombreuses armées, rassembloient tout ce qui peut rendre des Puissances formidables. Le Duc de Ripperda paroissoit persuadé, sur tout dans les premiers momens de la conclusion de cette Alliance, que les deux Monarques qui l'avoient faite, pouvoient desormais exécuter à leur gré tous les projets qu'ils jugeroient à propos de former, sans que les autres Souverains de l'Europe pussent y mettre aucun obstacle; la joye qu'il ressentoit, d'être en quelque maniere l'auteur d'un semblable ouvrage, remplissoit si fort son esprit & son cœur, qu'elle ne lui laissoit pas la liberté de réfléchir combien le personnage qu'il représentoit, lui imposoit la nécessité d'user, dans ses discours, de discretion & de prudence: Il se livroit sans retenue & en jeune homme (quoiqu'il eût plus de 60. ans) à une légereté

Digitized by Google

légereté de paroles, qui fit porter diférens jugemens sur l'étendue des Négociations dont il avoit été chargé.

Mr. de St. Saphorin Ministre d'Angleterre, & Ministre très-actif & très-éclairé, étoit un de ceux qui ne perdoit aucune occasion de s'instruire fidellement des propos qu'il tenoit, & de ses moindres démarches; cette attention à le suivre de si près, le mit bientôt en état d'informer le Roi son Maître, que sur ce qu'on s'entretenoit à Vienne du parti que Sa Maj. prendroit dans la conjoncture présente, le Duc de Ripperda avoit dit publiquement : *Si le Roi George soutient la France, nous savons bien les moyens de mettre le Prétendant sur le Trône. Alberoni étoit un grand homme, mais il a commis de grandes fautes; c'en étoit une bien lourde, d'envoyer, comme il fit, la flotte d'Espagne en Sicile, au lieu de l'envoyer en Angleterre détrôner le Roi: on auroit pu exécuter ce projet sans peine, & cet ouvrage une fois fait, applanissoit le chemin à bien d'autres entreprises. Le Roi* George (disoit encore Ripperda,) *doit songer mieux à qui il se joue; car nous avons en main dequoi pousser avec efficace les intérêts du Prétendant.* Le même de St. Saphorin

Saphorin ajoûtoit, qu'à une maniere de s'expliquer si claire, & de si bonne foi, le Duc de Ripperda avoit encore à diverses reprises jugé à propos, de joindre l'assurance, que la Cour Imperiale n'hésiteroit pas un moment, à entrer dans quelques mesures que prît l'Espagne; comme l'Espagne de son côté s'étoit engagée à soûtenir la Compagnie d'Ostende. Que le même Ministre, en parlant aussi de Gibraltar, avoit avancé dans quelques conversations: *Nous savons bien que cette Ville est imprenable; mais nous comptons sur les mesures que nous avons prises, pour obliger l'Angleterre à nous la rendre*: & que quand l'occasion s'en présentoit, il parloit du mariage de Dom Carlos avec l'Archiduchesse ainée, comme d'une affaire faite; assurant que le Prince des Asturies, à qui d'abord on avoit destiné cette Princesse, étoit pulmonique, & ne pouvoit vivre long-tems. Dans la même relation que Mr. de St. Saphorin faisoit des discours du Duc de Ripperda, il marquoit encore comme une espece d'indice; que la Cour de Vienne étoit de part dans les projets de ce Ministre; qu'un des principaux Seigneurs, qui y demeuroit, avoit répondu avec beaucoup d'émotion

motion à une personne qui lui témoignoit dans une conversation, qu'elle doutoit fort que le Roi d'Angleterre voulût être garant de la succession Autrichienne, *qu'il prenne garde à lui ; car nous sommes bien informés qu'on commence de se lasser de lui en Angleterre* ; & enfin selon le même de St. Saphorin, il paroissoit visiblement, que le Duc de Ripperda ne prétendoit point cacher les desseins des deux Cours, puisqu'il affectoit de répeter souvent en compagnie : *Je sai que ce que je dis est bientôt redit, j'en suis bien aise ; car je dis ce que je dis, afin qu'on puisse le divulguer.*

La relation de Mr. de St. Saphorin, découvrant bien des choses contraires aux assurances que la Cour de Madrid avoit données au Roi d'Angleterre, Sa Maj. Britannique se confirma de plus en plus dans le soupçon, qu'il y avoit un Traité secret entre leurs Maj. Imperiales & Cath. qui, vraisemblablement, étoit peu favorable à ses intérêts ; ainsi pour se mettre plus à portée d'éclairer les démarches de ces deux Princes, & pour former dans la conjoncture présente avec les Cours d'Allemagne & du Nord, des Alliances qui pussent servir à contrebalancer

la

la trop grande puissance de celle qui venoit de se conclurre à Vienne; le Roi de la Grande Bretagne prit la résolution de passer dans son Electorat, & déclara à Londres le 12. Juin 1725., que des affaires d'une extrême importance l'obligeant de faire un voyage dans ses Etats d'Allemagne, il étoit dans l'intention d'y aller. Ainsi après avoir nommé les Seigneurs qui devoient composer le Conseil de Régence, destiné à gouverner le Royaume pendant son absence; ce Monarque s'embarqua deux jours après pour passer en Hollande, & de là à Hanover. Avant son départ & à peu près dans le tems que la Cour d'Espagne lui avoit fait part de son alliance avec l'Empereur, le Ministre de ce dernier s'acquitta de la même cérémonie, & présenta au Roi d'Angleterre une copie du Traité de Vienne. Il assura ensuite S. M. Brit., que ce Traité étoit entiérement conforme à celui de la quadruple Alliance, dont il confirmoit même tous les articles; & que l'Empereur se flattoit par conséquent, que Sa Maj. voudroit bien y accéder, & se rendre garante de la succession des Etats de l'Empereur, selon la Pragmatique Sanction qu'il avoit fait

fait pour en régler l'ordre. Le même Ministre ajouta, qu'après la signature du Traité de Vienne, le Duc de Ripperda avoit informé l'Empereur, qu'il restoit encore quelques articles à discuter entre le Roi son maître & le Roi d'Angleterre, pour le réglement desquels S. M. C. prioit l'Empereur d'interposer ses bons offices; à quoi S. M. Imp. avoit répondu, que si les affaires dont il s'agissoit entre LL. MM. Cath. & Brit., avoient quelque rapport au Traité de Londres, Elle offroit volontiers sa médiation pour les accommoder, si le Roi d'Angleterre y vouloit consentir.

Tant de circonstances & d'avis concouroient à persuader le Roi d'Angleterre, que le Traité qu'on lui présentoit, n'étoit pas le seul qui eût été fait à Vienne; que ce Monarque, pour se donner le temps d'approfondir la vérité, & d'éxécuter les projets dont il commençoit d'être question, entre la France & lui, se contenta de répondre au Ministre Imperial, comme il avoit fait à celui d'Espagne: qu'il voyoit avec plaisir, que l'Empereur eût conclu sa paix avec leurs Maj. Cath.: que pour ce qui concernoit l'accession, au nouveau Traité

Traité de Vienne qui lui étoit proposée de la part de Sa Maj. Imperiale, cette démarche méritoit une attention particuliere, par les conséquences qu'elle pouvoit avoir; & qu'à l'égard de la garantie, qu'on lui demandoit, il ne jugeoit pas qu'il lui convint de s'imposer des obligations nouvelles, pour soutenir les dispositions que l'Empereur avoit faites touchant l'ordre de sa succession; étant resolu de demeurer en pleine liberté, afin d'être toujours en état d'assister dans l'occasion ses véritables amis; & qu'enfin, pour ce qui concernoit les représentations faites à l'Empereur par le Duc de Ripperda, il ignoroit qu'il eut autre chose à démêler avec l'Espagne, que quelques affaires de commerce; pour le réglement desquelles, il n'étoit point besoin de médiateur.

Telle fut la réponse, que le Roi d'Angleterre fit au Ministre de l'Empereur; elle étoit conçue, en termes un peu plus forts, que celle qu'on avoit fait sur le même sujet à la Cour d'Espagne. Ce que Mr. de St. Saphorin avoit écrit, ne contribuoit pas peu à la rendre telle; & les démarches, que le Duc Bourbon faisoit alors pour s'unir avec Sa Maj.

Britan-

Britannique, & qu'elle voyoit avec plaisir, servoient bien autant à lui donner cette fermeté.

A peine le Roi d'Angleterre fut-il arrivé dans ses Etats d'Allemagne, qu'il y reçut de nouveaux avis de Mr. de St. Saphorin, aussi importans que ceux que je viens de rapporter. Ce Ministre l'informoit: que vers la fin de Juillet le Duc de Warthon, qui avoit embrassé le parti du Prétendant, étoit venu à Vienne, où il avoit été admis chez les principaux Seigneurs de cette Cour là: que lui & un nommé Graham, agent secret du Prétendant, avoient lié une étroite correspondance avec le Duc de Ripperda & le Ministre de Russie; que selon ce qu'il avoit pu découvrir de leurs secrettes menées, leur projet avoit été d'abord; que le Duc de Warthon, qu'on assuroit avoir reçu des remises considérables du Duc de Ripperda, retourneroit en Angleterre pour y augmenter les partisans du Prétendant, par l'espérance d'un prompt secours; mais qu'ensuite, ajoûtoit le même Mr. de St. Saphorin, il paroissoit qu'ils avoient changé ce dessein en celui d'envoyer le même Duc de Warthon à Rome, pour

y voir & entretenir le Prétendant, & passer de là à Madrid : Que la médiation, dont l'Espagne vouloit que l'Empereur se chargea, & que le Ministre de ce Monarque avoit offerte au Roi d'Angleterre, en lui donnant part du Traité de Vienne, étoit, suivant toute apparence, un piége que la Cour de Madrid avoit voulu tendre à Sa Maj. Britannique par l'entremise de l'Empereur, & peut-être de concert avec lui; puisqu'elle ne tendoit, si elle l'avoit acceptée, qu'a faire restituer Gilbraltar, ou à faire naitre des disputes, & une secrette indisposition entre les deux Cours de Madrid & de Londres; qui autorisat la premiere à exciter quelque révolution en Angleterre favorable au Prétendant, & qui mit ainsi cette Couronne, dans une espece de dépendance de l'Empereur, & du Roi d'Espagne.

Des avis si circonstanciés, & qui se trouvoient d'ailleurs conformes à ceux que le Roi d'Angleterre recevoit de son Ambassadeur à Madrid, portant un grand caractere de vraisemblance, firent sur l'esprit de ce Monarque toute l'impression que leur importance méritoit. Il crut voir avec une espece de certitude,

que

Digitized by Google

que l'on cherchoit à lui enlever une Couronne, qui n'est pas toujours bien affermie sur la tête des Princes qui la possedent; & pour la conservation de laquelle, il étoit bien résolu de prendre les mesures les plus sages, & en même temps les plus efficaces. Et comme aucun moyen ne lui parut plus capable de le soutenir sur son Trône, que celui de faire des Alliances, il travailla, dès qu'il fut arrivé à Hanover, à former celle qui y fut ensuite conclue, entre lui & les Rois de France & de Prusse.

Les soins que ce Monarque se donna pour l'heureuse réussite de ce projet, ne rencontrerent pas de grands obstacles à surmonter. Le Duc de Bourbon, qui gouvernoit alors le Royaume de France, avoit besoin de se fortifier contre les brigues, qui se formoient contre lui à Versailles, & d'arrêter les effets du ressentiment de leurs Maj. Cath. Les Finances du Royaume en mauvais état; l'impôt du cinquantiéme de tous les biens, que ce Prince avoit établi dans un temps de paix, malgré toutes les représentations du Parlement; le retranchement des pensions; la disette des grains, qui avoit causé des tumultes dans plusieurs Villes

Digitized by Google

du Royaume, & principalement dans Paris, où l'on en avoit même craint les ſuites; & la guerre enfin, qu'on croyoit inévitable avec l'Eſpagne: tout cela donnoit une médiocre idée de ſa capacité; affoibliſſoit par conſéquent ſon autorité, & lui faiſoit connoitre que s'il vouloit la conſerver, il falloit par quelques Négociations au dehors, donner du luſtre à ſon Miniſtere, & ménager pour cela des alliances qui puſſent maintenir la tranquillité dans le Royaume; & dans la conjoncture préſente, celle de l'Angleterre paroiſſant à ce Prince d'une grande importance, il la rechercha avec empreſſement.

A l'égard du Roi de Pruſſe, le perſonnage qu'il vouloit repréſenter en Allemagne, de protecteur & de chef des Proteſtans, ne pouvoit manquer de cauſer quelque inquiétude à la Cour de Vienne. Ce Monarque la fatiguoit ſans ceſſe par des repréſentations, ſur les griefs que prétendoient avoir ceux de la Communion Réformée dans l'Empire & la Republique de Pologne, à l'occaſion des troubles arrivés dans la Ville de * Thorn; rien

* Le 26. Juillet 1724. il s'éleva dans *Thorn* à

rien ne pouvoit donc être plus avantageux à S. M. Prussien. que de trouver dans son union avec deux des plus grands Rois de l'Europe, le moyen de faire éclater tout le zele, qu'Elle paroissoit avoir pour ceux

à l'occasion d'une procession, un grand tumulte entre les Etudians des Jésuites, & de jeunes gens Lutheriens, qui avoient refusé de se mettre à genoux quand la procession passa; & l'animosité entre les deux partis fut poussée si loin, que celui des Lutheriens en vint à forcer les portes du College des Jésuites & à le piller: cette violence fut suivie de plusieurs profanations, sur-tout envers une image de la Ste. Vierge. L'examen de cette affaire, qui fit un grand bruit dans toute l'Europe, mais principalement à la Diete de Pologne, fut porté devant le tribunal assessorial du grand Chancelier de la Couronne, qui prononça une sentence très rigoureuse contre les coupables; & on nomma vingt & un Commissaires pour la faire exécuter, qui se rendirent pour cela à Thorn: ce fut le 7. Decembre 1724. que dix des coupables souffrirent la mort, & que les corps de quatre d'entre eux furent ensuite brulés. Outre cela, on avoit ôté aux Lutheriens plusieurs de leurs privileges, & on les avoit obligés de ceder leur principale Eglise aux Catholiques. Presque toutes les Puissances Protestantes s'interesserent pour leur en obtenir la restitution, mais sur-tout le Roi de Prusse.

Digitized by Google

ceux de sa Communion, sans craindre le ressentiment des Cours de Vienne & de Pologne.

C'est ainsi que les mêmes vues, & les mêmes intérêts, quoique par différens motifs, concoururent à former entre la France, l'Angleterre & la Prusse une étroite intelligence. Le Roi d'Angleterre ménagea lui-même avec celui de Prusse, qui vint le voir à Hanover, dans les premiers jours d'Aoust 1725. le Traité * d'Alliance qui acheva de l'affermir, & qui y fut signé le trois Septembre suivant par le Vicomte DE TOWNSEND, le Comte DE BROGLIO, & le Baron DE WALLENROTH. Après avoir exposé ce qui paroit avoir contribué à déterminer ces trois Monarques à faire entr'eux cette Alliance, je reprens le fil de ma narration.

Dès que le Traité de Commerce conclu entre l'Empereur & le Roi d'Espagne le premier May 1725. fut rendu public, les avantages considerables qui y étoient accordés à S. M. Imp., & par conséquent à la Compagnie d'Ostende,

* Voyez à la fin de ce volume dans les *Pieces Justificatives* N°. I.

Digitized by Google

tende, avoient excité en Angleterre & en Hollande de grands murmures; & ils étoient regardés comme aussi préjudiciables au Commerce de ces deux Puissances, que contraires, sur ce qui y avoit rapport, aux Traités précédents qu'elles avoient fait avec l'Espagne. Le Roi d'Angleterre, & les Etats Généraux, préssés par les † représentations & les plaintes de leurs sujets, de faire annuller les articles de ce Traité, qui paroissoient contraires aux intérêts de leur Commerce, chargerent les Ministres qu'ils avoient à Vienne & à Madrid, de faire à cet égard les démarches qu'ils jugeroient nécessaires. En conséquence de cet ordre, Mr. de St. Saphorin, Envoyé du Roi d'Angleterre à Vienne, y présenta à la fin d'Aoust 1725. un Mémoire,

† Voyez à la fin de ce volume dans les *Pieces Justificatives* N°. II.

Ces Représentations ne resterent point sans Replique: on peut voir les Remontrances des Etats de Brabant faites à l'Empereur, & la Réponse qu'on publia à Bruxelles pour refuter les Ecrits des Directeurs des Compagnies Hollandoises, & justifier le Commerce établi à Ostende par l'Octroy de l'Empereur.

Digitized by Google

Mémoire, dans lequel, après avoir exposé les justes sujets que la Nation Angloise avoit de se plaindre, des avantages que le nouveau Traité de Commerce avec l'Espagne, qui venoit d'être conclu, accordoit aux sujets des Pays-Bas Autrichiens dans les Indes Orientales & Occidentales, il supplioit l'Empereur d'y avoir égard, en observant fidelement sur cet article ce que les anciens Traités avoient réglé. Ce Mémoire paroissant dans un tems où il n'étoit point encore question du Traité d'Hanover, fut bien reçu à Vienne; & comme l'Empereur souhaittoit autant de ménager l'Angleterre que la Hollande, on répondit à Mr. de St. Saphorin: que S. M. Imp. ne desiroit rien tant que d'entretenir l'amitié & l'intelligence, qui régnoit entr'Elle & le Roi d'Angleterre: qu'Elle concerteroit volontiers avec l'Espagne, les moyens de donner à ce Monarque, toute la satisfaction qui seroit possible; & de lui faire connoître combien on étoit éloigné de vouloir donner quelque atteinte aux privileges, qui avoient été accordés à ses sujets dans les anciens Traités: enfin, que l'Empereur enverroit incessamment un

Ministre

Digitized by Google

Ministre exprès pour cela à Hanover, où le Roi d'Angleterre se trouvoit alors.

Quant à la Cour d'Espagne, Milord Harrington, conjointément avec l'Ambassadeur d'Hollande, y avoit présenté, dès le mois de Juillet, un Mémoire entierement conforme à celui de Mr. de St. Saphorin: Mais depuis la conclusion du Traité de Vienne, le langage flatteur & plein de confiance qu'on avoit d'abord tenu à l'Angleterre, perdant chaque jour quelque chose de sa douceur; le Marquis de Grimaldo eut ordre de répondre à Milord Harrington, que la continuation de l'Alliance, & du Commerce de la Grande Bretagne avec l'Espagne, dépendoit désormais de la restitution de Gibraltar; & à cette replique assez seche, Milord Harrington sut qu'on avoit ajoûté, en parlant du Roi d'Angleterre, la singuliere rodomontade de dire, *qu'il se hâte de retourner dans son Royaume pour y assembler son Parlement, & qu'il commence par y proposer de nous rendre Gibraltar.* Voilà comment la Cour de Madrid jugea à propos de s'expliquer avec le Ministre Anglois; & toutes les conférences qu'il eût encore dans la suite avec les Marquis de Grimaldo,

 &

& de la Paz, conjointement avec l'Ambassadeur d'Hollande, n'aboutirent qu'à faire hâter le départ du courier, qu'on envoya à Vienne chercher la leçon qu'il faudroit leur réciter, si leurs instances devenoient plus pressantes.

Quelque éloigné que fût l'Empereur, dans la conjoncture critique où étoient les choses, de vouloir mal à propos aigrir le Roi d'Angleterre & la République d'Hollande, sur un article aussi interessant pour ces deux Puissances que celui du commerce: il étoit cependant encore moins disposé à consentir de perdre les avantages, qu'il avoit obtenu de l'Espagne en faveur de ses sujets; & comme il ne pouvoit ignorer, par tout ce qui s'étoit passé lorsqu'il avoit accordé son Octroi pour l'établissement de la Compagnie d'Ostende, que les deux Puissances maritimes n'eussent dès lors formé le projet de le détruire; il croyoit sa gloire intéressée à le soutenir; & selon quelques bruits, qui couroient dans ce temps là, plus d'une personne à la Cour de ce Monarque avoient grand interèt à lui inspirer cette fermeté. Pour concilier donc autant qu'il étoit possible, les secrettes dispositions où

il

il étoit, de protéger la Compagnie d'Ostende, avec les égards qu'il vouloit montrer pour les représentations, que l'Angleterre & la Hollande lui faisoient de concert pour la détruire, l'Empereur chargea le Comte de Königseg, qu'il envoyoit, comme j'ai déja dit, Ambassadeur en Espagne, de disposer leurs Maj. Cath. à offrir, ou à laisser entrevoir simplement aux deux Puissances maritimes, quelques nouveaux avantages pour leur commerce, qui servissent à calmer la jalousie que leur causoit celui qui se faisoit à Ostende. Au reste les vues de S. M. I. ne se bornoient pas là: Elle se proposoit de donner lieu, par l'entremise de l'Espagne, à une négociation avec l'Angleterre & la Hollande, qu'on pût faire traîner assez long-tems pour en tirer le double avantage, de détourner l'accession de LL. HH. PP. au Traité d'Hanover, & de rendre l'état de la Compagnie d'Ostende plus certain. C'est dans ce sens qu'on parla au Duc de Ripperda à Vienne avant son départ; & on l'exhorta fort, de représenter au Roi d'Espagne, qu'il étoit d'une extrême importance de ménager la Republique d'Hollande, afin d'éviter que la puissance formidable des Rois al-

liés par le Traité d'Hanover, venant encore à s'accroître par leur union avec les Etats Généraux, ne détournât plusieurs Princes d'Allemagne ou du Nord, d'entrer dans la Ligue de Vienne, & ne rendît infructueuses les démarches qu'on faisoit pour les déterminer à prendre cette résolution.

On ajoûta encore au Duc de Ripperda : que le moyen le plus efficace, & le plus aisé pour réussir dans ce projet, étoit d'entretenir la République d'Hollande, dans l'espérance d'obtenir de nouveaux avantages pour son commerce, de paroître même vouloir la favoriser en tout, & lui donner la préference sur l'Angleterre, pour laquelle, depuis la signature du Traité d'Hanover, il n'étoit pas naturel que l'Espagne eut de fort grands ménagemens ; & qu'enfin s'il n'étoit pas possible de gagner par tous ces ménagemens les Etats Généraux, il falloit tâcher de semer entr'eux & les Anglois, une mésintelligence qui refroidit l'union où ils paroissoient être ; & qui contribuat par conséquent, à rompre les mesures que prenoient les Princes qui s'étoient unis par le Traité d'Hanover, pour attirer la Hollande dans leur alliance.

Le

Le Duc de Ripperda étant donc venu de Vienne bien inſtruit des intentions de cette Cour-là, & ayant été élevé tout à coup à la place de premier Miniſtre en Eſpagne, il ne tarda pas à trouver l'occaſion d'employer auprès des Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande, l'artifice ſur lequel devoit rouler la Négociation qu'on lui avoit conſeillé d'entamer avec eux; car comme c'étoit à lui que tous les Miniſtres étrangers s'adreſſoient pour les affaires qu'ils avoient à ménager en Eſpagne; ceux d'Angleterre & d'Hollande, qui deſiroient fort d'avoir une réponſe aux Mémoires, qu'ils avoient préſentés, ne manquerent point, peu de jours après ſon arrivée, de l'inſtruire dans les audiences qu'il leur donna, des démarches qu'ils avoient faites pour éxécuter les ordres de leurs maîtres, & de l'inutilité dont elles avoient été juſqu'alors.

Le Duc de Ripperda, du caractere duquel on a pu juger par les diſcours pleins d'imprudence, que j'ai rapporté qu'il avoit tenus à Vienne avant que le Traité d'Hanover eut été conclu, ne s'y étoit pas expliqué d'une maniere moins

Digitized by Google

moins extraordinaire, après que ce Traité devint public: *Nous apprendrons bien*, dit-il un jour à des personnes de cette Cour-là, qui lui parloient de la puissance des Princes, que ce Traité avoit unis: *Nous apprendrons bien à ces petits Messieurs à faire des Traités: le Roi George, & le Duc de Bourbon devroient songer, qu'on connoit trop la fâcheuse situation où ils se trouvent, pour s'allarmer de leur union; & ils ont embarqué le Roi de Prusse dans une alliance, dont il court risque de se repentir bien-tôt.* Ces fanfaronades, dont ordinairement tout le fruit est d'exposer à la risée du public celui qui les débite, n'avoient pas trouvé beaucoup d'applaudissement à Vienne; mais à la Cour de Madrid, où le Duc de Ripperda les avoit répétées, il paroissoit qu'elles n'y étoient point desaprouvées; les deux Ambassadeurs d'Angleterre & d'Hollande ne les avoient point ignorées, & le premier, avant l'arrivée du Duc de Ripperda, en avoit même porté des plaintes à la Cour d'Espagne, dont elle n'avoit pas fait beaucoup de cas. L'approbation tacite qu'elle paroissoit donner par-là à des discours si peu convenables, faisoit que

les

les deux Miniſtres dont je parle, s'attendoient à voir le Duc de Ripperda ſoutenir dans les conférences qu'ils auroient déſormais avec lui, le même ton de hauteur, qu'il avoit affecté de prendre à Vienne; & quoiqu'ils fuſſent auſſi peu allarmés de ſes projets que de ſes menaces, ils voyoient avec peine que la diſpoſition où il paroiſſoit être, leur donnoit peu d'eſpérance de recevoir une réponſe favorable de la Cour d'Eſpagne, aux repréſentations qu'ils avoient faites & qu'ils vouloient renouveller.

Milord Harrintgton & Mr. Wandermeer ſe trompérent cependant: car ſoit que le Duc de Ripperda voulut réparer la témérité avec laquelle il avoit parlé du Roi d'Angleterre, ou qu'il reconnut combien ſes diſcours étoient capables de faire avorter certains projets, dont il étoit alors occupé; bien loin de ſoutenir avec les deux Miniſtres d'Angleterre & d'Hollande, la fierté qu'il avoit d'abord affectée dans ſes diſcours, & de continuer à paroître perſuadé qu'aucune Puiſſance n'étoit en état de s'oppoſer aux deſſeins des Cours de Vienne & de Madrid, il témoigna à ces deux Ambaſſadeurs

deurs de grands égards pour le Roi d'Angleterre & pour les Etats Généraux; & un fincere defir de fortifier les bonnes intentions qu'avoit, leur dit-il, le Roi d'Efpagne, d'entretenir avec Sa Maj. Britannique & leurs Hautes Puiffances, une parfaite intelligence; & rejettant enfuite, felon fa coutume, fur l'incapacité de ceux qui l'avoient précedé dans le Miniftere, la lenteur avec laquelle on avoit différé de répondre à leurs Mémoires, il parut qu'il cherchoit à bannir de leur efprit, l'idée que cette lenteur leur avoit peut-être donné, qu'on n'avoit nulle envie de les fatisfaire; & il les pria d'être perfuadés au contraire, que la bonne volonté de leurs Maj. Cath. étoit à cet égard très-fincere; & qu'auffi-tôt après l'arrivée du Comte de Könikfeg, on prendroit de concert avec lui, les mefures les plus promptes pour examiner les articles du traité de commerce figné à Vienne, qui paroiffoient contraires aux anciens privileges, accordés par l'Efpagne en faveur de celui des Anglois & des Hollandois, afin de les changer, s'il étoit néceffaire.

Ce n'étoit pas au refte uniquement fur ce qui avoit rapport au commerce,

que

Digitized by Google

que le Duc de Ripperda cherchoit de concert avec la Cour de Vienne, à ménager les deux Puissances maritimes, & à entamer une Négociation avec elles, qui ne servit qu'à gagner du temps; ses vues s'étendoient plus loin, & comme il connoissoit mieux que personne, qu'il s'en falloit beaucoup qu'on ne pensat à Vienne avec la même vivacité qu'à Madrid, tant sur ce qui concernoit le mariage de l'Archiduchesse avec l'Infant Dom Carlos, que sur les moyens d'attaquer la France; & qu'il ne pouvoit aussi ignorer, que c'étoit cependant sur les assurances positives, qu'il avoit donné à leurs Maj. Cath. de la disposition favorable où se trouvoit à cet égard l'Empereur, qu'étoit principalement établies sa faveur & sa puissance; il craignoit, que l'arrivée du Comte de Könikseg, ne fut fatale à l'une & à l'autre; & que tous les délais que ce Ministre ne manqueroit point d'apporter à l'exécution des vastes & agréables projets, dont il avoit flatté le Roi & la Reine d'Espagne, ne leur ouvrit enfin les yeux sur leur peu de solidité; & ne le rendit la victime du juste ressentiment, qu'ils auroient l'un & l'autre

tre

Digitized by Google

tre d'avoir été trompés. Occupé donc à prévenir un évenement qui pouvoit lui devenir si funeste, & ne se flattant pas de pouvoir rien gagner du côté de la Cour de Vienne, le Duc de Ripperda parut dans le commencement de l'année 1726. c'est-à-dire peu de temps après être parvenu au premier Ministere, avoir des ménagemens pour les Ambassadeurs d'Angleterre & d'Hollande, qui surprirent autant le public en Espagne, qu'il l'avoit été des discours contraires à une pareille disposition, qu'il avoit tenus.

Comme on ne savoit donc à quoi les attribuer, ni encore moins comment allier l'intelligence qui paroissoit entre lui & ces deux Ministres, avec celle, toute opposée, qui regnoit entre l'Empereur & le Roi d'Espagne ; chacun, comme c'est l'ordinaire dans les Cours, éxerçoit à cet égard sa politique par beaucoup de raisonnemens : Et ce n'a été qu'après la disgrace du Duc de Ripperda, que j'appris du Comte de Lambilli, ce qui avoit déterminé ce Ministre à faire de semblables démarches. Il me dit alors, que le Duc de Ripperda qui connoissoit parfaitement, que c'étoit en vain qu'on se

Digitized by Google

se flattoit en Espagne de déterminer l'Empereur à marier la Princesse sa fille avec l'Infant, & à déclarer conjointement avec leurs Maj. Cath. la guerre à la France, avoit formé le projet de mettre tout en usage pour diviser les Princes qui s'étoient unis par le traité d'Hanover; afin, s'il étoit possible, de détruire cette alliance. Le même Comte de Lambilli m'ajoûta, que le Duc de Ripperda souhaittoit principalement de gagner la France, dans la vue d'employer en suite sa Puissance, quand la bonne intelligence seroit une fois bien rétablie entr'elle & l'Espagne, pour faire éxécuter à l'Empereur tout ce qu'il avoit promis à leurs Maj. Cath. & spécialement le mariage de l'Infant Dom Carlos avec l'Archiduchesse, auquel il lui paroissoit vraisemblable, que le Roi Très-Chrét. ne seroit point contraire; puisque par cet établissement, la plus grande partie de l'Europe se trouveroit soumise à la maison de Bourbon: mais qu'en même temps pour ménager la Reine d'Espagne, à qui dans ce temps-là tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport à la France étoit non seulement très-suspect, mais encore souverainement

ment odieux, le Duc de Ripperda vouloit se conduire de façon dans l'éxécution de ses desseins, que la France ne put en avoir dans le commencement la moindre connoissance; & que la crainte de se voir abandonnée de ses Alliés, & exposée à soutenir seule la guerre contre les principales Puissances de l'Europe, l'obligeât, pour éviter l'orage que l'Espagne auroit formé contr'elle, de ménager sa reconciliation avec cette Couronne, aux conditions que leurs Maj. Cath. jugeroient alors à propos de lui imposer. Ces conditions au reste devoient être, d'acceder au Traité de Vienne, & de concourir avec leurs M. C. à faire exécuter fidelement à l'Empereur les promesses qu'il avoit faites.

Pour faciliter l'éxécution de ce projet en commençant à donner à la France quelque méfiance de la fidélité de ses Alliés, le Duc de Ripperda s'étoit proposé de faire différentes tentatives pour rompre l'union de l'Angleterre avec la France; dans le même tems que la Cour de Vienne tâcheroit de son côté de détacher le Roi de Prusse de la Ligue d'Hanover. Le Duc de Ripperda se persuadoit, qu'en gagnant ce Prince ou

le

Digitized by Google

le Roi d'Angleterre, le Traité d'Hanover tomberoit entierement : que la Hollande & quelques autres Puiſſances de l'Europe, qui paroiſſoient portées à ſe joindre aux Rois alliés, voyant ces Monarques diviſés, ceſſeroient de vouloir entrer dans l'Alliance qu'ils avoient faite : enfin qu'on reduiroit inſenſiblement la France au point où on vouloit la conduire, avec tant d'art, à ce que prétendoit le Duc de de Ripperda, que la Reine d'Eſpagne ni l'Empereur, ne pourroient avoir aucun ſoupçon, que les vues de ce Miniſtre tendiſſent à réunir plus étroitement & plus utilement que jamais la France avec l'Eſpagne. Au reſte ſi ce deſſein paroiſſoit devoir trouver bien des obſtacles, ce Miniſtre ne laiſſoit pas d'entrevoir auſſi pluſieurs moyens pour le faire réuſſir.

L'union qui avoit régné entre les deux Cours d'Angleterre & de France, pendant tout le temps de la Regence du Duc d'Orleans, n'avoit plus ſous le Miniſtere du Duc de Bourbon les mêmes principes, ni par conſéquent la même ſolidité ; & ce n'étoit uniquement qu'aux ſuites qu'avoient entrainé la rupture du mariage du Roi Très-Chrét.

avec

avec l'Infante, qu'on devoit attribuer l'alliance, & l'étroite intelligence, que le Traité d'Hanover venoit de renouveller entre ces deux Cours. On pouvoit fort aisément encore revoquer en doute, disoit le Duc de Ripperda, que l'Angleterre qui paroissoit dans le temps dont je parle, la seule Puissance qui s'empressa à ménager la reconciliation des deux Rois de France & d'Espagne, eut fort à cœur de réussir dans cette Négociation; & de réunir les deux branches de la Maison Royale de France, si peu d'années après s'être vantée d'avoir divisé l'Espagne & la France plus réellement que jamais, comme s'en étoit expliqué la Reine Anne *.

Une si subite conversion de la part de l'Angleterre devoit, au jugement du même Ministre, tout au moins paroître un peu suspecte à la France; & de là il concluoit; Que le Duc de Bourbon & les Ministres du Roi Très-Chrèt. se méfieroient de la sincérité des bons offices que l'Ambassadeur d'Angleterre en Espagne, devoit employer pour la reconciliation:

* Dans la harangue qu'elle fit à son Parlement le 17. Juin.

ciliation : Que les démarches que cette méfiance occaſionneroit, pour découvrir le fondement de leurs ſoupçons, feroient infailliblement apperçues par le Miniſtre Anglois ; & que de là il en naîtroit quelque refroidiſſement entre les Rois d'Angleterre & de France, ou tout au moins une certaine reſerve de part & d'autre, qui en eſt comme l'avant-coureur.

D'un autre côté le Duc de Ripperda ſe propoſoit de flatter l'Angleterre, qu'elle obtiendroit des avantages conſiderables pour ſon commerce, dès que cette Couronne voudroit ſe les procurer par ſes liaiſons avec l'Eſpagne ; & il eſperoit qu'une propoſition ſi intéreſſante pour la Nation Angloiſe, ébranleroit facilement la fidélité qu'elle affectoit d'avoir pour ſes engagemens avec la France. Il n'étoit pas moins convaincu que ſi le Duc de Bourbon s'appercevoit de quelque ſigne de mauvaiſe foi de la part de la Cour Britannique, ſur un article auſſi délicat, il ſe détermineroit à traiter à ſon tour avec l'Eſpagne ſans la participation de l'Angleterre ; & qu'enfin toutes les intrigues, que les uns & les autres employeroient pour ſe dévoiler, devant né-

cessairement aboutir à lui, il pourroit alors les mettre utilement à profit, pour insinuer à la France, que l'Angleterre la trahissoit; & à l'Angleterre que la France ne demandoit pas mieux, que de la rendre la victime de sa réconciliation avec l'Espagne. Il se flattoit d'animer & d'aigrir ainsi ces deux Puissances l'une contre l'autre, & d'engager l'une des deux à rechercher séparément l'alliance & l'amitié de l'Espagne; ce qui anéantiroit entierement, comme le Duc de Ripperda le desiroit, le Traité d'Hanover, & conduiroit insensiblement la France à entrer dans les vues de leurs Maj. Catholiques.

Tel étoit donc, comme me l'assura le Comte de Lambilli, le projet qu'avoit formé le Duc de Ripperda, & dont l'objet principal étoit de séparer la France de ses Alliés, comme c'étoit ce que la Cour d'Espagne & même l'Empereur paroissoient souhaiter le plus vivement, quoique pour des fins bien différentes. Il est à croire que le Duc de Ripperda auroit affermi pour toujours la puissance à laquelle il étoit parvenu en Espagne, s'il eût su conduire ce dessein avec la prudence qu'il exigeoit; mais ce n'étoit pas la

la vertu dominante de ce Miniſtre. Quoique le Comte de Lambilli, de qui je tiens le détail que je viens de faire, ne l'ignorât pas, il prétendoit cependant que ſi la Cour d'Eſpagne eut laiſſé le Duc de Ripperda en place, le projet qu'il avoit formé auroit pu réuſſir; & que ce qui l'a fait manquer, doit être uniquement attribué aux ſoupçons que la Cour de Vienne conçut à la fin, des intentions de ce Miniſtre, & aux meſures qu'elle prit en conſéquence pour lui ôter la confiance de leurs Maj. Cath. Je ne doute point qu'il n'y eut quelque choſe de vrai, dans ce que penſoit le Comte de Lambilli; mais il faut cependant convenir, que la vivacité du Duc de Ripperda, ne pouvoit gueres ſe concilier avec la ſageſſe que demandoit un deſſein auſſi délicat, que celui qu'il avoit formé. Indépendamment de cela, les confidences hors de propos que j'aurai bientôt lieu de rapporter, que ce Miniſtre fit aux Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande; le peu d'attention qu'il eut à dérober la connoiſſance des démarches qu'il faiſoit tantôt du côté de l'Angleterre, tantôt de celui de la France & de la Hollande pour les gagner, & même en faveur du Prétendant;

Digitized by Google

toutes ces variations, dis-je, mirent les Alliés d'Hanover, & même la Cour de Vienne fort en garde contre sa mauvaise foi, ou au moins contre son extrême légereté; ensorte que tous les projets qu'il avoit formés devinrent inutiles, & ne servirent qu'à hâter le moment de sa chute.

Pendant que le Duc de Ripperda étoit occupé à trouver les moyens de détruire la Ligue d'Hanover, le Comte de Königseg Ambassadeur de l'Empereur, qu'on attendoit à la Cour d'Espagne, avec une impatience proportionnée aux grandes esperances qu'on y avoit conçues, des Négociations importantes dont on le croyoit chargé; arriva enfin à Madrid avec la Comtesse son Epouse, & ils furent d'abord habiter une *Quinte* ou maison de Campagne, que le Comte d'Aguilar avoit auprès de cette Capitale. Toutes les personnes considerables, tant de la Cour que de la Ville s'empresserent de les y aller voir; mais malgré l'impatience que l'on avoit à la Cour d'entretenir ce Ministre, la goute le retint assez long-tems dans ce séjour. Quand cette incommodité lui permit enfin de venir * au Château du Pardo, où étoient alors

* Ce fut le 16. Janvier 1726.

alors le Roi & la Reine, il fut reçu de leurs Maj. Cath., de même que la Comtesse de Könikseg, avec toutes les démonstrations possibles d'égard & d'amitié pour l'Empereur, & de distinction pour leurs personnes. La Cour se mit le jour de leur arrivée en habit de fête; la Reine d'Espagne voulut que la Princesse de ROBEC, une de ses Dames du Palais, qui étoit Flamande comme la Comtesse de Könikseg, fit les honneurs de la Cour à cette Ambassadrice, en l'accompagnant chez le Duc de Ripperda où elle devoit dîner avec le Comte son époux; en un mot, il parut qu'on ne vouloit oublier aucune de toutes les petites attentions, qui plaisent si fort dans les Cours, pour marquer au mari & à la femme, combien leurs personnes & leur arrivée étoient agréables.

J'étois allé ce jour-là au Pardo, où la curiosité m'avoit attiré comme bien d'autres; & y ayant dîné chez la Comtesse de SOLRE avec le Prince de NASSAU SIEGEN †, qui étoit venu en Espagne pres-

† Il étoit venu en Espagne pour demander le payement des arrerages dûs à la succession du Roi d'Angleterre Guillaume III. comme son plus proche héritier, & pour engager L. Maj. Cath.

presqu'en même tems que moi ; le Duc d'Ormond, qui y residoit alors ; & le Comte de Fernandnuñez. La Princesse de Robec fille de la Comtesse de Solre vint nous trouver, & nous apprit que le repas du Duc de Ripperda s'étoit passé assez sérieusement, & avec une affectation de joye & d'empressement de la part de ce premier Ministre, qui avoit paru plus forcée que sincere.

Ce début entre deux hommes qu'on croyoit devoir agir par le même esprit, se répandit bientôt dans le public ; & comme dans les Cours rien de ce qui se passe entre ceux qu'on y voit jouer les principaux rôles, n'est indiférent ; & qu'à force de réflexions & de commentaires sur leurs démarches, on parvient quelques fois à deviner leurs secrettes dispositions ; on ne tarda pas à se dire à l'oreille, que dans la maniere d'agir du Duc de Ripperda avec l'Ambassadeur de l'Empereur, il y entroit beaucoup plus de politique que de confiance : cette opinion, par un effet assez bizarre, eu égard aux conjonctures du tems, contribua à dimi-

Cath. d'obtenir de l'Empereur, qu'il fut remis en possession de sa Principauté de Siegen, & d'autres biens dans les Pays-bas qu'il prétendoit lui appartenir.

diminuer l'averſion & même le mépris que les Eſpagnols avoient montré pour le Duc de Ripperda, dans les premiers momens qu'il avoit été mis en place. Il n'y a aucune Nation qui ſoit plus prévenue pour elle-même que l'eſt la Nation Eſpagnole, & plus ſenſible en même tems à tout ce qui peut bleſſer ſon honneur, & celui de ſon Souverain; comme elle ne trouvoit donc rien dans le Traité de Vienne, qui ne fût une preuve qu'on y avoit ſacrifié l'un & l'autre pour des eſpérances chimériques, elle n'en avoit point diſſimulé ſon reſſentiment; & par un nombre d'écrits qui s'étoient répandus à Madrid, le caractere & la religion du Duc de Ripperda, étoient auſſi peu épargnés que ſa capacité & ſon ouvrage. Les Eſpagnols s'appercevant, quand le Comte de Königſeg fut arrivé, que ce Miniſtre ne paroiſſoit point être à ſon égard dans l'entiere dépendance où ils s'étoient attendus de le voir, revinrent un peu ſur ſon ſujet, & cela parut par la ceſſation de ces écrits, dans leſquels ſa réputation étoit ſi peu ménagée.

Une des choſes qui, dans ce tems-là, revolta le plus à Madrid les Grands auſſi-bien que le peuple, contre le Comte de

Digitized by Google

Könikſeg, fut de voir que ce Miniſtre Imperial avoit placé ſur la porte de ſon Hôtel, comme c'eſt l'uſage en Eſpagne, non ſeulement les armes de l'Empereur, ce qu'on ne pouvoit deſaprouver; mais auſſi celles d'Eſpagne, dont Sa Maj. Imperiale avoit conſervé le titre de Roi: cette affectation d'en montrer des marques ſous les yeux de leurs Maj. Cath. paroiſſoit aux Eſpagnols une eſpece d'outrage fait à leur Souverain, qu'on ne pouvoit tolerer; & ils ſe feroient même portés vraiſemblablement à arracher & à bruler cet Ecuſſon, ſi on n'avoit pris des meſures pour arrêter l'effet d'un zele, que la Cour d'Eſpagne étoit alors en quelque maniere embarraſſée de remarquer.

Elle marqua pourtant un peu plus de fermeté dans une autre occaſion; & voici ce qui y donna lieu: Le Comte de Könikſeg ayant jugé à propos de paroître dans Madrid, & même d'aller au Palais dans un Caroſſe attelé de ſix mules, qui eſt une diſtinction réſervée aux ſeuls Princes de la Maiſon Royale; les autres Ambaſſadeurs ne manquerent point d'imiter auſſi-tôt ſon exemple; & comme le privilege qu'ils vouloient s'attribuer par-là, & qu'on n'avoit pas fait ſemblant

Digitized by Google

blant d'appercevoir tant qu'il n'avoit regardé que le seul Comte de Königseg, parût tirer à conséquence ; le Marquis de la Paz eut ordre d'écrire à ce dernier, pour le prier de se conformer à l'ancien usage, qu'aucun Ambassadeur avant lui n'avoit désaprouvé.

L'arrivée du Comte de Königseg étant l'époque, à laquelle on croyoit à Madrid qu'étoit fixée la déclaration du mariage de l'Infant, & l'exécution des grands projets, qu'on prétendoit que les deux Cours de Vienne & de Madrid avoient formés ; on fut fort étonné de voir, que pendant que ce Ministre prétendoit qu'on dût se contenter des esperances qu'il donnoit à cet égard, il pressoit le payement des subsides promis à l'Empereur, en homme qui paroissoit faire grand cas de ce qui étoit solide & réel : Cette maniére d'agir qui auroit dû servir de leçon à la Cour d'Espagne, pour proportionner ses largesses aux effets de la bonne volonté de l'Empereur, n'affoiblissoit point l'agréable enchantement qu'avoit produit le Traité de Vienne ; & le Comte de Königseg, qui, par la supériorité de son génie, étoit plus capable que personne d'entretenir l'illusion, trouvoit tant de

moyens de diſſiper les doutes de la Reine d'Eſpagne; de la convaincre des ſinceres intentions de l'Empereur; & de lui rendre, non ſeulement plauſibles, mais même encore néceſſaires, les prétextes que ce Monarque employoit pour éloigner l'accompliſſement de ſes deſirs; que toutes les ſommes immenſes que la Reine faiſoit paſſer à Vienne, ne lui paroiſſoient que de foibles marques de ſa reconnoiſſance, & de ſa confiance envers ce Prince. L'une & l'autre étant pouſſées au dernier période, le Comte de Könikſeg, qui ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit ſervir à faire regarder comme infaillibles les promeſſes de ſa Cour, & à faire exécuter très-exactement en attendant celles de leurs Maj. Cath., affectoit, dans les longues & fréquentes conférences qu'il avoit avec Elles, tant de zele pour leurs intérêts; & ſavoit ſi bien donner le même caractere à celui de l'Empereur pour tout ce qui les concernoit, qu'Elles ne cachoient rien à cet Ambaſſadeur de tout ce qui avoit le plus leger rapport aux affaires qui ſe traitoient en Eſpagne; il en étoit ſouvent même mieux informé que leurs propres Miniſtres. L'aſcendant & le crédit qu'il gagnoit ainſi chaque jour ſur l'eſprit de la Reine d'Eſpagne,

pagne, étant joint à toute la dexterité possible pour s'en servir ; il savoit parfaitement éloigner d'Elle les plus legers rayons de lumiere, qui auroient pû lui faire appercevoir les inconvéniens qui résultoient d'une confiance si étendue. On en remarquoit chaque jour le progrès à Madrid, & que l'unique moyen de plaire & d'obtenir des graces, étoit de paroître attaché à cet Ambassadeur favori : cette opinion jointe à l'intérêt qui a tant de pouvoir sur le cœur des Courtisans, retenoit ceux qui, sans la crainte de déplaire au Comte de Könikseg, auroient volontiers travaillé à tirer la Reine de son erreur ; & les déterminoit même, pour s'attirer la protection de ce Ministre, à paroître persuadés de la certitude des promesses qu'il faisoit à S. M. C., & à affermir ainsi l'autorité qu'il savoit parfaitement aquerir, & également bien conserver.

La faveur des Princes est un bien dont on est ordinairement si jaloux, qu'on ne peut que très-difficilement consentir de le partager avec d'autres : le Duc de Ripperda réduit cependant, depuis l'arrivée du Comte de Könikseg à essuyer ce desagrément, en éprouvoit aussi toute l'amertume. Pressé par les vives

Digitized by Google

ves & continuelles ſollicitations de ce Miniſtre, de faire paſſer à Vienne un argent qu'il prévoyoit devoir ſe conſommer en pure perte; & cela dans un tems où l'Eſpagne épuiſée par une guerre, qui, tant générale que particuliere, avoit preſque duré juſqu'à la concluſion du Traité de Vienne, il jugeoit qu'il pouvoit être employé plus utilement; & que dans l'indigence extrême où ſe trouvoit réduite la Monarchie Eſpagnole par le retardement de l'arrivée des Gallions, la prudence vouloit qu'on ménageât mieux le peu de reſſources qui lui reſtoient.

Quand on eſt parvenu aux premieres places, qu'on ſe voit à la tête du Gouvernement, & que l'ambition eſt en quelque maniere ſatisfaite, on a ordinairement celle de ſe faire aimer. La ſatisfaction ſi pure qui réſulte du ſuccès de ce deſſein, s'accroit encore par l'aſſurance & la conſideration que l'applaudiſſement du Public procure, & qu'au contraire ſes murmures & ſes plaintes font perdre. L'avantage d'être approuvé étant auſſi flatteur qu'utile, le Duc de Ripperda ſentoit parfaitement combien il lui importoit de l'aquerir: mais en

même

même tems, la situation facheuse où il se trouvoit, de se brouiller avec le Comte de Könikseg, en refusant les sommes considérables qu'il demandoit, ou s'il les accordoit de se rendre odieux à la Nation Espagnole en achevant de l'épuiser, le jettoit dans un embarras extrême. Il souhaittoit dans certains momens avec ardeur, que la Reine d'Espagne put appercevoir combien les espérances qu'elle avoit de marier l'Infant Dom Carlos avec l'Archiduchesse, étoient vaines; mais par malheur pour lui, au lieu de travailler en arrivant de Vienne à tirer insensiblement cette Princesse de l'erreur où elle étoit sur cet article, il avoit au contraire fait usage, comme je l'ai rapporté, des plus indignes supercheries pour l'augmenter; & c'est ainsi qu'il s'exposoit presque à chaque instant à paroître, par son imprudence, avoir abusé de la confiance de leurs Maj. Cath. ou de s'être prêté perfidément pour ses fins particulieres, aux vues secrettes de la Cour de Vienne, ce qui sans contredit n'étoit pas moins criminel.

Digitized by Google

Dans ce labirinthe de difficultés où il s'étoit lui-même enfermé, il cherchoit vainement pour en sortir, à faire en sorte que la France & ses Alliés, tirassent le rideau qui cachoit à la Reine les véritables desseins de l'Empereur; & à leur procurer de son côté, comme imperceptiblement, les moyens de lui rendre personnellement ce bon office; mais quoi que les Puissances dont je viens de parler, n'eussent vraisemblablement fait aucune difficulté d'entrer dans ses vues, il lui paroissoit dangereux de les leur laisser entrevoir; & d'ailleurs il savoit mieux que personne, que tout ce qui viendroit de leur part, seroit bientôt rendu suspect à la Reine par le Comte de Könikseg, & qu'il avoit lui-même conseillé malheureusement à cette Princesse d'en avoir cette opinion. Le desir de plaire aux Princes, & de les laisser dans une illusion, au prix de laquelle on s'assure un moment séduisant de bonheur, engage souvent à faire certaines démarches dont les vives inquiétudes & quelquefois un long repentir, sont les suites; c'étoit là la situtìon où se trouvoit le Duc de Ripperda; & l'amertume de ses réflexions lui faisoit alors

payer

payer bien cher, la joye passagere qu'il avoit ressentie, de s'attirer la confiance de la Reine, en lui promettant un succès dans ses projets, qu'il savoit bien qu'ils n'auroient jamais.

La conservation d'un bien si précieux mais si facile à perdre, dépendant principalement de l'union du Duc de Ripperda avec l'Ambassadeur de l'Empereur; ce Duc n'étoit pas peu embarrassé à trouver les moyens de la concilier avec l'impossibilité où il se voyoit, de faire passer à Vienne, les sommes considerables que ce Ministre demandoit; & sachant bien d'ailleurs que les représentations sur la misere des Peuples, sont souvent regardées par les Princes, sur tout quand elles ne s'accordent pas avec leurs desseins, comme l'unique effet de l'incapacité du Ministre qui les fait, il n'osoit s'en servir avec leurs Maj. Cath. par la crainte de leur donner de lui la même opinion. Dans une situation si embarrassante & si critique, il eut recours aux ressources ordinaires, que l'indigence des Etats présente, je veux dire d'augmenter les monnoies; en supposant par le Décret qu'il fit publier pour cela, qu'elles étoient au-dessous de leur valeur intrinséque;
de

de reformer beaucoup de commis dans les Bureaux; de retrancher, ou diminuer les pensions; de supprimer la Secrétairerie de la Marine; & de rechercher enfin, ceux qui avoient eu l'administration des fermes du Roi, ou quelque emplòi dans les Indes, afin de les taxer ensuite à proportion de leurs malversations. Cet esprit d'œconomie, & cette espece d'inquisition d'Etat, qu'on souffre toujours impatiemment dans les Cours, paroissant à celle d'Espagne l'unique fruit qu'on retiroit du Traité de Vienne; les murmures contre celui qui en étoit l'Auteur, recommencerent bientòt, & reveillerent tous les sentimens de mépris & de haine, qui, pendant quelque tems, avoient paru comme assoupis. Ceux en particulier qui remarquoient que c'étoit à leurs dépends, & sans aucun égard pour leurs services, qu'on satisfaisoit l'avidité du Ministre de l'Empereur; devenoient aussi pressans, par leurs continuelles plaintes, qu'importuns au Duc de Ripperda; & les représentations que le Conseil de Castille, qui est le premier Tribunal de la Monarchie Espagnole, crût devoir faire à ce Ministre, sur l'augmentation

des

des finances, n'étoient pas moins à charge, quoi qu'elles eussent été assez mal reçues.

A quelque degré de puissance, qu'on soit parvenu, on ne laisse pas de craindre la censure d'un corps, qui est autorisé à soutenir les intérêts d'une Nation, & qui entreprend de les faire connoître au Prince: Les Ministres sont les hommes du monde, qui se piquent de la délicatesse la plus rafinée sur les privilèges de l'autorité Royale; mais quoiqu'il ne soit pas fort difficile de connoître le principe d'un si grand zéle, puisque personne n'ignore que c'est afin que tout ce qui émane d'eux, porte le même caractere, & soit reçu avec la même déférence; où sont les peuples cependant, dans certaines Monarchies, à qui il soit permis de faire ce discernement?

Pour calmer un peu l'agitation & l'aigreur des esprits, par quelque démonstration d'amour pour la justice; le Duc de Ripperda fit publier dans ce temps-là * un Décret, par lequel on donnoit la liberté

* Voyez à la fin de ce volume *Pieces Justificatives N°. III.*

berté aux particuliers de porter leurs plaintes contre les Magiſtrats qui refuſeroient de leur rendre juſtice ; avec ordre aux Tribunaux, de remedier promptement & efficacément à un pareil abus. Mais après avoir fait un réglement ſi ſage, & ſi néceſſaire en Eſpagne, où la juſtice eſt plus venale qu'en aucun lieu du monde, on ne s'empreſſa point de le faire éxécuter ; & le public, bien loin d'en ſavoir aucun gré à ſon auteur, le regarda comme le pur effet de ſa politique ; & du reſſentiment qu'il avoit peut-être, de la démarche qu'avoit faite le Tribunal du Conſeil de Caſtille, où les rafinemens & les longueurs interminables de la chicane, ne ſont ni moins connus, ni moins uſités, qu'on le voit malheureuſement ailleurs.

Preſque tous les moyens qu'employoit le Duc de Ripperda pour avoir de l'argent, n'aboutiſſans qu'à ruïner un grand nombre de particuliers, ſans aucune utilité pour le Public ; il ne ceſſoit, pour éviter de ſe rendre de plus en plus odieux, & pour ſe débarraſſer en même temps des inſtances importunes du Comte de Könikſeg, de lui parler de l'épuiſement où étoient les Finances, & de

lui

lui promettre que dès que les Gallions seroient arrivés, on payeroit exactement tous les subsides qu'on s'étoit engagé de donner à la Cour de Vienne. Les Maisons du Roi & de la Reine, sans payement de leurs appointemens depuis plus d'un an; les Troupes & les Magistrats traités de même, & les Peuples extrêmement oppressez par les charges & les impots; tous ces détails d'une indigence qui étoit connue, étoient souvent répétés, & mis dans un grand jour par le Duc de Ripperda au Comte de Königseg; mais celui-ci, qui savoit de quelle importance il étoit pour son Maître, de tirer de l'Espagne les sommes qui lui avoient été promises, avant que le temps, où quelque malin enchanteur détruisissent le charme, en faveur duquel la Reine d'Espagne faisoit tant de largesses, n'admettoit point les raisons ni les esperances que le Duc de Ripperda lui donnoit; & le récit de la misere des Espagnols excitoit médiocrement sa compassion. La modicité des sommes qu'on offroit de donner, & la lenteur avec laquelle on les livroit, lui paroissant outre cela mysterieuses; il commençoit à soupçonner que le Duc de Ripperda

perda

Digitized by Google

perda cachoit peut-être le ſecret deſſein, en gagnant ainſi du tèms, de procurer à la Reine le loiſir de ſe déſabuſer des vaines eſperances que lui donnoit la Cour Imperiale : Et un ſemblable projet tendant inſenſiblement à renverſer tous ceux de ce Miniſtre Imperial, il avoit grand ſoin, quand il étoit avec la Reine, de l'aſſurer que dès que l'Empereur auroit achevé d'applanir les difficultés, qui s'oppoſoient au mariage de l'Infant Dom CARLOS avec l'Archiducheſſe, cette alliance également déſirée de part & d'autre, s'accompliroit infailliblement. Dans le détail où il entroit en ſuite ſur tout ce qui la concernoit, & par ordre diſoit-il de S. M. Imp., il paroiſſoit s'expliquer avec tant de bonne foi & même de confiance, qu'il étoit comme impoſſible à la Reine d'Eſpagne, de ſe défendre d'une ſi agréable illuſion ; & même de ne pas aprouver malgré la vivacité de ſes deſirs, les ſages précautions que l'Empereur vouloit prendre : Celle de ces précautions qui paroiſſoit ſans contredit la plus indiſpenſable, & en même tems la moins ſuſceptible d'artifice, étoit de travailler à donner à l'Alliance de Vien-

ne

ne, avant de déclarer le mariage de l'Infant, une supériorité de force sur la ligue d'Hanover, si considérable, qu'on n'eut rien à craindre de celle-ci, ni des autres Puissances, qui, par jalousie, tenteroient d'empêcher un si grand établissement : Le Comte de Könikseg prenoit de-là occasion de faire observer à la Reine d'Espagne, qu'il étoit d'une extrême importance, de profiter des dispositions favorables que quelques Cours de l'Empire & du Nord, commençoient à montrer, d'acceder au Traité de Vienne ; & que pour achever de les déterminer à prendre cette résolution, l'argent étoit néceſſaire, principalement dans le Nord où il y en a ordinairement disette. Le même Ministre ajoutoit, qu'il supplioit Sa Maj. Cath. de considerer, qu'il n'étoit pas moins indispensable, de secourir puissamment l'Empereur, qui, sans avoir aucune vue d'agrandir ses Etats par des conquêtes, & uniquement pour donner à leurs M. C. les preuves les plus sinceres de sa bonne foi & de son amitié, exposoit ses Etats des Pays-bas & d'Italie, si la guerre venoit à s'allumer, au danger d'être envahis par les Alliés d'Hanover ;
&

& de plus, que la preférence qu'il alloit donner à l'Infant Dom Carlos, ſur tant d'autres Princes, pour lui faire épouſer l'Archiducheſſe, ne pouvoit manquer de lui ſuſciter dans l'Empire & ailleurs beaucoup d'ennemis; & qu'enfin, diſoit encore le Comte de Königſeg, des ſentimens ſi déſintereſſés de la part de l'Empereur, & qui tendoient à procurer de ſi grands avantages à L. M. C. méritoient bien qu'elles lui en témoignaſſent leur reconnoiſſance, par des ſecours, qui, quelques abondans qu'ils puſſent être, ne pouvoient cependant, comme elles voyoient, avoir que bien peu de proportion avec les dépenſes immenſes que S. Maj. Imper. ſeroit obligée de faire, & dont tout le fruit leur revenoit ou au Prince leur fils.

C'eſt ainſi que cet habile Miniſtre rendoit inutile tout ce que le Duc de Ripperda faiſoit, pour porter L. M. C. à mettre un peu plus de proportion, entre les ſommes qu'elles vouloient donner à l'Empereur, & le dérangement de leurs Finances. Le crédit & l'autorité que le Comte de Königſeg s'étoit acquis, lui fourniſſoit encore une infinité de moyens d'être informé de ceux que le

Digitized by Google

le Roi & la Reine d'Espagne pouvoient employer pour avoir de l'argent ; & en n'oubliant point de les leur proposer, il se faisoit même un mérite auprès d'eux, de l'officieuse attention avec laquelle il paroissoit prendre à cœur leurs intérêts, par de si utiles découvertes : C'étoit donc bien vainement, que le Duc de Ripperda, quand il travailloit avec leurs Maj. Cath. & qu'il leur faisoit appercevoir l'extrême misere des peuples, & le grand tort que causoit au commerce le retardement de l'arrivée des Gallions, tâchoit d'effacer de leur esprit les idées bien différentes, que le Ministre de l'Empereur leur avoit donné.

On n'aime ordinairement point à connoître les maux, auxquels on n'a pas intention de remédier ; & les Rois perpétuellement environnés de Courtisans qui ne cherchent à connoître leurs dispositions que pour les applaudir, ne trouvent que trop de flatteurs, qui, au dépend des souffrances des Peuples, favorisent cette vaine délicatesse, & l'attribuent même à humanité. Les représentations du Duc de Ripperda ne produisant donc aucun effet, & celles du Comte de Konikseg étant seules écou-

tées,

tées, ce premier Miniſtre d'Eſpagne ſe voyoit réduit, pour conſerver ſon crédit, à promettre des facilités dans l'éxécution des ordres qu'on lui donnoit, qu'il ne ſentoit que trop impraticables; & comme il voyoit d'où partoit ce ſurcroit de peine, la préſence d'un ſurveillant auſſi dangereux que celui à qui il avoit à faire, lui devenoit chaque jour de plus en plus inſuportable. Soit cependant qu'il eut gagné ſur lui de diſſimuler à cet égard ſes ſentimens, ou que les ſommes conſidérables qu'il fit enfin paſſer à Vienne, conformement aux ordres précis de la Reine, euſſent ſervi à augmenter ſa faveur; cette Princeſſe & le Roi ſon mari, lui donnerent dans cette occaſion de nouvelles marques de leur confiance; car L. Majeſtés le chargerent du Département de la Marine, qu'on ôta à D. Antonio de Sopeña; & c'eſt ainſi qu'il parvint à reunir en lui ſeul toute l'autorité, qui étoit partagée auparavant entre pluſieurs Miniſtres.

L'éclat & la rapidité de ſa fortune, en ſatisfaiſant ſon ambition, ne calmoit pourtant point les inquiétudes, que l'épuiſement des Finances d'un côté, & les beſoins de la Cour de Vienne de

l'autre

l'autre lui causoit ; & plus il sentoit l'impossibilité de concilier deux choses si opposées, plus il souhaittoit ardemment que la Reine d'Espagne désabusée des magnifiques promesses de la Cour Imperiale, cessât de se flatter d'en obtenir l'exécution par de si abondantes largesses.

L'arrivée du Comte de Könikseg, étant l'époque à laquelle on a vû que le Duç de Ripperda avoit fixé sa Réponse, aux plaintes que les deux Ambassadeurs d'Angleterre & d'Hollande avoient faites, sur le nouveau traité de Commerce signé à Vienne; ils ne manquerent point de le sommer de tenir sa parole; & lui de son côté ne fut point fâché, que les conférences qu'il alloit avoir avec eux, lui facilitassent les moyens de les entretenir, & de leur faire goûter les projets dont il étoit occupé: La dépendance cependant où il étoit du Comte de Könikseg, qui étoit venu de Vienne, bien résolu de ne souffrir qu'à la derniere extremité aucun changement, ni dans l'établissement de la Compagnie d'Ostende, ni dans tous les avantages qu'on avoit accordés aux sujets de l'Empereur pour leur commerce,

ne

Digitized by Google

ne lui permettant d'agir, que selon les influences de la Cour Imperiale; il fallut, comme cette Cour le souhaittoit, trouver quelque moyen de prolonger la Négociation dont il s'agissoit, en paroissant pourtant vouloir en établir la bonne foi pour regle. Ainsi le Duc de Ripperda, quoi qu'avec répugnance, (car il avoit alors des raisons secrettes de ménager les deux Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande;) les pria, conformément à l'instruction que lui donna le Comte de Königseg, de demander des pleins pouvoirs, & de nouvelles instructions à leurs Souverains, tant pour redresser avec lui les articles du Traité de Commerce signé à Vienne, dont S. Maj. Brit. & L. H. Puiss. se plaignoient, que pour ce qui concernoit la Compagnie d'Ostende. Voici la Lettre qu'il écrivit sur ce sujet à Mr. Wan der Meer Ambassadeur de Hollande.

MONSIEUR,

J'Aurai l'honneur de dire à V. Excell. qu'entr'autres dépêches que j'ai reçues de Vienne par un courier extraordinaire, j'apprends que S. M. Imper. est resolue d'instruire son Ambassadeur à la Cour du Roi mon Maître, de traiter & de regler, sous la médiation de S. M. les differens survenus entre S. M. I. & la République de Hollande; & ce courier extraordinaire m'a apporté le Plein-pouvoir de l'Empereur, pour le remettre au Comte de Konikseg: Ainsi je trouve que, pour plusieurs raisons, il convient que V. Excell. en écrive à ses Maîtres, & leur demande un Plein-pouvoir, pour traiter d'un accommodement sur les différens entre S. Maj. Imp. & la République, relativement au Commerce d'Ostende: Et je trouve d'autant plus qu'il vaut mieux traiter ici, que j'ay reçu des avis, que les indispositions du Marquis de St. Philippe, l'obligeront d'être long-tems en chemin, & que l'on ne peut envoyer au Secretaire de S. M. Cath. qui est à la Haye, à cause de son caractere, des ins-

tructions aussi amples qu'il en faut dans une affaire de cette importance. Je suis

Du *Pardo* le 13. Janvier 1726.

Signé le Duc de RIPPERDA.

Cette proposition du Duc de Ripperda ne fut point du gout de ces deux Ministres ; elle leur parut au contraire un signe certain, que les deux Cours de Vienne & de Madrid ne cherchoient uniquement qu'à gagner du temps, & qu'à soutenir la Compagnie d'Ostende, & le traité de Commerce, qu'elles avoient fait ; en prolongeant, s'il se pouvoit à l'infini, les Négociations où elles offroient d'entrer, tantôt en Hollande, comme je le dirai bien-tôt, & tantôt à Madrid pour régler ces deux articles. Ils parlèrent donc sur ce ton-là au Duc de Ripperda, & Milord Harrington ajoûta ; qu'il croyoit, que le Roi son Maître l'ayant suffisamment autorisé à traiter les affaires dont il s'agissoit, avec les Ministres de leurs Maj. Cath. par les ordres qu'il avoit reçus & qu'il leur avoit communiqué, & à lui en particulier Duc de Ripperda, depuis

puis son retour en Espagne ; Sa Maj. verroit avec beaucoup de surprise, qu'au lieu de travailler, comme on lui avoit positivement promis, à lui donner la satisfaction qu'elle desiroit, on cherchat au contraire, pour complaire à la Cour de Vienne, à traîner les choses en longueur, en lui demandant d'envoyer à son Ministre de nouvelles instructions, & de nouveaux Plein-pouvoirs ; comme si on pouvoit douter, que ceux qu'elle avoit déja donné, ne fussent pas revêtus de l'authenticité nécessaire.

L'Ambassadeur de Hollande de son côté ne s'expliqua pas moins vivement, & ne dissimula pas non plus au Duc de Ripperda : Que les Etats Généraux, trouvant dans la maniere dont on agissoit avec eux, & avec les assurances si différentes, que les Ministres de l'Empereur & du Roi d'Espagne leur donnoient à la Haye, une contradiction entiere ; ne pourroient se défendre de prendre de concert avec l'Angleterre, les mesures qu'ils estimeroient nécessaires pour soutenir les intérêts du commerce de leurs sujets ; & ce Ministre, pour rendre ses représentations encore plus efficaces, les accompagna d'un Mémoire au Roi d'Espagne ; où

il expliquoit plus en détail, les raisons que ses Maîtres avoient de se plaindre; & combien le Traité de commerce signé à Vienne étoit contraire à ceux qui l'avoient précédés. *

Comme on vouloit autant à Vienne qu'à Madrid, ménager la République de Hollande, dont plusieurs Provinces n'avoient point encore entierement pris la résolution d'acceder au Traité d'Hanover, & ne point aussi trop aigrir les choses avec l'Angleterre; la Cour d'Espagne voyant la répugnance que les Ministres de ces deux Puissances montroient d'entrer dans la proposition, qui leur étoit faite de demander de nouveaux plein-pouvoirs, ne s'attacha plus à la soutenir; & elle fit goûter au Comte de Könikseg les raisons qu'elle croyoit avoir, d'user de cette condescendance: Ce Ministre qui savoit mieux que personne, combien les intérêts des Princes sont susceptibles, lors qu'il s'agit de les regler, d'une infinité d'explications & de formalités, qui peuvent retarder quand on le veut pendant long-tems une

* Voyez à la fin de ce volume *Pieces Justificatives* N°. IV.

Digitized by Google

une Décision ; & qui possédoit parfaitement l'Art de se servir, dans le besoin, de ces ressources de la politique, consentit que le Duc de Ripperda entama la Négociation dont il s'agissoit, & qu'il se promettoit bien cependant, qui n'aboutiroit à rien.

Le Duc de Ripperda se trouvant alors en liberté de renouer, avec les Ambassadeurs d'Angleterre & d'Hollande, les conférènces qu'il avoit eu d'abord avec eux, mais que l'arrivée du Comte de Könikseg avoit interrompues ; ne perdit point de vue le projet, dont j'ai dit qu'il étoit occupé. Il avoit, avant la venue de l'Ambassadeur de l'Empereur, tenté à diverses reprises de sonder, s'il trouveroit dans celui d'Angleterre quelques dispositions à l'écouter, & il en avoit usé de même envers celui d'Hollande ; mais comme il n'avoit pas cru devoir s'expliquer alors bien clairement avec eux, ses desseins étoient restés dans une obscurité d'autant plus grande, qu'on ne pouvoit même soupçonner, qu'il les eut formés : le moment favorable de les montrer plus clairement, lui semblant donc enfin arrivé ; il se détermina d'autant plus promptement d'en profiter

Digitized by Google

qu'indépendamment du dépit que lui causoit le crédit & l'autorité de l'Ambassadeur Imperial, qui augmentoit chaque jour; il craignoit encore vivement, que la Reine d'Espagne ne découvrit aussi, combien peu la Cour de Vienne songeoit à conclurre le mariage de l'Archiduchesse avec l'Infant, avant qu'il eut disposé les choses de maniere à n'être pas la victime du ressentiment que concevroit alors cette Princesse.

L'étroite liaison qui regnoit entre les deux Cours de Vienne & de Madrid, & qui s'augmentoit même de plus en plus, depuis que le Comte de Könikseg étoit arrivé, ne permettoit au Duc de Ripperda de faire part de ses vues aux deux Ministres d'Angleterre & d'Hollande, qu'après bien des précautions: Et comme de leur côté ils connoissoient sa légereté, qu'ils étoient parfaitement instruits des propos pleins d'indiscretion qu'il avoit tenus; & qu'ils n'ignoroient point aussi que l'Empereur & L. Maj. Cath. cherchoient sans cesse à semer quelque méfiance entre les Alliés d'Hanover pour en profiter, ils étoient peu favorablement disposés pour

tout

tout ce que le Duc de Ripperda jugeroit à propos de leur proposer, & le caractere fougueux de celui-ci, n'étoit guère propre à lui attirer leur confiance; mais comme on se flatte volontiers de réussir dans ce qu'on desire, ce Ministre esperoit que dans les fréquentes conférences qu'il alloit avoir avec Milord Harrington & Monsieur Wander-Meer, il pourroit trouver l'occasion, en sondant peu à peu leurs dispositions, de leur faire goûter ses projets, & de former avec eux une intelligence qui en facilitat l'exécution.

Sur ce Plan là, il commença d'abord avec eux à mettre sur le tapis, selon qu'ils le desiroient & qu'il s'y étoit engagé, ce qui concernoit le Commerce. Et bien persuadé que cet Article étoit également intéressant pour l'Angleterre & pour la Hollande, il laissoit entrevoir aux Ministres de ces deux Puissances, quand ils lui parloient ensemble, que L. Maj. Cath. étoient entierement disposées à faire exécuter fidelement tout ce que les Traités, qui précedoient celui de Vienne, avoient reglé en faveur du Commerce des sujets de leurs Souverains; & que l'Empereur de son côté

étoit dans la même intention. Il paroissoit aussi se prêter de bonne foi, à remedier aux griefs dont ils se plaignoient à cet égard; & à entrer avec la même bonne volonté dans les tempéramens & les expédiens, que ces Ministres lui proposoient pour concilier la suppression de la Compagnie d'Ostende, avec la délicatesse que l'Empereur montroit sur cet article; mais il éludoit cependant avec encore plus de soin, tout ce qui pouvoit tendre à une conclusion; les conjonctures du temps & la partialité des deux Puissances Maritimes pour la France, la rendoit, ajoûtoit-il, fort difficile; & en se plaignant un peu à leurs Ambassadeurs que cette partialité fut si marquée, il paroissoit étonné qu'ils ne s'apperçussent point des dispositions bien différentes à leur égard où étoit la France; dont il avoit, leur assuroit-il hardiment, les preuves les plus certaines, qu'il offroit de leur faire voir; leur protestant même à diverses reprises qu'il ne tenoit qu'à lui de terminer la reconciliation des deux Couronnes à leur insçu.

Content, dans ces conférences générales, où il ne pouvoit s'expliquer avec une

Digitized by Google

une entiere liberté, d'avoir au moins inspiré quelque soupçon aux Alliés de la France de la bonne foi de cette Couronne; il se reservoit à faire servir à l'éxécution de ses autres desseins, les conversations particulieres qu'il alloit avoir avec les deux Ambassadeurs; & pour profiter de l'occasion, il dit à Milord Harrington, un jour qu'ils étoient seuls, que quoique leurs Maj. Cath. eussent de justes sujets de se plaindre du parti que l'Angleterre avoit pris à la sollicitation de la France, & des démarches, que les Ministres Britanniques faisoient dans différentes Cours de l'Europe, pour en disposer les Souverains à entrer dans l'alliance d'Hanover; leurs Maj. étoient cependant dans la constante disposition, d'entretenir la bonne intelligence qui avoit regné jusqu'alors entre le Roi d'Angleterre & Elles; & même de prevenir tout ce qui pouvoit l'alterer. L. M. Cath. n'ignorent point, dit-il ensuite, que la France, peu contente de l'outrage qu'elle leur a fait par le renvoi de l'Infante, met encore tout en usage pour persuader les Puissances de l'Europe, qu'Elles ont formé de concert avec l'Empereur, les desseins les plus contraires à leur tranquillité; &

Digitized by Google

que c'eſt pour en faciliter l'éxécution, qu'elles ont en quelque façon rendu ce Monarque maître abſolu du threſor des Indes; mais la bonne foi, & la droiture de leurs Maj. Cath. ſont trop connues, pour qu'elles puiſſent craindre, que des inſinuations auſſi fauſſes & auſſi malignes, faſſent impreſſion ſur l'eſprit de perſonne; ni que la réſolution, qu'elles ont priſes de terminer par elles-mêmes la guerre, qu'elles avoient depuis ſi long-temps avec l'Empereur, doive paroître capable de la rallumer en Europe.

De ces réflexions le Duc de Ripperda revenant à ce qui avoit rapport au commerce, offroit à Milord Harrington de la part de leurs Maj. Cath. de contribuer à favoriſer celui de l'Angleterre, autant qu'il feroit poſſible; dès que cette Couronne, conſultant ſes propres intérêts, voudroit ſe rapprocher de l'Eſpagne & de l'Empereur, qui dans tous les tems avoient été ſes plus fideles Alliés; qu'il ne falloit nullement craindre, ajoûtoit-il, que Sa Maj. Imperiale s'opposât en cela aux bonnes intentions de leurs Maj. Cath. étant témoin, lui Duc de Ripperda, que celles de ce Monarque y étoient parfaitement

tement conformes ; & que quoique véritablement il crut ſa gloire intéreſſée à ſoûtenir la Compagnie d'Oſtende, il faiſoit cependant trop de cas de l'amitié du Roi d'Angleterre & des Etats Généraux, pour refuſer d'entrer ſur cet article dans tout ce qui pourroit contribuer à leur ſatisfaction ; que c'étoit auſſi dans la vue de profiter des diſpoſitions favorables de l'Empereur à cet égard, dont leurs Maj. Cath. étoient parfaitement bien informées, qu'elles avoient offert à la République d'Hollande, leur médiation pour travailler à régler à l'amiable les droits d'un chacun : qu'Elles auroient vu avec plaiſir l'Angleterre entrer dans ce projet ; & que quoique le parti qu'Elle avoit pris de s'unir avec la France, put l'engager peut-être à penſer, que le Roi d'Eſpagne, par les liaiſons étroites qu'il avoit contracté de ſon côté avec l'Empereur, ne pouvoit guere faire la fonction de Médiateur avec l'impartialité requiſe ; Milord Harrington devoit ſe ſouvenir, que quoique le Roi ſon Maître ſe fut déclaré ſi ouvertement allié de l'Empereur lors du Congrès de Cambray, qu'il avoit employé ſa flotte pour introduire en ſureté les troupes Imperiales en Sicile ; la haute

 opinion

Digitized by Google

opinion cependant que leurs Maj. Cath. avoient de ſa probité, ne leur avoit pas permis de balancer un moment à l'accepter, dans une pareille circonſtance, pour Médiateur entre Elles & l'Empereur; que comme Elles ne ſe repentoient donc point de la confiance qu'Elles avoient ſi généreuſement montré pour ce Monarque, Elles pouvoient ce ſemble raiſonnablement ſe flatter, qu'il auroit auſſi de ſon côté la même opinion de leur équité, & qu'il ne tiendroit qu'à lui d'en reconnoître toute l'étendue & la délicateſſe.

Pour prévenir que Milord Harrington ne fut tenté de croire, que les premiers mouvemens du reſſentiment de leurs Maj. Cath. contre la France, venant à ſe calmer, elles ſe prêteroient peut-être volontiers à une réconciliation avec cette Couronne, & oublieroient alors facilement les engagemens qu'Elles auroient pris avec l'Angleterre, le Duc de Ripperda s'attachoit à lui répeter; que l'outrage que leurs Majeſt. Catholiques avoient reçu par le renvoi de la Princeſſe leur fille, leur paroiſſoit ſi grand, & étoit même accompagné de circonſtances ſi extraordinaires, qu'Elles n'en perdroient jamais le ſouvenir, ni n'écouteroient aucune des propo-

propositions qui leur seroient faites de la part de la France; sur-tout tant que le Duc de Bourbon y occuperoit la place de premier Ministre. Pour disposer encore Milord Harrington à regarder l'Alliance, que le Traité d'Hanover avoit formé entre l'Angleterre & la France comme très-peu solide, & pour l'engager à faire entrer le Roi son Maître dans les mêmes réflexions, il le prioit de considerer; que si toutes les intrigues qui se faisoient à la Cour de France pour éloigner le Duc de Bourbon du Ministere, (car alors on en savoit déja quelque chose à Madrid,) & dans lesquelles entroient, ajoûtoit-il, les partisans de leurs Majest. Cath. qui étoient en grand nombre, venoient à produire un effet si desiré; l'Angleterre devoit être certaine, que quelqu'un d'entre ceux-ci étant revêtu de la place de premier Ministre, comme cela étoit vraisemblable, il suivroit infailliblement des principes tout contraires à ceux du Duc de Bourbon; & par conséquent très opposés au Traité d'Hanover: Que dans ce cas là, qui ne devoit point paroître imaginaire à Milord Harrington, l'Angleterre se trouveroit abandonnée de ses Alliés, le Roi de Prusse étant d'un ca-

ractere

ractere à ne pouvoir beaucoup compter fur lui ; & bien plus occupé d'ailleurs du foin de conferver fes threfors & fes troupes, que du defir de les employer à faire la guerre à l'Empereur : Qu'à l'égard de la Hollande, fur laquelle l'Angleterre paroiffoit compter pour acceder au Traité d'Hanover, il pouvoit affurer Milord Harrington, qu'il favoit de bonne part, qu'outre que les délibérations de cette République font longues, & fujettes à bien des repréfentations, des modifications & des changemens de la part des Provinces qui la compofent ; elle n'étoit ni en état, ni dans le deffein de s'expofer de nouveau à une guerre contre l'Efpagne, dont l'amitié lui étoit fi néceffaire pour fon commerce ; ni de fe départir de fon ancienne union avec l'Empereur.

Pour autorifer de pareilles affurances, le Duc de Ripperda donnoit à Milord Harrington, comme un fait certain, que le Comte de Könikfeg Erps & Mr. Olivier, qui refidoient à la Haye, le premier en qualité d'Envoyé de l'Empereur, & l'autre comme chargé des affaires d'Efpagne, écrivoient l'un & l'autre de la maniere la plus pofitive ; que les Etats Géné-

Digitized by Google

Généraux ne faisoient semblant de prêter l'oreille aux sollicitations des Princes de la Ligue d'Hanover, qu'afin d'obtenir plus facilement de l'Empereur quelque changement au sujet de la Compagnie d'Ostende; & de leurs Maj. Cath. certaines explications & modifications de quelques articles du Traité de Commerce signé à Vienne, dont ils croyoient avoir lieu de se plaindre; & que dès que ces deux Points seroient reglés à leur satisfaction, ils ne prendroient aucun parti qui fut contraire aux intérêts des Cours de Vienne & de Madrid: Que si, disoit-il encore à Milord Harrington, l'Angleterre par un excès de délicatesse de conscience, se croit dans l'obligation de tenir les engagemens qu'elle a pris avec la France; il me semble qu'il lui sera facile de se délivrer de ce scrupule, quand elle réfléchira, que dans tous les tems ses liaisons avec cette Couronne, ou lui ont été funestes, ou n'ont eu aucune solidité; & que dans la conjoncture présente, plus que dans aucune autre, le Roi d'Angleterre doit être persuadé que la France ne compte guere sur ses bons offices pour la réconcilier avec l'Espagne; qu'elle les regarde au contraire comme

très-

Digitized by Google

très-suspects ; qu'elle ne peut même cacher l'inquietude qu'elle ressent, que l'Angleterre ne soit tentée de profiter de sa brouillerie avec l'Espagne, pour obtenir, à son préjudice, de nouveaux avantages en faveur de son commerce dans les Indes ; en un mot, que la confiance que le Duc de Bourbon marque au Roi d'Angleterre, est à coup sûr plus forcée que sincere.

Le Duc de Ripperda, pour porter Mr. Vander-Meer à goûter ses projets & entrer dans ses vues, & pour engager ce Ministre à détourner les Etats Généraux d'acceder au Traité d'Hanover, faisoit les mêmes réflexions par rapport à la France, & alleguoit les mêmes raisons pour insinuer qu'ils ne pouvoient guere compter sur l'alliance de cette Couronne. C'étoit l'accession à ce Traité qu'on vouloit sur-tout empêcher à Vienne & à Madrid, & ces deux Cours employoient à l'envi toutes sortes de moyens pour persuader à la République d'Hollande, qu'elle étoit contraire à ses véritables intérêts. Dans le même tems donc que leurs Ministres à la Haye agissoient de concert dans ce dessein, le Duc de Ripperda n'omettoit rien à Madrid, de ce qui pouvoit contri-

buër

Digitized by Google

buer au bon ſuccès de leurs démarches. Il ne tenoit qu'à la République, diſoit-il à Monſieur Vander-Meer de ſe rendre l'arbitre des Princes que les deux Traités de Vienne & d'Hanover diviſoient, en ne ſe laiſſant point aller aux ſollicitations que la France & l'Angleterre lui faiſoient, d'entrer dans leur Alliance; & en ſe gardant d'ajouter foi à toutes les fauſſes idées que ces deux Puiſſances cherchoient à lui donner, des projets de l'Empereur, & de leurs Majeſt. Cath. Le Duc de Ripperda repréſentoit encore à l'Ambaſſadeur d'Hollande, que ſes Maîtres pourroient joindre à la gloire de devenir les Médiateurs des plus grands Princes de l'Europe, l'avantage d'obtenir de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, ſur ce qui avoit rapport à l'établiſſement de la Compagnie d'Oſtende, toute la ſatisfaction poſſible pour ce qui concernoit le commerce de leurs Sujets.

Pour jetter enſuite quelque ſemence de jalouſie entre la Hollande & l'Angleterre, il laiſſoit entre-voir à Mr. Vander-Meer, quand ils ſe trouvoient ſeuls, que cette Couronne n'étoit pas auſſi éloignée qu'on la croyoit, d'entrer dans quelque Négociation avec l'Eſpagne, pour obtenir de

Digitized by Google

de nouveaux privileges en faveur de ſon commerce dans les Indes : qu'il étoit en état de lui découvrir ſur cet article certains myſteres, qui lui feroient voir, que l'Angleterre alloit à ſes fins, ſans s'embarraſſer beaucoup ni de ſa prétendue union avec la France, ni des intérêts de la Hollande : que l'attachement qu'il conſerveroit toujours pour les Etats Généraux dont il étoit né le Sujet, & qui l'avoient autrefois honoré de leur confiance, l'engageoit à leur conſeiller de profiter de la conjoncture où ils ſe trouvoient, & de la diſpoſition favorable où étoit le Roi d'Eſpagne, de leur donner les preuves les plus certaines de ſon amitié, dès qu'ils conſentiroient d'accepter ſa médiation. Portez-les donc, diſoit-il à cet Ambaſſadeur, à ne rien précipiter dans les démarches qu'ils veulent faire; qu'ils prennent au moins le tems de démêler ſi l'Angleterre n'a point ſecrettement en vue, en preſſant ſi vivement les Etats Généraux d'acceder au Traité d'Hanover, d'empècher par là qu'ils ne profitent de la bonne volonté de S. M. Cath.; & ſi la France de ſon côté ne cherche point à les engager dans une guerre, qui tende à affoiblir la République, dont la puiſ-
ſance,

fance & le voisinage lui sont depuis long-tems à charge ; afin de lui ôter par là les moyens de s'opposer, comme elle a toujours fait, à ses desseins ambitieux.

Les raisons, dont le Duc de Ripperda faisoit usage pour reussir dans le projet qu'il avoit formé, de détacher l'Angleterre & la Hollande de l'alliance de la France, étoient assez specieuses ; & il ne négligeoit rien de ce qui pouvoit les faire paroître telles aux yeux des deux Ministres avec qui il traitoit. Mais la connoissance qu'ils avoient l'un & l'autre depuis long-tems, du caractere artificieux & léger de ce Ministre ; de l'embarras où le Traité de Vienne le devoit jetter ; des liaisons qu'il entretenoit avec les Partisans du Prétendant ; & du peu de fondement qu'on devoit faire, par conséquent, sur la vérité de tout ce qu'il disoit de son prétendu zèle, de complaire au Roi d'Angleterre & aux Etats Généraux, rendoit leurs réponses fort mesurées. Elles tendoient uniquement à obtenir pour ce qui concernoit la Compagnie d'Ostende, & pour certains articles du Traité de commerce signé à Vienne, la satisfaction qu'ils avoient demandée par leurs Mémoires.

Atten-

Digitized by Google

Attentifs à ne point s'écarter de leur objet, ils ſe communiquoient fidelement l'un à l'autre, tout ce que leur diſoit à chacun en particulier le Duc de Ripperda. J'en ai ſouvent été témoin, & j'en ai tiré en partie ce que je viens de dire. Cette conduite leur ſervit beaucoup à dévoiler les artifices de ce premier Miniſtre, & les tenoit fort ſur leur garde pour ne s'y point laiſſer ſurprendre, & pour ſe donner le temps de bien démêler ſes deſſeins. Tant de circonſpection, & de reſerve de leur part, ennuyoit fort le Duc de Ripperda. Il ſavoit que l'Empereur & la Reine d'Eſpagne, n'avoient aucune envie de rien changer à l'établiſſement de la Compagnie d'Oſtende, ni à ce que le Traité de commerce ſigné à Vienne avoit réglé. Il ſouffroit impatiemment, que les moyens qu'il avoit pris pour diſpoſer les deux Miniſtres d'Angleterre & d'Hollande, à regarder ſimplement ces deux points comme une ſuite d'autres Négociations plus importantes, dans leſquelles il s'étoit flatté de les faire entrer, produiſiſſent ſi peu d'effet, & que toutes les conférences qu'il avoit avec eux devinſſent ainſi inutiles.

Il

Il est souvent imprudent, dans certaines circonstances, d'insister trop fortement sur des réflexions, que l'on croit pouvoir déterminer ceux à qui on parle, à entrer dans les idées qu'on veut leur faire adopter. Une telle affectation donne tout au moins lieu de soupçonner à celui qui l'apperçoit, qu'on cherche à le surprendre où à le séduire ; & rend par conséquent inutile, ce qui étant dit avec indifference, quoiqu'à dessein, auroit pû faire impression. Mais le Duc de Ripperda n'étoit pas susceptible de traiter les affaires d'une maniere si réfléchie & si patiente ; & les deux Ambassadeurs avec qui il conferoit (sur-tout Milord Harrington, naturellement silentieux), se donnoient tout le tems nécessaire, pour examiner & connoître quelles vues avoit le Duc de Ripperda, avant de lui répondre. Il arrivoit de là, que pendant qu'il perdoit son tems à vouloir les convaincre de l'étendue & de la justesse de ses connoissances ; ils savoient parfaitement profiter du peu de précaution qu'il avoit, à leur cacher son inquiétude & son agitation, pour tirer de lui bien des connoissances importantes. On peut bien

mettre

mettre dans ce nombre la confidence qu'il s'avisa de leur faire, qu'il y avoit un second Traité entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, qui étoit resté secret jusqu'alors, & qui seroit au plutôt rendu public : Que ce Traité consistoit en trois articles, outre celui d'une perpétuelle alliance offensive & défensive ; savoir 1. Un engagement de la part de l'Espagne, de soutenir la Compagnie d'Ostende. 2. Un engagement de l'Empereur de procurer la restitution de Gibraltar au Roi d'Espagne, par de bons offices, s'il étoit possible ; mais en cas qu'ils fussent sans effet, par la force ouverte. 3. L'ajustement du secours que l'on devoit se fournir reciproquement en cas de guerre : savoir de la part de l'Empereur vingt-mille hommes, qu'il feroit passer en Espagne ; & de la part de l'Espagne des sommes d'argent suffisantes pour le payement de pareil nombre de troupes, pour être employées où l'Empereur le jugeroit à propos. Enfin, que ce Traité avoit été conclu peu de tems après le premier ; mais qu'on avoit jugé convenable de ne le divulguer, que quand cela seroit nécessaire.

Comme

Comme les Monarques, que le Traité d'Hanover unissoit, avoient toujours soupçonné, que celui de Vienne cachoit quelque mystere ; * Il est aisé de comprendre l'effet que produisit, dans l'esprit des deux Ministres avec qui parloit le Duc de Ripperda, la connoissance claire & précise qui leur étoit donnée, de la justesse des jugemens que ces Princes avoient portés : & il ne l'est pas moins de juger, qu'elle opinion ils conçurent de la prudence & de la discrétion du Duc de Ripperda. Quoiqu'ils connussent depuis long-tems tous les deux, à quel point il parloit quelquefois légerement ; ils ne s'étoient pourtant point attendus, comme ils me le dirent ensuite, que les questions qu'ils lui avoient faites, pour pénétrer jusqu'où alloient les engagemens secrets, qu'avoient pris les Cours de Vienne & de Madrid ; eussent attiré de sa part un semblable éclaircissement. Ayant donc tout lieu d'être satisfaits de la découverte singuliere qu'ils venoient de faire, ils

* Le Duc de RICHELIEU, Ambassadeur de France à *Vienne*, avoit été chargé de demander sur cet article un éclaircissement.

ils ne tarderent pas de la communiquer à leurs Souverains.

Ces deux Ambaſſadeurs garderent cependant le ſecret à Madrid, ſur ce qui venoit de leur être communiqué ; & le public n'en fut informé, que dans le tems à peu près de la diſgrace du Duc de Ripperda. Peut-être avoit-il éxigé d'eux cette diſcretion, pour le prix de l'avis qu'il leur avoit donné : peut-être auſſi, par un ſentiment de générosité, ne voulurent-ils pas eux-mêmes accellerer ſa perte, en publiant, dans les circonſtances où on étoit alors, une indiſcretion ſi inexcuſable.

Quoiqu'il en ſoit, les conférences qu'ils avoient enſemble ſe continuerent encore quelque temps. A la vérité elles furent auſſi peu ſatisfaiſantes pour le Duc de Ripperda que pour les deux Ambaſſadeurs ; puiſque ceux-ci n'obtenoient aucune réponſe poſitive aux repréſentations qu'ils avoient faites, & que l'autre ne réuſiſſoit pas mieux à les gagner, ou à leur rendre ſuſpecte la conduite que tenoit la France. Cependant l'intelligence ſe ſoûtint entr'eux, jusqu'à la diſgrace du Duc de Ripperda ; ſans qu'il parut, dans le temps dont je parle, (je

veux

veux dire au mois de Fevrier 1726.) qu'elle fût désagréable à leurs M. Cath.: car elles donnerent alors au Duc de Ripperda le département de la guerre, qu'elles ôterent au Marquis de Castelar, à qui on accorda pour dédommagement l'Ambassade de Venise.

Une des dernieres fonctions que celui-ci fit en qualité de Secrétaire d'Etat, fut au sujet du Comte de Marsillac, dont j'ai déja eu occasion de parler, & qui étoit parvenu au grade de Lieutenant Général au service d'Espagne. Ce Comte d'une valeur bien connue, étoit ce qu'on peut dire, travaillé de la manie de paroître Ministre secret de la France: & sans faire réflexion, que le personnage qu'il vouloit représenter, n'étoit pas d'un grand relief en Espagne, dans ce temps-là, ni un moyen fort assuré d'y réussir; il trouvoit je ne sai quel agrément à se persuader, qu'il alloit devenir l'entremetteur de la reconciliation des deux Couronnes. Il assuroit même cet ouvrage très facile & fort avancé; & il cachoit aussi peu sa bonne volonté à cet égard, que les lettres qu'il écrivoit en France, ou celles qu'il en recevoit: prodiguant la connoissance

Digitized by Google

des unes & des autres, à quiconque le desiroit, d'une maniere si cordiale, que si l'on ne pouvoit se flatter de quelque distinction dans sa confiance, au moins ne pouvoit-on pas se plaindre, qu'il usât d'aucune reserve. Le Duc de Ripperda connoissoit le Comte de Marsillac, & dans les vues qu'il avoit de jetter quelque méfiance entre la France, & ses Alliés, il n'étoit pas fâché d'avoir en lui un homme très-propre à seconder ses desseins. Aussi ne faisoit-il pas paroitre, qu'il desapprouvât la conduite qu'il tenoit, ni ses relations en France. Au contraire, il lui avoit donné quelquefois la sensible satisfaction de l'admettre publiquement dans son cabinet, & d'avoir des entretiens avec lui, où il lui faisoit des questions, & de ces especes de confidences, dont les Ministres regalent volontiers ceux qu'ils veulent amuser; ou de la crédulité desquels, il croyent pouvoir faire usage. Mais depuis l'arrivée de l'Ambassadeur de l'Empereur, ce ne fut plus la même chose. La Cour d'Espagne évitoit avec une attention scrupuleuse, que ce Ministre pût croire, qu'elle voulût conserver avec la France la moindre intelligence,

gence, sans son agrément; & l'on craignoit, que les lettres que le Duc de Bourbon & le Comte de Morville écrivoient quelquefois au Comte de Marsillac, ne donnassent de l'ombrage au Comte de Könikseg. Le pauvre Marsillac voyoit donc tomber chaque jour dans un grand discrédit, les importantes négociations, dont il souhaittoit si passionnément qu'on le crût chargé; & il ne trouvoit presque personne qui eût la complaisance d'écoûter la lecture des lettres, dont il se servoit pour établir cette opinion; ni le détail des effets de son zele, dont il les accompagnoit ordinairement. Le Cabinet du Duc de Ripperda étoit devenu pour lui inaccessible; & ce qui lui étoit plus sensible encore que tout le reste, la Reine d'Espagne, (qui, par le même principe que le Duc de Ripperda, avoit toleré jusqu'alors le commerce de lettres, que le Comte de Marsillac entretenoit avec les Ministres de France,) s'étoit expliquée à ce sujet depuis l'arrivée de l'Ambassadeur de l'Empereur, d'une maniere qui ôtoit toute espérance au Comte de Marsillac de ménager, comme il s'en étoit flatté, la reconciliation des deux Couronnes.

Preſſé cependant par le deſir de ſe conſerver cette gloire, & par celui de ne pas s'expoſer, par quelque fauſſe démarche, à perdre l'établiſſement qu'il avoit en Eſpagne, qui lui paroiſſoit plus ſolide que ſon titre équivoque de Négociateur; il étoit ſouvent aux priſes avec lui-même ſur le parti qu'il devoit prendre, ſans pouvoir ſe réſoudre à rien. La Cour d'Eſpagne le tira de cette incertitude, par une lettre que le Marquis de Caſtelar, Sécretaire d'Etat, lui écrivit, pour lui ſignifier de la part de L. Maj. Cath., l'ordre de ſe rendre dans le Royaume d'Arragon, où Elles jugeoient à propos de l'employer; & on ajoûta à cette lettre l'avis verbal, que s'il étoit dans l'intention de ſe déclarer Miniſtre de la Cour de France, il n'avoit qu'à ſe retirer; n'étant plus dans ce cas-là, cenſé être au ſervice d'Eſpagne.

Cet ordre & l'avis dont il étoit accompagné, manifeſtant aſſez au Comte de Marſillac, qu'on n'approuvoit plus à Madrid le caractere poſtiche dont il s'étoit revêtu; il prit tout-à-coup la réſolution de quitter le ſervice du Roi d'Eſpagne pour retourner en France, où effectivement le Duc de Bourbon lui

pro-

Digitized by Google

promettoit, qu'on le dédommageroit amplement de ce que son zele pour ce Prince lui faisoit perdre en Espagne. Ainsi, après avoir déclaré là-dessus ses intentions au Marquis de Castelar, & pris congé de ce Ministre; il voulut, pour arriver à la Cour de Versailles, au moins avec quelque débris du personnage de Négociateur, tâcher d'engager le Duc de Ripperda à le charger de quelque commission; & il lui demanda à cet effet une audience. Elle lui fut facilement accordée. Le Duc de Ripperda, dans la conversation qu'ils eurent ensemble au Palais de Buen-Retiro, l'exhorta fort, de se servir de la confiance que le Duc de Bourbon paroissoit avoir en lui, pour le porter à se détacher de l'Angleterre, & unir la France à l'Espagne & à l'Empereur; „ moyennant quoi, ajoûta-t-il, vous pouvez „ l'assurer, que sa reconciliation particuliere avec leurs Maj. Cath. sera „ facile, & même suivie aussi-tôt de „ celle des deux Couronnes ". Le reste de l'entretien fut aussi général, & roula toujours sur la même proposition.

Une commission si séche, ne laissa pas de remplir le Comte de Marsillac des

plus flatteuses espérances. Il en étoit si agréablement occupé, qu'il parut, quand il nous en parla au Duc de Cailuz & à moi, s'applaudir infiniment d'avoir pris le parti de retourner en France; où il comptoit en arrivant, de lever le voile qui empêchoit le Duc de Bourbon d'appercevoir ses véritables intérêts. Nous nous séparames de lui à *Funcarral*, où nous le conduisimes; & nous le laissames plein de ces flatteuses idées : mais elles s'évanouirent bientôt, quand il fut arrivé à la Cour de France.

La grace qui lui fut alors accordée, d'être nommé Lieutenant Général, le dédommageoit du même grade qu'il avoit en Espagne; mais elle révolta tous ceux qui étoient ses anciens en France. Ces derniers se plaignoient, de ce qu'il ne prenoit le pas sur eux, que pour avoir passé dans un service étranger, & même sans la permission du Roi. Ils parlerent sur cette promotion si hautement, & ils en firent tant de plaintes; que le Duc de Bourbon ne jugea point à propos d'ajoûter à une grace, qui excitoit tant

Digitized by Google

tant de murmure, celles qu'il avoit fait eſperer au Comte de Marſillac. Celui-ci, fruſtré de ſon attente, s'aviſa pour comble de malheur, de parler au Duc de Bourbon, ſur ce qui concernoit la Cour d'Eſpagne, d'une maniere qui déplut à la Marquiſe de PRIE, pour laquelle ce Prince avoit une confiance, qui ne ſuit que trop certains ſentimens. Cette Dame, offenſée de la démarche que le Comte de Marſillac avoit faite, ſans la conſulter, eut bien-tôt trouvé le ſecret de le faire regarder au Duc de Bourbon, comme un imprudent; & comme un homme, dont on ne pouvoit nullement ſe ſervir pour renouer quelque intelligence avec l'Eſpagne. Réduit par ce nouveau revers de fortune, dans une ſituation auſſi triſte & auſſi privée, que celle dont il s'étoit flatté, devoit être agréable & brillante; il ne fut pas longtemps à ſe repentir de la fauſſe démarche qu'il avoit faite, & à tenter de reprendre en Eſpagne le poſte qu'il avoit perdu. J'aurai occaſion de parler dans la ſuite, des moyens qu'il mit en uſage pour y parvenir.

Digitized by Google

Soit que la faveur & la confiance dont L. Maj. Cath. honoroient le Duc de Ripperda, lui paruſſent établies ſur des fondemens inébranlables; ou que, par les conferences qu'il continuoit d'avoir avec les deux Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande, il entrevît quelque facilité à ſe ſervir d'eux, pour tirer la Reine d'Eſpagne de l'erreur où elle étoit ſur toutes les promeſſes de la Cour de Vienne; la déference qu'on lui avoit vu marquer d'abord pour l'Ambaſſadeur de l'Empereur, paroiſſoit ſouffrir chaque jour quelque diminution. Et comme il lui étoit preſque impoſſible de ſurmonter la légereté avec laquelle il parloit, il lui échapa certains propos, ſur l'ennui que lui cauſoient les inſtances continuelles du Comte de Königſeg, pour avoir de l'argent; & ſur l'autorité qu'il affectoit de prendre en Eſpagne; qui ſervirent à faire entrevoir les ſecrets ſentimens de jalouſie que ce dernier article excitoit dans le Duc de Ripperda, & le refroidiſſement qu'il produiſoit entre ce Miniſtre & le Comte. Les deux Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande, ſavoient peut-être mieux que

perſonne

Digitized by Google

personne le principe de ce changement. Cependant ils voulurent me faire croire, qu'ils l'ignoroient entierement; & qu'ils regardoient même ce qui se passoit entre le Duc de Ripperda & le Comte de Königseg, comme un nouvel artifice, dont le but étoit, de leur donner moins de méfiance des propositions que l'on continuoit à leur faire. Peut-être étoient ils persuadés de ce qu'ils me dirent, peut-être aussi vouloient ils me cacher l'intelligence qui commençoit à se former entre le Duc de Ripperda & eux; mais quoi qu'il en soit, elle ne put pas servir, comme celui-ci s'en étoit flatté, à leur rendre la conduite de la France suspecte, ni à les faire entrer dans les différens projets dont il les entretenoit.

J'étois trop attentif aux démarches du Duc de Ripperda, & aux desseins qu'on lui attribuoit dans le public, pour ignorer les fréquentes conférences qu'il avoit avec ces deux Ministres; ni la mésintelligence qui commençoit à paroître entre lui & l'Ambassadeur de l'Empereur. Je regardois ce refroidissement comme une chose, qui pouvoit faire goûter peu à peu à l'Espagne, les propositions avan-

tageuses que la France & ses Alliés vouloient lui faire ; & j'entrevoyois avec plaisir, que le Duc de Ripperda ne s'éloigneroit pas d'entrer dans les mêmes idées. Mais il me restoit pourtant quelque inquiétude, qu'il n'y eût dans la maniere d'agir de celui-ci, avec les Ministres des deux Puissances Maritimes, quelque vue secrette, qui tendît à les détacher de la France ; & je craignois toujours, que l'intention de ce Ministre, & celle de la Reine d'Espagne, ne fût d'attirer l'orage sur la France seule. Mes soupçons me paroissoient d'autant mieux fondés, que j'étois instruit de la proposition qui avoit été faite à diverses reprises, de la part de cette Princesse, à l'Ambassadeur d'Angleterre, de solliciter son Maître de s'unir à l'Espagne contre la France ; pendant qu'on employoit les mêmes instances auprès des Etats Généraux. Et de plus, je voyois, par ce qui se répandoit dans le public, & par ce que les deux Ambassadeurs d'Angleterre & d'Hollande, avoient bien voulu me dire, que le Duc de Ripperda suivoit constamment avec eux les mêmes principes, & travailloit de son mieux à les gagner. Quoique peu au fait encore

Digitized by Google

encore de tous les moyens qu'on met en usage pour tenir une Négociation secrette, & pour quelle paroisse avoir un objet différent du véritable, je ne laissois pas, en recevant avec gratitude, la confiance que me marquoient Milord Harrington & Mr. Vander-Meer, d'éxaminer quelquefois par ce qui me revenoit d'ailleurs, jusqu'où pouvoit s'étendre la mienne envers eux.

Sans tomber dans le pyrrhonisme, je pouvois ce me semble douter, que l'Angleterre & la Hollande, après avoir pendant tant d'années, travaillé à empêcher l'union de la France avec l'Espagne, eussent tout à coup changé de sistême pour s'employer tout de bon à les réunir; lorsque par un événement imprévu, ces deux Couronnes paroissoient prêtes à s'armer l'une contre l'autre. La charité évangelique, qui porte à reconcilier ceux qui sont ennemis, est rarement mise en pratique par les Princes, quand elle ne favorise point leurs intérêts. Je craignois toujours quelque restriction mentale, dans celle que je voyois exercer si héroïquement, aux deux Ministres d'Angleterre & d'Hollande; & en l'admirant autant qu'elle le méritoit, je ne négligois rien

Digitized by Google

de ce qui pouvoit ſervir à m'en faire connoître la ſincérité & l'étendue; afin d'être en état de donner au Comte de Morville, une juſte idée de ce qui ſe paſſoit entre le Duc de Ripperda & eux.

Rien n'eſt plus embarraſſant, que de chercher à s'inſtruire un peu exactement dans une Cour, des intrigues & des démarches qui s'y font, quand on n'a point un caractere qui autoriſe cette curioſité, & qui juſtifie les moyens qu'on employe pour la ſatisfaire. C'eſt cependant la pénible ſituation où je me ſuis trouvé en Eſpagne, pendant tout le tems que j'y ai été. Elle me tenoit dans une contrainte, & dans une dépendance des raiſonnemens publics, auſſi fatiguante, que peu favorable à l'exécution des ordres qu'on m'avoit donnés. Pour ménager auſſi toutes choſes d'une maniere qui ne me rendît point ſuſpect, je me renfermois uniquement, à informer le Comte de Morville des différens partis, que je croyois que pouvoient prendre les nouveaux Alliés de la France, ſur les propoſitions que j'apprenois par leurs Miniſtres à Madrid ou par le public, que le Duc de Ripperda leur faiſoit. Mais j'avois toujours ſoin de ne rien dire là-deſſus qui

me

Digitized by Google

me compromît avec personne; ne voulant pas imiter ceux, qui, pour se faire valoir, ou pour donner une haute idée de leur pénétration, affectent de revêtir leurs speculations creuses, du caractere de notions certaines. Je ne pouvois douter que le Comte de Morville, ne comprît parfaitement combien il m'étoit difficile d'approfondir les choses jusqu'à un certain point; ne pouvant questionner personne sur ce qui se passoit, que d'une maniere assez superficielle, & comme il convient à un particulier. Ainsi je me bornois à lui exposer dans mes lettres, sans prévention, & selon ce qui me paroissoit le plus conforme à la vérité, les démarches qu'on voyoit faire aux Ministres Espagnols & étrangers; & ce qui se répandoit dans le public de leurs dispositions, de leurs desseins, & de leurs bonnes ou mauvaises intentions pour la France. A ces différentes connoissances, je joignois aussi quelquefois mes réflexions sur les effets que devoit produire la contradiction que l'on remarquoit, entre les sentimens de la Cour d'Espagne, & ceux du reste de la Nation Espagnole, sur l'Alliance qu'on avoit faite avec l'Empereur. Et en rapportant enfin le déchaînement univer-

Digitized by Google

universel, avec lequel on attaquoit à Madrid le Traité qui avoit formé cette Alliance; je faisois remarquer au Comte de Morville, que comme les Espagnols ont plus qu'aucune autre Nation, le talent singulier de renverser peu à peu, avec une patience invincible, ce qui s'oppose à leurs desseins; & d'employer pour cela tous les ressorts que la vivacité de leur imagination peut leur fournir; il y avoit tout lieu de se flatter, que le Ministere du Duc de Ripperda, leur devenant chaque jour plus odieux, ne seroit pas de fort longue durée.

L'indifférence que je montrois pour tout ce qui se passoit en Espagne, me donnant la liberté de me lier avec différentes personnes; les rélations qui se formerent entr'elles & moi, me mirent à portée d'être instruit de toutes les circonstances de plusieurs intrigues qui se faisoient dans les deux Cours, pour ôter au Duc de Bourbon l'administration des affaires, & la donner à l'Evêque de Frejus; & comme elles produisirent à la fin ce changement, il est bon avant d'entrer là-dessus dans quelque détail, de rapporter ce qui en fut le principe.

Le Duc d'Orleans étant mort à Versailles

failles d'une attaque d'apoplexie, pendant que le Prince son fils se trouvoit à Paris; le Duc de Bourbon qui étoit à la Cour lorsque ce triste événement arriva, & à qui le Marquis de la VRILLIERE Sécretaire d'Etat conseilla d'en profiter; se présenta au Roi, presque dans le moment que le Duc d'Orleans venoit d'expirer, pour lui demander la place de premier Ministre, que cette mort rendoit vaquante. Comme il avoit mis dans ses intérêts l'Evêque de Frejus, ce Prélat qui étoit auprès du Roi lorsque le Duc de Bourbon vint lui parler, appercevant que Sa Majesté ne répondoit rien à ce Prince, & le regardoit, comme pour demander son avis, donna de lui-même l'interprétation qu'il jugea à propos, au silence que le Roi gardoit: car en adressant la parole au Duc de Bourbon, *Vous voyez, Monsieur*, lui dit-il, *que le Roi agrée la proposition que vous lui faites, & que Sa Majesté vous accorde la place de premier Ministre.*

Cette déclaration que le jeune Monarque approuva, fut aussi-tôt suivie de la part du Duc de Bourbon, de la prestation du serment usité en pareil cas; & ainsi, en une heure de tems, ce Prince aidé

Digitized by Google

aidé de l'Evèque de Frejus, parvint à réünir en sa personne, toute l'autorité dont jouissoit le Duc d'Orleans. Le service essentiel que ce Prélat avoit rendu au Duc de Bourbon, exigeoit une reconnoissance qui y fût proportionnée : aussi la bonne intelligence, la confiance & l'amitié, parurent être très-sinceres entr'eux pendant quelque tems. Mais cette union de deux hommes qui aspiroient également à posseder seuls l'autorité & la faveur, & dont le rang étoit d'ailleurs si disproportionné; ne pouvant subsister long-tems, il survint bien-tôt de petits incidens, des sujets de plainte, & des tracasseries de Cour, qui, s'envenimant peu à peu, changerent de semblables dispositions en d'autres bien contraires; & l'union qui regnoit d'abord entre le Duc de Bourbon & l'Evèque de Frejus, ne fut pas de longue durée. Les griefs qu'ils prétendoient avoir l'un contre l'autre, & dont ils faisoient part à leurs confidens, ne tarderent pas de former à Versailles deux partis, qui mettoient tout en usage pour établir l'autorité de celui qu'ils favorisoient, sur les débris de celle de son concurrent.

Le Duc de Bourbon avoit de bonnes intentions, soutenues d'un grand fond de

de droiture & d'équité, qui le portoit naturellement au bien ; & à écouter & employer ceux en qui il remarquoit les mêmes qualités. Mais étant alors dans un âge, où le goût des plaisirs s'empare facilement de l'esprit & du cœur, le sien n'avoit pû se défendre de leur séduction ; & il s'étoit livré à des personnes, qui abusoient autant de la confiance dont il les honoroit, que de son autorité. Leur avidité, & leur conduite imprudente & peu mesurée, avoient revolté le public contr'elles, & par conséquent contre le Duc de Bourbon, que l'on croyoit se gouverner entierement par leurs conseils. Ainsi les ennemis de ce Prince, ceux qui étoient mécontens de lui, & plusieurs devotes, (car il est rare dans les Cours, de trouver des intrigues où elles n'ayent quelque part) ne manquerent pas de prétextes, pour censurer la conduite du Duc de Bourbon. Ils avoient grand soin dans les occasions, de faire appercevoir ce qu'elle avoit de repréhensible ; & d'exalter en même tems la modération, le desintéressement & le zele de l'Evêque de Frejus pour la gloire du Roi & le bien de l'Etat.

Plus les applaudissemens & les louanges étoient prodiguées à ce Prélat, plus les partisans du Duc de Bourbon l'aigrissoient

contre

contre lui. Ils le lui dépaignoient comme un ennemi également puissant & dangereux, qui en vouloit à son autorité; & qui, pour s'attirer les suffrages du public, ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit rendre les intentions, le Ministere & les amis de son Altesse odieux. Ces réflexions qui n'étoient point destituées de vraisemblance, & dont ses confidens lui faisoient souvent sentir l'importance; rendoient de plus en plus à ce Prince la présence de l'Evêque de Frejus importune; & lui faisoient desirer ardemment de trouver les moyens de s'en débarrasser. Celui d'éloigner cet Evêque de la Cour n'étoit pas praticable; le séjour lui en plaisoit: le Roi, quoique jeune, étoit majeur; & il paroissoit avoir autant d'amitié que de confiance pour lui: plusieurs Courtisans qui environnoient le Roi, accoutumés à le regarder comme un homme sincerement attaché à Sa Majesté, & capable de lui donner de bons conseils, fortifioient encore les favorables dispositions où le Roi étoit à son égard: enfin le public, prévenu de la même opinion, n'auroit pû voir sans indignation, ôter au jeune Monarque le seul homme qu'il croyoit être en état de lui faire connoître

la

Digitized by Google

la vérité, & d'empêcher tout le mal que le Duc de Bourbon & ses partisans étoient capables de faire.

Ces considerations firent suffisamment connoître à ces derniers, qu'un coup d'éclat & d'autorité ne pouvoit avoir lieu. Cependant la conservation de leur puissance & de leur crédit, dépendant absolument, selon eux, de l'éloignement du Prélat; ils complotterent d'attirer à celui-ci quelque mécontentement, & quelque signe de refroidissement de la part du Roi; qui, le piquant, & lui donnant lieu de croire, que Sa Majesté n'avoit plus pour lui la même déference, ni la même amitié, le déterminât à se retirer de la Cour, avant d'essuyer le chagrin de voir perdre entierement son crédit, & la considération qu'il lui attiroit.

Un dessein formé par des gens, la plûpart sans expérience, qui se félicitent reciproquement de l'avoir imaginé; & dont ils font confidence à des femmes aussi legeres qu'imprudentes, ne sauroit être tenu secret. L'Evêque de Frejus & ses partisans, intéressés à observer les vues & les démarches du Duc de Bourbon, & des personnes qui possedoient sa confiance; n'eurent pas beaucoup de peine

Digitized by Google

à remarquer où elles tendoient. On peut juger quel effet produisit en eux une semblable découverte, & quelle vivacité elle répandit sur les ressorts & les intrigues qu'ils employerent, pour rendre inutiles les projets de leurs ennemis. Il parut, que la résolution de mettre ceux-ci entierement hors d'état de leur nuire, fut le fruit de leurs réflexions. L'Evêque de Frejus, en faveur de qui ces personnes travailloient avec tant d'ardeur, sembloit n'en avoir aucune de parvenir au poste où elles vouloient le placer: & leur laiss-laissant humblement tout le soin, & toute la peine de l'y conduire; il se reservoit seulement celle de vaincre sa moderation & son desintéressement, quand il seroit tems de remporter sur lui cette victoire. Soit qu'il trouvat une secrette satisfaction & plus de sureté, de rester dans la situation assez brillante où il étoit, & où on lui attribuoit tout le bien qui se faisoit, pendant qu'on se déchaînoit, presque universellement, contre le Duc de Bourbon; soit qu'il craignit, s'il paroissoit faire quelques démarches pour ôter à ce Prince l'administration des affaires, qu'on ne perçât trop promptement le voile, sous lequel il cachoit le desir de regner & de regner seul; & que ses partisans ne vinssent à se re-

froidir

froidir par une pareille découverte ; on ne pouvoit resoudre ce Prélat à entrer dans les vues qu'on avoit sur lui, ni seulement contribuer à les faire reussir. Il est vrai qu'il gémissoit chrétiennement avec les devotes de son parti, sur le desordre qui paroissoit dans le gouvernement de l'Etat : mais en leur montrant une sollicitude vraîment Episcopale d'y remedier, si ses talens & ses forces, disoit-il, le lui permettoient ; il reconnoissoit, que ni les unes ni les autres n'étoient point proportionnées au travail dont on vouloit l'accabler : & il sembloit presque qu'on ne pourroit jamais vaincre sa resistance, ni le déterminer à se sacrifier pour la gloire de son auguste Eleve.

Le détail de toutes ces intrigues nous parvenoit en Espagne, peut-être aussi bien qu'on le connoissoit à Paris ; & chaque ordinaire nous en apprenoit des particularités, qui annonçoient de grands changemens dans le Ministere de France. Ceux & celles qui les écrivoient, concouroient à promettre ; que la destitution du Duc de Bourbon seroit suivie d'un systeme en matiere de politique, entierement contraire à celui que ce Prince avoit établi ; & qu'on se détacheroit infailliblement en France de l'alliance de l'Angleterre, pour

entrer dans tous les engagemens que l'Efpagne defiroit. De pareilles affurances firent fouhaiter à leurs Maj. Cath., de voir promptement arriver un événement fi conforme à leurs vues. Les partifans de l'Evêque de Frejus à Madrid, dont j'ai déja parlé, ne manquoient point auffi de favorifer cette opinion ; & dans les lettres qu'ils écrivoient en France, ils faifoient abfolument dépendre la réconciliation des deux Couronnes, de la difgrace du Duc de Bourbon, & de l'élevation de l'Evêque de Frejus au premier Miniftere : en forte que felon eux on ne pouvoit trop preffer ce Prélat, de fe rendre aux inftances qu'on lui faifoit, de fe facrifier pour le bien public.

Entre les perfonnes qui paroiffoient dans les intérêts de l'Evêque de Frejus à la Cour d'Efpagne, fe trouvoit la Ducheffe de SAINT PIERRE, Dame du Palais de la Reine, & fœur du Marquis de TORCI; qui, pendant le regne du Roi Louis XIV., avoit rempli le pofte de Miniftre des affaires étrangeres avec applaudiffement. Cette Dame, qui avoit connu en France ce Prélat, entretenoit avec lui un commerce de lettres affez fuivi ; mais qui avoit bien augmenté, (à ce qu'elle laiffoit entendre,)

Comme

Digitized by Google

depuis la brouillerie des deux Cours.

Comme depuis lors il n'y avoit plus personne à Madrid de la part de la France, par qui l'on pût essayer de calmer le juste ressentiment du Roi & de la Reine d'Espagne; & que leurs Maj. Cath. avoient toujours constamment refusé de recevoir les lettres que le Roi leur Neveu, le Duc de Bourbon & l'Evêque de Frejus leur avoient écrites sur ce sujet: on tâchoit pour y suppléer, indépendamment des bons offices de l'Ambassadeur d'Angleterre, d'employer différens moyens, pour leur faire au moins parvenir quelque connoissance des sentimens où l'on étoit. Dans cette vue on s'étoit adressé tantôt au Nonce du Pape, tantôt au Comte de Marsillac & au Marquis de la Roche, & tantôt au Pere Bermudez Confesseur du Roi. Mais ni la médiation du premier, (assez froide à la vérité, par ses liaisons avec le Comte de Könikseg,) ni le zele des autres, n'avoient produit aucun effet. A l'égard de la Duchesse de St. Pierre, le Duc de Bourbon avoit sû par le Comte de Marsillac, que cette Dame paroissoit fort dans les intérêts de l'Evêque de Frejus: soit donc que ce Prince fût dégouté de faire inutilement de nouvelles tentatives, ou que les avis du

Comte

Digitized by Google

Comte de Marſillac euſſent ſuffi pour lui rendre ſuſpecte la Ducheſſe de St. Pierre; il me parut, quand je pris congé de lui à Verſailles, qu'il n'entretenoit aucun commerce de lettres avec elle, & qu'il avoit même quelques raiſons (qu'il n'expliqua pourtant pas) d'en uſer ainſi.

L'indifférence du Duc de Bourbon pour cette Dame, bien ou mal fondée, ne contribuoit pas peu à fortifier les liaiſons qu'elle avoit avec l'Evêque de Frejus: car elle vouloit abſolument être de quelque choſe; & le Prélat paroiſſoit ménager avec ſoin ſon amitié. Le poſte qu'elle occupoit auprès de la Reine d'Eſpagne, la mettant à portée de dire fréquemment à Sa Maj. quelques mots en faveur de la France; l'Evêque de Frejus lui en procuroit les moyens par ſes lettres; & elle étoit fort empreſſée à faire connoître le ſuccès de ſes démarches, & le gré que le Prélat lui en ſavoit.

Le Vicomte de *Beaune* ſon beaufrere, m'ayant fort exhorté, quand je partis pour l'Eſpagne, de la voir, & m'ayant même chargé d'une lettre pour elle, je priai, peu de jours après mon arrivée à *Madrid*, le Comte de Marſillac,

qui

qui lui étoit fort attaché, quoiqu'il fût persuadé, comme il me le dit alors, qu'elle avoit pour le Duc de Bourbon des sentimens fort suspects, de me présenter à elle. Je remarquai dans la premiere visite que je lui rendis, que ne sachant pas trop ce que je venois faire en Espagne, mais en soupçonnant bien quelque chose; elle vouloit à tout hazard, que je la regardasse comme une personne, dont les avis & les conseils avoient été fort suivis, par tous les Ministres de France qui avoient été à Madrid: qu'ils n'étoient pas moins estimés de l'Evêque de Frejus; & que pour plaire & réussir dans l'une & l'autre Cour, ils pouvoient m'être fort nécessaires. La situation où je me trouvois à Madrid, étant & devant être très-éloignée, de tout ce qui pouvoit m'y faire représenter le personnage de Ministre secret de la Cour de France, je n'avois garde de vouloir m'en décorer avec la Duchesse de St. Pierre. Ainsi dans cette premiere entrevue, je me renfermai uniquement à lui rendre les devoirs, que la bienséance & la politesse éxigeoient de moi: me reservant d'examiner par ses discours, par sa conduite, & par ce que je pourois

Digitized by Google

découvrir de ſon credit ſur l'eſprit de la Reine, juſqu'où pourroit aller l'eſpece de confiance, qu'il me feroit peut-être néceſſaire de lui marquer.

Je voyois à Madrid toute ſorte de perſonnes à l'exception des Miniſtres Eſpagnols, où je n'allois point, & des étrangers chez leſquels je paroiſſois peu. J'entrois librement dans les converſations, ſur tout ce qu'on y diſoit en faveur de l'union des deux Cours de Vienne & de Madrid: ſur l'outrage, (c'eſt ainſi qu'on s'expliquoit) que le Duc de Bourbon avoit fait à leurs Maj. Cath., en rompant le mariage du Roi Très-Chrétien avec l'Infante: ſur les ennemis que cette démarche lui avoit attiré, même en France: ſur les brigues qu'on y faiſoit pour lui ôter la place de premier Miniſtre & dont alors on s'entretenoit fort à Madrid: enfin ſur l'alliance qu'il avoit faite avec des Princes Proteſtans, que l'on y cenſuroit dévotement. On ne remarquoit aucune partialité dans mes diſcours pour perſonne. Je plaiſantois, autant que la bienſéance me le permettoit, ſur toutes ſortes de ſujets; paroiſſant indifférent pour tous les partis, & tranquille ſur ce qui arriveroit ou au

Duc de Bourbon, ou à l'Evêque de Frejus : de façon qu'on pouvoit croire que je m'attacherois à celui des deux qui l'emporteroit sur l'autre. Ma maniere d'agir, quoique fort examinée, ne blessant donc personne, on ne s'observoit point avec moi, comme on l'auroit fait, si par une grande reserve, & par un exterieur mysterieux, j'avois confirmé les soupçons qui restoient toujours, du sujet de mon arrivée en Espagne, & de mon attachement pour le Duc de Bourbon. Ainsi je profitois de l'indifférence avec laquelle on me regardoit, pour arriver plus surement à mes fins ; & sans aucune affectation, je me servois de la curiosité qui est toujours tolerée dans un étranger, pour m'informer d'une infinité de petites choses, qui m'aidoient à mieux connoître le caractere des principales personnes de la Cour d'Espagne : leurs dispositions pour la France, & en particulier pour le Duc de Bourbon : les liaisons qu'elles avoient entr'elles : enfin, l'utilité que je pouvois retirer de leur commerce, afin de régler sur ces connoissances la conduite que je devois tenir. Cette façon d'agir ne contri-

Digitized by Google

bue pas peu à l'heureux ſuccès des affaires dont on eſt chargé dans une Cour; mais il faut qu'elle ſoit imperceptible, & qu'on n'en puiſſe point ſoupçonner le principe; car les lumieres qu'elle procure, ſont preſque toujours le fruit d'un certain badinage leger, mais diſcret, qui ſert à bannir la crainte & la méfiance; qu'un air ſerieux & attentif fait ordinairement naître.

Mes recherches (indépendamment de ce qui concernoit les affaires générales) rouloient auſſi ſur ce qui intéreſſoit le Duc de Bourbon en particulier, dont l'autorité me paroiſſoit s'affoiblir chaque jour en France. Je m'appliquois principalement à diſcerner ceux, qui en Eſpagne, concouroient avec les ennemis de ce Prince en France, à l'éloigner du Miniſtere; afin de l'inſtruire, ou le Comte de Morville, de leurs démarches: & comme le rolle, que commençoit alors à jouer de la Ducheſſe de St. Pierre, la faiſoit regarder avec plus d'attention qu'aucune autre; & que j'entendois beaucoup parler de ſa faveur naiſſante, & de la confiance que la Reine d'Eſpagne avoit en elle; je m'attachai à obſerver tout ce qui regardoit cette Dame, & l'eſpece de

petite

Digitized by Google

petite Cour qu'elle s'étoit formée, & qui grossissoit peu à peu. Le caractere aimable de la Duchesse de St. Pierre & sa politesse, faisoient de son appartement au Palais, le rendez-vous de la plus-part des personnes considerables de la Cour, qui y venoient avec plaisir, aux heures qu'elle n'étoit point obligée de se trouver chez la Reine; & il n'y avoit guere de jour, dans le commencement de mon séjour en Espagne, que je n'y allasse. Son attention à me pénétrer me paroissoit égale à celle que j'avois de la pénétrer à mon tour; & soit que par ses relations avec l'Evêque de Frejus, elle ne me crût pas aussi indifférent pour le Duc de Bourbon, que je le faisois paroître; je m'appercevois, lors qu'il s'agissoit de ce Prince, (& cela arrivoit souvent), qu'elle se tenoit, quand je me trouvois chez elle, fort reservée & attentive à ce que je dirois.

Tous ceux qui composoient sa Cour, entre lesquels étoient plusieurs François, souhaittans fort d'avoir quelque part dans sa confidence, souffroient assez impatiemment les concurrens qu'ils rencontroient. Comme ils n'en savoient pas tant qu'elle sur mon sujet, je ne leur paroissois pas suspect; & je me

Digitized by Google

trouvois fort souvent témoin des plaintes qu'ils faisoient, du peu de reconnoissance que cette Dame avoit de leur zele. Ce qu'ils me racontoient des preuves qu'ils lui en avoient donné, & des démarches des personnes, à qui elle accordoit quelque parcelle de sa faveur, me mettoit peu à peu sur la voye des mysteres qu'elle cachoit; m'en découvroit même quelques-uns, & me donnoit lieu de soupçonner les autres.

Un de ceux, qui étoit quelquefois du nombre des mécontens, plus piqué un jour qu'à son ordinaire contre la Duchesse de St. Pierre; & dans l'agitation de son ressentiment, pressé de l'envie que l'on a ordinairement de parler contre ceux dont on croit avoir sujet de se plaindre; m'apprit que cette Dame entretenoit de très-grandes relations avec différens sujets de la Cour de France, & avec l'Evêque de Frejus: qu'elle communiquoit ensuite tout ce que les uns ou les autres lui écrivoient, ou aux partisans du Prélat, ou à la Reine: & que cette Princesse se servoit, suivant toute apparence, du desir qu'elle remarquoit dans la Duchesse de St. Pierre, de parvenir à posseder dans sa confiance la

Digitized by Google

même place que la Princesse des Ursins avoit occupé dans celle de la feue Reine, pour s'instruire des particularités de la Cour de France, qu'elle vouloit savoir; ou pour contribuer dans cette Cour-là à divers changemens utiles à ses vues & à ses projets, par le moyen des personnes, qui étoient en correspondance avec cette Duchesse.

Le même homme ajoûta, que le Pere L'AUBRUSSEL Jésuite, ci-devant Précepteur du jeune Roi Dom LOUIS, & actuellement du Prince des Asturies & des Infants, étoit le directeur de la conscience & de la politique de cette Dame; & ménageoit, tant en France où il écrivoit souvent, qu'en Espagne où il intriguoit encore d'avantage, le plus de crédit & de considération qu'il pouvoit à sa pénitente; que Dom DOMINGO GUERRA, Confesseur de la Reine; *Dona Laura* sa nourrice, fort bien traitée de cette Princesse; le Marquis SCOTTI, & beaucoup d'autres personnes qui environnoient Sa Majesté, étoient dans la même cabale, & paroissoient agir de concert: qu'autant qu'il en avoit pû juger par ce qui avoit quelquefois échappé à la Duchesse de St. Pierre, on don-

Digitized by Google

noit de grandes espérances à la Reine, de voir bien-tôt le Duc de Bourbon éloigné du Ministere, & l'Evêque de Frejus remplir sa place : que ce Prélat se donnoit dans ses lettres pour extrêmement attaché aux intérêts de leurs Maj. Cath. ; & qu'il s'en étoit expliqué clairement au Chevalier DU BOURG Irlandois, qui étoit à Paris ; & qui avoit un commerce reglé de lettres avec le Pere l'Aubrussel, la Duchesse de St. Pierre, & Dom Domingo Guerra, desquels on pouvoit le regarder comme l'agent secret en France : que ces personnes travailloient de leur mieux à persuader la Cour d'Espagne, que si l'Evêque de Frejus prenoit la place du Duc de Bourbon, son élévation seroit bientôt suivie de quelque démarche de la France, qui détruiroit totalement le Traité d'Hanover, & réuniroit vraisemblablement les deux Couronnes avec l'Empereur : & qu'enfin cet évenement, que les personnes que je viens de nommer regardoient comme très-prochain, les combloit de joye, par la ferme espérance où elles étoient, de devenir l'instrument de la reconciliation des deux Rois, & de posseder tout à la

fois

Digitized by Google

fois la confiance de leurs Maj. Cath. & celle de l'Evêque de Frejus; qui, par la chute du Duc de Bourbon, alloit gouverner le Royaume de France.

A ce détail assez circonstancié, & que j'écoutois avec attention, le même homme, par un excès de confiance auquel je n'avois garde de prétendre, joignit le recit du rolle qu'il avoit joué dans toutes ces intrigues; mais comme je crois qu'il vit encore, & qu'à Dieu ne plaise, que je le compromette par une semblable manifestation, je n'en parlerai point ici. Ce qu'il me découvroit, & plusieurs lettres qu'il me fit voir, me confirma dans l'opinion où j'étois déja, que l'Evêque de Frejus, afin de ne faire aucune fausse démarche, & pour arriver plus surement à ses fins, cherchoit à se concilier la Cour d'Espagne; & à faire regarder à leurs Maj. Cath., l'élévation qu'on travailloit à lui procurer, comme infiniment favorable à leurs desseins.

Je m'appliquai donc avec soin, à suivre les personnes qui secondoient à Madrid les vues de ce Prélat, dans tou-

Digitized by Google

tes les différentes routes par où elles se communiquoient leurs projets. Quelques tortueuses & circonflexes qu'elles fussent, il en échappa peu, j'ose le dire, à ma connoissance; & le Comte de * Morville trouva dans la relation que je lui en fis, la plus grande partie des correspondances détournées, que ces personnes entretenoient pour se faire parvenir leurs lettres; & plusieurs des noms supposés, que prenoient entr'eux les acteurs & les actrices de la piece.

Dans le tems qu'ils étoient occupés à Madrid à bien jouer leur rolle, nous y apprimes qu'il s'étoit passé une scene à Versailles, qui avoit achevé de mettre entre le Duc de Bourbon & l'Evêque de Frejus, tant de vivacité & de mesintelligence, qu'on ne doutoit plus, que la disgrace de l'un ou de l'autre n'en dût être bien-tôt la suite.

J'ai

* On voit dans la lettre que ce Ministre m'écrivit en date du 25. *Mai* 1726., & qui se trouve dans les papiers qu'on m'a enlevés, combien le Duc de BOURBON & lui, paroissoient satisfaits du zèle que je montrois pour leurs intérêts, & de toutes les connoissances que je leur avois procurées sur cet article.

Digitized by Google

J'ai rapporté plus haut, que la présence de cet Evêque, étant aussi importune au Duc de Bourbon, qu'à ses partisans; ceux-ci, pour tâcher de s'en délivrer, avoient jugé qu'il falloit tenter, en lui attirant des désagrémens à la Cour, de le forcer à quitter de lui-même la partie. Ils n'eurent pas de peine à faire entrer le Duc de Bourbon dans leur dessein. Ce Prince concerta avec eux, dans le tems précisément que l'Evêque de Frejus devoit, selon sa coutume, avoir une conférence seul avec Sa Majesté; de passer chez la Reine, & que le Duc de Bourbon s'y trouveroit pour déterminer ce Monarque à y travailler avec lui sans y appeller le Prélat.

La chose étant ainsi réglée, Monsr. *Bachelier*, premier Valet de Chambre du Roi, qui étoit apparemment attaché * au Duc de Bourbon, vint prier Sa Maj. de la part de la Reine, & dans le moment que l'Evêque de Frejus comptoit de rester tête-à-tête avec le Roi, de

* Cet attachement a pensé lui couter cher: car le Cardinal de FLEURY avoit fait, dit-on, diverses tentatives, pour faire perdre à Mr. *Bachelier* sa charge, & pour la faire donner à son valet de chambre *Barjac*.

Digitized by Google

paſſer chez cette Princeſſe ; à quoi, après un ſecond meſſage du même Bachelier Sa Majeſté acquieſça. La propoſition qui fut faite enſuite au Roi, de ne point ſortir de chez la Reine, & d'y travailler avec le Duc de Bourbon, qui s'y trouvoit, diſoit-on, par hazard, fut également acceptée ; & leurs Maj. reſterent enfermées avec ce Prince juſqu'à l'heure de leur ſouper. L'Evêque de Frejus, qui comptoit que le Roi reviendroit promptement, pour avoir avec lui la conference accoutumée, ne voyant pendant près de trois heures, ni paroître Sa Maj., ni venir perſonne de ſa part, fut ſenſiblement piqué du perſonnage qu'on lui faiſoit repréſenter à la vue des courtiſans ; & ne pouvant en ſoutenir plus long-tems l'amertume, il paſſa dans ſon appartement. De là, après avoir écrit à Sa Maj., il proceda, en s'en allant à Iſſy chez Mrs. de St. Sulpice, à une ſeconde ſortie de la Cour, pareille à celle qu'il avoit faite, lorſque le Maréchal de Villeroi avoit été arrêté. Cet expédient pour être promptement rappellé, paroit aſſez bizarre, je l'avoue ; mais quoiqu'il en ſoit, l'Evêque de Frejus s'en

ſervit

servit encore dans cette occasion fort utilement.

Aussi-tôt que sa retraite devint publique, elle fit un grand bruit à la Cour & dans Paris. Elle causa un déplaisir sensible à ceux qui lui étoient dévoués, & une grande joye au Duc de Bourbon & à ses partisans. Les premiers, que la résolution que ce Prélat avoit prise, livroit aux autres, l'accusoient de foiblesse, d'avoir si promptement quitté la partie, & d'une sensibilité trop délicate & peu conforme à la grande modestie qu'il affectoit. Pour le Duc de Bourbon & ses confidens, très satisfaits de s'être rendus maîtres du champ de bataille, ils ne s'occupoient que des moyens de rendre leur victoire complette, en tenant pour toujours leur ennemi éloigné.

Le public dans les Cours est toujours pour ceux qui triomphent; & si on y plaint en secret les vaincus, c'est une compassion ordinairement fort stérile, & qui ne va guere jusqu'à faire entreprendre de leur donner quelque secours. L'Evêque de Frejus, par sa fuite précipitée, s'exposoit à essuyer cet abandon. Ses amis étoient consternés; ses

ennemis

Digitized by Google

ennemis le regardoient comme un homme dont ils n'avoient plus rien à craindre ; & ceux qui voyoient ce qui se passoit avec indifférence, trouverent dans toutes les sorties de ce Prélat, & dans sa délicate sensibilité de ne pouvoir céder à un Prince du sang, de quoi exercer leur critique. Ils se donnoient là-dessus d'autant plus de liberté, qu'ils savoient bien, que leur censure ne pouvoit que plaire au Duc de Bourbon, & & être conforme à son goût. Cette disposition des esprits conduisoit donc l'Evêque de Frejus, à goûter très-paisiblement le reste de ses jours, toute la douceur de la retraite qu'il étoit allé chercher à Issy : & ses méditations n'y auroient point été troublées, si ce n'est par les réfléxions un peu chagrinantes, qu'il auroit été tenté de faire quelquefois, sur les suites de sa démarche ; si le Duc de MORTEMART ne fût venu à son secours.

Ce Seigneur lorsque tout ceci se passoit, étant d'année de service auprès du Roi, en qualité de premier Gentilhomme de la chambre, approchoit de Sa Maj. par les fonctions de sa charge, plus fréquemment & plus facilement que d'autres ;

d'autres; & ſe trouvoit par conſéquent plus à portée de lui parler. Il étoit uni de parenté avec des perſonnes très-fort dans les intérêts de l'Evêque de Frejus, & très-prévenu en ſon particulier en faveur de ce Prélat. Preſque tout ce qu'on appelle le ſervice, qui environnoit le jeune Monarque, étoit dans les mêmes ſentimens; gemiſſant en ſecret de voir l'Evêque de Frejus éloigné, & ſouhaittant ſon retour, comme très-utile à leur Maître. Ces perſonnes, témoins de la peine que le Roi avoit reſſentie du parti que l'Evêque de Frejus avoit pris, & qui découvroient dans Sa Majeſt. des ſentimens, qu'on ne ſauroit trop deſirer dans le cœur des Princes, en avoient rendu compte au Duc de Mortemart; qui, de ſon côté, par la maniere dont il s'étoit expliqué publiquement ſur l'éloignement du Prélat, manifeſtoit aſſez l'attachement qu'il conſervoit pour lui. Les perſonnes dont je parle, jugeant donc, qu'il n'y avoit que ce ſeul homme à la Cour, qui pût entreprendre de déterminer le Roi à prendre le ton de Maître, & à ordonner, qu'on fît revenir l'Evêque de Frejus; elles le preſſerent de ſe charger

de

Digitized by Google

de remettre à Sa Maj. la lettre que ce Prélat lui avoit écrite, & que le Sieur Bachelier, à qui elle avoit en premier lieu été donnée, lui mit entre les mains. Les mêmes personnes ne manquerent point de faire sentir encore au Duc de Mortemart, tout le prix de la générosité qu'une semblable action manifesteroit en lui; & qui, quelqu'en fût le succès, lui attireroit les applaudissemens du public, & le combleroit de gloire.

Le Duc de Mortemart, qui se piquoit d'être d'un caractere très-indépendant des vües & de la crainte servile des courtisans, fut flatté des louanges qu'il entendoit donner à sa fermeté; & de la haute opinion qu'on concevroit de son zèle pour la personne du Roi & pour l'Etat, quand on le verroit travailler à rappeller à la Cour un homme, que l'on regardoit comme entierement dévoué à l'un & à l'autre. Il prit donc sur lui, après avoir donné au Roi la lettre de l'Evêque de Frejus, d'en faire un grand éloge à Sa Maj.; de lui conseiller de faire voir, que c'étoit en vain qu'on prétendoit ôter d'auprès d'elle un homme tel que ce Prélat, sur l'attachement duquel elle pouvoit surement compter;

&

Digitized by Google

& de s'offrir même d'aller de ſa part dire au Duc de Bourbon, que ſon intention étoit qu'on envoyât un courier à l'Evêque de Frejus pour lui mander de revenir.

Les Rois comme les particuliers ne ſont point exemts dans leur jeuneſſe, de reſſentir une certaine timidité qui en eſt une ſuite ordinaire. Ils ne peuvent véritablement ignorer le reſpect qu'on a pour leur autorité; mais à cet âge ils ne ſauroient bien diſcerner s'il leur convient de ſe ſervir de cette même autorité, dans certaines occaſions, qui peuvent être contraires aux vues de ceux qu'ils en ont rendu les dépoſitaires. Dans ces cas-là ils ont beſoin, pour ſe déterminer, qu'une lumiere étrangere leur faſſe appercevoir, que la méfiance qu'ils ont de la leur eſt mal fondée. Le Duc de Mortemart s'apperçut bien que Sa Maj. avoit beſoin de ce ſecours; auſſi ſe hâta-t-il de le préſenter, & il acheva par là de faire prendre au Roi la reſolution (que la bonté de ſon cœur lui dictoit déja intérieurement) d'ordonner que ſon Précepteur fut rappellé, & que le Duc de Bourbon fut inſtruit de ſon intention. Le Duc de Mortemart exécuta dans le moment l'ordre de Sa

Maj.

Digitized by Google

Maj. d'une maniere, ſelon lui, qui n'admettoit de la part du jeune Monarque, aucune repréſentation.

Il eſt dangereux dans certaines occaſions, de paroître douter de ſon autorité; de ſouffrir qu'on y porte quelque atteinte, ou de ſe piquer d'une générosité, dont on peut prévoir aiſément les fâcheuſes ſuites. Le Duc de Bourbon, dans la circonſtance critique où le mettoit la démarche du Duc de Mortemart, devoit ſans doute faire ces réfléxions. La prudence vouloit, lorſque le Sr. Bachelier rendit compte à ce Prince, de la lettre que l'Evêque de Frejus écrivoit au Roi, qu'il travaillat à effacer de l'eſprit de S.M. les impreſſions favorables qui y reſtoient pour ce Prélat; en lui faiſant remarquer l'orgueil & le deſir ſecret de dominer, que ſa fuite & ſon dépit manifeſtoient. Mais ſoit qu'il fût troublé de ce que le Duc de Mortemart lui apprenoit; ou qu'il ſe méfiât de ſon crédit; ou qu'enfin il s'imaginât, qu'il alloit faire, en rappellant l'Evêque de Frejus, un acte héroïque de générosité, qui lui concilieroit pour toujours la bienveillance du Roi, l'amitié du Prélat, & l'eſtime du public: il répondit au Duc de

de Mortemart, après lui avoir cependant reproché avec quelque vivacité la commission qu'il s'étoit procurée, qu'il pouvoit assurer le Roi, que ses ordres seroient exécutés sur le champ. En effet, il fit partir un Courier, pour aller porter à Issy l'avis au nouvel * *Arsene*, qu'il falloit encore qu'il se déterminât à faire le sacrifice, de reprendre à la Cour le poste qu'il avoit quitté.

Le retour de l'Evêque de Frejus à la Cour, selon les mêmes lettres qui avoient appris en Espagne le détail que je viens de faire, y avoit bien changé les choses de face. Il paroissoit, par ce qu'elles contenoient, que pendant le peu de tems que ce Prélat avoit été à Issy, il n'avoit pas fait du pardon des ennemis le sujet de ses oraisons; ou que s'il s'en étoit occupé, l'air de la Cour lui en avoit promptement fait perdre le fruit.

Tous

* ARSENE Diacre de l'Eglise de Rome envoyé par le Pape DAMAZE pour être Précepteur du Prince ARCADIUS, fils de l'Empereur THEODOSE, se retira de la Cour, & alla dans le désert de *Scheté*, où il passa le reste de ses jours dans la pratique des vertus & dans la pénitence. L'Eglise Latine honore sa mémoire le 19. Juillet.

Digitized by Google

Tous ceux, disoit-on, qui avoient contribué à son éloignement, n'avoient pas tardé à remarquer, malgré la rare modestie qu'il affectoit; que dans ses conversations secrettes avec le Roi, il ne détachoit guere le bien de l'Etat du soin de sa conservation près de la personne de Sa Maj.; & que les impressions qu'il lui donnoit des uns & des autres, se régloient sur la connoissance qu'il avoit de leur zèle pour ses intérêts, & de la dépendance où ils étoient à son égard. Le Duc de Bourbon; on ajoûtoit même la Reine, (qui paroissoit s'être prêtée aux desseins de ce Prince en engageant le Roi à venir chez elle) avoient pu connoître, par la froideur que ce Monarque leur avoit marqué, depuis le retour de l'Evêque de Frejus; que ce Prélat savoit parfaitement faire usage de l'amitié & de la confiance dont Sa Maj. l'honoroit, pour faire sentir aux personnes même les plus respectables, qu'il n'étoit pas d'humeur à souffrir patiemment qu'on lui en disputât la possession. Enfin, on paroissoit persuadé dans les mêmes lettres, que s'il s'agissoit encore de quelque nouvelle sortie à la Cour de France, c'étoit celle du

Duc

Digitized by Google

Duc de Bourbon à laquelle on devoit s'attendre.

La confiance que ce Prince & le Comte de Morville m'avoient marquée ; la façon obligeante avec laquelle ils m'avoient délivré des pieges que l'Evêque de Frejus m'avoit tendus ; & de toutes les pueriles finesses qu'il avoit employées pour m'empêcher d'aller en Espagne ; m'attachoient sincerement à leurs intérêts, que je croyois unis. Les miens ne comportoient pourtant pas, de m'ériger en leur faveur en Espagne, comme un second Don Quichotte, en reparateur des torts ; dans un tems sur tout, où l'on annonçoit leur chute très-prochaine. Aussi ne pouvant les servir, que par les avis que je leur faisois passer sur le péril qui les menaçoit ; je tâchai d'engager l'Ambassadeur d'Angleterre à leur faire sentir l'importance de ce que je leur écrivois. Dans cette intention je fus trouver ce Ministre, dont je connoissois la probité & le secret. Je lui exposai tout ce que je viens de rapporter ; & je l'exhortai fort, de porter le Duc de Bourbon & le Comte de Morville, à faire un sérieuse attention sur toutes les brigues qui se tramoient contr'eux à la Cour de France, & aux

suites

ſuites qu'elles pouvoient avoir. Pour l'intéreſſer d'avantage à leur rendre ce bon office, je lui repréſentai, qu'on donnoit comme un fait certain, que la deſtitution du Duc de Bourbon anéantiroit le Traité d'Hanover : que c'étoit ainſi que s'en expliquoient les lettres qui venoient de France ; & qu'il me ſembloit, qu'une pareille connoiſſance devoit porter le Roi ſon Maître, à éloigner, autant qu'il ſeroit poſſible, un événement ſi contraire à ſes intérêts, & à ſoutenir le Duc de Bourbon dans le Miniſtere.

Milord Harrington convint, que ſelon tous les avis qu'il recevoit, ce Prince, ſur tout depuis que l'Evêque de Frejus étoit revenu triomphant, paroiſſoit perdre chaque jour de ſon autorité & de ſon crédit : que même, ſi ce Prélat vouloit ſe charger ſeul du fardeau du gouvernement, il étoit très-vraiſemblable, que le Roi de France, non ſeulement lui donneroit auſſi-tôt la place du Duc de Bourbon ; mais qu'il verroit même avec grand plaiſir, qu'il conſentît de la remplir : qu'on ne pouvoit ſavoir au reſte, ſi la reſiſtance de l'Evêque de Frejus ſeroit de longue durée ; mais que cela n'étoit guere croyable : & que certainement le Roi

ſon

son Maître verroit avec peine le Duc de Bourbon, dont Sa Maj. Britannique estimoit la droiture & la véracité, exclu du Ministere. „ Au surplus, ajouta Milord „ Harrington, laissez dire ici, & écrire de „ France ce qu'on voudra, sur le parti „ qu'on y prenda de se détacher de la ligue „ d'Hanover, quand le Duc de Bourbon „ ne sera plus en place. Nous sommes „ très-assurés du contraire; & l'Evêque de „ Frejus s'est expliqué sur cet article-là „ avec Mr. Walpole notre Ambassadeur „ à Paris, d'une maniere qui ne peut „ être plus précise & plus claire: ensorte „ qu'il ne sera pas moins fidele aux en-„ gagemens qui ont été pris par le Duc „ de Bourbon, que Son Altesse pourroit „ l'être elle-même. "

Cet avis, qui venoit de bonne part, me confirma dans l'opinion où j'étois, que toute la prétendue resistance de l'Evêque de Frejus pour se mettre à la tête des affaires, n'étoit dans le vrai qu'une pure illusion; & qu'il ne s'en servoit, que pour cacher son ambition aux yeux du public, & engager celui-ci de donner à ses démarches tout le prix de la modestie. En effet, il étoit évident, par tout ce que les lettres qui venoient de la Cour de France

France rapportoient, que pendant que ce Prélat se défendoit si fort d'accepter la premiere place, il se frayoit le chemin d'y arriver surement. Que pour cet effet il s'approprioit tout ce qui se faisoit de bien; & que content même de s'attirer ainsi le suffrage du public, ses précautions pour reussir étoient si étendues, que sans trop s'embarrasser si elles pouvoient compâtir avec sa délicate probité, il ménageoit prudemment l'Espagne & l'Angleterre; en faisant entrevoir par ses partisans à la premiere, que la plus étroite union de la France avec elle, seroit le fruit de son Ministere; dans le tems qu'il donnoit lui-même à Mr. Walpole les plus positives assurances du contraire.

Cette attention de ménager l'un & l'autre parti, dévoilant les vues secrettes du Prélat, & ce que m'avoit dit l'Ambassadeur d'Anglet. les faisant aussi clairement remarquer; je crus devoir, sur tout ce qu'on débitoit avec tant d'affectation & d'éloge à la Cour d'Espagne, de la moderation de cet Evêque, réduire un peu les objets à leur juste proportion; & suspendre au moins, (si je ne pouvois l'arrêter tout-à-fait) le déchaînement avec lequel on censuroit la conduite du Duc de Bour-

bon,

Digitized by Google

bon, & sa partialité pour l'Angleterre. Bien résolu pourtant de ne pas trop me compromettre, & de ne pas montrer un attachement pour le Duc de Bourbon, qui n'étoit pas de saison dans ce tems-là en Espagne.

M'étant apperçu que les Irlandois, qui sont en grand nombre à la Cour d'Espagne, y faisoient à peu près le même personnage, que ce qu'on appelle en France les Nouvellistes des Thuilleries & du Luxembourg; je fus un jour chez Mr. Stalpart, dont j'ai déja parlé dans ces Mémoires, & sur la discretion duquel j'avois lieu de compter. Sa femme étoit Irlandoise, fort en liaison avec plusieurs Camaristes * de la Reine d'Espagne, qui étoient de sa Nation; & chez le mari, & chez la femme se trouvoient souvent plusieurs François, Irlandois & gens de toute espece, & chacun d'eux y débitoit des nouvelles. La conversation ne manqua pas de tomber sur celles qui venoient de France, & sur les changemens dans le Ministere, qu'on continuoit d'assurer être fort prochains. Je me mis à badiner,

* On donne ce nom à plusieurs filles en Espagne, qui sont comme les premieres femmes de chambre de la Reine en France.

Digitized by Google

ſur l'inquietude où devoient être à Verſailles, au moment que nous parlions, les deux partis du Duc de Bourbon & de l'Evêque de Frejus; & ſur le bon ou mauvais ſuccès des démarches qu'ils faiſoient en faveur de leurs Chefs. Pluſieurs Irlandois qui étoient préſens, repliquerent, en gens qui vouloient paroître bien inſtruits, qu'ils croyoient l'Ambaſſadeur d'Angleterre en France, pour le moins auſſi embaraſſé, que ceux dont je parlois; puiſque ſi l'Evêque de Frejus remportoit la victoire, le Traité d'Hanover s'en alloit en fumée. Ils ajouterent, pour donner plus de poids à leur réflexion, que ce Prélat paroiſſoit entierement porté à ſuivre les anciens principes de Louis XIV. qu'on ſavoit avoir été auſſi favorables aux Intérêts du Prétendant, & au rétabliſſement de la Religion Catholique en Angleterre; que ceux du Duc d'Orleans, pendant ſa Régence, & du Duc de Bourbon, pendant ſon Miniſtere, avoient toujours été oppoſés à l'un & à l'autre.

Stalpart, chez qui nous nous trouvions, étoit particulierement dévoué à Milord Harrington. Il avoit appris de lui la même particularité, des ſentimens de l'Evêque de Frejus ſur le Traité d'Hanover,

Digitized by Google

nover, que ce Ministre m'avoit communiqué ; & il savoit que j'en étois instruit. Voyant donc l'assurance avec laquelle les Irlandois se persuadoient tout le contraire, il me regarda en riant ; & je souris aussi de mon côté. Cet air d'intelligence entre lui & moi, ayant excité la curiosité de ceux qui nous parloient, pour savoir sur quoi il étoit établi ; ils s'informerent de moi, si ce qu'ils venoient de dire, & qu'ils avoient appris de bonne part, nous paroissoit donc à Mr. Stalpart & à moi aussi mal fondé, que nous le donnions à entendre? Nullement leur repartis-je ; & je suis très persuadé, comme vous, que si Mr. l'Evèque de Frejus a l'administration des affaires en France, l'union où l'on est dans ce pays-là avec les Puissances Protestantes, n'aura de durée que celle du Ministere du Duc de Bourbon. Car outre que cette union n'a été occasionnée, que par la crainte que ce Prince a eue des suites que pouvoit avoir le ressentiment de l'Espagne ; il paroit ici, que dès qu'il en sera exclu, le plus grand obstacle à la reconciliation des deux Couronnes sera aplani. Je suis donc de votre sentiment, sur les suites de l'évènement qu'on nous annon-

ce. Pour en venir après cela à ce que vous avez cru, sur ce que Mr. Stalpart me regardoit en riant, que nous savions peut-être, lui & moi, quelque chose de contraire à l'opinion où vous êtes, je ne vous dissimulerai pas que certaines gens, (il y a des visionnaires par-tout) prétendent savoir, & l'ont dit à Mr. Stalpart & à moi, que Mr. l'Evèque de Frejus est en très-grande liaison avec Mr. Walpole, Ambassadeur d'Angleterre en France: & que ce Ministre paroit très-persuadé que les changemens dans le Ministere dont on parle, n'en causeront aucun dans les liaisons, que la Cour de Versailles a prises, avec celle d'Angleterre. Or Monsieur Stalpart & moi regardant cette nouvelle aussi mal fondée, qu'elle doit vous le paroître; la contradiction qu'il y a remarqué avec ce que vous nous apprenez, nous a porté l'un & l'autre à nous en moquer.

Parmi ceux à qui je parlois, se trouvoient plusieurs femmes, qui avoient des relations dans le Palais. Tous savoient très-bien que Stalpart en avoit de fréquentes avec l'Ambassadeur d'Angleterre; & que ce Ministre pouvoit par conséquent être un de ceux, dont j'avois dit, qu'ils

pensoient

pensoient des secrets sentimens de l'Evêque de Frejus, bien différemment de l'idée qu'on vouloit en donner à la Reine d'Espagne. Heureusement pour mes vues secrettes, le † Chevalier du Bourg, Irlandois, avoit écrit précisément alors à quelques-uns d'entr'eux, comme une chose peu favorable à leurs desseins, qu'il paroissoit, entre l'Ambassadeur d'Angleterre en France & l'Evêque de Frejus, beaucoup d'intelligence. Le discours que j'avois tenu, leur rappella cet article de sa lettre; & leur fit faire des réflexions, sur la conformité qui se trouvoit entre ce que je leur venois de dire, & ce que le Chevalier du Bourg leur avoit mandé; qui servirent à faire remarquer à l'auditoire, que l'Evêque de Frejus avoit tout l'air de ménager adroitement toute sorte de partis; & que par conséquent, il n'étoit point aussi décidé qu'on s'en flattoit en Espagne, à donner la préference au Traité de Vienne sur celui d'Hanover.

La précaution que j'avois prise pour faire mieux remarquer les secrettes menées

† Il étoit allé à Paris dans le tems que j'arrivai en Espagne; & il entretenoit un grand commerce de lettres avec plusieurs personnes de sa Nation.

nées du Prélat, & moderer les idées que ses partisans en Espagne cherchoient à donner de ses bonnes intentions, produisit peu à peu l'effet que je pouvois desirer. Les personnes qui étoient chez Stalpart, ne manquerent pas de parler de ce qui s'y étoit dit, tant au Palais qu'ailleurs. Dans certaines circonstances, un petit bruit dans les Cours dont on ne démêle pas bien l'origine, ou un leger soupçon donné, des sentimens d'un homme en place; suffisent pour réveiller l'attention de ceux qui sont intéressés à examiner de près sa conduite, & pour les tenir en garde contre les préjugés, qu'on veut leur donner en sa faveur. C'étoit à quoi je tendois, & c'est ce qui arriva; car il me revint quelque tems après, que ce qui s'étoit passé chez Stalpart, donnoit lieu à differens raisonnemens, sur les suites bonnes ou mauvaises pour les vues de la Cour d'Espagne, que produiroient tous les changemens en France dont on parloit; & que l'avis des plus sensés étoit, qu'on n'en pouvoit juger que par les événemens.

Pendant que le public s'occupoit en France & en Espagne, des intrigues qui se faisoient pour ôter le premier Ministere au Duc de Bourbon; l'Empereur

&

Digitized by Google

& leurs Maj. Cath. travailloient toujours de concert, à détourner la République d'Hollande d'acceder au Traité d'Hanover. Mais afin de rapporter ici ce qui eſt venu à ma connoiſſance, il faut reprendre les choſes d'un peu plus haut.

Auſſi-tôt que l'Empereur eut été informé par le Comte de STAREMBERG, ſon Ambaſſadeur auprès du Roi d'Angleterre, de la ſignature du Traité d'Hanover; il envoya aux Miniſtres qu'il avoit dans les differentes Cours de l'Europe, de nouvelles inſtructions, conformes aux meſures que Sa Maj. Imperiale avoit cru devoir prendre depuis cet évenement. Mais celle de toutes les Cours, dont les démarches parurent à ce Monarque, mériter une plus particuliere attention, fut celle de la Haye; qui, par ſes anciennes liaiſons avec l'Angleterre, & par la peine que l'établiſſement de la Compagnie d'Oſtende, & enſuite le Traité de Commerce ſigné à Vienne lui avoit cauſé, pouvoit, ſelon lui, plus facilement que les autres, prêter l'oreille aux propoſitions qui lui ſeroient faites, d'entrer dans l'alliance qui venoit de ſe former à Hanover. Pour empêcher s'il étoit poſſible, qu'el-

Digitized by Google

le ne prît ce parti, l'Empereur donna ordre au Comte de Könikseg Erps, son Ministre à la Haye; d'assurer les Etats Généraux, que souhaittant toujours d'entretenir avec eux la bonne intelligence, qui avoit duré jusqu'alors, & d'y contribuer par tous les moyens possibles; il esperoit, que la prudence & la sagesse qui dirigeoient ordinairement les démarches de leurs Hautes Puissances, leur feroient aisément appercevoir les suites dangereuses pour la tranquillité de l'Europe, qu'entraineroit infailliblement une résolution trop précipitée de leur part, d'accerder au Traité d'Hanover.

Pour rendre les témoignages de l'amitié de l'Empereur & ses conseils plus efficaces, on fit savoir au Comte de Könikseg Erps, qu'il devoit se comporter en Hollande, tant pour ce qui concernoit la Compagnie d'Ostende, que pour les articles du Traité de Commerce, dont on demandoit le changement, de la même maniere que le Comte de Könikseg son oncle avoit reçu ordre d'en user à Madrid: je veux dire, de paroître vouloir donner sur ces deux points, une pleine & entiere satisfaction à la République d'Hollande; mais

Digitized by Google

mais de traîner les choſes en longueur, le plus qu'il lui ſeroit poſſible, & ſur-tout de ne s'engager à rien. Dans le même tems qu'on écrivoit ceci de Vienne au Comte de Könikſeg Erps, on careſſoit fort dans cette Capitale le ſieur HAMEL BRUYNINX, qui y réſidoit en qualité d'Ambaſſadeur d'Hollande; & on ne négligeoit rien pour lui perſuader, de diſpoſer par ſes lettres, la République, à écouter favorablement ce que le Miniſtre Imperial à la Haye devoit lui repréſenter, & ſur tout à ne rien précipiter.

Les avis qu'on reçût en même tems en Eſpagne, que la France & l'Angleterre, preſſoient vivement les Etats Généraux d'accéder au Traité d'Hanover, y produiſirent le même effet qu'à Vienne. Leurs Maj. Cath. ordonnerent au Sieur OLIVIER, qui étoit chargé de leurs affaires à la Haye, d'agir en tout de concert avec le Miniſtre de l'Empereur. Il s'aquitta de cette commiſſion par différens Mémoires, qu'il préſenta aux Etats Généraux; leur demandant au nom du Roi ſon Maître, d'attendre, avant de prendre aucun parti, l'arrivée du Marquis de St. PHILIPPE, qu'il avoit nommé ſon Ambaſſadeur au-

Digitized by Google

près d'eux, & qui étoit chargé de leur faire des propositions, que Sa Maj. esperoit qui leur seroient agréables.

Malgré toutes ces assurances du Sieur Olivier & du Comte de Königsfeg Erps, la République paroissoit de plus en plus portée à acceder au Traité d'Hanover. Le Sieur Olivier, sur l'avis qu'il en donna en Espagne, reçut ordre aussitôt, d'offrir à leurs Hautes Puissances la médiation de Sa Maj. Cath., pour terminer leurs différens avec l'Empereur, touchant la Compagnie d'Ostende; & en même tems, pour mieux dorer la pilule, de nouveaux avantages pour leur commerce: Ces offres furent accompagnés de la lettre suivante.

TRES CHERS ET GRANDS AMIS,

Pour donner à la République & à ses habitans de nouvelles preuves de ma véritable & sincere amitié, je n'ai pas voulu cacher à Vos Seigneuries la sincere & forte inclination que j'ai, de conserver & de maintenir, autant qu'il dépendra de moi, la tranquillité & la paix si nécessaire pour toute l'Europe.

C'est pourquoi j'ai ordonné à mon Ministre résidant à la Haye, *de proposer à Vos*

Digitized by Google

*Vos Seigneuries ma médiation Royale, pour ajuster à l'amiable les différens survenus entre l'Empereur & la République, par rapport au commerce de la Compagnie d'*Ostende; *& de représenter en même tems à Vos Seigneuries, que leur accession au Traité d'*Hanover *pourroit, dans l'occasion présente, donner lieu à alterer la bonne intelligence & l'étroite amitié, qui jusqu'à présent a heureusement subsisté à l'avantage de mes Royaumes & de vos Domaines. Et comme de mon côté je desire de cultiver une si étroite & si précieuse amitié, fondée sur les avantages réciproques du commerce & de la navigation, j'ai jugé à propos d'informer Vos Seigneuries, que je suis obligé d'assister S. M. Imp. en cas de guerre, & de tirer vengeance des pertes qu'Elle pourroit recevoir de la part de ses ennemis; ce que j'exécuterai réligieusement & exactement en toute occasion, m'en faisant une affaire commune envers & contre tous avec S. M. Imp., & tenant pour mes ennemis ceux qui seront les siens; assuré que je suis que S. M. Imp. fera la même chose de son côté, afin d'obtenir de cette maniere que la paix soit assurée & durable dans toute l'Europe, & que l'Equilibre soit conservé entre les Puissances*

Digitized by Google

pour la sureté de l'inestimable liberté des peuples.

J'espere que Vos Seigneuries, comme particulierement intéressées, & sur-tout affectionnées au repos public, contribueront autant qu'elles pourront de leur côté à la conservation d'un bien si précieux; réglant & ajustant avec moi les Traités qu'elles jugeront les plus avantageux aux sujets respectifs.

Je prie Dieu, très chers & grands Amis, *qu'il prenne Vos Seigneuries en sa sainte garde.*

Donné au *Pardo* &c.

Signé MOI LE ROI.

& plus bas

le Duc de RIPPERDA.

Soit que les Etats Généraux n'eussent déja pas beaucoup de foi, aux témoignages de bonne volonté qu'ils recevoient de l'Empereur & du Roi d'Espagne, ou que les insinuations des Cours de France & d'Angleterre fussent mieux écoutées; les Ministres de Leurs Majestés Imp. &

Digitized by Google

& Cath. trouvoient L. H. P. peu disposées à entrer dans les propositions qu'ils leur faisoient : & ils ne le laissoient point ignorer à leurs Cours. Celle de Vienne, peu accoutumée à fléchir, ne vouloit absolument point consentir à revoquer l'Octroi, qu'elle avoit accordé à la Compagnie d'Ostende. Comme elle voyoit cependant que c'étoit la pierre d'achoppement, elle cherchoit à persuader à la République d'Hollande ; que l'Empereur n'avoit fait en cela, que se servir du droit incontestable qu'ont les Souverains, d'établir dans leurs Etats des Compagnies de commerce, pour l'avantage de leurs sujets. La République convenoit du principe, mais non de l'application que les Ministres de l'Empereur en faisoient, dans le cas présent ; puisque les Pays Bas, où se trouvoit Ostende, n'avoient été cedés à Sa Maj. Imperiale, qu'aux conditions de les posseder comme les Rois d'Espagne ; qui, par le Traité de Munster, & depuis par celui d'Utrecht, étoient convenus, que leurs sujets s'abstiendroient de trafiquer dans les lieux & ports des Indes Orientales, où les Hollandois avoient quelque commerce : comme ceux-ci ob-

serve-

ſerveroient la même choſe, pour ce qui concernoit les Indes Eſpagnoles.

Dans ce conflict de juriſdiction, la Cour de Vienne s'apperçut aiſément, que les détails dans leſquels on entreroit ne tourneroient point à ſon avantage; & qu'il lui étoit par conſéquent plus utile de les éviter. Ils furent donc ſupprimés, mais on enjoignit au Comte de Königſeg Erps, que ſans ſe rebuter des obſtacles qu'il rencontroit à la Haye, il ne laiſsât pas d'inviter les Etats Généraux d'accéder au Traité de Vienne; en leur faiſant connoître, qu'il ne tendoit uniquement, quoiqu'en puſſent dire l'Angleterre & la France, qu'à reconcilier deux Princes, qui, juſqu'alors, n'avoient pu terminer leurs différens; & qui, depuis leur union ne deſiroient rien tant que de conſerver la tranquillité de l'Europe, & de donner en particulier à leurs Hautes Puiſſances, les preuves les plus véritables de leur amitié: Que c'étoit dans cette vue, que Sa Maj. Imperiale acceptoit avec joye la médiation du Roi d'Eſpagne, pour ce qui concernoit la Compagnie d'Oſtende, & les articles du Traité de commerce, dont leurs Hautes Puiſſances ſe plaignoient; & qu'elle étoit prête d'envoyer

Digitized by Google

voyer ses Pleins-pouvoirs au Comte de Konikseg à Madrid, pour traiter cette affaire en présence du Roi d'Espagne, avec l'Ambassadeur que la République avoit à la Cour de ce Monarque.

Toutes ces belles paroles n'éblouïrent point les Etats Généraux. Ils répondirent au Comte de Konikseg, que la conservation de l'amitié & de la bienveuillance de l'Empereur leur étoit infiniment précieuse; & qu'ils voyoient par conséquent avec une extrême peine, que l'Octroi, qui autorisoit l'établissement d'une Compagnie des Indes dans les Pays-Bas Autrichiens, vînt troubler la bonne intelligence qui avoit regné jusqu'alors entre S. M. Imp. & eux: Qu'ils se flattoient cependant, que leurs instances pour la révocation de cet Octroi paroîtroient d'autant plus justes à l'Empereur, qu'elles étoient fondées sur un droit que le Traité solemnel de Munster leur avoit donné, & qu'ils exerçoient depuis 70 ans: Qu'à l'égard de l'invitation qui leur étoit faite d'accéder au Traité de Vienne, la forme de leur Gouvernement ne leur permettoit point de se déterminer si promptement sur cette proposition: Qu'indépendamment de cette raison, ce Traité étant, disoit-on, fondé sur celui de la

Quadru-

Digitized by Google

Quadruple-Alliance, auquel ils n'avoient pris d'abord aucune part; ils ne voyoient rien dans la circonſtance préſente, qui les obligeât d'entrer dans de nouveaux engagemens: & qu'enfin, le Traité de Commerce conclu entre S. M. Imp. & le Roi d'Eſpagne, auquel celui de Vienne avoit donné lieu, contenant pluſieurs articles très préjudiciables à L. Hautes Puiſſances; on ne pouvoit deſaprouver, qu'elles s'excuſaſſent d'intervenir dans ce Traité.

Cette réponſe des Etats Généraux embarraſſoit fort les deux Cours de Vienne & de Madrid: car elle leur ôtoit toute eſperance de gagner la République, tant qu'on n'en viendroit point à ſupprimer la Compagnie d'Oſtende. L'une & l'autre Cour ſe flattoit pourtant encore, que l'arrivée du Marquis de St. Philippe à la Haye, produiroit quelque effet favorable: mais les avis qu'elles recevoient de leurs Miniſtres, n'étoient gueres propres à les confirmer dans cette opinion; & elles ne tarderent pas à remarquer, combien elle étoit mal fondée.

Le Comte de Könikſeg Erps préſenta le 28. Janvier 1726. un nouveau Mémoire aux Etats Généraux, dans lequel il tâchoit de ſon mieux de juſtifier l'Octroi de la Compagnie d'Oſtende, & de détourner L. H. P. du deſſein d'accéder au

Traité

Traité d'Hanover. Ce Mémoire n'empêcha pas que la Province d'Hollande ne prît le 8. de Fevrier ſuivant, la réſolution, de conſentir à cette acceſſion, ſous certaines reſtrictions & limitations, qu'elle fit enſuite propoſer par ſes Députés à l'aſſemblée des Etats Généraux.

Le Marquis de St. Philippe arriva trois jours après. Il pût aiſément juger, en apprenant ce qui venoit de ſe paſſer, du cas qu'on faiſoit en Hollande des grandes Négociations, dont la Cour d'Eſpagne avoit annoncé qu'il étoit chargé; mais une diſpoſition ſi peu favorable dans la République ne parut pourtant point le rebuter. Il préſenta aux Etats Généraux le 8. Mars ſuivant, un * Mémoire, qui fait voir clairement, que ce Miniſtre agiſſoit en Hollande, par les mêmes principes que le Comte de Könikſeg à Madrid.

L'embarras dans lequel ſe trouvoit le Marquis de St. Philippe, de concilier le zele que le Roi ſon Maître marquoit pour le ſoûtien de la Compagnie d'Oſtende, avec les diſpoſitions bien différen-

* Voyez à la fin de ce Volume *Pieces Juſtificat.* N°. V. & dans N°. VII. la Réponce de LL. HH. PP.

Digitized by Google

rentes qu'il avoit marquées l'année précédente ſur le même ſujet, ne devoit pas être médiocre. Afin d'en mieux juger, il faut ſavoir qu'en 1724, un an préciſément avant la nouvelle Alliance de Vienne, le Marquis de POZZO-BUENO, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Londres, préſenta un * Mémoire au Roi d'Angleterre, contre les tentatives de l'Empereur pour l'établiſſement de la Compagnie d'Oſtende. Il inſiſtoit dans ce Mémoire, à ce que l'affaire de cette Compagnie fût portée devant le Congrès de Cambray, afin qu'on y travaillât à l'abolir; ſans quoi Sa Maj. Cath., ajoûtoit encore le Mémoire, ne croyoit pas pouvoir en conſcience, confirmer à l'Empereur la ceſſion des Pays-Bas; ni enfraindre d'une maniere ſi notoire le Traité de Munſter, au préjudice de ce qu'il avoit ſtipulé en faveur du commerce des Hollandois. Or comme le ſcrupule paroiſſoit s'être évanoui aſſez promptement, la bienſéance vouloit peut-être, que le Marquis de St. Philippe fit connoître ce qui avoit ſur cet article raſſuré la

* Voyez à la fin de ce volume *Pieces Juſtificatives* N°. VI.

Digitized by Google

la délicateſſe de conſcience du Roi ſon Maître. Mais ce point de morale n'étant guere du reſſort d'un Ambaſſadeur, & pouvant d'ailleurs devenir un peu difficile à éclaircir, il paſſa légerement ſur ce qui le concernoit ; & c'eſt auſſi le meilleur parti à prendre en pareil cas. On pourra voir par la réponſe * que les Etats Généraux firent à ce Mémoire, que ſelon leur ſageſſe ordinaire, toute la rhétorique des Miniſtres d'Eſpagne & de Vienne, ne put les détourner de ſuivre conſtamment leur projet : & ſi cette réponſe ſert à prouver, que les Etats Généraux apperçurent facilement le ſecret deſſein, que les Cours de Vienne & de Madrid avoient de les amuſer par des négociations inutiles ; elle ne fait pas moins ſentir la vérité de tout ce que j'ai rapporté du caractere du Duc de Ripperda, & de la ſingularité avec laquelle il traitoit les affaires les plus ſérieuſes.

On a vu que ſon projet étoit de détacher la France de ſes Alliés, & de détourner la République d'Hollande d'accéder au Traité d'Hanover. Cependant

* A la fin de ce volume, *Pieces Juſtificatives* N°. VII.

Digitized by Google

dant lorſqu'il y travailloit, ſoit à Madrid par les conferences dont j'ai parlé, ſoit à la Haye par l'entremiſe du Sieur Olivier, & enſuite du Marquis de St. Philippe; il adreſſe une lettre du Roi d'Eſpagne aux Etats Généraux, dont le ſtile & la ſignature, ſemblant rappeller les tems, où les prédéceſſeurs de ce Monarque étoient en droit de regarder les Hollandois comme leurs ſujets, ne pouvoit que les offenſer. Peu content d'avoir commis une pareille imprudence, il y joint celle de faire déclarer au Roi d'Eſpagne, dans la même lettre où il offre ſa médiation à la République, que l'étroite liaiſon dans laquelle il étoit entré avec l'Empereur étoit telle; qu'en toutes occaſions, en tout, & par rapport à tous, ſon intention étoit de faire cauſe commune avec S. M. Imp., & de ſatisfaire à ſes engagemens. Enſorte que cette bizarre lettre, contrediſant dans un endroit, ce qu'elle avançoit dans l'autre; & voulant concilier deux choſes auſſi oppoſées, que le ſont des ménaces avec des témoignages d'amitié & de confiance; ne pouvoit qu'être infiniment contraire aux vues, que le Duc de Ripperda avoit eu en la compoſant, & en l'en-

l'envoyant. Auſſi l'effet qu'elle produiſit, fut-il tel qu'on devoit l'attendre. Les Etats Généraux, bien loin d'y avoir égard, ſe confirmerent dans la réſolution de remédier efficacément à leurs griefs au ſujet du Commerce, & de s'unir pour cet effet aux Princes, qui avoient fait le Traité d'Hanover. Ainſi ce fut vainement que le Comte de Könikſeg Erps, & le Marquis de Saint Philippe, multiplierent les Mémoires, pour détourner L. H. P. de prendre ce parti. Nous avons déja dit, que la Province d'Hollande, qui eſt la plus conſiderable de celles qui compoſent la République, s'étoit déclarée pour l'acceſſion dès le 8. de Fevrier; les autres, à l'exception de celle d'Utrecht ſuivirent ſon exemple: mais cet événement n'arriva, que quelques mois après la diſgrace du Duc de Ripperda.

Le crédit & l'autorité de l'Ambaſſadeur de l'Empereur étant parvenus à un tel point, qu'on regardoit ſa protection comme déciſive pour obtenir les graces, chacun s'empreſſoit à la mériter. Les Courtiſans en grand nombre, qu'un pareil préjugé attiroit à ce Miniſtre, s'étudioient à l'envi de lui plaire, ou de lui devenir utiles:

Digitized by Google

les : & comme rien ne rend plus clairvoyant dans les Cours, que le desir de travailler à sa fortune, ou d'augmenter celle où l'on est déja parvenu, plusieurs de ceux qui recherchoient la faveur du Comte de Konikseg, formerent le projet de me rendre l'instrument de leur avancement. Les mesures qu'ils prirent pour réussir, m'auroient attiré, suivant toute apparence, quelque désagrément ; si la Divine Providence qui me les fit appercevoir, ne m'avoit en même tems fourni le moyen de les rendre inutiles.

Mon sejour à Madrid, sans y paroître retenu, ni par quelque emploi, ni par aucune affaire, laissoit toujours je ne sai quel doute dans le public sur ce qui pouvoit m'y retenir. Cette situation singuliere semblant donc autant mysterieuse que suspecte à quelques-uns des partisans de l'Ambassadeur de l'Empereur, ils crurent avoir un motif suffisant de soupçonner, que ma residence à la Cour d'Espagne ne pouvoit qu'être desagréable à ce Ministre ; & que rien par conséquent, ne serviroit tant à lui marquer leur zele, que d'examiner de près mes demarches, afin de se mettre en état de satisfaire pleinement la curiosité qu'il pourroit ressentir à cet égard. Cette résolution ayant été prise, il ne fut plus question que de l'exécuter.

La conduite que j'observois dans les conversations où je me trouvois, de

parler

parler des affaires du tems avec toute l'indifférence qui convient à un particulier, qui ne se mêle de rien, ne donnant aucune prise sur moi; les gens * dont je parle, comprirent aisément, que ce n'étoit pas par là, qu'ils parviendroient à découvrir les routes cachées, dans lesquelles ils se persuadoient que je marchois. Ils conclurent donc, que s'ils vouloient les découvrir, il falloit confier ce soin à quelques-uns de ces agents subalternes, dont les Cours fourmillent; & qui y servent indifféremment, & sans scrupule, tous ceux qui ont besoin de leur perfidie; afin que leur obscurité m'ôtant tout soupçon, qu'ils voulussent me tendre quelque piege, je tombasse plus facilement dans ceux qu'ils me dresseroient.

Madrid étoit alors rempli d'Italiens, d'Irlandois, & sur tout de François, la plûpart vagabonds, fugitifs, ou pauvres; d'une probité, par conséquent, assez suspecte, & très-propres à s'acquitter auprès de moi du rolle qu'on vouloit leur faire jouer. Il ne fut pas difficile de choisir entr'eux,

* De ce nombre étoit le Chevalier de *Scyve* Brigadier dans les Armées d'Espagne, & entiérement livré au Comte de KONIKSEG.

Digitized by Google

entr'eux, pour l'honorable commiſſion qu'on leur deſtinoit. On me détacha pluſieurs de ces gens-là; les uns, ſous le ſimple prétexte de me rendre viſite, par les ſentimens d'eſtime, dont ils étoient, diſoient-ils, prévenus en ma faveur; les autres, pour me prier de leur rendre quelque ſervice en France ou en Eſpagne: mais tous pour obſerver avec grand ſoin, ce qui pourroit, dans les converſations que nous aurions enſemble, leur faire connoître les relations que je paroîtrois avoir dans l'un & dans l'autre Royaume, & quelle idée je chercherois à leur donner de mon crédit. Fideles à exécuter les ordres qu'ils avoient reçus, ils ne manquerent point de venir inſenſiblement m'inveſtir. Pour mieux s'inſinuer même dans mon eſprit, ils accompagnerent les ouvertures qu'ils me firent ſur les affaires ou projets, dont ils m'entretinrent, des aſſurances du zele le plus ſincere pour tout ce qui me regardoit; d'offres réïterés de s'attacher à moi, & de me rendre tous les ſervices que leur inutilité, (me diſoient-ils fort humblement,) les mettoit à portée de me rendre. Pour me convaincre encore mieux de leur bonne volonté, & de leur bonne

foi,

foi, ils avoient toujours, ſous le ſecret, quelque nouvelle à me conter. Tantôt ils croyoient devoir me rendre compte de ce qui s'étoit dit par des perſonnes de l'interieur du Palais, ſur le Duc de Bourbon ou ſur la France ; tantôt ils avoient quelque relation à me faire, de ce qui s'étoit paſſé chez le Duc de Ripperda, ou chez d'autres Miniſtres étrangers : mais toujours ils ajuſtoient leurs recits aux affaires dont on me croyoit chargé ; & leur deſſein, en me faiſant toutes ces confidences, étoit d'en attirer quelqu'une de ma part, qui leur ſervît à me dévoiler.

En butte à toutes ces diverſes attaques, & ne pouvant démèler d'abord la vérité d'avec l'artifice, je tâchois d'eſquiver ſimplement les coups, que je craignois que l'on ne voulût me porter. Mais comme ceux qui s'exerçoient avec moi dans ce genre d'eſcrime, revenoient ſouvent à la charge ; leur aſſiduité à me voir & à m'entretenir de je ne ſai combien de choſes, ſur leſquelles leur curioſité me paroiſſoit fort étendue, me découvrit peu à peu leurs ſecrets deſſeins. Alors, ſans leur donner à connoître que j'euſſe apperçu la malignité de leurs projets, je pris le parti de les renvoyer honnètement à

Digitized by Google

l'Ambaſſadeur d'Angleterre, comme au ſeul Miniſtre, (leur dis-je pluſieurs fois,) qui fût autoriſé par la France à les écouter. Je les aſſurai enſuite, que je ſouhaittois autant qu'eux, de voir arriver la reconciliation des deux Couronnes; mais que je croyois très périlleux de me mêler dans les Négociations qui y avoient rapport, ſans y être appellé. Et enfin, je leur conſeillai en ami, de ſuivre mon exemple, & d'uſer de la même diſcrétion. Cet avis n'étant point de leur goût; & ne voyant d'ailleurs rien en moi qui dût leur en impoſer, ou me faire craindre; ils voulurent au dépens de la vérité, faire connoitre à ceux qui les employoient, qu'ils avoient au moins réuſſi en partie, dans l'ouvrage confié à leurs ſoins & à leur habileté.

L'objet des perſonnes, qui, pour s'attirer la protection du Comte de Könikſeg, avoient mis à mes trouſſes tous ces eſpeces d'inquiſiteurs, ne ſe bornoit pas uniquement à découvrir quelles relations j'entretenois en France ou en Eſpagne; il s'étendoit encore plus loin. Leur intention étoit de conduire les choſes de façon, que par l'entremiſe de

Digitized by Google

leurs émissaires, on pût parvenir à donner à l'Ambassadeur d'Angleterre quelques soupçons, que la France me tenoit en Espagne pour ménager, sans la participation du Roi son Maître, ni la sienne, des affaires importantes; à les faire regarder même comme bien avancées; & à donner ensuite à ces bruits quelque air de vraisemblance, ou même de certitude, par les propos qu'on se flattoit de me faire tenir. Mon attention à n'en lâcher aucùn, qui pût produire un tel effet, ayant rebuté ceux qui étoient fréquemment venus me tendre quelque piege; un de ces gens-là, François de nation, plus hardi que les autres, ayant quelque accès chez Milord Harrington, fit malicieusement confidence à quelques Pages, ou Gentils-Hommes de ce Ministre, que je lui avois dit; que comptant sur son zele pour le service du Roi, je voulois le charger dans peu d'une commission importante, pour laquelle même il faudroit qu'il allât à Paris. Afin de donner à cette supposition toute l'autorité de la vérité, le même homme montra un paquet de lettres, que je lui avois effectivement donné pour differens

 particu-

particuliers à Paris de ma connoiſſance, à qui je recommandois de ſolliciter un procès, que ce François m'avoit aſſuré qu'il avoit, & pour l'heureux ſuccès duquel il m'avoit demandé ces lettres.

Cette anecdote, parvint bien-tôt aux oreilles de Milord Harrington. Comme je le voyois ſouvent, & qu'il ſavoit, qu'indépendamment des juſtes égards que j'avois pour ſon caractere, j'étois prévenu pour lui perſonnellement d'une eſtime toute particuliere ; il ne me cacha point, la premiere fois que je fus chez lui, ce qui s'étoit paſſé entre le François dont je parle, & quelques perſonnes de ſa maiſon. Il ajoûta, que quoiqu'il fût bien perſuadé, que le Miniſtere de France ne feroit jamais, dans la conjoncture préſente, aucune propoſition à la Cour d'Eſpagne, ſans la communiquer au Roi ſon Maître ; il n'avoit pas laiſſé d'être ſurpris d'apprendre, que j'avois remis à ſon inſû un paquet de lettres pour la Cour de France, à un homme que je comptois d'y envoyer.

L'éclairciſſement que Milord Harrington eut avec moi ſur ce que je viens de rapporter, s'étant paſſé deux ou trois jours après que mon prétendu courier

avoit

Digitized by Google

avoit débité la nouvelle de fon départ ; il ne me fut pas difficile, (la vérité donne une grande force à quiconque la met de fon côté) de montrer dans tout fon jour la fauffeté d'une femblable fuppofition ; & je n'épargnai rien pour cela. Je m'expliquai fur l'hiftoire qu'on avoit forgée, non feulement à Milord Harrington, mais dans toutes les occafions qui fe préfenterent, d'une maniere fi forte & fi précife ; que je réduifis celui qui s'étoit érigé mon confident, non feulement à me rendre les prétendues lettres aux Miniftres de France, que je devois lui avoir confiées ; mais encore à fe dédire honteufement de tout ce qu'il avoit avancé. Il en eut une telle confufion, qu'il fortit de Madrid peu de jours après, fans que depuis, (au moins pendant mon féjour dans cette Capitale), il ait ofé y reparoître.

La conduite que je tins dans cette petite difcuffion, ne laiffa pas de faire beaucoup de bruit. Les efpions, & les intriguans, qu'on avoit mis en œuvre pour me rendre fufpect, s'apperçurent qu'il n'étoit pas auffi aifé qu'ils fe l'étoient imaginé, de me faire tomber dans leurs piéges ; & comme les

Digitized by Google

hommes, même les plus fourbes, seroient sensiblement mortifiés d'être reconnus pour tels, ceux-ci leverent assez promptement l'espece de blocus que je soutenois. Peut-être craignoient-ils, qu'en le poussant trop loin, ils n'éprouvassent quelque mortification pareille, à celle que le François dont je viens de parler, avoit essuyée.

S'il est dangereux, quand on est chargé de quelque Négociation de donner facilement sa confiance, il ne l'est peut-être pas moins de paroître trop reservé; ensorte que si on ne s'applique à garder un juste milieu entre ces deux extrêmités, il est presqu'impossible de réussir. Cette maxime est bonne à observer dans toutes les Cours; mais il n'y en a aucune, où il soit plus important de la suivre, qu'à celle d'Espagne; composée de gens de différentes Nations, au génie, au caractere & au goût desquels il faut se conformer, si on veut contracter quelque liaison avec eux, & en tirer quelque utilité. Comprenant donc, de quelle importance il étoit, sur-tout pour moi, d'user de ces ménagemens, je tâchois de les observer avec tout le soin possible; mais principalement envers les

Digitized by Google

Miniſtres Eſpagnols & Etrangers : car, tout ſimple particulier que j'étois, je ſavois que la moindre de mes démarches en étoit fort obſervée.

Je n'étois pas moins attentif à ſubſtituer à l'autorité que donne le caractere de Miniſtre d'un Prince, dont je me voyois privé, la confiance & l'eſpece de ſureté, que l'approbation du public procure; & mes ſoins ne furent point inutiles. J'étois reçu avec amitié, & même, j'oſe le dire, avec empreſſement, dans les différentes maiſons où j'allois à Madrid. Il reſtoit bien toujours un léger ſoupçon dans le public, que quelque Négociation me retenoit en Eſpagne; mais bien loin que cette idée l'indiſpoſât contre moi, elle me devenoit au contraire favorable; non ſeulement par la conſideration qu'elle attire, mais encore par les précautions qu'on me voyoit prendre en toute occaſion pour l'affoiblir, & dont les conjonctures du tems faiſoient approuver la ſageſſe.

A la faveur de ces bonnes diſpoſitions, je formois des liaiſons; j'acquerois des connoiſſances néceſſaires à mes vues; & je m'inſtruiſois avec un peu moins de contrainte, de tout ce qui

Digitized by Google

pouvoit ſervir à faire connoître au Duc de Bourbon & au Comte de Morville, ce qui ſe paſſoit à la Cour d'Eſpagne. Mes relations avec eux continuoient toujours, ſoit par le moyen des couriers, que l'Ambaſſadeur d'Angleterre envoyoit fréquemment; ou par le ſecours de l'eſpece de chiffre, que j'avois compoſé. Mais quoique je ne négligeaſſe rien pour les rendre utiles & intéreſſantes, elles le furent bien plus encore, par la circonſtance dont je vais parler.

Tous les évenemens de la vie ſont, ou déterminés, ou permis par la ſageſſe infinie de Dieu; & il ſemble qu'elle ſe plait à cacher cet ordre ſi admirable, qu'elle fait regnèr dans l'Univers, ſous l'apparence & par l'enchaînement, auſſi ſimple que fortuit, de différentes petites circonſtances, qui paroiſſent ſouvent n'avoir aucun rapport avec les opérations, pour leſquelles elles ſont ménagées. Les hiſtoires ſont remplies de faits, qui ſont autant de preuves de ce que je dis; & ce que je vais rapporter ici en formera une nouvelle, auſſi ſinguliere que ſenſible.

La curioſité qu'il eſt naturel que reſſente un étranger, de voir les différen-

tes

Digitized by Google

tes cérémonies qui s'obſervent dans une Cour, m'avoit porté à vouloir être témoin de celles qui ſe pratiquoient à Madrid, dans les jours que le Roi d'Eſpagne y tenoit Chapelle. Je me trouvai placé, le jour de la Purification de la Sainte Vierge de l'année 1726., dans la Tribune de la Chapelle du Palais de Madrid, auprès d'un Eccléſiaſtique nommé *Dom Juan Bautiſta de* ZULOAGA, que le même deſir de voir la Proceſſion y avoit attiré. Mes habits, differens de ceux des Prêtres Eſpagnols, faiſant connoître à celui-ci que j'étois d'une Nation étrangere; & les différentes queſtions que je lui fis, lui ayant donné lieu d'entrer en converſation avec moi; il la fit inſenſiblement tomber ſur les raiſons qui m'avoient attiré en Eſpagne. Mais comme mes réponſes ſur cet article furent aſſez reſervées, il n'inſiſta point par politeſſe à en tirer de plus claires. Il s'empreſſa ſeulement à me donner les éclairciſſemens, que les différentes perſonnes ou cérémonies que je voyois, m'engageoient à lui demander; & il ſe forma réciproquement en nous, le deſir de nous connoître plus particulierement, & de

Digitized by Google

profiter pour cela d'une occasion, qu'il sembloit que le pur hazard eût ménagée.

J'ignorois alors autant son nom, que le mien lui étoit inconnu. Mais comme j'étois peut-être dans ce tems-là le seul Ecclésiastique à Madrid, qui portât l'habit dont le Clergé se sert en France; & que d'ailleurs presque tous ceux qui étoient avec nous dans la Tribune, me connoissoient; Dom Juan Bautista de Zuloaga sut bien-tôt qui j'étois, & tous les différens raisonnemens, ausquels mon arrivée & mon séjour à Madrid donnoient lieu. Ainsi, deux jours après je le vis arriver chez moi. Je remarquai dans cette premiere visite, & dans toutes celles que nous nous fimes ensuite, beaucoup de bons sens, de justesse d'esprit & de vertu, en cet Espagnol. De plus il me fit connoître, qu'il voyoit assez familierement le Confesseur de la Reine; le Comte de *Salazar*, le Marquis *de la Paz* Ministre d'Espagne, & beaucoup d'autres personnes considerables. Je crus donc ne devoir point négliger la disposition favorable où je le voyois, de se lier d'amitié avec moi; & je répondis aux avances qu'il me fit par d'autres également sinceres. Pour mieux appro-

fondir

Digitized by Google

fondir quelle étendue pouvoit avoir pour moi l'utilité de son commerce, je me proposai de lui faire de tems en tems quelques especes d'ouvertures, sur les affaires dont il me croyoit secrettement chargé ; afin de connoître ses lumieres, sa droiture, & la nature des relations qu'il entretenoit avec les personnes de la Cour, que je viens de nommer.

Le fruit de ces précautions fut une véritable estime, que je conçus pour Dom Juan Bautista de Zuloaga. Je fus convaincu de sa bonne foi : ma confiance en lui augmenta tous les jours, & à la fin il l'eut toute entiere. Je n'hésitai plus alors, de lui découvrir plusieurs des circonstances qui m'avoient conduit en Espagne. Je m'ouvris aussi à lui sur les embarras où me jettoit souvent, la Négociation qu'on avoit confié à mes soins, & du succès de laquelle je ne savois trop que penser ; sur le vif ressentiment que la Reine d'Espagne continuoit de montrer contre la France ; & sur l'ascendant que la Cour de Vienne avoit pris sur l'esprit de cette Princesse. Dom Juan Bautista de Zuloaga voyoit aussi-bien que moi,

combien étoient grands les obstacles que j'avois à surmonter. Mais comme il savoit à quel point la Nation Espagnole étoit blessée, de l'indignité avec laquelle le Duc de Ripperda avoit sacrifié les intérêts de sa gloire, dans le Traité de Vienne; & combien l'autorité de ce Ministre lui étoit odieuse, & l'amitié & l'alliance de la France nécessaire: il me flattoit de l'espérance de trouver, par ma patience & par mon travail, quelque occasion de servir utilement les deux Couronnes, en procurant leur reconciliation.

La connoissance des caracteres, & des dispositions des personnes, qui ont, ou par leurs emplois, ou par leurs intrigues, quelque part dans le gouvernement, est absolument nécessaire, à ceux qui doivent négocier avec les Princes. Ce fut pour augmenter à cet égard mes lumieres, que j'eus souvent recours à Dom Juan Bautista de Zuloaga. Le secours qu'il étoit venu demander au Roi d'Espagne pour le rétablissement de l'Eglise Cathédrale de *Cadix*, dont il étoit *Theologal*, † l'obligeoit de voir souvent les

† *Maestro d'Escuela*, dignité dans certains Chapitres qui répond à celle de Theologal.

Digitized by Google

les Ministres Espagnols, & d'autres personnes considerables de la Cour d'Espagne. Nous convinmes donc ensemble, qu'il chercheroit sans affectation, à sonder un peu leurs sentimens en faveur de la France; & qu'il m'en instruiroit, plus par ses lettres cependant que par ses visites: afin que je pusse regler ensuite la conduite que je tiendrois avec ces personnes, sur la connoissance qu'il me donneroit de leurs dispositions.

On tatonne long-tems dans une Négociation, telle que celle dont je me trouvois chargé, quand on ne peut s'expliquer qu'à demi; ni agir avec assurance; ni fréquenter qu'avec des ménagemens sans fin, ceux qu'il est absolument nécessaire d'y faire intervenir. Cependant à force d'observations, sur ce que me rapportoit Dom Juan Bautista de Zuloaga; sur ce que j'apprenois par la relation que j'entretenois toujours avec le Pere Bermudez, & sur ce qui se disoit dans les conversations publiques ou particulieres où je me trouvois; je perfectionnois peu à peu les connoissances que j'avois acquises, du caractere des principaux sujets de la Cour

d'Espa-

d'Espagne, & de la maniere dont je devois les ménager, pour me les rendre favorables.

Suivant les instructions que le Duc de Bourbon & le Comte de Morville m'avoient données, mon principal & mon unique soin à Madrid devoit être, de tâcher de calmer le ressentiment de la Reine d'Espagne; de la désabuser des préjugés qu'on lui avoit donnés, sur le compte du Ministere de France; & de lui faire appercevoir enfin, combien les vastes promesses de la Cour de Vienne étoient peu solides. Je cherchois autant qu'il m'étoit possible, pour m'acquitter de cette commission, à me lier avec les personnes qui avoient quelque accès auprès de cette Princesse; & quand j'avois reussi, je tâchois de me servir d'elles, pour faire parvenir peu à peu jusqu'à Sa Majesté Cath., ce que ni ses dispositions, ni ma situation, ne me mettoit point à portée de lui dire. Je me mis encore au fait par le moyen de ces personnes, d'une infinité de petites particularités, dont il n'y a que ceux qui se trouvent dans certains momens auprès des Princes, qui puissent être témoins; & dont

la

la connoiſſance ſert infiniment à regler les démarches qu'on doit faire. Dans cette vue j'allois ſouvent chez pluſieurs des * Dames du Palais, tant Françoiſes qu'Eſpagnoles; chez d'autres Dames d'un rang inferieur, qu'on appelle en Eſpagne *Señoras* ** *de honor*. Et afin de ne rien négliger, je voyois encore aſſez fréquemment d'autres † femmes Françoiſes, dans les maiſons deſquelles, on trouvoit ordinairement quelques Camariſtes de la Reine, & d'autres Officiers de ſa maiſon. Soit chez les unes, ou chez les autres, j'étudiois ce qui s'y racontoit; tantôt des diſcours que leurs M. Cath. avoient tenus; & tantôt de quelques démarches de la part de la Reine, qui avoient été remarquées. En même tems je faiſois entrer dans la converſation, le plus naturellement qu'il m'étoit poſſible, certains propos; qui, étant rendus à la Reine, puſſent lui faire naître au moins

* Les Ducheſſes *de Liria*, *de Popoli* & *de St. Pierre*; la Princeſſe *de Robec*; la Comteſſe *de Taboada*.

** Les Marquiſes del *Surco*, & *de Riſcar*, *d'Alegre*, & de *Sartine*.

† Meſdames de *la Roche*, *Romet*, *Ricard* & *Stalpart*.

Digitized by Google

moins quelque légere envie, de mettre la bonne volonté de la Cour de Vienne à certaines épreuves, que j'indiquois. Je fuivis la même méthode pour lui donner lieu de remarquer, que fes préventions contre la France pouvoient bien n'être pas juftes. Au refte ce que j'avançois fur ces matieres, ne paroiffoit être que de fimples réfléxions, que la converfation faifoit naître. Ma circonfpection étoit même fi grande, fur-tout dans les commencemens, que fi ceux à qui je parlois, applaudiffoient à la jufteffe de mon raifonnement; je m'en tenois-là, fans affecter de lui donner plus d'étendue: je leur abandonnois même l'avantage, de s'en approprier le mérite; de peur qu'en femblant defirer de me le referver, je ne donnaffe à connoître le fruit que j'en voulois tirer; & qu'alors il n'eût le fort de ceux, qui, trop prématurés dans le printems, font expofés à des accidens, qui les empêchent d'arriver à maturité.

Quoique toutes ces légeres tentatives ne fuffent pas fans effet, je fentois bien pourtant, que tant que je ferois réduit à m'en fervir, il étoit bien difficile, pour ne pas dire impoffible, que je par-

vinffe

vinſſe à rien entreprendre de conſiderable, & qui pût contrebalancer les operations du Comte de Königſeg. Occupé donc du moyen de gagner quelque perſonne auprès de la Reine, par l'entremiſe de laquelle je puſſe agir avec plus de ſuccès; & n'oſant pas trop decouvrir mes ſentimens, ni faire certaines démarches, qui me compromiſſent avec le Duc de Ripperda, & le Miniſtre de l'Empereur: je conſultai Dom J. B. de Zuloaga, pour ſavoir de lui, s'il ne pourroit pas ſuppléer à ces inconveniens; & ſonder un peu les diſpoſitions des perſonnes qui approchoient la Reine, ſur ce qui pouvoit avoir rapport à mes vues: afin, lui dis-je, de former enſuite avec celles, ſur qui il verroit que je pourrois compter, quelque liaiſon ſecrette, qui me fut utile. Dom J. B. de Zuloaga m'indiqua d'abord la Ducheſſe de St. Pierre, la Princeſſe de Robec, & la Ducheſſe de Popoli; toutes trois de la même nation que moi. Mais je lui fis connoître les raiſons que j'avois, de croire la premiere un peu ſuſpecte au Duc de Bourbon; & les deux autres, comme poſſedant une aſſez médiocre part dans la confiance de la

Reine:

Digitized by Google

Reine ; & il comprit que je n'en pouvois faire aucun ufage. Après avoir donc examiné entre nous, à qui il étoit à propos de s'adreffer ; nous convinmes également l'un & l'autre, que voyant affez fouvent le Confeffeur de la Reine pour les affaires de fon Chapitre, il falloit qu'il le difpofât à recevoir quelques vifites de ma part : en l'affurant qu'elles feroient, eu égard aux conjonctures du tems, auffi rares, & auffi courtes qu'il le jugeroit à propos.

Pour mettre Dom J. B. de Zuloaga en état de prévenir favorablement pour moi le Confeffeur, & pour abréger les formalités des premieres entrevues, en entamant par avance avec lui, quelque chofe de ce que je me propofois de lui dire ; je priai D. Juan, dans les converfations qu'il auroit fur mon fujet, de bien affurer le Confeffeur, que je voyois avec une extrême peine, que perfonne ne voulût faire connoître à la Reine, combien le fecours de la France lui étoit néceffaire pour l'établiffement des Princes fes enfans ; & même pour faire exécuter à l'Empereur les promeffes qu'il avoit pu faire à cet égard : que s'il

Digitized by Google

s'il vouloit m'entendre, je lui découvrirois plusieurs choses qui pouvoient être très-utiles à Sa Maj., sans la compromettre en rien avec la Cour de Vienne; & qui lui procureroient à lui personnellement, la gloire devant Dieu & devant les Hommes, d'arrêter les suites funestes, que les brouilleries survenues entre les deux Couronnes pouvoient entraîner dans toute l'Europe: que je le priois, au reste, s'il jugeoit à propos de m'écouter, de me garder, envers le Duc de Ripperda & le Comte de Könikseg, un secret inviolable; & de faire réflexion, que me remettant entierement à sa discretion par les ouvertures que je lui ferois, il étoit de sa bonne foi, de ne me pas donner sujet de me repentir, de l'entiere confiance que je me proposois d'avoir en lui. Dom J. B. entra dans tout ce que je lui proposai, avec toute la bonne volonté dont il m'avoit déja donné plusieurs marques; & me promit de ne rien négliger, pour réussir dans la petite Négociation dont je le chargeois.

Ce Confesseur, que je desirois si fort de connoître, & dont il sera souvent question dans ces Mémoires, nommé

Dom

Digitized by Google

Dom Domingo Valentin GUERRA, avoit été placé auprès de la Reine d'Espagne par le Pere d'AUBENTON, Confesseur du Roi son mari; comme un homme, dont le génie, au dessous du plus borné, le mettoit à l'abri de craindre les suites de l'ascendant, qu'un autre plus éclairé pouvoit prendre sur l'esprit de cette Princesse. Dans les Cours, surtout dans celles qui sont, ou qu'on croit dévotes, le choix des Confesseurs n'est pas indifférent; & ne s'ajuste que trop souvent aux projets mondains de ceux qui veulent y jouer un rolle. Ainsi on n'avoit déterminé le Pere d'Aubenton, à choisir le personnage dont je parle, pour diriger la Reine d'Espagne, que sur l'entiere assurance où l'on étoit, qu'il borneroit toutes ses vues à remplir dans le Confessional les fonctions de Directeur, & qu'il se garderoit bien de les étendre plus loin.

La mort du Pere d'Aubenton, survenue peu de tems après, ayant mis Dom Domingo Guerra, qui le craignoit beaucoup, dans une situation un peu moins gênante; il en recueillit promptement les fruits, en se faisant nommer Abbé de la Collegiale du Palais de

St.

Digitized by Google

St. Ildephonse; & en obtenant ensuite le titre *in partibus* d'Archevêque d'Amida. Revêtu du caractere Episcopal, la bonne foi & l'amour de la justice, qui en font le principal ornement, n'étoient pas cependant ses vertus dominantes, comme on le verra dans la suite. Ce qui paroissoit l'occuper uniquement, étoit de se concilier la bienveillance de la Reine d'Espagne, par toutes les complaisances qu'il se persuadoit pouvoir compâtir avec les obligations du Ministere qu'il exerçoit auprès d'elle: son ambition & sa timidité, aussi grandes l'une & l'autre, que son incapacité; le reduisoient à n'avoir ni vue, ni inclination, ni je crois même de pensée, que celle qu'il remarquoit dans la Reine: ensorte que quand cette Princesse jugeoit à propos de le consulter sur quelque affaire, il se trouvoit souvent dans de grandes angoisses, pour démêler quels pouvoient être ses sentimens, afin d'en faire aussi-tôt la regle des siens. Une déférence si entiere pour tous les projets de Sa Maj., & pour toutes les personnes qu'elle paroissoit estimer & honorer de sa bienveuillance, lui avoit fait élever d'abord jusqu'au Ciel le Duc de Ripperda, à qui il voyoit
que

que le Roi & la Reine avoient accordé toute leur confiance ; & c'étoit dans ce sens que, parlant de lui à *Dom Antonio de* SARTINES, Intendant à présent de Catalogne ; il lui dit avec tout l'enthousiasme d'un Courtisan qui ne voit rien au-dessus du sort d'un Favori : *Enfin nous avons trouvé le Ministre, dont nous avions depuis long-tems un si pressant besoin.* Mais quand les brouilleries, qui se formerent entre le Comte de Könikseg & le Duc de Ripperda, eurent diminué la bienveillance & la confiance de la Reine pour ce dernier ; le bon Prélat retrancha de son côté les éloges, dont il avoit été si prodigue : le grand Ministre devenoit chaque jour un homme fort ordinaire ; & comme, dans le tems dont je parle, on commençoit à soupçonner dans Madrid, que le crédit du Duc de Ripperda s'affoiblissoit beaucoup, les courtisans curieux d'approfondir la vérité, alloient chez le Confesseur de la Reine, pour juger par ses discours de la situation bonne ou mauvaise de ce premier Ministre.

Je n'ignorois pas ce qui se débitoit à ce sujet ; & l'idée que de semblables choses me donnoient de l'Archevêque d'Amida,

Digitized by Google

d'Amida, étoit de le regarder précisément comme un espece de Barometre, qui annonçoit exactement à la Cour d'Espagne, le beau ou le mauvais tems. Mais comme après tout, cette connoissance ne laissoit pas d'être utile, j'attendois pour en faire usage avec les autres, d'apprendre par Dom J. B. de Zuloaga, s'il auroit disposé ce Prélat à recevoir la visite que je voulois lui faire.

Mon incertitude à cet égard ne fut pas longue. Deux ou trois jours après la conversation que j'avois eue avec Dom Juan, il vint m'apprendre, que sur la proposition qu'il avoit faite à Dom Domingo Guerra, d'agréer que je pusse aller chez lui; il l'avoit trouvé également combattu, par le desir qu'il avoit, disoit-il, depuis long-tems, de me connoître; & par la crainte, que cette démarche ne le compromît avec le Duc de Ripperda. Qu'afin donc de le rassurer, & de dissiper ses terreurs paniques; Dom Juan lui avoit dit, que comme il devoit être incessamment sacré Archevêque, je pourrois lui aller faire mon compliment, comme tout le monde, sur sa nouvelle dignité; sans que

cela tirât à conséquence : & que je choisirois même exprès le jour que se feroit la cérémonie, pour m'acquitter de ce devoir. Le même Dom Juan ajoûta, que l'expédient avoit paru merveilleux à Dom Domingo Guerra ; & qu'il étoit convenu avec lui de me conduire le Dimanche * 31. Mars, vers les six heures du soir, à son appartement au *Buen Retiro*, où, sous le prétexte de la fatigue de la journée, il feroit dire qu'il vouloit être retiré, pour me recevoir sans témoin.

Ce jour-là venu, Dom Juan ne manqua pas de se trouver au *Passeo Viejo*, qui est une espece de Cours entre la Ville de Madrid, & le Palais du Buen Retiro, où je lui avois dit que je me rendrois. Nous montames dans son carosse, & il me conduisit à l'appartement du nouvel Archevêque, dans l'antichambre duquel il me laissa, pour m'aller attendre dans les jardins du Buen Retiro, où nous étions convenus de nous rejoindre après ma visite. Je trouvai le Prélat sur son lit, fort accablé, disoit-il,

* Il fut sacré ce jour-là dans l'Eglise des Hieronimites.

disoit-il, de la fatigue, que lui avoient causé les differens complimens qu'il avoit été obligé de faire, ou de recevoir, pendant toute la journée. Je débutai d'abord par donner à cet Archevêque, beaucoup de témoignages de ma vénération; & il y répondit fort poliment, tant qu'il ne fut question entre nous que de choses indifferentes. Mais ce ne fut plus le même homme, quand j'eus touché quelque chose de la peine que tout le Royaume de France avoit ressentie, lorsque la nécessité de marier le Roi avoit donné lieu au triste évenement du renvoi de l'Infante; du sincere desir que Sa Maj. conservoit, de voir le Roi & la Reine d'Espagne reprendre pour Elle les sentimens d'amitié qu'ils avoient eus; & de la joye qu'un tel évenement causeroit à toute la Nation Françoise, & en particulier au Duc de Bourbon. Une révolution subite d'humeurs dans le corps d'un malade, n'y cause pas plus d'altération, ni de désordre, que ce que je venois de dire, parut en produire dans l'esprit de l'Archevêque d'Amida. Il s'agita de telle sorte, pour me persuader qu'une icommodité qu'il avoit, disoit-il, dans les jambes, & qui lui

Digitized by Google

caufoit de grandes démangeaifons, fe faifoit reffentir violemment dans le moment préfent; que je jugeai qu'il étoit inutile de déployer plus long-tems avec lui, une éloquence qui avoit produit un effet fi bizarre. Ainfi, prenant congé de lui, je fortis de fa chambre avec une envie de rire fi forte, de la burlefque fcene qui venoit de fe paffer; qu'il m'eût été prefque impoffible de la retenir, fi elle eût duré plus long-tems.

Le recit que j'en fis à Dom Juan B. de Zuloaga, que j'allai trouver dans les jardins du Buen Retiro, produifit fur lui le même effet; & comme il remarquoit par mes difcours, que je ne paroiffois pas faire grand cas de ce Confeffeur, dont il m'avoit cependant ménagé la connoiffance avec tant de foin: „ avouez-le franchement, me dit-il, „ vous regardez notre Prélat comme un „ homme, qui ne peut vous fervir à „ rien". Vous vous trompez, lui dis-je, je prétens au contraire, qu'il me foit très-utile. Car en le mettant, quand il me plaira, fur les mêmes matieres dont je lui ai parlé; je pourrai juger, par fa tranquillité à m'écouter, ou par la démangeaifon qui lui furviendra

dra aux jambes, des dispositions bonnes ou mauvaises, où il saura qu'on est dans le Palais pour la France. Et quel est-s'il vous plait, Seigneur Dom Juan, ajoûtai-je en riant, le Négociateur qui ne s'estimât heureux, de pouvoir consulter à son gré un almanach si fidele?

Quelques jours après la visite que j'avois faite au Confesseur de la Reine, je fus avec Dom J. B. de Zuloaga, chez le Comte de Salazar. Nous desirions de nous connoître l'un & l'autre; & notre entrevue se passa avec autant de cordialité de sa part, que de satisfaction de la mienne. Je remarquai dans ce Seigneur un esprit très-solide, avec cette noble franchise que donne une exacte probité. Pendant tout le tems que j'ai passé à la Cour d'Espagne, je ne lui ai jamais rien vu faire, qui ne servit à augmenter l'estime, que cette premiere visite, & les fréquentes relations que nous avons eues ensemble, m'avoient fait concevoir pour lui.

Quoique nous fussions convenus Dom J. B. de Zuloaga & moi, de nous communiquer ce que nous avions à nous dire, beaucoup plus par lettres, que

Digitized by Google

par la conversation; il devenoit cependant quelquefois nécessaire de nous entretenir. Nous nous donnions alors rendez-vous, quand le temps le permettoit, ou à la Casa del Campo, qui est une promenade assez solitaire, quoique voisine d'une autre extrêmement fréquentée, qui est le long du Mançannarez; où à San Bernardino, qui est un Couvent des Franciscains, à peu de distance de Madrid; ou dans d'autres endroits semblables. Un jour que nous y étions allés promener, notre conversation tomba sur l'éloignement que la Reine d'Espagne marquoit, sur tout depuis la conclusion du Traité d'Hanover, pour tout ce qui venoit de la part de la France. Dom Juan, qui n'étoit pas plus versé que moi dans les mysteres de la politique, & qui, comme tous les Espagnols, souhaittoit sincerement de voir les deux Couronnes réunies; m'exhortoit beaucoup à conseiller au Duc de Bourbon de montrer moins d'union avec l'Angleterre; de se détacher peu à peu de l'alliance qu'il venoit de faire avec cette Puissance; & de disposer les choses de façon, que la France pût accéder au Traité de Vien-

Digitized by Google

ne: ce qui infailliblement, disoit-il, termineroit tout à coup la reconciliation des deux Couronnes, & celle en particulier du Duc de Bourbon avec leurs Maj. Cath., par l'extrême satisfaction qu'Elles ressentiroient d'une pareille démarche. „ Et ne croyez pas, ajoûta-t-il,
„ que ce soit légerement que je vous
„ parle, comme je fais: soyez persua-
„ dé, que tout ce qu'il y a ici de per-
„ sonnes bien intentionnées, jugent
„ comme moi, que le Duc de Bourbon
„ ne parviendra jamais à rentrer dans
„ les bonnes graces du Roi & de la Rei-
„ ne; & ne sera à l'abri des intrigues
„ qu'on fait à votre Cour pour lui ôter
„ le Ministere, qu'en entrant dans tou-
„ tes les vues que la Reine peut avoir;
„ & qu'en employant, pour les faire
„ réussir, toute la puissance de la Fran-
„ ce. Quel inconvénient trouveriez-
„ vous donc, continua Dom Juan, à
„ insinuer ces réflexions à ce Prince;
„ & à leur donner toute l'étendue, que
„ vous connoîtrez mieux que moi quel-
„ les peuvent avoir? Et pourquoi refu-
„ seriez-vous, d'employer les relations
„ secrettes que vous avez avec le Duc
„ de Bourbon & le Comte de Morville,

Digitized by Google

„ pour leur ouvrir les yeux ſur leurs
„ véritables intérêts, & ſur le peu de
„ fond qu'ils doivent faire ſur la pré-
„ tendue amitié de l'Angleterre ? En vé-
„ rité, ſouffrez que je vous le diſe,
„ pour peu que vos Miniſtres veuillent
„ examiner ce qui ſe paſſe chez les An-
„ glois, ils verront, que rien ne ſeroit
„ plus facile que d'enlever au Roi Geor-
„ ge ſa Couronne, en uniſſant la Fran-
„ ce à l'Eſpagne & à l'Empereur; &
„ de la faire paſſer enſuite ſur la tête
„ du Prétendant. Et indépendemment
„ des avantages que la France tireroit
„ d'un ſemblable événement, ſa recon-
„ ciliation avec l'Eſpagne pourroit beau-
„ coup contribuer, à placer un Prince
„ de la Maiſon de Bourbon ſur le trô-
„ ne Imperial; car il ne faudroit pour
„ cet effet, que ſoutenir l'Empereur dans
„ l'exécution de ce deſſein, ſuppoſé qu'il
„ agît de bonne foi avec la Reine; ou
„ l'obliger à remplir les engagemens qu'il
„ a pris avec cette Princeſſe, pour le
„ mariage de l'Infant avec l'Archidu-
„ cheſſe, ſi comme on le ſoupçonne,
„ ils n'étoient point ſinceres. Vous me
„ direz peut-être, que dans la ſituation
„ où vous êtes, il ſeroit difficile que
„ vous

Digitized by Google

„ vous puissiez entreprendre de faire
„ goûter en France le projet dont je
„ vous entretiens, sans avoir des con-
„ ferences avec Mr. le Duc de Ripper-
„ da ; que vous devez craindre en ce
„ cas-là, la légereté extrême en paro-
„ les qu'on remarque en lui ; & que si
„ vos desseins venoient à la connois-
„ sance du Roi George, il les feroit a-
„ vorter suivant toute apparence, par
„ l'ascendant qu'il a pris en France sur
„ votre Ministere. Mais, Monsieur,
„ trouvez bon que je vous représente,
„ qu'il me paroit très-facile de prévenir
„ ces inconvéniens. Commencez, sans
„ que personne ici le sache, par pro-
„ poser le plan dont je viens de vous
„ entretenir ; ou directement à vos Mi-
„ nistres, ou indirectement à ceux de
„ vos amis en France, dont vous croi-
„ rez pouvoir vous servir, pour insi-
„ nuer aux premiers de le goûter. En
„ agissant de la sorte, si vous apprenez
„ qu'il est rejetté, vous restez maître
„ de votre secret, & vous ne pouvez
„ jamais craindre, que vos Ministres,
„ à qui seuls vous l'aurez confié, s'en
„ servent pour vous compromettre. Au
„ contraire, si ces mêmes Ministres pa-

„ roissent approuver vos idées, & vou-
„ loir seulement, avant de laisser transf-
„ pirer leur resolution, chercher des
„ expédiens & des prétextes pour la
„ justifier, & pour abandonner l'Angle-
„ terre; il y auroit encore moyen, de
„ se passer du Duc de Ripperda. Car quoi
„ qu'il n'y ait pas lieu de douter, que ce
„ Ministre ne concourût, pour son pro-
„ pre intérêt, à presser la conclusion de
„ l'ouvrage que vous auriez commencé,
„ & qu'il ne gardât par conséquent le
„ secret: pour peu cependant Mr. que
„ vous fissiés difficulté de vous ouvrir
„ à lui, ou que vous eussiez ordre des
„ Ministres de France d'user de cette
„ reserve à son égard; on vous trou-
„ veroit aisément d'autres canaux en
„ cette Cour, plus cachés, & plus as-
„ surés; par lesquels vous pourriez,
„ sans crainte d'être découvert, com-
„ muniquer à la Reine ce qui vous vien-
„ droit de la part de votre Cour, &
„ être instruit des intentions de Sa Maj.
„ Refléchissez donc un peu sur ce que
„ je viens de vous dire. La matiere le
„ merite bien; & vous trouverez, que
„ le projet que je vous propose, peut
„ être aussi avantageux & aussi glorieux
„ pour

„ pour la France, qu'utile en particu-
„ lier au Duc de Bourbon. Car, juſ-
„ qu'à ce que ce Prince ait trouvé le
„ moyen de calmer le juſte reſſentiment
„ de leurs Maj. Cath., & de regagner
„ leur bienveillance, en embraſſant vi-
„ vement leurs intérêts; il aura toujours
„ à craindre, que le même moment où
„ l'on verra ſe terminer la reconcilia-
„ tion, ne ſoit celui de ſa chute".

Je connoiſſois trop la bonne foi de Dom Juan de Zuloaga, pour craindre que tout le raiſonnement qu'il venoit de me faire, procedât d'aucun deſir de ſe ſervir de la réponſe que j'y ferois, pour me compromettre. Mais comme les projets dont il m'avoit entretenu, ſe rapportoient aſſez aux diſcours qu'on tenoit à Madrid depuis la concluſion du Traité d'Hanover, pour y décrier le Miniſtere de France; je crus devoir profiter de l'occaſion qui ſe préſentoit de le juſtifier, en faiſant connoître à Dom Juan, le péril où ce même Miniſtere s'expoſeroit, en détachant la France de ſes Alliés.

La reconciliation des deux Couronnes, celle en particulier du Duc de Bourbon avec leurs Maj. Catholiques, l'affermiſſement de ce Prince dans la place qu'il

 occu-

occupoit ; & enfin une révolution en Angleterre, dépendant, ſelon ce que Dom Juan m'avoit dit, de la réſolution que la France pouvoit prendre, d'acceder au Traité de Vienne; je le priai d'abord de conſiderer, combien le conſeil qu'il vouloit que je donnaſſe à cet égard au Duc de Bourbon, pouvoit lui devenir pernicieux dans la conjoncture préſente. C'étoit, dis-je à Dom Juan, expoſer ce Prince, non ſeulement à voir tout d'un coup les Alliés qu'il s'étoit ménagés, l'abandonner; mais, ce qui devoit encore paroître plus funeſte, ces mêmes Alliés s'unir enſemble contre lui, ou pour parler plus juſte contre la France; & ſuſciter à cette Couronne une guerre d'autant plus difficile à ſoutenir, que ce ſeroit contre les principales Puiſſances de l'Europe, qu'elle auroit à ſe défendre.

S'il en étoit, pourſuivis-je, Sgr. Dom Juan, des affaires qui ſe traitent entre les Souverains, comme de celles que des particuliers ont enſemble; où, quand l'un d'eux manque à la bonne foi pour ſes fins particulieres, il eſt ſujet au châtiment que les Loix preſcrivent en pareil cas; on pourroit avec quelque précaution hazarder les démarches que vous me con-

ſeillez

feillez de faire. Mais il faut raifonner bien différemment fur le cas en queftion, où les deffeins dont vous m'entretenez, feroient, felon toute apparence, traverfés par ceux mêmes que vous croyez qui y feroient les plus favorables; fans que leur mauvaife foi, ou, pour ufer fi vous voulez d'un terme plus doux, leur politique, les exposât à aucun péril. Je m'explique. Quand même le Roi & la Reine d'Efpagne entreroient, comme je le veux croire, de la meilleure foi du monde, dans les promeffes que la France leur feroit de fe détacher de l'Angleterre; fommes-nous bien perfuadés, vous & moi, que l'Empereur, à qui il faudroit que L. M. fiffent part d'une pareille Négociation, la vît entamer avec beaucoup de plaifir? Croyez-vous que ce qu'on lui communiqueroit du zele, avec lequel le Roi Très-Chrét. embrafferoit les intérêts de l'Efpagne, & prétendroit concourir à l'accompliffement de toutes les promeffes, que S. Maj. Imp. a, dit-on, faites à la Reine, au fujet du mariage de l'Infant avec l'Archiducheffe ainée, causât à ce Monarque beaucoup de fatisfaction? C'eft ce que, avec votre permiffion, je fuis bien éloigné de croire. L'Empereur,

 fuivant

ſuivant ce qu'aſſurent ceux qui croyent en être bien inſtruits, ne ſonge qu'à amuſer votre Cour par de belles eſperances; afin de tirer les ſubſides qu'elle lui a promis, & dont il a beſoin pour ſes fins particulieres. Jamais il ne ſe déterminera à faire paſſer ſes vaſtes Etats dans la Maiſon de Bourbon, qui de tout tems a été l'ennemie de la ſienne. Cela étant, quand il appercevra (& il ne faut pas pour cela beaucoup de pénétration) que l'union qu'on lui propoſera avec la France, tend principalement à ce but; penſez-vous qu'il ne mette pas tout en uſage pour prévenir un ſemblable événement? Ce Monarque fera ſurement paſſer alors en Angleterre, en Hollande & dans d'autres Cours, (par une infinité de moyens ſecrets, dont il eſt ſi facile aux Princes de faire uſage,) quelque connoiſſance des vaſtes projets de la France & de l'Eſpagne; afin de reveiller, ſans paroître s'en mêler, l'inquiétude & la jalouſie du Roi de la Grande Bretagne, des Etats Généraux, & même de l'Europe entiere. En faudra-t-il davantage, pour déterminer toutes ces Puiſſances à s'unir entr'elles, & avec lui, contre les deux Couronnes? Quand l'Empereur en ſera venu là, il ne manquera

pas,

pas, pour ſauver les apparences, & pour ſe juſtifier auprès de la Reine d'Eſpagne, de faire entendre à cette Princeſſe, que s'il n'exécute pas ſes promeſſes, c'eſt à l'Europe entiere, conjurée contre lui, qu'il faut s'en prendre. Et alors, l'alliance & l'amitié de la France, à laquelle la Reine ne manquera pas d'attribuer le changement qui ſera ſurvenu dans les favorables diſpoſitions de l'Empereur, ne paroîtront-elles point à Sa Majeſté plus fatales qu'avantageuſes pour Elle? Et ne ſera-t-elle pas infiniment plus diſpoſée à ſe livrer entierement à la Cour de Vienne, dont elle attend de ſi grands avantages; que de reſter attachée à celle de Verſailles, qui l'a offenſée; & dont elle croira que la prétendue bonne volonté n'aura ſervi, qu'à ôter à l'Empereur les moyens de lui marquer la ſienne?

Où aboutiront donc alors, Seigneur Dom Juan, les conſeils que vous m'exhortez de donner au Duc de Bourbon, & par conſéquent la préference qu'il aura accordée au Traité de Vienne ſur celui d'Hanover? A ceci ſeulement, de donner aux Alliés de la France l'opinion la plus odieuſe de ſa bonne foi; au Royau-

me

me de France, & même à toute l'Europe de sa politique; & à se voir abandonné au dehors, & méprisé au dedans. Est-ce là, à votre avis, prendre un bon moyen de conserver l'autorité qu'il possede, & de dissiper les brigues qu'on fait pour la lui ravir? Quant à la révolution qu'on pourroit exciter, selon vous, en Angleterre, après avoir exécuté les autres projets dont nous parlons, afin de n'avoir rien à craindre de cette Puissance; c'est une entreprise, Sgr. Dom Juan, que je regarde actuellement comme impossible: & je me persuade que vous serez de mon avis; si, vous rappellant tout ce que je viens de vous dire, vous faites attention 1°. Que l'Empereur évitera toujours de se mettre dans la dépendance de la France & de l'Espagne: ce qui arriveroit pourtant s'il contribuoit avec Elles à placer le Prétendant sur le trône; car surement ce Prince s'uniroit étroitement à ces deux Couronnes pour s'y soutenir. Et 2° que la Nation Angloise, fiere & indépendante, ne recevra jamais d'autre Roi, que celui qu'elle jugera à propos de se donner. Concluons donc de tout ceci, Sgr. Dom Juan, que quant à présent, le moyen de réünir les

Puissan-

Puiſſances, que les deux Traités de Vienne & d'Hanover partagent, n'eſt pas d'entreprendre de détruire un de ces Traités par l'autre; mais de les réünir & les confondre, s'il ſe peut, en un ſeul; qui remédiât amiablement aux griefs que chaque parti croit avoir; en profitant des diſpoſitions où les Monarques de ces deux Alliances aſſurent qu'ils ſont également, de vouloir ſeulement pourvoir à leur ſureté & à la conſervation de la tranquillité de l'Europe.

C'eſt cette entrepriſe, Sgr. Dom Juan, qui réüniroit les deux Couronnes, ſans leur faire manquer à la fidélité qu'elles doivent à leurs Alliés, qu'il ſeroit glorieux de former, & encore plus d'exécuter; & je m'offrirois avec plaiſir de faire goûter, & peut-être approuver, ce que je penſe ſur cet article au Duc de Bourbon, ſi on pouvoit raiſonnablement ſe flatter, d'engager cette Cour à entrer dans les mêmes diſpoſitions. Mais à vous parler vrai, le tems ne me paroit point encore venu, de tenir ici un pareil langage; & je n'y ai point acquis d'ailleurs aſſez d'autorité, pour oſer entamer une Négociation ſi délicate & ſi importante. Ce ſeroit, ajoutai-je en finiſſant, un ouvrage

vrage digne de Mr. le Nonce. Et si après cela, Sgr. Dom Juan, Vos Ministres ou simplement le Confesseur de la Reine; quelques bornées que soient ses lumieres, m'ordonnoit de la part de Leurs Majestés de confirmer au Duc de Bourbon par mes lettres, ce que Monsieur le Nonce auroit déja appris à ce Prince; je vous répete, que je ne ferois aucune difficulté en ce cas-là, de rendre les témoignages les plus avantageux, des dispositions favorables où se trouveroient leurs Maj. de se reconcilier avec le Roi leur Neveu. Car la situation où je suis ici, quelque destituée qu'elle soit de tout caractere, ne m'interdit point de rapporter historiquement les faits dont je serois témoin, & qui auroient rapport à un ouvrage si interessant.

Je n'avois certainement aucun lieu de douter de la droiture des intentions de Dom J. B. de Zuloaga dans tout ce qu'il m'avoit dit: mais il étoit à craindre que quelque Ministre Espagnol, ou le Confesseur de la Reine, n'eussent voulu se servir de lui, pour m'engager à faire, sans la participation de l'Ambassadeur d'Angleterre, des propositions à la Cour de France, qui pouvoient rendre la bonne foi

foi du Roi suspecte à ses Alliés. Pour éviter donc de tomber dans ce piege, (supposé qu'on me l'eut dressé,) je me renfermai à dire toujours à Dom Juan, qu'il falloit remettre à Mr. le Nonce, le soin de faire en France les ouvertures dont il venoit de me parler; & qu'aussitôt que ce Ministre y auroit écrit, je ferois valoir de mon mieux, auprès du Duc de Bourbon & du Comte de Morville, tout ce qu'il auroit avancé. Enfin j'ajoutai, que j'étois persuadé, que si l'Archevêque d'Amida, ou quelque Ministre Espagnol, confirmoient ce que Mr. le Nonce écriroit; les bonnes intentions de ce dernier pour la reconciliation des deux Couronnes, auroient tout le succès possible.

Cette maniere de m'expliquer ne m'engageoit à rien d'embarrassant. Elle ne compromettoit ni la bonne foi de la France, ni la mienne. Au contraire, je trouvois, en l'employant, le double avantage, de mettre à l'épreuve la bonne volonté du Nonce, qui ne passoit pas pour un partisan fort zélé de la France; & de connoître jusqu'où pouvoit aller celle des personnes, dont j'avois lieu de craindre les vues & les artifices.

Cette précaution prise, je crus devoir aussi

Digitized by Google

aussi éviter, que ce qui s'étoit passé entre Dom Juan & moi, venant à être su, ne parvînt au Duc de Bourbon & au Comte de Morville, d'une maniere differente de la vérité. Ainsi j'en fis une exacte relation au dernier, du consentement même de Dom Juan; afin que ce Ministre connût la fidélité avec laquelle je suivois ce qu'il m'avoit prescrit. On verra par la réponse qu'il me fit, & dont j'aurai bientôt occasion de parler, la satisfaction qu'il eut de ma conduite.

Depuis que les deux Traités de Vienne & d'Hanover, avoient divisé l'Europe en deux partis, les Chefs de ces deux alliances faisoient tous leurs efforts, pour attirer, chacun dans la leur, le plus de Potentats qu'il leur étoit possible. J'ai rapporté les démarches que l'Empereur & le Roi d'Espagne avoient faites à la Haye, pour engager d'abord les Etats Généraux d'acceder au Traité de Vienne; & ensuite, pour qu'au moins ils ne se pressassent pas trop d'entrer dans la Ligue d'Hanover. Quoiqu'elles n'eussent pourtant pas produit l'effet que ces deux Monarques desiroient; ils ne laissoient pas de continuer leurs sollicitations par l'entremise de leurs Ministres, dans la vue

appa-

Digitized by Google

apparemment d'empêcher, que les autres provinces de la République ne suivissent l'exemple que leur avoit donné celle d'Hollande, qui en est la principale. On faisoit aussi son possible à Vienne, pour disposer les Electeurs & les Princes de l'Empire, d'entrer dans les vues de la Cour Imperiale, & pour conclurre en même tems un Traité avec la Moscovie. Mais comme cette Alliance paroissoit intriguer quelques Cours, & principalement celle d'Angleterre; le Prince Eugene déclara au Ministre de cette Couronne: que sur ce que S.M.I. étoit informée, que les Négociations qui étoient sur le tapis depuis quelque tems, entr'Elle & l'Imp.de Russie, avoit donné quelque inquietude à differentes Puissances, & en particulier à S. M. B.; il avoit ordre de l'Empereur de l'assurer, que cette Négociation, qui d'ailleurs n'étoit que commencée, ne portoit aucun préjudice, ni à l'Angleterre, ni à ses Alliés; & que S. M. I. faisoit tant de cas de l'amitié, qui étoit entr'Elle & S. M. Brit., que rien ne feroit capable de la refroidir: se flattant que ce Monarque ne souffriroit pas de son côté, qu'aucune des Puissances confédérées par le Traité d'Hanover, causât quelque trouble dans l'Empire.

Malgré

Digitized by Google

Malgré toutes ces démonstrations d'amitié & d'égards de la Cour Imperiale pour le Roi d'Angleterre, on ne négligeoit cependant rien pour rendre le Traité d'Hanover odieux. On publia dans ce tems-là divers Ecrits, où ce dessein paroissoit clairement; aussi bien que celui de justifier le droit que l'Empereur possedoit, d'établir & de soutenir la Compagnie d'Ostende.

Le premier de ces Ecrits, qui étoit intitulé : *Réflexions sur le Traité d'Hanover*, contenoit dix articles; qui tendoient presque tous à persuader, que ce Traité rompoit entierement le lien indissoluble, qui, suivant les loix de l'Empire, unit l'Empereur, comme Souverain Chef du même Empire, avec les Etats qui le composent; & qu'il étoit absolument contraire au serment inviolable, & aux obligations des Rois d'Angleterre & de Prusse, en qualité d'Electeurs. Après un assez grand détail sur ces obligations, & sur les loix & les usages de l'Empire, qui les établissent; l'Auteur concluoit, qu'il n'y avoit point d'autres mesures à prendre, que de s'opposer fortement à ce Traité conjointément avec S. M. I.; afin d'empêcher les suites funestes qu'il pouvoit

voit avoir, & de conserver l'union & la tranquillité dans l'Empire. L'autre brochure qui parut dans le même tems, avoit pour titre : *La vérité du Fait & du Droit, & de l'intérêt de tout ce qui concerne le Commerce établi aux Pays-Bas Autrichiens, par Octroi de Sa M. I. & Cath.*. L'Auteur y faisoit un narré historique de tout ce qui étoit survenu, depuis que le commerce de la Compagnie d'Ostende avoit commencé, jusqu'à l'Octroi, que l'Empereur avoit accordé. Il s'attachoit ensuite à prouver, par des témoignages authentiques, & par des traités, les droits de Sa Maj. Imp. à cet égard ; & à faire voir en même tems, que l'établissement de la Compagnie d'Ostende, bien loin de nuire à la République des Provinces-Unies, devoit au contraire lui être avantageux. Enfin il terminoit ces réflexions, par une longue énumeration des importans services, que la Cour Imperiale avoit rendus à la République d'Hollande, en diverses occasions.

Ces Ecrits ne demeurerent pas sans reponse. Il en parut une dans une Gazette Angloise, intitulée *la Poste du soir de Whitehall*, où l'on justifioit le droit, qu'ont

qu'ont les Princes de l'Empire de faire des alliances défensives, par les propres termes du Traité de Westphalie, dont l'auteur des réflexions s'étoit pourtant servi; & par divers articles des capitulations des Empereurs, JOSEPH I. & CHARLES VI. La brochure, concernant la Compagnie d'Ostende, fut aussi refutée avec beaucoup de solidité en Hollande, par un imprimé de neuf pages in folio; intitulé *Lettre d'un Membre de la Province d'Hollande, à un Membre de la Province de Gueldres.* Mais la replique sans contredit la plus efficace, & la plus persuasive, fut l'unaniminité, avec laquelle le Parlement d'Angleterre accorda au Roi, qui l'avoit assemblé à son retour d'Hanover, tout ce qu'il desira pour armer trois Escadres; qu'il destina à être envoyées presque tout à la fois, dans la Mer Baltique; aux Indes pour y bloquer les Gallions; & dans la Méditerranée pour la conservation de Gibraltar & de Port Mahon. Cette vigoureuse résolution porta, depuis le Nord jusqu'au Sud, la gloire de la Nation Angloise, & du Monarque qui la gouvernoit; & elle eut d'autant plus d'éclat, qu'elle se prit & s'e-

Digitized by Google

xécuta, ſans demander ni attendre, le concours des autres Alliés de Sa Maj. Britannique, qui parut dans cette occaſion ne vouloir faire uſage de ſa puiſſance, que pour affermir la paix de tous côtés.

L'Empereur n'avoit pas des diſpoſitions moins pacifiques. Bien informé du pitoyable état où ſe trouvoient alors les Finances d'Eſpagne, il ne s'occupoit que des moyens d'éviter une guerre, dont tout le poids, ſi elle s'allumoit une fois, devoit vraiſemblablement tomber ſur lui. Cependant, comme ſon attention à cet égard, n'empêchoit point qu'il ne remarquât la fermentation, qui étoit alors dans tous les eſprits, & les meſures que prenoient la France & l'Angleterre pour ſe préparer à la guerre; Sa Maj. Imp. ne négligeoit rien de ſon côté, pour ſe mettre en état de défenſe, & pour n'avoir rien à craindre de leur part.

Dans le tems que l'Empereur ſe conduiſoit avec autant de modération, que de prudence; il eut le chagrin d'apprendre, que le Duc de Ripperda l'avoit compromis, de la maniere du monde la plus indiſcrette, avec les deux Puiſſances Maritimes; par les confiden-

ces,

ces, qu'il avoit faites à Madrid à leurs Ambaſſadeurs, & dont on fut bien-tôt informé à Vienne. Ce qu'elles avoient dévoilé intéreſſant extrèmement l'Angleterre; Mr. de St. SAPHORIN reçut ordre du Roi de la Grande Bretagne, de demander à l'Empereur, une déclaration touchant les articles du Traité ſecret entre Sa Maj. Imperiale & le Roi d'Eſpagne, que le Duc de Ripperda venoit de découvrir à Milord Harrington, qu'on avoit ſigné à Vienne. Ce Miniſtre s'étant acquité de cette commiſſion, dans laquelle intervint auſſi le Duc de RICHELIEU, qui en avoit reçu une pareille; la Cour Imperiale fut auſſi piquée du procedé du Duc de Ripperda, qu'embarraſſée pour répondre à Mr. de St. Saphorin. Ne rien dire eût été donner lieu au proverbe: *Qui ne dit mot conſent*; & il n'étoit pas à propos non plus de parler trop clairement. Dans cette ſituation délicate, on ſe détermina donc à faire regarder ce que ce Miniſtre avoit dit, comme de ces fauſſes confidences, que les perſonnes dans la place qu'il occupoit, font quelquefois, pour ſonder les ſentimens de ceux avec les leſquels ils entrent

Digitized by Google

trent en Négociation ; & qui par conséquent n'avoit nul fondement, & devoit seulement être regardé comme l'effet de son imprudence.

Une réponse si générale aux Faits, que Mr. de St. Saphorin & le Duc de Richelieu objectoient, n'étoit pas fort satisfaisante. Aussi ne servit-elle qu'à faire connoître au Ministre Anglois, l'impossibilité où se trouvoit la Cour de Vienne, de nier ce que le Duc de Ripperda avoit avancé ; & à confirmer les soupçons (dont il avoit fait part au Roi son Maître), sur certains projets de l'Empereur & du Roi d'Espagne, bien contraires aux intérêts de Sa Maj. Britannique. Sur des articles aussi délicats, la moindre vraisemblance se convertit facilement en preuve ; aussi resultoit-il de toutes ces découvertes, & des éclaircissemens auxquels elles donnoient lieu, une aigreur & une méfiance entre les deux Cours de Vienne & de Londres, qui sembloit les conduire, malgré leurs vues pacifiques, à une rupture ouverte.

Un nouvel incident qui survint entr'elles, presque dans le même tems que se passoit ce que je viens de rapporter,

ne contribua pas peu à préparer cet évenement.

Deux mois, ou environ, après la ſignature du Traité d'Hanover, & lorſque Sa Maj. Britannique étoit encore dans ſes Etats d'Allemagne; Elle dépêcha à Conſtantinople un courier, qui vint à Vienne, ſous le nom & l'apparence d'un marchand Anglois, prier Mr. de St. Saphorin, (qui cependant étoit ſecrettement informé de ſon véritable état) de lui obtenir un paſſe-port de la Cour Imperiale, pour ſe rendre en Turquie par les Etats de l'Empereur. Cette grace ayant été facilement accordée, le Courier remit à Conſtantinople au Sieur STANIAN, qui y réſidoit en qualité d'Ambaſſadeur d'Angleterre, les paquets dont on l'avoit chargé; & peu de jours après le Sr. Stanian demanda une audience au Grand Vizir. Le Sieur DIERLING Miniſtre de l'Empereur à Conſtantinople, qui étoit déja informé du Traité d'Hanover, fut bien-tôt inſtruit de l'arrivée du prétendu marchand Anglois, & des ſuites qu'elle avoit eue; & il en rendit auſſi-tôt compte à Sa Maj. Imperiale.

Ce

Ce Monarque remarquant alors l'artifice auquel on avoit eu recours, pour lui cacher l'envoi de ce Courier, & soupçonnant qu'une pareille démarche ne pouvoit procéder que d'un dessein secret de la part de l'Angleterre & de la France, d'exciter les Turcs à lui déclarer la guerre; en fut sensiblement offensé. Il ordonna aussi-tôt au Sieur PALM, chargé de ses affaires à Londres, d'en porter ses plaintes au Roi d'Angleterre; & en même tems, pour arrêter une intelligence qui lui paroissoit si suspecte, il prescrivit à tous les Commandans des frontieres de Turquie, de ne laisser passer personne sans l'en avertir. Cet ordre étant parvenu au Duc de Wirtemberg, Gouverneur de Belgrade; il ne manqua pas d'arrêter le marchand supposé à son retour. Celui-ci se voyant pris & découvert, montra alors sa marque de courier, & remit même au Duc de Wirtemberg une lettre du Sieur Dierling; mais ce Prince, bien informé des intentions de l'Empereur, ne jugea point à propos de le relâcher, qu'après avoir reçu de nouveaux ordres de Sa Maj. Imperiale.

Digitized by Google

La nouvelle de ſa détention étant parvenue à Mr. de St. Saphorin, il témoigna un grand reſſentiment de ce qui s'étoit paſſé ; le qualifiant de violation du droit des gens : & comme il ſe trouvoit alors incommodé, & hors d'état de parler aux Miniſtres de l'Empereur, pour leur demander que le Courier fût mis en liberté ; il pria le Duc de Richelieu de ſe charger de ce ſoin. Ce Seigneur ſe rendit donc pour cela chez le Prince Eugene. La converſation fut aſſez vive entr'eux : la ruſe, qu'il falloit juſtifier, ne pouvoit manquer de la rendre telle. Cependant le Duc de Richelieu ayant obtenu, que le courier ſeroit relâché ; l'ordre en fut envoyé au Duc de Wirtemberg, qui lui laiſſa continuer ſon voyage.

Il eſt des circonſtances, où l'on doit éviter de faire un éclat ; qui ne ſert ordinairement, qu'à mettre dans un plus grand jour certaines démarches, qu'il n'eſt pas aiſé enſuite de juſtifier aux yeux du public : & celle, où ſe trouvoit Mr. de St. Saphorin, étoit ſans contredit de ce nombre. Ce ne fut pourtant point le parti qu'il prit. Au lieu de ſe contenter de la modération,

avec

Digitized by Google

avec laquelle l'Empereur s'étoit comporté, en permettant que ce Courier déguisé fut relâché; il prétendit encore, assés mal à propos, qu'on devoit faire au Roi son Maître une réparation publique, de l'injure qui lui avoit été faite par la détention de son Courier.

Ses plaintes & ses représentations sur ce sujet, se renouvellerent fréquemment; & il déclaroit à quiconque vouloit l'entendre, que dans les dépêches qu'il avoit reçues de Constantinople, par le courier dont il étoit question, on ne disoit pas un mot de la prétendue communication du Traité d'Hanover; qu'on publioit à Vienne, avoir été faite par Mr. Stanian au Grand Vizir, dans la vue odieuse d'engager sa Hautesse à déclarer la guerre à l'Empereur. Pour justifier donc la conduite que S. M. I. avoit tenue dans cette occasion, & pour faire connoître en même tems, combien les avis qu'elle avoit reçus du Sr. Dierling, paroissoient bien fondés, & les raisons de Mr. de St. Saphorin frivoles; le Comte de Zinzendorf eut ordre, d'engager Mr. de St. Saphorin, (pour éviter toute équivoque), de mettre en forme de lettre, tout ce qu'il

Digitized by Google

lui avoit dit, avec promesse qu'on y répondroit de même. La proposition ayant été acceptée, Mr. de St. Saphorin écrivit en conséquence au Comte de Zinzendorf: celui-ci lui répondit; & ces deux lettres furent envoyées au Comte de Könikseg à Madrid. On les trouvera inserées à la fin de ce volume *, pour servir de preuve de tout ce que je viens de rapporter.

Il paroissoit visiblement par la réponse du Comte de Zinzendorf, que Mr. Stanian avoit voulu entamer à Constantinople une Négociation clandestine; on assuroit que Mr. d'ANDREZEL Ambassadeur de France, informé de ce dessein, le favorisoit; & enfin on ne pouvoit douter que le Duc de Richelieu n'eut protégé indirectement, par ses bons offices à la Cour de Vienne, le Courier déguisé. Quand toutes ces particularités furent sçues à Madrid, il y eut de grands murmures contre la France & l'Angleterre, & un déchaînement presqu'universel contre le Duc de Bourbon. Le zele pour la Religion s'échauffe, & se refroidit souvent dans les Cours, suivant qu'elles remarquent

* *Pieces Justificatives N°. VIII. & IX.*

Digitized by Google

quent que l'une ou l'autre de ces deux dispositions conviennent à leurs vues : Et comme il n'étoit point sans doute de l'intérêt de l'Espagne de voir l'Empereur, avec qui cette Couronne venoit de contracter une étroite Alliance, & l'Impératrice de Russie, avec laquelle on en ménageoit une autre, exposés à soutenir la guerre contre les Turcs ; on montroit à Madrid un vif ressentiment, des démarches qu'il paroissoit que la France & l'Angleterre avoient faites de concert à la Porte, pour engager le Grand Seigneur à attaquer ces deux Puissances ; & la part qu'on y affectoit de prendre aux intérêts de la Chrêtienté, ne pouvoit aller plus loin.

J'étois souvent témoin des pieux effets que cette disposition produisoit ; & j'essayois quelquefois de soutenir la cause du Duc de Bourbon ; & de faire tomber sur l'Angleterre seule toute l'iniquité du dessein qu'on censuroit. Ce n'est pas que je sois jamais capable de pallier des Négociations, tendantes à attirer les armes des Infideles dans les Etats Chrêtiens ; de tels sentimens sont incompatibles avec mon état, & avec ma maniere de penser ; mais ne regardant pas comme certain, que le Duc de Bour-

Digitized by Google

bon eût formé un tel dessein, dans un tems sur-tout, où l'Empereur ne paroissoit point disposé à déclarer la guerre à la France; je crus pouvoir, sans scrupule, prendre le parti de ce Prince & le disculper.

Un jour que je me trouvai chez le Duc d'ARCOS, avec differentes personnes, dans le nombre desquelles étoient plusieurs Religieux, de ceux qu'on appelle en Espagne *Padres Graves*, & qui sont en considération dans leur Ordre; la conversation étant tombée sur ce que je viens de rapporter; les bons Peres traiterent sans miséricorde le Duc de Bourbon, sur tout sur le chapitre de sa Religion. Un d'entr'eux, nommé le Pere SPINOSA, qui fut peu de tems après nommé Evèque de *Jaca*, remarquant que je ne m'empressois point de justifier la conduite & les sentimens de S. A., me dit avec quelque affectation, que c'étoit un grand malheur, qu'il y eût si peu de zele en France pour la foi Catholique; & que ceux qui gouvernoient le Royaume parussent portés, non seulement à s'allier avec les Hérétiques, mais encore avec les Mahométans. Cette pieuse réflexion du Pere Spinosa, ayant

causé

Digitized by Google

causé je ne sai quel petit murmure dans l'assemblée, qui marquoit, qu'elle étoit curieuse de voir comment je la prendrois; je crus devoir ne la point laisser sans replique : Mais pour éviter qu'on crût qu'elle m'avoit offensé, je lui répondis en souriant : „ Le malheur „ que vous déplorez, mon Révérend „ Pere, nous oblige, je crois, tous deux „ à pratiquer l'avis que Notre Seigneur „ nous donne dans l'Evangile, *de songer d'abord à ôter la poutre que nous avons dans les yeux, avant de vouloir tirer la paille, que nous remarquons dans ceux de notre prochain*; & je „ consens, après ce que je vais avoir „ l'honneur de vous rapporter, que „ Mr. le Duc d'Arcos décide, qui de „ nous deux doit commencer à profiter de ce conseil. Vous nous imputez d'être disposés en France, à „ faire des alliances avec des hérétiques, & à rechercher même celle des „ Mahométans. Soit mon Révérend „ Pere; je ne veux point vous contredire : Mais auriez-vous oublié, en „ nous faisant ce reproche, que le feu „ Roi d'Espagne CHARLES II., lorsque le Prince d'Orange détrôna le

Digitized by Google

„ Roi JACQUES, non seulement re-
„ connut ce Prince pour Roi d'Angle-
„ terre ; mais fit même une alliance
„ avec lui contre la France, qui soû-
„ tenoit cependant le parti de cet in-
„ fortuné Monarque, & par conséquent
„ celui de la Religion Cath. ? Et ne
„ vous souviendriez vous plus, qu'en
„ dernier lieu, lorsque la guerre étoit
„ allumée entre l'Empereur & les Turcs ;
„ l'Espagne la déclara à ce Monarque,
„ & s'opposa aux progrès de ses armes,
„ par la Conquête qu'elle entreprit de
„ faire du Royaume de Sicile ? Sans
„ compter encore, ne vous déplaise,
„ les bruits qui se répandirent dans ce
„ tems-là, que la Cour d'Espagne en-
„ tretenoit un † Ministre secret à Cons-
„ tantinople auprès du Prince RA-
„ GOTSKI, afin de l'engager à se
„ servir des Turcs pour s'emparer de
„ la *Transylvanie*, & d'éloigner ainsi la
„ conclusion du Traité de Paix de *Pas-*
„ *sarowitz*. Qui des Espagnols ou des
„ François, *ajoûtai-je, en adressant alors*
„ *la parole au Duc d'Arcos*, vous pa-
„ roit,

† Monsieur de BOISSIMENE François, envoyé par la Cour de Madrid auprès du Prince RAGOTSKI.

Digitized by Google

„ roit à présent, Mr. le Duc, en droit „ d'ôter la petite paille dont parle l'E- „ vangile? Franchement j'ai peur, que „ les uns & les autres ne se soient égale- „ ment privés du droit de se rendre „ cet office de charité ". Les faits que j'avois cités au Pere Spinosa, ne pouvoient être contestés, & faisoient bien paroli, à ceux dont il s'étoit agi dans la conversation. D'ailleurs ne justifiant aucune des deux Nations, au désavantage de l'autre, il n'y avoit rien d'offensant dans ma réponse : aussi ceux qui étoient chez le Duc d'Arcos, & même le Pere Spinosa, convinrent tous en riant, que la conclusion que j'avois tirée, étoit juste. Cet entretien au reste, qui n'étoit qu'un badinage, ayant été rapporté dans le public, ne laissa pas d'être utile aux fins que j'avois eues en le commençant.

Le Roi d'Angleterre ayant fait part au Grand Seigneur de la conclusion du Traité d'Hanover, dans le même tems que l'Empereur & l'Espagne travailloient à faire une Alliance avec l'Imperatrice de Russie; on craignoit à la Cour de Vienne, sur ce que les démêlés qu'avoit cette Princesse, par rapport aux

Digitized by Google

limites de ses Etats avec la Porte, duroient encore, (car depuis la paix qui avoit été signé le huit Juillet 1724. entre la Russie & les Turcs par la médiation de la France, cet article n'étoit point réglé), on craignoit, dis-je, qu'à l'occasion de cette discussion, le Ministre Anglois à Constantinople, ne travaillât à jetter quèlque soupçon dans le Divan, sur les vues de Sa Maj. Imperiale, en rendant suspecte son union avec la Czarine. Ainsi, pour se précautionner à tout hazard contre les mauvais offices que l'Angleterre pourroit rendre; l'Empereur, déja fort en garde depuis l'avanture du Courier Anglois, contre tout ce qui pouvoit venir de la part de cette Puissance, ordonna au Prince Eugene d'assurer le Grand Vizir: que l'Alliance qui étoit sur le tapis entre S.M. Imp. & l'Imperatrice de Russie, ne contenoit rien de contraire aux engagemens pris par les deux Empires dans le Traité de Passarowitz; & que l'Empereur y seroit toujours fidele; dans l'espérance que Sa Hautesse avoit de son côté les mêmes sentimens; & ne préteroit point l'oreille aux insinuations de certaines Puissances, qui ne cherchoient qu'à troubler

Digitized by Google

bler la bonne intelligence qui regnoit entr'Elle & l'Empereur. Cette lettre fut envoyée au Sieur Dierling, qui la remit au Grand Vizir ; & comme ce premier Ministre parut satisfait des assurances qu'elle contenoit ; la Cour de Vienne, sur l'avis qu'elle en reçut, fit partir le Comte de Rabutin pour se rendre à Petersbourg. Peu de tems après, le Duc de Ripperda destina le Comte de Lambilli, pour y aller aussi avec une remise d'argent, qu'on faisoit monter à quatre-vingt mille pistoles.

Toutes les tentatives qu'on avoit faites à Madrid, pour mettre quelque division entre les Alliés d'Hanover, ayant été inutiles ; on ne laissa pas à Vienne de vouloir encore s'en servir : Et voici ce qui vraisemblablement donna lieu à cette résolution. L'Empereur avoit appris, que la Province d'Hollande avoit accedé au Traité d'Hanover ; que les autres Provinces de la République paroissoient assez disposées à suivre cet exemple ; & que l'Angleterre mettoit trois Escadres considerables en mer. Cette disposition des Etats Généraux, & ces armemens considerables de la Cour Britannique, firent craindre à S. M. Imp. que la supériorité que paroissoit prendre par là, l'Alliance d'Hano-

ver

ver ſur celle de Vienne, ne refroidît beaucoup, & n'éteignît même entierement, la diſpoſition où étoient pluſieurs Puiſſances de l'Empire & du Nord, d'embraſſer ſes intérêts. Afin donc d'empêcher un pareil changement, & faire regarder la ligue d'Hanover comme moins formidable; on s'attacha à Vienne à repréſenter l'union de la France avec l'Angleterre, comme peu ſolide. Et pour fortifier cette opinion, on affecta de répandre dans cette Réſidence Imperiale, & dans pluſieurs Cours d'Allemagne, differents bruits; tantôt ſur les démarches ſecrettes que faiſoit, diſoit-on, la France, pour ſe reconcilier avec l'Eſpagne à l'inſû de l'Angleterre; & tantôt ſur le reſſentiment qu'en marquoit celle-ci. Ces bruits ne laiſſoient pas de tenir les eſprits en ſuſpens, & de donner lieu à divers raiſonnemens favorables aux vues de l'Empereur.

On ne s'en tint pas là à Vienne. Pour augmenter encore les préjugés qu'on vouloit établir, on y débita, que le Duc de Richelieu avoit eu une audience particuliere de l'Empereur; dans laquelle il avoit communiqué à ce Monarque, un projet d'accommodement entre la Cour d'Eſpagne & celle de France. On ajoutoit, que cet accommodement devoit ſe

faire

faire par la médiation de Sa Maj. Imp. & que même il étoit sur le point d'être conclu. Cette nouvelle, qui ne tendoit qu'à jetter dans l'esprit des Rois d'Angleterre & de Prusse, quelques soupçons sur la bonne foi de la France, parvint bientôt au Duc de Richelieu. Cet Ambassadeur se contenta de la tourner en ridicule, & d'assurer que jamais il n'avoit dit un mot qui y eut du rapport: Mais nonobstant une déclaration si formelle, elle ne laissa pas d'être portée ailleurs *, & de venir à la Cour de Madrid (echo fidele, dans ce tems-là, de celle de Vienne,) où on la débita avec cette circonstance de plus: que c'étoit le Nonce du Pape auprès de l'Empereur, qui avoit commencé une Négociation si importante.

L'effet que produisent les bruits vagues & sans fondement qu'on répand, est ordinairement aussi petit que de peu de durée; & comme des Ecrits publics font tout une autre impression, on débita à Vienne une brochure, qui portoit pour titre: *Analyse de l'Alliance conclue*

* Les Ministres de France à la Diete de Ratisbonne, en Prusse, & dans d'autres Cours d'Allemagne & du Nord, reçurent ordre de détruire ces faux bruits.

clue à Hanover. L'auteur, dans le préambule de ce petit Ouvrage, faisoit voir le peu de fruit qu'on avoit tiré du Congrès de Cambray, malgré sa longueur. Il s'attachoit à prouver, que le Roi d'Espagne n'avoit pu se dispenser, après le renvoi de l'Infante, de rejetter la médiation de la France; & d'envoyer un Ministre à Vienne pour conclurre la Paix avec l'Empereur; surtout le Roi d'Angleterre ayant alors refusé de remplir seul les fonctions de Médiateur †. Il donnoit ensuite de grandes louanges à la bonne foi avec laquelle l'Empereur & le Roi d'Espagne, avoient de gré à gré, & sans l'intervention d'aucune Puissance, terminé à l'amiable les differens qu'ils avoient depuis tant d'années. Et comme cet événement affermissoit, selon lui, la tranquillité de l'Europe, & devoit être regardé comme l'accomplissement & la perfection du Traité de la quadruple Alliance; il paroissoit surpris, que les deux Couronnes de France & d'Angleterre en prissent occasion, d'attribuer à leurs Maj. Imperiales & Catholiques, des desseins tout opposés aux vues

† On peut voir, par ce que j'ai dit plus haut, les raisons que le Roi d'Angleterre avoit eues de s'excuser d'accepter cette médiation.

Digitized by Google

vues pacifiques, qui les avoient portées à s'unir d'une étroite amitié : & l'Auteur cherchoit à faire entrevoir dans les démarches de ces deux Couronnes, certaines vues ſecrettes, dont il parloit un peu malignement. Paſſant après cela à ce qui concernoit les bruits qui couroient du prochain mariage de l'Archiducheſſe avec un Prince d'Eſpagne ; de la garantie qu'on aſſuroit que l'Empereur avoit donnée au Roi d'Eſpagne pour le recouvrement de *Gilbraltar* & de *Port-Mahon* ; & de celle en échange de S. Maj. Cath. pour ſoutenir la Compagnie d'*Oſtende* : il traitoit tout cela de ſuppoſitions ; & on appercevoit aiſément, qu'il tâchoit de donner la même tournure, à ce que le Duc de Ripperda avoit dit ſi indiſcretement, aux deux Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande ſur ces deux articles. Enfin, venant à examiner, quel ſujet pouvoient avoir les Rois de France & d'Angleterre, de paroître mécontens de l'Alliance de l'Empereur avec le Roi d'Eſpagne ; il n'en trouvoit point d'autre, que ce qui étoit ſtipulé dans l'Article douzieme * du Traité de Vienne. Cependant,

* Sa Maj. Imperiale promet de défendre, garantir & maintenir, autant de fois qu'il ſera néceſ-

pendant, difoit-il enfuite, comme par maniere de réflexion, ces deux Monarques n'ont aucune raifon légitime, de prendre ombrage de ce que contient cet Article; puifqu'il ne tend qu'à affermir la paix en Europe, qui eft l'objet principal que les Alliés d'Hanover affurent avoir eu en s'uniffant. D'ailleurs, ajoutoit encore l'Auteur, fi les Rois de France & de la Grande Bretagne ont cru dans le tems du Traité de la quadruple Alliance, & s'ils croyent encore à préfent, fuivant toute

néceffaire, le rang de fucceffion au Royaume d'Efpagne, établi par les Traités d'Utrecht, confirmé par les renonciations qui ont fuivi en vertu du Traité de la quadruple Alliance: & par le préfent Traité de paix le Roi d'Efpagne promet de fon côté, de défendre & de garantir l'ordre de fucceffion, que Sa M. Imp. à l'exemple de fes Prédeceffeurs, a déclaré & établi, conformément au mêmes engagemens, par maniere de *fidei commis* perpétuel, indivifible & inféparable, attaché à l'ainé de tous les héritiers & fucceffeurs de l'un & de l'autre fexe de S. M. I.; lequel ordre a été enfuite unanimément reçu, & reconnu pour une Loi & Pragmatique Sanction toujours en vigueur, par les Provinces & Etats de tous les Royaumes, Archiduchés, Duchés, Principautés, Provinces & Pays appartenants, par droit héréditaire, à la Maifon d'Autriche.

Digitized by Google

toute apparence, que la tranquillité de l'Europe dépend du maintien de l'ordre de succession, établi par le Traité d'Utrecht pour les Couronnes de France, d'Espagne & d'Angleterre; comment pourroient-ils se persuader, qu'elle ne dépende pas également du réglement plein de sagesse, que l'Empereur a fait, touchant ceux qui doivent hériter des Etats de l'Auguste Maison d'Autriche? Il faut donc qu'il y ait dans tout cela, quelque mistere secret, qu'on ne peut encore pénétrer. Seroit-il par hazard question entre ces Souverains, de faire un nouveau Traité de partage? On a peine à le croire: car sans doute on n'a pas oublié les suites de celui qui fut fait en 1700.

C'est ainsi que s'expliquoit l'Auteur de l'*Analyse* dans son Préambule. Le reste de l'Ouvrage, qui consistoit en un examen de chaque Article particulier du Traité d'Hanover, n'étoit presque qu'une répétition, de ce qu'on trouvoit dans les réflexions sur le même Traité, dont j'ai fait mention. Au surplus, l'idée que cet Auteur avoit, que les Rois de France & d'Angleterre songeoient peut-être dès ce tems-là, à régler la succession de l'Empereur & à partager ses Etats, paroissoit bien

Digitized by Google

bien chimerique. S. M. I. étoit alors à la fleur de ſon âge, & il n'y avoit que peu de tems, que l'Imperatrice étoit accouchée d'une Princeſſe. Mais le triſte événement de la mort de ce ſage & religieux Monarque, arrivé dans le tems que j'écrivois ces Mémoires, n'a que trop donné lieu au projet de partage, que l'Auteur de l'*Analyſe* annonçoit prématurément; auſſi bien qu'à toutes les traverſes qu'éprouve dans les premieres années de ſon Regne, l'Auguſte & Magnanime Princeſſe, qui les ſoutient avec une grandeur d'ame ſi héroïque, qu'elle engage même les Nations qui ſont armées contre Elle †, à deſirer en ſecret qu'Elle puiſſe les ſurmonter.

Les moyens que les Cours de Vienne & de Madrid employoient tour à tour, pour faire regarder les deſſeins des Rois de France & d'Angleterre auſſi étendus que dangereux, ſe réduiſant donc à publier des Ecrits, ou à faire courir des bruits, dont l'effet étoit auſſi paſſager que frivole; le Duc de Ripperda appercevoit avec chagrin, que tous ces artifices ne ſervoient qu'à affermir davantage, l'union qui étoit entre les Alliés d'Hanover. Ce Miniſtre ſe repentoit auſſi; mais

† Ceci étoit écrit avant la concluſion de la paix.

mais trop tard, d'avoir ſi imprudemment découvert aux deux Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande, qu'il y avoit un Traité ſecret entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne; & ſon inquietude étoit d'autant mieux fondée, qu'il s'attendoit bien que la Cour Imperiale, embarraſſée par une ſemblable indiſcretion, trouveroit aiſément l'occaſion de lui en marquer ſon reſſentiment. Occupé donc à parer ce coup, & à pouvoir ſoutenir ſon autorité; le Duc de Ripperda prit ſubitement, & ſans en rien communiquer à perſonne, la ſinguliere réſolution d'entamer directement une négociation avec la France. Si c'étoit au reſte, dans l'intention de s'attirer la protection de cette Couronne, en travaillant de bonne foi à ſa reconciliation avec l'Eſpagne; c'eſt ce que je n'ai pu démêler. Mais je ſuis bien plus diſpoſé à croire, que le Duc de Ripperda, troublé par la crainte de l'orage dont il étoit menacé, & ne ſachant quel parti prendre pour ſe mettre à l'abri, fit dans cette circonſtance comme ceux, qui, prêts à tomber dans un précipice, s'attachent à un roſeau, faute d'un appui plus ſolide.

Digitized by Google

Ce Ministre comprit pourtant, vu l'extrême délicatesse de la Négociation qu'il alloit entamer, sans en rien communiquer à L. M. Cath., qu'il devoit pour sa sureté, se rendre maître absolu de l'avouer ou de la desavouer, selon le bon ou le mauvais succès qu'elle auroit; & se servir par conséquent de quelqu'un, pour la commencer, qui n'osât le contredire. Le choix d'un sujet étoit embarassant, & par l'effet du monde le plus bizarre, ce fut sur le Sieur *Stalpart* †, qu'il jetta les yeux, pour lui faire confidence de son projet. Celui-ci, qui étoit fort éloigné de s'attendre que le Duc de Ripperda eût une pareille intention, ayant été obligé de venir à l'audience de ce Ministre, pour lui demander quelque grace; fut très surpris, quand il lui entendit dire de le suivre dans son cabinet; & il craignit, que cette distinction ne fût plutôt l'effet de quelque nouveau mécontentement du Duc de Ripperda, qu'une marque de sa bienveuillance. Le Ministre qui s'apperçut bientôt de l'embarras où étoit Stalpart, l'en tira en lui parlant avec bonté, & en lui demandant quel service il pouvoit lui rendre? Stalpart fort

† Le même dont j'ai rapporté plus haut, qu'il étoit si mécontent.

Digitized by Google

fort content de voir le Duc de Ripperda si bien disposé, lui exposa alors ce qu'il avoit à lui dire ; & profitant de l'occasion, il supplia ce Ministre de lui pardonner, ce qu'un zele indiscret lui avoit fait écrire quelque tems auparavant en France, & qui lui avoit attiré le malheur de déplaire à Son Excellence, devant laquelle, ajouta-t-il, il n'avoit depuis ce tems-là presque osé paroître. „ C'est à „ tort, lui répondit le Duc de Ripperda, „ que vous en avez agi ainsi. Est-ce „ que vous ne me connoissez pas ? Je „ suis vif, il est vrai : mais je ne garde „ pas la rancune si long-tems. D'ailleurs, „ depuis ce que vous me rappellez, je „ n'ai eu que lieu d'être content de „ votre conduite ; & vous vous appercevrez dans l'occasion, de l'estime que „ j'ai pour vous. Mais puisque vous me „ faites souvenir à présent de ce que vous „ écrivites en France, peu de tems après „ mon arrivée de Vienne ; avouez-moi „ la vérité, n'y écrivez-vous plus secrettement ce qui se passe ici ?

Stalpart, qui s'observoit avec soin sur cet article depuis le risque qu'il avoit couru d'être arrêté, répondit au Duc de Ripperda, qu'il ne parloit jamais dans

ses

Digitized by Google

ſes lettres que tout au plus de ce qui étoit dans la Gazette. „ Vous faites ſa„ gement, lui repartit ce Miniſtre. Rien „ n'eſt plus imprudent à un particulier, „ que de s'ériger dans une Cour en Nou„ veliſte ; cependant celle-ci eſt farcie de „ gens de ce caractere. Mais ſi la Cour „ de France eſt ſi curieuſe des nouvelles „ de ce pays-ci, & ſi mal inſtruite de „ ce qui s'y paſſe ; à qui doit-elle s'en „ prendre, ſi ce n'eſt à elle-même ? Pour„ quoi n'a-t-elle perſonne auprès de leurs „ Maj. à qui on puiſſe parler ? & pour„ quoi remet-elle ſi totalement le ſoin „ de ménager ſes intérêts à l'Ambaſſadeur „ d'Angleterre ? Mr. le Duc de Bourbon „ & le Comte de Morville peuvent-ils „ donc ſe perſuader, que ce Miniſtre „ ſoit fort empreſſé à réünir les deux „ Couronnes ? C'eſt avoir en vérité, une „ grande opinion de la bonne foi de l'An„ gleterre ; & je doute fort, avec leur „ permiſſion, que cette Couronne en ait „ une auſſi favorable de la leur."

Les queſtions, que V. E. me fait, repartit Stalpart, ſont au-deſſus de mes connoiſſances : Mais s'il n'y a pourtant point de témérité à vous dire mon ſentiment, j'aurai l'honneur de vous repréſenter,

ter, qu'il me paroit, que ce qui empêche, qu'il n'y ait ici aucun Miniſtre de France, c'eſt, je crois, qu'on n'y en veut point recevoir: & je ſuis bien convaincu, que pour peu que Monſeign. le Duc, & Mr. le Comte de Morville fuſſent inſtruits, Monſeigneur, des favorables diſpoſitions où vous me paroiſſez être actuellement d'y en admettre un, ils ne tarderoient pas de correſpondre à vos bonnes intentions.

„ Avez-vous, dit alors le Duc de Rip-
„ perda à Stalpart, quelque relation avec
„ Mr. le Duc de Bourbon, ou avec le
„ Comte de Morville? Et croyez-vous,
„ que ce Prince, ou ce Miniſtre vous
„ répondroient, ſur ce que je pourrois
„ vous dire de leur écrire"? J'ai tout lieu, lui repliqua Stalpart, de m'en flatter, Monſeigneur; & ſur tout ſi ſon Alteſſe, ou Mr. de Morville me voyoient autoriſé par votre Excellence, de les informer de ce qu'elle jugeroit à propos de me confier: „ Eh bien, reprit le
„ Duc de Ripperda, ſi la choſe eſt telle
„ que vous me l'aſſurez; je veux bien
„ vous confier que j'ai deſſein de vous
„ faire écrire au Comte de Morville.
„ Mais avant de vous expliquer mes

Digitized by Google

„ intentions, promettez-moi une ſecret
„ inviolable; & que vous ne parlerez
„ à perſonne de cette Cour, ni encore
„ moins aux Miniſtres d'Angleterre &
„ d'Hollande, de la démarche, que vous
„ allez faire. Et ſachez en même tems,
„ que ſi vous commettez à cét égard
„ la plus légere indiſcrétion; je déſa-
„ vouerai entierement tout ce que vous
„ aurez pu dire: & que vous aurez par
„ conſéquent tout lieu de vous repen-
„ tir, d'avoir manqué à la fidélité que
„ j'exige de vous".

Stalpart ayant répondu que ſa ſituation, & ſon zele pour le ſervice du Roi, devoient paroître à ſon Excellence de ſurs garants de ſa diſcrétion; le Duc de Ripperda s'ouvrit alors à lui, ſur ce que devoit contenir la lettre qu'il écriroit au Comte de Morville. Il lui enjoignit auſſi de la lui porter, après qu'il l'auroit miſe au net; & puis en le congédiant: „ ſouvenez-vous bien,
„ lui dit-il encore, de ce que vous me
„ promettez, au ſujet du ſilence que je
„ vous ai recommandé de garder, ſur
„ tout ce qui vient de ſe paſſer entre
„ nous".

La

La conversation, dont je fais ici le détail, s'étoit passée le mecredi 4. Avril 1726. Stalpart présenta le lendemain au Duc de Ripperda la lettre, qu'il lui avoit ordonné d'écrire, & dont il me donna depuis une copie: mais comme elle se trouve dans les papiers, qui m'ont été enlevés par l'ordre du Card. de Fleury, je ne saurois la placer ici. Je dirai seulement, autant que je puis m'en souvenir, que Stalpart y apprenoit au Comte de Morville : que dans l'entretien qu'il avoit eu avec Mr. le Duc de Ripperda, & qu'il rapportoit tout au long, ce Ministre lui avoit paru surpris, qu'il n'y eût personne de la part de la France à la Cour d'Espagne, avec lequel il pût parler, de ce qui concernoit les affaires de la conjoncture présente : qu'il lui avoit ensuite ordonné de lui faire savoir, que si la France vouloit prendre le parti de se détacher de l'Angleterre, & d'accéder au Traité de Vienne; leurs Maj. Cath., seroient très-disposées en ce cas-là, de se reconcilier sincerement avec le Roi leur neveu; & de donner même en faveur de cette démarche, une plus grande étendue, & un nouveau degré de force aux renonciations, que le Roi d'Espagne a-

Digitized by Google

voit faites, par la paix d'Utrecht, de ſes droits ſur la Couronne de France ; & qu'enfin, au cas que ces propoſitions du Duc de Ripperda fuſſent goûtées de Mr. le Duc de Bourbon, Son Alteſſe pouvoit envoyer à Madrid quelqu'un, pour y travailler à la réunion des deux Couronnes, ſur le plan que le Duc de Ripperda offroit de ſuivre. Voilà à peu près la ſubſtance de cette lettre. Le Duc de Ripperda, après l'avoir examinée, l'approuva dans tous ſes points ; & la remit à Stalpart, en lui recommandant de la faire partir le lundi d'après, jour du départ de la poſte ordinaire de France. Mais celui-ci n'attendit pas juſqu'à ce jour-là, à s'acquitter de cette commiſſion ; & il trouva une occaſion de la faire tenir plus promptement au Comte de Morville, par le renvoi du courier extraordinaire, qui étoit venu porter la nouvelle à leurs Maj. Cath., de la mort de Maximilien Emanuel Marie, Electeur de Baviere.

Ce Prince, auſſi illuſtre par ſa valeur, dont il avoit donné en tant de combats & de ſieges les marques les plus éclatantes, que par ſa générоſité, & par mille autres belles qualités ; étoit mort

à

Digitized by Google

à Munich le 26. Fevrier de cette année 1726. ; auſſi regreté peut-être de toute la Nation Françoiſe, que de ſes propres ſujets : laiſſant pour héritier de ſes Etats, le Prince Electoral, CHARLES ALBERT, en la perſonne duquel on peut dire, que le Roi Très-Chrêtien à reconnu depuis, l'attachement que l'Electeur ſon pere & la maiſon de Baviere avoient montré ſouvent pour la France ; en contribuant d'une maniere auſſi généreuſe que glorieuſe, à mettre ſur la tête de ce Prince * le Diadême Imperial, que pluſieurs de ſes Auguſtes Ancêtres ont porté dans les ſiecles les plus reculés.

Quoique le Sr. Stalpart fût auſſi flatté des marques ineſperées de confiance, qu'il recevoit du premier Miniſtre d'Eſpagne, que de l'eſpérance de pouvoir devenir peut-être, l'inſtrument d'un renouvellement d'intelligence entre les deux Couronnes ; il remarqua bien cependant, à quel point la Négociation qu'on lui confioit étoit délicate. Et comme à l'occaſion de la conférence qu'il avoit ménagée

* Il fut élû Empereur à Francfort, le 24. Janvier 1742., & il eſt mort à *Munich* le 20. de Janvier 1745.

Digitized by Google

nagée entre l'Ambassadeur d'Angleterre & moi, il s'étoit formé entre nous deux une assez grande liaison ; il jugea à propos de me faire part de la lettre, qu'il avoit écrit en France, & de tout ce qui s'étoit passé dans la conversation qu'il avoit eue avec le Duc de Ripperda.

La premiere pensée qui me vint à ce sujet, fut, que ce Ministre persistoit toujours dans le dessein de mettre de la division, ou au moins de la méfiance entre la France & ses Alliés. Selon cette idée, je ne dissimulai point à Stalpart, que je croyois, que toutes les differentes propositions que le Duc de Ripperda faisoit passer en France par son moyen, y paroîtroient vraisemblablement fort captieuses ; & que peut-être même y seroit-on offensé d'appercevoir, que la Cour d'Espagne voulût faire dépendre absolument la reconciliation des deux Couronnes, de l'accession du Roi au Traité de Vienne : cette démarche, ajoûtai-je, est contraire à la gloire de S.M. & à l'opinion qu'elle doit donner de sa bonne foi dans le commencement de son Regne. Ne doutez donc point, que votre lettre ne soit communiquée aux Ministres d'Angleterre & de

Prusse,

Prusse, qui sont à Paris ; & qu'on ne prenne sagement cette précaution, pour rendre inutiles les artifices, qu'il est très-vraisemblable que le Duc de Ripperda à voulu de nouveau employer, en vous la faisant écrire. Si vous me permettez donc de vous dire encore librement mon avis, je crois qu'en exécutant l'ordre du Duc de Ripperda, (ce qui ne peut que vous faire honneur en France, & y faire voir l'estime qu'on fait ici de vos lumieres & de votre zele); vous devez cependant, pour votre sureté, ne rien cacher à Milord Harrington de ce que vous me dites ; & pousser même la déference à son égard jusqu'à l'assurer, que vous êtes dans l'intention de suivre aveuglément dans cette occasion les conseils qu'il vous donnera, & d'en faire la regle de votre conduite.

Stalpart, qui, depuis le départ de l'Abbé de Livry, s'étoit fort attaché à l'Ambassadeur d'Angleterre, & qui savoit parfaitement quel ascendant le Ministere Anglois avoit pris en France ; se trouvoit porté, autant par son inclination, que pour sa propre utilité, à avoir pour Milord Harrington une entiere déference. Il me répondit aussi, que ses sentimens,

ſur ce que je venois de lui dire, étant entierement conformes aux miens; il avoit toujours eu le deſſein, de rendre un compte exact à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, de ſa conference avec le Duc de Ripperda, & de ce qui s'en étoit ſuivi: „ & ſi quelque choſe en a ſuſ-
„ pendu juſqu'à préſent, me dit-il, l'e-
„ xécution; c'eſt, je vous l'avoue, une
„ penſée qui m'eſt venue, & dont je
„ ſuis bien aiſe de vous faire part. Vous
„ ſavez ce qui ſe débite ici tous les
„ jours ſur les differentes propoſitions,
„ que le Duc de Ripperda fait, tantôt
„ à l'Angleterre & tantôt à la Hollan-
„ de; & qu'on le ſoupçonne, de vou-
„ loir annuller inſenſiblement le Traité
„ de Vienne: ou ſi cela lui devient
„ impoſſible, d'engager une des deux
„ Puiſſances Maritimes, à s'unir à l'Eſ-
„ pagne & à l'Empereur. Qui ſait donc,
„ ſi dans les converſations qu'il a eues
„ avec leurs Ambaſſadeurs, il n'aura
„ pas tenté, pour les dégoûter de l'Al-
„ liance de la France, de leur inſinuer
„ de nouveau, qu'il ne tient qu'à lui
„ de terminer en une demi-heure de
„ tems, l'ouvrage de la reconciliation?
„ Et quelle aſſurance puis-je avoir que la
démar-

„ démarche où il m'a engagée, ne doit
„ pas être regardée comme un piege,
„ qu'il tend de concert avec ces deux
„ Miniſtres à Mgr. le Duc de Bourbon;
„ pour découvrir, ſi par l'extrème de-
„ ſir que reſſent Son Alteſſe, de pré-
„ venir une rupture entre les deux Cou-
„ ronnes, Elle ne ſera pas tentée d'en-
„ tamer, à l'inſu de l'Angleterre & de
„ la Hollande, une Négociation ſecret-
„ te avec l'Eſpagne? Je conviens con-
„ tinua Stalpart, que Mr. le Duc de
„ Bourbon eſt trop éclairé, pour ne pas
„ être en garde contre les artifices de
„ cette Cour, & pour donner le moin-
„ dre prétexte aux Alliés d'Hanover de
„ douter de ſa bonne foi. Mais la cer-
„ titude où je puis être à cet égard,
„ ne m'empêche pourtant pas de remar-
„ quer, que ſi l'Ambaſſadeur d'Angle-
„ terre eſt entré ſecrettement dans le
„ projet que le Duc de Ripperda m'a com-
„ muniqué; la confidence que j'en ferai
„ à ce Miniſtre, tendant à rendre ce mê-
„ me projet inutile; je ferai indubitable-
„ ment la victime du reſſentiment que le
„ Duc de Ripperda & lui auront peut-
„ être de le voir avorter. Independam-
„ ment de cet inconvenient, qui n'eſt
„ pas petit, comme vous voyez, je

 „ dois

„ dois craindre encore, que bien loin
„ qu'on me ſache quelque gré en
„ France, de m'être attiré la confian-
„ ce du Duc de Ripperda ; on ne ſe
„ perſuade au contraire, qu'une ſe-
„ crette & imprudente démangeaiſon,
„ d'entrer dans des affaires qui ſont au-
„ deſſus de ma portée, m'a fait hazar-
„ der légerement, d'écouter des propo-
„ ſitions plus propres à embarraſſer,
„ qu'à lever les obſtacles qui s'oppo-
„ ſent à la réunion des deux Couron-
„ nes : & que de cette façon-là, je me
„ verrai expoſé peut-être à paſſer ici pour
„ un indiſcret, & en France pour un
„ intriguant ".

Les réflexions de Stalpart, & ſur tout celle de l'intelligence ſecrette, qui pouvoit être entre Milord Harrington & le Duc de Ripperda, étoient trop juſtes, pour que je n'en fuſſe pas frappé. Mais comme il me parut cependant, que ſi les vues de ces deux Miniſtres étoient auſſi artificieuſes que nous étions tenté Stalpart & moi de le croire ; le meilleur & le plus ſûr moyen d'en rendre après tout l'effet inutile, étoit de ne rien cacher à l'Ambaſſadeur d'Angleterre de ce qui s'étoit paſſé : & d'écrire en

même

même tems en France les raiſons, que Stalpart avoit eu d'en uſer ainſi. Je l'exhortai fort de prendre ce parti, & de ne pas craindre, que le Duc de Bourbon, ou le Comte de Morville deſapprouvaſſent qu'il eût exécuté les ordres du Duc de Ripperda. En effet, ajoûtai-je, quel riſque courrez-vous à ſuivre ce conſeil? Si le Duc de Ripperda, comme vous ſemblez le craindre, a découvert à l'Ambaſſadeur d'Angleterre ce qu'il vous a fait écrire en France; Milord Harrington, ſage, moderé, & votre ami; voudroit-il, pour récompenſe de la bonne foi & de la déference que vous lui marquerez, reveler au Duc de Ripperda la confidence que vous allez lui faire? Pouvez-vous penſer d'ailleurs, que Milord Harrington n'apperçoive pas, que l'éclat qui reſulteroit d'une trahiſon ſi noire, le convaincroit de s'être ſervi, pour connoître les véritables ſentimens de la France, d'une duplicité, & même d'une perfidie, qui entraineroient des ſuites auſſi funeſtes pour lui que pour les intérêts du Roi ſon Maître. Je ne vois donc (je le repete encore) aucun danger à vous livrer à l'Ambaſſadeur d'Angleterre. S'il y en a, il ne peut

regarder que ce Ministre ; puisqu'on pourra découvrir, par sa maniere d'agir & de vous répondre, l'espece de collusion qui est peut-être entre le Duc de Ripperda & lui. Or si par hazard il s'en est glissé quelqu'une, l'Angleterre en sera la dupe : car alors la France aura le prétexte le plus légitime, de rompre les engagemens qu'elle a pris avec cette Couronne ; de se réunir à l'Espagne ; & peut-être d'accéder au Traité de Vienne. Si cela arrive, soyez tranquille. Le Duc de Ripperda ne vous saura assurément aucun mauvais gré, d'avoir donné lieu à un pareil événement.

Ces réflexions que je suggerai au Sr. Stalpart, pour le déterminer à informer Milord Harrington de la démarche où le Duc de Ripperda l'avoit engagé, acheverent de le confirmer dans le dessein, qu'il avoit d'abord conçu, de ne lui rien cacher de tout ce que contenoit la lettre, qu'il avoit envoyée au Comte de Morville ; & il me quitta pour aller lui en faire la lecture.

Il se passa quelques jours, avant que je revisse Stalpart. Mais je sus par Milord Harrington, qu'il lui avoit rendu un compte aussi exact de la conference

qu'il

qu'il avoit eue avec le Duc de Ripperda, que de ce qui s'étoit passé entre nous deux. Ce Ministre fut très-sensible au conseil que j'avois donné à Stalpart ; & il me parut entierement convaincu, que la lettre, que le Duc de Ripperda avoit fait écrire, n'étoit qu'un pur artifice de sa part, concerté peut-être avec le Comte de Könikseg ; & toujours dans la même vue de mettre de la division entre les Alliés d'Hanover. „ Mais „ ajoûta-t-il, ce sera bien en vain : „ car nous sommes pleinement assurés „ de la bonne foi de la France. Ainsi „ il n'y a qu'à les laisser faire : cette „ nouvelle tentative sera, je vous le „ promets, aussi infructueuse que toutes „ celles qui l'ont précédée ".

La dissimulation la plus profonde coute si peu à des Ministres, & elle leur est même si nécessaire, que quoique je crusse avoir entrevu dans la maniere, dont Milord Harrington m'avoit parlé, une grande apparence de bonne foi ; il me restoit toujours cependant quelque léger soupçon, qu'il pouvoit être aussi-bien instruit, que le Comte de Könikseg, des secrets desseins du Duc le Ripperda ; & qu'en vantant si

fort

fort la bonne foi de la France, il attendoit peut-être de juger, si elle meritoit l'éloge qu'il en faisoit, par les effets que produiroit la lettre de Stalpart au Comte de Morville. J'écrivis à ce Ministre mes réflexions sur tout cela, avec le détail de ce qui s'étoit passé entre Stalpart & moi. Et comme ce que le même Stalpart m'avoit rapporté, ensuite de la conversation qu'il avoit eue avec Milord Harrington, paroissoit très-conforme à ce que cet Ambassadeur m'avoit dit; je laissois au Comte de Morville, en lui exposant les faits dont je viens de parler, le soin de démêler, par les connoissances qu'il avoit d'ailleurs, les artifices d'avec la vérité.

On remarquoit chaque jour tant de variations dans les démarches du Duc de Ripperda, & sa légereté, ou son imprudence, l'exposoit si fréquemment à tomber en contradiction avec lui-même; que ses ennemis à la Cour d'Espagne, & principalement le Comte de Könikseg, avec lequel sa mésintelligence devenoit publique, trouvoient facilement les occasions de le desservir auprès de leurs Maj. Cath.. Et comme de leur côté Elles s'appercevoient de plus en plus, combien

Digitized by Google

combien il abusoit de leur confiance, Elles la lui ôtoient insensiblement.

Ce refroidissement, dont le Duc de Ripperda voyoit les progrès de plus près que personne, excitoit en lui tant de mouvemens differens de dépit & de chagrin, qu'il ne pouvoit, malgré tous les soins qu'il prenoit pour en dérober la connoissance aux Ministres étrangers, & au public, empêcher qu'ils ne parussent à leurs yeux. Les premiers sur tout, qui, par les fréquentes relations qu'ils avoient avec lui, l'examinoient de plus près, jugeoient, mieux que personne, du principe secret de l'inquiétude & de l'air occupé & distrait, qu'ils remarquoient souvent en lui.

Rien ne peut être comparé à la violente agitation, que ressent un homme ambitieux, & qui est assez malheureux pour † faire consister son bonheur dans la faveur des Rois, & dans la puissance quelle procure; quand il s'apperçoit, que l'une & l'autre vont lui échaper. Toute la raison & la vaine philosophie des hommes, si la Religion ne s'en

† *Quisquis malus ista perdiderit, non habet foris quod teneat, non habet intus ubi requiescat.* August. in Psalm. 66.

Digitized by Google

s'en mêle, ne sont guere capables de l'empècher en pareil cas, ou d'avoir recours à d'inutiles bassesses; ou de se livrer à des sentimens d'une vengeance impuissante; ou de tomber dans un entier découragement. Le Duc de Ripperda en proie à quelqus-uns de ces differens mouvemens, & peut-être à tous ensemble; & peu accoûtumé, comme il a bien paru depuis par sa retraite chez les Infideles, à reconnoître dans la volonté, ou permission de Dieu, l'unique principe de tous les évenemens de la vie: le Duc de Ripperda, dis-je, étoit, suivant toute apparence, privé dans la situation critique où il se voyoit, de la consolation & de la fermeté que donne une semblable réflexion. Il se trouvoit par conséquent réduit à s'appuyer, pour se maintenir dans la place qu'il occupoit, sur les débris de l'autorité chancelante qu'il possedoit encore. Comme il ne pouvoit se dissimuler qu'il avoit rendu son Ministere insupportable au public, par ses manieres méprisantes & brusques, & par son excessive envie de dominer; il affecta de se montrer tout différent dans ses audiences, & dans les discours qu'il tenoit. Mais il n'étoit

n'étoit plus tems de ſe faire un mérite d'un pareil changement. Bien loin que le public lui en ſût gré, il le regardoit comme un indice certain de l'orage qui menaçoit le Duc de Ripperda; & on n'épargnoit point à ce Miniſtre l'amertume de lui laiſſer entrevoir qu'on étoit dans cette opinion. Les tentatives, qu'il faiſoit d'un autre côté, pour remedier à l'imprudence, avec laquelle il avoit compromis les deux Cours de Vienne & de Madrid, par ce qu'il avoit révelé de leurs deſſeins aux Miniſtres d'Angleterre & d'Hollande, ne lui réuſſiſſoient pas mieux. Au contraire, elles ne ſervoient qu'à mettre dans un plus grand jour, ſa mauvaiſe foi, & ſon incapacité.

On a vu par ce que j'ai rapporté, combien les diſcours qu'avoit tenu ce Miniſtre, ſur certains articles d'un Traité ſecret, ſigné à Vienne entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, avoient cauſé de mouvemens & de ſoupçons en Angleterre, en France & même en Hollande; & dans quel embarras la Cour Imperiale s'étoit trouvée pour éluder les éclairciſſemens touchant ce Traité, que le Duc de Richelieu & Mr. de St. Saphorin

rin avoient demandés. Milord Harrington ayant fait à la Cour d'Espagne les mêmes démarches, & temoigné à quel point S. M. Brit. étoit surprise de la déclaration que le Duc de Ripperda avoit faite; on ne lui répondit que par des assurances vagues, que Sa Maj. Cath. souhaittoit toujours sincérement l'amitié du Roi d'Angleterre; & que les engagemens pris à Vienne n'y porteroient aucun obstacle, Mais une maniere de s'expliquer si générale ne satisfaisant guere Milord Harrington, il jugea à propos, de concert avec l'Ambassadeur d'Hollande, de tirer du Duc de Ripperda, s'il étoit possible, une réponse plus précise; & dans cette vue ils eurent l'un & l'autre une conference avec ce Ministre.

Le tems qui s'étoit écoulé depuis les premieres ouvertures que le Duc de Ripperda avoit faites sur les articles de cette ligue secrette, lui avoit donné lieu de se repentir souvent de son imprudence, & de remarquer le mécontentement qu'en avoient L. M. C. Il voulut donc tergiverser, & tâcher de faire entendre aux deux Ambassadeurs, que cette ligue entre l'Empereur & le Roi d'Espagne,

Digitized by Google

gne, dont ils lui reparloient, étoit quelque chose de plus que défensive. Mais ces deux Ministres le pressant de déclarer nettement, ce que signifioit ce *plus que défensive*; & si ce n'étoit pas ce qu'il leur avoit dit précédemment, qu'il y avoit réellement une ligue secrette offensive entre l'Empereur & le Roi d'Espagne; le Duc de Ripperda, fatigué de leurs questions, & incapable par son caractere fougueux, de retenir les saillies de son dépit & de son impatience, leur répondit brusquement: „Il est vrai, „je me suis expliqué comme vous le „dites; & puisque vous voulez que je „repete les mêmes choses, ce que je „vous ai dit est exactement vrai"

Une déclaration si extraordinaire, & cependant si précise sur une matiere, qui intéressoit extrêmement leurs Maj. Cath. fut bien-tôt sue. Elle acheva de perdre dans leur esprit le Duc de Ripperda, & offensa au dernier point l'Ambassadeur de l'Empereur. Ce dernier ne s'embarrassa plus même d'observer depuis, certaines bienséances avec ce premier Ministre, n'y d'avoir presqu'aucune communication avec lui; & celui-ci de son côté, malgré sa situation chancelante, ne

ne parut rien rabattre envers l'autre de ſa fierté.

Il eſt aſſez ordinaire de voir certains Miniſtres, quand ils ſont menacés de quelque diſgrace, former alors différentes entrepriſes ; afin que le beſoin qu'ils ſe perſuadent qu'on aura d'eux pour les faire réuſſir, ſerve à leur conſerver le reſte de confiance, qu'ils voyent que leur Maître ne leur accorde plus qu'à regret. Ils eſperent apparamment, quoique ſouvent en vain, que quelque conjoncture heureuſe ſurvenant pendant qu'ils ſont encore en place, ſervira à leur procurer le moyen de rétablir leur crédit, & de conſerver leur puiſſance. Soit donc que le Duc de Ripperda n'entrevît plus que cette reſſource ; ſoit que naturellement porté à donner dans toutes ſortes d'idées, l'état de criſe où il ſe trouvoit lui ôtât la liberté d'xaminer les ſuites & les conſéquences de celles dont il étoit occupé : il parut quelque tems avant ſa diſgrace embraſſer des partis tout oppoſés les uns aux autres, & voler, comme on dit de branche en branche.

Brouillé avec la Cour de Vienne, qui demandoit inſtamment ſa deſtitution du Miniſtere, il ſe lia, encore plus étroitement

tement qu'il n'avoit fait, avec les Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande. Et cependant, dans le même tems qu'il ſembloit les ménager, on eut lieu de croire, qu'il cherchoit a favoriſer les intérêts du Prétendant.

Le Duc de WARTHON, qui de Vienne, comme je l'ai dit, étoit allé à Rome conférer avec ce Prince, arriva à Madrid vers le tems à peu près de la chûte du Duc de Ripperda. Il parut d'abord ſous le nom emprunté de Mr. *Philibert*; mais peu de jours après il reprit ſon véritable nom, & ſe montra même en public avec les marques de l'Ordre de la Jarretiere, que le Roi Jacques lui avoit donné. Son ſéjour à la Cour d'Eſpagne; ce qu'on ſoupçonnoit, qu'il avoit déja commencé à négocier à celle de Vienne; & ſes conférences fréquentes avec Mr. *Connok*, Sous-gouverneur de l'Infant Dom Philippe, avec pluſieurs Irlandois Catholiques, & enfin avec le Duc de Ripperda, reveillerent extrêmement l'attention de Milord Harrington, ſur ce qui pouvoit dans tout cela intereſſer le ſervice du Roi ſon Maître.

Ce

Digitized by Google

Ce Miniſtre, qui m'a paru avoir le talent de joindre l'activité la plus grande avec l'extérieur du monde le moins vif, & même le plus tranquille; tenoit dans Madrid une infinité d'eſpions & d'émiſſaires, qu'il récompenſoit largement. Sa générosité s'étendoit juſques ſur les Moines, à qui il faiſoit d'abondances largeſſes; ſur ceux qui quètent dans les maiſons à Madrid, pour faire dire des Meſſes pour les ames du purgatoire; en un mot ſur tous ceux, par l'entremiſe deſquels il croyoit pouvoir tirer quelques lumieres. Au moyen de ces précautions, il étoit informé de tout très-exactement, & l'intérieur du Palais & des Secrétaireries d'Etat, n'avoient rien d'impénétrable pour lui. La confiance avec laquelle il m'a ſouvent parlé, & dont je me flatte qu'il n'a jamais eu ſujet de ſe repentir, m'a pluſieurs fois donné lieu de remarquer ce que je rapporte ici; & d'admirer en même tems l'adreſſe, avec laquelle il découvroit des choſes, qu'on devoit avoir le plus d'envie de lui cacher.

Servi par tant de différentes perſonnes, il apprit bien-tôt ce qui ſe paſſoit entre les Ducs de Warthon & de Ripperda;

Digitized by Google

perda ; & que le dernier, ſur les chimériques ſpéculations de l'autre, paroiſſoit méditer quelque entrepriſe contre l'Angleterre ; & faiſoit vraiſemblablement aſſembler pour cela ſur les côtes de Biſcaye & de Gallice, un corps d'environ douze-mille hommes ; à l'embarquement deſquels il paroiſſoit deſtiner pluſieurs vaiſſeaux Eſpagnols, qui étoient à Cadix. On aſſura outre cela Milord Harrington, qu'il y avoit dans le même port de Cadix des armes pour être tranſportées, diſoit-on, en Angleterre, & même en aſſez grand nombre pour armer 4000. mille hommes ; & qu'enfin, un certain *Pompili* étoit arrivé depuis peu de Londres à Madrid, où il travailloit ſourdement à y engager au ſervice du Prétendant, les Officiers mécontens, réformés ou caſſés, qui ſe trouvoient dans cette Capitale.

Milord Harrington, muni de toutes ces connoiſſances, fut trouver le Duc de Ripperda pour ſe plaindre de ce qui ſe paſſoit ſous ſes yeux, & ſuivant toute apparence de ſon conſentement, contre les intérêts du Roi d'Angleterre ; & il le pria de s'expliquer ſur les deſſeins qu'on lui attribuoit en faveur du Prétendant,

&

Digitized by Google

& ſur les meſures ſecrettes, qu'il paroiſſoit prendre pour les faire réuſſir. Le Duc de Ripperda, très ſurpris de trouver Milord Harrington ſi bien inſtruit, l'aſſura fort que rien n'étoit plus faux que les projets dont on le faiſoit auteur; & que L. M. Cath. étoient très-éloignées de vouloir rien entreprendre contre l'Angleterre. Pour donner enſuite quelque autorité à de pareilles aſſurances, il ajouta, qu'on n'avoit envoyé des troupes en Gallice & en Biſcaye, que pour la défenſe de ces deux Provinces, ſur l'avis qu'on avoit reçu, que le Roi de la Grande Bretagne devoit envoyer ſur leurs côtes une Eſcadre, avec des troupes de débarquement, afin de tenter de brûler les vaiſſeaux Eſpagnols dans les ports: & qu'à l'égard des armes qui étoient à Cadix, Milord Harrington lui apprenoit là une nouvelle, qu'il ignoroit entierement. Venant enſuite au Duc de Warthon, il dit au Miniſtre Anglois, qu'il n'avoit pu ſe diſpenſer de recevoir la viſite d'une perſonne auſſi qualifiée: qu'il avouoit que cette premiere viſite avoit été ſuivie de quelques autres; mais qu'il étoit bien éloigné d'approuver, ou ſimplement de favoriſer les viſions, dont le Duc de Warthon

thon l'avoit entretenu. Et puis selon son impétuosité ordinaire, il dit, promit & jura, que si le Duc de Warthon s'avisoit de se rendre l'Agent du Prétendant, il le feroit sortir de Madrid en 24. heures; & qu'enfin pour ce qui concernoit ce Pompili, dont Milord Harrington lui apprenoit l'arrivée, il ne savoit qui il étoit, d'où il venoit, ni ce qu'il faisoit à Madrid: mais qu'il s'en informeroit, & qu'il le chasseroit promptement de cette Capitale, pour peu que par sa conduite il donnât lieu d'être souçonné d'y faire le manege que Milord Harrington lui attribuoit.

Quelle preuve que l'on ait de la mauvaise foi d'un Ministre, il est néanmoins à propos dans certaines circonstances, de ne pas trop faire voir qu'on s'en aperçoive. C'est assez de lui laisser remarquer qu'on le ménage: car cette idée, soutenue par l'intérêt qu'il a de ne pas fortifier les doutes qu'on pourroit avoir sur sa duplicité, est bien plus capable de le faire changer de conduite, que les reproches qu'on seroit peut-être en droit de lui faire. C'est aussi le parti que prit l'Ambassadeur d'Angleterre avec le Duc de Ripperda, dans la conférence qu'ils

Digitized by Google

eurent. Mais en même tems, pour profiter de la feinte ignorance où ce dernier disoit qu'il étoit, de l'usage qu'on prétendoit faire des armes qui se trouvoient à Cadix, & pour qu'elles ne pussent servir à l'exécution des desseins secrets de la Cour d'Espagne; l'Ambassadeur bien informé du lieu où on tenoit ces armes en gage pour une certaine somme, la fit payer aussi-bien que le surplus de leur valeur. Et c'est ainsi que par sa vigilance & son activité, elles passerent à l'usage des troupes de ce Monarque, au lieu de servir aux ennemis du Roi son maître.

Le mauvais succès de tous les projets du Duc de Ripperda; la facilité avec laquelle ils étoient découverts; & la méfiance, que ses perpétuelles variations avoient donné de lui à tous les différens partis, dégoutoient de plus en plus leurs Maj. Cath. de continuer à lui confier l'administration de leurs affaires. Elles songeoient sérieusement à la lui ôter; & rien ne le retenoit dans la place qu'il occupoit, que certains arrangemens, qu'on jugeoit devoir précéder sa chute. Reduit dans cet état de foiblesse & d'incertitude, il travailloit de son mieux à

Digitized by Google

le cacher au public ; mais toutes ses précautions étoient vaines. Le changement de Ministere interesse tant de differentes personnes dans les Cours, qu'il est impossible, que ce qui l'annonce échappe à la connoissance de ceux qui le craignent, ou qui le desirent ; & comme les Rois sont environnés & servis par des gens, qui se trouvent dans l'une ou dans l'autre de ces dispositions ; un mot, un signe de leur part, qui réfléchit tant soit peu sur le sort d'un Ministre, est observé ; & devient bientôt le sujet des spéculations des Courtisans.

Entre ceux qui se trouvoient alors à la Cour d'Espagne, dont les lumieres & les talens pouvoient faire quelque ombrage au Duc de Ripperda, étoit Dom Joseph PATIÑO *, frere du Marquis de Castelar, à qui le premier Ministre avoit ôté, comme je l'ai rapporté, la place de Secretaire d'Etat de la guerre, pour se l'approprier. Les deux freres sentant vivement la perte d'un tel poste, voyoient avec une sensible joye la situation chancelante de leur ennemi. Celui-ci, qui ne pouvoit douter de leur ressentiment, & qui, par l'extinction de son

 crédit

* Il avoit été autrefois Jésuite.

Digitized by Google

crédit en craignoit les ſuites, preſſoit fort le Marquis de Caſtelar, de ſe rendre à ſon Ambaſſade de Veniſe. Pour ſe défaire auſſi de Dom Joſeph Pâtiño, il lui faiſoit les mêmes inſtances de ſe rendre à Bruxelles; où, dès le mois de Fevrier précédent, il l'avoit fait nommer Reſident auprès de l'Archiducheſſe Gouvernante †, pour y liquider les dettes de la Couronne d'Eſpagne, conformément au Traité de Vienne.

Un ſi mince Emploi, qui d'ailleurs ne tendoit qu'à éloigner Dom Joſeph Pâtiño de la Cour, dans une circonſtance où il prévoyoit que ſa préſence y pouvoit être néceſſaire pour ſon élevation; ne lui donnoit pas beaucoup d'empreſſement à ſe rendre aux Pays-Bas, & il differoit ſon départ le plus qu'il pouvoit. Le Marquis de Caſtelar en uſoit de même; & on ſoupçonnoit ces deux freres, d'être bien plus occupés de trouver les moyens de reſter à Madrid, que de ceux d'aller remplir dans les deux Cours de Veniſe & de Bruxelles, les fonctions de Miniſtres d'Eſpagne: la fatigue d'un voyage

† *Marie Eliſabeth* d'Autriche, fille de l'Empereur LEOPOLD.

Digitized by Google

voyage en hyver, quelque infirmité ſuppoſée, & certains arrangemens d'affaires, leur avoient ſervi de prétexte pour reſter juſqu'au mois d'Avril, ſans que le Duc de Ripperda pût les deſaprouver. Mais dans la ſaiſon où l'on ſe trouvoit, & après tout le tems qu'ils avoient eu pour ſe préparer à partir, il ne leur étoit plus poſſible d'y avoir recours. Ils ne ſavoient plus que répondre aux queſtions que le Duc de Ripperda leur faiſoit ſouvent, ſur ce qui les retenoit; & quoiqu'ils entreviſſent que ſa chute n'étoit pas éloignée, ils n'oſoient point cependant lutter contre ſon autorité, & s'expoſer par leur reſiſtance à en éprouver peut-être les derniers traits.

L'ambition & la vengeance, quand elles croyent toucher au moment de ſe ſatisfaire, ne ſe rebutent pas facilement par les obſtacles qui leur reſtent à ſurmonter. Dom Joſeph Pâtiño & le Marquis de Caſtelar étoient également agités de ces deux paſſions. Le premier ſurtout ſe ſentant des talens, qui ne demandoient que d'être mis en œuvre pour paroître avec éclat, eſſaya de s'en ſervir dans la conjoncture critique où il ſe trouvoit, pour hâter la perte d'un homme, qui ſeul

Digitized by Google

s'oppofoit à l'élevation à laquelle il se flattoit de pouvoir parvenir.

L'appartement du Confeſſeur de la Reine étoit un eſpece d'Obſervatoire, où j'ai déja dit qu'on alloit à la Cour d'Eſpagne, examiner les bonnes & les mauvaiſes influences qui regnoient dans le Palais : enſorte que le viſage ou les jambes * de cet Archevèque, pouvoient paſſer dans cette eſpece d'Aſtrologie judiciaire, pour deux aſtres peu lumineux, à la vérité ; mais qui cependant, par l'attention qu'on avoit à en obſerver les variations, ſervoient beaucoup à juger de la faveur que poſſedoient certaines perſonnes. Dom Joſeph Pâtiño s'appliquoit fort à cette étude. Le ſoin qu'il ſe donnoit pour perfectionner à cet égard ſes connoiſſances, étoit proportionné au fruit qu'il eſperoit d'en recueillir ; & il ſavoit faire un excellent uſage de la ſcience qu'il acqueroit chaque jour, pour mieux régler ſes démarches. Son attention à complaire en tout au Confeſſeur de la Reine, ſon aſſiduité à lui faire ſa cour dans les momens favo-

* Dès qu'il étoit embarraſſé de répondre aux queſtions qu'on lui faiſoit, ou qu'il vouloit ſe défaire de quelqu'un, il affectoit de reſſentir de violentes démangeaiſons aux jambes.

favorables, & sa diligence à se retirer, dès que cette espece d'Almanac vivant annonçoit un tems nébuleux; lui donnoient toute la facilité qu'il pouvoit desirer, de le consulter quand il vouloit. Cette fréquente communication procuroit l'avantage à Dom Joseph Pâtiño, de placer à propos, dans les conferences qu'il avoit avec l'Archevêque d'Amida, les avis ou les réflexions qui pouvoient favoriser sa fortune. La matiere pour donner les uns & faire naître les autres ne lui manquoit pas; les actions & la conduite du Duc de Ripperda en fournissoit une abondante. Le Marquis de Castelar le secondoit dans ce soin officieux; & on peut aisément juger de l'étendue de leur zele, par l'intérêt qu'ils prenoient à ce qui en faisoit l'objet. L'Archevêque dans le sein duquel ils en deposoient ainsi les effets, s'accoutumant à les écouter, & trouvant dans leurs lumieres dequoi étayer son absolue incapacité; recevoit leurs fréquentes visites avec plaisir; se lioit insensiblement d'amitié & d'intérêt avec eux; & ne manquoit point, pour se faire valoir auprès de la Reine, de donner comme de son fond à cette Princesse, quand il en trouvoit l'occasion, ce qu'il avoit acquis par ses relations avec les deux

 freres.

Digitized by Google

freres. Et ceux-ci de leur côté, très-contens d'avoir trouvé un moyen si sûr & si secret, de travailler sans se compromettre à la ruine de leur ennemi, voyoient sans jalousie les ressources de leur génie suppléer à l'indigence de celui du Prélat. Enfin dans cette maniere d'aller tous trois à la sappe pour leurs fins particulieres, ils étoient fort aidés dans ce travail, par toutes les personnes que le Duc de Ripperda avoit dépouillées de leurs Emplois, ou qui esperoient que sa disgrace pourroit produire quelque changement en leur faveur.

On garde le silence dans les Cours, sur l'abus que font certains Ministres de leur autorité, tant qu'on a sujet de craindre les effets de leur indignation. Mais si l'on s'apperçoit de l'affoiblissement de leur puissance, & que les plaintes qu'on en fait sont tolerées, chacun se hâte alors de sortir de l'oppression où il a gémi. Le nombre des envieux ou des ennemis d'un Ministre, surpasse ordinairement celui de ses partisans; le plaisir malin, & l'empressement avec lequel les uns & les autres se réunissent, pour décrier sa conduite, prévaut aussi presque toujours sur le zele à le justifier du

petit

Digitized by Google

petit nombre d'amis qu'il conserve. Telle étoit la situation où se trouvoit le Duc de Ripperda : & comme il en sentoit la foiblesse, il étoit obligé de dissimuler, malgré toute sa fierté, bien des choses qu'on publioit chaque jour à son desavantage ; & de devorer en secret l'amertume, de ne plus trouver en lui qu'un phantôme d'autorité, incapable de reprimer cette licence.

Quelque prochaine que parût sa disgrace, comme il conservoit encore de ces sortes d'amis de Cour, qui, jusqu'à ce qu'ils soient bien assurés de la chute de leur protecteur, affectent de lui être utiles ; quelques-uns de ceux-ci l'avertirent des fréquentes conférences de Dom Joseph Patiño avec le Confesseur de la Reine ; & que suivant toute apparance, le moindre des soins de ce dernier étoit de se disposer d'aller à Bruxelles. Le Duc de Ripperda piqué alors vivement de la resistance qu'il faisoit aux ordres qu'il lui avoit donnés de partir, & dont il comprenoit aisément le motif secret ; lui enjoignit de nouveau (l'ayant trouvé à son audience) de ne pas prolonger plus long-tems son séjour à Madrid : ajoûtant d'une maniere ironique & seche,

 qu'il

Digitized by Google

qu'il croyoit, après tout le tems qu'il avoit pris pour préparer ses équipages, que trois ou quatre jours étoient désormais suffisans, pour le mettre en état de partir.

Un ordre si subit, & qu'il n'étoit plus possible d'éluder, consterna fort Dom Joseph Pâtiño. Il promit pourtant au Duc de Ripperda de l'exécuter: mais au sortir de l'audience, il ne manqua pas d'aller rendre compte à l'Archevêque d'Amida, de ce qui s'étoit passé, & de l'embarras où il se trouvoit.

Ce Prélat avoit formé le dessein, dès qu'il s'étoit apperçu du mécontentement que la Reine d'Espagne marquoit du Duc de Ripperda, de rétablir, s'il étoit possible, le Marquis de Castelar dans le Ministere; & d'y procurer une place à Dom Joseph Pâtiño: afin d'avoir ensuite par leur moyen plus de part dans les affaires. La connoissance qu'il avoit des dispositions de la Reine lui fit regarder avec indifference, l'ordre que le Duc de Ripperda s'avisoit de donner. Le Prélat voyoit qu'il n'y avoit plus de risque à l'attaquer; & comme il avoit été personnellement méprisé de ce premier Ministre, il n'étoit pas fâché que

le

Digitized by Google

le moment fut venu de l'en faire repentir, en soûtenant les deux freres que le Duc vouloit perdre.

Ceux qui approchent familierement les Rois, ont l'avantage de pouvoir profiter de certaines occasions de leur parler, qui deviennent souvent décisives pour la fortune ou le malheur de leurs sujets. L'emploi qu'avoit l'Archevêque d'Amida, lui donnant ce privilege; il l'avoit fait servir à rétablir peu à peu dans l'esprit de la Reine le Marquis de Castelar, & à donner à Sa Maj. une opinion avantageuse des talens de Dom Joseph Patiño, & de son zele pour ses intérêts. Ces impressions, qui étoient déja faites, leverent les principaux obstacles que l'Archevêque d'Amida auroit rencontrés, s'il avoit fallu tout d'un coup proposer à cette Princesse de revoquer l'ordre, que le Duc de Ripperda avoit donné. Ce Prélat donc fit aisément remarquer & desaprouver à la Reine, le secret principe qui avoit fait agir ce Ministre; & il lui fut également facile d'engager ensuite S. Maj. à retenir à sa Cour, un homme, dont les lumieres pouvoient, dans les changemens qu'elle méditoit, lui devenir nécessaires. Ainsi ce contre-ordre si desiré ayant été obtenu, l'

Digitized by Google

chevêque d'Amida en fit auſſi-tôt part à Dom Joſeph Pâtiño, qui, comblé de joie & d'eſpérance, ſe livra à tout ce que l'une & l'autre ont de flatteur & de doux; ſur tout quand on s'attend, comme il faiſoit alors, à eſſuyer un contre-tems déciſif pour ſa fortune.

L'élévation & la puiſſance où le Duc de Ripperda étoit parvenu avec tant de rapidité, n'étant fondée que ſur l'union qu'il avoit formée entre les Cours de Vienne & de Madrid : elles ne pouvoient, par conſéquent, avoir de ſolidité, qu'autant qu'il auroit travaillé à l'entretenir, & qu'il auroit ſu ſe concilier la protection de l'Empereur. Mais par la bizarrerie du monde la plus grande, depuis que le Duc de Ripperda étoit entré dans le Miniſtere, il avoit paru peu à peu changer de ſyſtême, & en s'éloignant de celui qu'il devoit naturellement regarder comme le fondement unique de ſa fortune, il avoit confirmé le jugement déſavantageux, qu'on avoit d'abord porté de ſes Négociations & de ſa légereté. Le Comte de Könikſeg qui de ſon côté obſervoit toutes ces variations, en avoit parfaitement pénétré le ſecret principe : Un changement ſi oppoſé aux vues de la Cour Imp. l'offenſant ſenſi-

ſenſiblement, il ne ceſſoit de ſe plaindre à la Reine d'Eſpagne, de la conduite du Duc de Ripperda, & de lui repréſenter, qu'on en remarquoit les dangereuſes ſuites, par les confidences qu'il avoit faites aux deux Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande. Il concluoit de là, qu'il paroiſſoit vraiſemblable, que le Duc de Ripperda s'étoit infidelement livré à ces deux Miniſtres; ou qu'au moins ſa légereté & ſon extrême imprudence, le rendoient entierement incapable de remplir la place qu'il occupoit.

Ces repréſentations du Comte de Könikſeg ſe trouvant appuyées par les lettres que l'Empereur écrivoit à L. Maj. Cath., & dans leſquelles il ſe plaignoit ouvertement des diſcours & de la conduite du Duc de Ripperda; il n'en falut pas d'avantage, pour les déterminer à congédier ce Miniſtre. Les aſſurances qu'Elles donnerent à ce ſujet au Comte de Könikſeg parvinrent bien-tôt à Vienne; & on y annonçoit, dès la fin d'Avril, comme une nouvelle certaine, la prochaine diſgrace du Duc de Ripperda. Elle traîna pourtant encore quelque tems; & ce ne fut que le 13. Mai

Digitized by Google

Mai 1726., qu'elle commença à éclatter, par la résolution que L. M. prirent d'ôter à ce Ministre le département des finances; sous le prétexte de le soulager d'une partie du travail, dont il leur paroissoit accablé. Le Duc de Ripperda piqué vivement de se voir enlever une parcelle si précieuse de sa puissance, demanda tout de suite au Roi & à la Reine la permission de se démettre de tous ses emplois. Ils ne la lui accorderent pas dans le moment: mais il ne tarda pas long-tems à obtenir cette grace.

L'avant veille de ce premier signal de la décadance du Duc de Ripperda, je fus chez Milord Harrington, qui partoit ce jour-là pour Aranjuez. Il me dit, que s'étant rendu le matin au Palais chez le Duc de Ripperda, pour prendre congé de lui; il l'avoit trouvé fort triste, & si distrait, qu'il lui avoit souvent répondu de travers: „ & je suis „ fort surpris, ajoûta-t-il, si notre hom„ me n'est à la veille d'être congedié".

Ses conjectures en effet se trouverent très-justes: car le premier Ministre en descendant le 14. Mai à onze heures du soir de l'appartement de leurs Majestés Catholiques avec lesquelles il avoit

avoit travaillé cependant jusqu'alors, reçut un quart d'heure après être rentré dans son appartement, une * lettre du Marquis de la Paz, qui lui annonçoit ; que le Roi acceptoit la démission de ses emplois ; & lui accordoit cependant une pension de 3000. Pistoles en consideration de ses services. Le Duc de Ripperda, aussi surpris que consterné d'une pareille lettre, sortit sur le champ de l'apartement qu'il avoit dans le Palais, & se rendit à l'hôtel qu'il louoit dans la ville.

La Cour de L. M. Cath. étoit depuis long-tems accoutumée à de fréquens changemens dans le Ministere : mais celui qui venoit d'arriver avoit cependant un caractere aussi nouveau que singulier. On voyoit le fameux auteur du Traité de Vienne, réunir, & perdre presqu'en même tems, toute l'autorité qui étoit partagée entre les autres Ministres. On decouvroit enfin que ce favori, qui, dans le tems de son arrivée à Madrid, ne cessoit de vanter les grands avantages, que la Reine d'Espagne, & les Princes ses

* Voyez à la fin de ce volume *Pieces Justificatives* N°. X.

ses Enfans devoient recueillir de son ouvrage ; en avoit cependant, en moins de six mois de tems, conçu une opinion si différente, qu'il en regardoit la destruction comme l'unique moyen d'affermir sa puissance ; & qu'après s'être brouillé pour cet effet ouvertement avec la Cour de Vienne, il étoit allé chercher un azyle chez le Ministre d'une Puissance, qu'il avoit vivement offensée, & dont la protection par conséquent sembloit lui être interdite. Un changement de systême si entier & si contraire, à ce qu'il paroissoit, aux intérêts du Duc de Ripperda, confirmoit donc parfaitement le public dans l'opinion desavantageuse qu'il avoit toujours eue, du caractere & de la capacité de ce Ministre.

La disgrace du Duc de Ripperda & sa sortie du Palais étant arrivées à une heure, où presque toutes les personnes, tant de la Cour que de la Ville étoient retirées, on n'en fut bien informé que le quinze au matin : & ce fut par Dom Juan Bautista de Zuloaga que je l'appris. Cette nouvelle causa une joye universelle dans Madrid. Et comme il arrive ordinairement en pareil cas, chacun s'y déchaîna contre le Ministre disgracié, en

lui

lui imputant des crimes, dont il n'a point paru depuis qu'on ait pu le convaincre.

Soit que cette disposition dans les esprits allarmât le Duc de Ripperda, soit qu'il craignît d'autres suites fâcheuses de la situation où il étoit; après avoir écrit une lettre très-soumise au Roi, pour le remercier de la pension que Sa Maj. lui avoit accordée, il fit prier l'Ambassadeur d'Hollande de venir chez lui. Celui-ci s'y rendit; & le Duc de Ripperda lui ayant fait part de son malheur, il le pria d'agréer qu'il pût se retirer dans son Hôtel, pour se soustraire, lui dit-il, à la haine du peuple de Madrid, dont il avoit à tout moment lieu de craindre quelque effet funeste. L'Ambassadeur s'excusa de consentir à cette proposition, sur les grands ménagemens que ses Maîtres étoient obligés de garder, surtout dans la conjoncture présente, avec leurs Maj. Cath. & l'Empereur. Mais pour ne pas abandonner tout-à-fait le Duc de Ripperda dans la fâcheuse circonstance où il se trouvoit, il lui conseilla de se retirer chez l'Ambassadeur d'Angleterre, où effectivement il le conduisit dans son Carosse le 15. au soir; & on débita à la Cour, qu'il avoit aussi fait transporter pendant la nuit, par ses équipages, plusieurs effets

effets que le Duc de Ripperda avoit dans son Hôtel.

Milord Harrington, comme je l'ai dit, étoit allé à Aranjuez la veille que le Duc de Ripperda avoit été disgracié. Dès qu'il en eût reçu la nouvelle, il revint à Madrid, où il arriva le 15. au soir; & il fut fort étonné, en entrant chez lui, d'y trouver refugié le premier Ministre d'Espagne.

Les maisons des Ambassadeurs sont, il est vrai, des asyles sacrés; mais cependant on n'aime poit à faire valoir un pareil privilege en faveur d'un homme, qui paroit par sa disgrace avoir commis quelque crime contre l'Etat; & qui expose le Ministre qui le reçoit, à compromettre les droits de son caractere. Milord Harrington, bien instruit de ce que ce même caractere exigeoit de lui, dans l'occasion délicate dont il s'agissoit; demanda d'abord au Duc de Ripperda, après les premiers complimens, s'il conservoit quelque emploi en Espagne; & s'il tenoit encore par quelque endroit au service de S. Maj. Cath. A quoi le Duc repondit, que la veille, Sa Maj. à sa requisition l'avoit entierement déchargé de tous

Digitized by Google

tous ſes emplois. Milord Harrington le pria enſuite de lui déclarer, s'il avoit lieu de croire, qu'il fût en diſgrace, ou ſimplement mal dans l'eſprit du Roi d'Eſpagne; ou s'il appréhendoit, que Sa Maj. Cath. eut deſſein de le charger de quelque accuſation, & de le faire pourſuivre pour quelque crime ou malverſation, qu'il auroit commis dans ſon Miniſtere: attendu, lui dit-il, que dans l'un ou l'autre cas, il ne pouvoit le recevoir chez lui, ni lui accorder l'aſyle qu'il y étoit venu chercher.

Le Duc de Ripperda repartit à toutes ces queſtions: que bien loin d'être diſgracié, & encore moins ſoupçonné, ou en danger de ſe voir accuſé d'aucun crime, le Roi d'Eſpagne avoit eu la bonté, en acceptant la démiſſion de ſes emplois, de lui accorder une penſion de 3000. piſtoles en recompenſe de ſes ſervices. Et s'appercevant, que ce qu'il diſoit ne faiſoit pourtant pas ſur l'eſprit de Milord Harrington toute l'impreſſion qu'il deſiroit; il lui montra alors la lettre, que le Marquis de la Paz lui avoit écrite, & par laquelle il lui marquoit au nom de Sa Maj. Cath., que ſuivant ce que le Duc lui-même avoit deſiré, le

Roi

Digitized by Google

Roi consentoit qu'il se démit de ses emplois ; & lui accordoit une pension de 3000. pistoles par an, jusqu'à ce que Sa Majesté l'employât à l'avenir à son service, de la maniere qui paroîtroit la plus convenable.

Quoique Milord Harrington remarquât par ce que le Duc de Ripperda lui disoit, & par la lettre du Marquis de la Paz, que ce premier Ministre ne paroissoit point coupable, ni même soupçonné de quelque crime, ou contre le Roi d'Espagne, ou contre l'Etat ; il exigea cependant encore du Duc de Ripperda, de lui expliquer les motifs qu'il avoit eus, de venir lui demander la protection de sa maison ; en lui faisant connoître poliment, que comme il étoit de son devoir de ne rien faire, dans la circonstance où ils se trouvoient l'un & l'autre, qui pût tant soit peu compromettre l'honneur du Roi son Maître ; il ne devoit point s'offenser de toutes les questions qu'il lui faisoit. Le Duc de Ripperda repliqua, que bien loin de désapprouver les sages précautions que Milord Harrington prenoit, il les trouvoit dignes de sa prudence : que ce n'étoit point par aucune crainte de quel-

que

Digitized by Google

que violence de la part de S. M. Cath., qu'il avoit pris la resolution de se retirer chez lui, (puisque ce Monarque venoit de lui accorder, comme il voyoit, une marque de sa bonté, par la pension qu'il en avoit reçu); mais uniquement parce qu'il craignoit pour sa vie, à cause de la malice invéterée de ses ennemis, & de la fureur de la populace; qui, ce même jour-là, avoit insulté ses domestiques, & déclaré publiquement, que la nuit il falloit aller brûler sa maison & le déchirer en pieces.

Malgré toute la bonne foi, que Milord 'Harrington crut appercevoir dans les discours du Duc de Ripperda, il ne jugea pas à propos ce soir-là, de s'engager à lui accorder l'asyle qu'il étoit venu chercher: & consentant simplement, sans lui donner aucune assurance de protection, qu'il couchât dans son Hôtel; il voulut sagement, avant de se déterminer à faire cette démarche, donner connoissance au Roi d'Espagne de ce qui se passoit, & être informé des sentimens de ce Prince. Dans cette vue, il exigea premierement du Duc de Ripperda, d'écrire au Secretaire

d'Etat

Digitized by Google

d'Etat les motifs de sa retraite chez lui : & de son côté il envoya prier le 15. au soir le Marquis de la Roche, Secretaire du Cabinet, à qui on s'adressoit pour avoir audience ; de supplier Sa Maj. Cath. de lui en accorder une pour le lendemain ; lui expliquant dans sa lettre le sujet, qui l'engageoit à la demander. On la lui accorda sans difficulté ; & Milord Harrington se rendit au Palais le 16. au matin. Après que le Marquis de la Roche l'eût introduit dans le Cabinet du Roi d'Espagne, il rendit un compte exact à ce Monarque de tout ce qui s'étoit passé entre le Duc de Ripperda & lui : & il supplia Sa Maj. de vouloir bien lui expliquer Elle-même ses intentions, auxquelles il se conformeroit avec autant de fidélité que de respect. Le Roi après l'avoir écouté sans l'interrompre, lui dit : que quoiqu'il fût fort étonné de la démarche que le Duc de Ripperda avoit faite, de se retirer dans la maison d'un Ministre étranger ; il étoit néanmoins très content de la conduite que Milord Harrington avoit tenue dans cette occasion. Il ajoûta, que le Duc de Ripperda lui avoit demandé un passeport pour pouvoir se retirer en Hollan-

de ;

Digitized by Google

de ; mais qu'il ne le lui accorderoit pas, qu'il ne remît auparavant divers papiers de conſéquence pour ſon ſervice, qu'il avoit entre les mains. Enfin S. M. exigea de Milord Harrington, de lui promettre qu'il ne permettroit point au Duc de Ripperda de s'échapper de ſa maiſon ; juſqu'à-ce qu'Elle eût fait faire une liſte de tous ſes papiers, & qu'elles les eût envoyé chercher ; ce qui, ajouta-t-Elle, s'exécutera dès demain. Milord Harrington, ſatisfait de voir que le Roi paroiſſoit approuver ſa conduite, aſſura Sa Maj., qu'il ſuivroit exactement ſes ordres ; & de retour chez lui, il déclara au Duc de Ripperda, qu'il pouvoit à préſent reſter dans ſa maiſon en toute ſûreté, auſſi long-tems que ſes affaires le requerroient : à condition cependant, qu'il n'entreprendroit point de s'évader ; ainſi qu'il avoit eu l'honneur d'en convenir avec Sa Maj. Cath.

Il eſt difficile dans certaines circonſtances imprévues & extraordinaires, de remarquer ſur le champ tous les inconveniens qui peuvent reſulter des diſcours qu'on tient, & des reſolutions qu'on veut prendre ; & comme on ne les apperçoit ſouvent que ſucceſſivement,

Digitized by Google

ment, il eſt quelquefois preſqu'impoſſible de les éviter. La Cour d'Eſpagne ſe trouvoit préciſément dans cet embarras, au ſujet du parti qu'avoit pris le Duc de Ripperda. Elle voyoit avec une ſenſible peine, les ſuites & les conſéquences des entretiens, que ce Miniſtre diſgracié alloit avoir, dans le moment de ſon plus vif reſſentiment avec l'Ambaſſadeur d'Angleterre. Mais après ce qu'on avoit dit à ce dernier, il ne s'offroit d'autre moyen d'empêcher une ſemblable communication, que d'uſer d'une violence qu'on ne jugeoit point à propos d'employer. Ne ſachant donc à quoi ſe déterminer dans une conjoncture auſſi délicate, on ſe borna à prévenir au moins toute colluſion entre Milord Harrington & le Duc de Ripperda; & à empêcher que celui-ci ne trompât, en ſe ſauvant, la vigilance de l'autre; ou ne parvint peut-être par quelque découverte utile, à rendre cette vigilance moins attentive ou moins exacte. Cette reſolution priſe le Marquis de la Paz * écrivit à Milord Harrington, l'après midi

* On trouvera ſa lettre à la fin de ce volume *Pieces Juſtificatives* N°. XI.

midi du jour qu'il avoit eu audience du Roi : que quoique Sa Maj. Cath. eût une entiere confiance en la parole, qu'il lui avoit donnée de garder le Duc de Ripperda dans sa maison ; il avoit été cependant résolu de poster, pour plus grande sûreté, quelques soldats dans le voisinage, & aux avenues de son Hôtel : que cette précaution au reste ne procédoit d'aucune méfiance qu'eût Sa Majesté des bonnes intentions de Son Excell. ; *mais uniquement pour prévenir les folies & le désordre, que le Duc de Ripperda pouvoit commettre.* †

Immédiatement après cet avis, on remplit de soldats des Gardes Espagnoles & Wallones, la Rue où étoit l'Hôtel de l'Ambassadeur d'Angleterre, & toutes celles qui étoient voisines ; & les Officiers éxaminoient & visitoient exactement

† En lisant la lettre du M. DE LA PAZ, on ne sauroit qu'être surpris de voir la Cour d'Espagne, s'expliquer comme elle faisoit, sur le caractere d'un Ministre, à qui elle avoit accordé peu de mois auparavant toute sa confiance, & dont elle avoit loué publiquement la sagesse & l'habileté.

Digitized by Google

tement les perſonnes & les caroſſes, qui ſortoient de chez ce Miniſtre.

Malgré toutes ces précautions, la méfiance & l'inquiétude que cauſoit le ſéjour du Duc de Ripperda chez l'Ambaſſadeur d'Angleterre, augmentoient de plus en plus dans le Palais; & on s'y repentoit fort, de n'avoir pas d'abord fait regarder ce Miniſtre diſgracié, comme coupable de certains crimes, qui ne permettoient point à Milord Harrington de lui donner aſyle. Mais il n'étoit plus tems, de recourir à cet expédient, après ce que le Roi d'Eſpagne lui avoit dit; ni d'enlever le Duc de Ripperda par force de l'Hôtel de l'Ambaſſadeur. On jugea donc à propos d'employer les voyes de la douceur, pour l'en faire ſortir.

Dans cette intention le Marquis de la Paz écrivit † le 18. à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, pour l'engager à porter amiablement le Duc de Ripperda, d'accepter l'offre que Sa Maj. avoit la bonté de lui faire, de le mettre à couvert des inſultes de la populace; & il faiſoit entendre

† Voyez à la fin de ce volume *Pieces Juſtificatives N°. XII.*

entendre ensuite à ce Ministre, combien le Roi desiroit, que le Duc sortit de son Hôtel. Milord Harrington répondit au Marquis de la Paz : qu'ayant fait connoître au Duc de Ripperda les intentions de Sa Maj. & sondé sur ce sujet, qu'elles pouvoient être les dispositions de ce Ministre disgracié, il s'en étoit tenu à dire : „ qu'il avoit d'abord „ fait informer le Roi d'Espagne des „ raisons de sa retraite chez l'Ambassa- „ deur d'Angleterre, afin de justifier à „ cet égard sa conduite ; mais que voy- „ ant malgré cela Sa Maj. irritée contre „ lui, & ayant tout lieu de craindre „ les suites de son indignation, il se „ trouvoit dans la nécessité de ne point „ accepter les offres qu'elle lui faisoit, & „ de se tenir dans l'asyle qu'il avoit choisi „ pour la sûreté de sa personne ". Milord Harrington ajoûtoit, que quelque résolution que prît le Duc de Ripperda ; il s'attendoit cependant de la haute sagesse de Sa Maj. Cath., qu'elle ne permettroit point, que l'on commît envers lui quelque violence contre le droit des gens.

Cette réponse, qui laissoit toujours les choses dans le même état, n'étant

Digitized by Google

nullement ſatisfaiſante; le Marquis de la Paz revint encore à la charge, & écrivit le 21. May à Milord Harrington une ſeconde lettre, dans laquelle il lui renouvelloit les mêmes inſtances, de ſolliciter le Duc de Ripperda, de ſortir de ſon Hôtel: lui repréſentant les conſéquences de cette affaire, & le préjudice qu'en recevroit l'autorité que le Roi devoit avoir ſur ſes Miniſtres, s'il ſouffroit impunément la témérité de celui-ci, en le laiſſant plus long-tems dans un lieu où il s'imaginoit être en ſûreté.

Milord Harrington voyant l'empreſſement que témoignoit la Cour d'Eſpagne, à faire ſortir le Duc de Ripperda de ſon Hôtel, jugeoit par-là des inquiétudes que cauſoit à leurs Maj. Cath. le ſéjour qu'il faiſoit dans cet azyle; & craignant de recevoir à la fin quelque déſagrément à ce ſujet, il eſſaya, pour ſe délivrer d'un hôte qui commençoit à l'embaraſſer, de l'engager à conſentir à ce que le Roi d'Eſpagne deſiroit: lui repréſentant, qu'il s'expoſoit par trop de réſiſtance, à faire croire qu'il ſe ſentoit coupable, & à s'attirer par là de nouvelles mortifications. Mais le Duc de Ripperda, qui ne doutoit point qu'en le preſſant

Digitized by Google

preſſant ſi fort de ſortir, on n'eût deſſein de ſe ſaiſir de ſa perſonne, & d'attenter vraiſemblablement à ſa liberté; ſe défendoit de ſon mieux de ſuivre le conſeil de Milord Harrington, & de ſe mettre entre les mains de ſes ennemis. Livré à toute l'amertume d'une ſituation ſi critique *, & n'oſant réſiſter trop opiniâtrement aux ordres du Roi, & aux ſollicitations de Milord Harrington, dont la protection lui devenoit à chaque inſtant plus néceſſaire; il ſe détermina enfin à ſupplier très-reſpectueuſement S.M., d'agréer qu'il ſe tranſportât pour quelques jours dans un Couvent: afin, diſoit-il, d'avoir le tems de mettre dans tout ſon jour l'innocence de ſa conduite, & de faire ceſſer le ſcandale, qu'il voyoit avec un ſenſible regret, que ſa retraite chez un Miniſtre étranger avoit cauſé; il pria enſuite Milord Harrington, de contribuer par ſes bons offices à lui obtenir cette grace.

L'Ambaſſadeur d'Angleterre, qui étoit touché de la ſituation du Duc de Ripperda, & qui, en cherchant à ſe débarraſſer de lui, ne vouloit point l'expoſer à ſe perdre, rendit

 compte

* Coarctatur timoribus, mœrore, cupiditate. *Auguſtin.* lib. *de B. vit.*

Digitized by Google

compte au Marquis de la Paz de la diſpoſition où étoit ce Duc de paſſer dans un Couvent ; & le pria fort de la faire agréer au Roi. Mais ce fut en vain. La réſolution étoit déja priſe ſecrettement, de faire arrêter le Duc de Ripperda ; & par conſéquent on ne vouloit pas le laiſſer paſſer dans un lieu d'immunité. Le Marquis de la Paz témoigna donc à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, qu'il ne convenoit point au Duc de Ripperda, de faire dépendre ſon obéiſſance aux volontés de Sa Maj. de certaines conditions : qu'il devoit au contraire s'y ſoumettre entierement, & ſavoir, que c'étoit le moyen le plus certain qu'il pût employer, pour éprouver les effets de ſa clémence.

Le refus qu'on faiſoit au Duc de Ripperda de ſe retirer dans un Couvent, découvrit à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, les vues qu'avoit la Cour d'Eſpagne de ſe ſaiſir de cet infortuné Miniſtre ; & il ceſſa alors de le ſolliciter à chercher un autre aſyle. Mais en même tems, ſe méfiant de ce qui ſe tramoit dans le Palais, il chercha, pour ſoûtenir ſes droits, au cas qu'on ſe déterminât d'y donner quelque atteinte,

à

à intéresser les autres Ministres étrangers dans sa cause ; & à la leur faire regarder, comme leur étant commune avec lui.

Pendant que tout ceci se passoit, & qu'on étoit fort curieux à Madrid, de voir où aboutiroient tant de differentes scenes ; la Cour d'Espagne avoit fait arrêter Dom Joseph *Molinos*, & Dom Francisco *Bruto*, principaux Commis du Duc de Ripperda ; & l'Administrateur de l'Hôpital du *Buen Successo*, qui étoit aussi dans sa confidence. Après quoi, pour couper court à toutes les Négociations auxquelles le Duc de Ripperda donnoit lieu, & que cette Cour regardoit désormais, non seulement comme peu convenables, mais même comme très-indécentes ; elle resolut de faire assembler le Conseil de Castille, qui est le premier Tribunal de la Monarchie Espagnole ; pour décider, si on devoit & pouvoit faire enlever le Duc de Ripperda de l'Hôtel de l'Ambassadeur d'Angleterre. En conséquence de cette détermination, le Roi envoya un Décret à ce Conseil, par lequel il lui ordonnoit d'examiner, & de lui dire : „ si, sans „ violer le droit des gens, on étoit en

Digitized by Google

„ droit d'enlever de la maiſon qu'occu-
„ poit l'Ambaſſadeur du Roi de la Gran-
„ de Bretagne, le Duc de Ripperda,
„ que Sa Maj. avoit congedié de ſon
„ ſervice, & qui s'étoit refugié chez ce
„ Miniſtre ".

Ce Décret, dont je rapporte ici les propres termes, n'imputoit point d'autres crimes au Duc de Ripperda, que celui de s'être retiré chez un Miniſtre étranger. Malgré cela, le Conſeil de Caſtille ne laiſſa pas de le déclarer criminel de leze Majeſté; & de décider, que le Roi étoit en plein droit de le faire enlever, s'il étoit beſoin, & même par force, ſans porter la moindre atteinte aux privileges conſentis & accordés réciproquement aux Miniſtres repréſentans, & ſans violer par conſéquent le droit des gens.

Les raiſons ſur leſquelles ce Conſeil établiſſoit ſa déciſion, étoient: Que ſi on autoriſoit un uſage auſſi contraire au droit des gens, que celui de permettre qu'un Miniſtre diſgracié profitât impunément de l'aſyle, qu'il ſeroit venu chercher dans la maiſon d'un Ambaſſadeur; il s'enſuivroit, que ce qui avoit été réglé pour maintenir une plus

plus grande correſpondance entre les Souverains, tourneroit au contraire à la ruine & à la deſtruction de leur autorité; puiſqu'en étendant les privileges accordés aux Hôtels des Ambaſſadeurs, en faveur ſimplement des délits communs, juſqu'aux Sujets dépoſitaires des finances, des forces & des ſecrets d'un Etat, lorſqu'ils viennent à manquer au devoir de leur Miniſtere; c'étoit introduire la choſe du monde la plus préjudiciable, & la plus contraire à toutes les Puiſſances de la terre; qui ſe verroient forcées, ſi jamais cette maxime avoit lieu, non ſeulement à ſouffrir, mais même à voir ſoutenir dans leurs Cours, tous ceux qui machineroient leur perte.

La Cour d'Eſpagne, n'avoit fait aſſembler avec tant d'oſtentation le Conſeil de Caſtille, qu'afin de juſtifier aux yeux du public la reſolution qu'elle avoit priſe, d'enlever le Duc de Ripperda de l'Hôtel de l'Ambaſſadeur d'Angleterre. Se croyant donc, après la déciſion de ce Conſeil, ſuffiſamment autoriſée, elle ne ſongea plus qu'au moyen d'exécuter ſon deſſein. On commanda pour cet effet un Alcalde de la Cour, nommé *Dom Louis de*

Digitized by Google

Cuellar, Chevalier de l'ordre de St. Jacques; & *Dom Francisco de Valanza*, Maréchal de Camp, Grand Commandeur de Castille, du même ordre de St. Jacques, & Adjudant Général des Gardes Espagnoles. L'instruction qu'on leur donna, portoit : que le 25. dès que les portes de l'Hôtel de l'Ambassadeur s'ouvriroient, ils eussent à se transporter chez ce Ministre & à se saisir du Duc de Ripperda, pour le conduire avec une escorte convenable au Château de Segovie; de s'emparer de tous les papiers de ce Duc, & de faire pour cet effet une exacte perquisition, soit dans ses coffres, soit ailleurs; & qu'au cas qu'ils trouvassent quelque résistance de la part de l'Ambassadeur, d'user d'abord de toute la circonspection, & de tous les égards dûs au caractere dont il étoit revêtu : mais que si toutes ces marques de consideration devenoient inutiles, d'entrer dans la maison, à l'aide des gardes qui devoient les suivre; afin d'exécuter ce qui leur étoit prescrit, en évitant, autant qu'ils pourroient, toute violence & tout désordre.

Le 25. au matin, Dom Louis de Cuellar, & Dom Francisco de Valanza,

Digitized by Google

za, avec un détachement de soixante Gardes du Corps, vinrent se poster dans la ruë où logeoit l'Ambassadeur d'Angleterre. Ils entrerent dans la maison de ce Ministre, aussi-tôt qu'on en ouvrit les portes; & s'adressant d'abord à lui qu'on avoit réveillé, ils lui remirent la lettre ci-jointe du Marquis de la Paz.

MONSIEUR,

Par votre lettre du 22. vous avez fait réponse à celle du 21. que j'ai écrite à Votre Excellence par ordre de Sa Maj.; dans laquelle je vous marquois de nouveau, combien il seroit agréable à Sa Maj. que vous persuadiez au Duc de Ripperda de se mettre à la raison, en lui conseillant de sortir de la maison de Votre Excellence, en se servant sans restriction des précautions que Sa Maj. lui avoit alors accordées par rapport à ses craintes.

Votre Excellence me marque, qu'après avoir fait tous ses efforts, sans oublier aucun moyen de donner cette satisfaction à Sa Maj., en conseillant au Duc de Ripperda, par les plus fortes raisons, de se soumettre à la volonté du Roi, vous y avez trouvé une grande resistance; & que vous ressentiez une vive douleur, de voir

Digitized by Google

que toutes vos persuasions & vos instances étoient inutiles ; puisqu'elles n'ont pu obtenir du Duc autre chose, sinon qu'il demandoit avec soumission, que le Roi lui accordât la permission de se retirer pour quelques jours dans un Couvent, afin qu'il eut le tems de justifier l'innocence de sa conduite, & éviter par cette démarche le scandale, que donnoit sa retraite dans la maison d'un Ministre étranger.

J'ai rendu compte au Roi mon Maître de toute le contenu ci-dessus ; & Sa Maj. ayant pleinement & distinctément pesé toutes vos expressions, a résolu de faire prendre de l'Hôtel de V. E. le Duc de Ripperda, pour être conduit au Château de Segovie ; afin de pouvoir ensuite ordonner en justice ce que sa grande prudence jugera à propos ; & Sa Majesté releve V. E. de la parole que vous lui aviez donnée, d'être responsable de la personne du Duc de Ripperda.

Sa Maj. a nommé un Alcalde de la Cour ; qui sera accompagné d'une escorte de gens de guerre, pour se rendre à la maison de V. E. & prendre le Duc de Ripperda, visiter ses coffres avec la plus grande exactitude, & se saisir de tous les papiers qui se trouveront lui appartenir. Mais Sa Maj. lui a recommandé, qu'a-

vant

Digitized by Google

vant de passer à l'exécution de ses ordres, il eût pour V. E. tous les égards, toutes les attentions & tout le respect dû à votre caractere; & qu'en cas de refus, ou de resistance, il passeroit dans la maison de V. E. à l'aide des soldats, qui le suivroient pour éviter tout désordre, & se rendroit maître de la personne du Duc de Ripperda, & de tous ses papiers.

Le Roi m'a ordonné d'informer V. E. de tout ce que dessus, & aussi de lui faire savoir, que cette résolution a été prise de l'avis de son Conseil Royal; afin de faire connoître à Sa M. Brit. & à V. E. la clémence dont Sa Maj. use avec le Duc de Ripperda, & les égards que Sa Maj. a bien voulu avoir pour votre Hôtel: ayant differé si long-tems à prendre la présente résolution d'en faire tirer le Duc; ce que Sa Maj. auroit pu faire exécuter dès le premier moment de sa retraite: & ayant voulu, avant toutes choses, consulter son Conseil, afin de faire d'autant plus éclater sa justice.

Je suis &c.

Du Palais le 24. May 1726.

Milord Harrington parut très surpris du contenu de cette lettre; & fort offensé, qu'avant d'employer la force pour arrêter dans sa maison le Duc de Ripperda, on ne lui eût point fait savoir, que

que le Conseil de Castille l'avoit déclaré criminel de leze Majesté ; & qu'enfin, sans observer aucune formalité, ni garder aucune bienséance, des Officiers de justice & de guerre entrassent chez lui à main armée, comme pour forcer son Hôtel. Il se plaignit aussi amerement de l'injure qu'on faisoit à son caractere, & au droit des gens ; & il demanda, que l'exécution de l'arrêt du Duc de Ripperda fût au moins suspendue, jusqu'à ce qu'il eût fait réponse au Marquis de la Paz. Mais comme les ordres qu'avoient reçus les deux Espagnols qui lui parloient, n'admettoient aucun retardement, il lui répondirent : qu'ils ne pouvoient lui accorder sa demande, & qu'ils le prioient seulement, de ne les point exposer, par une resistance inutile, à être forcés de n'avoir pas pour lui & pour sa maison, les égards qui lui étoient dûs. Milord Harrington voyant bien, qu'il convenoit de ceder dans la circonstance où il se trouvoit, protesta seulement contre tout ce qu'il prétendoit qu'on faisoit au préjudice de ses droits & de son caractere : & les deux Espagnols ayant pendant ce tems-là arreté le Duc de Ripperda, & saisi tous les papiers qu'on lui trouva, sans faire

Digitized by Google

faire la moindre violence, ni aucune insulte aux domestiques de l'Ambassadeur d'Angleterre; ils sortirent de son Hôtel avec leur prisonnier, à qui ils firent prendre sur le champ le chemin de la Ville de Segovie. Dès qu'ils y furent arrivés, ils le remirent à l'Alcalde, ou Gouverneur du Château, qu'on appelle l'*Alcazar*; & on l'enferma dans une tour de ce Château, avec un seul domestique, sans qu'il fût permis à personne, ni même à sa femme, de lui parler.

Voilà quel fut le terme de la fortune aussi rapide qu'éclatante où ce Ministre étoit parvenu; & dont il jouit si peu de tems. Il ne méritoit ni par ses talens, ni par son habileté, la place qu'il avoit occupée; & elle ne lui servit qu'à faire remarquer de plus près la foiblesse de ses lumieres. Au surplus, le Duc de Ripperda ne parut pas après sa disgrace, aussi coupable que le Conseil de Castille l'avoit d'abord jugé. Les prétendus crimes de Leze Maj. qu'on lui imputoit, s'évanouirent aussi totalement que son pouvoir; & on le regarda simplement dans la suite, comme un homme incapable par sa légereté, & par son imprudence, non seulement de gouver-

Digitized by Google

ner un Etat, mais même de traiter les affaires les plus communes.

Tout ce qui s'étoit passé chez l'Ambassadeur d'Angleterre ayant fait grand bruit dans Madrid, je fus chez ce Ministre peu d'heures après que le Duc de Ripperda en eut été enlevé. Je le trouvai plus fâché du mystere qu'on lui avoit fait, de l'avis qu'avoit donné le Conseil de Castille, que de la maniere dont on l'avoit suivi. Il m'assura même, que si la Cour l'avoit instruit que le Duc de Ripperda étoit jugé coupable de Leze Majesté, & qu'elle lui eut ensuite demandé dans les formes qu'il l'obligea à sortir de sa maison; la chose n'auroit souffert aucune difficulté : mais que comme on avoit tenu une conduite toute opposée, il ne pouvoit s'empêcher d'être offensé de ce procedé violent, & de l'atteinte qu'on venoit de donner, dans sa maison, aux droits de tous les Ambassadeurs. Il me montra ensuite la lettre qu'il venoit d'écrire au * Marquis de la Paz : il ajouta, qu'il esperoit, que les † Ministres étrangers feroient

* On la trouvera à la fin de ce volume *Pieces Justificatives* N°. XIII.

† Il leur envoya pour cela son Secrétaire.

feroient dans cette affaire cause commune avec lui; & qu'au ſurplus, en attendant les ordres du Roi ſon Maître, à qui il alloit dépêcher un courier, il comptoit de s'abſenter de Madrid: ce qu'il exécuta effectivement, en allant ce même jour à Aranjuez.

La Cour d'Eſpagne, qui de ſon côté avoit intérêt de juſtifier ce qu'elle venoit de faire, dépêcha pluſieurs Couriers à Vienne, à Londres & à la Haye; & elle fit même publier par le Marquis de la Paz, une eſpece de relation de la conduite qu'elle avoit tenue, qui fut communiquée à tous les Miniſtres étrangers. Cette diſcuſſion traîna long-tems: elle donna lieu à beaucoup de repréſentations & de lettres de la part de l'Eſpagne & de l'Angleterre; & enfin elle n'aboutit à rien. Comme elle n'a aucun rapport à ce que je dirai dans la ſuite, je crois qu'il eſt inutile d'en parler.

Auſſi-tôt après la diſgrace du Duc de Ripperda, on rendit les emplois à preſque tous ceux que ce Miniſtre en avoit dépouillés. Le Marquis de GRIMALDO rentra dans la place de Sécretaire d'Etat des affaires étrangeres; à la reſerve du détail de ce qui concernoit la Cour de Vienne, qui fut donné au M. DE

LA

Digitized by Google

LA PAZ. Le M. de CASTELAR fut rétabli dans le Ministere de la guerre, & Dom Francisco ARIAZA dans la Surintendance des Finances. Le seul Dom Antonio de SOPENA, qui avoit le département de la Marine & des Indes, perdit son emploi; L. M. l'accorderent à Dom Joseph PATIÑO, par les bons offices de l'Archevêque d'Amida.

Tous ces divers remplacemens, partageant déformais l'autorité que le Duc de Ripperda s'étoit appropriée, & qu'il exerçoit si despotiquement, qu'on la regardoit comme une véritable oppression, causerent une grande joie dans le public; & la mienne ne fût pas moindre, car j'avois toujours craint d'éprouver quelque désagrément de la part de ce Ministre. Affranchi de cette inquiétude, & devenu un peu plus hardi, je crus qu'il étoit tems de sortir de l'extrême reserve que j'avois observée jusqu'alors; & que je devois profiter des premiers momens de liberté, dont presque tous ceux qui commencent à être en place, affectent de laisser jouir le public; pour faire quelques nouvelles tentatives auprès de L. M. Cath., qui pussent devenir utiles aux desseins qu'on avoit en France, de les …er de la Cour de Vienne.

PIECES

Digitized by Google

PIECES

JUSTIFICATIVES

Pour le TOME I.

DES MEMOIRES

DE Mr. L'ABBÉ

DE MONTGON.

Digitized by Google

Digitized by Google

N°. I. *pag.* 270. *de ce Tome I.*

TRAITÉ *d'Alliance entre les Rois de* France, *de la* Grande Brétagne, *&* *de* Prusse, *conclu à* Hanover, *le* 3. *Septembre* 1725.

LEURS Majestés, le Roi de la Grande Bretagne, le Roi Très-Chrêtien & le Roi de Prusse, ayant vu avec plaisir, combien l'union étroite, qui subsiste entr'Elles, a contribué, non seulement au bonheur de leurs propres Royaumes & sujets, mais aussi au bien & à la tranquillité publique; étant persuadées en même tems, qu'il n'y a point de moyen plus propre à assurer & à affermir les mêmes avantages, contre tous les événemens qui pourroient naître, que de cultiver de plus en plus la dite union, & la rendre indissoluble; & ayant reflechi murement sur tous les Traités qui subsistent entre Leurs dites Majestés (auxquels Elles déclarent, qu'Elles ne veulent, par le présent Traité, déroger en aucune maniere): Elles ont trouvé bon de prendre d'avance de nouvelles mesures, pour les cas où il pourroit arriver quelques troubles dans l'Europe, en convenant entr'Elles de ce qui seroit nécessaire, non seulement pour la sûreté & les intérêts les plus essentiels de leurs propres Royaumes, mais aussi par rapport au bien & à la tranquillité publique.

Par

Digitized by Google

Par ces confiderations, & dans cette vue, Leurs dites Majeftés Britannique, Très-Chrêtienne & Pruffienne, ont donné leurs pleins-pouvoirs: favoir, S. M. Brit. au Sieur *Charles Vicomte de* TOWNSHEND, Baron de Lynn, fon Lieutenant dans le Comté de *Norfolck*, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere &c. & fon Secrétaire d'Etat: S. M. Très-Chrêtienne au Sieur *François Comte de* BROGLIO, Lieutenant Général de fes Armées, Directeur Général de fa Cavalerie & de fes Dragons, Gouverneur de *Mont-Dauphin*, & fon Ambaffadeur auprès du dit Sereniffime Roi de la Grande Bretagne: & S. M. Pruffienne au Sr. *Jean Chriftophle de* WALLENRODT, fon Miniftre d'Etat, & fon Envoyé extraordinaire auprès du dit Sereniffime Roi de la Grande Bretagne. Lefquels, en vertu des dits pleins-pouvoirs (dont les Copies font inferées de mot à mot à la fin du préfent Traité), ayant pefé, avec toute l'attention poffible, les mefures les plus propres pour parvenir au but que Leurs dites Majeftés propofent, font convenus des Articles fuivans.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura dès à préfent, & pour tous les tems à venir, une paix véritable, ferme & inviolable, une amitié la plus fincere & la plus intime, & une Alliance & union la plus étroite, entre les dits trois Sereniffimes Rois, leurs Héritiers & Succeffeurs, leurs Etats, Païs, & Villes, fituées fur leurs Terres refpectivement, & leurs Sujets & Habitans, tant dedans que dehors

Digitized by Google

dehors l'Europe; & ils seront conservés & cultivés de maniere, que les parties contractantes puissent avancer fidelement leurs intérêts & avantages reciproques, & prévenir & repousser tous les torts & dommages, par les moyens les plus convenables qu'elles puissent trouver.

ARTICLE SECOND.

Comme c'est le véritable but & intention de cette Alliance entre les dits Rois, de conserver mutuellement la paix & la tranquillité de leurs Royaumes respectifs, Leurs Majestés susdites s'entrepromettent leur Garantie reciproque, pour protéger & maintenir généralement tous les Etats, pays & villes, tant dedans que dehors l'Europe, dont chacun des Alliés sera actuellement en possession au tems de la signature de cette Alliance; aussi-bien que les droits, immunités & avantages, & en particulier ceux qui regardent le Commerce, dont les dits Alliés jouïssent ou doivent jouïr respectivement Et pour cette fin, les dits Rois sont convenus, que si en haine de cette Alliance, ou sous quelqu'autre prétexte, aucun des dits Alliés étoit attaqué hostilement, ou qu'il souffrît quelque tort dans les choses ci-dessus spécifiées, par aucun Prince ou Etat quel qu'il soit, les autres Alliés employeroient leurs bons offices, pour faire faire raison à la partie lézée, & pour porter l'aggresseur à s'abstenir d'aucune hostilité ou tort ultérieur.

Digitized by Google

Article Troisieme.

Et s'il arrivoit qu'aucune des parties contractantes fût attaquée ouvertement, ou qu'elle fût troublée dans les cas susdits, & que les bons offices ci-dessus mentionnés ne fussent pas assez efficaces, pour procurer une juste satisfaction & réparation pour les torts & dommages faits à la partie lézée; alors les autres parties, deux mois après que la Requisition leur aura été faite, fourniront les secours suivans.

S. M. le Roi de la Grande Bretagne donnera 8000. hommes d'Infanterie & 4000. Chevaux.

S. M. Très-Chrêtienne fournira en pareil cas 8000. hommes d'Infanterie, & 2000. Chevaux.

Mais si la partie attaquée aimoit mieux avoir des Vaisseaux de guerre & de transport, ou même des subsides en argent, ce qu'on laissera toujours à son choix, alors les autres parties lui founiront des vaisseaux ou de l'argent, à proportion de la depense des troupes à donner comme ci-dessus. Et pour ôter toute sorte de doute par rapport à cette dépense, les Parties contractantes conviennent, que mille hommes de pied seront évalués à 10000. florins de Hollande par mois, & mille chevaux à 30000. flurins de la même monnoye, aussi par mois; & l'on fera le calcul pour les Vaisseaux de guerre & de transport à proportion. Si les secours ci-dessus spécifiés ne suffisent pas pour faire faire justice à

la

fiés ne suffisent pas pour faire faire justice à la partie lézée, alors les parties contractantes conviendront ensemble des forces ultérieures à être fournies: & enfin, en cas de nécessité, les dits Alliés assisteront la partie lézée de toutes leurs forces, & même déclareront la guerre à l'aggresseur.

ARTICLE QUATRIEME.

Et comme les dits trois Serenissimes Rois sont résolus de resserrer de plus en plus l'étroite union qui regne entr'eux, par toutes les marques possibles d'une bonne foi & d'une confiance mutuelle, ils sont convenus réciproquement, non seulement de n'entrer dans aucun Traité, Alliance ou engagement, quelconque qui pourroit être contraire, en quelque maniére que ce fût, aux intérêts les uns des autres; mais même de s'entrecommuniquer fidélement les propositions qui pourroient leur être faites, & de ne prendre, sur ce qui leur seroit proposé, aucune résolution que de concert, & après avoir examiné conjointément ce qui seroit convenable à leurs interets communs, & propre à maintenir l'Equilibre de l'Europe, qu'il est si nécessaire de conserver pour le bien de la paix générale.

ARTICLE CINQUIEME.

Comme S. M. Très Chrêtienne intereffée particulierement, par sa qualité de Garante des Traités de *Westphalie*, au maintien des privileges & libertés du Corps Germanique; &

Leurs Majeſtés Britannique & Pruſſienne, comme membres de ce Corps, voyent avec une peine égale des ſemences de diviſion & des plaintes, qui pourroient enfin éclater, & entraîner une guerre qui embraſeroit toute l'Europe, par les ſuites funeſtes qui en reſulteroient: Leurs dites Majeſtés étant toujours attentives à ce qui pourroit un jour troubler la tranquillité de l'Empire en particulier, & celle de l'Europe en général, s'engagent & promettent, de s'entr'aider mutuellement pour le maintien & l'obſervation des ſuſdits Traités, & des autres Actes, qui ayant ſtatués ſur les affaires de l'Empire, ſont regardés comme la baſe & le fondement de la tranquillité du Corps Germanique, & le ſoûtien de ſes droits, priviléges & immunités, auxquels Leurs ſuſdites Majeſtés deſirent véritablement de pourvoir d'une maniére ſolide.

ARTICLE SIXIEME.

La préſente Alliance ſubſiſtera pendant l'eſpace de quinze ans, à compter du jour de la ſignature du préſent Traité.

ARTICLE SEPTIEME.

Leurs Majeſtés Britannique, Très Chrêtienne & Pruſſienne, inviteront les Princes & Etats dont Elles conviendront entr'Elles, à accéder au préſent Traité; & Elles ſont convenues dès à préſent, d'y inviter nommément les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies.

ARTI-

Digitized by Google

ARTICLE HUITIEME.

Ce présent Traité sera approuvé & ratifié par L. M. le Roi de la Grande Bretagne, le Roi Très Chrêtien, & le Roi de Prusse; & les ratifications seront fournies dans l'espace de deux mois, du jour de la signature du présent; ou plutôt, s'il est possible.

En foi de quoi Nous, en vertu des pleins-pouvoirs respectifs, avons signé le présent Traité, auquel nous avons fait apposer le cachet de nos Armes. Fait à *Hanover le 3. Septembre* 1725.

(L. S.) TOWNSHEND. (L. S.) BROGLIO. (L. S.) WALLENRODT.

Premier Article séparé.

Comme l'affaire arrivée dernierement dans la Ville de Torn, & ce qui s'en est ensuivi, ont allarmé plusieurs Princes & Etats, qui craignent qu'au préjudice du Traité d'*Oliva*, il n'arrive à cette occasion des troubles, non seulement dans la Pologne, mais aussi dans les païs voisins; Leurs Majestés Britannique, Très Chrêtienne & Prussienne, qui, comme Garantes du susdit Traité d'*Oliva*, sont interessées à ce qu'il soit maintenu & observé dans toute son étendue, s'engagent d'employer leurs offices le plus efficacement qu'elles pourront, pour faire reparer ce qui auroit pû être contraire au dit Traité d'*Oliva*: & pour cet effet, Leurs dites Majestés s'instruiront de

Digitized by Google

de concert par leurs Miniſtres en Pologne, des infractions qui auroient pû être faites audit Traité d'*Oliva*, & des moyens d'y remédier, d'une maniére qui assure entierément la tranquillité publique, contre les dangers auxquels elle ſeroit exposée, ſi un Traité, auſſi ſolennel que celui d'*Oliva*, ſouffroit quelque atteinte.

Cet Article ſéparé aura la même force, que s'il avoit été inſeré de mot en mot dans le Traité conclu & ſigné ce jourd'hui: il ſera ratifié de la même maniére, & les ratifications en feront échangées dans le même tems que le Traité.

En foi de quoi Nous ſouſſignés, en vertu des pleins pouvoirs communiqués ce jourd'hui de part & d'autre, avons ſigné cet Article, & y avons appoſé les cachets de nos Armes. Fait à *Hanover le 3. Septembre*, 1725.

(L. S.) (L. S.) (L. S.)
TOWNSHEND. BROGLIO. WALLENRODT.

Second Article ſéparé.

Si en haine des ſecours que S. M. Très Chrêtienne donneroit à S. M. Britannique & à S. M. Pruſſienne, pour les garantir du trouble qu'elles pourroient ſouffrir dans les Etats qu'Elles poſſedent, l'Empire déclaroit la guerre à ſa dite Majeſté Très Chrêtienne, comme dans ce cas une pareille déclaration ne regarderoit pas moins le Sereniſſime Roi de la Grande Bretagne & le Sereniſſime Roi de Pruſſe, dont les interêts auroient été l'occa-

ſion

ſion de la guerre que S. M. Très Chrêt. auroit à ſoutenir : non ſeulement ils ne fourniroient point leur contingent en troupes, ni en quelqu'autre nature de ſecours que ce pût être, quand même Leurs dites Majeſtés Britannique & Pruſſienne ne ſeroient pas compriſes & nommées dans la déclaration de guerre que l'Empire feroit à la France ; mais Elles agiroient de concert avec S. M. Très Chrêt., jusqu'à ce que la paix troublée à cette occaſion fût rétablie. Sa dite Majeſté Britannique promettant d'ailleurs ſpécialement, d'exécuter dans ce cas, comme dans tous les autres, les Traités qu'Elle a conclus avec S. M. Très Chrêt.; laquelle de ſon côté promet de les obſerver fidelement.

Cet Article ſéparé aura la même force, que s'il avoit été inſeré de mot en mot dans le Traité conclu, & ſigné ce jourd'hui : il ſera ratifié de la même maniére, & les ratifications en ſeront échangées dans le même tems que le Traité.

En foi de quoi Nous ſouſſignés, en vertu des pleins pouvoirs communiqués ce jourd'hui de part & d'autre, avons ſigné cet Article, & y avons appoſé les cachets de nos Armes. Fait à *Hanover le* 3. *Septembre* 1725.

(L. S.)	(L. S.)	(L. S.)
TOWNSHEND.	BROGLIO.	WALLENRODT.

Troiſiéme Article ſéparé.

S'il arrivoit, que nonobſtant la ferme reſolution dans laquelle eſt S. M. Tres Chrêt.,

 d'ob-

d'obſerver exactement tous ſes Traités à l'égard de l'Empire, en ce à quoi il n'a point été dérogé par le préſent Traité, l'on voulût, de la part du dit Empire, prendre quelque rèſolution contre la France, au préjudice de la Garantie génèrale des poſſeſſions, telle qu'elle eſt ſtipulée par le Traité ſigné ce jourdhui; S. M. Britannique & S. M. Pruſſienne promettent dans ce cas, d'employer leurs bons offices, crédit & autorité, le plus efficacément qu'Elles pourront, ſoit par leurs voyes & celles des Princes leurs Amis à la Diete, ſoit par tous les autres moyens convenables, pour empêcher qu'il ne ſe commette rien qui y ſoit contraire. Mais, ſi contre toute attente, & malgré tous leurs efforts, la guerre étoit déclarée à la France de la part du dit Empire, quoiqu'en ce cas n'étant plus une défenſive, Elles ne ſeroient pas obligées, ſuivant ſes conſtitutions, de fournir aucun contingent; cependant, pour ôter tout doute entre Leurs dites Majeſtés, ſi Elles croyent ne pouvoir ſe diſpenſer de remplir leurs devoirs de Membres de ce Corps, Leurs dites Majeſtés Britannique & Pruſſienne ſe reſervent la liberté de fournir leur contingent en Infanterie ou en Cavalerie, de leurs troupes, ou de celles qu'Elles prendront à leur ſolde de quelqu'autre Prince, à leur choix: ſans que L. M. Britannique & Pruſſienne, à raiſon de leur contingent ainſi fourni, ſoient cenſées avoir contrevenu au Traité ſigné ce jourd'hui, qui demeurera dans toute ſa force. L. M. Britannique & Pruſſienne promettent, de ne don-

Digitized by Google

donner en ce cas, autres, ni plus grand nombre de troupes contre S. M. T. C., que celui qu'Elles sont obligées de donner pour leur contingent; & qu'Elles rempliront d'ailleurs, dans le cas prévu, leurs engagemens envers sa dite M. T. C.: laquelle, de son côté, ne pourra, pour raison du dit contingent, exercer contre les Etats & Sujets du dit Sereniſſime Roi d'Angleterre, & du dit Sereniſſime Roi de Pruſſe, dans l'Empire, ou ailleurs, aucune hostilité, ni demander, ou prétendre aucune contribution, fourage, logemens de gens de guerre, paſſages, ou autres choſes à la charge des dits pays & Etats, ſous quelque prétexte que ce ſoit; & de même les dits Etats, Places, Lieux & Sujets, ne pourront auſſi fournir aucune des dites choſes, aux ennemis de S. M. T. C.: laquelle s'oblige auſſi & promet de ſon côté, ſi dans l'Empire on venoit à prendre des réſolutions pareilles à celles dont il eſt parlé dans cet Article, au préjudice des Rois de la Grande Bretagne & de Pruſſe, S. M. T. C. prendra ouvertement leur parti, & ne manquera pas de les aſſiſter avec toute la vigueur néceſſaire, juſqu'à ce que les troubles, torts & infractions ceſſent entiérement.

Cet Article ſéparé aura la même force, que s'il avoit été inſeré de mot à mot dans le Traité conclu & ſigné ce jourd'hui: il ſera ratifié de la même maniére, & les ratifications en ſeront échangées dans le même tems que le Traité.

En foi de quoi, Nous ſouſſignés, en vertu des pleins pouvoirs communiqués ce jour-

Digitized by Google

d'hui de part & d'autre, avons signé cet Article, & y avons attaché les cachets de nos Armes. Fait à *Hanover le* 3. *Septembre* 1725.

(L. S.) (L. S.) (L. S.)
TOWNSHEND. BROGLIO. WALLENRODT.

N°. II. *pag.* 271.

REPRESENTATIONS *des Directeurs des deux Compagnies des* Indes *Orientales & Occidentales aux Etats Généraux, contre celle nouvellement établie à* Ostende.

LES Directeurs de la Compagnie des *Indes-Orientales* de ce pays, ayant vu décliner de tems en tems leur commerce dans les *Indes-Orientales*, depuis qu'on a entrepris dans les *Pays-Bas Espagnols*, présentement *Autrichiens*, d'exercer ce commerce dans les *Indes*, se sont adressés par differens Memoires à VOS HAUTES PUISSANCES, pour représenter, que lesdits *Pays-Bas* n'avoient aucun droit par les traités à cette navigation & à ce commerce, qu'ils ne l'avoient jamais eu ci-devant sous le Regne des Rois d'*Espagne*; & qu'ils ne l'avoient ni en vertu desdits Traités, ni en vertu de ceux qui ont été faits avec S. M. Imperiale, & son Prédécesseur, l'Empereur *Leopold* de glorieuse memoire:

moire : d'autant plus que le principal but de ces Traités & Négociations a été, que dans les pays & dominations que S. M. Imperiale pourroient acquerir en vertu de la *Grande-Alliance* avec l'*Angleterre* & cet Etat, il ne seroit rien entrepris qui pût causer de plus grands préjudices à ces deux Nations, que s'ils fussent demeurés sous la domination de l'*Espagne*.

C'est pourquoi il a été très prudemment stipulé par le Traité de *Barriere*, que S. M. Imperiale & Catholique posséderoit les *Pays-Bas Espagnols*, de la même maniére que les Rois d'*Espagne* ses Prédécesseurs les avoient possedés; & que pour le reste, le commerce se feroit de la maniére stipulée dans les articles du Traité de *Munster*.

Mais quoique les Directeurs eussent bien souhaité, qu'il ne se fût point présenté d'autres incidens qui les obligeassent à importuner encore VOS HAUTES PUISSANCES par de nouveaux Ecrits, (d'autant qu'ils s'étoient flattés, que S. M. Imperiale & Catholique n'auroient point poussé plus loin ce commerce à leur préjudice); ils ont cependant vu avec douleur, 1. que la navigation particuliere, qui avoit été commencée il y a quelques années à *Ostende*, a été changée en une Compagnie formelle sur les *Indes-Orientales & Occidentales*, munie d'un très-ample octroi; & 2. qu'à présent on employe toutes sortes de moyens pour faire valoir & maintenir cette Compagnie par des Traités avec d'autres Puissances, au grand préjudice des droits & prérogatives, que la Compagnie des *Indes-Orientales*

de ce pays a ci-devant obtenu : ainsi que cela paroit aux dits Directeurs, par le Traité de commerce, fait en dernier lieu entre S. M. Imperiale & Catholique, & le Roi d'*Espagne*, où il est dit dans le 1. & 3. article,

Que les Vaisseaux de guerre & marchands de leurs dites Majestés, & de leurs Sujets, pourront réciproquement fréquenter les Ports, Côtes, Contrées & Provinces de part & d'autre, sans en avoir préalablement demandé la permission ; ce qui s'étend aussi spécialement sur les Indes-Orientales, *où ils pourront demander tout ce qui est nécessaire pour la navigation : avec cette seule restriction, par rapport aux* Indes-Orientales, *qu'il ne sera point permis d'y exercer aucun commerce; & que les vaisseaux de guerre, principalement dans ces contrées, seront obligés de se comporter d'une manière, qui ne donne aux Espagnols aucune crainte ou mauvais soupçon.*

Il est dit de plus dans le 36. article du même Traité : *que les Sujets de S. M. Imperiale & Catholique, pourront introduire & debiter, dans tous les Etats & Dominations du Roi d'*Espagne, *tous les effets, marchandises, fruits & productions qu'ils apportent des* Indes-Orientales : *moyennant qu'il paroisse par des certificats des Députés de la nouvelle Societé établie aux* Pays-Bas Autrichiens, *que ces effets, fruits & marchandises proviennent des lieux de commerce, colonies & conquêtes de la dite Societé; auquel cas ils jouiront, par rapport aux effets des* Indes-Orientales, *des mêmes privileges qui ont été accordés aux habitans de l'Etat des* Provinces-Unies, *par les Lettres patentes du*

Roi

Digitized by Google

Roi d'Espagne des 27. Juin & 3. Juillet 1663. S. M. déclarant en outre: *qu'elle accorde aux Sujets de S. M. Imperiale & Catholique, tout ce qui a été accordé aux habitans de cet Etat par le Traité de* Munster *de l'année* 1648. *tant à l'égard des* Indes, *que par rapport à tout ce qui pourroit être applicable audit Traité, & qui n'y sera point contraire non plus qu'à la presente paix.*

Ce qui, par le 27. ou dernier article du dit Traité, s'étend encore *sur tout ce que la Nation Britannique a stipulé en sa faveur par les Traités de* 1667. 1670. 1713. ; *& en dernier lieu par certain Traité & convention, dont le jour & la date ne sont point exprimés, pour autant que cela pourra aussi s'appliquer aux Sujets de l'Empereur.*

De plus, *sur tout ce qui a été accordé à l'Etat des* Provinces-Unies, *non seulement par les Traités de paix de l'année* 1648., *mais encore par le Traité de marine de l'année* 1650. *& le Traité de paix de l'année* 1714.

Avec cette addition: *que tous ces Traités serviront de regle dans les cas douteux, ou dans ceux qui sont obmis, ou qui pourroient n'être pas exprimés assez clairement par le présent Traité entre leurs dites Majestés.*

Sur lesquels cas douteux, & qu'on a passé sous silence, on peut établir en premier lieu, que S. M. Catholique a bien voulu accorder aux Sujets de S. M. Imperiale par le 2. article, la libre fréquentation de tous les Pays, Ports de Mer & lieux dépendans de sa domination; sans qu'on y trouve, ni dans tout le traité, cette restriction expresse, & cette ex-

clusion, qui sont inserées par tout dans d'autres Traités de même nature: savoir, que cela ne se doit entendre que de ces Pays & lieux, que le Roi possede en *Europe*, ou de ceux où les autres Nations ont eu de tout temps un libre commerce; comme il paroit par le 4. article du Traité de *treve* conclu entre le Roi d'*Espagne* & cet Etat en 1609. où il est dit, *ce que le dit Seigneur Roi entendoit devoir être restreint & limité aux Royaumes, Pays, Terres & Seigneuries, qu'il tient & possede NB. en* Europe, *& autres Places & Havres, où les Sujets des Rois & Princes, qui sont ses amis & alliés, font ce trafic.*

Item, par le Traité de *Munster*, au 5. article si connu: *que les Directeurs & Commis des Compagnies des* Indes-Orientales *&* Occidentales *pourront librement voyager & trafiquer dans tous les pays, qui sont sous la domination du Roi NB. en* Europe: *& en outre, que les Sujets de l'Etat devront s'abstenir de frequenter les Places Castillanes dans les* Indes-Orientales.

Et enfin par le 34. Article du Traité conclu à *Utrecht* en 1714. entre S. M. Catholique Regnante, *Philippe V.* & cet Etat, où il est dit très-expressément:

Quoiqu'il soit parlé dans divers Articles précédens, que les Sujets de part & d'autre, pourront librement venir, fréquenter, rester, naviger & trafiquer dans les Pays, Terres, Villes, Havres, places & rivieres des hauts contractans respectifs; il est néanmoins sous-entendu, que les dits Sujets ne pourront jouïr de cette liberté dans les Etats reciproques, situés en Europe:

Europe : *d'autant qu'on est convenu expressément, qu'à l'égard des* Indes-Orientales Espagnoles, *il ne sera permis d'y naviger, ou commercer, que conformément au* 31. *Article dudit Traité.*

D'autre part, que pareils termes illimités se trouvent encore dans le 36. Article dudit Traité entre leurs susdites Majestés, où il est accordé : *que les Sujets de l'Empereur pourront introduire dans tous les Pays & Etats du Roi sans aucune distinction, toutes les denrées, fruits & marchandises de leurs colonies & conquêtes aux* Indes-Orientales, *moyennant qu'ils soient seulement munis de certificats requis par ledit article ; auquel cas ils jouiront de tous les privileges, qui ont été accordés aux habitans de cet Etat, par les lettres patentes du Roi d'Es*pagne *en l'année* 1663.

Quoique les Directeurs de la Compagnie des *Indes-Orientales* de ce pays ne connoissent aucun autre privilege, sinon qu'il leur est permis d'introduire les fruits & marchandises des *Indes* dans tous les Etats & Domaines du Roi d'*Espagne* situés en *Europe*, ou bien dans les endroits, où toutes autres Nations ont un libre commerce, sans que de leur connoissance il ait été jamais accordé de plus grands avantages. Mais il est bien vrai, que par certaines Lettres Patentes ou Placards émanés du Roi d'*Espagne* en 1663. il est ordonné, qu'à l'entrée de ces fruits & marchandises dans les Etats & Domaines de Sa Majesté, où de tout temps il a été permis de les introduire, on devra produire certificat, qui justifie, qu'ils sont venus des pays, colonies & conquêtes, que

que la Compagnie des *Indes-Orientales* de ce pays possede aux *Indes-Orientales*; afin de pouvoir les distinguer d'avec les marchandises des *Indes-Orientales Portugaises*, avec laquelle Nation le Roi d'*Espagne* étoit alors en guerre.

Cependant, le Ministre de VOS HAUTES PUISSANCES à *Madrid* s'y opposa alors au nom de l'Etat; & ayant représenté à S. M. Cath. l'impossibilité de pouvoir satisfaire à cette requisition, la chose en est restée là, suivant toute apparence; sans qu'ils sachent, qu'ont ait exigé depuis de pareils certificats en *Espagne*, pour les fruits & marchandises des *Indes-Orientales*.

Mais comme ces choses sont telles, qu'elles ont été apparemment interprétées par l'ancien usage, ou qu'elles pourroient recevoir cette interprétation par les précédens Actes & Traités; les Directeurs ne les touchent en passant, que pour faire voir uniquement, que le sens interieur & l'intention de ces Articles leur est inconnu, ou ne leur paroit pas si clair, que ce qui se trouve établi dans ledit second Article, où Sa Maj. Cath. *étend specialement jusqu'aux* Indes-Orientales, *le dit libre accès ou fréquentation dans tous ses Ports & Places*: ce que les Directeurs ne savent point non plus avoir été accordé jamais de telle maniere à aucune Nation du monde, & sur tout aux Sujets de cet Etat; puisque par le 5. Article du Traité de *Munster*, si souvent cité, il est expressément stipulé, *que les Sujets de cet Etat devront s'abstenir de la fréquentation des Places Castillanes situés dans les* Indes-Orientales.

Ce-

Ce qui a aussi été rigoureusement observé depuis ce temps là de la part des Espagnols; ainsi que cela paroit par un certain cas, que les Directeurs ont eu l'honneur de représenter à VOS HAUTES PUISSANCES par leur Memoire de l'année 1720. savoir: qu'en 1687. „ un Vaisseau de la Compagnie „ ayant à bord deux Religieux, qui avoient „ fait naufrage sur les côtes de la *Chine*, & „ les ayant ramenés à leur priére aux Isles „ *Philippines*, le Capitaine de ce Navire de„ manda à cette occasion au Gouverneur seu„ lement un peu d'eau, qui lui manquoit, „ vu le détour qu'il avoit pris; mais qu'au „ lieu d'en recevoir, il reçut ordre de se re„ tirer incessamment, sans avoir pû obtenir la „ moindre chose." Tant s'en faut que le Roi d'*Espagne* ait compris, que les Ports de Mer & Places dans les *Indes-Orientales*, qui ne sont autres que les Isles *Philippines*, autrement dit *Manilles*; servissent d'entrepôt ou de places de rafraichissement aux Vaisseaux de la Compagnie des *Indes-Orientales* de cet Etat; sachant bien de quelle conséquence cela auroit pû être.

Mais les Directeurs croyent avoir sur-tout raison de se plaindre du susdit Article 36., parce que le Roi d'*Espagne* y accorde aux Sujets de S. M. Imperiale & Catholique, non-seulement tout ce qui a été accordé, mais encore cédé aux habitans de cet Etat, par le Traité de *Munster*, tant à l'égard des *Indes* qu'autrement; ce qu'ils croient directement opposé au 5. Article dudit Traité de *Munster*; par lequel il est stipulé, *que les Espa-*

Espagnols devront se borner à leur navigation, comme ils l'ont eue du temps de ce Traité, sans pouvoir s'étendre plus loin dans les Indes-Orientales : comme d'autre part il a aussi été stipulé dans le Traité d'*Utrecht* en l'année 1714. entre Sa dite Majesté le Roi d'*Espagne*, & cet Etat, *que la navigation & le commerce dans les* Indes Orientales & Occidentales, *sous la domination des Seigneurs Etats Généraux, devront se faire de la même maniére, qu'on l'a pratiqué jusqu'à présent.*

Ce qui est une preuve évidente, qu'il ne doit point se faire de changement dans cette navigation de part ni d'autre, soit par les propres Sujets, ou par ceux de quelqu'autre Puissance, qui n'est pas comprise dans le 5. Article du dit Traité de *Munster* : attendu, que le 10. Article du Traité d'*Utrecht* exprime encore, que les prérogatives par rapport à la navigation & au commerce des *Indes-Orientales, comprises au* 5. *Article du Traité* de Munster, *auront lieu uniquement dans ce qui concerne les deux Hautes Puissances Contractantes & leurs Sujets ;* savoir l'*Espagne* & cet Etat, sans autres : ainsi que le véritable sens, & l'intention de ces paroles, paroissent clairement par le rapport de Mrs. les Plénipotentiaires au dit Congrès d'*Utrecht*, inseré dans le *verbal* & dans les *notules* ou résolutions de VOS HAUTES PUISSANCES du 4. Janvier 1714. en ces termes : *premierement, sur le* 5. *& le* 6. *Article du Traité de* Munster, *que les dits Sieurs Plénipotentiaires d'*Espagne *croyent être sujets a quelques remarques, comme pouvant être appliqués à d'autres ;*

tres; disant que les Etats & leurs Habitans devoient bien jouir de tous les avantages stipulés par ce Traité; mais que les autres Nations, & particulierement les Villes Anséatiques *n'en devoient point jouir.* Preuve convaincante, que l'exclusion, ou la non-admission des autres Nations à la jouïssance, & à ce qui a été convenu par le 5. Article au sujet de la navigation & commerce aux *Indes-Orientales*, a été l'unique & le véritable but de ce Traité.

Ce qui ayant donc été inseré ainsi à la requisition & aux instances de Mrs. les Plénipotentiaires d'*Espagne*, & agréé des deux côtés; il n'est pas permis à l'une de ces deux Puissances de transmettre ce droit par Traité, ou à faire participer une autre Nation, sans la concurrence & le consentement de l'autre Puissance comprise dans la même convention, & qui y est interessée.

Outre que le Roi d'*Espagne* ayant cédé en faveur des Habitans de cet Etat cette partie des *Indes*, que la Compagnie Privilégiée des *Indes-Orientales* possede, avec promesse que les Espagnols ne s'étendroient point de ce côté-là; il n'a plus le droit de céder une seconde fois à d'autres Nations, ce dont Sa Majesté s'est ci-devant désistée par un Traité si solemnel, & qu'Elle a toujours laissé à la Compagnie Privilégiée des *Indes-Orientales* de ce pays, ou à tels qui ayant été ci-devant les Sujets de Sa Majesté, sont aussi compris dans les Articles de la défense; ni de tolerer publiquement que les districts, qui ont été cédés, & dont on a joui paisiblement de la part de tous les Sujets Espagnols, soient frequentés

par

par des Vaisseaux de guerre & bâtimens marchands, & que l'on y établisse des Forts, Colonies & Comptoirs de négoce, & généralement tout ce qu'on pourroit faire, s'il n'y avoit point de Traités, au grand préjudice & à l'amoindrissement, pour ne point dire à l'entier anéantissement des prérogatives de cet Etat, ci-devant stipulés & obtenus.

Et d'autant, HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS, que les Directeurs de la Compagnie des *Indes-Orientales* de ce pays, se confirment de plus en plus en ce qu'ils ont commencé à prévoir il y a long-tems: que si la nouvelle Compagnie des *Indes-Orientales & Occidentales*, érigée dans les *Pays-Bas Autrichiens*, veut pousser de cette manière sa navigation & son commerce dans les limites de l'octroi concédé à la Compagnie des *Indes-Orientales* de ce pays, & troubler le commerce par tout dans les *Indes*, cette affaire tireroit de plus en plus à de grandes conséquences: & voyant d'ailleurs que cette navigation & commerce avec l'octroi, qui y est relatif revient d'être confirmé de la part du Roi d'*Espagne*, par un Traité important & très-préjudiciable au commerce de la Compagnie des *Indes-Orientales* de ce Pays, & qui à certains égards favorise la dite Compagnie Autrichienne au-delà des Habitans de l'Etat; ils n'ont pu se dispenser dans cette conjoncture, de représenter très-respectueusement leurs griefs à VOS HAUTES PUISSANCES, les suppliant d'y faire une sérieuse attention, & qu'il plaise à VOS HAUTES PUISSANCES, suivant l'importance de l'affaire, d'employer

ployer les moyens les plus efficaces, tant à la Cour de *Vienne*, qu'à celle de *Madrid*, & ailleurs où cela pourroit être de quelque fruit, pour les faire redresser & pour faire cesser entiérement cette navigation : dans cette espérance & attente, qu'on ne pourra prendre en mauvaise part, que ne pouvant acquiescer à ce nouvel Octroi & Traité, ils s'en tiennent entiérement aux anciens Traités; & que ceux-ci leur servent de regle, non-seulement dans les cas douteux ou obmis, mais aussi dans tous les autres cas.

Signé, H. WESTERVEEN.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS,

Les Directeurs de la Compagnie Générale des *Indes-Occidentales* de ces Provinces, représentent humblement, qu'ils ne peuvent se dispenser d'exposer respectueusement à Vos HAUTES PUISSANCES, les griefs, qui, par rapport à la dite Compagnie Générale des *Indes-Occidentales*, resultent du Traité de commerce conclu le 1. May dernier entre S. M. I. & R. d'une part, & le Roi d'*Espagne* d'autre part.

Que ces griefs sont : 1. que par le second Article de ce Traité, il est permis aux Vaisseaux de guerre, de transport, de commerce de S. M. I. ou de ses Sujets, d'entrer dans tous les Ports d'*Espagne*, y compris nommément les *Indes-Orientales*, & de s'y pourvoir de rafraichissemens, vivres & généralement de tout ce qu'ils pourroient avoir besoin pour leur voyage;

voyage ; le seul trafic ou commerce excepté ; 2. que par le 36. Article du même Traité il est encore permis aux Sujets de S. M. I. d'apporter dans les Royaumes d'*Espagne*, toutes sortes de denrées & marchandises des *Indes-Orientales*, en produisant un certificat de la Compagnie des *Indes* établie dans les *Pays-Bas Autrichiens* ; avec les mêmes prérogatives & avantages, qui ont été accordés successivement aux Sujets des *Provinces-Unies*, par diverses concessions Royales ; & de plus avec cette clause, que les Sujets de l'Empereur jouïroient généralement de tout ce qui avoit été accordé à cette Republique par le Traité de 1648., tant à l'égard des *Indes* qu'autrement : 3. & que par le 47. Article, on accorde en outre tous les avantages, qui auroient pû avoir été cedés à la Nation Britannique par les Traités de *Madrid* des années 1667. & 1670., de même que par les Traités de paix & de commerce de l'année 1713. & en dernier lieu par certains autres Traités, dont on n'exprime ni le temps, ni le lieu, ni le contenu ; & aux Sujets de cet Etat, par les Traités de 1648. 1650. & 1714. avec cette addition, qu'à l'égard de ce qui n'est point exprimé dans le dit Traité de commerce entre l'Empereur & l'*Espagne*, on devra suivre & pratiquer, ce qui s'observe par rapport à la *Grande-Bretagne* & à cet Etat.

Qu'il paroit aux représentans, que ces 3. griefs sont incompatibles avec le fameux Traité de *Munster* ; puisqu'il est expressément déclaré en leur faveur par les Articles 5. & 6., que la navigation aux *Indes* resteroit & seroit conti-

continuée sur leur même pied, qu'elle se faisoit, suivant les octrois déja accordés & à accorder dans la suite; & qu'à cet effet, la susdite Compagnie d'une part, conserveroit son établissement & son commerce, nommément dans le *Bresil*, en *Afrique* & en *Amerique;* & les Sujets de tous les Royaumes & Etats du Roi d'*Espagne*, d'autre part, s'abstiendroient de toute navigation & commerce dans les lieux & Ports, où la dite Compagnie des *Indes-Occidentales* de ces Provinces pourroit avoir quelque navigation ou commerce: ce qui a été compensé de la part de cet Etat, par l'obligation réciproque, que ses Sujets ne pourroient naviger dans les lieux des *Indes* où il étoit permis aux Sujets d'*Espagne* de naviger & trafiquer.

Que le Traité de *Munster* a été toujours entendu de part & d'autre de cette maniére, que toute la Côte d'*Afrique* a été laissée & demeurée à la Compagnie des *Indes-Occidentales* de ces Provinces; même avec cette exactitude du côté des Espagnols, qu'ils n'y ont point tenté la moindre navigation, ou commerce; & que depuis l'année 1648. ils n'y ont point occupé un seul pouce de terre.

Que l'incompatibilité du dit Traité de commerce, entre l'Empereur & l'*Espagne* avec celui de *Munster*, consiste en ce qui suit: premierement, que le Roi d'*Espagne*, soit dit avec tout le respect possible, n'a pu céder à un autre Prince, ce qui ne lui appartenoit point, ni à ses Sujets: en second lieu, que S. M. Cath. ne pouvoit encore moins ceder le même droit à ces Etats ou Pays qui ont ci-devant

appar-

appartenus à ses Royaumes, & qui ont été compris dans la prohibition des dits 5. & 6. Articles: troisiémement, que la réciprocation comprise dans les Articles 5. & 6. du Traité de *Munster*, par lesquels cette Republique a promis de ne point fréquenter les établissemens Espagnols dans les *Indes*, à condition que l'*Espagne* s'abstiendroit aussi d'aller dans ceux de ce pays, ne peut pas permettre que cet Etat doive demeurer dans la même restriction, lorsque l'*Espagne* fait naviguer d'autres peuples dans les établissemens Hollandois aux *Indes*, ou qu'elle y donne son consentement: en quatriéme & dernier lieu, que les susdits Articles 5. & 6. sont tels, que le Roi d'*Espagne*, n'a pu s'en départir sans la concurrence de cet Etat, qui au contraire a droit d'en éxiger l'effet & l'observation.

Que les représentans ne se font aucune peine d'avouer, que la Compagnie des *Indes-Occidentales* de ces Provinces souffre par le Traité de commerce entre l'Empereur & l'*Espagne* un préjudice plus considérable, que la Compagnie Générale des *Indes-Orientales* de ce pays; mais qu'il n'est pas moins vrai & hors de contestation, que les conséquences qui en doivent resulter, concernent aussi-bien les représentans, que la Compagnie des *Indes-Orientales* de ce pays.

Qu'il est du moins certain, que par le dit Traité de commerce, le Roi d'*Espagne* a comme légitimé & reconnu la Compagnie, d'*Ostende*; outre que la permission accordée à la dite Compagnie, de pouvoir aller dans toutes les *Indes Espagnoles*, & de s'y pourvoir de toutes

toutes sortes de rafraichissemens & besoins, excede la faculté, qui a jamais été donnée aux Compagnies des *Indes-Orientales* ou *Occidentales* de ces Provinces : ce qui seroit par conséquent une nouvelle infraction, ou contravention au Traité de *Munster*.

Et comme les représentans sont fondés en toute maniere à reclamer le Traité de *Munster* contre l'*Espagne*, & d'en demander & exiger l'entiere execution; ils s'adressent très-respectueusement, & très-sérieusement à Vos HH. PP., les suppliant, de vouloir accorder leur puissante assistance & intercession pour les fins susdites, & de prendre là-dessus telle résolution, qu'elles trouveront convenable selon leur sagesse.

Signé, JEAN DE LABASSEOUR.

N°. III. *pag.* 303.

EXTRAIT *du Décret du Roi d'Espagne, sous le Ministere du Duc de* RIPPERDA, *concernant l'administration de la justice.*

SA Majesté étant persuadée du singulier amour & de la fidélité de ses Sujets, par les differentes marques qu'ils lui ont données de leur zele, pendant la guerre qu'Elle a été obligée de soûtenir; & n'ayant pu jusqu'à présent leur faire connoître l'ardent desir qu'elle

a eu

a eu de les foulager, elle déclare : qu'elle veut profiter de ce temps de calme & de paix univerfelle, pour les recompenfer de leur loyauté & de leur fidélité, & les exciter par fa gratitude à meriter encore auprès de leur Souverain : le Roi reconnoiffant, que la plus grande marque, qu'il puiffe donner de fon amour envers fes Sujets, eft de faire exécuter les loix du Royaume avec la derniere exactitude, & d'empêcher, que fes Peuples ne foient vexez par les Juges & Miniftres des Chancelleries, Audiences, Capitaineries-Générales & autres Tribunaux, Sa Maj. leur ordonne d'adminiftrer la juftice chacun dans leur Jurifdiction, avec tout le defintereffement, l'exactitude, l'égalité & la diligence néceffaire; leur défendant d'accorder ces délais de faveur, qui ont été jufqu'à préfent la reffource des gens en credit, pour opprimer les autres particuliers : elle enjoint aux Receveurs-Généraux & particuliers de fes droits de faire l'Impofition & la recette des contributions, jufqu'à ce qu'elle puiffe les diminuer fans animofité & fans violence : leur ordonnant de punir févérement les Commis fubalternes auffi-tôt qu'ils feront inftruits de leurs prévarications. Sa Maj. déclare, que pour la décharge de fa confcience, elle réïtere à tous fes Miniftres des différens Tribunaux, les obligations auxquelles les loix du Royaume & la confiance de leur Souverain les engagent, leur ordonne de faire publier ce nouveau décret dans toutes les Provinces du Royaume & autres Pays foumis à la Couronne d'Efpagne, afin que fi l'on refufe la juftice au moindre

moindre des Sujets de Sa Maj. ſous quelque prétexte que ce ſoit, il puiſſe en porter directement ſa plainte au Roi, en s'adreſſant au Duc de RIPPERDA Secretaire d'Etat del Deſpacho, qui ayant pris connoiſſance de l'affaire, en fera le rapport à Sa Maj., exécutera enſuite ſes ordres, & fera punir ſévérement les Miniſtres & les Juges, qui auront prévariqué, & les perſonnes qui les auront ſervis dans leurs injuſtices.

N°. IV. *pag.* 316.

MEMOIRE que Mr. VANDER-MEER *Ambaſſadeur d'*Hollande *à* Madrid, *a préſenté au Mois de Fevrier* 1726. *à S. M. Cath., tant par rapport à la Compagnie d'*Oſtende, *qu'au Traité de commerce avec la Cour de* Vienne.

„ LE ſouſſigné Ambaſſadeur de leurs Hautes Puiſſances, vient repréſenter très-„ reſpectueuſement à Votre Maj., qu'ayant re-„ çu ordre de ſes Maîtres, de faire des remon-„ trances à Votre M. au ſujet du Traité de „ Commerce conclu depuis peu avec l'Empe-„ reur, il ne peut ſe diſpenſer de s'acquitter „ d'abord d'une commiſſion ſi importante, & „ au ſuccès de laquelle leurs Hautes Puiſſan-

„ ces s'interessent autant que la Puissance qui „ est garante du Traité de Barriere.

„ D'autant que les Traités sont regardés „ comme la baze & le fondement de la réu- „ nion des Nations & des Puissances, il est „ juste & équitable, que chaque partie con- „ tractante les observe comme une Loi in- „ violable, non - seulement en ne souffrant „ point qu'ils soient enfreints ouvertement, „ ni changés en aucune maniere; mais enco- „ re, en ne permettant point à leurs Ministres, „ d'employer des subterfuges, pour donner au „ contenu des articles un sens opposé à ce- „ lui, qui avoit été compris lors des conven- „ tions réciproques. C'est par ces remarques „ de bonne foi que L. H. P. ont en tout „ temps exécuté très religieusement tout ce „ qui a été contracté avec elles, sans enfrein- „ dre ou changer la moindre partie d'aucun „ des articles, quels qu'ils soient: s'imposant „ à elles-mêmes cette regle, de reparer tou- „ tes les infractions, & d'en donner satisfac- „ tion, lorsqu'on en porte des plaintes; & „ de faire punir sévérement tous ceux de „ leurs Sujets, qui ont la hardiesse de s'écar- „ ter de l'observation littérale de leurs Ordon- „ nances: & quant à des engagemens avec „ d'autres Puissances, au préjudice de leurs „ Alliés, elles ont donné des marques écla- „ tantes de leur attachement aux interets de „ V. M., en rejettant unanimément tous les „ avantages, qui leur avoient été offerts pour „ entrer dans la quadruple alliance.

„ Mes Maîtres, Sire, s'étoient flattés, qu'a- „ près une marque si éclatante de leur haute

„ estime,

„ estime, ils auroient trouvé dans la person-
„ ne de V. M., non seulement un Allié;
„ mais aussi un véritable défenseur contre tous
„ ceux qui tâcheroient de faire quelque chan-
„ gement dans les Traités à leur préjudice.

„ Cependant, ils ont présentement la dou-
„ leur de voir les affaires tellement changées
„ de face, que bien loin d'être soutenus par
„ Votre Majesté dans leurs droits indisputables
„ par rapport à leur commerce aux Indes, ils
„ trouvent dans votre Personne Royale le dé-
„ fenseur d'une Compagnie, dont le commer-
„ ce ne peut subsister sans détruire celui de
„ leurs Sujets & Habitans: & quelques écha-
„ patoires, que les Ministres de V. M. puis-
„ sent chercher, en disant *qu'on n'a rien ac-*
„ *cordé à l'Empereur, qui ne soit conforme*
„ *aux anciens Traités;* il est néanmoins faci-
„ le de prouver, que cela ne peut se faire
„ sans une explication forcée, & opposée aux
„ termes des Articles: car si on le prend à
„ la *lettre* & dans le *sens* qu'ils ont été cou-
„ chés, chacun voit clairement, combien ce
„ nouveau Traité de commerce est éloigné du
„ but des Puissances, qui ont conclu les Trai-
„ tés de *Munster* & d'*Utrecht*, après tant de
„ rudes guerres & tant de sang repandu pour
„ le maintien des droits de la Republique,
„ tant par rapport à leur navigation aux In-
„ des, qu'à l'égard de leur commerce en gé-
„ néral.

„ J'en viens, Sire, à la preuve. Par les
„ Articles II. & III. du Traité de Vienne,
„ il accorde à *tous les Vaisseaux de guerre &*
„ *marchands, appartenans à Sa Majesté Impe-*

Digitized by Google

„ *riale*, & *à ses Sujets, de frequenter les* „ *Ports & Villes des Etats de l'Espagne, y* „ *compris même ceux des Indes; & d'y pren-* „ *dre des rafraîchissemens, provisions, & gé-* „ *néralement tout ce qu'ils pourroient avoir be-* „ *soin pour continuer leur voyage;* avec cette „ seule restriction, *qu'ils ne pourront y exer-* „ *cer aucun commerce.*

„ Il est dit dans le XXXVI. Article du „ même Traité, *que les Sujets de Sa Majesté* „ *Imperiale pourront introduire & débiter dans* „ *les Etats & Pays de l'Espagne, tous les ef-* „ *fets, marchandises & productions qu'ils ap-* „ *portent des Indes; moyennant qu'ils fassent* „ *voir par un certificat de la Compagnie des* „ *Pays-Bas Autrichiens, que ces effets, mar-* „ *chandises ou productions, sont du crû de* „ *leurs colonies & conquêtes:* acoordant en ou- „ tre aux Sujets de l'Empereur, *tout ce qui* „ *a été cedé aux Hollandois par le Traité de* „ Munster *en* 1648. *ensuite par des concessions* „ *particulieres en* 1663. & *en dernier lieu par* „ *le Traité d'*Utrecht *en* 1714.

„ Le XLVII. Article du dit Traité accorde „ pareillement aux Sujets de l'Empereur, *tout* „ *ce que les Anglois ont obtenu en* 1667. 1670. „ 1713. & *en dernier lieu par un certain* „ *Traité, ou convention, dont la date n'est point* „ *exprimée;* avec cette addition, *que tous ces* „ *Traités serviront de regle dans les cas douteux* „ *ou dans ceux qui ne seroient pas exprimés* „ *clairement.* Il n'est pas non plus déclaré, „ si l'admission des Sujets de Sa Maj. Impe- „ riale dans les Etats de la Couronne d'Es- „ pagne, doit s'entendre seulement des Rades,

„ Villes

„ Villes & Ports de Votre Majesté en Europe, „ sans y comprendre ceux des Indes, quoique „ cette restriction soit très-expressément spéci- „ fiée dans les Traités, qui ont été contrac- „ tés avec Leurs Hautes Puissances mes Maî- „ tres: en sorte que, sous ce prétexte, les Su- „ jets de l'Empereur pourroient jouïr de plus „ grands avantages qu'aucune autre Nation, „ puisqu'on n'a jamais permis à personne, sous „ quelque prétexte que ce soit, d'aller dans „ les Ports & Villes de V. M. aux Indes; & „ pour preuve que cela a été observé avec „ une rigueur extraordinaire de la part des Es- „ pagnols, il suffira d'en rapporter l'échantil- „ lon suivant.

„ En 1687. un Vaisseau de la Compagnie „ Hollandoise des Indes Orientales ayant pris „ à bord deux Religieux, qui avoient fait nau- „ frage sur les côtes de la Chine, & les ayant „ ramenés, à leur priere, aux Isles Philippi- „ nes; le Capitaine demanda à cette occasion „ au Gouverneur de cette Contrée, la permis- „ sion de prendre un peu d'eau, à cause qu'elle „ lui manquoit par le grand détour qu'il avoit „ été obligé de faire pour mener ces Religieux, „ où ils avoient souhaitté d'être transportés; „ mais, bien loin d'obtenir sa demande, il re- „ çut ordre de se retirer incessamment.

„ Ce qui, sans faire attention à l'ingratitu- „ de du Gouverneur, est une preuve éviden- „ te, qve les Rois d'Espagne n'ont jamais en- „ tendu, que les Ports & Villes des Indes fus- „ sent compris dans la permission accordée, de „ naviger vers les Ports de leur domination. „ Cet article ayant donç été accordé aux Vais-

Digitized by Google

„ feaux de l'Empereur, c'eſt une infraction manifeſte au Traité de Munſter.

„ Le XXXVI. Article du dit Traité de Vienne eſt de la même nature, puiſque V. Maj., outre ce qui eſt rapporté ci-deſſus, donne aux Sujets de Sa Majeſté Imperiale, non ſeulement tout ce qui a été accordé, mais encore cedé aux habitans de la Republique par le Traité de Munſter, tant à l'égard des Indes qu'autrement: ce qui eſt auſſi directement oppoſé au cinquiéme article du dit Traité de Munſter, où il eſt dit: *Que les Eſpagnols borneroient leur navigation dans les limites, qu'ils avoient du temps du Traité, ſans pouvoir l'étendre plus loin dans les Indes*; ce qui a été ainſi confirmé par la paix d'Utrecht.

„ Ces articles prouvent évidemment, *qu'il ne doit point être fait, de part ni d'autre, aucun changement dans cette navigation, ſoit par les propres ſujets des parties contractantes, ou par ceux de quelque autre Puiſſance, qui n'eſt pas compriſe dans le cinquieme article de la paix de Munſter.* De plus, le dixieme Article du Traité d'Utrecht déclare: *que les prérogatives par rapport à la navigation & au commerce des Indes Occidentales, compriſes dans le cinquieme Article du dit* Traité *de Munſter, n'auront lieu qu'à l'égard des deux Hautes Puiſſances contractantes, & de leurs Sujets*; c'eſt-à-dire, l'Eſpagne & la République, *ſans y comprendre aucune autre.* Le véritable ſens & l'intention de ces paroles paroiſſent clairement dans la ſuite par le rapport des plénipotentiaires au dit con-

„ grès

„ grès d'Utrecht, inferé dans le journal, qui
„ fe trouve parmi les actes de cette Négocia-
„ tion, étant dit, par rapport au cinquieme &
„ au fixieme Article du Traité de Munfter,
„ que l'intention de Votre Majefté étoit, que
„ les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-
„ Unies des Pays-Bas & leurs habitans, de-
„ voient de droit jouïr des avantages ftipulés
„ par ce Traité; mais que les autres Nations,
„ & particulierement les Villes Anfeatiques,
„ n'en devoient point jouïr: preuve certaine,
„ que l'exclufion, ou la non admiffion des au-
„ tres Nations à la jouïffance de ce qui a été
„ ftipulé par le cinquieme Article, au fujet de
„ la navigation & du commerce aux Indes
„ Orientales, a été l'unique but de ce Traité.
„ Et d'autant, que ces conventions y ont été
„ inferées à la requifition & aux Inftances des
„ Plénipotentiaires de V. M., & qu'elles ont
„ été agréées des deux côtés; il ne doit pas
„ être permis à l'une des deux Puiffances, de
„ tranfmettre fon droit à un autre par un traité
„ particulier, ni d'y faire participer quelqu'au-
„ tre Nation fans le confentement & la con-
„ currence de l'autre Puiffance, qui a tant d'In-
„ terêt à ces conventions. D'ailleurs l'Efpagne
„ ayant cedé à la Republique cette partie des
„ Indes, qu'elle occupe actuellement, avec
„ promeffe que les Efpagnols ne s'étendroient
„ point de ce côté là; cette Couronne n'eft
„ point en droit de donner une feconde fois
„ à une autre Nation, ce qui a été cedé en
„ faveur de la République par un Traité fo-
„ lemnel.

Digitized by Google

„ Comment eſt-il donc poſſible, que les
„ Miniſtres de Votre Majeſté ayent pu per-
„ mettre, que ces articles fuſſent enfreints,
„ en donnant une permiſſion authentique à la
„ Compagnie d'Oſtende, & en lui accordant
„ des prérogatives, qu'ils n'auroient pas eu
„ le droit d'accorder, quand même cette par-
„ tie des Pays-Bas ſeroit reſtée ſous la domi-
„ nation de Votre Majeſté.

„ Et comme les Rois d'Eſpagne ont eu an-
„ ciennement le droit, & ont été en poſſeſſion
„ d'exclure de la navigation des Indes tous
„ les Sujets de leur domination, excepté ceux
„ d'Eſpagne; les habitans des Pays-Bas Au-
„ trichiens, qui étoient alors leurs Sujets, en
„ ont été pareillement exclus: & ce ne fut
„ que par le Traité de Munſter, que les Pro-
„ vinces Unies des Pays-Bas obtinrent les pré-
„ rogatives, dont ils jouïſſent par des condi-
„ tions reciproques; & que le partage des In-
„ des ayant été fait, les deux parties s'enga-
„ gerent de ne point naviger dans les limites
„ l'une de l'autre: d'où il s'en ſuit, que la
„ Republique, en s'engageant, que ſes Sujets
„ ne navigeroient point aux Indes Eſpagno-
„ les, s'eſt acquis en même temps le droit,
„ d'exclure de la navigation dans ſes limites,
„ tous les Sujets de la domination de l'Eſpa-
„ gne, & par conſéquent ceux des Pays-Bas
„ Eſpagnols.

„ Au ſurplus, la ceſſion des Pays-Bas Eſ-
„ pagnols à l'Empereur, étant telle, que Sa
„ Majeſté Imperiale doit les poſſeder aux mê-
„ mes conditions que les Rois d'Eſpagne; il
„ eſt viſible, que ces Pays, en changeant de

„ Maître,

Digitized by Google

„ Maître, n'ont pu acquerir aucun droit pré-
„ judiciable à la Republique, & opposé à tous
„ les Traités. D'ailleurs, il est dit très-expres-
„ sément dans le trente-unieme Article du
„ Traité d'Utrecht. Que Votre Majesté promet & s'engage de ne point permettre à d'autres Nations, quelles qu'elles soient, & sous quelque prétexte que ce puisse être, d'envoyer des Vaisseaux aux Indes Espagnoles, ou d'y exercer quelque commerce: que V. M. s'oblige au contraire, de maintenir les choses sur le même pied qu'elles étoient du temps de la Regence de Charles II. & conformément aux Loix fondamentales de l'Espagne, lesquelles défendent & interdisent à toutes Nations étrangeres d'aller aux Indes, ou d'y négocier. „ En faveur de quoi les Seigneurs
„ États Généraux se sont engagés de leur cô-
„ té, de soutenir V. Maj., contre tous ceux
„ qui oseroient entreprendre quelque chose de
„ contraire. Par conséquent, que les Sujets
„ des Pays-Bas Autrichiens soient considerés
„ comme ayant été ci-devant sujets des Rois
„ d'Espagne, ou qu'ils soient regardés comme
„ étrangers, on ne peut leur accorder aucuns
„ privileges, qui soient opposés au contenu
„ des traités & conventions entre V. M. & la
„ Republique.

„ Toutes ces considerations, Sire, peu-
„ vent être reduites aux IV. points suivans.

„ *I. Que par le Traité de commerce entre*
„ *Votre Majesté & l'Empereur, il est accordé*
„ *aux Sujets de Sa Maj. Imperiale de negocier*
„ *aux Indes: ce qui est entierement opposé au*

Digitized by Google

„ *but & à l'intention des Traités de Munster*
„ *& d'Utrecht.*

„ *II. Que par le dit Traité de commerce,*
„ *les Sujets de l'Empereur ont obtenu la per-*
„ *mission de fréquenter les Villes & Ports de*
„ *Votre Majesté aux Indes, sous prétexte d'y*
„ *prendre des rafraichissemens, & ce qui a*
„ *toujours été refusé aux Vaisseaux de leurs*
„ *Hautes Puissances, ce qui par consequent en*
„ *vertu des Traités, ne peut être accordé à au-*
„ *cune autre Nation à leur préjudice.*

„ *III. Que Votre Majesté soutient & au-*
„ *torise l'établissement d'une Compagnie, formée*
„ *par les habitans d'un Pays, qui, ayant été*
„ *ci-devant sous votre domination, est speciale-*
„ *ment compris dans la défense établie par rap-*
„ *port à tous les Sujets de la Couronne d'Es-*
„ *pagne, excepté les Espagnols: ce qui est fort*
„ *opposé au contenu des Traités, où il est dé-*
„ *claré, que non seulement Votre Majesté em-*
„ *pêchera aux Nations étrangeres de négocier*
„ *aux Indes; mais encore, qu'elle soutiendra*
„ *Leurs Hautes Puissances dans tous leurs droits*
„ *& privileges à cet égard.*

„ *IV. Et que Votre Majesté & Leurs*
„ *Hautes Puissances étant obligées de s'entre-*
„ *soutenir, pour empêcher aux autres Nations*
„ *de trafiquer aux Indes, il est très visible,*
„ *qu'aucune des deux parties contractantes ne*
„ *peut avoir le droit de changer des Articles,*
„ *ou de s'en départir, sans la connoissance & le*
„ *consentement de l'autre partie interessée.*

„ Toutes ces remarques, Sire, forment pré-
„ sentement le fondement des justes plaintes
„ de Leurs Hautes Puissances, mes Maitres,

„ qui

„ qui ne peuvent assez témoigner leur surpri-
„ se, de ce que les Ministres de Votre Maj.,
„ sans avoir reflechi d'une maniere convena-
„ ble aux oppositions palpables entre le Traité
„ de Vienne & ceux de Munster & d'Utrecht,
„ ayent pu accorder des avantages si conside-
„ rables aux Sujets des Pays-Bas Autrichiens,
„ au grand préjudice de Leurs Hautes Puis-
„ sances, & même, s'il est permis de le dire,
„ de V. M. & de votre Peuple; lequel dans
„ un temps ou dans l'autre, en cas que cela
„ continue, se verra frustré par cette Compa-
„ gnie, qui est présentement protégée d'une
„ maniere si expresse, des avantages de son
„ propre commerce.

„ Surquoi Leurs Hautes Puissances prient
„ très-instamment V. M. par ma bouche, de
„ vouloir ordonner: que l'on fasse des re-
„ flexions très serieuses sur la presente repre-
„ sentation, & de la maniere la plus conve-
„ nable à l'importance de l'affaire; en faisant
„ attention, jusqu'où cette contravention aux
„ Traités de Munster & d'Utrecht, pourroit
„ avec le temps donner lieu à de fâcheuses
„ suites, & exciter de nouveaux troubles en
„ Europe.

„ Leurs Hautes Puissances sont entierement
„ convaincuës du zele & de la pieté de V. M.,
„ que son intention n'a point été de renver-
„ ser les droits & les privileges de la Repu-
„ blique, qui sont fondés sur des Traités si
„ autentiques; de sorte qu'elles ne peuvent
„ attribuer qu'aux Ministres de V. M., les
„ entreprises qui ont été faites au contraire
„ par le Traité de Vienne; mais en cas que

„ Votre Majesté n'ait pas la bonté d'employer
„ à temps les remedes nécessaires, cette Re-
„ publique se trouvera frustrée de tous les
„ avantages, qu'elle a acquis aux dépens de
„ tant de sang repandu pour le maintien de
„ sa navigation: d'où l'on peut conclure faci-
„ lement, Sire, que le commerce en général
„ étant une partie de la Baze & du fonde-
„ ment de l'Etat, Leurs Hautes Puissances
„ ne peuvent jamais se départir, en aucun
„ point, des conventions & Traités de Muns-
„ ter & d'Utrecht. Ainsi, elles se flatent, que
„ V. M. voudra bien ratifier les Articles du
„ Traité de Vienne, qui y sont contraires,
„ & faire en sorte, que la Compagnie d'Os-
„ tende ne navige plus aux Indes, de quel-
„ que maniere, & sous quelque prétexte que
„ ce soit, afin que Leurs Hautes Puissances,
„ mes Maîtres, puissent contenter & rassurer
„ les esprits allarmés de leurs habitans, qui
„ regardent ce Traité de Vienne comme l'en-
„ tier renversement de leurs droits & privi-
„ leges.

„ J'espere donc, Sire, & j'attens de la
„ pieté de V. M., qu'après avoir fait exami-
„ ner tous ces Articles, Elle voudra bien
„ donner à mes Maîtres une reponse favora-
„ ble, & conforme à l'intention & au but
„ des Traités conclus entre Votre Majesté ou
„ vos illustres Prédécesseurs, & cette Repu-
„ blique; laquelle a d'autant plus lieu de se
„ flatter d'un heureux succès de sa demande,
„ que V. M. même, avant la conclusion de
„ la paix avec l'Empereur, avoit exigé, que
„ tous les Traités de Munster & d'Utrecht
„ seroient

„ feroient exécutés à la lettre, & conformé-
„ ment à ce que Leurs Hautes Puiſſances vien-
„ nent de certifier.

N°. V. *pag.* 401.

MEMOIRE *du Marquis de* St. PHILIPPE *Ambaſſadeur d'*Eſpagne, *préſenté aux Etats Généraux le* 8. Mars 1726.

LE ſouſſigné Marquis de *St. Philippe*, Ambaſſadeur de S. M. Catholique, s'étoit réſervé toutes les repréſentations qu'il avoit à faire à vos Seigneuries, juſqu'à ce qu'Elles euſſent répondu à la lettre du Roi ſon Maître, préſentée le 6. Fevrier par le Secretaire d'Olivier, chargé des affaires d'Eſpagne; mais de nouveaux ordres de Sa Maj. en date du 11. du dit Mois de Fevrier, l'obligent à expoſer à vos Seigneuries, & à leur repeter la ſincerité des intentions Royales de Sa Maj. & de ſon zèle pour la conſervation du repos public de l'Europe, unique point de vuë du Roi ſon Maître, recherché avec le dernier empreſſement, afin de ſoulager les peuples accablés par la longue & ſanglante guerre qui précéda la paix d'Utrecht.

Cette paix même, à laquelle la bénignité du Roi a ſacrifié pluſieurs de ſes interets, ne pouvoit pas encore aſſurer la tranquillité publique,

blique, pendant que le fondement de la guerre subsistoit: c'est-à-dire, les prétentions opposées du Roi mon Maître & de Sa Maj. Imperiale: prétentions, qui entraînerent les malheurs & la ruine inévitable d'une grande partie de l'Europe. En effet, la guerre se ralluma, puisque les Principaux Souverains, qui l'entreprirent, conservoient leurs raisons, livrées à la décision des armes, jusqu'à ce que les Princes, Auteurs de la quadruple alliance disposerent Sa Maj. à y acceder, donnant les mains à un Traité formé à Londres & à Paris, par l'empressement de Leurs Maj. Très-Chrêt. & Britannique à vouloir concilier les droits opposés aux Maisons d'Autriche & d'Espagne.

Ces expédiens, quoique très-efficaces, ne suffirent pourtant pas, & Sa Maj. Imperiale ne refusa point d'avoir pour médiateur au congrès de Cambray, un Prince de la Maison de Bourbon, avec laquelle Elle étoit actuellement en guerre; ni Sa Maj. Cath. ne recusa pas la médiation du Roi de la Grande-Bretagne, Allié déclaré de l'Empereur, & qui avoit favorisé par ses armes l'introduction des troupes Autrichiennes en Sicile. La souveraine droiture des Princes qui se disputent leurs droits avec tant d'héroïsme, ne pouvant admettre le moindre doute, qu'ils ne gardent l'indifférence & l'impartialité la plus dégagée, lorsqu'il s'agit de médiation, encore que ce soit même contre leurs propres maisons, sans que l'amitié réciproque soit un obstable pour devenir médiateur; qualité qu'aucun Souverain ne peut prendre, dès qu'on n'a pas en lui

une

une confiance mutuelle. C'eſt ſur ce principe que le Roi mon Maître s'eſt offert, & s'offre de rechef d'interpoſer ſa médiation entre Sa Maj. Imperiale & Meſſieurs les Etats Généraux, pour accomoder leurs différens.

Pour parvenir à un but ſi ſalutaire, le Roi revêtit le ſouſſigné du caractere de ſon Ambaſſadeur auprès de V. S.; mais prévoyant que ſa ſanté affoiblie, la rigueur de la ſaiſon, & les chemins impraticables retarderoient ſon arrivée en cette Cour, S. M., pour gagner du tems, ordonna à ſon Secrétaire ſuſdit, d'offrir à V. S ſa médiation Royale.

Elle ne douta point un moment qu'elle ne fût acceptée par une Republique, à qui elle a donné tant de marques de ſa bonne volonté, de ſa conſtante amitié & de ſon exactitude à obſerver les Traités; d'autant plus que la paix avec l'Empereur, & le Traité ſigné à Vienne, n'empêchent point Sa Maj. d'en conclure & ſigner d'autres avec Meſſieurs les Etats Généraux, à leur avantage en particulier & de toute l'Europe en général; ni de faire rendre juſtice dans ſes Royaumes, dès que V. S. auront prouvé leurs griefs touchant le commerce de leurs Sujets en Eſpagne ou aux Indes. C'eſt ainſi que V. S. l'ont déclaré en réponſe au memoire préſenté par le Secrétaire d'Olivier le 4. & le 18. Decembre 1725. & dernierement dans leurs reſolutions du 24. Jan. dernier, ſans que celle à prendre au ſujet de l'acceſſion au Traité d'Hanover, telle qu'elle puiſſe être, apporte aucun obſtacle à entendre les propoſitions, que j'aurois à faire à mon arrivée en cette Cour.

Une

Une réponse si sage fait connoître que cette Republique veut conserver ses justes libertés, & marque qu'elle ne pense pas à l'accession au dit Traité par un effet d'animosité; mais de précaution, & confirme le Roi dans les sentimens, qu'un Traité conclu n'empêche point un Traité à conclure, puisque la souveraine liberté des Princes ne franchit jamais les justes bornes de la raison. C'est pour cela que le Roi mon Maître peut bien convenir avec la Republique sur plusieurs choses compatibles avec le Traité de Vienne, sans donner la moindre atteinte à l'étroite amitié qu'il conservera avec S. M. I., & qu'il prétend aussi de conserver avec Messieurs les Etats Généraux, & avec tous ceux qui voudront bien contribuer à la tranquillité publique.

Ces expressions sinceres naissent de la persuasion de S. M., que le Traité d'Hanover n'a d'autre but que la paix de l'Europe, comme elle a été l'objet de celui de Vienne. Véritablement il n'est pas croyable que les Princes, qui établirent cette paix par leur quadruple alliance, & qui en furent déclarés médiateurs, la veuillent eux-mêmes troubler par le Traité d'Hanover, pendant que la paix de Vienne suppose comme baze fondamentale les Articles du Traité de Londres. Le surplus de ce dont on est convenu à Vienne, entre L. M. C. & I. ne regarde que les interêts particuliers de leurs maisons Royales, sans qu'aucun de ces Monarques prétende violer aucun Traité antérieur, ni faire aucun tort au commerce d'autrui; se conservant toujours

jours une souveraine indépendance, comme la justice & la raison le requierent.

L'étroite & constante amitié du Roi mon Maître, avec Sa Maj. Imperiale, est une suite de la paix, de sa droiture & de sa bonne foi; mais elle n'exclut pas celle qu'il professe à V. S. Et comme aucun Prince ne peut faire de meilleurs partis, ni donner de plus justes équivalens aux Sujets des Provinces-Unies que S. M. C. c'est pour cette raison qu'elle veut entrer en Négociation avec V. S. afin de redresser tous les griefs, si on en peut prouver aucun, qui soit contre la teneur des Traités précédens, ou qui cause la moindre lésion à la Republique.

Au sujet des plaintes & du commerce de la Compagnie d'Ostende en Orient, le Roi mon Maître interposera ses bons offices auprès de l'Empereur, afin que ce commerce ne puisse préjudicier en aucune maniere aux habitans de cet Etat, ni à présent ni à l'avenir: d'ailleurs V. S. reflechissant sur la puissance de S. M. qui possede des Royaumes si vastes aux Indes, conviendront aisément, qu'il n'y a aucun Prince plus propre que lui à être médiateur & garant d'un accord semblable.

Il est vrai que Sa Maj. ordonna à son Ministre Mr. Pozzo-Bueno, de s'opposer à Londres au progrès de la Compagnie d'Ostende, comme V. S. le remarquent dans leurs resolution sus-mentionnée du 24. Jan; mais cette opposition se fit avant la paix signée, & avant que le Roi se fût déclaré ami de l'Empereur, lorsqu'il lui étoit permis d'en traverser les utilités sans approfondir la matiere ni examiner

au

au juste les profits que Sa Maj. Imperiale pourroit tirer de la Compagnie d'Ostende.

Sa Maj. n'offriroit pas sa haute médiation à V. S. si elle ne se promettoit de la bénignité & amitié de l'Empereur à son égard, qu'il voudra bien ôter plusieurs épines de la dite Compagnie; d'une façon, qu'il soit évident, que la Republique n'en recevra point le tort quelle en appréhende.

On peut bien ajoûter aussi, qu'il n'y a point de médiation plus puissante à porter S. M. I. à user de sa générosité, que celle du Roi C. qui est son ami si particulier; aussi ne seroit-il point bienséant à l'Empereur, d'offrir à la Republique des partis avantageux, avant que V. S. l'en priassent, & qu'on entrât en Négociation; car on pourroit l'attribuer à la seule crainte de votre accession à un Traité défensif. Il ne seroit pas même de son honneur de faire des avances, quand on en viendroit aux armes: extrémité qui rendroit impossible un accord convenable & exposeroit aux vicissitudes, qui entraînent plusieurs inconvéniens imprévus.

Puisque de votre propre aveu vous serez toujours en état d'entendre les propositions, qu'on vous voudra faire, le soussigné, au nom du Roi son Maître, offre à V. S. un Traité qui renferme deux points dépendans l'un de l'autre. Le premier regarde directement Sa Maj. afin qu'elle fasse réparer les dommages & préjudices que les Sujets de la Republique prétendent souffrir, de quelque Traité que ce soit, conclu anciennement par l'Espagne; preuve évidente de l'amour sincere

que

que le Roi mon Maître a pour la paix & pour le repos de l'Europe. Le deuxieme point est de s'interposer auprès de S. M. I. pour accomoder à l'amiable les différens, & ôter tout sujet de plaintes à Messieurs les Etats Généraux. Comme pour parvenir à ces deux points, il est indispensable que V. S. expliquent les raisons de leurs mécontentemens; il semble qu'il seroit assez naturel de les exposer en droiture au Roi par une lettre, ou par de nouvelles représentations que leur Ambassadeur lui pourroit faire. Il est sur, qu'on en tirera de meilleures conditions, traitant directement avec Sa Maj., d'autant plus qu'elle est assistée de l'expérience & de la prudence de Mr. le Duc de Ripperda son Ministre, lequel est un de vos compatriotes, né sous la domination de Mrs. les Etats Généraux.

Toutes ces raisons font esperer que V. S. voudront bien entrer en Négociation sur les dits Articles, suspendant leur résolution ulterieure, concernant l'accession au Traité d'Hanover, qui rendroit tout accommodement entre S. M. I. & cette Republique fort difficile. Le soussigné peut assurer à V. S. avec ingénuité, qu'elles auront des conditions plus avantageuses par la voie amiable d'un Traité, que par une résolution plus violente, que votre puissance & votre industrie vous pourroit inspirer; & qu'aucun autre Allié ne sera si bon ami de Messieurs les Etats Généraux, ni ne traitera avec plus de sincérité, vérité & justice, que Sa Maj. Cath. Ce qu'elle montre assez, puisqu'elle n'envisage dans tous ses

offices

Digitized by Google

offices d'autres objets, ni interets que celui d'entretenir la tranquillité universelle de l'Europe.

N°. VI. *pag.* 402.

TRADUCTION *du Mémoire du Marquis de* POZZO-BUENO, *Ambassadeur d'Espagne, présenté à la Cour Brittannique le* 5. *Avril* 1724. *contre l'établissement de la Compagnie d'Ostende;* & *dont le Marquis de* St. PHILIPPE *a fait mention dans le Mémoire précédent.*

LES Rois d'Espagne avoient autrefois le pouvoir, & ont été en possession d'exclure de la navigation des Indes tous les Sujets de leurs Etats, excepté ceux d'Espagne.

Par conséquent les habitans des Pays-Bas en étoient exclus aussi-bien que les autres. Les Rois d'Espagne ont maintenu ce pouvoir dans les Négociations des Traités de paix ou de treve avec les Provinces-Unies; enfin ces Provinces y ont consenti par le Traité de Munster. De sorte que le partage des Indes étant reglé, les deux parties étoient obligées de s'abstenir de naviger dans les limites l'une de l'autre. Il s'ensuit donc que les Provinces-Unies s'étant obligées de ne pas naviger

ger aux Indes d'Espagne, ont acquis en même temps le droit d'exclure les Sujets des Etats d'Espagne, comme aussi ceux des Pays-Bas Espagnols, de naviger dans leurs limites.

Les choses étant dans cet état, lorsque les Pays-Bas Espagnols furent cedés à l'Electeur de Baviere, cette cession ne pouvoit apporter aucune alteration, ou préjudice, au droit des Provinces-Unies, parce qu'il n'y a pas d'apparence que l'intention du Roi d'Espagne fût de se priver de son droit, en laissant aux dits Pays-Bas cedés la liberté de naviger aux Indes.

La cession, que le Roi de France fit aux Etats Généraux des Provinces-Unies au nom du Roi d'Espagne, étoit sur le même pié; s'étant engagée à faire céder les dits Pays-Bas, par l'Electeur de Baviere, comme par les Etats Généraux, en faveur de la Maison d'Autriche, & cette cession n'ayant pas été faite directement; mais par l'entremise des Etats Généraux, comme il paroit par le Traité de paix entre la France & les Provinces-Unies, Article 9. l'intention n'étoit pas de faire tort en aucune maniere aux dites Provinces-Unies: d'autant plus, que par le même Traité, les Etats Généraux s'engageoient, que la Maison d'Autriche rempliroit les conditions qui étoient déja stipulées, il est évident que le Roi de France, s'interposant pour le Roi d'Espagne, son Petit-fils & son Allié, n'avoit pas intention de rien faire, qui pût être préjudiciable à l'Espagne en faveur de la Maison d'Autriche, avec laquelle il étoit alors en guerre. Outre tout cela, le 32. Article du dit Traité fait

Digitized by Google

fait assez voir, que l'intention étoit, que la navigation aux Indes demeurât sur le même pié qu'il étoit auparavant.

C'est ce que prouve encore plus évidemment le Traité conclu depuis, entre l'Espagne & les Provinces-Unies, par lequel Article 30. le Traité de Munster est posé pour base, & plus particulierement par les 33. & 34. Articles par rapport aux Indes.

Si après tout ce qui a été représenté à Sa Maj. Imperiale de la part des Etats Généraux des Provinces-Unies, secondes de la maniere la plus forte par les Hauts Allies, la cession des Pays-Bas devoit être confirmée par l'Espagne, sans se reserver expressement le droit exclusif sur la navigation des Indes en général & sans exception ; il s'ensuivroit que les Etats Généraux pourroient à juste titre demander satisfaction à l'Espagne, pour avoir par là fait une grande infraction au Traité de Munster; outre que se trouvant privés des effets du dit Traité, ils seroient dispensés de l'obligation réciproque de s'abstenir de la navigation des Indes d'Espagne.

Au surplus l'avenir importe du moins autant à l'Espagne qu'aux Provinces-Unies: car sur les fondemens posés par l'Empereur, les habitans de ses Pays Bas auroient autant de droit de naviger dans les limites d'Espagne, que dans celles des Provinces-Unies.

Il ne faut que refléchir d'un côté sur l'ample permission accordée par les Octrois sur la Compagnie d'Ostende, avec la maniere dont l'Empereur s'est expliqué touchant la liberté prétenduë; & de l'autre sur la vaste étenduë

duë des Indes d'Espagne, pour être convaincu, combien il est nécessaire d'empêcher, que des Négocians soutenus de la sorte, n'y fassent des établissemens, qui avec le temps pourroient ruiner ceux d'Espagne.

N°. VII. *pag.* 401. & 403.

EXTRAIT *du Registre des Résolutions des Hauts & Puissans Seigneurs les Etats Généraux des Provinces Unies des* Païs-Bas, *du* Samedi 16. Mars, 1726.

OUï le rapport du Sieur de LINTELO, & des autres Sieurs Députés de Leurs Hautes Puissances pour les affaires étrangeres, qui en conséquence de leur Résolution commissoriale du 7. de ce Mois, & pour y satisfaire, ont examiné le Mémoire du Sieur Marquis de St. PHILIPPE, Ambassadeur d'Espagne, renouvellant l'offre de S. M. le Roi d'Espagne pour l'accommodement des differens entre S. M. Imperiale & Leurs Hautes Puissances, au sujet du Commerce des Païs-Bas Autrichiens aux Indes: Le tout plus amplement mentionné dans le dit Mémoire, & dans les Actes du 7. de ce mois. Sur quoi ayant été déliberé, il a été trouvé bon, & arrêté, qu'il sera donné pour réponse au dit Sieur Marquis de St. Philippe sur son dit Mémoire: que L. H. P. sont fâchées, de ce que, sans

ſans le ſavoir, Elles ayent donné occaſion d'avoir été privées quelques jours de plus des repréſentations du dit Marquis de St. *Philippe*, qu'Elles ne l'auroient été, ſi Elles avoient répondu à la Lettre dont Sa dite Majeſté a bien voulu les honorer. Que la raiſon pour laquelle Elles n'ont pas répondu inceſſamment à la dite Lettre, n'a pas tant été, qu'elle n'étoit pas écrite dans la langue, en laquelle Sa Maj. & les Rois ſes Prédéceſſeurs étoient accoûtumés d'écrire à L. H. P. ni parce qu'elle étoit ſignée de la maniere que les Rois d'Eſpagne ſont accoûtumés de ſigner les ordres qu'ils donnent à leurs Sujets, & non comme ils ſont accoûtumés de ſigner les lettres qu'ils écrivent à des Princes & Etats Souverains, que parce qu'elle étoit ſignée d'une tout autre maniere, que ci-devant, S. Maj. auſſi-bien que ſes Séréniſſimes Prédéceſſeurs ont ſigné toujours les lettres écrites à L. H. P. deux défauts dans les formalités, que L. H. P. n'ont pu s'empêcher de remarquer, comme quelque choſe d'extraordinaire, les attribuant néanmoins plutôt à quelque abus dans la Secrétairie, qu'à quelque intention de faire tort à la Republique: mais que la véritable raiſon qui a fait, que L. H. P. n'ont pas répondu à la dite lettre, a été, que L. H. P. ont conſideré qu'elle avoit été écrite à peu près dans le même temps que L. H. P. par leur réſolution du 24. Janvier de cette année, ont répondu aux Mémoires du Secrétaire d'Olivier, dont la ſubſtance étoit la même que le contenu de la dite lettre; en ſorte que la dite réſolution contient à peu près

la

la même réponſe, qu'on auroit pu donner à la dite lettre; qu'ainſi L. H. P. ſe ſont perſuadées, que quand cette réſolution ſeroit parvenue à la connoiſſance de Sa Maj. Cath. Elle y auroit acquieſcé. Car en tant que la dite lettre contient de plus que ne portent les mémoires du Secrétaire d'Olivier, une déclaration de l'étroite liaiſon dans laquelle S. M. C. eſt entrée avec S. M. I. pour, en toutes occaſions, en tout & par rapport à tous, ne faire qu'une cauſe commune avec S. M. I. & de l'intention de S. M. de ſatisfaire à ces engagemens; Leurs Hautes Puiſſances n'ont pu enviſager cette déclaration, que comme un avertiſſement, que S. M. a bien voulu donner, afin qu'elles puſſent faire là-deſſus leurs réflexions, & prendre leurs meſures; ſans que S. M. comme elles le ſuppoſent, ſe ſoit attenduë à une réponſe ſur cette déclaration.

Que ce qu'on vient d'alléguer étant la véritable raiſon pourquoi L. H. P. n'ont point répondu à la dite lettre, elles ſont bien aiſes de voir qu'il n'en eſt réſulté aucun autre inconvénient, ſinon qu'elles ont reçu quelques jours plus tard la repréſentation contenuë dans le mémoire, que le Sieur Marquis de St. Philippe leur a préſenté,

Qu'elles y ont vu avec beaucoup de plaiſir la nouvelle aſſurance qu'il leur donne de la ſincere intention & du zele de S. M. pour la conſervation de la tranquillité publique de l'Europe, & en même temps de ſon amitié envers la Republique, auſſi-bien que de ſon exactitude dans l'obſervation des Traités: que L. H. P. eſperent & ſe perſuadent, que ni S. M.

Digitized by Google

ni qui que ce puiſſe être, puiſſe avoir une autre opinion d'elles, que celle que la conſervation du repos public leur eſt autant à cœur, qu'à qui que ce ſoit; qu'elles ont été réjouïes, lorſqu'elles ont appris que la paix entre Sa Maj. Imperiale & Sa Maj. Cath. a été concluë ſans qu'elles en ayent pris aucune jalouſie ni aucun ombrage; & que ſi S. M. C. a bien voulu ſacrifier quelques-uns de ſes propres interêts à la tranquillité publique, elles regardent ce ſacrifice, comme un effet de l'eſprit pacifique de S. M. & comme une action très-loüable: qu'elles ſouhaitent de tout leur cœur, que cette paix & enſemble le repos public, puiſſe ſubſiſter longues années; que ce n'eſt pas cette paix ni le traité, par lequel elle a été concluë, qui leur a cauſé quelque inquiétude; mais que leur inquiétude vient du Traité de commerce conclu après la dite paix entre S. M. I. & S. M. C. & des engagemens qui ont ſuivi cette paix, parce que par là Sa dite Maj. a trouvé bon de ſacrifier non ſeulement ſes propres interêts, mais auſſi ceux d'autrui, & particulierement ceux de la Republique, & çela dans un point ſi eſſentiel & auſſi ſenſible, qu'eſt le commerce des Pays-Bas Autrichiens aux Indes; ce qui tend au préjudice extrême de la Republique, tant par rapport au dommage qu'elle en ſouffre, que par rapport à la contravention, qui en reſulte du Traité de Munſter, & de celui qui fut conclu à Utrecht entre S. M. & L. H. P. le 26. Juin 1714. lequel a pour baſe le Traité de Munſter: & quoiqu'il ſoit allegué dans le dit mémoire, que Sa dite Maj. à l'égard de la

la dite contravention, ne feroit plus dans le même fentiment, dans lequel elle étoit avant la paix concluë avec l'Empereur; que pourtant il leur femble, que ce point n'eft pas changé de nature, de même que L. H. P. ne peuvent point changer le fentiment, dans lequel elles ont envifagé la fus-mentionnée navigation aux Indes comme une contravention préjudiciable à elles, ainfi qu'il eft expreffément porté par l'Article 9. du Traité d'Utrecht, que ni S. M. ni L. H. P. ne confentiront à aucun Traité, qui puiffe apporter du dommage à l'un ou à l'autre, à quoi L. H. P. croyent être contraire à l'engagement pris par S. M. par rapport au commerce d'Oftende aux Indes.

Que L. H. P. par leur réfolution du 24. Janvier dernier, ont temoigné la haute eftime qu'elles ont pour l'amitié de S. M. C. qu'elles le répetent par ces préfentes, & qu'elles tâcheront, par tout ce qui eft en leur pouvoir, de conferver cette amitié de S. M. que pour ce qui eft dit dans le dit mémoire touchant l'éxactitude de S. M. à l'égard de l'obfervation des Traités, L. H. P. les regardent comme un effet de l'équité fi renommée de S. M. & de fes loüables intentions, que pourtant elles ont fujet de fe plaindre, qu'à l'égard de la Republique les louables intentions de S. M. ne font pas fuivies exactement par tout dans les Royaumes & Pays de S. M. & par fes Officiers, vu qu'autrement elles n'auroient point été obligées de fe plaindre fi fouvent du tort qui a été fait, en plufieurs manieres, à leurs Sujets & marchands tant en

Digitized by Google

Espagne qu'en pleine mer depuis la derniere paix, sans qu'elles en ayent pu obtenir la reparation, qu'elles avoient lieu d'esperer & d'attendre tant de la grande équité de Sa Maj. que de son exactitude dans l'observation des Traités; mais qu'elles veulent croire que l'exactitude supposée pour le passé leur servira de garant de la plus grande exactitude à l'avenir, que cependant L. H. P. regardent l'offre réïterée de la médiation de S. Maj. pour accommoder les différens au sujet du commerce d'Ostende aux Indes, comme une marque de l'amour de S. M. pour la paix, & de son amitié envers la Republique, dont elles lui sont très-obligées; mais que le scrupule ou la difficulté qu'elles ont eu reste toujours, savoir: si S. M. pourroit employer sa médiation avec cette impartialité, qui est requise dans un médiateur, après qu'elle est entrée dans un si fort & si étroit engagement avec S. M. I. pour le maintien du commerce d'Ostende aux Indes, lequel commerce & l'infraction faite par là aux Traités, sont le sujet principal de leurs griefs, qu'il ne sera pas nécessaire d'éxaminer, si le cas de la médiation de la France, & de la Grande-Bretagne, allegué dans les susdits mémoires, cadrent avec le cas dont il s'agit ici; mais que posé que le dit cas s'accorde en toutes ses parties avec celui d'aprésent; Sa Maj. le Roi d'Espagne vient d'apprendre à L. H. P. combien dificilement cette médiation pourroit réüssir; puisque Sa Maj. abandonnant la médiation de la France & de la Grande-Bretagne après l'avoir acceptée, & après qu'elle a été en train, a jugé à propos

de

de faire ses conventions avec S. M. I. sans se servir de cette médiation, qu'outre cela L. H. P. ne peuvent, pas sans leur très-grand préjudice, entrer en Négociation sur les dits différens sur un pié, par laquelle on suppose que le grief restera; mais qu'on cherchera des équivalens par lesquels les préjudices que l'Etat souffre par là, pourroient être diminués ou ôtés, que L. H. P. envisagent l'infraction des Traités, comme un Article qui ne peut être bonnifié par aucun équivalent, vu que de l'observation & de l'exécution des Traités depend toute la sureté, que les Princes & les Etats ont les uns à l'égard des autres, & qu'on ne pourroit plus compter sur des conventions à faire, si celles qui sont faites n'étoient point maintenues: qu'au surplus L. H. P. avoüent volontiers que les précédens Traités n'empêchent pas qu'on ne puisse en faire de nouveaux, pourvu qu'on pose pour fondement, que par ces nouveaux Traités il ne soit rien changé aux précédens, que du consentement de ceux qui y sont interessés, sans laquelle regle tous les Traités seroient rendus inutiles: qu'outre cela, elles conviennent aussi volontiers de ce que S. M. le Roi d'Espagne est plus en état, par rapport à ses riches possessions aux Indes, qu'aucun autre Prince, de pouvoir donner toute sorte de dédommagement, s'il ne s'agissoit que de la reparation de quelque dommage; mais comme il vient d'être dit, il ne s'agit point ici uniquement de quelque perte ou dommage: qu'aussi elles veulent bien croire, que la présente amitié entre S. M. I. & S. M. Cath. est si grande que S. M. I. par amitié

pour S. M. C. voudra faire beaucoup; & que c'est pour cette raison que L. H. P. par leur résolution du 24. Janvier, ont prié & prient encore amiablement Sa dite Maj. qu'elle veuille avoir la bonté d'employer ses puissans offices auprès de S. M. I. pour que ce commerce des Pays-Bas Autrichiens vienne à cesser; afin que par là le grief, qui cause les présentes difficultés soit redressé. Que si pour y parvenir, il faut qu'on fasse quelques pas ou avances. L. H. P. ne prétendent pas, que ce soit S. M. I. qui les fasse la premiére; mais qu'elles seront toujours prêtes de faire les premiers pas & d'avancer non seulement à moitié, mais au bout du chemin, pourvu qu'elles puissent seulement voir, que par là les choses pourront parvenir à une bonne fin; car L. H. P. ne sachent pas d'avoir jamais manqué à rendre à S. M. I. l'honneur qui lui est dû, & autant qu'elle peut en attendre d'aucun Etat Souverain, & elles conserveront toujours le même respect pour Sa Majesté Imperiale.

Que L. H. P. ont examiné avec attention les propositions & offres contenuës dans le dit mémoire, consistant en ces deux points: premierement; que S. M. C. offre de faire reparer le dommage & le préjudice, que les Sujets de l'Etat prétendent souffrir de quelque Traité fait antérieurement par l'Espagne, & en second lieu de s'interposer auprès de Sa Maj. Imp. pour accommoder les différens à l'amiable.

Qu'elles ne peuvent point s'empêcher, à cette occasion, de remarquer qu'on a donné à L. H. P. de très-grandes esperances de s'attendre

tendre que quand le Marquis de St. Philippe, Ambaſſadeur de Sa Maj. ſeroit arrivé ici, il leur feroit de très-avantageuſes propoſitions, & dont ſelon toutes les apparances, elles pourroient ſe contenter.

Que pour cette raiſon, elles n'ont pu voir qu'avec ſurpriſe, par le contenu du dit mémoire, qu'il ne tend uniquement qu'à propoſer une Négociation à Madrid, & que de plus, on demande par le dit mémoire, que les propoſitions à faire ſoient faites de la part de L. H. P. ſavoir : que par une lettre, ou par leur Ambaſſadeur, elles repréſentent de nouveau à S. M. les raiſons de leur mécontentement, ſans qu'elles trouvent dans le dit mémoire aucune propoſition ſpécifique ou poſitive, bien moins aucune propoſition avantageuſe, enſorte qu'à préſent L. H. P. après l'arrivée du dit Sieur Marquis de St. Philippe, ſont auſſi peu avancées & auſſi incertaines qu'elles étoient auparavant.

Que pour ce qui regarde les ſuſdites deux propoſitions tendantes en premier lieu à reparer le préjudice, que les Sujets de l'Etat ont ſouffert, par quelques traités antérieurs L. H. P. ne comprennent pas clairement le ſens de cette propoſition, que ſi l'on entend par là le redreſſement de pluſieurs griefs, dont de temps en temps L. H. P. ſe ſont plaintes ; ſavoir, que leurs Sujets, en pluſieurs occaſions, ont éprouvés des traitemens contraires à la teneur des Traités faits entre S. M. & L. H. P. Elles verront volontiers & il leur ſera très-agréable, que S. M. veuille donner ſur ces plaintes une ſatisfaction équitable, en confor-

mité aux Traités; mais si, par le préjudice porté par des Traités antérieurs, on entend ce qui a été reglé par quelques Traités conclus entre Sa Maj. & d'autres Puissances, que L. H. P. n'y prétendent aucun changement; mais comme les Traités entre S. M. & la République portent, que la République & ses Sujets doivent être traités aussi favorablement qu'aucune autre Nation *tanquam gens amicissima*, elles croyent avoir acquis par là le droit de pouvoir demander tous les avantages qui ont été accordés à quelque Nation que ce soit, pour autant qu'elles n'y ont point renoncé; qu'ainsi L. H. P. ne demandent aucunes inovations, mais seulement l'éxécution & l'observation de ce qui a été stipulé & promis par les Traités qui subsistent entre S. M. & la République, & que les contraventions qui ont été commises soient redressées. Entre lesquelles contraventions L. H. P. doivent compter particulierement, ce qui, par le Traité de commerce de Vienne, a été accordé en faveur de la navigation des Pays-Bas Autrichiens aux Indes, comme on l'a fait voir par le mémoire du 4. Novembre de l'année passée, présenté à S. M. par le sieur Vander-Meer Ambassadeur de L. H. P. sur lequel elles attendent encore une réponse satisfactoire.

Que, pour ce qui concerne le second point, de l'interposition de S. M. auprès de S. M. I. pour parvenir à un accommodement amiable des différens, L. H. P. s'étant expliquées là dessus, elles ne croyoient pas qu'il soit nécessaire de répeter; qu'elles considereront comme un très-grand service que S. M. rendra.

dra à la République, si Sa Maj. a la bonté d'effectuer auprès de S. M. I. que le commerce des Pays-Bas Autrichiens aux Indes vienne à cesser, & que par là soient applanies les difficultés & inconveniens qui en resultent, qu'elles compteront ce service comme une des plus grandes preuves d'amitié que Sa Maj. puisse leur donner, qui sans doute pourra contribuer autant qu'aucune autre chose à la conservation du repos public.

Que quant à ce qui est mentionné dans le dit mémoire, touchant le Traité d'Hanover & l'accession de L. H. P. au dit Traité, elles y ont vus avec plaisir, que S. M. n'est pas moins persuadée que L. H. P. le sont, que le dit Traité n'a point d'autre but, que la paix de l'Europe, & qu'il n'est pas à croire, que les Princes qui l'ont conclu, la voulussent troubler, qu'il ne leur est pas moins agréable d'apprendre, que Sa Maj. leur fait la justice de croire, que dans leurs délibérations sur le susdit Traité & sur leur accession, il n'entre aucune animosité; mais qu'elles y procedent uniquement par précaution, qu'elles ne sauroient point encore dire qu'elle issuë auront leurs délibérations par rapport à la dite accession; mais puisque suivant la persuasion de Sa Maj. aussi bien que de L. H. P. le dit Traité d'Hanover n'a point d'autre but que la conservation de la paix de l'Europe, & que l'accession de L. H. P. en cas qu'elles vinssent à s'y résoudre, ne pourroit point être considerée autrement que comme une précaution legitime, L. H. P. ne peuvent pas bien comprendre, pourquoi l'on veut exiger

Gg 5 d'elles,

d'elles, qu'elles suspendent plus long-temps leur résolution à cet égard, ni pourquoi leur accession rendroit plus difficile un accommodement entre Sa Maj. Imp. & la République, que quelle que puisse être l'issuë de la délibération par rapport à la dite accession, elles déclarent derechef, qu'elles seront toujours en état d'entendre les propositions que Sa dite Maj. leur voudra faire; mais qu'elles souhaitent, que ses propositions puissent renfermer quelque chose de réel & de positif, su quoi elles puissent délibérer avec fondement, au lieu que par le dit mémoire on ne propose qu'une Négociation en termes généraux, dont on ne peut pas bien esperer un bon succès, nonobstant toutes les avantageuses idées, dont L. H. P. pourroient se flatter, & le bien qu'elles pourroient se promettre de l'amitié de Sa dite Maj. aussi-bien que de l'habileté & de l'amour du Duc de Ripperda pour la République.

N°. VIII. *pag.* 462.

LETTRE *de Mr. de* St. SAPHORIN *à Mr. le Comte de* ZINZENDORF *à Vienne le* 15. *Avril* 1726.

PUisque V. E. a souhaitté, que je lui donne par écrit, ce que je lui ai dit de bouche de la part du Roi mon Maître, il y

a

à quinze jours, j'aurai l'honneur de lui repeter, que S. M. a été très surprise d'apprendre, qu'on a répandu & assuré le plus positivement de la part de l'Empereur, qu'Elle avoit non seulement fait communiquer à la Porte, par son Ambassadeur à la Porte, le Traité d'Hanover; mais qu'on l'avoit encore excité à faire la guerre à l'Empereur, en lui disant, que la forte ligue, qui venoit de se former contre lui, fourniroit au Sultan une belle occasion de reprendre Belgrade & Temeswar.

Mais Sa Maj. a été frapée d'un étonnement encore infiniment plus grand, en aprenant, qu'un de ses Couriers, revenant de Constantinople, avoit été arrêté à Belgrade, quoi qu'il portât publiquement les marques de messager du Roi, qu'il fut muni des lettres de l'envoyé de l'Empereur à Constantinople pour le Prince de Wirtemberg, qui le caractérisoient, & qu'il avoit déclaré, qu'il étoit chargé de dépêches pour Sa Maj. & pour Mr. l'Ambassadeur de France; & quoique dans la suite, après qu'on l'a retenu vingt-huit jours, on lui ait enfin permis de continuer sa route; ç'a été avec des circonstances, qui ont encore été toutes des plus offensantes, tant par la maniere, dont S. A. S. le Prince Eugene de Savoye s'est expliqué à Mr. le Duc de Richelieu sur ce sujet, qu'en ce qu'il a jugé à propos de ne faire répondre, qu'au nom de Mr. de Brœckhausen au Ministre du Roi de la Grande-Bretagne, qui cependant s'étoit adressé directement à S. A. par une lettre, outre que la personne, qui

Digitized by Google

lui a rendu la réponse, lui a dit : que si on laissoit passer le messager du Roi, c'étoit seulement pour cette fois ici, & parce qu'il avoit eu de Mr. Dierling une lettre pour Mr. le Duc de Wirtemberg.

Le Roi mon Maître ne pouvant envisager tous ces procedés que comme une violation du droit des gens, & comme un traitement, qui n'a jamais été pratiqué envers un Prince, avec qui l'on vit encore en amitié. J'espere que S. M. Imp. ordonnera qu'on lui en donne satisfaction, ainsi que j'ai les ordres précis de sa part de la demander, & il s'assure d'autant plus, que S. M. Imp. ne lui en refusera pas une proportionnée à la grandeur de l'insulte, qui lui a été faite, qu'il est aisé de voir ; qu'à moins de cela, il ne pourra qu'être persuadé, que ce qu'on a répandu contre lui, de même que l'arrêt de son Courier, ne sont que la suite d'un dessein, qu'on avoit déja formé auparavant, de rompre ouvertement avec Sa Maj. en conséquence des projets, que Mr. le Duc de Ripperda a déclaré à son Ambassadeur, que l'Empereur & le Roi Cath. avoit faits contr'elle.

Du reste, Monsieur, quoique je n'aye aucun ordre de le dire, à cause des procedés si peu ménagés, que l'on a eu pour Sa M. j'assure cependant en mon particulier V. E. que les faits, que l'on avoit publié, comme des vérités constantes & averées, n'ont pas seulement eu une ombre de réalité ; puisque S. M. n'a pas même envoyé à Mr. Stanian la copie du Traité d'Hanover, & qu'elle lui a ordonné de ne pas faire un pas, ni lâcher un mot, qui

Digitized by Google

qui put donner le moindre sujet à S. M. I. de s'en ombrager, & aussi les Ministres du Roi se seroient sans doute expliqués par son ordre, à ceux de Sa Maj. Imp. d'une maniere, qui n'auroit pas manqué de les convaincre, que tout ce que l'on avoit debité, étoit sans fondement, si on n'avoit pas repandu un bruit si odieux, avant que d'en avoir rien fait dire au Roi mon Maître; mais un procedé si peu attendu a trop interessé la gloire du Roi, pour qu'il ait jugé à propos de rendre compte, à qui que ce soit des ordres, qu'il lui a plu de donner à ses Ministres dans les Cours étrangeres.

J'ai l'honneur d'être &c.

N°. IX. *pag.* 462.

REPONSE *du Comte de* ZINZENDORF *à Mr. de* St. SAPHORIN.

MONSIEUR.

DAns la supposition, que vos représentations, données par écrit, s'arrêteroient uniquement à l'affaire du Courier arrêté à Belgrade, on s'étoit proposé d'y répondre succintement; mais comme votre lettre du quinze de ce mois, contient plusieurs autres circonstances, Sa M. I. & Cath. m'a ordonné de vous déclarer: que jusqu'à présent on n'est point

point entré de sa part dans tous les détails, dont vous faites mention au sujet des communications données par votre Cour à la Porte Ottomane, & que dans la conversation tenuë entre Mr. le Prince Eugene de Savoye, & Mr. le Duc de Richelieu, Ambassadeur de France, il n'avoit pas été question non plus de savoir : si le Traité d'Hanover y auroit été communiqué par copie ; mais bien en général de ce qu'on en avoit donné part à la Porte, en l'excitant à faire la guerre à l'Empereur ; & enfin, de ce que les ordres envoyés sur ce sujet à Mr. Stanian, avoient été portés par un Courier travesti, qui avoit passé ici sous le nom d'un marchand Anglois ; ce fut aussi dans ce même sens-là, qu'on avoit ordonné, dès le deux Fevrier, au sieur Palm, résident à la Cour de Maj. Brit. d'exposer immédiatement au Roi, ou à ses Ministres, le contenu des avis certains, qu'on en avoit reçu de Constantinople, & qui portoient tous, que l'Ambassadeur Brit. avoit eu audience du Grand Vizir, & qu'il vouloit susciter les Turcs contre S. M. Imp. Ce qui s'est divulgué de plus & depuis ce temps là, jusqu'à la conversation du Prince Eugene avec le Duc de Richelieu, ne doit être imputé, qu'à la voix publique, aux lettres de tous les Ministres étrangers, qui résident à Constantinople, & qui en ont parlé unanimément, comme d'une chose également certaine & publique, & avec des circonstances bien plus étenduës & plus particulieres, que tout ce qui en a été dit ici, ou été exposé à Londres par le résident Palm. On comprend bien

à

à peu près Monsieur, pourquoi vous insinuez dans votre lettre, comme de vous même & sans avoir aucun ordre, que S. M. Brit. n'avoit pas même envoyé à Mr. Stanian la copie du Traité; mais sans approfondir ce fait, on peut vous répondre: que les griefs de ce procedé, jusqu'à présent, inouï, & qu'on n'auroit jamais attendu de la part du Roi votre Maître, ne consistent pas, en ce que le Traité d'Hanover auroit été communiqué par copie; mais en ce qu'on en a véritablement donné part aux Turcs, & qu'à cette occasion, on a tâché à les susciter contre l'Empereur; mais puisqu'il s'agit de faire connoître précisément ce qui s'est passé à cet égard; je dois vous dire, Monsieur, par odre de Sa M. Imp. qu'au mois de Novembre dernier, il vint ici, comme vous savez, une personne qui étoit adressée au Référendaire Brœckhausen, sous le nom & apparence d'un marchand Anglois, conduit par votre Secretaire, lequel, l'ayant présenté à Mr. le Prince de Savoye, lui fit expédier un passe-port selon la coûtume, pour continuer son voyage en Turquie par les Etats de Sa Maj. que cependant cette même personne, étant arrivée à Constantinople le 14. Decembre, y parut d'abord, non comme un marchand, mais comme un messager du Roi de la G. B. chargé d'ordres pressans pour Mr. Stanian, son Ambassadeur. Qu'en effet ce Ministre eut audience du Grand Vizir le 20. & lui notifia l'Alliance faite à Hanover, entre le Roi son Maître, & les Rois de France & de Prusse: exagérant fort la Puissance excessive de l'Empereur & le péril, qui

qui pourroit arriver aux Princes & Etats de l'Europe, lui représentant, que la Porte avoit à cette heure une belle occasion de recouvrer les précédentes pertes; l'assurant, que si elle vouloit s'en prévaloir, les Alliés d'Hanover n'entreroient en aucun accommodement, sans qu'elle trouvat de son côté une entiere satisfaction, & que tout cela seroit pareillement communiqué & confirmé par l'Ambassadeur de France, au nom du Roi son Maître; qu'il est vrai, que deux jours après, s'entretenant avec le Résident Dierling, il l'assura: qu'il ne s'étoit rien passé contre les interêts de Sa M. Imp. dans l'audience, qu'il avoit euë du Grand Vizir, ajoûtant même, qu'il esperoit, que de tels ordres ne lui seroient jamais donnés; mais qu'il est très-vrai, que dès ce même tems là, le dit Résident avoit été informé du contraire par des voyes, sur lesquelles il pouvoit & devoit compter, que même tout Constantinople en étoit déja imbu, & qu'on n'en faisoit point mystere à la Porte: des avis de cette nature, obligeant nécessairement l'Empereur à quelques précautions, ses ordres furent envoyés le 23. Janvier à tous les Généraux & Commandans sur les frontieres de Turquie, de ne laisser passer personne, soit en allant, soit en retournant, sans en avertir la Cour; sur quoi étant arrivé à Belgrade, le Duc de Wirtemberg, Gouverneur de la Servie, ne put se dispenser de le retenir jusqu'à nouvel ordre, quoique se voyant arrêté, il eut découvert ensuite sa marque de messager Anglois, & rendu au Prince de Wirtemberg des lettres du Résident

Dier-

Dierling, où il étoit qualifié tel : ce qui est arrivé la-dessus, Monsieur, vous est connu mieux qu'à personne. Mr. le Duc de Richelieu se rendit auprès du Prince Eugene, & lui demanda le relâchement de ce messager, qui étoit chargé de lettres pour lui, & pour sa Cour ; vous-même vous lui écrivites le lendemain un billet pour la même fin ; l'état de votre santé ne vous ayant pas permis d'y aller en personne ; le rapport en fut fait à S. M. I. & elle voulut bien ordonner, malgré toutes les circonstances du fait, que pour cette fois, le messager pourroit poursuivre son chemin : en même temps Mr. Brœckhausen eut ordre, selon l'usage reçu dans cette Cour, d'en avertir le Duc de Richelieu, & vous, Monsieur. Il s'en seroit acquité d'abord lui-même, sans une indisposition, qui est si réelle, qu'il en est actuellement à la mort, ce qui l'obligea pour gagner du temps de s'en reposer sur un Officier de la Chancellerie, auquel vous ne fites point de difficulté d'avouër : que ce messager étoit le même homme, qui avoit paru ici, sous le titre d'un marchand Anglois, & qui en cette qualité avoit demandé & obtenu un passe-port pour aller à Constantinople ; mais vous en rejettâtes la faute sur l'imprudence de votre Secrétaire : comme si des déguisemens semblables pouvoient arriver par bévuë, ou par imprudence sur tout a l'égard d'un messager de la Couronne de la Grande-Bretagne, qui est un homme public, obligé, par son emploi, de porter tous les jours sa marque à découvert, & qui ne peut la cacher

cher sans se rendre suspect de quelques mauvais desseins.

On laisse à juger à tout le monde, si la détention d'un tel personnage en une place frontiere, revenant d'un tel voyage, & qui néanmoins a été relâché ensuite, en considération de Sa Maj. Brit. peut donner lieu à en demander satisfaction, comme d'une violation du droit des gens, & si au contraire S. M. I. & Cath. ne seroient pas bien fondée à la prétendre.

On comprend d'ailleurs les raisons, qu'on a, de mêler les discours de Mr. le Duc de Ripperda avec ce fait, qui naturellement n'y ont aucun rapport, & qui aussi-bien que les ménagemens de l'Empereur en toute cette affaire, feront connoître, à qui on a lieu d'atribuer des desseins prémédités, de rompre, & à qui la violation du droit des gens doit être imputée.

J'ai l'honneur &c.

N°. X. *pag.* 519.

LETTRE *du Marquis* DE LA PAZ *au Duc de* RIPPERDA.

MONSIEUR,

LE Roi notre Maître ayant trouvé à propos d'admettre la représentation que V. Exc. lui fit hier, pour vous décharger des emplois que S. M. avoit conferés à V. Exc., a réso-

lu

Digitized by Google

lu de la gratifier d'une pension de trois mille pistoles par an, jusqu'à ce qu'à l'avenir Sa Maj. employe V. Exc. à son service, de la maniere qui lui paroîtra le plus convenable. C'est ce que je fais savoir à V. Exc. par ordre de Sa Maj., afin que vous puissiez être informé de sa résolution Royale sur l'une & sur l'autre afaire.

Je suis &c.

Du Palais *le* 14. *May* 1726.

Jean Baptiste de ORENDAYN.

N°. XI. *pag.* 528. & N°. XII. *pag.* 530.

LETTRE *du Marquis* DE LA PAZ *à Milord* HARRINGTON.

MONSIEUR.

LE Roi est parfaitement assuré de la parole d'honneur que V. Exc. a donnée à S. M. pour garder le Duc de Ripperda dans sa maison. Mais comme toutes les précautions que V. Exc. pourroit prendre, ne seroient peut-être pas suffisantes pour prévenir les folies & le desordre qu'il est capable de commettre; Sa Maj., pour plus grande sureté, a résolu de faire poster quelques soldats dans le voisinage & les avenues de la maison de V. Ex., afin qu'ils veillent à empêcher toutes les irrégularités que ce Duc pourroit entreprendre à l'insû

l'insû de V. Exc. Il n'entre dans cette affaire aucune méfiance de la part de *Sa Maj.* pour ce qui regarde V. Exc. : mais c'est seulement pour prendre de plus grandes précautions pour sa sureté. C'est ce que S. M. m'a ordonné de faire savoir à V. Exc., afin que vous ne doutiez en aucune maniere de sa confiance Royale.

Je suis &c.

Du Palais *le* 16. *May* 1726.

Jean Baptiste de ORENDAYN.

MONSIEUR.

Le Roi mon Maître étant informé, parce que le Duc de Ripperda a lui-même témoigné, tant de bouche que par écrit, que le seul motif qu'il a eu de se retirer dans la maison de V. Exc., étoit d'y chercher un asyle contre les insultes qu'il appréhendoit de la part du peuple de Madrid; car il ne pourroit craindre aucun mal de sa part de S. M., qui l'avoit éloigné de ses pieds Royaux avec tant de distinction & de bonté: Sa Maj., pour mettre fin au scandale que cause la retraite du Duc dans la maison de V. Exc. a résolu de prendre des mesures pour sa sureté, & de le délivrer de tout soupçon & de toute crainte. Dans cette intention, S. M. m'ordonne de dire à V. Exc., qu'il lui sera très agréable que le Duc se retire de la maison de V. Exc, & que vous vous serviez des moyens & des précautions, que Sa Maj. offre pour son entiere sureté contre toutes les entreprises de la part du peuple; puisque ces moyens

moyens font cesser tous les motifs que le Duc a eus, pour reclamer l'immunité de la maison de V. Exc. & S. M. se promet & espere de la prudence & de la reflexion de V. Ex., que vous l'y disposerez incessamment.

Je suis &c.

Du Palais *le* 18. *May* 1726.

Jean Baptiste de ORENDAYN.

N°. XIII. *pag.* 544.

LETTRE *de Milord* HARRINGTON *au Marquis* DE LA PAZ, *au sujet de l'enlevement du Duc de* Ripperda *de l'Hôtel de cet Ambassadeur.*

MONSIEUR.

J'Ai reçu ce matin la lettre que vous m'écrivites hier le 24., pour me faire part de la resolution de Sa Maj. Cath., de faire enlever par force Mr. le Duc de Ripperda de l'azyle qu'il avoit pris dans ma maison. Mais comme l'exécution de cette resolution a été faite en même tems que vous me l'avez fait savoir, il seroit inutile d'y répondre, si ce n'étoit pour renouveller la protestation que j'ai déja faite, contre une violence si contraire au droit des gens, & aux immunités & azyle de la maison d'un Ambassadeur; dont je vais rendre

Digitized by Google

dre compte sur le champ au Roi mon maître, afin que Sa Maj. étant pleinement informée de toute cette affaire, elle puisse prendre les mesures convenables à son honneur & à celui de la Nation Britannique. Et attendant des ordres pour ma conduite, j'espere que Sa Maj. Cath. ne trouvera pas mauvais, que je m'absente de la Cour.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement &c.

A *Madrid* ce 24. *May* 1726.

Signé STANHOPE.

N°. XIV. & XV. *pag.* 16. *de la Préface.*

LETTRE *de Mr. l'Abbé de* MONTGON, *à Mr. l'Abbé* COUTURIER, *Superieur Général des Séminaires de* St. Sulpice.

A *Sarlieve* ce 21. *Janvier* 1743.

MONSIEUR.

DEpuis le tems que je suis éxilé dans cette Province, j'ai chaque année exactement (& voici la onzieme) essayé de calmer le ressentiment de Mr. le Cardinal de Fleury contre moi par toutes les démarches & les expressions que j'ai cru propres à produire cet effet; & la derniere lettre que je lui ai écrite est du 24. de l'autre

l'autre mois; mes soins à cet égard ayant toujours été cependant inutiles, & sachant, par les nouvelles qui viennent de Paris, que S. Em. est dans un danger évident, j'ai cru, Mr. pouvoir prendre la liberté de m'adresser à vous pour la supplier d'avoir la bonté de me faire rendre les papiers qui m'ont été enlevez, par son ordre, à Donay, dont elle a le procès-verbal conforme à celui qui me fut alors donné, & qui contiennent les preuves des services que j'ai rendu. Vous savez mieux que moi, Mr., qu'on ne refuse, dans aucun Tribunal, aux plus grands Criminels le droit de soutenir leur cause & de se justifier : & en me renfermant, comme je fais, à demander uniquement cette grace, je crois qu'on ne peut, sans pousser trop loin la rigueur, refuser de me l'accorder. J'ai souffert les exils, les bannissemens, la suppression d'un petit reste de pension, & beaucoup d'autres semblables mortifications, sans aucun adoucissement; les excuses que j'ai fait de ce qui pouvoit avoir offensé Mr. le Cardinal de Fleury, ont toujours été rejettées, & rien n'a pu, pendant si long-temps, adoucir pour moi cette Eminence; refuseroit-elle, Mr., de m'accorder les moyens de justifier un jour ma conduite; & voudroit-elle fermer son cœur à tout mouvement de douceur & de charité, pour ce qui me regarde? c'est ce que je suis bien persuadé que sa Religion ne lui permettra point, sur tout si, vous souvenant encore de l'ancienne amitié dont vous m'avez honoré, vous lui rappellez le souvenir de la constance avec laquelle j'ai fait ce qui m'a été possible pour lui faire oublier ce qui lui auroit pu déplaire en moi. Daignez donc, Mr., m'obtenir une restit...

Digitized by Google

qui m'eſt ſi importante: c'eſt le ſeul dédomm gement que je demande pour tout ce que j' ſouffert depuis tant d'années & dont le dét pourra un jour vous ſurprendre & vous touche Ne craignez point au reſte, Mr. en vous parla comme je fais, que quelque vuë intereſſée n conduiſe, je ſuis auſſi éloigné de demander d graces, que hors de portée d'y prétendre, je n' deſire auſſi d'autre, que celle qui fait le ſujet cette lettre, & que la juſtice ne peut point, ce n ſemble, permettre qui me ſoit refuſée. C'eſt av plaiſir & avec beaucoup de confiance que je r mets donc entre vos mains le ſuccès de cet petite affaire, & j'ai auſſi une véritable ſatisfa tion de vous aſſurer des ſentimens pleins de re pect avec leſquels j'ai l'honneur d'être.

Reponſe de Mr. l'Abbé Couturier.

MONSIEUR.

Je vous prie de m'excuſer, ſi j'ai differé lon tems de repondre à la lettre dont vous m'av honoré, vous ne devez point imputer mon reta dement à l'oubli ni à aucune indifference; je n ſuis trouvé dans des embarras très-grands, q m'ont empêché de remplir mes devoirs à c égard; quelque envie que j'aye eu de vous fai plaiſir, il ne m'a pas été poſſible de m'acquitt de la commiſſion que vous m'avez donné, & ne me ſuis point vu à portée de faire ce que vo deſiriés de moi, j'en ſuis affligé par le reſpe que j'ai pour vous, avec lequel je ne ceſſer d'être. Monſieur, votre &c.

A *Paris*, ce 4. *Mars* 1743.

Signé, COUTURIER

Digitized by Google

ERRATA.

Pages.	*lignes.*	*Fautes.*	*Corrections.*
3.	27.	& le Public	, mais le Public
169.	20.	de deux Rois	, des deux Rois
205.	*à la Note au bas de la page*	1725.	*lis.* 1726.
211.	18.	gouverment	, gouvernement
217.	*dern.*	d'y venir suspect,	d'y devenir suspect
299.	23.	ou de s'être prêté,	ou s'être prêté
384.	6.	& que content	, & que peu content
404.	1.	lorsqu'il y travailloit	lorsqu'il travailloit à le faire réussir
457.	14.	sur certains projets,	de certains projets
ibid.	19.	aussi resultoit-il	, il resultoit
623.	8.	à Donay,	à Douay

FIN DU TOME PREMIER.

Avis au Relieur.

Le Relieur aura soin de substituer aux pages 1, 2. 65, 66. 163, 164. 165, 166. 195, 196. 249, 250. 399, 400. 405, 406. 463, 464. *les huit cartons de ce premier Tome; quoiqu'on n'ait pas coupé, comme c'est d'ailleurs l'usage, les feuillets que ces cartons doivent remplacer. On le prie d'y faire beaucoup d'attention; & les particuliers qui achetteront le Livre d'y avoir l'œil.*

Aviso al Legatore.

Il Librajo farà attenzione di mettere alle pagine 1, 2. 65, 66. 163, 164, 165, 166. 195, 196. 249, 250. 399, 400. 405, 406. 463, 464. gli otto cartoni di questo Tomo primo; quantunque i fogli, à i quali devono esser sostituiti, non siano tagliati secondo l'uso. Si prega il Librajo di non mancarvi, & i compratori d'esservi attenti.

Bericht an den Buchbinder.

Folgende Blätter 1, 2. 65, 66. 163, 164, 165, 166. 195, 196. 249, 250. 399, 400. 405, 406. 463, 464. *des ersten Theils, müssen aufgeschnitten (ein welches währenden Druck, wie es sonsten allewege die gewohnheit ist, nicht hat geschehen können), und die nehmlichen, auf gegenwärtigen Bogen zusammen gedruckte Blätter, jedes an seinem ort, dafür angeleimet werden. Worauf der Buchbinder wohl achtung zu geben, und jede respective Herren Besitzere das aug zu haben, gebetten sind.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CH

695

Digitized by Google

Digitized by Google